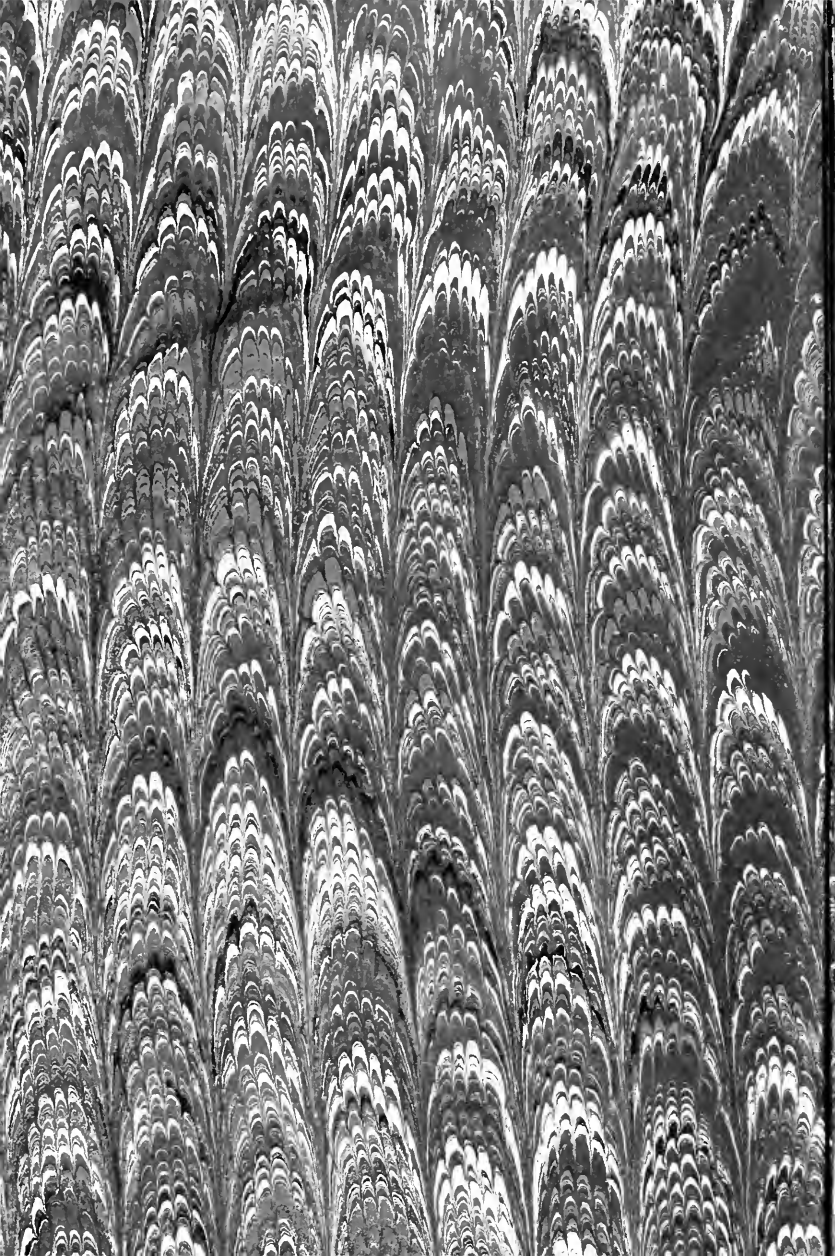
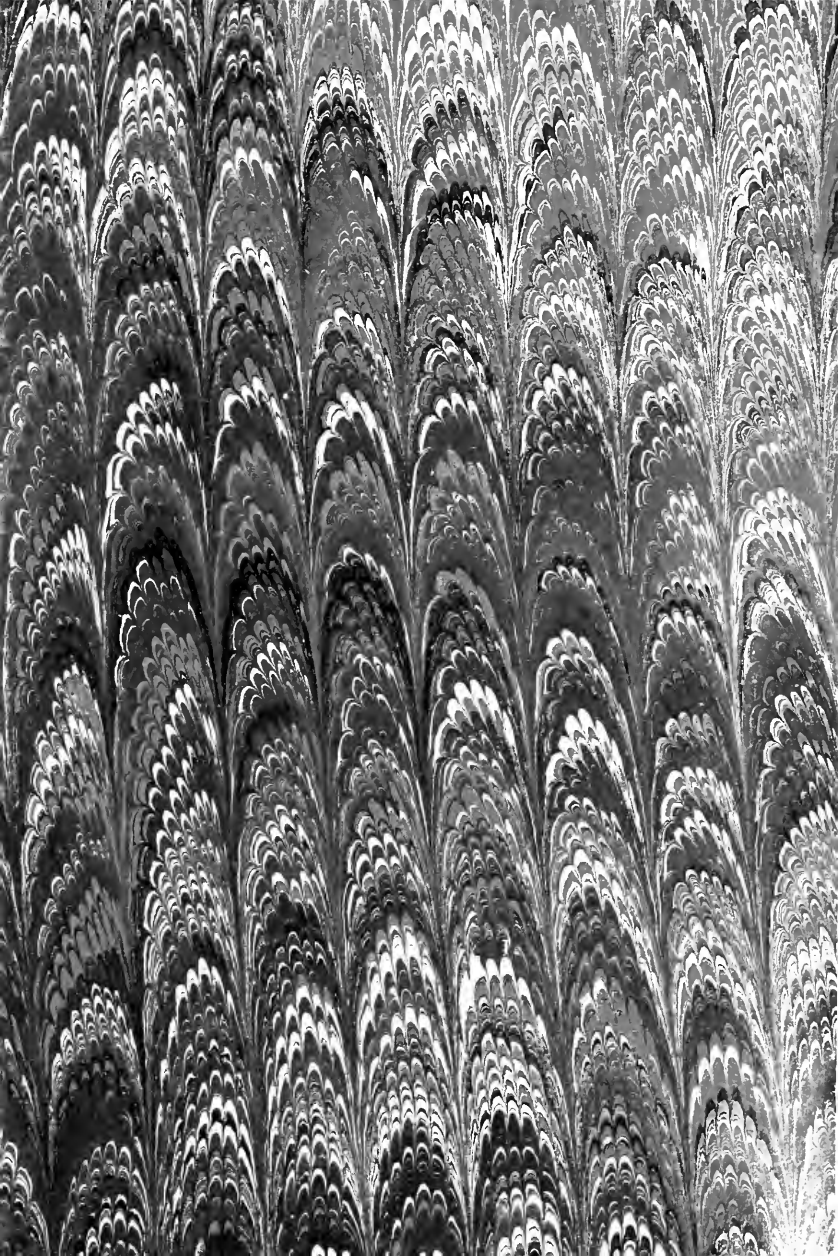


3 1761 07830216 3







Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa





# ORAISONS FUNÈBRES

---

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).







ORAISONS FUNÈBRES  
**DE BOSSUET**

PRÉCÉDÉES

DE L'ESSAI SUR L'ORAISON FUNÈBRE

PAR M. VILLEMAIN

D'UNE NOTICE ET DE JUGEMENTS SUR BOSSUET

ET ACCOMPAGNÉES DE NOTES ET VARIANTES  
ET DE NOTICES EN TÊTE DE CHAQUE ORAISON FUNÈBRE

PAR DUSSAULT

SUIVIES D'UN CHOIX D'ORAISONS FUNÈBRES

DE FLÉCHIER ET DE MASCARON



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>IE</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1874

238562.  
14/12/29.

t.

t.

t.

t.

---

# ESSAI

SUR

## L'ORAISON FUNÈBRE,

PAR M. VILLEMMAIN.

---

Malgré les travaux et la gloire de tant de grands écrivains, la littérature française, formée presque entièrement sur l'antiquité, n'a pas encore reproduit toutes les perfections et toutes les variétés de cet admirable modèle; mais elle a du moins remplacé ce qu'elle ne pouvait égaler; et partout elle présente, ou d'heureuses imitations, ou d'illustres dédommagements. On regrette l'éloquence des républiques anciennes : et cet art puissant et redoutable, qui ne se renouvelle qu'avec moins d'éclat et d'empire dans les institutions les plus libres des peuples modernes, semble manquer encore au domaine du génie. Mais la religion a fait naître parmi nous un autre genre d'éloquence, qui, considéré seulement sous le rapport du goût, n'est pas moins riche pour le talent, ni moins favorable à ces mouvements de l'âme qui font le grand orateur. Bossuet et Massillon peuvent représenter à nos yeux les deux héros de la tribune antique. Les sujets ont bien changé sans doute; mais le fond de l'éloquence est resté le même.

Cette école nouvelle a produit deux sortes de compositions : le sermon qui s'occupe des mystères de la foi, et des règles de la morale évangélique; l'oraison funèbre, qui célèbre et consacre les grandes vertus humaines. Ce

4

second genre d'éloquence, moins sévère que le premier, peut avec plus de convenance servir d'objet à des études oratoires : il n'est étranger à aucun des intérêts de la terre ; il tient à l'histoire par le récit des faits, à la politique par l'observation des grands événements, à la morale par la peinture et le développement des caractères. Les exploits d'un capitaine, les talents d'un homme d'État, la vie d'un roi, en forment la matière habituelle. La religion y domine toujours, comme étant le terme de tout. Nous nous proposons de rassembler quelques réflexions sur le caractère de cette éloquence, à laquelle les lettres françaises doivent quelques-uns de leurs plus beaux monuments.

Nous remonterons aux plus antiques modèles, en nous arrêtant surtout à ceux qui offrent, par le caractère de la composition et du style, une ressemblance avec les ouvrages les plus remarquables que présente notre littérature oratoire.

L'éloge funèbre est sans doute une des plus anciennes formes qu'ait reçues l'éloquence. L'art de la parole, prétend Cicéron, fut inventé par le besoin de réunir les hommes errants, et de calmer ou d'exciter les passions d'une peuplade sauvage : mais probablement les premiers hommes qui furent obéis par d'autres hommes devaient leur empire à la force, plutôt qu'aux artifices de la parole. Dans le vague souvenir des traditions grecques, les Hercule et les Thésée sont plus anciens que tous les orateurs.

La prière pour désarmer un vainqueur, les regrets pour célébrer un héros, voilà quelles furent sans doute les premières occasions, les premières inspirations de l'éloquence. Un de ces hommes qui avaient dominé ou protégé les autres, un de ces guerriers vaillants, nommés généraux ou rois par l'instinct de la faiblesse commune,

venait-il à succomber, l'admiration, la douleur devaient parler sur son tombeau : on se rappelait ses actions ; on s'entretenait de cette vie puissante et glorieuse qui venait de finir ; c'était l'éloge funèbre : et, dans la simplicité superstitieuse des premiers temps, cet hommage suprême devenait souvent une apothéose.

Les livres saints, premières et sublimes archives de tous les genres de poésie et d'éloquence, nous font entendre la plainte de David sur la mort de Saül et de Jonathan. David célèbre les deux guerriers tombés au champ de bataille : il vante leur courage, leur beauté ; il publie et recommande leur mémoire ; il décrit le deuil du peuple qui les a perdus. Rien n'est à la fois plus solennel et plus spontané que ce témoignage des vivants à la gloire de ceux qui viennent de mourir ; rien ne doit avoir plus naturellement inspiré l'éloquence.

D'après cette disposition du cœur humain, qui devait, dans la plus obscure peuplade, dans la moindre tribu, faire éclater une expression commune de douleur à la mort du guerrier courageux, du chef bienfaisant, peut-on s'étonner que les récits de l'histoire nous montrent, dans une des grandes sociétés le plus anciennement établies, l'usage de l'éloge funèbre sur le tombeau des rois ? S'il faut en croire Diodore de Sicile, les institutions de l'Égypte soumettaient ces éloges à une difficile épreuve, et leur imposaient une véracité à laquelle l'oraison funèbre, dans les temps modernes, a dérogé plus d'une fois. « Les « prêtres, dit cet historien, prononçaient l'éloge du mo-  
« narque, en rappelant tout ce qu'il avait fait de bien. Les  
« foules de peuple réunies pour la pompe funèbre enten-  
« daient ces discours avec faveur, si le monarque avait  
« bien vécu ; autrement, ils protestaient par leurs mur-  
« mures : aussi beaucoup de rois furent-ils, à cause de

« cette opposition du peuple, privés de la sépulture éclatante établie par la loi. »

Voilà ces fameux jugements d'Égypte, dont Bossuet a parlé avec autant d'admiration que de génie, et qui peut-être n'ont jamais existé que dans l'imagination républicaine des écrivains grecs. Mais, quoi qu'il en soit des formes de ce tribunal, devant lequel comparaisait la renommée des rois, une telle tradition nous fait voir que même dans cette Égypte, où la domination d'un mystérieux sacerdoce, l'immobilité de chaque homme dans la place où il était né, les mœurs, les coutumes, et tout, jusqu'à ce muet langage qui couvrait les monuments, semblait avoir établi l'empire du silence, et proscrire cet art de la parole, si cher aux nations brillantes de la Grèce, on avait cependant admis l'éloquence pour animer les tristes solennités de la mort.

S'il en fut ainsi dans la tranquille et monotone Égypte, on conçoit assez que la Grèce républicaine avait dû consacrer avec plus d'éclat encore les funérailles de ses libres citoyens, et profiter de leur perte même, pour perpétuer leur dévouement et leur courage. Cette heureuse patrie de l'imagination, cette terre de gloire et d'enthousiasme, où, dans les assemblées politiques, dans les fêtes, et sur les théâtres, retentissait un perpétuel concert d'éloquence et de génie, ne pouvait laisser la sépulture des morts solitaire, dépouillée de cette vie puissante de la parole humaine. Mais l'orgueil démocratique était si jaloux, et le patriotisme si commun, si naturel, que les éloges funèbres s'adressaient moins à la mémoire d'un grand homme isolé, qu'à celle des nombreux citoyens qui avaient péri dans quelque journée glorieuse. Les chefs et les soldats morts à Marathon, à Salamine, à Platée, en recevant les honneurs d'une sépulture publique, étaient célébrés par la



voix d'un orateur qui parlait au nom de leur commune patrie. Mais il ne paraît pas que l'éloge particulier d'aucun des grands hommes d'Athènes ait été solennellement prononcé sur sa tombe. Il est vrai que l'ostracisme populaire les laissa rarement mourir au sein de leur patrie.

Croira-t-on que ces éloges, qui embrassaient la renommée de tous les guerriers moissonnés dans un même combat, eussent peu de grandeur et d'intérêt ? En jugera-t-on par l'espèce de froideur qui se fait sentir dans un discours semblable, composé par un grand écrivain du dernier siècle ? Aux belles époques de la Grèce, dans ces guerres généreuses qui n'étaient point entreprises pour l'ambition ou l'intérêt d'un homme, dans ces résistances sublimes de quelques cités libres et civilisées contre toutes les forces de l'Asie esclave et barbare, il y avait un héroïsme, pour ainsi dire, collectif et vulgaire, qui se communiquait à chacun des guerriers victimes d'une si noble cause. La patrie seule était grande dans le sacrifice de ses enfants ; c'était son triomphe que l'on célébrait à leurs funérailles ; c'était le génie d'Athènes qui remplissait l'éloge de ces héros anonymes que l'orateur enveloppait dans une commune gloire. On conçoit, on retrouve cette nature d'enthousiasme, en lisant la tragédie des *Perses* d'Eschyle ; qui fut l'Homère de la Grèce historique.

Le plus ancien monument qui nous reste de cette éloquence du panégyrique ne remonte pas au siècle des Miltiade, et ne se rapporte pas à d'aussi grands souvenirs. Périclès, célébrant les guerriers athéniens qui avaient péri dans une guerre contre Samos, disait : « Ces hommes sont devenus immortels comme les dieux eux-mêmes : car nous ne voyons pas les dieux en réalité ; mais, par les honneurs qu'on leur rend et les biens dont ils jouissent, nous jugeons qu'ils sont immortels. Les

« mêmes signes existent dans ceux qui meurent pour la « défense de la patrie. » Ce débris le plus ancien que nous ayons d'un éloge funèbre prononcé chez les Grecs appartient à une époque de civilisation déjà fort avancée. Je ne sais aussi, mais il me semble que la foi aux apothéoses est faiblement marquée dans ce passage, quelle que soit la beauté du mouvement qui sert à l'exprimer. L'orateur donne une raison brillante et ingénieuse pour expliquer une pieuse illusion, qui n'existe plus dès qu'on l'explique ainsi. On peut croire seulement, d'après ces paroles, que, dans une époque plus ancienne et plus simple, la solennité des éloges funèbres se liait à une espèce de culte idolâtrique envers les morts.

Mais du temps de Périclès, et après lui, à mesure que les guerres furent inspirées par l'ambition, l'intérêt, la rivalité, cette pompe funéraire que la patrie décernait à ses guerriers dut être moins imposante et moins sacrée, Périclès prononça l'éloge des soldats morts au commencement de la guerre du Péloponnèse. On ignore si c'était dans ce discours que, déplorant la perte de la jeunesse athénienne moissonnée dans le combat, il avait dit ces touchantes paroles, rapportées par Aristote : *L'année a perdu son printemps*. Elles ne se trouvent pas dans la harangue que Thucydide a placée sous le nom de Périclès. Mais il semble que cette harangue est une fiction de l'historien, et qu'elle porte l'empreinte de son style grave et sévère. Elle ne peut donc servir qu'à nous indiquer comment, à l'époque même où écrivit Thucydide, on concevait le caractère de ces panégyriques funèbres qui furent en usage jusqu'au dernier jour de la liberté grecque. A l'artifice avec lequel ce discours est composé, aux digressions qui le remplissent, à l'espèce de sévérité philosophique et de stoïcisme réfléchi que l'on y sent,

il est visible que ce genre d'éloquence commençait à perdre de son enthousiasme, et devenait une sorte de cérémonial souvent confié à de médiocres orateurs, et dont le génie s'acquittait, en éludant à moitié un texte devenu trop vulgaire.

A l'occasion de ce discours prononcé la première année et pour les premières victimes de la guerre du Péloponnèse, Thucydide<sup>1</sup> a rappelé toutes les pompes dès longtemps usitées dans ces circonstances. Il décrit la tente dressée trois jours avant les funérailles, et où les ossements des morts étaient exposés à la vue, pour recevoir des libations et des offrandes; les chars sur lesquels on plaçait les cercueils de cyprès destinés aux guerriers des différentes tribus; le lit funèbre entièrement vide que l'on portait, en mémoire de ceux dont la patrie n'avait pu recueillir les dépouilles mortelles; la foule des citoyens qui suivaient, les parents en pleurs qui se pressaient autour du monument; et l'orateur, choisi entre les plus illustres et les plus sages, élevant la voix pour prononcer l'éloge des morts que l'on venait d'ensevelir.

Rien sans doute de plus majestueux que cette pompe, de plus grand que cette tristesse de tout un peuple, de plus patriotique et de plus moral que ces honneurs rendus à ceux qui avaient péri pour la gloire et la liberté commune. De tels usages, un tel culte pour la cendre des morts, expliquent même certaines bizarreries des mœurs antiques, et font concevoir, sans la justifier, cette sentence barbare des Athéniens condamnant dix capitaines au supplice, parce qu'ils n'avaient pu recueillir et rapporter dans Athènes les corps de leurs soldats naufragés. On retrouvait, il est vrai, dans ce sentiment plutôt l'orgueil de la liberté démocratique et de la souveraineté po-

<sup>1</sup> Thucyd., Hist., lib. II.

pulaire, que l'impression générale du respect pour la dignité humaine. De telles solennités, cette religion des tombeaux, cette consécration du sang versé pour la patrie, n'en devaient pas moins inspirer à l'éloquence de pathétiques et sublimes accents. Toutefois, ces spectacles souvent renouvelés s'affaiblirent; les idées étaient grandes, mais uniformes; le sacrifice admirable, mais vulgaire. Il y avait d'ailleurs quelque chose de vague, et l'on peut dire de stérile, dans ces louanges qui ne s'adressaient à personne en particulier, et ne permettaient aucun trait précis et détaillé. Il semble dès lors que, la première émotion de ce spectacle une fois passée, le spectacle revenant toujours le même, l'éloquence, qui recommençait une tâche souvent essayée, devait trouver avec peine un intérêt nouveau.

Ce désavantage est marqué dès le début de la harangue de Périclès; et il est plus sensible encore dans l'ordre de composition que suit l'orateur. Son discours, d'une médiocre étendue, est presque tout entier rempli par une digression admirable sans doute, mais qui ne se rapporte ni au sujet même, ni à la douleur qu'il devait exciter. Périclès fait un tableau rapide et embelli d'Athènes, de ses institutions, de ses lois, de ses fêtes, de ses mœurs douces et sociales. Il flatte l'orgueil public dans sa jalousie pour Lacédémone, dont il oppose les rudes travaux et la triste discipline aux vertus brillantes et faciles, à la magnificence et à l'industrie d'Athènes. On dirait que, profitant de cette occasion solennelle, il a voulu, dans l'éloge du patriotisme et de la vertu civique, consacrer l'apologie des nouveautés séduisantes et des vices ingénieux qu'on l'accusait lui-même d'avoir introduits dans sa patrie. Mais ces agréables détours de l'éloquence, cette intention, ce langage, s'éloignent, il faut

en convenir, du pathétique simple et touchant que l'on doit chercher dans l'éloge funèbre. Cependant l'orateur revient, en finissant, au véritable sujet de son discours; et ses paroles indiquent assez qu'il ne l'avait pas oublié. « Voilà donc, dit-il, la patrie pour laquelle nos guerriers, « résolus de ne point se laisser ravir un bien si précieux, « sont morts en combattant. Pour elle, il est juste que « tous ceux qui survivent veuillent également tout souffrir. Je me suis longtemps arrêté sur Athènes, afin de « montrer que le combat n'est pas égal entre nous, et les « hommes qui n'ont pas le bonheur de posséder une telle « patrie : je voulais rendre en même temps visible par « des faits la gloire des guerriers dont je parle. En effet, « ce que j'ai célébré dans la gloire d'Athènes est l'ouvrage de la vertu de ces mêmes guerriers et de ceux « qui leur ressemblent. »

L'orateur continue, et rappelle, par des traits rapides, toutes les pensées généreuses qui, dans ces guerriers, accompagnèrent le sacrifice de la vie. « Tels ils furent, « dit-il, et tels ils devaient être pour la patrie. Nous, qui « vivons encore, souhaitons de porter contre l'ennemi « une meilleure fortune et le même courage, etc.

« Quand Athènes vous paraîtra grande et glorieuse, « songez qu'une telle grandeur est due tout entière à ces « hommes qui ont bravé le péril, connu le devoir, et redouté la honte; à ces hommes qui, lorsque le succès leur a manqué, n'ont pas voulu du moins frustrer la « patrie de la gloire de leur vertu, et lui ont abandonné « cette noble offrande. En livrant leur vie pour l'État, « ils ont acquis pour eux-mêmes une renommée qui ne « vieillira pas, et la plus éclatante sépulture : je parle « moins du lieu où ils sont ensevelis, que de cette vaste « tombe où leur gloire, toujours présente dans toutes les

« grandes actions du courage et de l'éloquence, repose  
« éternellement mémorable. Car la terre entière est le  
« mausolée des hommes illustres ; et ce n'est pas seule-  
« ment une colonne et une inscription qui attestent leur  
« vertu dans leur patrie : même dans les contrées étran-  
« gères, leur souvenir immatériel, vivant au fond des  
« âmes, se conserve par la pensée bien plus que par les  
« monuments. Vous maintenant, à leur exemple, con-  
« vaincus que le bonheur est dans la liberté, et la liberté  
« dans le courage, n'hésitez pas, devant les périls de la  
« guerre, etc. »

L'orateur, avec cette stoïque fermeté et ce dévouement sévère à la patrie qui anime son éloquence, s'adresse alors aux familles des guerriers. Dans ce morceau, l'intérêt sort, pour ainsi dire, de la suppression du pathétique, et de cette violence que l'âme se fait à elle-même pour étouffer la plus juste douleur, et ne regarder que la gloire ou l'avantage du pays. C'est l'insensibilité lacédémonienne, c'est l'héroïque résignation des mères de Sparte, que Périclès semble vouloir inspirer aux femmes athéniennes.

« Quant aux parents de nos guerriers qui sont ici pré-  
« sents, j'ai pour eux moins de larmes que de consolations.  
« Ils savent que ceux qu'ils ont perdus étaient nés sous  
« la loi commune de l'humanité. Je leur dirai : C'est un  
« bonheur du moins d'obtenir du sort, comme vos en-  
« fants, une fin glorieuse, comme vous, une glorieuse  
« tristesse ; d'avoir bien vécu, et d'être morts de même.  
« Je sais qu'il est difficile de vous faire oublier des pertes  
« dont vous retrouverez souvent le souvenir dans les fé-  
« licités des autres, et dans l'image de ces joies qui jadis  
« vous ont vous-mêmes enorgueillis. La douleur n'est pas  
« dans l'absence des biens que l'on n'a point connus, mais  
« dans la privation du bien dont on a joui. Toutefois, l'es-

« pérance d'une autre postérité doit soutenir ceux qui par  
« leur âge peuvent encore avoir des enfants. De nouvelles  
« naissances feront oublier dans les familles les fils qui  
« ne sont plus, et serviront la patrie, en repeuplant et en  
« défendant ses murailles Il n'est pas possible d'être ins-  
« piré par les mêmes sentiments de justice et de patriotis-  
« me, quand on n'a pas d'enfants à exposer au péril pour  
« le salut commun : pour vous dont l'âge est avancé, et  
« qui, par un avantage désormais irrévocable, avez passé  
« dans le bonheur la plus grande part de votre vie, son-  
« gez que le reste sera court ; et allégez votre douleur par  
« la gloire de vos fils. La passion de la gloire est la seule  
« qui ne vieillisse pas ; et, dans l'impuissance de l'âge, ce  
« n'est pas l'amour du gain, comme on l'a dit quelquefois,  
« qui flatte davantage ; c'est le désir d'être honoré. Et vous  
« ici présents, fils et frères de nos guerriers, une grande  
« lutte vous est imposée ; je le vois. Tout le monde est prêt  
« à louer celui qui n'est plus ; tandis que, par des prodiges  
« de vertu, vous parviendrez à peine à vous placer, je ne  
« dis pas au même niveau, mais à peu de distance. Car  
« l'envie s'élève contre les vivants qui la gênent ; mais la  
« vertu qui n'est plus devant nous est honorée par une  
« bienveillance exempte de rivalité.

« S'il me faut maintenant rappeler la vertu de ces fem-  
« mes qui vont demeurer veuves, je renfermerai tout  
« dans un seul conseil ; je leur dirai : C'est une grande  
« gloire pour vous de ne point être inférieures à votre  
« sexe, et de faire en sorte que, soit pour louer votre vertu,  
« soit pour vous blâmer, on ne parle jamais de vous parmi  
« les hommes. J'ai dit dans ce discours, selon le vœu de  
« la loi, ce que j'ai trouvé convenable ; les guerriers ense-  
« velis sont eux-mêmes honorés par un monument ; la pa-  
« trie nourrira les enfants qu'ils ont laissés, depuis ce jour

« jusqu'à l'époque de leur jeunesse, en leur offrant à eux-  
« mêmes, et à ceux qui suivront, la noble couronne de ces  
« honneurs publics. En effet, aux lieux où les plus belles  
« récompenses sont proposées à la vertu, là naissent les  
« plus grands citoyens. Maintenant, après avoir pleuré  
« chacun vos parents, retirez-vous. »

On le voit, les idées d'un éternel avenir, les promesses religieuses, sont étrangères à cette éloquence : elle est sublime, mais bornée dans son enthousiasme ; elle est toute patriotique, mais humaine et terrestre : elle n'a point de regards élançés vers le ciel, et ne compte point l'immortalité de l'âme parmi les espérances de la vertu. Faut-il s'étonner dès lors que la source de cette éloquence se soit promptement tarie, et qu'une sorte de froideur et de stérilité ait souvent glacé les orateurs que l'on chargeait dans Athènes de mêler leur voix au spectacle des solennités funèbres ordonnées par la patrie ? Les vues de la terre ne suffisent pas au cœur de l'homme. Quelque libres, quelque généreuses que soient les institutions d'un peuple, elles ne sauraient suppléer au défaut ou à l'incertitude du sentiment religieux. Les plus belles convictions du patriotisme ne sauraient elles-mêmes inspirer autant d'enthousiasme que cet espoir de l'immortalité, divin patriotisme de l'âme, qui la ramène et l'élève vers sa céleste demeure.

— Cette noble et puissante inspiration ne manque pas moins à un autre discours prononcé dans une semblable solennité par le célèbre Lysias. Du reste, ce discours, que le savant auteur de l'Essai sur les Éloges n'a cité ni désigné nulle part, est un précieux monument et de l'éloge funèbre chez les Grecs, et du génie de Lysias, et de cet atticisme si difficile à définir et à imiter, qui était le bon goût de l'antiquité. On ne saurait imaginer une dic-



tion plus simple et plus pure, une suite d'idées plus régulière et plus naturelle ; et si le style seul faisait l'éloquence, ou plutôt si les plus grandes beautés du style pouvaient naître sans la vive émotion de l'âme, il faudrait nommer cet ouvrage de Lysias un chef-d'œuvre oratoire.

Mais on y sent, avec le défaut de pathétique et d'enthousiasme, la langueur qui résulte des formes convenues du panégyrique : l'occasion cependant n'était pas moins grande que celle qui avait inspiré Thucydide. Après la guerre du Péloponnèse, pendant les victoires d'Agésilas en Asie, une ligue s'était formée entre Corinthe, Thèbes et Athènes, pour secouer le joug des Spartiates : ce sont les guerriers athéniens, victimes de cette noble entreprise, que Lysias avait à célébrer. La plus grande partie de son discours est remplie par l'éloge des anciens triomphes d'Athènes, en remontant jusqu'aux exploits de Thésée, et à l'invasion fabuleuse des Amazones. Du reste, aucune des pensées politiques qui, sous la plume de Thucydide, viennent animer les louanges données au courage, ne rachète ici la monotonie de cette gloire qui avait été si souvent célébrée dans Athènes. La fin seule de ce discours est éloquente, parce que l'orateur y saisit un motif vrai de pathétique, en appelant la reconnaissance publique sur les familles des guerriers présentes aux funérailles. « Plus  
« les enfants, dit-il, se sont montrés courageux, plus les  
« parents qui leur survivent ont le droit de s'affliger.  
« Quand pourront-ils oublier leur douleur ? Sera-ce dans  
« les malheurs d'Athènes ? Mais alors les autres citoyens  
« même se souviendront de la perte que ceux-ci déplorent.  
« Sera-ce dans les prospérités de la patrie ? Mais alors ils  
« auront plutôt à s'affliger en voyant leurs fils morts, et  
« les vivants profiter de la vertu de ces braves qui ne sont  
« plus. Sera-ce dans les malheurs privés, alors qu'ils ver-

« ront leurs anciens amis fuir leur maison solitaire, et  
« leurs ennemis s'enorgueillir, à la vue de leur infortune  
« et de leur délaissement? Nous n'avons, ce me semble,  
« qu'une manière d'acquitter notre reconnaissance envers  
« les guerriers ensevelis dans ce monument: c'est d'hono-  
« rer leurs pères comme eux-mêmes l'auraient fait, de  
« chérir leurs enfants comme s'ils étaient les nôtres, et  
« d'assurer à leurs femmes la protection et le secours  
« qu'elles auraient trouvés dans eux-mêmes. Qui pouvons-  
« nous plus justement honorer que ceux qui reposent  
« ici? A qui, parmi les vivants, devons-nous de plus lé-  
« gitimes égards qu'aux familles de ces héros? Elles n'ont  
« recueilli que pour une faible part, et comme tout le  
« monde, le fruit de leur courage; elles ont eu tout en-  
« tière la douleur de leur perte. Mais je ne pense pas qu'il  
« faille ici des pleurs. Nous savons que nous sommes nés  
« mortels. Faut-il donc, quand survient ce que nous  
« avons prévu dès longtemps, nous indigner contre cette  
« loi, et supporter avec tant de peine les malheurs de no-  
« tre nature? Nous savons que la mort se montre la même  
« envers les hommes les plus vils ou les plus grands; elle  
« ne dédaigne pas les lâches, elle ne respecte pas les bra-  
« ves; elle est égale pour tous. S'il était possible qu'en  
« échappant aux périls de la guerre, on devînt dès lors  
« immortel, les vivants devraient porter toujours le deuil  
« de ceux qui sont morts dans les combats. Notre nature  
« est soumise aux maladies, à la vieillesse; et la divinité  
« qui dispose de nos jours est inexorable. Il faut donc re-  
« garder comme fortunés ceux qui, bravant le péril pour  
« la plus grande et la plus noble cause, ont ainsi terminé  
« leur vie, ne laissant plus à la fortune de prise sur eux-  
« mêmes, et n'attendant plus la volonté de la mort, mais  
« choisissant à leur gré la fin la plus glorieuse. Aussi leur

« mémoire ne vieillira pas ; leur renommée sera l'envie de  
« tous les hommes. Par la loi de leur nature , ils sont pleu-  
« rés comme mortels ; mais , par leurs vertus , ils obtien-  
« nent des hymnes comme les dieux. On les honore d'une  
« sépulture publique ; on ouvre en leur gloire une lice , où  
« combattent la force , le génie , la richesse , afin de mon-  
« trer qu'il est juste que ceux qui ont terminé leurs jours  
« dans la guerre reçoivent les mêmes honneurs que les  
« immortels. Pour moi , j'admire et j'envie leur mort ; et  
« je crois que la naissance n'est un bien que pour ceux qui ,  
« du milieu de ce corps périssable , ont laissé , par leurs  
« vertus , un souvenir éternel d'eux-mêmes. Cependant  
« il faut nous conformer aux coutumes antiques , et , sui-  
« vant l'usage de nos pères , verser des larmes sur ces  
« tombeaux. »

Ce ton simple et élevé , ces accents d'une douleur patriotique , suffisent pour nous donner une idée du caractère habituel qui régnait dans ces discours. Il est assez curieux maintenant de voir comment un homme de génie , sans monter à la tribune publique , et sans être animé par l'intérêt d'un sujet présent et d'une solennité réelle , sut , dans l'antiquité même , surpasser cette éloquence. On sait le cadre singulier dans lequel Platon a placé un éloge semblable : Socrate récite au jeune Ménexène une improvisation d'Aspasie. On avait parlé devant cette femme célèbre du choix à faire d'un orateur pour la prochaine solennité des funérailles publiques. Platon suppose qu'aus-  
sitôt , et comme pour essayer ce sujet d'éloquence , Aspasie avait prononcé , devant quelques auditeurs , une harangue qui méritait d'être retenue par Socrate. J'imagine que par ce détour Platon voulait tout à la fois exercer librement sa belle imagination , et railler le talent apprêté

des orateurs en titre, en les accablant sous un jeu d'esprit de la belle Milésienne.

Quoi qu'il en soit, malgré la forme peu sérieuse dont il a fait usage, il n'a pas négligé les sources de hautes vérités que lui ouvrait la philosophie. L'éloge d'Athènes, qui semblait un épisode obligé de ces sortes de discours, remplit une partie de la harangue récitée par Socrate; mais la fin est animée par cette vue de l'avenir, et ce noble spiritualisme que l'on cherche dans un tel sujet. L'orateur, retraçant les derniers moments des guerriers qui ont péri sur le champ de bataille, rapporte leurs paroles comme recueillies de leurs bouches mourantes, et les adresse, en leur nom, à leurs familles désolées :

« Enfants, ce jour vous montre que vous êtes sortis de  
 « généreux parents. Il nous était permis de vivre sans  
 « gloire; nous avons choisi la mort, plutôt que de livrer  
 « au mépris nous et nos descendants, plutôt que de faire  
 « remonter l'infamie sur nos pères et nos aïeux. Nous  
 « avons pensé qu'avoir déshonoré les siens, ce n'est pas  
 « vivre; et que l'homme coupable d'une telle faute ne  
 « peut espérer faveur, ni des hommes, ni des dieux, ni  
 « sur la terre, ni dans un autre monde, quand il a quitté  
 « la vie. Animés par le souvenir de nos discours, vous  
 « ferez avec vertu tout ce que vous aurez à faire, sachant  
 « bien que, sans la vertu, tous les avantages et tous les  
 « talents n'apportent que honte et faiblesse. La richesse  
 « n'ajoute pas d'éclat à celui qui la possède sans courage;  
 « il est riche pour être la proie d'un autre. Ni la beauté  
 « ni la force n'ont bonne grâce, placées dans un lâche et  
 « dans un pervers; elles lui siéent mal, en rendant sa  
 « bassesse plus visible. Toute science séparée de la justice  
 « et des autres vertus n'est qu'une industrie malfaisante,

« et non pas une sagesse. Ainsi, pour premier, pour der-  
 « nier effort, toujours mettez votre ardeur à vous élever  
 « par la gloire au-dessus de nous, et de ceux qui nous ont  
 « précédés. Sachez que pour nous, si nous vous surpassions  
 « en vertu, cette victoire aurait de la honte; que si nous  
 « sommes vaincus par vous, cette défaite est un bonheur.  
 « Eh bien! nous serons vaincus; vous seriez supérieurs a  
 « nous, si vous voulez ne point abuser de la gloire de vos  
 « aïeux, et ne point la dissiper comme un héritage; con-  
 « vaincus que, dans un homme qui se croit quelque chose,  
 « il n'est rien de plus honteux que de se faire honorer,  
 « non pour lui-même, mais pour la renommée de ses  
 « aïeux. La gloire des ancêtres est pour leurs descendants  
 « un riche et majestueux trésor : consumer soi-même ce  
 « dépôt de fortune et de renommée, ne point le transmet-  
 « tre à d'autres héritiers, faute d'une possession et d'une  
 « gloire personnelle, c'est un déshonneur indigne d'un  
 « homme. Remplissez ces devoirs, et, fils chéris, vous  
 « viendrez vers nous quand la destinée vous amènera. Si  
 « vous êtes au contraire oisifs et lâches, vous ne serez  
 « point reçus avec faveur. Voilà le langage qui s'adresse  
 « à nos fils.

« Il faut maintenant consoler nos pères et nos mères,  
 « pour leur apprendre à supporter plus aisément leur mal-  
 « heur, au lieu de nous affliger avec eux : car ils ne man-  
 « quent pas de douleur; notre perte leur en donne assez.  
 « Il faut guérir et calmer cette blessure, en leur rappelant  
 « que les dieux propices leur ont accordé le plus cher de  
 « leurs vœux. Car ils n'ont pas demandé que leurs enfants  
 « fussent immortels<sup>1</sup>, mais vertueux et illustres; et ils  
 « ont obtenu ce bien, le plus grand de tous. Il n'est pas

<sup>1</sup> *Non quisquam parens liberis, ut æterni forent, optavit magis quam uti boni honestique vitam exigerent.* SALLUST.

« facile, pour l'homme mortel, que, dans la vie, toute  
 « chose arrive suivant ses vœux. En souffrant ce malheur  
 « avec fermeté, ils se montrent les pères d'enfants géné-  
 « reux auxquels ils ressemblent.

« Nous supplions nos pères et nos mères de partager de  
 « tels sentiments pour le reste de leur vie, et de croire que  
 « ce n'est point par le désespoir et les larmes qu'ils satisfè-  
 « ront nos mânes. S'il reste à ceux qui ne sont plus un  
 « sentiment de ce que font les vivants, ils nous afflige-  
 « ront en se rendant malheureux, et en souffrant de notre  
 « perte. La modération de leur douleur serait au contraire  
 « une joie pour nous. Ainsi notre destinée aura la plus  
 « heureuse issue que peuvent espérer les hommes. Il faut  
 « la célébrer, plutôt que la pleurer. Pour eux, s'ils pren-  
 « nent soin de nos femmes et de nos enfants, s'ils mettent  
 « là toute leur pensée, ils oublieront leur malheur, et vi-  
 « vront plus heureusement que nous. Voilà ce qu'il faut  
 « rapporter à nos parents, au nom de leurs fils. Nous re-  
 « commandons à la république d'avoir soin de nos enfants  
 « et de nos pères; d'élever les uns pour la vertu, de nour-  
 « rir honorablement la vieillesse des autres. »

A cette fiction oratoire de Platon, il serait curieux d'op-  
 poser l'éloquence de Démosthène, appliquée dans une oc-  
 casion réelle à un sujet semblable. Démosthène nous ap-  
 prend lui-même qu'il fut choisi par le peuple d'Athènes  
 pour célébrer la mémoire des guerriers morts à Chéronée;  
 et il tire une noble apologie de cette circonstance, que  
 son rival Eschine lui avait éloquemment reprochée. Mais  
 l'éloge funèbre qui nous reste sous le nom de Démosthène  
 ne paraissait point authentique à Denys d'Halicar-  
 nasse et à Libanius. Le discours que ce grand orateur  
 avait certainement prononcé était-il assez indigne de son  
 génie pour qu'on eût négligé de le conserver? Un autre

discours fut-il substitué dans la suite par quelque sophiste ? Quoi qu'il en soit, il semble que l'éloquence mâle et vigoureuse de Démosthène, si bien assortie aux luttes violentes de la tribune et du barreau, n'avait pas dû se plier heureusement aux formes du panégyrique. Démosthène, on le sait, en dépit des parallèles, ne ressemble pas à notre Bossuet : l'enthousiasme de l'un se prend au ciel, et se nourrit d'images et de poésie ; l'autre ne quitte pas la terre, et fait sortir toute son éloquence des intérêts et des passions humaines ; l'un est inspiré par Homère, l'autre formé par Thucydide ; l'un est un prophète, l'autre un citoyen. Bossuet, simple aussi (un grand homme peut-il ne pas l'être ?), prodigue cependant les pompes du langage et de l'harmonie. Son imagination émue s'enchant elle-même de la sublime magnificence de ses paroles. Démosthène, plus simple, a besoin, avant tout, d'avoir quelque chose à réfuter, quelqu'un à combattre ou à convaincre. Son génie plus sérieux ne s'anime que par le raisonnement et la passion. Ce n'est donc pas chez lui que l'on pouvait attendre des modèles du genre d'éloquence que Bossuet a porté dans l'oraison funèbre, et qu'il doit tout ensemble à son culte et à son génie. Au reste, cet éloge des guerriers morts à Chéronée, soit qu'on le donne ou qu'on l'ôte à Démosthène, dont il porte le nom, renferme encore des traits remarquables. Il me paraît difficile que ce soit l'ouvrage d'un rhéteur. On y sent cette élévation des beaux temps de la Grèce. Je croirais même reconnaître Démosthène dans le passage où l'orateur, en célébrant le courage des guerriers, fait ressortir l'utilité véritable de leur sacrifice, en dépit des revers qui le suivirent : « Il faut, dit-il, quand le combat s'engage, que les uns « soient vaincus, les autres vainqueurs. Mais je n'hésite pas à dire que, des deux côtés, ceux qui meurent au

« champ de bataille ne sont pas compris dans la défaite,  
 « et ont tous également la victoire. Pour ceux qui survi-  
 « vent, l'honneur du combat se décide comme le veulent  
 « les dieux : mais ce qu'il importait de faire pour l'obte-  
 « nir, tout homme mort à son rang l'a fait; et si les en-  
 « nemis n'ont pas envahi notre territoire, la cause en fut  
 « dans la vertu de ces guerriers. Après les avoir éprouvés  
 « corps à corps, l'ennemi ne voulut point entreprendre une  
 « lutte nouvelle contre les concitoyens de ces mêmes hom-  
 « mes, sentant bien qu'il allait trouver des courages sem-  
 « blables, et qu'il n'était pas sûr de rencontrer la même  
 « fortune! »

Les dernières paroles de ce discours ne sont pas d'un ton moins fier et moins élevé; elles s'adressent aux parents des morts, suivant la forme un peu monotone de ces éloges funèbres. « Il est douloureux pour un père, pour une mère, de se voir enlever leurs enfants, et de perdre les nourriciers de leur vieillesse; mais il est beau de voir ces mêmes fils obtenant de la patrie d'immortels hommages, un glorieux souvenir, et honorés par des sacrifices et des fêtes, comme les dieux. Il est cruel pour des fils de perdre l'appui de leur père; mais il est beau pour eux d'hériter de la gloire paternelle. Dans ce partage, ce qui est affligeant vient de la divinité, à laquelle nous devons céder par la loi de notre nature : mais ce qui est honorable et beau vient du choix des hommes, qui ont voulu noblement mourir. En rappelant ces pensées, je n'ai point cherché à parler beaucoup, mais à dire des choses vraies. Pour vous, après avoir pleuré, et rempli le devoir de la justice et de la loi, retirez-vous. »

Pour ne point laisser incomplète cette revue de l'éloquence grecque dans un genre où ses formes furent trop peu variées, nous ne pouvons oublier un discours d'



l'orateur Hypéride, ce célèbre avocat de Phryné, qui montra, dans sa vie politique, le même courage que Démosthène, et mourut comme lui. Quinze ans après la défaite de Chéronée, les Athéniens, animés par le zèle de leurs orateurs, ayant essayé de délivrer la Grèce, tombée du joug d'Alexandre dans les mains d'Antipater, le général et beaucoup de citoyens d'Athènes furent tués dès le commencement de cette guerre. Hypéride prononça leur éloge dans la cérémonie accoutumée des funérailles publiques. On conçoit combien ce dernier effort de la Grèce pour revivre à la liberté, cette dernière libation du sang athénien pour la patrie commune, devaient inspirer le généreux orateur. Mais que nous reste-t-il de ces sentiments et de cette éloquence? un fragment recueilli au hasard par un scoliaste du moyen âge. Il semble une répétition des idées que nous avons déjà traduites; mais il est peu connu, et porte cette empreinte d'antique simplicité, que l'on ne saurait trop étudier.

« Il est difficile, disait en terminant l'orateur, de con-  
« soler ceux qui sont frappés de telles afflictions. La dou-  
« leur ne s'apaise ni par la raison, ni par la loi. Le naturel  
« de chacun, et son degré d'attachement pour celui qui  
« n'est plus, voilà les bornes de la tristesse. Toutefois il  
« faut prendre courage, modérer son deuil autant qu'on  
« le peut, et penser non-seulement à la mort de ceux que  
« l'on a perdus, mais à la vertu dont ils nous ont transmis  
« l'exemple; leur sort est moins digne de regrets que leurs  
« actions ne sont dignes de louanges. S'ils n'ont pas joui  
« d'une vieillesse toujours soumise à la mort, ils ont ac-  
« quis une gloire sans mélange et un inaltérable bonheur.  
« Parmi ces guerriers, les uns sont morts sans postérité :  
« leur gloire répandue dans la Grèce sera pour eux comme  
« une immortelle famille; les autres ont laissé des en-

« fants : la bienveillance de la patrie servira de tutrice  
« et de gardienne à ces orphelins. Du reste, si la mort  
« est un néant comme celui qui a précédé la naissance,  
« ils sont tous désormais affranchis des maladies, de la  
« douleur, et des autres misères qui assiègent la vie hu-  
« maine. Si, au contraire, et comme nous le croyons,  
« après la mort le sentiment subsiste, ainsi que la justice  
« divine, sans doute ceux qui ont travaillé pour la gloire  
« des dieux obtiendront de la divinité le plus heureux  
« partage. »

Cette coutume de célébrer par un hommage public les guerriers morts dans chaque bataille ne fut point connue des beaux siècles de Rome. Cicéron essaya d'en donner l'exemple à une époque où les soldats, détachés de la patrie, n'étaient plus que des instruments passagers d'oppression, que se disputaient quelques chefs ambitieux. Dans la dernière de ses Philippiques, il fait une espèce d'éloge funèbre des guerriers de la légion de Mars qui avaient péri dans un combat contre Antoine. On voit qu'il essayait d'encourager par l'admiration et la louange un patriotisme devenu trop rare, et qui bientôt allait disparaître sous le triumvirat. Mais un tel discours, prononcé dans le sénat, n'avait rien du caractère de ces fêtes funèbres qui devaient être si puissantes sur l'imagination des Grecs.

Rome, anciennement aristocratique, avait de tout temps réservé la solennité de l'éloge funèbre pour les grands, pour les hommes fameux, et même pour les femmes d'une illustre naissance. Ces éloges se prononçaient sur la place publique, du haut de la tribune aux harangues. Cicéron parle avec peu d'estime de ces premiers monuments, dont rien ne s'est conservé jusqu'à nous. César, étant questeur, prononça devant le peuple romain

les éloges funèbres de sa tante Julia, et de sa femme Cornélie. Dans le premier de ces discours, il avait rappelé l'illustration de sa famille par des expressions remarquables, que Suétone nous a transmises. « Julia ma tante, « disait-il, descend des rois par sa mère; du côté pater-  
« nel, sa naissance remonte jusqu'aux dieux. Les Mareius,  
« auxquels appartenait sa mère, tirent leur origine et leur  
« surnom du roi Ancus; et les Jules, dont notre famille  
« fait partie, descendent de Vénus. Il y a donc dans  
« notre sang et la sainteté des rois, qui sont le premier  
« pouvoir parmi les hommes, et la majesté religieuse des  
« dieux, qui commandent aux rois. »

Un tel langage semble indiquer assez que ces éloges, surtout lorsqu'ils s'adressaient à de grands noms plutôt qu'à des vertus et à des services, étaient devenus dans Rome une sorte d'étiquette pompeuse, assez voisine du caractère que l'oraison funèbre a pris quelquefois dans nos temps modernes. Mais ces éloges pouvaient avoir une bien autre importance, lorsqu'il s'agissait d'honorer la mémoire d'un citoyen dont les actions répondaient à quelque sentiment populaire. César, généreux dictateur, aussi sûr et aussi fier peut-être de son éloquence que de son pouvoir, réfuta, par des écrits, les éloges funèbres que Cicéron et Brutus avaient consacrés à la gloire de Caton. Mais sans doute il n'aurait pas permis aux deux orateurs de prononcer ces éloges à la tribune, devant le peuple romain. Suivant les occasions, en effet, cette éloquence du panégyrique, séparée de tout sentiment religieux et toute pleine de passions, pouvait devenir une arme puissante et terrible. En prononçant l'éloge funèbre de César, Antoine recommença l'esclavage de Rome.

Ces grands effets de l'éloquence cessèrent avec la liberté, dont ils avaient préparé la ruine. L'usage des

éloges funèbres, toujours conservé dans Rome, ne fut plus qu'une vaine pompe, soumise aux précautions du pouvoir absolu. Le droit de prononcer de tels discours était réservé à certains magistrats. L'empereur lui-même faisait ordinairement l'éloge public de son prédécesseur. Ainsi, Néron fut le panégyriste de Claude. Cependant les empereurs trouvèrent plus sûr de se faire louer de leur vivant. On sait quelle profusion de panégyriques marqua la décadence de la littérature grecque et romaine, et comment la philosophie vint quelquefois ennoblir un genre d'éloquence avili par la bassesse et la servilité. Thomas, dans un ouvrage riche d'érudition et d'élégance littéraire, a fait connaître le caractère de ces écrits, et les mœurs, le génie de cette époque. Mais on regrette que, dans ses curieuses recherches, il ait oublié les noms de Grégoire de Nazianze, de saint Ambroise, et des autres orateurs du christianisme naissant, qui presque tous ont prononcé des éloges funèbres, souvent imités par Bossuet, et non moins dignes d'être analysés que les harangues de Libanius et de Thémiste.

Le caractère religieux imprimé à ces panégyriques paraît une des causes de leur supériorité : et je ne m'adresse pas ici seulement à la piété, mais au bon goût. L'éloge d'un homme qui n'est plus a besoin d'être soutenu par les espérances d'une autre vie. Tout finit-il à la mort? N'avez-vous rien à nous apprendre et à nous promettre sur les destinées futures de celui que vous pleurez? A quoi bon tant de vertus, pour arriver au néant? Ah! disait l'orateur romain, si l'âme n'apercevait rien dans l'avenir, si elle bornait à la courte durée de la vie toute l'étendue de ses pensées, elle ne voudrait jamais se fatiguer de tant de soins. Cicéron ne parlait que de l'avenir de son nom, que de cette immortalité qui reste sur la terre. Combien

l'immortalité de l'âme ne doit-elle pas offrir aux vertus de l'homme un plus sublime encouragement, un terme plus glorieux? Voulez-vous donc que les éloges funèbres ne servent pas seulement à honorer les morts, et qu'ils puissent offrir une instruction salutaire à tous les hommes; parlez au nom de la religion. Alors votre sujet prend un intérêt universel : l'orateur devient un moraliste sacré, qui dans une seule mort fait voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Un écrivain de nos jours <sup>1</sup>; qui honorait de grandes places par de grands talents, a fait sentir, avec beaucoup de force et de goût, cette prééminence nécessaire de l'oraison funèbre chrétienne sur les panégyriques et les éloges ordinaires. Nous citerons ses paroles d'autant plus volontiers, que c'est pour nous la plus facile et la plus digne manière de lui rendre hommage.

« Quand Fléchier, quand Bossuet montaient dans la  
« chaire pour louer Turenne ou Condé, la patrie en deuil  
« déplorait la perte récente de ces deux héros; les éloges  
« de tout un peuple répondaient à ceux de l'orateur. Et  
« par combien de spectacles l'orateur lui-même était en-  
« flammé! Ses premiers regards tombaient sur les restes  
« d'un grand homme, dont la mémoire lui était confiée par  
« la reconnaissance publique. Les parents, les amis de  
« l'illustre mort, ses plus fidèles serviteurs, tous ceux qui  
« avaient recueilli ses dernières paroles, étaient présents à  
« ses funérailles. Non loin, de vieux soldats, compagnons  
« de ses victoires, pleuraient, appuyés sur les mêmes ar-  
« mes qui triomphèrent de l'Europe. Au bruit de la céré-  
« monie funèbre, le monde avait suspendu ses spectacles  
« et ses jeux; les hommes du siècle étaient accourus sous  
« ces voûtes religieuses; le riche et le pauvre, le sujet et

<sup>1</sup> M. de Fontanes.

« le prince , instruits ensemble à cette école de la mort  
« qui égale toutes les conditions, offraient les mêmes vœux ,  
« s'humiliaient dans la même poussière ; et , partageant  
« les mêmes craintes et les mêmes espérances , pressaient  
« de leurs genoux les pavés de ce temple , couvert d'anti-  
« ques épitaphes, et des promesses d'une vie nouvelle. Les  
« arts avaient orné de toute leur pompe le mausolée qui  
« renfermait les augustes dépouilles. Au-dessus, on croyait  
« voir planer encore l'âme du héros, attentive aux homma-  
« ges de la France. De cette scène imposante, Bossuet,  
« chargé de gloire et d'années, élevait ses accents pathé-  
« tiques, et tous les cœurs étaient ébranlés. A peine avait-  
« il fait entendre sa voix, que ce temple, environné de  
« crêpes, semblait devenir plus sombre. Cette voix sublime  
« redoublait la majesté du sanctuaire et les terreurs du  
« tombeau. Tantôt l'homme inspiré contemplait, avec un  
« sombre abattement, le cercueil où tant de gloire était  
« renfermée ; tantôt il se tournait avec confiance vers l'au-  
« tel de celui qui promet l'immortalité. Toutes les tristes-  
« ses de la terre et toutes les joies du ciel se peignaient  
« tour à tour sur son front, dans ses regards, dans sa voix,  
« dans ses gestes, et dans tous ses mouvements. En arra-  
« chant des larmes au spectateur, il pleurait lui-même ;  
« et, sans cesse ému de sentiments contraires, s'enfon-  
« çant dans les profondeurs de la mort et dans celles de  
« l'éternité, mêlant les consolations à l'épouvante, il pro-  
« clamait à la fois le néant et la grandeur de l'homme,  
« entre un tombeau prêt à l'engloutir, et le sein d'un  
« Dieu prêt à le recevoir. »

Tel est, en effet, le spectacle imposant que présente l'oraison funèbre chez les chrétiens ; telles sont les puissantes inspirations que l'orateur trouve dans la religion de ses auditeurs, et dans la sienne. Toutes les fois que ces

ressorts de pathétique ont été maniés par un homme supérieur, l'éloquence, soutenue d'un semblable secours, a dû produire de grands effets. On doit cependant avouer que tous les sujets ne prêtent pas une égale force au développement de ces idées religieuses. La puissance de la mort et l'horreur du tombeau, si frappantes quand il s'agit de la mort et du tombeau d'un roi, semblent s'affaiblir dans les rangs inférieurs, et les coups qui tombent sur de moindres victimes paraissent moins effrayants. L'orateur qui ne déplore pas la perte d'un roi ou d'un capitaine n'a plus le pouvoir d'effrayer l'imagination par ces contrastes de grandeur et de faiblesse, de gloire et de néant. Mais il reste d'autres sources de pathétique. La foi chrétienne, qui dans l'éloge des grands de la terre aurait rendu l'orateur sublime, lui donne une onction douce et tendre pour animer l'éloge funèbre du plus humble chrétien, et rendre intéressante la vertu la plus simple et la plus ignorée. Une partie des oraisons funèbres prononcées par les Pères de l'Église est consacrée à des noms inconnus. Cette circonstance a contribué, sans doute, à leur donner moins de lecteurs. La postérité, qui n'est curieuse que de noms célèbres, cherche dans le panégyrique d'un prince quelques traits de sa vie, et se plaît à découvrir quelques vérités historiques sous un amas de louanges oratoires. Il est naturel, d'ailleurs, que ceux qui ont longtemps occupé la scène du monde conservent une place dans le souvenir des hommes; et c'est avec justice que l'oraison funèbre n'a été, en général, attribuée qu'à la grandeur et à la puissance, puisque c'est ainsi seulement qu'elle présente un intérêt durable. Mais cette remarque ne suffit pas pour blâmer le choix que les orateurs du christianisme ont fait souvent de héros ignorés, et qui devaient l'être. Dans les premiers jours de la religion, les

hommes qui , par la sainteté de leurs mœurs , autorisaient leur croyance , étaient des modèles utiles et puissants , dont la vertu méritait le grand jour , et qu'il importait de montrer au peuple. Plus leur vie était obscure , plus leur mort devait être célébrée ; et cette obscurité même , qui semble éloigner de la tombe d'un homme inconnu la publicité de l'éloge funèbre , la rendait ici plus nécessaire et plus légitime.

Le premier éloge que nous présentent les œuvres de saint Grégoire est consacré à la mémoire de son frère Césarius , qui , distingué dans les sciences , devint médecin des empereurs , vécut longtemps à la cour , et fut honoré de plusieurs emplois considérables. Le titre annonce que son père et sa mère vivaient encore ; et le discours ramène souvent les louanges des deux époux chrétiens. L'orateur s'attache d'abord à donner une haute idée des talents de son frère ; il le représente perfectionnant les dons de la nature par une éducation forte et savante , se rendant illustre dès sa jeunesse , et bientôt conduit par sa réputation à la cour des empereurs. Julien , par politique et par superstition , rétablissait alors le culte des dieux , et leur cherchait des sectateurs avec tout le zèle et toute l'intolérance du fanatisme. Exposé aux regards du prince , réduit à lutter sans cesse contre l'autorité , et même contre l'amitié , puissance à laquelle on résiste si peu quand les rois veulent en faire usage , Césarius osa donner un exemple mal suivi des courtisans. Il fut inflexible , et professa le christianisme dans le palais de Julien. Le tableau de sa résistance est tracé avec énergie.

« Cet odieux monarque <sup>1</sup> , dit l'orateur , était déchaîné  
 « contre nous ; et , s'étant d'abord perdu lui-même par sa  
 « renonciation à Jésus-Christ , il commençait aussi à tour-

<sup>1</sup> S. GREG. NAZIAN., Op. gr.-lat., t. 1.



« menter les autres, non pas avec audace, comme ont fait  
 « les premiers adversaires de la foi, en s'inscrivant inso-  
 « lemment au nombre des impies, mais en cachant la per-  
 « sécution sous le voile de l'humanité. Voici quel était son  
 « premier artifice : pour nous enlever la gloire du martyr  
 « (car il nous enviait même cet honneur), tous ceux qui  
 « souffraient comme chrétiens étaient exécutés sous le  
 « nom de malfaiteurs. Par un autre artifice, il affectait  
 « d'employer toujours la persuasion au lieu de la violence,  
 « présentant ainsi plus de déshonneur que de péril à ceux  
 « qui passaient du côté de l'impiété. Après avoir attiré les  
 « uns par l'appât des richesses, d'autres par ses promes-  
 « ses, tous par la séduction de ses discours et l'autorité  
 « de son exemple, il attaque enfin Césarius. L'insensé,  
 « s'il a espéré de trouver une proie facile dans Césarius,  
 « dans mon frère, dans le fils de tels parents ! »

L'orateur représente cette lutte de la vertu contre le pouvoir, armé de tous les prestiges de l'éloquence. « N'a-  
 « vez-vous pas crain, s'écrie-t-il, que Césarius ne fit  
 « quelque chose indigne de son courage ? Rassurez-vous,  
 « la victoire est avec Jésus-Christ, qui a vaincu le monde. »  
 L'empereur ne s'irrita pas de cette généreuse fermeté. Lassé  
 de combattre, il s'écria, désignant les deux frères par une  
 allusion honorable et menaçante : « Heureux père ! in-  
 « fortunés enfants ! » « Car il voulut, ajoute saint Grégoire,  
 « m'associer aussi à cette glorieuse insulte. »

Peut-être saint Grégoire est-il plus frappé de l'intrépi-  
 dité de son frère que de la noble patience de Julien. L'em-  
 pereur, qui souffrait à sa cour un ennemi public de sa re-  
 ligion, et ne le combattait que par le raisonnement et l'é-  
 loquence, avait dans l'âme quelque générosité. Sans  
 doute il la devait à la culture des lettres, qu'il aima tou-  
 jours avec passion, et qu'il respectait dans Césarius.

Le ton de cette éloquence est d'ailleurs noble et fier : on y reconnaît l'accent d'une âme élevée. Cependant la finesse des tours et des pensées forme le caractère habituel de l'orateur. Cette élégance ingénieuse se mêle aux idées les plus touchantes. « Une consolation, dit-il, que l'on « présente en pleurant soi-même est bien puissante sur ceux « qui pleurent; et l'on est plus capable d'apaiser la douleur des affligés, quand on souffre comme eux. » Mais il s'élève, il triomphe dans ces idées toujours si effrayantes de la faiblesse de l'homme et de la brièveté de la vie. On croit presque entendre Bossuet. « De combien Césarius « nous a-t-il devancé? Combien aurons-nous de temps encore pour pleurer sa perte? Ne marchons-nous pas vers la même demeure? N'allons-nous pas entrer tout à l'heure sous la même pierre? Ne serons-nous pas bientôt une même cendre? Que gagnerons-nous à ce surcroît de peu de jours? Quelques maux de plus à voir, à souffrir, et peut-être à faire, pour payer ensuite à la nature la dette commune et inévitable, suivre ceux-ci, précéder ceux-là, pleurer les uns, être pleuré par les autres, et recevoir de nos successeurs le tribut de larmes que nous avons apporté à nos devanciers. Telle est la vie de nous autres mortels; tel est le jeu de la scène du monde. Nous sortons du néant pour vivre; vivants, nous sommes détruits. Que sommes-nous? un songe inconstant, un fantôme qu'on ne peut saisir, le vol de l'oiseau qui passe, le vaisseau qui fuit sur la mer et ne laisse point de trace, la poussière, une vapeur, la rosée du matin, la fleur aujourd'hui naissante, aujourd'hui desséchée. »

Cette peinture énergique de notre misère amène le tableau de notre grandeur, par une de ces oppositions singulièrement oratoires, dont Bossuet a fait un si fréquent et si admirable usage. L'homme abattu dans sa faiblesse

et dans sa mortalité se relève par les espérances et les promesses de la religion. C'est le morceau le plus éloquent du discours. L'orateur, par un mouvement très-heureux, se rendant personnelle l'application d'une vérité de la foi, se transporte au jour de la résurrection et de la justice céleste, pour contempler son frère. « Alors, dit-il, je verrai  
« Césarius, non plus exilé, non plus enseveli, non plus  
« objet de larmes et de pitié, mais triomphant, glorieux  
« et couronné, tel que souvent, ô le plus tendre et le plus  
« chéri de tous les frères, tu m'as apparu en songe, soit  
« par une illusion de mes désirs, soit dans la réalité  
« même. Mais aujourd'hui laissant les regrets, je m'exa-  
« minerai moi-même ; je chercherai si je ne porte pas en  
« moi, sans le savoir, quelque grand sujet de douleur. Fils  
« des hommes (car il est temps de vous adresser la pa-  
« role), jusques à quand aurez-vous des cœurs insensibles.  
« et des esprits grossiers, etc., etc. ? Ne saurons-nous ja-  
« mais connaître et dédaigner les objets qui frappent les  
« yeux, et ne regarder que les grandeurs visibles à l'in-  
« telligence ? Et s'il faut nous affliger, ne nous plaindrons-  
« nous pas plutôt que notre exil se prolonge ici-bas, que  
« nous sommes retenus trop longtemps dans ces tombeaux  
« vivants que nous portons avec nous ? Pour moi, voilà ma  
« douleur, voilà le soin qui me tourmente jour et nuit, et  
« ne me laisse point respirer en paix. »

Saint Grégoire, qui semblait réservé au triste ministère d'honorer par son éloquence les funérailles de tous ceux qu'il aimait, prononça, quelque temps après, l'éloge de sa sœur Gorgonia. Dans l'exorde, il s'excuse d'avoir à louer des vertus qui le touchent de si près. Cette apologie est pleine d'élégance et de noblesse.

« Si nous croyons que l'on est coupable de dépouiller  
« ses proches, de leur faire outrage, de les accuser, de

« leur nuire, enfin ; si même l'injustice envers des pa-  
 « rents est la plus criminelle de toutes, ne serait-il pas  
 « bizarre et déplacé de leur enlever les honneurs de  
 « l'éloge, hommage particulier que l'on doit à la vertu,  
 « et par lequel nous pouvons consacrer à jamais leur mé-  
 « moire ? Croirons-nous avoir été justes en cela ? Ferons-  
 « nous plus de compte des méchants qui nous accuseraient  
 « de complaisance, que des bons qui nous redemandent  
 « la vérité ; et, tandis que nous ne refusons pas de louer  
 « des étrangers dont la vertu nous est moins connue et  
 « moins attestée, le scrupule de l'amitié et la crainte des  
 « envieux nous empêchera-t-elle de louer ceux que nous  
 « connaissons, surtout quand ils ont quitté la vie, et qu'il  
 « est trop tard pour les flatter, maintenant qu'ils sont en-  
 « levés aux panégyristes et aux censeurs, comme à tout  
 « le reste ? »

L'éloge d'une femme pieuse, dont la vie n'offre qu'une seule pensée, le zèle de la foi ; qu'un seul événement, une mort douce et chrétienne, semblait peu favorable à l'éloquence. Mais tel est l'intérêt attaché à la vertu : on ne peut lire sans attendrissement le récit des saintes austérités de cette femme obscure et ignorée ; et les plus simples détails paraissent ennoblis par la religion. Peut-être l'ingénieuse élégance de l'orateur ne s'accorde-t-elle pas assez avec la simplicité d'un semblable sujet. Quoiqu'il ait promis, en commençant, de négliger les grâces du langage, il conserve le style travaillé, les tours polis, les antithèses brillantes d'un imitateur d'Isocrate. Mais ces recherches mêmes ne sont pas sans agrément, et plaisent encore, quand un goût sévère peut les blâmer. D'ailleurs, l'orateur sait quelquefois être simple et naturel ; et jamais il ne se montre plus éloquent.

« Ame vertueuse, qui soutenez seule un corps presque

« entièrement privé de nourriture, ou plutôt restes mor-  
« tels anéantis avant la mort, pour que l'âme possède sa  
« liberté, et ne trouve point d'obstacle dans les sens ;  
« nuits consacrées aux veilles et aux prières ; (ô David,  
« que tes chants paraissent courts aux âmes pieuses !)  
« membres délicats couchés sur une terre froide, et tour-  
« mentés par des souffrances au delà des forces de la na-  
« ture ; gémissements qui pénètrent les cieux et montez  
« jusqu'au Seigneur, comment puis-je tout raconter et tout  
« décrire? »

C'est avec la même simplicité qu'il retrace les derniers moments de cette femme vertueuse. « Autour d'elle des  
« larmes muettes, une douleur inconsolable, mais silen-  
« cieuse : car on se faisait scrupule d'honorer par des gé-  
« missements le départ si paisible de cette chrétienne ; sa  
« mort semblait une solennité sainte. »

La troisième oraison funèbre de saint Grégoire est consacrée à l'éloge de son père, qui fut avant lui évêque de Nazianze. L'orateur, dans son début, apostrophe saint Basile, présent à la cérémonie religieuse.

« Homme de Dieu, lui dit-il, d'où venez-vous ? que  
« voulez-vous faire ? quel bien nous apportez-vous ? Ve-  
« nez-vous pour nous visiter, pour chercher le pasteur,  
« ou pour examiner le troupeau ? Si vous venez pour nous,  
« hélas ! vous nous trouvez à peine vivants, et déjà frap-  
« pés de la mort dans la plus chère partie de nous-  
« mêmes. »

Le père de saint Grégoire était né dans la fausse religion ; mais il avait toujours pratiqué la vertu. Cette différence est appréciée avec une modération que le préjugé ne s'attendrait pas à trouver dans un Père de l'Eglise.

« Comme il en est beaucoup au milieu de nous qui ne  
« sont pas avec nous, parce que leur vie les retranche de

« notre communion; ainsi il en est beaucoup au dehors  
 « qui nous appartiennent, parce qu'ils ont prévenu la foi  
 « par les mœurs. Le nom de chrétien leur manque; mais  
 « ils ont les œuvres. »

La conversion de cet homme vertueux, son élévation à l'épiscopat peu de temps après son baptême, son inviolable attachement à l'unité de la foi, au milieu du combat de toutes les hérésies; l'abondance de ses aumônes, qu'il répandait sans distinction, aimant mieux étendre ses bienfaits jusque sur le vice, que de s'exposer, par une charité soupçonneuse, à frustrer la vertu; la simplicité de ses mœurs, son éloignement pour toutes ces austérités hypocrites qui ne trompent pas longtemps, parce que rien de factice n'est durable; sa douceur, et, quand il s'irritait, la promptitude de son retour, qui ne laissait pas le temps d'être affligé de sa colère; tous ces traits d'une vie sainte et d'un caractère apostolique forment un récit où le goût peut reprendre la longueur des détails, mais où l'on reconnaît l'accent d'un fils qui loue son père.

Ce discours est à la fois un éloge et une consolation. L'orateur s'adresse souvent à sa mère, dont il cherche à calmer la douleur par les conseils d'une philosophie forte et chrétienne. « La mort et la vie, lui dit-il, quoi-  
 « qu'elles paraissent deux choses bien opposées, commu-  
 « niquent entre elles, et se remplacent l'une l'autre. Je ne  
 « sais si cette séparation, qui nous délivre des maux  
 « présents et nous conduit à une vie céleste, devrait avoir  
 « le nom de mort. La seule mort véritable, c'est le péché;  
 « car il est la ruine de l'âme. » A ces conseils sévères succèdent des paroles plus douces : « Il vous manque,  
 « dit-il, quelqu'un pour avoir soin de votre vieillesse : ô  
 « ma mère, où donc est votre Isaac, que mon père vous

« a laissé, pour vous tenir lieu de tout? » On sent combien ces touchants retours de l'orateur sur soi-même, cette expression tendre et grave devaient exciter d'intérêt dans la société, ou plutôt dans la famille chrétienne qui l'écoutait : voilà l'éloquence.

Nous trouvons enfin un nom célèbre, qui n'a pas besoin d'être recommandé par le talent du panégyriste : c'est celui de saint Basile, grand orateur lui-même, écrivain mâle et sévère, digne, par la pureté de son goût, des beaux temps de l'ancienne Grèce. Saint Basile, que Grégoire de Nazianze invoquait tout à l'heure comme un consolateur, est ici le sujet du plus éloquent discours de son ami. L'amitié de ces deux grands hommes est connue, et fait une partie de leur gloire. Tous deux chrétiens dès la naissance, fortifiés dans la foi au milieu des écoles du paganisme; tous deux épris des charmes et nourris des leçons de l'éloquence profane; tous deux lumières et soutiens de l'Église, élevés dans le sacerdoce aux mêmes honneurs, réunis par cette communauté de croyance, d'opinions, d'intérêts et de dangers, qui forme le plus étroit lien; réunis encore par cette égalité de talents et de renommée, qui rend entre deux amis l'attachement plus sûr et plus durable, le souvenir de leur pieuse et savante alliance sera toujours conservé dans les fastes de la religion et des lettres.

Plusieurs orateurs avaient déjà déploré la perte de saint Basile, lorsque saint Grégoire entreprit l'éloge de son ami. Dans l'exorde, il s'excuse de ce retard. « Saisi du même effroi que les fidèles qui s'approchent des saints mystères, je craignais, dit-il, de toucher à l'éloge de cet homme sacré, avant d'avoir purifié ma voix et mon cœur. » Enfin, avec le secours de Dieu, il entreprend ce discours, quoique tous les panégyristes restent aussi

loin de saint Basile que le sont du soleil ceux qui le contemplant. L'orateur rappelle la noblesse des parents de saint Basile, parce qu'elle fait mieux éclater leur foi. Ce morceau est plein de feu et d'éloquence.

« Il y avait alors persécution, la plus affreuse de  
« toutes les persécutions, celle de Maximin, qui, s'élevant  
« après d'autres tyrans, les fit tous paraître des amis de  
« l'humanité; monstre enivré d'audace, impatient de  
« ceindre sa tête du diadème de l'impiété. Plusieurs de  
« nos athlètes l'ont vaincu, combattant les uns jusqu'à  
« la mort, d'autres jusqu'à l'instant qui précède la mort,  
« et conservés pour survivre à leur victoire et ne point  
« périr dans l'arène, modèles de la vertu, martyrs vi-  
« vants, muets exemples laissés à leurs frères. Au nombre  
« des chrétiens qui, après avoir parcouru toute la car-  
« rière de la piété, reçurent alors la glorieuse couronne,  
« il faut placer les aïeux paternels de saint Basile; car ils  
« étaient préparés et résolus de manière à supporter  
« aisément tous les maux au prix desquels Jésus-Christ  
« couronne les imitateurs de ses souffrances; mais il leur  
« fallait une occasion légitime. Telle est la loi du martyr,  
« de ne point aller volontairement au combat, par mé-  
« nagement pour les faibles, et par pitié pour les persé-  
« cuteurs; mais de ne point éviter le combat qui se pré-  
« sente : l'un est témérité, l'autre est lâcheté. Respectant  
« l'ordre du législateur, que font-ils donc, ou plutôt  
« quelle pensée leur inspire la divine Providence qui ré-  
« glait tous leurs conseils? Elle les a conduits dans une  
« des forêts qui couvrent les montagnes du Pont, etc.  
« Combien cette solitude, cet éloignement de tout com-  
« merce, cet abandon, devaient être cruels à des hommes  
« accoutumés à se voir honorés et suivis de gardes et d'es-  
« claves! »



L'orateur fait trop d'allusions mythologiques, et raconte trop d'anecdotes puériles. On ne doit pas s'étonner du premier défaut : l'imagination des orateurs chrétiens se reportait toujours sur les fables de la Grèce; et ils ne pouvaient renoncer eux-mêmes à ces profanes et rians souvenirs, qu'ils auraient voulu chasser du cœur des peuples. La longueur des détails est un autre défaut qu'il est aisé de concevoir et d'excuser dans un vieillard qui regrette le compagnon de sa jeunesse et l'ami de toute sa vie. On a souvent cité le morceau où l'orateur rappelle son séjour à Athènes avec saint Basile. Cette description paraît aujourd'hui trop étendue; mais elle commence d'une manière heureuse et touchante : « Basile est conduit  
« dans Athènes par son ardeur de savoir; dans Athènes,  
« ville chère à mon souvenir, bienfaisante pour tout le  
« monde, et plus encore pour moi; car c'est elle qui m'a  
« fait véritablement connaître cet homme, quoique déjà  
« il ne me fût pas inconnu : j'y cherchais la science; elle  
« m'a donné le bonheur. »

Saint Grégoire rappelle les études qu'il partageait avec son ami :

« Nous poursuivions avec une égale ardeur un grand ob-  
« jet de jalousie parmi les hommes, la science; mais l'envie  
« nous était inconnue. Nous disputions, non pas l'honneur  
« d'emporter la prééminence, mais celui d'y renoncer. Il  
« semblait que nous n'eussions qu'une seule âme, qui  
« donnait la vie à deux corps. Notre occupation commune  
« était la vertu, et le soin de vivre pour les espérances  
« éternelles, en nous séparant de cette terre avant de la  
« quitter. » Cette nécessité où se trouve l'orateur de parler  
de lui, en célébrant son ami, était un écueil; il s'excuse  
d'y tomber, avec une finesse trop ingénieuse, mais qui  
n'est pas sans grâce :

« Sans y penser, dit-il, je m'arrête sur mes propres  
 « louanges, que je ne voulus jamais entendre de la bouche  
 « des autres. Au reste, s'étonnera-t-on que je trouve en-  
 « core aujourd'hui quelque avantage dans une si précieuse  
 « amitié, et que celui qui vivant fit toute ma vertu serve  
 « a ma gloire après sa mort? »

On aimera surtout le trait qui termine ce morceau. Il montre que l'orateur sentait vivement le prix des deux choses les plus douces de la vie, l'amitié et les lettres.

« Le jour du départ approchait, le moment où les amis  
 « se parlent pour la dernière fois, se reconduisent, se rap-  
 « pellent, s'embrassent, et pleurent; car il n'est rien de  
 « plus cruel et de plus douloureux, pour des amis élevés  
 « ensemble dans Athènes, que de se quitter, et que de  
 « quitter Athènes. »

L'orateur, en parcourant la carrière épiscopale de saint Basile, est forcé de rappeler les luttes du pieux évêque contre Eusèbe, cet évêque courtisan qui, le premier, donna le triste exemple d'introduire la politique dans la religion, et de cacher sous l'esprit de l'Évangile un esprit d'ambition et d'intrigue. Saint Grégoire met dans ce récit plus que de l'impartialité; il jette un voile sur les fautes d'Eusèbe, et sacrifie la fidélité historique à la charité chrétienne. Toutes les vertus, tous les talents, tous les bienfaits de saint Basile, éloquemment retracés dans cet éloge, sont réunis dans une péroraison heureuse et touchante. L'orateur, par un mouvement dont s'est souvenu Bossuet, invoque la présence de tous ceux qui connurent le grand homme qui n'est plus, et environne sa tombe de tous les témoins de ses vertus.

« Réunissez-vous ici, vous tous, compagnons de Ba-  
 « sile, ministres des autels, serviteurs du temple, et les  
 « citoyens et les étrangers : secourez-moi pour achever

« son éloge , chacun de vous racontant une de ses vertus ,  
« et s'attachant à un trait de sa vie. Regrettez tous , les  
« grands un législateur , le peuple un guide , les savants  
« un maître , les épouses l'appui de leur vertu , les sim-  
« ples un conducteur , les esprits curieux une lumière ,  
« les heureux un censeur , les infortunés un consolateur ,  
« la vieillesse un soutien , la jeunesse une règle , la pau-  
« vreté un bienfaiteur , la richesse un dispensateur de ses  
« aumônes. Il me semble que les veuves doivent célébrer  
« leur protecteur , les pauvres l'ami des pauvres , tous en-  
« fin celui qui se faisait tout à tous , afin de gagner toutes  
« les âmes. Reçois cet hommage d'une voix qui te fut chère ,  
« d'un homme tou égal en âge et en dignité. Si mes paroles  
« approchent de ce qui t'est dû , c'est grâce à toi ; c'est  
« par confiance en ton secours que j'ai entrepris cet  
« éloge. Si je suis resté beaucoup au-dessous , pouvait-il  
« m'arriver autre chose , dans l'abattement où m'ont mis la  
« vieillesse , les maladies , et le regret de ta perte ? Mais le  
« Seigneur agréé ce que nous faisons selon notre pouvoir.  
« Pour toi , regarde-nous du haut des cieus , âme heureuse  
« et sainte. »

Je passerai plus rapidement sur l'éloge de saint Athanase. Le sujet était beau , sans doute , si l'on songe qu'Athanase , intrépide adversaire des ariens , joignit à de grands talents et à de grandes vertus cet éclat que donne la persécution. Mais les querelles religieuses dont il fut la victime sont trop loin de nous , pour exciter notre intérêt ; et le récit de ses combats et de ses malheurs , qui , dans la bouche d'un orateur éloquent , devait émouvoir si vivement les contemporains , est indifférent à la postérité. Je choisirai dans cet éloge quelques traits qui peignent avec une ingénieuse précision le caractère de ce vertueux évêque.

« Doux , facile , compatissant au malheur , adoucissant  
 « le blâme par un accent de bonté paternelle , donnant  
 « plus de poids à la louange par le ton de l'autorité , évi-  
 « tant la faiblesse et la dureté , remplaçant l'une par la  
 « douceur , l'autre par la prudence , et toutes deux par la  
 « sagesse. »

On peut citer encore le portrait des religieux de la Thébaïde , parmi lesquels se réfugia saint Athanase.

« Les uns vivent à part , loin de tout commerce , ne  
 « s'entretenant qu'avec eux-mêmes et avec Dieu , et n'ayant  
 « d'autre univers que l'étendue de leur solitude ; les au-  
 « tres , zélés sectateurs de la loi de charité , vivent en  
 « commun , à la fois solitaires et réunis , morts au reste  
 « des hommes et à toutes les choses de la terre , mais se  
 « tenant lieu les uns pour les autres du monde entier , et  
 « s'animant à la vertu par leurs mutuels exemples. »

Si l'on veut maintenant se former une idée générale du talent de saint Grégoire , on doit le considérer comme un écrivain agréable et brillant , plein de politesse et d'élégance. Ce n'est pas un orateur sublime ; il a trop peu de mouvement , et trop d'artifice dans le style. Peut-être aussi manque-t-il de pathétique. Il ne sait pas , dans l'oraison funèbre , fondre assez habilement les faits et la morale ; il fait des digressions sans mesure et sans intérêt. Son goût n'est pas irréprochable : non qu'il laisse échapper des idées et des expressions bizarres ; mais il a les défauts d'une composition trop soignée , trop symétrique. Ses pensées , vives et brillantes , se forment presque toujours d'un contraste ingénieux , d'un rapprochement inattendu. Sa diction , qui paraît d'une extrême pureté , devient uniforme , par le retour trop fréquent des antithèses. Fénelon le trouve plus concis et plus poétique que saint Chrysostome ; mais cette concision ne produit pas la rapidité dans le style ; elle

tient à la coupe des phrases, à l'opposition des mots : elle ressemble à celle de Pline le jeune et de Sénèque, qui tournent très-vite, mais très-longtemps, autour de la même idée. Saint Grégoire a souvent été comparé à Isocrate, dont il paraît imitateur. Sans doute il n'est pas au-dessous de son modèle : on lui trouvera même plus de grandeur et de feu, grâce aux inspirations d'un ordre plus élevé. Riche en images, en similitudes, en termes métaphoriques, il plaît surtout à l'imagination. Il a quelques morceaux d'une éloquence aussi forte que pure, et qui prouvent que s'il se borne habituellement à l'élégance timide et soignée du style tempéré, ce n'est pas faute de vigueur dans la pensée. Enfin, il excelle comme Fléchier à saisir finement les idées morales, et à les rendre avec cette expression piquante qui leur donne plus de prix, et même plus de nouveauté.

Nous nous sommes longtemps arrêté sur saint Grégoire, parce que cet orateur, malgré les défauts de son esprit et de son siècle, montre dans un degré supérieur le talent d'écrire. Ce mérite du style ne se trouve que rarement chez les autres panégyristes de l'Église grecque et latine. On peut y remarquer des traits d'éloquence ; mais la diction est gâtée. Saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, a fait aussi <sup>1</sup> son éloge funèbre. Entre ce discours et celui que prononça Grégoire de Nazianze, la différence est inexprimable. L'orateur n'a qu'une seule formule : c'est de comparer successivement son héros avec les saints les plus renommés de l'ancienne et de la nouvelle loi. Le discours est purement théologique ; et cette sévérité, en produisant la sécheresse, n'empêche pas le mauvais goût. On remarque cependant quelques traits de force. L'orateur représente saint Basile toujours intrépide, parlant avec liberté devant

<sup>1</sup> GREG. NYSS., Op. gr.-lat., tom. tert.

les souverains, faisant retentir sa voix dans les assemblées et dans les temples, rappelant les déserteurs de la foi, échappant toujours à la main des persécuteurs, parce que, sans intérêt, sans passions, sans faiblesse, il ne laisse aucune prise par où l'on puisse le saisir et le dompter.

Grégoire de Nysse fut obligé de prononcer, à quelques mois d'intervalle, l'oraison funèbre de Pulchérie, fille de Théodose, et celle de l'impératrice Flaccile. L'éloge de la jeune princesse, enlevée dans l'âge de l'enfance, n'offrait rien à l'orateur. Cependant ce discours n'est pas dénué d'intérêt. Le style respire une tristesse pleine de charme dans la peinture de cette mort prématurée qui détruit la beauté naissante, couvre son front de pâleur, et noircit tout à coup la fleur que l'on voyait briller sur ses lèvres : spectacle affreux pour un père, et triste même pour les étrangers et les indifférents ! L'orateur parcourt avec une philosophie chrétienne les diverses chances de la vie, prouvant que c'est l'effet d'une heureuse prédestination d'avoir échappé si vite à de tels maux et à de tels biens.

Au reste, le premier mérite de ce discours est d'avoir fourni quelques inspirations à Bossuet, dans son oraison funèbre de Henriette d'Orléans, le plus touchant et peut-être le plus étonnant de ses chefs-d'œuvre.

L'éloge de l'impératrice Flaccile ne pouvait offrir l'intérêt des événements ; c'est un tissu de regrets vagues et exagérés. L'orateur a saisi un rapprochement qui lui était indiqué par le sujet : il rappelle la mort de la princesse Pulchérie, moissonnée peu de temps avant sa mère.

« De quelles fautes subissons-nous la punition ? Pour-  
« quoi sommes-nous frappés de calamités successives?...  
« Nous respirions à peine d'un premier malheur ; nous  
« avons à peine essuyé nos larmes ; et voilà que nous re-

« tombons dans un deuil nouveau. Tout à l'heure nous regrettions une tendre fleur soudainement arrachée; aujourd'hui nous avons perdu la tige d'où cette fleur était née. Tout à l'heure nous pleurions un bien en espérance; aujourd'hui nous perdons un bien plus précieux par la possession. »

L'ensemble de ce discours est médiocre et sans effet. On doit peu s'en étonner : rien n'était plus difficile à vaincre que l'aridité d'un pareil sujet. Un grand orateur serait excusable de n'avoir pas réussi : et saint Grégoire n'est ni un grand orateur, ni un élégant écrivain. Bossuet a fait de l'éloge de la reine, femme de Louis XIV, un discours éloquent. C'est l'exception du génie. En général, rien de plus déplorable, pour un panégyriste, que de célébrer des personnages sans physionomie, dont l'éloge est commandé parce qu'ils occupaient un rang sur la terre, mais dont la flatterie même ne peut louer les actions, parce qu'ils n'ont rien fait. Ce ridicule seul suffirait pour décréditer l'oraison funèbre, qui par elle-même, et dans son application légitime est un genre plein de noblesse et d'utilité.

Saint Ambroise, qui s'est immortalisé en osant punir Théodose coupable, mérita dans son siècle la réputation de grand orateur. Aujourd'hui la gloire de sa vertu est mieux établie que celle de son éloquence. Cependant, malgré l'affectation trop fréquente dans ses écrits, il n'est pas indigne d'être étudié. Il a de l'imagination et du feu ; son âme exhale des sentiments vifs et naturels, qu'il ne peut étouffer entièrement sous les pensées fausses et les phrases recherchées. Fénelon était frappé de son génie. Il admire surtout l'expression de sa tendresse, dans l'éloge funèbre de son frère Satyrus <sup>1</sup>. Ce discours est le meilleur que

<sup>1</sup> S. AMBR. Op., tom. secund.

saint Ambroise ait prononcé. Le début a beaucoup de grandeur et de majesté :

« Chrétiens, nous avons conduit la victime de ma foi,  
 « la victime pure et sans tache, la victime agréable à Dieu,  
 « Satyrus, mon guide et mon frère. Je savais qu'il était  
 « mortel ; mes craintes ne m'ont point trompé ; mais l'a-  
 « bondance de la grâce a surpassé mon espoir. Ainsi je  
 « n'ai point de plainte à faire ; je dois même remercier le  
 « Seigneur, qui satisfait le vœu que j'avais formé. Si quel-  
 « que grand désastre devait frapper ou l'Église ou ma tête,  
 « je souhaitais qu'il tombât de préférence sur ma famille  
 « et sur moi. Si donc, au milieu des dangers de tous, lors-  
 « que les mouvements des barbares inquiètent de tous  
 « côtés la patrie, j'ai prévenu les douleurs publiques par  
 « ma douleur particulière, et vu tourner contre moi les  
 « malheurs que je redoutais pour l'État, fasse le ciel que  
 « tout soit accompli, et que mon deuil rachète aujourd'hui  
 « le deuil de la patrie ! »

Ce discours n'est point susceptible d'analyse. Ce sont des plaintes, des regrets, des souvenirs, exprimés avec la diffusion et le désordre de la douleur. Souvent l'orateur s'adresse à l'ombre de son frère ; et presque toutes ses apostrophes sont éloquentes.

« Il ne m'a servi de rien, s'écrie-t-il, d'avoir recueilli  
 « ton haleine mourante, d'avoir collé ma bouche sur tes  
 « lèvres à demi éteintes. J'espérais faire passer ta mort  
 « dans mon sein, ou te communiquer ma vie. Gages cruels  
 « et doux, embrassements infortunés, au milieu desquels  
 « j'ai senti son corps glacé se roidir, et son dernier souffle  
 « s'exhaler ! Je serrais mes bras entrelacés ; mais j'avais  
 « déjà perdu celui que je tenais encore. Ce souffle de  
 « mort dont je me suis pénétré est devenu pour moi un  
 « souffle de vie. Fasse le ciel au moins qu'il purifie mon



« cœur, et qu'il mette dans mon âme l'innocence et la  
« douceur de la tienne! »

Après cet élan pathétique, l'orateur prend un ton plus paisible. Il s'arrête, et peint d'une manière intéressante l'intimité de son union avec ce frère tant regretté. Ces détails ont le charme d'un sentiment vrai, et les défauts d'un style recherché.

Les idées de l'immortalité de l'âme, et les espérances de l'autre vie, sont heureusement ramenées dans ce discours : « Nos larmes cesseront, dit l'orateur; il faut une  
« différence entre les chrétiens et les infidèles. Qu'ils pleu-  
« rent, ceux qui n'ont pas l'espérance d'une vie nouvelle,  
« etc. Nous, pour qui la mort n'est pas l'anéantissement  
« de la nature, mais le terme de la vie, nous devons sé-  
« cher nos larmes. Les gentils trouvent leur consolation  
« dans la pensée que la mort est le repos de toutes les  
« souffrances : nous, qui nous proposons un plus noble  
« espoir, nous devons aussi avoir plus de force et de pa-  
« tience. Nos amis ne nous quittent pas; ils nous devan-  
« cent : ils ne sont pas saisis par la mort; ils entrent dans  
« l'éternité. »

Quoique ce discours soit en général écrit d'un style incorrect et bizarre, on y remarque une imitation fréquente des classiques de l'ancienne Rome. L'orateur reproduit souvent les mouvements, les tours, les expressions de Cicéron, de Tite-Live, de Salluste, et de Tacite; quelquefois même il les copie trop exactement. Pourquoi donc a-t-il une manière d'écrire si opposée à celle de ces maîtres de la parole, qu'il connaissait si bien? C'est, dans la littérature, une preuve nouvelle de l'influence fatale du mauvais goût. L'homme de talent ne peut remonter, en dépit de son siècle qui l'entraîne. Vainement il résiste, en s'attachant aux grands génies des siècles passés; il est em-

porté par les exemples contemporains , et sa force même l'égaré et le précipite.

Atque illum præceps pronò rapit alveus amni.

Saint Ambroise ne fut pas seulement un grand évêque ; c'était un homme d'État habile et vertueux. Par devoir, et sans empressement, il se mêla dans les affaires politiques ; mais, fidèle aux bienséances de son caractère, il y parut toujours à des occasions honorables, et comme ministre de douceur et de paix. Lorsque le jeune Valentinien osa disgracier Arbogaste, sans être assez fort pour le perdre, saint Ambroise, averti de cette imprudence, se hâta de passer dans les Gaules, espérant servir de médiateur entre le prince courageux, mais sans pouvoir, et le général plus fier depuis qu'il était outragé. Valentinien fut assassiné. Saint Ambroise, dans la douleur de cette perte, revint à Milan. Quelques mois après son retour, il prononça l'éloge funèbre du jeune prince qu'il regrettait, et qu'il avait voulu sauver.

Il semble que ces circonstances personnelles à l'orateur auraient dû enflammer son talent, et donner à ce discours un haut degré d'intérêt et de pathétique ; cependant l'ouvrage est faible. Les jeux d'esprit, les vaines subtilités, les pensées fausses, ont détruit toute éloquence. Comme l'expression n'est jamais franche et vraie, on n'est point ému, on n'est point entraîné. On regarde de sang-froid les petits artifices de l'écrivain, son mauvais goût fatigue et décourage.

Ce discours est intitulé *Consolation sur la mort de Valentinien*. En effet, l'orateur adresse souvent aux deux sœurs du prince des consolations chrétiennes. Valentinien méritait le regret des peuples. La pureté de ses mœurs, sa piété, sa douceur, son amour pour la justice, promet-

taient un grand prince. Avec moins de génie pour la guerre et pour le gouvernement, il rappelait toutes les vertus de son frère Gratien, comme lui mort assassiné à la fleur de l'âge.

Cette conformité de vertus et de malheurs fournit à l'orateur une péroraison touchante :

« Gratien, Valentinien, heureux frères, si mes paroles  
« ont quelque pouvoir, aucun jour ne laissera votre nom  
« dans l'oubli ! Je m'oublierai moi-même avant de perdre  
« votre souvenir ; et si ma voix s'éteint, la reconnaissance  
« qui vit dans mon cœur ne s'éteindra pas. Comment  
« ont-ils péri tous deux ? comment sont morts les puis-  
« sants ? comment le cours de leur vie s'est-il précipité  
« plus vite que les flots du Rhône ? O Gratien, ô Valen-  
« tinien, noms chers et respectés, dans quelles bornes  
« étroites votre vie s'est-elle renfermée ! Que vos morts se  
« touchent de près ! que vos tombeaux sont voisins l'un  
« de l'autre ! Gratien, Valentinien, j'aime à m'arrêter sur  
« vos noms, à me reposer sur votre souvenir. »

L'éloge de Théodose offrait une riche matière à l'éloquence. Théodose, qui s'est rendu coupable du plus grand crime que puisse commettre un roi, avait cependant des vertus et des talents. Sous lui l'empire, depuis longtemps affaibli et dégradé, reprit quelque grandeur. Ses victoires, ses lois, son administration, cette vie agitée et laborieuse d'un grand prince qui soutient un État en décadence, et lutte contre ses ennemis et contre ses sujets, pour retarder une ruine inévitable ; enfin, le tableau entier de son règne et de son caractère devait présenter un récit plein de mouvement et d'intérêt.

Mais le génie du panégyriste est accablé, et ne suffit point à son sujet. Quoiqu'il exagère, il loue faiblement. Il ne sait pas mettre en usage ces louanges fortes et so-

lides, qui s'appuient sur des faits sagement appréciés et développés avec éloquence. Il cite beaucoup l'Écriture; mais il en altère la divine simplicité par des commentaires mêlés de recherche et d'affectation. On peut distinguer cependant quelques traits qui ne manquent ni de force ni de justesse. L'orateur pensait quelquefois avec son talent; malheureusement il écrivait presque toujours avec le goût de son siècle.

« Ce grand prince nous a quittés, » dit-il au commencement de son discours; « mais il ne nous a pas quittés tout entier; il nous a laissé ses fils, en qui nous devons le reconnaître, en qui nous le voyons et le possédons encore. La faiblesse de leur âge n'est pas un sujet de crainte; la fidélité des soldats donne des années à l'empereur. »

On peut remarquer encore quelques traits d'une élégance spirituelle et raffinée, que Fléchier cite dans son excellente vie de Théodose. La péroraison n'est pas sans mouvement. L'orateur s'adresse au prince Arcadius, à qui le soin de l'empire ne permettait pas d'accompagner jusqu'à Constantinople le corps de son père. « Ne craignez pas, dit-il, que ces restes d'un grand monarque passent sans honneur dans les lieux qu'ils doivent traverser. Tels ne sont pas les sentiments de l'Italie, qui a vu les triomphes de Théodose, et qui, deux fois affranchie de ses tyrans, honore en lui l'auteur de sa liberté; ainsi ne pense pas Constantinople, qui l'avait vu partir une seconde fois pour la victoire. Maintenant, il est vrai, elle attendait, avec le retour de son prince, des solennités triomphales et des monuments de gloire : Elle attendait le maître du monde, suivi d'une armée vaillante, escorté de toutes les forces du monde soumis. Mais aujourd'hui Théodose revient plus puissant, revient plus

« glorieux , reconduit par la troupe des anges , et suivi du  
« chœur des bienheureux. »

Saint Jérôme est trop célèbre pour que son nom ne vienne pas se placer dans un écrit où l'on parle d'éloquence et de religion. Si l'on s'arrête au talent, il présente des beautés éclatantes et des fautes bizarres , produites également par cet excès d'imagination qui fut peut-être aussi la source commune de ses vertus et de ses erreurs. Son génie ressemble à sa vie : c'est un mélange confus, plein de grandeur et de désordre. Saint Jérôme , toujours errant ou solitaire , sans autre dignité dans l'Église que celle de prêtre de Jésus-Christ, ne fut appelé, comme orateur sacré, aux funérailles d'aucun prince ; il paraît même que jamais il ne prononça de discours public : mais plusieurs de ses épîtres chrétiennes sont de véritables éloges funèbres, inspirés par le sentiment d'une perte récente, et remplis de douleur et d'éloquence. On a souvent cité sa lettre sur la mort de Népotien , adressée à l'évêque Héliodore. Sous le nom de lettre, c'est un morceau oratoire que saint Jérôme compose. Il parle des règles de l'art, et craint d'y manquer. Malgré cette faute de goût, l'expression est souvent énergique et naturelle ; et l'on reconnaît l'accent d'une voix éloquente et vivement émue.

« C'était l'usage autrefois <sup>1</sup>, dit l'orateur , que les  
« fils prononçassent dans la place publique l'éloge de leur  
« père , en présence de son corps inanimé. Aujourd'hui  
« cet ordre est renversé, pour notre malheur ; et le pieux  
« office que nous devait sa jeunesse, c'est nous, vieillards,  
« qui sommes condamnés à le lui rendre. »

Népotien, l'ami, l'élève et l'admirateur de saint Jérôme, avait été enlevé à la fleur de l'âge. Cette mort prématurée abrège la matière de son éloge. En vain l'orateur

<sup>1</sup> S. HIERON. Op., tom. quart.

semble reculer le fatal et dernier instant; il y touche bientôt, et il se plaît alors à en retracer la cruelle image.

« Mes yeux se mouillent de larmes, dit-il; et, malgré  
 « ma constance, je ne puis dissimuler la douleur que je  
 « souffre. Croirait-on que, dans ce moment, il se sou-  
 « venait de notre amitié, et que son âme, fatiguée par l'a-  
 « gonie, se rappelait le charme de nos études? Il saisit la  
 « main de son oncle, et lui dit : Envoyez à mon ami la tu-  
 « nique dont je me servais dans l'exercice du saint minis-  
 « tère. Vous l'aimiez déjà : reportez encore sur lui toute  
 « la tendresse que vous m'accordez comme à votre neveu.  
 « Il expire à ces mots, serrant la main de son oncle, et  
 « pensant à son ami. »

Je suis fâché que ce pathétique simple et naturel amène bientôt des citations déplacées, des réflexions froides et communes. Pourquoi donc faut-il que le talent détruisse ainsi son ouvrage? Saint Jérôme cherche à imiter la fameuse lettre où Sulpicius, pour consoler Cicéron de la perte de sa fille Tullie, met en parallèle avec ce malheur les grandes calamités des villes et des nations. Mais il ne sait pas s'arrêter; et ce qui pouvait former un rapprochement rapide et frappant, devient sous sa plume une longue déclamation. Il est vrai que son siècle était trop riche en catastrophes funestes, et lui présentait avec une déplorable abondance des exemples de tous les crimes et de tous les malheurs. Cette foule d'empereurs frappés de mort violente, et l'affreuse rapidité de leur succession, le renversement des hautes fortunes, la tête de Ruffin portée dans Constantinople, et sa main coupée qui demande l'aumône; les frontières en-

<sup>1</sup> *Dextera quin etiam ludo concessa vagatur  
 Æra petens, pœnasque animi persolvit avari  
 Terribili lucro, vivosque imitata retentus  
 Cogitur adductis digitos inflectere nervis.*

vahies par cent peuplades barbares, et la guerre civile au centre de l'empire tout cet amas d'horreurs pèse sur l'âme de l'orateur, et l'entraîne à des récits aussi effrayants qu'inutiles.

A la fin de cet éloge, je suis frappé d'un trait qui fait connaître très-bien le genre d'imagination de saint Jérôme : « Ainsi, dit-il, mon cher Héliodore, nous nous « écrivons et nous nous répondons. Nos lettres passent les « mers ; et, tandis que le vaisseau sillonne les ondes, chacun « des flots emporte une portion de notre vie. » Plusieurs autres lettres sont consacrées à l'éloge de femmes illustres, ornements du christianisme naissant, mais dont les noms rappellent le souvenir des héros de Rome païenne. Une descendante des Scipions <sup>1</sup>, une petite-fille de la superbe Cornélie est louée pour avoir servi et consolé les pauvres, préféré Bethléem à Rome, et pratiqué dans le silence toutes ces humbles vertus que les anciens sages ne connaissaient pas, et que la foi chrétienne est venue révéler au monde. Saint Jérôme n'oublie pas ce rapprochement naturel, dans sa lettre sur la mort de Paula. Il peint cette noble héritière de Paul-Émile, nourrissant les pauvres, et veillant près du lit des malades, couvrant sa vertu de son humilité, et s'élevant à la perfection par l'abaissement.

Bientôt l'orateur représente cette chrétienne zélée bravant tous les périls d'un long voyage et d'une pénible navigation, pour visiter la terre sainte. Son imagination la suit dans tous ces lieux poétiques et sacrés, remplis encore des origines et des monuments de la foi. Il est à regretter que l'absence du goût se fasse trop sentir dans un tableau où le talent pouvait aisément prodiguer de si riches couleurs. Les fautes sont nombreuses ; et les beautés ne sont pas d'un ordre assez élevé pour racheter les vices du

Græcorum stirps, soboles Scipionum Romæ prætulit Bethlehem.

style. Souvent même on aperçoit le défaut d'inspiration et le vide d'idées; l'esprit éprouve cette fâcheuse impression à laquelle on est exposé, avec les hommes de génie qui sont absolument dénués de goût. Lorsque les grands traits manquent, rien ne vous soutient et ne vous dédommage. Le goût, qui doit au moins remplir les intervalles de repos, ne se montre jamais; et le talent s'est éloigné. Vous avez perdu la lumière; et vous êtes tombés dans des ténèbres épaisses et continues.

Ces divers orateurs que nous venons de nommer ont écrit au milieu de la décadence des lettres et de la corruption du goût. Ils s'élevèrent par les élans d'une nature vigoureuse, et la force de l'enthousiasme religieux. Ils furent sublimes dans le siècle des sophistes et des rhéteurs, à cette époque où l'éloquence épuisée ne montre plus de force, même dans le mauvais goût. En prenant tous les défauts de leurs contemporains, ils y mêlèrent une sorte de grandeur et d'énergie. Bossuet, qui parmi nous put éclairer son génie de toutes les lumières de son siècle, en choisissant les Pères de l'Église pour modèles, devait les corriger et les embellir, et se montrer à la fois plus sublime et plus pur. Aussi cette réunion des saillies hasardeuses du génie et des beautés régulières de l'art a-t-elle donné au style de ce grand orateur une empreinte d'originalité qui ne se retrouve nulle part. Il semble placé dans le monde intellectuel sur les confins de deux empires opposés, dont il forme seul la réunion; à la fois imitateur de Cicéron et de Tertullien, transportant à la cour polie de Louis XIV les hardiesses de l'imagination orientale, original et simple, plein d'ordre dans ses écarts et de grandeur dans sa négligence; le premier des orateurs, sans doute, puisqu'il s'est élancé plus loin qu'aucun autre, sans rencontrer plus d'écueils; qu'il a plus osé, sans



plus faillir; et que, s'élevant à toute la hauteur du génte de l'homme, il s'y maintient comme à sa place naturelle, sans effort et sans péril.

Bossuet empruntant aux Pères de l'Église l'audace des tours et des images, les imite surtout dans la marche libre et fière de son éloquence. C'est à leur exemple que, seul de tous les panégyristes modernes, il a rejeté l'usage des divisions, usage introduit par les scolastiques, et réprouvé par Fénelon. Sans doute ce grand orateur se fait toujours un plan régulier; mais il ne l'annonce pas; il avance à travers son sujet, sans indiquer sa route; il semble déployer les événements à mesure qu'ils se présentent, et ne montrer son héros qu'autant que les faits le lui découvrent à lui-même. Mais en même temps, pour mettre dans ses discours l'ordre véritable, c'est-à-dire l'unité, il se fait une idée dominante d'où il part, et à laquelle il revient, renfermant toute son éloquence dans le cercle d'une grande vérité religieuse. Cette méthode exige à la fois beaucoup de force et de goût, pour remplir le cadre, et pour n'en point sortir. L'usage des divisions, au contraire, semble une ressource inventée par la faiblesse. On croirait que l'orateur, dans l'impuissance de saisir son héros tout entier, est obligé de l'examiner en détail. D'ailleurs, l'application de cette méthode n'est jamais parfaitement exacte; les différentes parties empiètent souvent l'une sur l'autre. Il faut que le panégyriste se surveille attentivement, pour ne point placer une vertu avant son rang. Les divisions paraissent-elles ingénieuses et bien observées, la justesse même de cette symétrie décèle l'artifice oratoire, et détruit cet air de franchise et de vérité qui sied si bien à l'éloge.

Mascaron et Fléchier, faisant chacun l'oraison funèbre de Turenne, ont tous deux divisé ce sujet si vaste et si

riche. Le héros n'en paraît pas plus grand ; et les orateurs en sont moins naturels. Il est aisé, d'ailleurs, de remarquer le différent caractère et le mérite opposé des deux panégyristes. L'ouvrage de Fléchier est le chef-d'œuvre d'un art qui s'élève jusqu'au génie : celui de Mascarón semble l'ébauche brillante du génie, souvent égaré par un faux goût. Mascarón donne plus de prise à la censure ; il est moins soigné que Fléchier, et, comme lui, il tombe dans l'affectation. Il a tous les défauts de son rival, et d'autres plus choquants, parce qu'ils sont bizarres. Mais quelquefois il s'élève, il s'anime : alors il est grand, et montre une âme éloquente ; sa diction même s'épure, et paraît avoir quelque chose de naturel, d'énergique et de précis, qui n'exclut pas l'élégance, et vaut mieux que l'harmonie. Fléchier doit beaucoup à l'heureux choix de son texte ; Mascarón est gêné par le sien. Cet usage de donner un texte à l'oraison funèbre n'existe pas chez les Pères de l'Église ; c'est une invention des siècles barbares, qui souvent a fourni au talent d'heureuses inspirations.

L'oraison funèbre, pour vaincre la monotonie inséparable de la louange, a besoin d'être animée par un sentiment profond. Ainsi, toutes les combinaisons qui supposent plus de raisonnement que de chaleur doivent être rejetées. Si l'usage a consacré l'emploi d'un texte religieux, il faut subordonner cette nécessité même à l'effet oratoire, en y cherchant l'expression d'un sentiment, et non pas la matière d'une division. Le texte de Fléchier, le texte non moins célèbre de la Rue, sont des cris de douleur qui retentissent dans l'âme des auditeurs. Le texte de Bossuet, dans l'oraison funèbre de Henriette, est un appel imposant fait du haut de la chaire chrétienne à tous les princes de la terre, qui doivent s'instruire à

l'école de la reine d'Angleterre, malheureuse et résignée, mais le texte de Mascaron n'est qu'une froide citation, à laquelle, par un effort pénible et maladroit, l'orateur rattache toute l'ordonnance de son discours. Si Fléchier reste au-dessus de Mascaron, cette prééminence, balancée par quelques désavantages particuliers, n'égale pas, sans doute, la prodigieuse supériorité de Bossuet sur Bourdaloue, dans une lutte semblable. Ici les différences sont trop fortes pour laisser place à la comparaison. Bossuet marche comme les dieux d'Homère, qui en trois pas sont au bout du monde. Bourdaloue se traîne avec effort dans une carrière étroite, qu'il peut à peine fournir. Si l'on cherche, par l'examen attentif des deux ouvrages, à se rendre compte de cette prodigieuse inégalité, on la trouve encore plus étonnante, et le génie de Bossuet paraît plus inconcevable. Car il ne faut pas s'y tromper, le discours de Bourdaloue renferme des beautés nombreuses et d'un ordre supérieur; la pensée est forte et grave; le style, sans l'orner beaucoup, la soutient par une expression énergique et simple. Il y a peu d'images, mais cette brièveté pleine de vigueur qui est le premier mérite de l'écrivain, après le talent de peindre. Il faut dire, avec Fénelon : C'est l'ouvrage d'un grand homme qui n'est pas orateur. Il faut apprécier la hauteur divine de l'éloquence, puisque tant de qualités précieuses ne la donnent ni ne la remplacent. Ah ! l'éloquence est quelque chose de plus que la science de penser et d'écrire. Le génie même n'a pas toujours droit sur elle; c'est un don à part, un privilège unique. Si quelquefois elle se montre et se déclare là où vous l'attendiez le moins, souvent aussi elle manque dans l'ouvrage où elle serait le plus nécessaire, dans l'homme que ses talents et ses études en rendaient le plus digne. Je ne m'étonne pas que le

célèbre Antoine ait cherché toute sa vie un homme éloquent, et n'ait rencontré que des hommes diserts. Cicéron n'était pas né; et Rome, ainsi que la Grèce, malgré la perfection des lettres et l'abondance des grands talents, n'a produit qu'un seul orateur. Il semble que la France, qui succède à la Grèce et à Rome, ait été plus heureuse.

Massillon avait le génie de l'éloquence, l'imagination, le mouvement et le pathétique; mais la prédication est le seul genre où il déploie ces hautes facultés de l'orateur. Dans l'éloge funèbre, il ne se retrouve pas tout entier, et reste au-dessous de son art et de lui-même. Cette douceur persuasive, cette touchante insinuation, qui le rendaient si puissant sur l'âme des pécheurs, n'ont pas assez de force pour le récit des grands événements. L'orateur qui retraçait avec tant de vérité les vains calculs et les troubles cruels des consciences égarées, dessine faiblement les caractères. Il connaît bien ce fond de faiblesse et de corruption qui se cache dans le cœur de tous les hommes; mais il ne saisit pas avec force, il n'exprime pas avec énergie les vertus humaines qui séparent le héros de la foule des autres hommes. On sait que l'oraison funèbre de Louis XIV commence par un trait sublime : le discours n'est pas indigne d'un tel début. Mais on y trouve en général plus d'élocution que d'éloquence. L'orateur tâche de transporter dans son style la majesté extérieure et la décoration éclatante qui entouraient le trône de Louis XIV. Cette pompe de style, n'empêchant pas la rigueur des censures, paraît dictée par une sorte de bienséance, plutôt qu'inspirée par l'enthousiasme. Il semble que le panégyriste ait cru devoir à la dignité du roi de ne le blâmer que dans un langage magnifique. Dès lors tout cet appareil oratoire étonne, impose, éblouit, mais ne parle pas à l'âme. On a félicité Massillon du courage qu'il a

montré, en adressant de dures vérités à la cendre d'un grand monarque. Peut-être, s'il eût été moins sévère, s'il eût oublié quelques fautes et quelques malheurs, s'il eût paru sentir plus vivement la gloire, sans abdiquer le droit de la juger, il se serait montré plus éloquent, et n'eût pas été moins utile. Car si l'éloge des hommes illustres a pour objet d'exciter l'émulation en honorant la vertu, il ne faut pas craindre d'agrandir ce qui est déjà grand, et de faire briller le modèle, pour imposer plus de devoirs aux imitateurs.

Il semble que Massillon, quel que soit son génie comme orateur et comme écrivain, a moins bien connu que Fléchier le véritable caractère de l'oraison funèbre, et qu'il reste dans ce genre au-dessous du panégyriste de Turanne et de Lamoignon. Fléchier n'est pas assez goûté de nos jours ; on s'est trop accoutumé à ne voir en lui qu'un adroit artisan de paroles. Par une injustice assez commune, la qualité dominante de son talent a passé pour la seule ; et, par une fausse doctrine, cette qualité, précieuse en elle-même, n'a paru mériter qu'une médiocre estime. On a pensé que si l'art de choisir les mots, l'emploi des tours heureux, des constructions savantes, enfin tous les secrets de l'élégance et de l'harmonie, formaient un titre de gloire aux commencements de notre littérature et de notre langue, ce mérite, d'abord personnel à l'écrivain, devait s'affaiblir et se perdre à mesure que la langue elle-même se perfectionnait, cultivée par des mains habiles et soigneuses. Mais on aurait dû se souvenir combien la décadence est près de la perfection. Ces écrivains, longtemps admirés comme créateurs de notre langue, en sont aujourd'hui les conservateurs : leur usage a changé d'objet, mais il n'a rien perdu de son prix. Ils servirent autrefois à dégrossir, à former un idiome inculte et bar-

bare ; seuls aujourd'hui ils peuvent maintenir et défendre ce même idiome, si souvent attaqué par l'affectation et la bizarrerie. « Ce qui déprave la langue, dit Voltaire, déprave bientôt le goût. » Ainsi, dans la littérature, les idées tiennent au style, et l'art de penser n'existe qu'avec l'art d'écrire : c'est indiquer assez le mérite de Fléchier, et l'utilité que présente l'étude attentive de ses ouvrages, où des pensées ingénieuses et nobles se produisent toujours sous les véritables formes de la langue française, qui sont la grâce et la dignité.

Les défauts que nous avons remarqués dans l'oraison funèbre de Louis XIV, en même temps qu'ils annoncent la décadence du genre, marquent déjà le passage d'une époque à l'autre. Le dix-huitième siècle, d'un esprit plus libre et plus hardi, faisant succéder la manie du blâme à celle de l'éloge, goûta peu l'exagération du panégyrique. L'influence de quelques écrivains plus ingénieux qu'éloquents affaiblit l'admiration pour les grandes beautés de l'art oratoire ; la raison froide, et surtout la finesse, prévalurent. Ce n'est pas le temps de la haute éloquence : l'oraison funèbre fut cultivée sans talent et sans gloire. Dans la suite il s'éleva, pour la remplacer, une autre éloquence plus appropriée au goût du siècle, et qui semblait promettre de nouvelles beautés, l'éloquence des éloges académiques. Je ne veux pas répéter ici toutes les censures que l'on a faites du style de Thomas, mais examiner le système de cet orateur. Fortement attaché à la manière philosophique, il a voulu conserver tous les avantages et tous les effets de l'éloquence purement oratoire, en même temps qu'il affectait le ton sentencieux et sévère, il a prodigué les mouvements et les hyperboles plus qu'aucun rhéteur ; il semble qu'il avait besoin de figures outrées pour ranimer la sécheresse

didactique. On doit le plaindre de cette erreur de goût : né avec du génie pour l'éloquence, peut-être un faux principe a-t-il souvent nui à la perfection de ses ouvrages. La philosophie, que Cicéron représente comme si nécessaire à l'orateur, n'est certainement pas celle qui rend trop souvent le style de Thomas lourd et monotone ; ou du moins l'usage différent qu'en ont fait les deux orateurs produit des effets très-opposés : elle soutient l'un ; et l'autre en est surchargé.

Le premier ouvrage de Thomas montre bien les efforts qu'il faisait pour atteindre à la haute éloquence, et pour y rappeler son siècle. L'éloge de Maurice, comte de Saxe, se rapproche de l'oraison funèbre par la pompe du style et la vivacité des mouvements. La mort récente du héros attendrissait l'orateur, et donnait à ses paroles ce ton de douleur et de regret, qui n'est plus permis dans l'éloge d'un grand homme mort depuis un siècle. L'orateur parlait à la France, encore remplie de la gloire de Maurice ; sa voix s'élevait au milieu du deuil de la patrie ; il renouveauit une de ces douleurs qui, commençant à peine à se calmer, redeviennent aisément plus sensibles et plus vives. Aussi nous apprenons que cet ouvrage produisit d'abord le grand effet attribué à l'éloquence : il fut populaire. Tout le monde l'entendit ; il intéressa tous les cœurs. Les mêmes observations pourraient, jusqu'à certain point, s'appliquer à l'éloge du Dauphin. Mais les éloges de d'Aguesseau, de Sully, de Descartes, retombèrent dans tous les défauts d'un genre incertain, qui dédaigne de s'abaisser jusqu'à la simplicité historique, et n'a pas droit d'emprunter les formes de l'éloquence passionnée. L'exagération s'y trouve, sans être excusée par l'enthousiasme ; les longs détails de sciences, de politique et d'économie, y répandent une sorte de froideur. Ce dé-

faut est un inconvénient du genre, autant qu'un tort de l'écrivain. Le plus célèbre et le dernier ouvrage de Thomas en est une preuve nouvelle. A mesure qu'il se rapproche de l'oraison funèbre, son éloquence devient plus naturelle et moins pénible; et, malgré le défaut d'une supposition souvent forcée, l'éloge de Marc-Aurèle est demeuré le plus beau titre de son auteur. L'intérêt, si rare et si faible dans les éloges académiques, est ici touchant et soutenu, et ne se refroidit qu'à l'endroit où l'orateur suspend la vivacité du récit, en y mêlant un abrégé des pensées de Marc-Aurèle. Pour les grands hommes qui ne furent pas nos contemporains, nous n'avons qu'une espèce d'éloge, l'histoire. L'éloquence, qui vit de passions excitées par des objets présents, ne peut être assez variée pour soutenir l'orateur; et l'emphase et la monotonie deviennent d'inévitables écueils.

Les grands écrivains sont, il me semble, ceux de tous les grands hommes que l'éloquence académique peut célébrer avec le moins d'inconvénients et le plus de succès. Leurs écrits restent toujours devant nos yeux, pour entretenir notre enthousiasme et justifier nos éloges. Qu'importe que l'écrivain n'existe plus depuis un siècle? Son génie le rend encore présent à tous les hommes dignes de lire ses ouvrages; son génie est également contemporain de tous les siècles assez éclairés pour l'entendre. Si même, comme on l'a souvent remarqué, le talent des écrivains supérieurs n'est bien senti, bien jugé que longtemps après eux, par une génération nouvelle; si, plus ils s'éloignent de nous, mieux ils sont dans leur point de vue, la distance des temps favorise le panégyriste, et même devient nécessaire pour la force et la vérité de l'éloge: mais ce genre peut-il donner de grandes beautés oratoires? n'est-il pas trop voisin de la critique, pour s'élever à l'é-



loquence? Une heureuse chaleur peut sans doute passer des ouvrages d'un grand écrivain dans le style de son admirateur; il est même difficile de parler froidement de ces beautés sublimes, qui nous ravissent d'enthousiasme. Si l'impression est exacte, elle est vive. Pour analyser l'éloquence d'un grand écrivain, il faut écrire éloquemment soi-même. Mais ces beautés qui naissent ainsi à l'occasion de beautés plus hautes, ces traits heureux inspirés par le besoin de faire sentir des traits plus heureux encore, ne peuvent jamais avoir qu'un mérite inférieur et secondaire. C'est toujours un livre sur un livre; c'est le rhéteur ingénieux examinant l'écrivain sublime. Les plus remarquables productions de ce genre sont renfermées dans un ordre de perfection bornée, et ne peuvent jamais atteindre à la haute éloquence, ni se placer au rang des monuments oratoires de notre littérature.

Ainsi, l'éloge académique est loin d'avoir remplacé l'oraison funèbre; tour à tour exposé à d'énormes défauts, ou réduit à de froides et médiocres beautés, il ne présente sous les deux rapports qu'une dégradation de la véritable éloquence, de cette éloquence à la fois haute et simple, sans fard et sans enflure, brillante de son éclat naturel. Le sublime de pensées et d'images, où triomphaient les orateurs antiques, se trouve également hors de la portée du rhéteur ampoulé et du dissertateur ingénieux. C'est le reproche que nous devons faire au dix-huitième siècle, d'avoir laissé dégénérer l'éloquence, en même temps qu'il vit naître une foule d'ouvrages où elle brille du plus grand éclat. Voltaire parut la négliger, et surtout ne pas en avoir besoin; Montesquieu la jugea quelquefois avec un injuste dédain, affectant de ne pas la distinguer du faste des grands mots; et dans ses écrits il ne put en faire qu'un emploi nécessairement borné par la précision sé-

vère qui convient au langage de la politique et des lois. Enfin, Buffon et Rousseau, qui la couvrirent de tant de gloire en la transportant sur un domaine nouveau, durent, en quelque sorte, décréditer son ancien usage. Ainsi, ce même siècle qui produisit tant de pages éloquentes, où l'expression des sentiments et la peinture des objets sont portées aussi loin que l'art de la parole peut s'élever, le siècle qui vit naître Buffon et Rousseau ne peut s'honorer d'aucun chef-d'œuvre oratoire; il a des auteurs éloquents, et pas un orateur : au reste, c'était sans doute une inévitable destinée.

A Rome, quand Tacite écrivait, il n'y avait déjà plus d'orateurs. Pline avait beau se déclarer l'imitateur de Cicéron, et même se persuader qu'il ressemblait à Démosthène; ce n'était qu'un écrivain piquant, délicat et spirituel. Avant Pline, Sénèque, ennemi de l'éloquence de Cicéron, n'avait été qu'un philosophe rhéteur qui, répétant toujours son idée, lui trouve enfin une expression ingénieuse et brillante. Nous voyons, dans le dialogue des Orateurs, qu'un siècle après Auguste, on s'était déjà fait une nouvelle manière; que Cicéron était rejeté comme trop simple et trop négligé; et que les pointes et les antithèses régnaient au barreau. Quintilien déplore la corruption de l'art dont il enseignait les règles trop oubliées, et demande vainement qu'il se forme des orateurs. Enfin, le déclamateur Pétrone plaint le sort de l'éloquence, perdue par la recherche et l'exagération. Cependant, alors même les lettres avaient encore de grands hommes; l'histoire et la critique étaient cultivées avec le plus grand éclat. C'est dans le caractère de l'éloquence qu'il faut chercher la cause de ce déclin prématuré. L'éloquence est surtout ennemie de l'affectation et de la subtilité; et l'on sait que ces défauts ne peuvent être entièrement évités par

les écrivains qui viennent après de grands et de nombreux modèles. Dans le second siècle d'une littérature, on peut encore écrire avec force, avec art, avec génie; mais il est une certaine fleur de naturel que l'on chercherait en vain : elle ressemble à cette candeur du premier âge, à cette vivacité naïve des premiers sentiments, qui dans l'homme n'a qu'un moment très-court, et ne se retrouve plus : les idées deviennent plus composées, mais elles sont moins vraies. Cette espèce de révolution dans l'art d'écrire n'est pas également défavorable à tous les genres : c'est l'époque des ouvrages pensés avec profondeur, et avec une sorte de hardiesse. Comme presque toutes les idées premières ont été enlevées, les auteurs font plus d'efforts pour innover encore; ils ont souvent besoin du paradoxe. Le grand nombre de pensées déjà connues, qui nécessairement rentrent dans leurs ouvrages, les oblige aussi à chercher la nouveauté des tours : quel que soit leur génie, ils travaillent souvent sur des mots; ils prennent une manière, ils s'occupent de l'effet d'un trait isolé; ils ont beaucoup de sentences et d'épigrammes. La majesté de l'éloquence ne peut s'accommoder de toutes ces recherches; elle ne peut souffrir la concision affectée. Les orateurs disparaissent, et font place aux penseurs hardis et aux écrivains ingénieux.

Ce qui nous reste à dire de l'oraison funèbre <sup>1</sup> confirmera ces réflexions. L'éloquence, une fois sur son déclin, n'a plus eu de retour. Quelques hommes de talent ont essayé de la relever à la fin du dix-huitième siècle; mais

<sup>1</sup> Cet *essai*, fort étendu pour ce qui concerne les modèles antiques, devait être court sur les modernes. Thomas, la Harpe, Maury, semblaient avoir tout dit. Et récemment un de nos plus élégants écrivains et de nos meilleurs critiques, M. Dussault, a, tout ensemble, renouvelé et épuisé le sujet dans son beau travail sur les oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier.

ils n'ont pu lui rendre ces deux qualités distinctives, le naturel et la grandeur. L'abbé de Boismont manqua surtout de la première, et souvent abusa de l'autre. L'évêque de Senez, avec moins de force et d'éclat, moins de verve oratoire, eut un mérite continu d'élégance et de pureté, qui permet de proposer ses ouvrages à la jeunesse. C'est un orateur faible, mais un bon écrivain. Il n'impose point à l'esprit par la grandeur des pensées religieuses : son imagination est trop faible pour soutenir le sublime de l'Écriture, et le faire heureusement passer dans son style ; mais il dédaigne les petites recherches d'une élocution fardée ; il est pur, simple et vrai ; il ne lui manque de l'éloquence que les parties les plus hautes ; il peut instruire, et il n'égarera point : à ce titre ses ouvrages méritent d'être lus. En effet, après avoir admiré la hauteur de la pensée humaine dans les plus magnifiques modèles du plus beau de tous les talents et du plus difficile de tous les arts, puisqu'il faut descendre, en quittant Bossuet, ne nous arrêtons du moins que sur ces ouvrages où la sagesse remplace l'inspiration ; et si nous ne pouvons plus espérer le sublime, cherchons toujours la raison et le goût.

---

---

## NOTICE

# SUR BOSSUET.

---

BOSSUET (JACQUES-BÉNIGNE) naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une famille distinguée dans le parlement de Bourgogne. Il se livra dès son enfance à l'étude avec l'avidité d'un génie naissant.

Comme il se destinait à l'état ecclésiastique, il embrassa toutes les études qu'il crut nécessaires ou simplement utiles à cet important ministère, depuis la lecture de la *Bible* jusqu'à celle des auteurs profanes, et depuis les Pères de l'Église jusqu'aux théologiens de l'école et aux écrivains mystiques. Le goût vif et l'espèce de passion qu'il prit pour les livres sacrés annonçaient à la religion le prélat qui devait la prêcher avec le zèle des apôtres, et la célébrer avec l'éloquence des prophètes. Parmi les docteurs de l'Église, saint Augustin était celui qu'il admirait le plus. Il le savait par cœur, le citait sans cesse, trouvait, disait-il, dans saint Augustin *la réponse à tout*, et le portait toujours avec lui dans ses voyages.

Quant aux auteurs de l'antiquité profane, où son éloquence cherchait déjà des maîtres et des modèles, il donnait la préférence à Homère, dont le génie élevé, mais sans contrainte, avait le plus de rapport avec le sien. Il se plaisait aussi beaucoup à la lecture de Cicéron et de Virgile; il faisait moins de cas d'Horace, qu'il jugeait plus en chrétien sévère qu'en homme de goût; la morale de l'épicurien effaçait à ses yeux le mérite du poète, et les rendait insensible à des grâces qui ne lui paraissaient faites que pour séduire ou alarmer sa vertu. Il portait encore plus loin l'austérité de ses principes. On sait que des casuistes rigides ont regardé comme une sorte d'apostasie la liberté que se sont donnée la plupart des poètes chrétiens, d'employer dans leurs vers le nom des divinités païennes. Bossuet faisait à ces docteurs inexorables l'honneur d'être de leur avis. Despréaux leur a fait, dans son *Art poétique*, la meilleure réponse qu'un grand poète puisse opposer à de pareils scrupules; il les a réfutés en vers harmonieux: on a retenu les vers de Despréaux, et oublié la sentence des rigoristes.

De toutes les études profanes, celle des mathématiques fut la seule que le jeune ecclésiastique se crut en droit de négliger, non

par mépris, mais parce que les connaissances géométriques ne lui parurent d'aucune utilité pour la religion.

En se montrant peu favorable aux mathématiques, Bossuet ne témoigna pas la même indifférence à la philosophie, qui, par malheur pour elle, ignorait encore combien les mathématiques lui étaient nécessaires. Il goûta beaucoup le cartésianisme, alors très-nouveau et naissant à peine : un esprit de cette trempe, hardi, étendu, vigoureux, et ne demandant qu'à prendre l'essor, mais enchaîné par les entraves respectées où la religion le retenait captif, sentait tout le prix de la liberté que la philosophie de Descartes autorise dans les matières où il est permis de douter et de penser. Les attaques violentes que cette philosophie essayait alors de la part des théologiens mêmes, bien loin d'effrayer Bossuet, contribuaient peut-être, sans qu'il le sût, à échauffer son zèle pour la raison persécutée. Déjà des magistrats, ennemis des lumières et de leur siècle, avaient défendu, sous les peines les plus sévères, qu'on enseignât le cartésianisme, qui, malgré cette défense, trouva moyen de s'établir à petit bruit, et finit par défrôner la scolastique sa rivale. Depuis ce temps, la philosophie de Descartes, qui n'avait guère fait que substituer à des erreurs anciennes et absurdes des erreurs nouvelles et séduisantes, a disparu ainsi que celle d'Aristote, mais sans résistance et sans effort : cette philosophie, si inutilement tourmentée dans son berceau par l'imbécillité puissante, réclamerait aussi inutilement aujourd'hui la protection dont Bossuet l'a honorée ; elle a péri sous nos yeux de sa mort naturelle, et la raison a fait toute seule ce que l'autorité n'avait pu faire : importante, mais presque inutile leçon pour ceux qui ont le pouvoir en main, de ne pas user vainement de leurs forces pour prescrire à la raison ce qu'elle doit penser, et de la laisser démolir d'elle-même ce qu'il lui convient de rejeter ou de saisir. Plus l'autorité agitera le vase où les vérités nagent pêle-mêle avec les erreurs, plus elle retardera la séparation des unes et des autres ; plus elle verra s'éloigner ce moment, qui arrive pourtant tôt ou tard, où les erreurs se précipitent enfin d'elles-mêmes au fond du vase, et abandonnent la place aux vérités.

Tandis que Bossuet nourrissait l'activité de son esprit de toutes les connaissances convenables à un ministre de l'Église, son âme non moins active, et qui avait besoin d'un objet digne de la remplir, se formait à la piété par de fréquents voyages qu'il faisait à l'abbaye de la Trappe, séjour qui en effet paraît destiné à faire sentir aux cœurs même les plus tièdes jusqu'à quel point une foi vive et ardente peut

nous rendre chères les privations les plus rigoureuses ; séjour même qui peut offrir au simple philosophe une matière intéressante de réflexions profondes sur le néant de l'ambition et de la gloire, les consolations de la retraite et le bonheur de l'obscurité.

Le talent de Bossuet pour la chaire s'était manifesté presque dès son enfance. Il fut annoncé comme un orateur précoce à l'hôtel de Rambouillet, où le mérite en tout genre était sommé de comparaître, et jugé bien ou mal. Il y fit devant une assemblée nombreuse et choisie, presque sans préparation, et avec les plus grands applaudissements, un sermon sur un sujet qu'on lui donna ; le prédicateur n'avait que seize ans ; et il était onze heures du soir, ce qui fit dire à Voiture, si fécond en jeux de mots, qu'il n'avait jamais entendu prêcher *si tôt ni si tard*.

Avec de si rares talents pour l'éloquence, la nature avait doué Bossuet d'une mémoire prodigieuse ; il suffirait, sans compter beaucoup d'autres grands hommes, pour démentir les lieux communs si souvent rebattus sur l'antipathie de la mémoire et du jugement, lieux communs débités avec complaisance par des hommes qui se flattent que la nature leur a donné en jugement ce qu'elle leur a refusé en mémoire.

Destiné, par son goût et par son caractère, à l'éloquence et à la controverse, Bossuet mena, pour ainsi dire, de front les talents de l'orateur et du théologien. Le ton de la chaire changea dès qu'il y parut ; il substitua aux indécences qui l'avaïssaient, au mauvais goût qui la dégradait, la force et la dignité qui conviennent à la morale chrétienne. Il n'écrivait point ses sermons, ou plutôt il ne les écrivait qu'en raccourci, et comme en idée ; il se contentait de méditer profondément son sujet, il en jetait les principaux points sur le papier ; il écrivait quelquefois les unes auprès des autres différentes expressions de la même pensée, et dans la chaleur de l'action il se saisissait en courant de celle qui s'offrait la première à l'impétuosité de son génie. Les sermons qu'on a imprimés de lui, restes d'une multitude immense, car jamais il ne prêcha deux fois le même, sont plutôt les esquisses d'un grand maître que des tableaux terminés ; ils n'en sont que plus précieux pour ceux qui aiment à voir dans ces dessins heurtés et rapides les traits hardis d'une touche libre et fière, et la première séve de l'enthousiasme créateur. Cette fécondité pleine de chaleur et de verve, qui dans la chaire ressemblait à l'inspiration, subjuguait et entraînait ceux qui l'écoutaient. Un de ces hommes qui font parade de ne rien croire voulut l'entendre, ou

plutôt le braver ; trop orgueilleux pour s'avouer vaincu , mais trop juste pour ne pas rendre hommage à un grand homme : « Voilà , dit-il en sortant , le premier des prédicateurs pour moi ; car c'est celui « par lequel je sens que je serais converti , si j'avais à l'être. »

Au milieu de ces triomphes oratoires , Bossuet fit avec distinction ses premières armes comme théologien , par la réfutation du catéchisme de Paul Ferry , ministre protestant : cette réfutation , qui annonçait aux réformés un adversaire redoutable , reçut dans l'Église catholique tout l'accueil que son défenseur pouvait espérer. Mais ce qui ne doit pas être oublié dans l'histoire d'une querelle théologique , c'est que Bossuet et Ferry , qui étaient amis avant leur dispute , continuèrent de l'être après avoir écrit l'un contre l'autre : rare et digne exemple à offrir aux controversistes de toutes les religions , mais qui sera plus loué , qu'imité , et qui serait même appelé scandale par les fanatiques , si le nom de celui qui a donné ce *scandale* ne les forçait au silence.

Les succès éclatants de Bossuet portèrent bientôt sa réputation à la cour , où ses sermons furent applaudis avec transport. Louis XIV , meilleur juge encore que ses courtisans , ne tarda pas à lui donner des marques d'estime plus distinguées que de simples éloges. Quoique le nouvel orateur de Versailles y offrit un spectacle aussi nouveau par sa conduite que par son éloquence , qu'il ne s'y montrât que dans la chaire ou au pied des autels , qu'il ne demandât aucune grâce , qu'il fût enfin , comme le sont presque toujours les grands talents , *sans manège et sans souplesse* , la récompense qu'il méritait sans la chercher vint le trouver dans la solitude où il vivait au milieu de la cour. Le roi le nomma à l'évêché de Condom <sup>1</sup>. Bossuet , qui voyait s'élever dans Bourdaloue un successeur digne de lui et formé sur son modèle , remit le sceptre de l'éloquence chrétienne aux mains de l'illustre rival à qui il avait offert et tracé cette glorieuse carrière , et ne fut ni surpris ni jaloux de voir le disciple s'y élancer plus loin que le maître. Il se livra bientôt à un autre genre , où il n'eut ni supérieur ni égal , celui des oraisons funèbres. Toutes celles qu'il a prononcées portent l'empreinte de l'âme forte et élevée qui les a produites , toutes retentissent de ces vérités terribles que les puissants de ce monde ne sauraient trop entendre , et qu'ils sont si malheureux et si coupables d'oublier. C'est là , pour employer ses propres expressions , qu'on voit « tous les dieux de la terre dégradés par les

<sup>1</sup> En 1669.



« malns de la mort, et abîmés dans l'éternité, comme les fleuves  
 « demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les  
 « rivières les plus inconnues. » Si dans ces admirables discours l'élo-  
 quence de l'orateur n'est pas toujours égale, s'il paraît même s'égarer  
 quelquefois, il se fait pardonner ses écarts par la hauteur immense  
 à laquelle il s'élève; on sent que son génie a besoin de la plus grande  
 liberté pour se déployer dans toute sa vigueur, et que les entraves  
 d'un goût sévère, les détails d'une correction minutieuse, et la sé-  
 cheresse d'une composition léchée, ne feraient qu'énerver cette élo-  
 quence brûlante et rapide; son audacieuse indépendance, qui sem-  
 ble repousser toutes les chaînes, lui fait négliger quelquefois la noblesse  
 même des expressions; heureuse négligence, puisqu'elle anime et  
 précipite cette marche vigoureuse, où il s'abandonne à toute la vé-  
 hémençe et l'énergie de son âme; on croirait que la langue dont  
 il se sert n'a été créée que pour lui, qu'en parlant même celle des  
 sauvages il eût forcé l'admiration, et qu'il n'avait besoin que d'un  
 moyen, quel qu'il fût, pour faire passer dans l'âme de ses auditeurs  
 toute la grandeur de ses idées. Les censeurs scrupuleux et glacés,  
 que tant de beautés laisseraient assez de sang-froid pour apercevoir  
 quelques taches qui ne peuvent les déparer, méritent la réponse que  
 milord Bolingbroke faisait, dans un autre sens, aux détracteurs de mi-  
 lord Marlborough : « C'était un si grand homme, que j'ai oublié ses  
 « fautes. » Cet orateur si sublime est encore pathétique, mais sans  
 en être moins grand; car l'élévation, peu compatible avec la finesse,  
 peut au contraire s'allier de la manière la plus touchante à la sensi-  
 bilité, dont elle augmente l'intérêt en la rendant plus noble. Bossuet,  
 dit un célèbre écrivain, obtint le plus grand et le plus rare des suc-  
 cès, celui de faire verser des larmes à la cour, dans l'Oraison funè-  
 bre de la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre; il se troubla  
 lui-même, et fut interrompu par ses sanglots, lorsqu'il prononça  
 ces paroles si foudroyantes à la fois et si lamentables que tout le  
 monde sait par cœur, et qu'on ne craint jamais de trop répéter :  
 « O nuit désastreuse, nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme  
 « un éclat de tonnerre, cette effroyable nouvelle : MADAME se meurt,  
 « MADAME est morte ! » On trouve une sensibilité plus douce, mais  
 non moins sublime, dans les dernières paroles de l'Oraison funèbre  
 du grand Condé. Ce fut par ce discours que Bossuet termina sa  
 carrière oratoire; il finit par son chef-d'œuvre, comme auraient dû  
 faire beaucoup de grands hommes, moins sages ou moins heureux  
 que lui. « Prince ( dit-il en s'adressant au héros que la France venait

« de perdre), vous mettez fin à tous ces discours : au lieu de déplorer  
 « la mort des autres, je veux désormais apprendre de vous à rendre  
 « la mienne sainte; heureux si, averti par ces cheveux blancs du  
 « compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au  
 « troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une  
 « voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint! » La réunion tou-  
 chante que présente ce tableau d'un grand homme qui n'est plus,  
 et d'un autre grand homme qui va bientôt disparaître, pénètre l'âme  
 d'une mélancolie douce et profonde, en lui faisant envisager avec  
 douleur l'éclat si vain et si fugitif des talents et de la renommée. Le  
 malheur de la condition humaine est celui de s'attacher à une vie si  
 triste et si courte.

La réputation brillante que Bossuet s'était acquise fit désirer à l'Académie française de posséder un homme déjà si célèbre, et de qui elle compte aujourd'hui le nom parmi ceux dont elle s'honore le plus. Louis XIV lui confia dans le même temps une place bien plus importante : il jugea que celui qui annonçait avec tant de force dans la chaire évangélique la grandeur divine et la misère humaine était plus propre que personne à pénétrer de ses vérités, par une instruction solitaire et suivie, l'héritier de la couronne. Bossuet fut nommé précepteur du Dauphin. Qu'on nous permette de nous livrer un moment à la réflexion naturelle que présente un choix si digne d'éloge. Le moyen le plus sûr peut-être d'apprécier les rois, c'est de les juger par les hommes à qui ils accordent leur confiance. Louis XIV donna pour gouverneurs à son fils et à son petit-fils les deux hommes les plus vertueux de la cour, et surtout les plus déclarés contre l'adulation et la bassesse, Montausier et Beauvilliers; pour précepteurs, les deux plus illustres prélats de l'Église de France, Bossuet et Fénelon; et pour sous-précepteurs, Huet et Fleury, dont l'un était le plus savant, l'autre le plus sage et le plus éclairé des ecclésiastiques du second ordre. Qu'on joigne à tant d'excellents choix pour un seul objet, ceux de Turenne, de Condé, de Luxembourg, de Colbert et de Louvois; qu'on y joigne le goût exquis avec lequel le monarque sut apprécier par lui-même les talents si différents de Despréaux et de Racine, de Quinault et de Molière; qu'on y joigne enfin l'honneur qu'il eut d'avertir sa cour, et presque sa nation, du mérite de ces écrivains; et on en conclura, pour peu qu'on soit juste, que, si Louis XIV a été trop encensé par la flatterie, il a été digne aussi de recevoir des éloges par la bouche de la justice et de la vérité. Bossuet et les autres hommes de génie dont ce prince sut mettre les

talents en œuvre dans les jours brillants de sa gloire, doivent lui faire pardonner quelques choix moins heureux auxquels il eut la faiblesse de se prêter sur la fin de sa vie : triste fruit du malheur de régner, et surtout de vieillir sur le trône.

L'instituteur du Dauphin, persuadé que ceux qui sont chargés de la redoutable fonction d'élever un roi sont responsables du bonheur des peuples, et convaincu en même temps qu'il suffit à un prince d'être éclairé pour être vertueux, ne négligea rien pour orner l'esprit de son auguste élève de toutes les connaissances qu'il jugea propres à en faire un monarque instruit et juste. Résolu de se livrer tout entier à un objet si sacré pour lui, il remit l'évêché de Condom, et reçut en échange une abbaye très-modique, mais suffisante à la modération de ses desirs. Il se prépara à l'éducation du Dauphin, en recommandant, pour ainsi dire, la sienne. Il reprit ses premières études, que depuis longtemps il avait abandonnées. Enfin, il n'oublia rien pour se mettre à l'abri de tout reproche, si une éducation préparée par tant de soins n'avait pas tout le succès qu'il s'en promettait, et si le génie du précepteur n'était pas secondé par le disciple comme il méritait de l'être.

Quelques prélats courtisans, qui regardaient leur assiduité à Versailles comme un droit aux grâces du souverain, étaient secrètement mais profondément blessés de la préférence qu'on avait donné à Bossuet pour remplir une place à laquelle leur orgueilleuse médiocrité ne rougissait pas de prétendre. Pour se venger de cette préférence si juste, ils publiaient que le précepteur poussait le zèle pour l'instruction du prince jusqu'à l'excéder d'ennui et de fatigue : M. le Dauphin, disaient-ils avec une complaisance qui jouait l'intérêt, se plaignait qu'on voulût l'obliger à savoir *comment Vaugirard s'appelait du temps des druides*. Pour apprécier cette imputation ridicule, il suffit de lire l'ouvrage célèbre que Bossuet composa pour son disciple, le *Discours sur l'histoire universelle*. On admire dans cette grande esquisse un génie aussi vaste que profond, qui, dédaignant de s'apaisantir sur les détails frivoles, si chers au peuple des historiens, voit et juge d'un coup d'œil les législateurs et les conquérants, les rois et les nations, les crimes et les vertus des hommes, et trace d'un pinceau énergique et rapide le temps qui dévore et engloutit tout, la main de Dieu sur les grandeurs humaines, et les royaumes *qui meurent comme leurs maîtres*. Comment l'aigle qui a vu de si haut et de si loin, comment le peintre qui a traité d'une si grande manière l'histoire du monde, aurait-il pu descendre, dans le détail de l'éduca-

tion du prince, à des minuties également indignes du prince et de lui? Et quand l'élève même l'aurait pu désirer, comment le maître en aurait-il eu le courage?

Nous n'affaiblirons point par une répétition fastidieuse les éloges donnés à cet ouvrage; nous croyons plutôt devoir à l'auteur, sur un point essentiel et délicat, une apologie qui sera peut-être un nouvel éloge. On l'a accusé Bossuet d'avoir été dans ce chef-d'œuvre d'éloquence plus orateur qu'historien, et plus théologien que philosophe; d'y avoir trop parlé des Juifs, trop peu des peuples qui rendent si intéressante l'histoire ancienne, et d'avoir en quelques sortes sacrifié l'univers à une nation que toutes les autres affectaient de mépriser. Il répondait à ce reproche, que s'il avait paru, dans un si grand tableau, négliger le reste de la terre pour le seul peuple à qui le vrai Dieu fût connu, c'est qu'il avait cru devoir non-seulement à ce Dieu, dont il était le ministre, mais encore à la France, dont le sort était confié à ses leçons, de montrer partout au jeune prince, dans cette vaste peinture, l'objet le plus propre à forcer les rois d'être justes, l'Être éternel et tout-puissant dont l'œil sévère les observe, et dont l'arrêt terrible doit les juger. Bossuet se représentait avec frayeur à quel point l'humanité serait à plaindre si ce petit nombre d'hommes auquel la Providence a soumis leurs semblables, et qui n'ont à redouter sur la terre que le moment où ils la quittent, ne voyaient au-dessus de leur trône un arbitre suprême, qui promet vengeance aux infortunés dont ils auront souffert ou causé les larmes. Ce prélat citoyen était persuadé que ceux même qui auraient le malheur de regarder la croyance d'un Dieu comme inutile aux autres hommes commettraient un crime de *lèse-humanité* en voulant ôter cette croyance aux monarques. Il faut que les sujets *espèrent* en Dieu, et que les souverains *le craignent*.

L'éducation du Dauphin étant finie, Bossuet, à qui le roi avait donné pour récompense l'évêché de Meaux, se consacra de nouveau et sans relâche à la défense et au service de la religion. Jusqu'ici nous ne l'avons presque pas envisagé comme théologien profond et zélé: il paraît néanmoins avoir encore été plus jaloux de ses succès dans la controverse que de ses talents pour l'éloquence, comme Descartes se croyait plus grand par ses méditations métaphysiques que par ses découvertes en géométrie. Mais les triomphes théologiques de Bossuet, quelque prix qu'on y doive attacher, sont la partie de son

<sup>1</sup> Voltaire.

éloge à laquelle nous devons toucher avec le plus de réserve; ses victoires en ce genre appartiennent à l'histoire de l'Église, et non à celle de l'Académie, et méritent d'être appréciées par de meilleurs juges que nous. Le recueil immense de ses ouvrages déploie à cet égard toute l'étendue de ses richesses et toute la vigueur de ses forces. Là, on le voit sans cesse aux prises, soit avec l'incrédulité, soit avec l'hérésie, bravant et repoussant l'une et l'autre, et couvrant l'Église de son égide contre ce double ennemi qui cherche à l'anéantir. Son goût pour la guerre semble le poursuivre jusque dans les pièces qu'il a consacrées à l'éloquence; il oublie quelquefois qu'il est orateur, pour se livrer à cette controverse qu'il chérit tant; et du trône où il tonne, daignant descendre dans l'arène, il quitte, si on peut parler ainsi, la foudre pour le ceste : mais il reprend bientôt cette foudre, et le dieu fait oublier l'athlète.

Défenseur intrépide de la foi de l'Église, Bossuet n'était pas moins ardent pour en soutenir les droits; il fut l'âme de la fameuse assemblée du clergé en 1682, où ces droits furent développés avec tant de force, et si vigoureusement maintenus. L'Église de France et celle de Rome étaient alors violemment divisées sur l'affaire des *franchises*, et principalement sur celle de la *régale* <sup>1</sup>, pour laquelle le pape Innocent XI montrait un intérêt qu'il osait porter jusqu'aux menaces. Déjà ce pontife entreprenant, plus opiniâtre que politique, avait déclaré que, pour prévenir le mal funeste qui menaçait la religion, il aurait recours, s'il était nécessaire, aux remèdes violents dont la Providence divine lui avait confié l'emploi redoutable. Ce langage, qui aurait fait trembler le roi Robert dans le onzième siècle, n'était pas fait au dix-septième pour intimider Louis XIV, et encore moins l'évêque de Meaux. Mais la cour de Rome, malgré la fierté du monarque et la fermeté de Bossuet, montrait avec d'autant plus de confiance tout son mécontentement ou son zèle, que ses prétentions trouvaient de l'appui dans quelques-uns des plus dignes prélats de l'Église de France. On sait quelle résistance les respectables évêques d'Aleth et de Pamiers opposèrent à Louis XIV sur ce droit de *régale*, qu'ils croyaient injurieux à l'épiscopat. Le monarque irrité voulait appeler à sa cour les deux prélats, pour leur faire sentir tout le poids de son indignation : « Que Dieu vous en préserve, sire ! lui dit l'évêque de Meaux, qui s'intéressait vraiment à sa gloire ; craignez que toute

<sup>1</sup> Voyez, à la fin du volume, le Précis des évènements qui firent convoquer l'assemblée du clergé en 1681.

« la route des deux évêques, du fond du Languedoc jusqu'à Versailles, ne soit bordée d'un peuple immense qui demandera à genoux leur bénédiction. » Louis XIV se rendit à un si sage conseil; il craignit de voir échouer l'autorité contre des armes si puissantes par l'apparence même de leur faiblesse, et d'opposer à l'éloquence foudroyante de Bossuet cette éloquence populaire, mais pénétrante, de la vertu courageuse et persécutée.

Quoi qu'il en soit de cette querelle, aujourd'hui heureusement assoupie, nous lui sommes redevables d'un des plus célèbres ouvrages de Bossuet, la fameuse *Défense de l'Église gallicane*, regardée aujourd'hui par cette Église comme son rempart contre les attaques ultramontaines, et comme le *palladium* de ce qu'elle appelle ses *libertés*; dénomination précieuse, quoique assez impropre, puisque ces libertés ne sont réellement que le droit ancien et commun de toutes les Églises, conservé par celle de France, et oublié de presque toutes les autres. Cet ouvrage, en mettant le comble à la gloire épiscopale et théologique de l'évêque de Meaux, le priva d'un chapeau de cardinal, que lui avait offert le pape, s'il eût voulu, non pas défendre ouvertement les prétentions de la tiare, mais seulement ne pas s'y montrer trop contraire. Bossuet, aussi fidèle sujet que digne évêque, renonça sans peine à un honneur qui ne pouvait rien ajouter à la considération publique dont il jouissait dans l'Église : il eût plus illustré la pourpre que la pourpre ne l'eût décoré; et son nom manque bien plus au sacré collège que le titre d'*éminence* à son nom. On peut seulement être étonné que Louis XIV, qui avait droit de nommer un cardinal parmi les évêques de son royaume, ait frustré de cette récompense le prélat qui avait si bien défendu l'indépendance et les droits du diadème : nous ignorons quelles raisons empêchèrent un prince si sensible à tous les genres de gloire de s'illustrer par cet acte de grandeur et de justice; mais nous rejetterons avec autant de mépris que d'indignation ce que les ennemis de ce grand roi ont osé dire, qu'il ne trouvait pas l'évêque de Meaux d'*assez bonne maison* pour le revêtir de cette dignité : comme s'il eût pu croire quelque dignité au-dessus de l'honneur qu'il avait fait à Bossuet en lui confiant ses intérêts les plus sacrés et les plus chers; et comme s'il fallait être de meilleure maison pour s'appeler prêtre ou diacre de l'Église de Rome, que pour être l'oracle de celle de France, et l'instituteur de l'héritier d'un grand empire!

Avec une âme noble, active, pleine de force et de chaleur, avec un caractère ferme et impétueux, et surtout avec des talents émi-

nens, on peut juger si Bossuet eut des ennemis. Peut-être avait-il le défaut de faire trop sentir aux talents médiocres cette supériorité qui les écrasait ; trop sûr de terrasser pour se croire obligé de plaire, il négligeait de tempérer l'éclat de sa gloire par une modestie qui la lui aurait fait pardonner. Mais Bossuet, dont l'âme était assez grande pour être simple, réservait sans doute la simplicité pour le fond de son cœur, et croyait trop au-dessous de lui de se parer, aux yeux de ses ennemis, d'une vertu qu'ils auraient accusée de n'être que le masque de l'orgueil. Sa noble fierté reçut plus d'une fois à la cour, non des coups violents, que la calomnie n'eût osé lui porter, mais des attaques indirectes, moins hasardeuses pour la main lâche de l'envie. Il présentait un jour à Louis XIV le père Mabillon, comme *le religieux le plus savant de son royaume...* Ajoutez, *Et le plus humble*, dit l'archevêque de Reims, le Tellier, qui prétendait faire une épigramme bien adroite contre la modestie du prélat. Cependant le même archevêque, quelque humilié qu'il se sentit par la force et la grandeur du génie de Bossuet, était assez juste pour ne pas souffrir qu'on le méconnût. Un jour que de jeunes aumôniers du roi, dont l'un a depuis occupé de très-grandes places, parlaient en sa présence, avec la légèreté française, des talents et des ouvrages de l'évêque de Meaux, qu'ils osaient vouloir rendre ridicule : *Taisez-vous*, leur dit le Tellier ; *respectez votre maître et le nôtre.*

La circonstance de la vie de Bossuet qui dut être la plus affligeante pour lui est l'obligation qu'il crut devoir s'imposer de combattre dans la personne de Fénelon la vertu même, et la vertu qui s'égarait. Mais les opinions de l'archevêque de Cambrai sur le quietisme lui parurent d'autant plus dangereuses, que celui qui les répandait était bien propre à séduire par la douceur de ses mœurs et par le charme de son éloquence : on disait de lui, en le comparant à l'évêque de Meaux, que ce dernier *prouvait la religion*, et que Fénelon *la faisait aimer*. Bossuet, inexorablement attaché à la saine doctrine, y sacrifia sans balancer l'amitié qu'il avait témoignée jusqu'alors à l'archevêque de Cambrai. Il écrivit contre lui avec toute la force que l'intérêt de la foi devait inspirer à son défenseur ; peut-être même l'ardeur religieuse l'emporta-t-elle quelquefois à des expressions peu ménagées contre son vertueux adversaire : celui-ci du moins se crut offensé, et s'en plaignit avec cette douceur qui ne l'abandonnait jamais. Moins modérés et moins équitables que Fénelon, les ennemis de Bossuet osaient ajouter qu'il n'avait montré tant de chaleur dans cette querelle que par un motif de ja-

lousie , et pour éloigner de la cour un concurrent ausssi propre par ses talents à faire des enthousiastes , que digne par son caractère d'avoir des amis. En même temps les partisans de l'évêque de Meaux accusaient Fénelon de mauvaise foi , de manége , et de fausseté. Ces imputations odieuses étaient bien plus l'ouvrage des deux partis que des deux chefs , trop grands l'un et l'autre pour s'attaquer avec tant de fiel et de scandale. Il faut mettre sur la même ligne toutes ces productions mutuelles de la passion et de la haine , et déplorer la méchanceté des hommes.

Les protestants , et surtout le fanatique Jurieu , dont les calomnies auraient déshonoré la meilleure cause , ont aussi taxé Bossuet de barbarie à leur égard , et d'avoir autorisé par ses conseils la persécution violente , si contraire au christianisme , à l'humanité , à la politique même , que Louis XIV eut le malheur d'ordonner ou de permettre contre les réformés. Personne n'ignore que des hommes alors très-accrédités , et plus ennemis encore de Bossuet vivant que de Calvin , qui n'était plus , furent les détestables auteurs de cette persécution , dont ils voulaient faire retomber la haine sur l'évêque de Meaux ; mais il se défendit hautement d'être leur complice. Il ne craignit point de prendre les nouveaux convertis à témoin de ses réclamations contre ces expéditions militaires et cruelles , si connues sous le nom de *mission dragone*. Accoutumé à ne soumettre que par les armes de la persuasion ses frères égarés , « il ne pouvait , dit-il , se résoudre à regarder les baïonnettes comme des instrumens de conversion. »

Plein du désir sincère de réunir par la conciliation les protestants à l'Église , il eut un commerce de lettres avec le célèbre Leibnitz sur cet objet , si digne d'occuper ces deux grands hommes. Mais Leibnitz , plus tolérant que controversiste , et plus philosophe que protestant , traitait cette grande affaire de la religion comme il eût traité une négociation entre des souverains. Peu instruit ou peu touché de la rigueur inflexible des principes catholiques en matière de foi , il croyait que chacune des parties belligérantes devait faire à la paix quelques sacrifices , et céder un point pour en obtenir un autre ; Bossuet , inébranlable dans sa croyance , voulait , pour préliminaire , que les protestants commençassent par se soumettre à tout ce que le concile de Trente exigeait d'eux. On croira sans peine que le négociateur théologien ne put s'accorder avec le négociateur accommodant. En vain , dans un écrit public , un ministre réformé exhorta Bossuet à la condescendance ; « C'est , en bon français , disait Bayle , l'exhor-



« ter à se faire protestant ; il n'en fera rien ; on peut l'assurer sans être prophète. »

On ne s'est pas borné à taxer de cruauté son zèle ; on a voulu le rendre suspect de fausseté. On a dit qu'il avait des sentiments philosophiques différents de sa théologie ; semblable à ces avocats qui, dans leurs déclamations au barreau , s'appuient sur une loi dont ils connaissent le faible : ainsi la haine a voulu le rendre tout à la fois criminel et ridicule, en l'accusant ( ce sont les termes de ses détracteurs ) d'avoir consumé sa vie et ses talents à des disputes dont il sentait la futilité. La meilleure réponse à cette accusation est celle que Bossuet lui-même y a faite , par le ton dont il osa parler à Louis XIV, dans le temps de ses démêlés avec l'archevêque de Cambrai. « Qu'auriez-vous fait , lui dit le monarque étonné de son ardeur, si j'avais été pour Fénelon contre vous ? Sire, répondit Bossuet, j'aurais crié vingt fois plus haut. » Il connaissait trop l'empire de la foi sur l'esprit du monarque pour craindre que cette réponse l'offensât ; mais on a beau, dans ces occasions, être sûr de la piété du prince, il faut encore du courage pour oser la mettre à pareille épreuve. Bossuet était convaincu que la vraie pierre de touche d'un amour sincère pour la religion n'est pas toujours de déclamer avec violence contre ses ennemis lorsqu'ils sont sans appui et sans pouvoir, mais de réclamer ses droits avec courage, lorsqu'il est dangereux de les rappeler à un roi qui les oublie. Il ne craignait point de dire que tout ministre de l'Être suprême qui, placé près du trône, recule ou hésite dans ces circonstances redoutables, est indigne du Dieu qu'il représente par son caractère, et qu'il outrage par son silence. Il donna, dans une autre occasion, une preuve plus éclatante encore de sa grandeur d'âme épiscopale, par la force avec laquelle il s'éleva contre des moines aussi vils que coupables, qui, dans la dédicace d'une thèse, avaient eu la basse impiété de mettre leur roi à côté de leur Dieu ; « de manière, dit madame de Sévigné, qu'on voyait clairement que Dieu n'était que la copie. » Bossuet en porta ses plaintes au monarque même, si indignement célébré : la pieuse modestie du roi rougit du parallèle, et il ordonna la suppression de la thèse.

L'évêque de Meaux était néanmoins trop éclairé pour compromettre la religion en outrant son zèle. Il savait que si la vérité ne doit pas redouter l'approche du trône, elle ne doit aussi s'en approcher qu'avec cette fermeté prudente qui prépare et assure son triomphe.

Comme il avait écrit avec beaucoup de force contre les spectacles, il fut un jour consulté sur ce cas de conscience par Louis XIV, qui n'avait pas encore renoncé à voir les chefs-d'œuvre du théâtre, et à qui peut-être ce délasement si noble était nécessaire pour apprendre quelques unes de ces vérités qu'on n'ose pas toujours dire aux rois. « Sire, répondit Bossuet au monarque, il y a de grands exemples « pour, et de fortes raisons contre. » Si la réponse n'était pas décisive, elle était du moins aussi adroite que noble. Ce prélat avait lui-même été au théâtre dans sa jeunesse, mais uniquement pour se former à la déclamation; c'était une leçon qu'il se permettait de prendre, pour s'enrichir, disait-il, comme les Israélites, des dépouilles des Égyptiens; mais il n'avait usé que rarement de ce dangereux moyen de s'instruire, et depuis qu'il fut dans les ordres il y renonça pour toujours. Il refusa même d'aller voir la tragédie d'*Esther*, à laquelle toutes les personnes pieuses de la cour briguaient l'honneur et le plaisir d'assister; il fut plus rigide encore que ces spectateurs timorés et délicats qui, fort avides de ces dévots amusements, se trouvaient heureux de pouvoir en jouir sans scrupule.

Quoique l'évêque de Meaux, fidèle à ses principes, osât, dans les occasions importantes, parler à Louis XIV avec une liberté qui faisait trembler pour lui les courtisans, l'inflexible docteur Arnauld, faute de connaître les hommes, et surtout les rois, accusait le prélat de ne pas avoir le courage de dire au monarque les vérités qu'il avait le plus besoin d'entendre. On croira sans doute qu'Arnauld voulait parler des faiblesses de ce prince, de son goût pour le faste, et de son amour pour la guerre; mais le docteur se plaignait seulement du peu de zèle que Bossuet montrait au roi pour les intérêts des disciples de S. Augustin: c'est ainsi qu'Arnauld appelait les partisans de sa doctrine sur la signature du Formulaire. Emporté et comme subjugué par ses opinions théologiques, il ne voyait rien dans l'univers au delà des malheureuses disputes trop nuisibles à son repos, et trop peu dignes de son génie.

Si les disciples de S. Augustin n'étaient pas contents de la tiédeur de Bossuet pour les défendre, leurs ennemis l'étaient encore moins de sa froideur à les persécuter; et ce double mécontentement fait son éloge. Il n'ignorait pas même qu'à l'occasion de sa prétendue indulgence pour les sectateurs de Jansénius, l'adroit P. de la Chaise lui rendait sourdement auprès du roi tous les services charitables que le patelinage insidieux peut rendre à la bonne foi sans intrigue, et qui ne-

glige de se tenir sur ses gardes ; mais, pour cette fois au moins , la malignité hypocrite et jalouse tendit à la cour ses filets en pure perte, et l'ascendant du prélat déconcerta le manège du confesseur.

Le jésuite Maimbourg, écrivain sans conséquence, mais vil instrument des ennemis de Bossuet, qui, pour lui porter leurs coups, se cachaient derrière cet enfant perdu, avait coutume de pèndre sous des noms empruntés, dans ses lourdes et ennuyeuses histoires, ceux qui étaient l'objet de ses satires. Il fit, dans son *Histoire du Luthéranisme*, le portrait imaginaire de Bossuet, sous le nom du cardinal Contarini, dont il exposait la théologie et la conduite accommodante en termes qui indiquaient l'évêque de Meaux avec plus de clarté que de finesse. Un portrait si ressemblant eut le succès dont il était digne, personne n'y reconnut Bossuet ; et Maimbourg, déjà misérable historien, fut de plus un calomniateur ridicule.

Nous ne perdrons point de temps à repousser le mensonge déjà réfuté plus d'une fois sur le prétendu mariage d'un prélat si austère dans ses mœurs. Nous n'opposerons à cette calomnie qu'une courte réponse, qui suffira au lecteur impartial et philosophe. Bossuet était trop occupé de controverses, trop absorbé par ses spéculations théologiques, trop absolument livré à son cabinet, à l'Église et à la guerre, pour être forcé d'avoir recours aux consolations que peuvent chercher dans une union mutuelle les âmes tendres et paisibles. Il avait plus besoin de combat que de société domestique, et de gloire que d'attachements.

Loin d'avoir recours à cet adoucissement des maux de la vie, il négligeait jusqu'aux amusements les plus simples ; il se promenait peu, et ne faisait jamais de visites. « Monseigneur, lui dit un jour « son jardinier, à qui il demandait par distraction des nouvelles de « ses arbres, si je plantais des saints Augustins et des saints Jérôme, « mes, vous viendriez les voir ; mais pour vos arbres, vous ne vous « en mettez guère en peine. »

Accablé de travaux et de triomphes, l'évêque de Meaux exécuta après la mort du grand Condé ce qu'il avait annoncé en terminant l'oraison funèbre de ce prince. Il se livra sans réserve au soin et à l'instruction du diocèse que la Providence avait confié à ses soins, et dans le sein duquel il avait résolu de finir ses jours. Dégouté du monde et de la gloire, il n'aspirait plus, disait-il, qu'à être enterré *aux pieds de ses saints prédécesseurs*. Il ne monta plus en chaire que pour prêcher à son peuple cette même religion qui, après avoir si longtemps effrayé par sa bouche les souverains et les grands de la

terre, venait consoler par cette même bouche la faiblesse et l'indigence. Il descendait même jusqu'à faire le catéchisme aux enfants, et surtout aux pauvres, et ne se croyait pas dégradé par cette fonction, si digne d'un évêque. C'était un spectacle rare et touchant, de voir le grand Bossuet, transporté de la chapelle de Versailles dans une église de village, apprenant aux paysans à supporter leurs maux avec patience, rassemblant avec tendresse leurs jeunes familles autour de lui, aimant l'innocence des enfants et la simplicité des pères, et trouvant dans leur naïveté, dans leurs mouvements, dans leurs affections, cette vérité précieuse, qu'il avait cherchée vainement à la cour, et si rarement rencontrée chez les hommes. Retiré dans son cabinet dès qu'il pouvait disposer de quelques instants, il continuait à y remplir les devoirs de pasteur et de père; et sa porte était toujours ouverte aux malheureux qui cherchaient ou des instructions, ou des consolations, ou des secours; jamais ils ne furent repoussés par cette réponse qu'un autre prélat très-savant leur faisait faire : Monseigneur étudie. L'étude de l'Évangile, que ce prélat si studieux aurait dû préférer à toute autre, avait appris à Bossuet que l'obligation de toutes les heures, pour celui qui doit annoncer aux hommes le Dieu de bonté et de justice, est d'ouvrir ses bras à ceux qui souffrent, et d'essuyer leurs larmes.

Ce fut dans ces travaux de charité pastorale que Bossuet termina sa vie le 12 avril 1704, honoré des regrets de toute l'Église, qui conservera une mémoire éternelle et chère de sa doctrine, de son éloquence, et de son attachement pour elle. Aussi a-t-elle fait de lui une espèce d'apothéose, par le respect qu'elle témoigne pour ses ouvrages, par le poids qu'elle donne à son autorité dans les matières de la foi, par l'hommage que tous les partis qui la divisent et la déchirent ont constamment rendu au nom de l'évêque de Meaux : la religion, dont il a été le plus courageux défenseur, semble avoir confirmé par son suffrage l'éloge que la Bruyère osa donner à ce grand homme en pleine Académie, lorsqu'en nommant Bossuet dans son discours de réception, il s'écria, avec un transport que partagèrent ses auditeurs : « Parlons d'avance le langage de la postérité, « un Père de l'Église. »

(D'ALEMBERT, *Extrait de son Éloge de Bossuet.*)

## JUGEMENTS.

## I.

Un homme, si j'ose dire ce que j'en pense, me paraît avoir été plus magnifiquement partagé que personne, puisque seul il s'est élevé au plus haut degré dans ce qui est de la science et ce qui est du génie : c'est Bossuet. Il n'a point d'égal dans la partie de l'éloquence, dans celle de l'oraison funèbre, dans celle de l'histoire, dans celle des affections religieuses (voyez ses *Méditations sur l'Évangile*), dans celle de la controverse (voyez l'*Histoire des Variations*); et en même temps personne n'a été plus loin dans une science immense qui en renferme une foule d'autres : celle de la religion. C'est, ce me semble, l'homme qui a fait le plus d'honneur à la France et à l'Église.....

Qu'un homme de goût le relise, qu'il le médite : il en sera terrassé d'admiration. Je ne saurais exprimer autrement la mienne pour Bossuet. Dans ses écrits on ne trouve jamais la moindre apparence d'effort ni d'esprit, rien qui vous fasse songer à l'auteur. Il vous échappe entièrement, et ne vous attache qu'à ce qu'il dit. C'est là surtout, on ne saurait trop le répéter, la différence essentielle du grand talent et de la médiocrité, du bon goût et du mauvais. Si votre imagination vous commande, vous me commandez; et dans ce cas, je ne verrai rien dans vous qui démente cette impression. Je ne vous verrai rien chercher, rien affecter, rien contourner. Suivez de l'œil l'aigle au plus haut des airs, traversant toute l'étendue de l'horizon : il vole, et ses ailes semblent immobiles; on croirait que les airs le portent : c'est l'emblème de l'orateur et du poète dans le genre sublime. C'est celui de Bossuet.

LA HARPE, *Cours de littérature.*

## II.

Que dirons-nous de Bossuet comme orateur? à qui le comparerons-nous? et quels discours de Cicéron et de Démosthène ne s'éclipsent point devant ses oraisons funèbres? C'est pour l'orateur chrétien que ces paroles d'un roi semblent avoir été écrites : « L'or » et les perles sont assez communs; mais les lèvres savantes sont un « vase rare et sans prix. » Sans cesse occupé du tombeau, et comme penché sur les gouffres d'une autre vie, Bossuet aime à laisser tomber de sa bouche les grands mots de *temps* et de *mort*, qui re-

tentissent dans les abîmes silencieux de l'éternité. Il se plonge, il se noie dans des tristesses incroyables, dans d'inconcevables douleurs. Les cœurs, après plus d'un siècle, retentissent encore du fameux cri : *MADAME se meurt! MADAME est morte!* Jamais les rois ont-ils reçu de pareilles leçons? jamais la philosophie s'exprima-t-elle avec autant d'indépendance? Le diadème n'est rien aux yeux de l'orateur; par lui le pauvre est égalé au monarque, et le potentat le plus absolu du globe est obligé de s'entendre dire devant des milliers de témoins que ses grandeurs ne sont que vanité, que sa puissance n'est qu'un songe, et qu'il n'est lui-même que poussière.

Trois choses se succèdent continuellement dans les discours de Bossuet : le trait de génie ou d'éloquence; la citation, si bien fondue avec le texte, qu'elle ne fait plus qu'un avec lui; enfin la réflexion ou le coup d'œil d'aigle sur les causes de l'événement rapporté. Souvent aussi cette lumière de l'Église porte la clarté dans les discussions de la plus haute métaphysique, ou de la théologie la plus sublime; rien ne lui est ténèbres. L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée, où souvent le terme le plus simple et l'idée la plus relevée, l'expression la plus commune et l'image la plus terrible, servent, comme dans l'Écriture, à se donner des dimensions énormes et trappantes.

Les oraisons funèbres de Bossuet ne sont pas d'un égal mérite; mais toutes sont sublimes par quelque côté. Celle de la reine d'Angleterre est un chef-d'œuvre de style, et un modèle d'écrit philosophique et politique. Celle de la duchesse d'Orléans est la plus étonnante, parce qu'elle est entièrement créée de génie. Il n'y avait là ni ces tableaux des troubles des nations, ni ces développements des affaires publiques, qui soutiennent la voix de l'orateur. L'intérêt que peut inspirer une princesse expirant à la fleur de son âge semble se devoir épuiser vite; tout consiste en quelques oppositions vulgaires de la beauté, de la jeunesse, de la grandeur, et de la mort : et c'est pourtant sur ce fonds stérile que Bossuet a bâti un des plus beaux monuments de l'éloquence; c'est de là qu'il est parti pour montrer la misère de l'homme par son côté périssable, et sa grandeur par son côté immortel. Il commence par le ravalier au-dessous des vers qui le rongent au sépulcre, pour le peindre ensuite glorieux avec la vertu dans des royaumes incorruptibles.

On sait avec quel génie, dans l'*Oraison funèbre de la princesse Palatine*, il est descendu, sans blesser la majesté de l'art oratoire, jusqu'à l'interprétation d'un songe, en même temps qu'il a déployé

dans ce discours sa haute capacité pour les abstractions philosophiques.

Si pour Marie-Thérèse et pour le chancelier de France ce ne sont plus les mouvements des premiers éloges, les idées du panégyriste sont-elles prises dans un cercle moins large, dans une nature moins profonde? « Et maintenant, dit-il, ces deux âmes pieuses (Michel le Tellier et Lamoignon), touchées sur la terre du désir de faire régner les lois, contemplant ensemble à découvert les lois éternelles, d'où les nôtres sont dérivées; et si quelque légère trace de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle. »

Au milieu de cette théologie, combien d'autres genres de beautés ou sublimes, ou gracieuses, ou tristes, ou charmantes! Voyez le tableau de la Fronde: « La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors... Était-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois?... Ou bien était-ce comme un travail de la France, prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? »

Viennent des réflexions sur l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts, et sur l'obscurité du cœur de l'homme, « qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres. »

Mais la trompette sonne, et Gustave paraît: « Il paraît à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. »

Je passe, et mon oreille retentit de la voix d'un prophète. Est-ce Isaïe, est-ce Jérémie qui apostrophe l'île de la Conférence et les pompes nuptiales de Louis? « Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? »

Le poète (on nous pardonnera de donner à Bossuet un titre qui fait la gloire de David), le poète continue de se faire entendre; il ne touche plus la corde inspirée, mais, baissant sa lyre d'un ton, jus-

qu'à ce mode dont Salomon se servit pour chanter les troupeaux du mont Galaad, il soupire ces paroles paisibles : « Dans la solitude de « Sainte-Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse « situation la sépare de tout commerce du monde; dans cette sainte « montagne que Dieu avait choisie depuis mille ans; où les épouses « de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours; où « les joies de la terre étaient inconnues; où les vestiges des hommes « du monde, des curieux, et des vagabonds, ne paraissaient pas; sous « la conduite de la sainte abbesse qui savait donner le lait aux en- « fants aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la « princesse Anne étaient heureux. »

Cette page, qu'on dirait extraite du livre de Ruth, n'a point épuisé le pinceau de Bossuet : il lui reste encore assez de cette antique et douce couleur pour peindre une mort heureuse. « Michel « le Tellier, dit-il, commença l'hymne des divines miséricordes : *Mi- « sericordias Domini æternum cantabo : Je chanterai éternel- « lement les miséricordes du Seigneur.* Il expire en disant ces « mots, et il continue avec les anges le sacré cantique. »

Nous avons cru pendant quelque temps que l'oraison funèbre du prince de Condé, à l'exception du mouvement qui la termine, était généralement trop louée; nous pensions qu'il était plus aisé, comme il l'est en effet, d'arriver aux formes d'éloquence du commencement de cet éloge qu'à celles de l'*Oraison de madame Henriette* : mais quand nous avons lu ce discours avec attention; quand nous avons vu l'orateur emboucher la trompette épique pendant une moitié de son récit, et donner comme en se jouant un chant d'Homère; quand, se retirant à Chantilly avec Achille en repos, il rentre dans le ton évangélique, et retrouve les grandes pensées, les vues chrétiennes qui remplissent les premières oraisons funèbres; lorsque, après avoir mis Condé au cercueil, il appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers, au catafalque du héros; lorsque enfin, s'avancant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe, et le siècle de Louis, dont il a l'air de faire les funérailles, prêt à s'abîmer dans l'éternité; à ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains.

(M. DE CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme.*)

### III.

*Le Discours sur l'histoire universelle, composé pour l'éducation*



du Dauphin, avait paru à la fin de cette éducation, en 1681, et l'auteur de *la Politique de l'Écriture-sainte*, du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, de *l'Exposition de la doctrine catholique*, de *l'Histoire des variations*, et de tant d'autres ouvrages marqués du cachet de sa supériorité, semblait s'être surpassé lui-même dans ce grand chef-d'œuvre, où il se montre à la fois annaliste savant et exact, théologien du premier ordre, politique profond, écrivain d'une éloquence au-dessus de tout éloge. Quelle vive et pittoresque rapidité dans la première partie de ce livre! quel prodigieux enchaînement de tout le système religieux dans la seconde! quelle haute intelligence des choses humaines dans la troisième! Et comme partout l'énergie et l'originalité de l'expression répondent à la force des pensées! comme les créations du style sont d'accord avec la vigueur des conceptions! On sent que l'auteur possédait et dominait tout l'ensemble de son sujet, avant de prendre la plume pour en fixer et en exposer les détails: c'est la marque et le procédé du vrai génie; aussi ce livre semble-t-il être sorti tout entier, pour ainsi dire, de la tête de l'écrivain, par l'activité continue d'une seule et même inspiration, comme les poètes, dans une allégorie moins noble peut-être qu'ingénieuse et sensée, nous peignent la sagesse s'élançant toute complète du cerveau de Jupiter.

Telles paraissent également les *Oraisons funèbres* depuis la première ligne de l'exorde jusqu'à la dernière de la péroraison; l'orateur, dans chacune de ces compositions, est comme emporté par un enthousiasme non interrompu, qui exclut au premier coup d'œil toute l'idée d'art, d'arrangement, de préméditation; son sujet le tourmente, et l'échauffe, et l'entraîne; il ne lui permet pas de prendre haleine. C'est beaucoup pour les autres orateurs d'obtenir, dans la durée d'un discours, quelques moments d'une heureuse inspiration; ce n'est rien pour Bossuet: les élans de sa verve oratoire semblent naître les uns des autres; tout est mouvement, tout est chaleur, tout est vie; et dans les instants où redouble son ardeur, où cet aigle déploie ses ailes avec plus d'audace, les limites de l'éloquence proprement dites deviennent pour lui trop étroites: il les franchit; il entre dans la sphère de la poésie; il monte jusqu'aux régions les plus élevées de cette sphère; il s'y soutient au niveau des poètes les plus audacieux; ce n'est plus le rival de Démosthène, c'est celui de Pindare. Quelques endroits de ses oraisons funèbres sont vraiment des morceaux lyriques. Le don de l'inspiration, on peut l'affirmer, ne fut accordé à aucun orateur aussi pleinement qu'à Bossuet; et quand on songe que son

enthousiasme dans les ouvrages d'une assez grande étendue ne connaît ni langueur ni repos, on est frappé de ce privilège extraordinaire comme d'un de ces phénomènes qui étonnent la nature, et qui déconcertent ses lois.

On chercherait vainement à saisir et à développer toutes les causes de ce prodige : elles resteront pour la plupart éternellement cachées dans les profondeurs du génie ; mais on peut en apercevoir quelques-unes : c'est l'abondance de ses idées qui produit dans Bossuet l'abondance de ses mouvements et la riche variété de ses expressions. Ses oraisons funèbres ne sont pas seulement des discours théologiques et religieux : les plus grandes vues de la politique s'y mêlent aux instructions du christianisme ; on y reconnaît toujours l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle*. Bossuet n'était pas seulement un Père de l'Église : ce titre, qui lui fut décerné par un de ses plus illustres contemporains, dans la solennité d'une séance publique de l'Académie française, ne le représente pas tout entier. Cet esprit vaste et perçant, qui embrassait toute la théorie de la religion chrétienne, et qui en sondait tous les abîmes, avait aussi pénétré dans tous les mystères du gouvernement des États. Voyez de quels traits, de quelles couleurs, il peint les personnages qui se sont montrés avec éclat dans l'administration des empires, ou dans les factions, les cabales et les troubles civils. La religion et la politique sont les deux grands pivots sur lesquels roulent principalement toutes les choses humaines. Ce sont les deux intérêts qui touchent le plus puissamment les hommes ; et ces deux intérêts, étroitement rapprochés entre eux, et se fortifiant en quelque façon l'un par l'autre, sont les ressorts toujours agissants de l'éloquence de Bossuet. Ils animent sans cesse ses discours, sans cesse ils lui fournissent des considérations contrastées qui répondent à toutes les oppositions du cœur, et qui sont bien supérieures à ces antithèses de l'art, propres uniquement à flatter l'esprit ou à séduire l'oreille. Marchant à grands pas, comme l'exprime saint Chrysostome, sur les hauteurs de la religion, tantôt il lève ses regards vers le ciel, tantôt il les reporte et les rabaisse vers la terre ; il semble tantôt converser avec les puissances célestes, tantôt interroger les destinées du monde visible ; tout à la fois Prophète, père de l'Église, grand politique, historien sublime, Bossuet est un des hommes qui ont le mieux compris tout ensemble et les affaires humaines et les choses divines, et le christianisme et la politique : cette double science est sans contredit une des sources de cette éloquence singulière qui le caractérise et qui se

place hors de toute comparaison, comme elle s'élève au-dessus de toute rivalité.

L'inspiration perpétuelle qui l'agite et qui semble le troubler, cet enthousiasme qui se communique au lecteur et qui l'enivre lui-même, a pu faire croire que la marche oratoire de Bossuet était beaucoup plus impétueuse que régulière, et qu'il a mis dans ses discours moins de méthode que de génie. Sa méthode en effet est peu sensible, mais elle n'en est pas moins réelle.

Les plans de Bossuet, dans ses *Oraisons funèbres*, sont simples aussi bien que ses textes; mais si l'on veut y faire attention, on reconnaîtra qu'il les suit avec scrupule, qu'il en remplit toutes les divisions, qu'il en creuse également toutes les parties, et que jamais, dans les mouvements les plus inattendus de son essor, il ne perd de vue la route qu'il s'est tracée. Cette espèce de découverte est même une satisfaction tranquille que la lecture réfléchie de ses chefs-d'œuvre ajoute aux ravissements qu'ils causent d'abord, et au charme tumultueux des premières impressions. On aime à voir que, dans cette tourmente du génie, il est toujours sûr de sa marche, il reste toujours maître de lui-même. L'idée de sa puissance s'en accroît, et il semble que l'ascendant qu'il exerce en soit plus légitime et plus doux.

Quelques amateurs du *fini*, qui le confondent avec la perfection, parce que ces deux mots au premier coup d'œil présentent à peu près la même idée, voudraient faire à Bossuet un reproche sérieux de plusieurs défauts qu'ils remarquent dans son éloquence : mais le concevrait-on avec une élégance plus soutenue, avec une correction plus sévère, avec une harmonie plus scrupuleuse? Tout ce qui paraîtrait appartenir plus particulièrement à l'art ne semblerait-il pas en quelque sorte pris sur son génie? Où serait cet air d'improvisation, d'inspiration soudaine, qui lui est propre, et qu'on retrouve toujours avec tant de plaisir dans ses ouvrages même les plus travaillés?

La médiocrité soigneuse peut atteindre au *fini*, mais elle est toujours loin de la perfection : le génie, même avec des fautes, peut en être voisin, parce qu'il réunit un plus grand nombre des conditions qui la constituent; à peine s'aperçoit-on de ce qui manque à Bossuet; on n'est frappé que des beautés extraordinaires qui de toutes parts éclatent dans ses compositions; et ce que son style peut quelquefois offrir de défectueux semble même concourir à l'effet et à l'illusion oratoires; ce sont les choses qui occupent cet esprit grave, sublime et dominateur; le soin minutieux des mots paraîtrait le dégrader; plus il travaillerait à contenter l'oreille, moins il serait sûr de l'empire

qu'il veut et qu'il doit exercer sur l'âme : quelle richesse d'ailleurs, quelle énergie dans ce style, qui n'emprunte qu'à la pensée, dont il est l'image la plus vive et la plus naturelle, ses teintes et ses parures ! quelle variété de mouvements ! quelle abondance et quelle magnificence de tableaux ! quel trésor d'expressions fortes, pittoresques, animées, et pour ainsi dire vivantes ! quelle franche et mâle harmonie ! Sans les chefs d'œuvre de Bossuet, connaîtrions-nous toute la puissance de notre langue ? Ce grand orateur n'en a-t-il pas révélé les ressources, découvert tous les moyens, montré toute l'étendue ? Qu'elle est belle cette langue dans les monuments d'une telle éloquence ! qu'elle a de majesté ! Mais c'est un fonds dont le génie de Bossuet n'a fait qu'exploiter les richesses : il n'eût pas à ce degré fertilisé un idiome stérile et pauvre ; s'il semble s'être approprié, par le droit d'une sorte de création, tout ce qu'il a su y trouver ; si l'on dit qu'il s'est fait une langue particulière qu'on nomme la langue de Bossuet, il est vrai de dire aussi que ce langage qui lui appartient n'est qu'un résultat des combinaisons merveilleuses auxquelles pouvait se plier avec succès l'heureuse nature de notre commun idiome. Il a tiré l'or de la mine, mais la mine existait : il a couvert le sol de moissons brillantes, mais le champ était fécond ; et le sentiment de l'orgueil national est doublé, quand on réfléchit que si notre langue dut beaucoup à Bossuet, le génie et la gloire de cet homme prodigieux doivent également beaucoup à notre langue, accusée de faiblesse par quelques étrangers qui ne la connaissent pas, et même par quelques Français qui l'écrivent mal.

(DUSSAULT, *Notice sur Bossuet.* )

#### IV.

Les philosophes de la Grèce énoncèrent, dans l'enceinte de leurs écoles, quelques grandes vérités morales, et Platon avait eu de sublimes pressentiments sur les destinées humaines : mais ces idées, mêlées d'erreurs et enveloppées de ténèbres, divulguées à voix basse depuis la mort de Socrate, ne s'adressaient pas à la foule du peuple ; et dans ces gouvernements, si favorables en apparence à la dignité de l'homme, on ne faisait rien pour lui apprendre ses devoirs et ses immortelles espérances. Le christianisme élevait une tribune où les plus sublimes vérités étaient annoncées hautement pour tout le monde, où les plus pures leçons de la morale étaient rendues familières à la multitude ignorante : tribune formidable, devant laquelle

s'étaient humiliés les empereurs souillés du sang des peuples ; tribune pacifique et tutélaire, qui plus d'une fois donna refuge à ses mortels ennemis ; tribune où furent longtemps défendus des intérêts partout abandonnés, et qui seul plaidait éternellement la cause du pauvre contre le riche, du faible contre l'oppressé, et de l'homme contre lui-même.

Là tout s'ennoblit et se divinise : l'orateur, maître des esprits qu'il élève et qu'il consterne tour à tour, peut leur montrer quelque chose de plus grand que la gloire, et de plus effrayant que la mort ; il peut faire descendre du haut des cieux une éternelle espérance sur ces tombeaux où Périclès n'apportait que des regrets et des larmes. Si, comme l'orateur romain, il célèbre les guerriers de la légion de Mars tombés au champ de bataille, il donne à leurs âmes cette immortalité que Cicéron n'osait promettre qu'à leur souvenir ; il charge Dieu lui-même d'acquiescer la reconnaissance de la patrie. Vent-il se renfermer dans la prédication évangélique ? cette science de la morale, cette expérience de l'homme, ces secrets des passions, étude éternelle des philosophes et des orateurs anciens, doivent être dans sa main. C'est lui, plus encore que l'orateur de l'antiquité, qui doit connaître tous les détours du cœur humain, toutes les vicissitudes des émotions, toutes les parties sensibles de l'âme, non pour exciter ces affections violentes, ces animosités populaires, ces grands incendies des passions, ces feux de vengeance et de haine où triomphait l'antique éloquence, mais pour apaiser, pour adoucir, pour purifier les âmes. Armé contre toutes les passions, sans avoir le droit d'en appeler aucune à son secours, il est obligé de créer une passion nouvelle, s'il est permis de profaner par ce nom le sentiment profond et sublime qui seul peut tout vaincre et tout remplacer dans les cœurs, l'enthousiasme religieux qui doit donner à son accent, à ses pensées, à ses paroles, plutôt l'inspiration d'un prophète que le mouvement d'un orateur.

A cette image de l'éloquence apostolique, n'avez-vous pas reconnu Bossuet ? Grand homme, ta gloire vaincra toujours la monotonie d'un éloge tant de fois entendu. Le privilège du sublime te fut donné ; et rien n'est inépuisable comme l'admiration que le sublime inspire. Soit que tu racontes les renversements des États, et que tu pénètres dans les causes profondes des révolutions ; soit que tu verses des pleurs sur une jeune femme mourante au milieu des pompes et des dangers de la cour ; soit que ton âme s'élançe avec celle de Condé, et partage l'ardeur qu'elle décrit ; soit que, dans l'impétueuse

richesse de ses sermons à demi-préparés, tu saisisses, tu entraînes toutes les vérités de la morale et de la religion, partout tu agrandis la parole humaine, tu surpasses l'orateur antique, tu ne lui ressembles pas : réunissant une imagination plus hardie, un enthousiasme plus élevé, une fécondité plus originale, une vocation plus haute, tu sembles ajouter l'éclat de ton génie à la majesté du culte public, et consacrer encore la religion elle-même.

(M. VILLEMAIN, *Discours d'ouverture du Cours d'éloquence française.*)

---

Bossuet avait près de quarante-deux ans lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Condom. La reine d'Angleterre (Henriette de France) était morte presque subitement trois jours auparavant à Colombe, près de Paris, dans une maison de campagne où elle allait ordinairement passer les beaux jours de l'automne.

La mort de cette princesse devint une grande époque dans la vie de Bossuet : elle ouvrit à son génie une nouvelle carrière; et dès qu'il y fut entré, il fut ce que nul autre n'a été après lui. Bossuet est resté pour l'oraison funèbre ce qu'Homère est encore pour la poésie épique, le modèle que tous leurs successeurs cherchent à imiter, et n'aspirent pas même à égaler.

Jamais un plus beau sujet ne pouvait s'offrir à l'éloquence, que l'histoire d'une reine, « fille, femme et mère de tant de rois, dont les catastrophes avaient rempli tout l'univers, et dont la vie seule offrait toutes les extrémités des choses humaines. »

Louis XIV jugea que Bossuet seul pouvait remplir tout ce que l'on devait attendre d'un tel sujet. Bossuet fit plus : il alla au delà de ce que l'imagination aurait osé espérer du sujet et de l'orateur même. Il a montré dans l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre jusqu'où la pensée et la parole de l'homme peuvent s'élever, sans qu'il leur soit peut-être jamais donné de s'élever plus haut.

Cette *Oraison funèbre* a été pendant plus d'un siècle le sujet de la méditation profonde des hommes religieux et des hommes d'État. Jamais l'alliance de la religion et de la politique, le danger des innovations religieuses, et les terribles conséquences des maximes anarchiques, n'avaient été présentés sous des caractères plus frappants. On ne savait, en la lisant, si on devait plus admirer le pontife qui parle au nom du ciel, ou le sage politique qui annonce aux rois et aux peuples que « toutes les révolutions sont causées, ou par la mollesse, ou par la violence des princes. »

Mais depuis que par une déplorable conformité nous nous sommes vus en présence des mêmes catastrophes, Bossuet ne se montre plus à nous comme un orateur ou un historien : on croit entendre la voix d'un prophète; toutes ses paroles semblent animées de cette inspiration sacrée, qui annonçait à la nation juive et à ses rois une longue suite de calamités.

L'exorde de cette *Oraison funèbre* est peut-être le plus imposant qui ait jamais ouvert un discours religieux, comme la péroraison de celle du grand Condé est la plus magnifique conception de l'éloquence ancienne et moderne.

Le texte seul de cette oraison funèbre en expose tout le sujet : et quel sujet !...

Ce qui donne toujours aux paroles de Bossuet un accent si grave et si imposant ; à toutes ses pensées une hauteur qui élève ceux qui l'écoutent à la hauteur où il s'est placé lui-même, c'est qu'il est toujours plein de la Divinité. Dans Bossuet, Dieu est toujours en action, et les hommes ne sont que les exécuteurs de ses décrets.

Ce fut par l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre* que Bossuet se montra en France le créateur de l'éloquence *funèbre*, comme il avait donné dans ses sermons les plus nobles modèles de l'éloquence *de la chaire* ; et telle a été l'influence de son génie pour la gloire de l'Église gallicane, que ses successeurs dans l'une et dans l'autre carrière sont restés les premiers orateurs sacrés de l'Europe chrétienne.

Bossuet a été véritablement créateur de l'éloquence funèbre, quoiqu'il y ait eu des oraisons funèbres avant Bossuet ; mais personne avant lui n'avait donné à la religion un caractère si auguste, à la raison un accent si éloquent, à la politique autant de profondeur, à l'histoire autant de majesté. Personne n'avait encore parlé et écrit comme Bossuet ; personne n'avait trouvé comme lui le sublime de l'expression dans le sublime de la pensée, et l'art singulier de donner quelquefois à la pensée encore plus de grandeur par la simplicité de l'expression : et comme l'antiquité ne pouvait offrir aucun modèle d'un genre d'éloquence qui ne peut appartenir qu'à la religion des chrétiens, les orateurs qui ont succédé à Bossuet dans la chaire funèbre n'ont pu renouveler encore les merveilles qu'il avait créées. Quelque opinion que l'on puisse avoir du mérite des Sermons de Bossuet, il est au moins certain que si Bourdaloue et Massillon sont les premiers des prédicateurs, les Oraisos funèbres le placeront toujours au premier rang des orateurs.

Au moment où l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre fut prononcée, elle excita une telle admiration, elle laissa une émotion si profonde dans l'âme de madame Henriette, qui venait d'entendre ce magnifique et déplorable récit des malheurs de sa maison, qu'elle conjura Bossuet de consentir à la rendre publique, et elle fut imprimée. Il fallait une considération aussi puissante pour vaincre sa répugnance. Il n'avait jamais attaché aucun prix à tous les vains succès de l'amour-propre. Le devoir, ou un motif certain d'utilité publique, pouvaient seuls, selon lui, forcer un ecclésiastique à publier ses ouvrages<sup>1</sup>.

(Le cardinal DE BAUSSET, *Histoire de Bossuet*, liv. III.)

<sup>1</sup> C'est par cette raison que tant d'écrits de Bossuet n'ont paru qu'à près sa mort.





# NOTICE

SUR

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE D'ANGLETERRE.

---

Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, que Bossuet célèbre dans sa première oraison funèbre, naquit au Louvre le 25 novembre 1609, six mois environ avant la mort funeste de notre roi Henri IV, son père. Ce prince, dont la mémoire nous est si chère, eut de Marie de Médicis, qu'il avait épousée en secondes noces, trois enfants mâles et trois filles : Henriette-Marie était le dernier fruit de cette union ; en 1625, elle fut donnée en mariage par Louis XIII, son frère, à Charles 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, qu'on pourrait regarder comme le plus infortuné des monarques, si ses malheurs n'avaient rencontré dans la suite un objet de comparaison ; elle avait alors seize ans : les plus belles qualités de Henri IV semblaient revivre en elle ; on se plaisait même à retrouver sur son visage quelques-uns des traits de son père ; sa physionomie inspirait à l'illustre François de Sales les plus heureuses espérances ; une éducation soignée avait développé tous les dons de la nature ; d'imposants exemples, et des leçons pleines d'autorité, avaient surtout imprimé profondément la piété dans ce jeune cœur, et le zèle de la religion s'était enflammé, presque dès l'enfance, dans l'âme de Henriette. Les conditions du traité de mariage, que le souverain pontife avait sanctionné et en quelque sorte dicté, étaient parfaitement d'accord avec les dispositions, les sentiments, et les habitudes de cette princesse. A son départ, elle prit conseil de la mère Madeleine de Saint-Joseph, religieuse carmélite, en grande réputation de sainteté, qui lui recommanda de travailler, avec le plus d'ardeur et de prudence qu'elle le pourrait, à répandre et à propager, dans les royaumes où elle était appelée, les antiques traditions du christianisme ; elle reçut également, dans une lettre que lui remit la reine sa mère, des instructions sur lesquelles elle devait diriger sa conduite ; enfin le pape Urbain VIII, Mafféo Barberini, son parrain, et la cour de Rome, pa-

raissaient fonder sur elle l'espoir d'une réunion jusqu'alors désespérée, et qui était loin de pouvoir s'accomplir.

Ces vœux, ces espérances, cette politique, n'échappèrent pas à ces esprits ardents, inquiets, et soupçonneux, qui à toutes les époques, veillent avec jalousie au maintien des innovations civiles et religieuses qui sont leur ouvrage, ou du moins qui sont pour eux un legs que le temps n'a pas encore suffisamment affermi. Cependant la reine s'établit d'abord paisiblement à Londres, avec le vénérable Pierre de Bérulle, son confesseur, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, et avec douze prêtres de cette congrégation célèbre. Mais elle ne goûta pas longtemps ce calme si doux que semblaient devoir lui garantir les stipulations formelles de son contrat : sa piété active, le ferme caractère et le rare mérite de Pierre de Bérulle, donnent de l'ombrage; la cour s'émeut; les soupçons gagnent; la contagion de la défiance s'étend; les intrigues se lient; la calomnie parle; l'esprit du roi se prévient et s'irrite; des mesures vont être prises; elles ne sont suspendues que par le fléau de la peste, dont la ville de Londres est frappée; mais cette calamité même, en fournissant à la reine, et aux ecclésiastiques dont elle est environnée, une occasion aussi éclatante que triste de déployer leurs vertus et leur zèle, fournit encore des armes à leurs ennemis : à peine le mal a-t-il cessé, que de nouveaux complots se forment; la haine triomphe; le cortège religieux de Henriette est forcé de la quitter, contre la foi des engagements les plus solennels, et malgré les remontrances que Louis XIII, par un ambassadeur extraordinaire, adresse à Charles 1<sup>er</sup>.

Une circonstance forte et quelque intérêt majeur semblaient pouvoir seuls remédier à la situation de cette reine blessée dans ses droits les moins équivoques, et outragée dans ses plus chères affections; la fortune vint les offrir : les Anglais, que les protestants de France avaient appelés à leur secours, sont vaincus dans une descente qu'ils essayent de faire à l'île de Ré; Louis XIII remet pour ainsi dire sa victoire entre les mains de sa sœur, en lui envoyant les prisonniers et l'artillerie qui sont tombés en son pouvoir; Henriette devient l'arbitre de la paix, qui bientôt est conclue à Suze; ce bienfait lui ramène les cœurs, et le roi son époux peut à loisir apprécier le bonheur et les charmes d'une union qui jusque-là n'avait été qu'une source de troubles : il se livre aux séductions innocentes de l'esprit de la reine, il s'abandonne à l'attrait de ses vertus; il ne voit plus, dans le dévouement de cette princesse aux intérêts de sa religion, qu'un zèle digne de respect et de protection. Cette

neureuse tranquillité dont jouissait la reine eut un cours assez long ; rien , pendant seize années , ne contraria les penchans et les efforts pieux de Henriette : elle appelle d'abord auprès d'elle autant de religieux de Saint-François qu'elle avait eu de pères de l'Oratoire ; elle leur fait bâtir un hospice dans le voisinage de son palais de Somerset ; le service divin retrouve dans l'église de cet hospice toutes ses pompes et toute sa solennité ; les chapelles des autres palais de la reine n'étaient pas des asiles moins brillants pour le culte catholique ; tous les jours , au pied des autels qu'elle avait élevés , l'hérésie venait abjurer ses erreurs ; tous les jours on entendait parler de quelque nouvelle conversion ; les ministres protestants réclamaient en vain , ils n'étaient point écoutés ; la cour de Rome multiplie ses félicitations ; le pape ne ménage point ses faveurs ; à chaque promotion de cardinaux , la reine peut en nommer un ; trois nonces apostoliques lui sont envoyés en différens temps , et ces interprètes des vœux du souverain pontife viennent auprès d'elle soutenir son courage , animer sa ferveur , applaudir à ses succès , et gouverner le troupeau qu'ont rassemblé ses continuelles sollicitudes. La perspective de l'avenir le plus riant remplissait de joie le cœur de cette princesse ; Rome nourrissait et partageait ses espérances ; mais des jours si purs et si sereins n'étaient que les précurseurs des plus noirs et des plus terribles orages.

Ils éclatent : tout est en feu ; des accusations incendiaires volent de toutes parts , des clameurs s'élèvent partout contre la reine ; elle s'est emparée , dit-on , de l'esprit du roi ; elle est parvenue à ébranler la croyance de ce prince ; elle veut rétablir le catholicisme en Angleterre ; elle entretient de perpétuelles intelligences avec le pape ; les prêtres dont elle est environnée sont les instruments de la révolution qu'elle se propose d'opérer. A ce bruit l'Écosse tout entière court aux armes ; le parlement d'Angleterre s'assemble pour ramener la paix , mais il devient lui-même le foyer le plus actif de la dissension ; Cromwell paraît , agite , brouille , rallie , et gouverne tout ; le sang de Strafford coule ; il appelle un sang plus précieux encore. La reine ne cesse pas d'être en butte aux fureurs d'un peuple et d'un parlement égarés ; on demande à grands cris que ses enfants lui soient ôtés pour les dérober aux doctrines du papisme , dont on prétend qu'elle les infecte. On va plus loin ; on veut la faire arrêter , ce projet échoue ; mais bientôt elle est forcée de quitter Londres , et de s'éloigner de cette capitale avec le roi et toute la famille

royale. Elle passe en Hollande, accompagnée de sa fille aînée qu'attendait le prince de Nassau, à qui elle venait d'être mariée; elle engage ses pierreries et celles de la couronne, forme un grand armement, charge plusieurs vaisseaux de vivres et de munitions, impose par la hauteur de son caractère aux Hollandais qui veulent contrarier ses desseins, et part quelques mois après son arrivée. Dans sa route, elle est assaillie par une tempête qui lui enlève deux vaisseaux avec une partie de ses équipages, et qui la rejette après neuf jours de périls sur les côtes de Hollande. Debout sur le tillac de son navire, bravant les vents et les flots, la fille de Henri IV, au milieu des plus grands dangers, rassure tout ce qui l'environne, et, joignant, comme son père, la gaieté la plus aimable au courage le plus intrépide, dit que *les reines ne se noient pas*. Enfin, elle aborde en Angleterre; mais à peine a-t-elle touché le sol, que cinq vaisseaux des rebelles viennent percer de coups de canon la retraite où elle repose un moment : elle est obligée de quitter son lit; elle descend, et se cache dans un fossé; les boulets l'y couvrent de sable et de fange : elle peut se venger de cet attentat, elle pardonne; elle se met elle-même à la tête des troupes qu'elle amène de Hollande, marche, force tous les passages, triomphe de tous les obstacles, et rejoint le roi à Oxford; elle veut que sur-le-champ on aille droit à Londres. Ce conseil salutaire n'est pas suivi : Charles I<sup>er</sup> n'en reconnaît pas la sagesse, et ce prince malheureux ne devait jamais retrouver une occasion aussi favorable de soumettre la rébellion.

La reine, désespérée de voir le temps se consumer dans des opérations infructueuses, accompagnait partout le roi, et gémissait des lenteurs qu'entraînaient des sièges inutiles. Devenue enceinte depuis son retour de Hollande, elle sentait avec peine s'approcher le moment où la nécessité de son état la forcerait de se séparer de son époux; bientôt, en effet, elle le quitta pour ne le jamais revoir, et se retira à Exeter, où elle accoucha de la princesse Henriette, qui devait un jour devenir un des ornements de la cour de Louis XIV; elle fit alors la première épreuve du dénûment qui, dans la suite, se renouvela d'une manière encore plus cruelle; mais ce n'est pas tout ce qu'elle eut à souffrir : on voulut profiter de la circonstance de ses couches pour se saisir de sa personne. Avertie de ce lâche dessein elle part encore faible, pendant la nuit, avec trois personnes seulement, et se dirige vers le port de Plymouth; elle n'y trouve aucun vaisseau qui puisse la transporter en France; elle s'éloigne à la hâte de ce port et passe deux jours dans une misérable chaumière,

d'où elle entend le bruit des troupes rebelles qui défilent dans le voisinage, les propos insolents et furieux des soldats qui parlent d'elle dans leur marche, et qui se disent les uns aux autres que le parlement a promis cinquante mille écus de récompense à celui qui apportera la tête de la reine. Pléine de ces sombres images, elle peut enfin regagner Plymouth; elle s'embarque, avec l'espoir d'intéresser la France, sa patrie, aux infortunes de sa famille et à ses propres malheurs.

D'autres maux l'attendaient, et ses calamités parurent monter avec elle sur le navire qui devait la dérober à ses ennemis : elle est poursuivie à coups de canon jusqu'à l'île de Jersey, où elle se hâte d'aborder; des vaisseaux français viennent l'y prendre; elle se remet en mer; elle est surprise par une tempête qui lui fait perdre un bâtiment. Aussitôt que le calme est rétabli, les Anglais recommencent à l'attaquer avec une nouvelle fureur; les voiles de son navire, déchirées par les boulets, pendent en lambeaux; elle est atrocement pressée; elle ne veut point tomber vivante entre les mains des rebelles. Elle fait appeler le capitaine du vaisseau qui la porte : Donnez-moi la mort, lui dit-elle, dès que vous ne pourrez plus me défendre! Un vent violent, mais favorable, la soustrait au péril, et la jette sur les côtes de la basse Bretagne, où elle débarque avec les officiers qui l'accompagnent : les habitants les prennent pour des corsaires; ils courent aux armes : il leur fallut quelque temps pour reconnaître leur méprise; mais, dès qu'ils se furent aperçus de leur erreur, ils s'empressèrent de prodiguer à la reine des marques de respect et d'intérêt, et ils lui fournirent avec beaucoup de zèle tous les secours nécessaires.

Arrivée à Paris, cette princesse ne cessait de tourner ses yeux noyés de larmes et ses pensées inquiètes vers l'Angleterre; mais tous ses soins et toutes ses pensées furent inutiles : nul secours ne vint; abandonné, ô honte! de toute l'Europe, Charles 1<sup>er</sup> mourut sur un échafaud; elle reçut la douloureuse nouvelle de sa mort dans le couvent des Carmélites, où elle s'était retirée. Paris était alors en proie aux fureurs de la Fronde : souvent l'insolence des frondeurs avait insulté cette reine infortunée jusque dans le Louvre; pour pouvoir subsister, elle avait été réduite à demander, comme elle le disait elle-même, une aumône au parlement. Dans la suite, elle descendit encore à une plus grande humiliation, en faisant réclamer son douaire auprès de Cromwell, qui le refusa avec outrage : teint du sang de son époux, cet odieux usurpateur osa lui

contester les droits de son mariage et la légitimité de son état. On avait vu la fille de Henri IV manquer de feu au cœur de l'hiver, dans le palais des rois. Tant de douleurs ne pouvaient trouver que dans la religion quelque adoucissement : un couvent qu'elle avait fondé à Chaillot était devenu son asile ; la paix de cette tranquille et sainte demeure fut plus d'une fois troublée par les mouvements populaires ; plus d'une fois les injures furibondes d'une populace effrénée retentirent aux oreilles de cette veuve royale et du roi Charles II, son fils ; leur carrosse fut un jour arrêté avec menaces dans les rues par la multitude. Mais les agitations orageuses qui tourmentaient la France se calmèrent ; l'Angleterre vit aussi renaître la sérénité : Cromwell mourut ; Charles II remonta sur le trône de ses pères ; la reine, sa mère, ne tarda pas à se rendre dans la Grande-Bretagne pour y jouir du spectacle de ce rétablissement, qui devait être si peu durable ; de nouvelles amertumes vinrent y corrompre la douceur de sa joie : ses souvenirs renouvelés faisaient couler ses larmes, et la princesse d'Orange, sa fille aînée, ainsi que le duc de Gloucester, son troisième fils, moururent tout à coup sous ses yeux de la petite vérole : elle revint en France ; dans le chemin, toujours poursuivie par les orages, elle est accueillie d'une nouvelle tempête, et manque de perdre par la rougeole la princesse Henriette, sa dernière fille, promise à MONSIEUR, frère de Louis XIV, dont le mariage se conclut à son retour. Elle fait un second voyage en Angleterre l'année suivante ; son zèle pour le catholicisme la rend encore suspecte aux Anglais ; elle se rembarque pour la France, y passe quelques années dans les langueurs d'une santé affaiblie, et dans des exercices de piété, et meurt en 1669, âgée de soixante ans moins deux mois, dans une maison qu'elle avait à Colombe, près Paris : une dose d'opium que les médecins lui administrèrent assez imprudemment, et malgré sa répugnance, paraît avoir précipité sa dernière heure. Ainsi sa triste et funeste destinée la poursuivit implacablement jusque dans les bras de la mort ; ainsi tout, dans sa déplorable carrière, justifie le titre de *reine malheureuse* qu'elle se donnait elle-même avec l'accent d'un cœur pénétré de ses maux, mais soumis aux volontés du ciel. « Les reines, dit M. de Chateaubriand, ont été vues « pleurant comme de simples femmes, et l'on s'est étonné de la « quantité de larmes que contiennent les yeux des rois ! »

---

# ORAIISON FUNÈBRE

## DE HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

### REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE,

Prononcée le 16 novembre 1669, en présence de MONSIEUR, frère unique du roi, et de MADAME, en l'église des religieuses de Sainte-Marie de Chail-  
lot, où avait été exposé le cœur de Sa Majesté.

---

*Et nunc, reges, intelligite : erudimini, qui  
judicatis terram.*

Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-  
vous, juges de la terre. (Ps. II, 10<sup>1</sup>.)

MONSEIGNEUR,

Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user, comme il fait lui-même, pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples<sup>2</sup>. *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*

<sup>1</sup> Le texte seul de cette oraison funèbre en expose tout le sujet: et quel sujet!... (B).

<sup>2</sup> L'exorde de cette oraison funèbre est peut-être le plus imposant qui ait jamais ouvert un discours religieux, comme la péroraison de

Chrétiens, que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de reis si puissants, et souveraine de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie, ce discours vous fera paraître un de ces exemples redoutables, qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi bien que les misères ; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers ; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur, accumulé sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune ; la bonne cause d'abord suivie de bons succès, et, depuis, des retours soudains, des changements inouïs ; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout a fait maîtresse ; nul frein à la licence ; les lois abolies, la majesté violée par des attentats jusques alors inconnus ; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté ; une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil ; neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse, malgré les tempêtes ; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes ; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois : ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout à coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut ; et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire : *Et nunc, reges, intelligite ; erudimini*,

celle du grand Condé est la plus magnifique conception de l'éloquence ancienne et moderne. (B.)

<sup>1</sup> Ce passage rappelle le mot de Darius fugitif : *Quousque in regno meo exulabo ?* (QUINT. CURT., v, 24.)



*qui judicatis terram* : « Entendez, ô grands de la terre ; instruisez-vous , arbitres du monde <sup>1</sup>. »

Mais la sage et religieuse princesse qui fait le sujet de ce discours n'a pas été seulement un spectacle proposé aux hommes, pour y étudier les conseils de la divine Providence, et les fatales révolutions des monarchies; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisait les princes par son exemple <sup>2</sup>. J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enseigne, et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance. La reine dont nous parlons a également entendu deux leçons si opposées; c'est-à-dire qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a été bienfaisante; dans l'autre, elle s'est montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus: tellement qu'elle a perdu, pour son propre bien <sup>3</sup>, cette puissance royale qu'elle

<sup>1</sup> Est-ce là entrer dès les premières paroles au milieu de son sujet, et y transporter tout de suite l'auditeur? Que cet exorde est majestueux, sombre, et religieux! Notre âme n'est-elle pas déjà troublée de ce fracas d'événements sinistres, de révolutions désastreuses, remplie d'une grande scène d'infortunes? Pourquoi? C'est qu'en effet il a fait parler les choses mêmes. Pas un mot qui ne porte, pas un qui ne soit une image ou une idée, un tableau ou une leçon; et au milieu de cet assemblage si imposant, la grande idée de Dieu qui domine tout. Qu'on se représente, après un semblable exorde, des auditeurs dans un temple qui ajoute encore à son effet, et qu'on se demande si quelqu'un d'eux pouvait songer à Bossuet! Non; l'imagination, assaillie par tant d'objets de douleur et de réflexion, n'a vu, n'a pu voir que le renversement des trônes, les coups de la fortune, les tempêtes, l'Océan. Le lecteur même est entraîné, quoique avec bien moins de moyens pour l'être; et ce n'est qu'après avoir été tout d'une haleine jusqu'au bout de ce discours, qui est à peu près partout de la même force, qu'il peut revenir à lui-même, et s'interroger sur tant de beaux détails et sur toutes les ressources de l'orateur. Observons encore que la plupart, empruntées depuis par de nombreux imitateurs, ont dû perdre, avec le temps, quelque chose de leur effet; mais qu'alors elles avaient toutes un caractère de nouveauté, et que personne avant Bossuet n'avait parlé de ce ton, ni écrit de ce style. (L. H.)

<sup>2</sup> VARIANTE. *Première et seconde édition* : par son exemple fameux.

<sup>3</sup> C'est ici la doctrine purement chrétienne, bien supérieure aux doctrines philosophiques des païens. Dans le christianisme, c'est Dieu

avait pour le bien des autres ; et si ses sujets , si ses alliés , si l'Église universelle a profité de ses grandeurs , elle-même a su profiter de ses malheurs et de ses disgrâces plus qu'elle n'avait fait de toute sa gloire. C'est ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de très-haute, très-excellente et très-puissante princesse HENRIETTE-MARIE DE FRANCE , REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Quoique personne n'ignore les grandes qualités d'une reine dont l'histoire a rempli tout l'univers , je me sens obligé d'abord à<sup>1</sup> les rappeler en votre mémoire, afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. Il serait superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette princesse : on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le pape saint Grégoire a donné , dès les premiers siècles , cet éloge singulier à la couronne de France , « qu'elle est autant au-dessus des  
« autres couronnes du monde , que la dignité royale surpasse  
« les fortunes particulières<sup>2</sup>. » Que s'il a parlé en ces termes du temps du roi Childebert , et s'il a élevé si haut la race de Mérovée , jugez ce qu'il aurait dit du sang de saint Louis et de Charlemagne ! Issue de cette race , fille de Henri le Grand , et de tant de rois , son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté , quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts , qui étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII , mais qui tenaient de leur chef , depuis plusieurs siècles , le sceptre d'Écosse , et qui descendaient de ces rois antiques , dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. Mais si elle eut de la joie de

qui envoie l'affliction ainsi que le bonheur, et non pas un destin aveugle et tyrannique : la Divinité a un but , et ce but est notre utilité ; c'est pour notre propre bien. (V.)

<sup>1</sup> Petite inexactitude de grammaire ; il faut *de*. *Obligé à* exprime un devoir ; *obligé de*, une nécessité. (V.)

<sup>2</sup> *Quanto ceteros homines regia dignitas antecedit, tanto ceterarum gentium regna regi vestri profecto culmen excellit.* (Lib. VI, ep. 6.)

régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvait contenir le désir immense qui sans cesse la sollicitait à faire du bien. Elle eut une magnificence royale; et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disait que les princes devaient garder le même silence que les confesseurs, et avoir la même discrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence<sup>1</sup>. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect? Douce, familière, agréable, autant que ferme et vigoureuse, elle savait persuader et convaincre, aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitait les affaires; et une main si habile eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé<sup>2</sup>. On ne peut assez louer la magnanimité de cette princesse. La fortune ne pouvait rien sur elle: ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abattu son courage. Que dirai-je de son attachement immuable à la religion de ses ancêtres? Elle a bien su reconnaître que cet attachement faisait la gloire de sa maison, aussi bien que celle de toute la France, seule nation de l'univers qui, depuis douze siècles presque accomplis que ses rois ont embrassé le christianisme, n'a jamais vu sur le trône que des princes enfants de l'Église. Aussi a-t-elle toujours déclaré que rien ne serait capable de la détacher de la foi de saint Louis. Le roi son mari lui a donné, jusques à la mort, ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis; et, confirmant par son témoignage la piété de la reine, ce prince très-éclairé a fait connaître en même temps à toute la terre la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et inviolable fidélité de son épouse incomparable.

<sup>1</sup> Précision énergique, comparable à celle de Tacite et de Salluste. (L. H.)

<sup>2</sup> *Si Pergama dextra  
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.* (VIRG.)

Dieu , qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église, et qui , fécond en moyens , emploie toutes choses à ses fins cachées , s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut sauver la ville de Béthulie , il tendit dans la beauté de Ju.dith un piège imprévu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holoferne. Les grâces pu- diques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire , mais moins violent. Elle gagna le cœur du roi son mari , et fit d'un prince infidèle un illustre protecteur du peuple de Dieu. Par un conseil à peu près semblable , ce grand Dieu avait préparé un charme innocent au roi d'Angleterre , dans les agréments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédait son affection (car les nuages qui avaient paru au commencement furent bientôt dissipés ) , et que son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuelle ; sans commettre l'autorité du roi son seigneur , elle employait son crédit à procurer un peu de repos aux catho- liques accablés. Dès l'âge de quinze ans elle fut capable de ces soins ; et seize années d'une prospérité accomplie , qui coulèrent sans interruption , avec l'admiration de toute la terre , furent seize années de douceur pour cette Église affligée. Le crédit de la reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier , et presque incroyable , d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques , qui leur apportaient les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le saint-siège.

Le pape saint Grégoire , écrivant au pieux empereur Maurice , lui représente en ces termes les devoirs des rois chré- tiens <sup>1</sup> : « Sachez , ô grand empereur , que la souveraine puis- sance vous est accordée d'en haut , afin que la vertu soit aidée , que les voies du ciel soient élargies , et que l'em-

<sup>1</sup> *Ad hoc enim potestas super omnes homines dominorum meorum pietati cœlitus data est , ut qui bona appetunt , adjuventur ; ut cœlo- rum via largius pateat , ut terrestre regnum cœlesti regno jamuletur.* S. GREG. Ep. , lib. III , ep. 65.

« pire de la terre serve <sup>1</sup> l'empire du ciel. » C'est la vérité elle-même qui lui a dicté ces belles paroles : car qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu ? à quoi la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison ? et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi ? Mais surtout il faut remarquer l'obligation si glorieuse que ce grand pape impose aux princes, d'élargir les voies du ciel. Jésus-Christ a dit dans son Évangile <sup>2</sup> : « Combien est étroit le chemin qui mène à la vie <sup>3</sup> ! » Et voici ce qui le rend si étroit : c'est que le juste, sévère à lui-même, et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude où il grimpe <sup>4</sup> plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit saint Grégoire, puissances du siècle ; voyez dans quel sentier la vertu chemine ; doublement à l'étroit, et par elle-même, et par l'effort de ceux qui la persécutent : secourez-la, tendez-lui la main : puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, et rétablirez ce chemin, que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est, messieurs, durant les persécutions : car que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant ? Tel était l'état

<sup>1</sup> VAR. *Les quatre premières éditions portent* : serve à l'empire du ciel.

<sup>2</sup> VAR. *Les quatre premières éditions* : que le chemin est étroit qui mène à la vie !

<sup>3</sup> MATH., VII, 14.

<sup>4</sup> La Harpe préférerait le mot *gravit* au mot *grimpe*, qu'il trouve familier. Bossuet ne redoute jamais l'emploi de ces termes énergiques, et dont la simplicité semble ajouter à la force de l'expression par l'art avec lequel il sait les employer.

déplorable des catholiques anglais. L'erreur et la nouveauté se faisaient entendre dans toutes les chaires; et la doctrine ancienne, qui, selon l'oracle de l'Évangile, « doit être prêchée « jusque sur les toits<sup>1</sup>, » pouvait à peine parler à l'oreille. Les enfants de Dieu étaient étonnés de ne voir plus ni l'autel, ni le sanctuaire, ni ces tribunaux de miséricorde qui justifient ceux qui s'accusent<sup>2</sup>. O douleur! il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes; et Jésus-Christ même se voyait contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la reine, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale, qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Sommerset, rendait à l'Église sa première forme. HENRIETTE, digne fille de saint Louis, y animait tout le monde par son exemple, et y soutenait avec gloire, par ses retraites, par ses prières et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avait conduits avec elle, et après eux les pères capucins, y donnèrent, par leur piété, aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre pauvres, errants, travestis « desquels aussi le monde n'était pas digne<sup>3</sup>, » venaient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la reine; et l'Église désolée, qui autrefois pouvait à peine gémir librement, et pleurer sa gloire passée, faisait retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère. Ainsi la pieuse reine consolait la captivité des fidèles, et relevait leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui

<sup>1</sup> *Quod in aure auditis, prædicate super tecta.* MATTH., x, 27.

<sup>2</sup> C'est avec raison qu'on a admiré la beauté de cette périphrase pour exprimer les *confessionnaux*.

<sup>3</sup> *Quibus dignus non erat mundus.* HEB., xi, 38.

obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse<sup>1</sup>, c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie; quand pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité, et un esprit de révolte; il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner au malheureux progrès de l'erreur, et aux souffrances de son Église. Je n'entreprends pas, chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours. Mais si mon jugement ne me trompe pas; si, rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent, j'ose croire (et je vois les sages concourir à ce sentiment) que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois, et commença d'ébranler l'autorité de l'Église, les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point il mettait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants. Les sages le prévirent; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'empchement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir; et, plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes que l'Océan qui l'environne<sup>2</sup>, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus

<sup>1</sup> *Aperuit puteum abyssi; et ascendit fumus putei;... et obscuratus est sol.* (APOC., IX, 2<sup>a</sup>) (F.)

<sup>2</sup> Cette grande et belle image se retrouve dans Démosthène *pro Corona*, et dans Cicéron. (A.-F. D.)

loin ses réflexions; et si, ennuyée de ses changements, elle ne regardera pas avec complaisance l'état qui a précédé? Cependant admirons ici la piété de la reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foi, ont subsisté pendant tout le cours de sa vie par l'immense profusion de ses aumônes! Elles se répandaient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes; et, s'étendant par leur abondance même sur les ennemis de la foi, elles adoucissaient leur aigreur, et les ramenaient à l'Église. Ainsi, non-seulement elle conservait, mais encore elle augmentait le peuple de Dieu. Les conversions étaient innombrables; et ceux qui en ont été témoins oculaires nous ont appris que, pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la cour du roi son fils, la seule chapelle royale a vu plus de trois cents convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde<sup>1</sup>! Si jamais l'Angleterre revient à soi; si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse, où il a été mêlé par ses royales mains, la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse HENRIETTE, et croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église.

Que si l'histoire de l'Église garde chèrement la mémoire de cette reine, notre histoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à sa maison et à sa patrie. Femme et mère très-chérie et très-honorée, elle a réconcilié avec la France le roi son mari, et le roi son fils. Qui ne sait qu'après la mémorable action de l'île de Ré, et durant ce fameux siège de la Rochelle, cette princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix, qui empêcha l'Angleterre de continuer son secours aux calvinistes révoltés?

<sup>1</sup> VAR. *Première édition.* Sa seule.

<sup>2</sup> LUC., XII, 49.



Et dans ces dernières années, après que notre grand roi, plus jaloux de sa parole et du salut de ses alliés que de ses propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglais, ne fut-elle pas encore une sage et heureuse médiatrice? Ne réunit-elle pas les deux royaumes? Et depuis encore ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence? Ces soins regardent maintenant vos altesses royales<sup>1</sup>; et l'exemple d'une grande reine, aussi bien que le sang de France et d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inspirer le désir de travailler sans cesse à l'union de deux rois qui vous sont si proches, et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe.

Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire : dans le calme d'une profonde paix, vous aurez des moyens de vous signaler; et vous pouvez servir l'État sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en exposant au milieu des plus grands hasards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vôtre. Ce service, monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous; et l'on peut tout espérer d'un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions. Mais où m'emporte mon zèle, si loin de mon triste sujet? Je m'arrête à considérer les vertus de PHILIPPE, et je ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs de HENRIETTE.

J'avoue, en la commençant, que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande reine, je ne trouve plus de paroles; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ses calamités ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées. Mais en même temps, chrétiens, un autre soin me travaille. Ce

<sup>1</sup> L'orateur s'adresse ici au duc et à la duchesse d'Orléans

n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis : il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. « J'entrerai, avec « David, dans les puissances du Seigneur !, » et j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils ; conseils de juste vengeance sur l'Angleterre ; conseils de miséricorde pour le salut de la reine ; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste, dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière.

Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, on trouvera que jusques ici elles sont causées ou par la mollesse, ou par la violence des princes. En effet, quand les princes, négligeant de connaître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme disait cet historien<sup>2</sup>, n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs ; ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni lois ni mesures, et qu'ils ôtent les égards et la crainte aux hommes en faisant que les maux qu'ils souffrent leur paraissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient ; alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les maisons régnantes.

Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, était juste, modéré, magnanime, très-instruit de ses affaires et des moyens de régner. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté non-seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples. Que lui peut-on reprocher, sinon sa clémence<sup>3</sup> ? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de

<sup>1</sup> *Introibo in potentias Domini.* Ps. (LXX, 15.)

<sup>2</sup> *Fenatus maximus labor est.* (Q. CURT., lib. VIII, n. 9.)

<sup>3</sup> On lit ainsi dans l'édition originale ; les suivantes portent *la clémence.*

César, « qu'il a été élément jusqu'à être obligé de s'en repentir : » *Cæsari proprium et peculiare sit clementiæ insigne, qua usque ad pœnitentiam omnes superavit* <sup>1</sup>. Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de Charles aussi bien que de César : mais que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. Poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même. Malgré les mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer ; et, comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste étant captif. J'ai peine à contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître ; et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster et dans la place de Whitehall peuvent juger aisément combien il était intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres désirs quand je célèbre ce monarque ; et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre <sup>2</sup> qu'il est, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste, et que la postérité mettra au rang des grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune <sup>3</sup>.

Ceux qui sont instruits des affaires, étant obligés d'avouer

<sup>1</sup> PLIN., *Hist. nat.*, lib. VII, cap. 25.

<sup>2</sup> VAR. *Premières éditions*. Tout cendre qu'il est.

<sup>3</sup> Jusque dans le profond abaissement où le comble du malheur a réduit Charles I<sup>er</sup>, Bossuet sait conserver à cet infortuné monarque un caractère de grandeur que l'histoire n'a point démenti.

Hume a justifié la prédiction de Bossuet par l'équité de ses jugements sur Charles I<sup>er</sup>. (B.)

que le roi n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacrilèges dont nous abhorrons la mémoire, en accusent la fierté indomptable de la nation; et je confesse que la haine des parricides pourrait jeter les esprits dans ce sentiment. Mais quand on considère de plus près l'histoire de ce grand royaume, et particulièrement les derniers règnes, où l'on voit non-seulement les rois majeurs, mais encore les pupilles, et les reines même si absolues et si redoutées<sup>1</sup>; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renversée ou rétablie par Henri, par Édouard, par Marie, par Élisabeth, on ne trouve ni la nation si rebelle, ni ses parlements si fiers et si factieux: au contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop soumis, puisqu'ils ont mis sous le joug leur foi même et leur conscience. N'accusons donc pas aveuglément le naturel des habitants de l'île la plus célèbre du monde, qui, selon les plus fidèles histoires, tirent leur origine des Gaules; et ne croyons pas que les Merciens, les Danois et les Saxons aient tellement corrompu en eux ce que nos pères leur avaient donné de bon sens, qu'ils soient capables de s'emporter à des procédés si barbares, s'il ne s'y était mêlé d'autres causes. Qu'est-ce donc qui les a poussés? Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé ces agitations et ces violences? N'en doutons pas, chrétiens: les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer des choses divines, sans fin, sans règle, sans soumission, a emporté les courages. Voilà les ennemis que la reine a eus à combattre, et que ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté, n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits quand on ébranle les fondements de la religion, et qu'on remue les bornes une fois posées. Mais comme la matière que je traite me fournit un exemple manifeste, et unique dans tous les siècles, de ces extrémités furieuses, il est, messieurs, de la nécessité de mon sujet de remonter jusques au

<sup>1</sup> Il fait allusion à Marie, et surtout à Élisabeth. Les rois majeurs indiquent Henri VIII; et les pupilles, Édouard VI et son successeur.

principe, et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne et celui de l'autorité de l'Église ont été capables de pousser les hommes.

Donc la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter, au siècle passé, la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église, ils<sup>1</sup> ont été obligés de la renverser. Ainsi les décrets des conciles, la doctrine des Pères et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du saint-siège et de l'Église catholique, n'ont plus été comme autrefois des lois sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal, où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance; et encore qu'il semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits en les renfermant dans les limites de l'Écriture sainte, comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidèle en deviendrait l'interprète, et croirait que le Saint-Esprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense. Dès lors on a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini; que l'opiniâtreté serait invincible; et que, tandis que les uns ne cesseraient de disputer, ou donneraient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme.

Tels, et plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine. Mais, de même qu'une eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, parce que sa rapidité ne trouve pas partout les mêmes penchans et les mêmes ouvertures; ainsi, quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, il n'a pas produit universellement les mêmes effets; il a reçu diverses limi-

<sup>1</sup> VAR. *Première et seconde éditions, ils manque*

tes , suivant que la crainte , ou les intérêts , ou l'humeur des particuliers et des nations , ou enfin la puissance divine , qui donne quand il lui plaît des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportés , l'ont différemment retenu. Que s'il s'est montré tout entier à l'Angleterre , et si sa malignité s'y est déclarée sans réserve , les rois en ont souffert ; mais aussi les rois en ont été cause. Ils ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer. Les sujets ont cessé d'en révéler les maximes quand ils les ont vues céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. Ces terres , trop remuées et devenues incapables de consistance , sont tombées de toutes parts , et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainsi tant d'erreurs téméraires et extravagantes qu'on voyait paraître tous les jours. Ne croyez pas que ce soit seulement la querelle de l'épiscopat , ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane , qui aient ému les communes. Ces disputes n'étaient encore que de faibles commencements , par où ces esprits turbulents faisaient comme un essai de leur liberté. Mais quelque chose de plus violent se remuait dans le fond des cœurs : c'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité , et une démangeaison <sup>1</sup> d'innover sans fin , après qu'on en a vu le premier exemple.

Ainsi les calvinistes , plus hardis que les luthériens , ont servi à établir les sociniens , qui ont été plus loin qu'eux , et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des anabaptistes sont sorties de cette même source ; et leurs opinions , mêlées au calvinisme , ont fait naître les indépendants , qui n'ont point eu de bornes : parmi lesquels on voit les trembleurs , gens fanatiques , qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées ; et ceux qu'on nomme chercheurs à cause que , dix-sept cents ans après Jésus-Christ , ils cherchent encore la religion , et n'en ont point d'arrêtée.

C'est , messieurs , en cette sorte que les esprits , une fois

<sup>1</sup> Le mot de *démangeaison* , que la Harpe trouve trop familier , prend de la noblesse et de l'énergie par l'art avec lequel il est employé. C'est ainsi que Racine a su ennoblir tant de mots : *chatouiller* , *paré* , etc.

émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes. En vain les rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir sur cette pente dangereuse, en conservant l'épiscopat. Car que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire, et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre, c'est-à-dire jusqu'au pape saint Grégoire, et au saint moine Augustin son disciple <sup>1</sup>, et le premier apôtre de la nation anglaise? Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église qui est son tout, aussi bien que du saint-siège qui est son centre, pour s'attacher, contre sa nature, à la royauté comme à son chef? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement quand on les confond ensemble; et la majesté des rois d'Angleterre serait demeurée plus inviolable, si, contente de ses droits sacrés, elle n'avait point voulu attirer à soi les droits et l'autorité de l'Église <sup>2</sup>. Ainsi rien n'a retenu la violence des esprits féconds en erreurs: et Dieu, pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité; en sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées, et leur religion arbitraire, est devenue la plus dangereuse de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids, qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre

<sup>1</sup> Archevêque de Cantorbéry, envoyé en 597 par saint Grégoire le Grand pour prêcher le christianisme en Angleterre.

<sup>2</sup> Henri VIII avait cru donner à l'autorité royale plus de force et d'étendue en concentrant toute la puissance spirituelle et temporelle; mais il est à remarquer que c'est précisément depuis cette époque que la puissance royale s'est affaiblie en Angleterre, et que le roi d'Angleterre n'est plus que le premier magistrat de la nation; et Bossuet en donne la raison. *On énerve la religion*, etc. (B.)

maîtres de leur religion. C'est de là que nous est né ce prétendu règne de Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devait anéantir toute royauté<sup>1</sup>, et égaler tous les hommes : songe séditioneux des indépendants, et leur chimère impie et sacrilège. Tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditioneuses, quand l'autorité de la religion est anéantie ! Mais pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une sentence manifeste ? Dieu même menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie, de se retirer du milieu d'eux, et par là de les livrer aux guerres civiles. Écoutez comme il parle par la bouche du prophète Zacharie<sup>2</sup> : « Leur âme, dit le Seigneur, a varié envers « moi, » quand ils ont si souvent changé la religion, « et je « leur ai dit : Je ne serai plus votre pasteur, » c'est-à-dire je vous abandonnerai à vous-mêmes, et à votre cruelle destinée : et voyez la suite : « Que ce qui doit mourir aille à la mort ; « que ce qui doit être retranché soit retranché ; » entendez-vous ces paroles ? « et que ceux qui demeureront se dévorent les « uns les autres. « O prophétie trop réelle, et trop véritablement accomplie ! La reine avait bien raison de juger qu'il n'y avait point de moyen d'ôter les causes des guerres civiles qu'en retournant à l'unité catholique qui a fait fleurir durant tant de siècles l'église et la monarchie d'Angleterre, autant que les plus saintes églises et les plus illustres monarchies du monde. Ainsi quand cette pieuse princesse servait l'Église, elle croyait servir l'État ; elle croyait assurer au roi des serviteurs, en conservant à Dieu des fidèles. L'expérience a justifié ses sentiments ; et il est vrai que le roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère. En effet, il est visible que puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Église a été la source d'où sont dérivés tous les maux,

<sup>1</sup> C'est à tort que les éditions modernes portent *la royauté*, contrairement aux cinq premières éditions.

<sup>2</sup> *Anima eorum variavit in me, et dixi : Non pascam vos : quod moritur moriatur ; et quod succiditur, succidatur ; et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui.* ZACH., XI, 8 et seq.



on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité, et par la soumission ancienne. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées, et tant de sectes incompatibles, qui se devaient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le trône royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit in

<sup>1</sup> La première expression de ce portrait contient un des secrets particuliers du style de Bossuet : *Un homme s'est rencontré*. Un autre écrivain aurait pu dire : Cromwell était un de ces prodiges de scélératesse qui apparaissent de temps en temps dans l'univers comme d'effrayants phénomènes, etc. Il aurait bien dit, mais comme tout le monde peut bien dire. Bossuet dit tout cela d'un seul mot : *Un homme s'est rencontré* ; et, de plus, il dit mieux, parce qu'il fait entendre avec ce seul mot ce qu'il y a de plus extraordinaire, et qu'il y monte l'imagination. Voilà ce que j'appelle la langue de Bossuet : on en trouverait des traits à toutes les pages, et souvent en foule et pressés les uns sur les autres. (L. H.) — Bossuet n'a pas nommé une seule fois Cromwell. Il fait mieux, il le montre à tous les esprits ; il le rend présent à tous les regards ; il lui laisse tous les lauriers qui ombrageaient son front tant de fois victorieux, et il arrache le masque qui couvrait tant de crimes et d'hypocrisie : c'est la plus noble vengeance du génie et de la vertu. (B.)

M. le cardinal Maury remarque que « l'oraison funèbre de Henriette de France eût été, pour un panégyriste vulgaire, une belle occasion d'environner le nom de Cromwell du souvenir de ses crimes et de ses vices. Bossuet, au contraire, n'en relève aucun autre que son hypocrisie, qui fut le mode trop habituel de son caractère pour qu'on pût l'oublier, et dont il ne montre même que le raffinement, comme une espèce d'habileté politique : il ne lui fait pas d'autre reproche ; il s'interdit envers lui non-seulement l'outrage, mais la censure : il ne veut montrer enfin dans le *Protecteur* qu'un génie extraordinaire, et l'un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent nés pour changer le monde.

« Cette modération de Bossuet est très-remarquable dans l'éloge funèbre de Charles 1<sup>er</sup>, prononcé en 1669, onze années après le rétablissement de Charles II sur le trône : c'est-à-dire quand, depuis deux lustres révolus, la mémoire de Cromwell était livrée au jugement de l'histoire, et que son cadavre avait été exhumé, traîné sur la claie dans les rues de Londres, pendu, et enterré au pied du gibet. »

M. le cardinal Maury établit ensuite un rapprochement littéraire entre ce portrait et celui que fait de Guillaume III Massillon, et que nous reproduisons ici.

« Du fond de la Hollande sort un prince profond dans ses vues, habile à former des ligues et à réunir les esprits, plus heureux à exciter les guerres qu'à combattre, plus à craindre encore dans le secret du cabinet qu'à la tête des armées ; un ennemi que la haine du nom fran-

croyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde<sup>1</sup>. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir! Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois<sup>2</sup>. Car, comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser, sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui en combattant, en dogmatisant<sup>3</sup>, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté le monde, qu'il était regardé de çais avait rendu capable d'imaginer de grandes choses et de les exécuter; un de ces génies qui semblent nés pour mouvoir à leur gré les peuples et les souverains; un grand homme enfin, s'il n'avait jamais voulu être roi. »

<sup>1</sup> Le portrait que Salluste a donné de Catilina était sans doute présent au souvenir de Bossuet : *Animus audax, subdolan, varius; cujus rei libet simulator ac dissimulator*; et ailleurs : *Nunquam super industriam ejus fortuna fuit.*

<sup>2</sup> APOC., XIII, 5, 7.

<sup>3</sup> Cromwell ne se servit pas seulement de son épée, il se servit aussi de sa plume, tantôt pour combattre ses adversaires, tantôt pour aigrir les partis, et pousser les choses jusqu'aux excès dont il avait besoin pour parvenir à ses desseins.

toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu était indignée<sup>1</sup>, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il voulait découvrir, par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie; combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, dit-il par la bouche de Jérémie; c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les animaux, et je la mets entre les mains de qui il me plaît. Et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur<sup>2</sup>. » Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux<sup>3</sup>: » tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie: « Je veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne<sup>4</sup>. » Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées: Dieu détermine jusques à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde.

<sup>1</sup> Voilà un mot qui n'est point dans les anciens. Le *victa Catoni* de Lucain est emphatique et impie; la *vertu indignée des victoires de Cromwell* est aussi simple que vrai. (V.)

<sup>2</sup> *Ego feci terram, et homines, et jumenta quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna et in brachio meo extento; et dedi eam ei qui placuit in oculis meis. Et nunc itaque dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor, regis Babylonis, servi mei.* JEREM., XXVII, 5, 6.

<sup>3</sup> *Insuper et bestias agri dedi ei ut serviant illi.* Ibid.

<sup>4</sup> *Et servient ei omnes gentes, et filio ejus, donec veniat tempus terræ ejus et ipsius.* Ibid., 7.

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais que, dans cette effroyable confusion de toutes choses, il est beau de considérer ce que la grande HENRIETTE a entrepris pour le salut de ce royaume; ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence et son courage opposaient à la fortune de l'État; et enfin sa constance, par laquelle n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort! Tous les jours elle ramenait quelqu'un des rebelles; et, de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours, parce qu'ils avaient failli une fois, elle voulait qu'ils trouvassent leur refuge dans sa bonté, et leur sûreté dans sa parole. Ce fut entre ses mains que le gouverneur de Sharborough remit ce port et ce château inaccessible. Les deux Hothamps père et fils, qui avaient donné le premier exemple de perfidie, en refusant au roi même les portes de la forteresse et du port de Hull, choisirent la reine pour médiatrice, et devaient rendre au roi cette place avec celle de Beverley; mais ils furent prévenus et décapités; et Dieu, qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le roi profitât de leur repentir. Elle avait encore gagné un maire de Londres, dont le crédit était grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parlaient se rendaient à elle; et si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle aurait guéri les esprits, et le parti le plus juste aurait été le plus fort.

On sait, messieurs, que la reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hasards. Les rebelles s'étaient saisis des arsenaux et des magasins; et, malgré la défection de tant de sujets, malgré l'infâme désertion de la milice même, il était encore plus aisé au roi de lever des soldats que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes et des munitions, non-seulement ses bijoux, mais encore le soin de sa vie. Elle

<sup>1</sup> Dans sa bonté, et leur sûreté. Ces mots sont omis dans les éditions vulgaires depuis 1689.

se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes; et, sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale sa fille aînée, qui avait été mariée à Guillaume, prince d'Orange, elle va pour engager les états dans les intérêts du roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avait pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arrête pas onze mois après, quand il faut retourner auprès du roi : mais le succès n'en fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit<sup>1</sup>, et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide, autant que les vagues était émues, rassurait tout le monde par sa fermeté. Elle excitait ceux qui l'accompagnaient à espérer en Dieu, qui faisait toute sa confiance; et, pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentait de tous côtés, elle disait, avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas. Hélas! elle est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire! et, pour s'être sauvée du naufrage<sup>2</sup>, ses malheurs n'en seront pas moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux, et presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'amiral où elle était, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer, et qui dompte ses flots soulevés, fut repoussé aux ports de Hollande; et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

Ceux qui sont échappés du naufrage disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux<sup>3</sup>; et, comme disait un ancien auteur<sup>4</sup>, ils n'en peuvent même supporter la vue. Cependant onze

<sup>1</sup> VAR. *Première édition.* Les matelots alarmés en perdirent l'esprit de frayeur.

<sup>2</sup> VAR. *Première édition.* Sauvée des flots.

<sup>3</sup> *Naufragio liberati, exinde repudium et navi et mari dicunt* TERTULL., *de Pœnit.*, n. 7.

<sup>4</sup> VAR. *Première édition.* Ils n'en peuvent même supporter la vue; ce sont les paroles de Tertullien. *Quatrième édition.* Comme dit Tertullien. Cependant, etc.

jours après, ô résolution étonnante! la reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, pressée du désir de revoir le roi et de le secourir, ose encore se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne serait étonné de la cruelle destinée de cette princesse? Après s'être sauvée de flots, une autre tempête lui fut presque fatale. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat! On l'amena prisonnier peu de temps après; elle lui pardonna son crime, le livrant pour tout supplice à sa conscience, et à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse : tant elle était au-dessus de la vengeance aussi bien que de la crainte.

Mais ne la verrons-nous jamais auprès du roi, qui souhaite si ardemment son retour? Elle brûle du même désir, et déjà je la vois paraître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverser des provinces que les rebelles tenaient presque toutes. Elle assiège et prend d'assaut en passant une place considérable qui s'opposait à sa marche; elle triomphe, elle pardonne; et enfin le roi la vient recevoir dans une campagne où il avait remporté l'année précédente une victoire signalée sur le général Essex <sup>1</sup>. Une heure après, on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée. Tout semblait prospérer par sa présence; les rebelles étaient consternés : et si la reine en eût été crue; si au lieu de diviser les armées royales, et de les amuser, contre son avis, aux sièges infortunés de Hull et de Gloucester, on eût marché droit à Londres, l'affaire était décidée, et cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué. Le terme fatal approchait; et le ciel, qui semblait suspendre, en faveur de la piété de la reine, la vengeance qu'il méditait, commença à

<sup>1</sup> Fils du célèbre et malheureux favori d'Elisabeth. Il livra au roi la bataille d'Edgehill, où chaque parti s'attribua la victoire.

se déclarer. « Tu sais vaincre, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais ; mais tu ne sais pas user de ta victoire : Rome que tu tenais t'échappe ; et le destin ennemi t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la pensée de la prendre <sup>1</sup>. » Depuis ce malheureux moment tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour. La reine, qui se trouva grosse, et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux sièges qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur ; et tout l'État languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le roi, qui était presque assiégé dans Oxford ; et ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'était le dernier. Elle se retire à Exeter, ville forte où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une princesse, et se vit douze jours après contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France.

Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison ? O Éternel, veillez sur elle ; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée ! Elle est destinée au sage et valeureux Philippe, et doit des princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux <sup>2</sup>. Dieu l'a protégée, messieurs. Sa gouvernante, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des rebelles : et, quoique ignorant sa captivité, et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même ; quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse ; elle est enfin amenée auprès de la reine sa mère, pour faire sa consolation durant ses malheurs, en attendant qu'elle fasse la félicité d'un grand prince et la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon histoire. J'ai dit que la reine fut obligée à se retirer de son royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre

<sup>1</sup> *Tum Maharbal : Vincere scis, Annibal ; victoria uti nescis.* TIT. LIV., Dec. III, lib. II.

*Poliundæ urbis Romæ, modo mentem non dari, modo fortunari.* Ibid., lib. VI.

<sup>2</sup> VAR. *Premières éditions.* Et dignes de leurs aïeux.

à la vue des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivaient de si près, qu'elle entendait presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers ! Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables, qui avaient eu l'audace de lui faire son procès, tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, elle n'avait ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais enfin elle arrive à Brest, où après tant de maux il lui fut permis de respirer un peu.

Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels qu'a courus cette princesse, sur la mer et sur la terre, durant l'espace de près de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État; que puis-je penser autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survéqût à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre, et aux sentiments d'orgueil, qui corrompent d'autant plus les âmes, qu'elles sont plus grandes et plus élevées ? Ce fut un conseil à peu près semblable qui abaissa autrefois David sous la main du rebelle Absalon. « Le voyez-vous, ce grand roi, dit le « saint et éloquent prêtre de Marseille <sup>1</sup>, le voyez-vous seul, « abandonné, tellement déchu dans l'esprit des siens, qu'il « devient un objet de mépris aux uns; et, ce qui est plus in- « supportable à un grand courage, un objet de pitié aux « autres; ne sachant, poursuit Salvien, de laquelle de ces « deux choses il avait le plus à se plaindre, ou de ce que Siba

<sup>1</sup> *Dejectus usque in servorum; suorum, quod grave est, contumeliam, vel, quod gravius, misericordiam; ut vel Siba eum pasceret, vel ei matellicere Semei publice non timeret.* (SALV., de Guber. Dei, lib. II, cap. V.)



« le nourrissait, ou de ce que Séméi avait l'insolence de le « maudire? » Voilà, messieurs, une image, mais imparfaite, de la reine d'Angleterre, quand après de si étranges humiliations elle fut encore contrainte de paraître au monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France même, et au Louvre, où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère <sup>1</sup>. Alors elle put bien dire avec le prophète Isaïe <sup>2</sup> : « Le « Seigneur des armées a fait ces choses pour anéantir tout « le faste des grandeurs humaines, et tourner en ignominie « ce que l'univers a de plus auguste. » Ce n'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand; Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la reçut d'une manière convenable à la majesté des deux reines. Mais les affaires du roi ne permettant pas que cette sage régente pût proportionner le remède au mal, jugez de l'état de ces deux princesses. HENRIETTE, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours : Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez. Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glorieux; Louis, qui entend de si loin les gémissements des chrétiens affligés <sup>3</sup>; qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours malgré l'incertitude des événements, entreprend lui seul la cause commune, et porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer et de terre; aurait-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés, à son propre sang, aux droits sacrés de la royauté, qu'il sait si bien maintenir? Avec quelle puissance l'Angleterre l'aurait-elle vu invincible défenseur, ou vengeur présent <sup>4</sup> de la majesté violée? Mais

<sup>1</sup> « La postérité aura peine à croire, dit le cardinal de Retz, que la « petite-fille de Henri IV ait manqué d'un fagot pour se lever, au mois « de janvier, au Louvre. »

<sup>2</sup> *Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ, et ad ignominiam deduceret universos inelytos terræ.* ISAI., xxiii, 9.

<sup>3</sup> Allusion au secours envoyé à Candie, assiégée par les Tuks. (LEF.)

<sup>4</sup> *Vengeur présent* est une expression latine (*numen præsens*). *Présent*, en français, n'a qu'une signification d'assistance comme témojn.

Dieu n'avait laissé aucune ressource au roi d'Angleterre ; tout lui manque , tout lui est contraire. Les Écossais , à qui il se donne , le livrent aux parlementaires anglais , et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur <sup>1</sup>. Pendant que le parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée , cette armée tout indépendante réforme elle-même à sa mode le parlement qui eût gardé quelques mesures , et se rend maîtresse de tout. Ainsi le roi est mené de captivité en captivité ; et la reine renue en vain la France , la Hollande , la Pologne même , et les puissances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Écossais , qui arment trente mille hommes ; elle fait avec le duc de Lorraine une entreprise pour la délivrance du roi son seigneur , dont le succès paraît infailible , tant le concert en est juste. Elle retire ses chers enfants , l'unique espérance de sa maison et confesse à cette fois que , parmi les plus mortelles douleurs , on est encore capable de joie. Elle console le roi , qui lui écrit de sa prison même qu'elle seule soutient son esprit , et qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse , parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle. O mère , ô femme , ô reine admirable , et digne d'une meilleure fortune , si les fortunes de la terre étaient quelque chose ! enfin il faut céder à votre sort <sup>2</sup>. Vous avez assez soutenu l'État , qui est attaqué par une force invincible et divine : il ne reste plus désormais , sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines <sup>3</sup>.

en latin , *præsens* signifie aussi une influence actuelle de protection et de vengeance. (V.)

<sup>1</sup> On sait qu'en France la garde écossaise formait une des quatre compagnies des gardes du corps du roi.

<sup>2</sup> Une idée à peu près semblable se retrouve dans Démosthène : « Si un coup de foudre plus fort que nous , que tous les Hellènes , a éclaté sur nos têtes , que pouvais-je faire ? Le chef d'un vaisseau a tout fait pour sa sûreté , et muni le bâtiment de tout ce qui lui semblait le garantir , mais la tempête vient briser , broyer les agrès : accusera-t-on cet homme du naufrage ? Ce n'est pas moi , dira-t-il , qui tenais le gouvernail. Eh bien ce n'est pas moi qui commandais l'armée ; je n'étais pas maître du sort , le sort est maître de tout. *Pro Corona*. A.-F. D.)

<sup>3</sup> Je ne connais pas , même dans Homère , une comparaison plus magnifique. (M.)

Comme une colonne <sup>1</sup>, dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre : ainsi la reine se montre le ferme soutien de l'État, lorsqu'après en avoir longtemps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute <sup>2</sup>.

Qui cependant pourrait exprimer ses justes douleurs ? Non , messieurs, Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaliser les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce prophète <sup>3</sup> : « Voyez , Seigneur, mon affliction. Mon eunemi s'est fortifié, et mes  
« enfants sont perdus. Le cruel a mis sa main sacrilège sur  
« ce qui m'était le plus cher. La royauté a été profanée, et  
« les princes sont foulés aux pieds. Laissez-moi, je pleurerai  
« amèrement; n'entreprenez pas de me consoler. L'épée a

<sup>1</sup> VAR. *Première édition.* Ouvrage d'une antique architecture, qui paraît le plus ferme appui, etc.

<sup>2</sup> Voyez comme Bossuet annonce avec hauteur qu'il va instruire les rois ! comme il se jette ensuite à travers les divisions et les orages de cette île ! comme il peint le débordement des sectes, le fanatisme des indépendants ; au milieu d'eux Cromwell, actif et impénétrable, hypocrite et hardi, dogmatisant et combattant, montrant l'étendard de la liberté et précipitant les peuples dans la servitude ; la reine luttant contre le malheur et la révolte, cherchant partout des vengeurs, traversant neuf fois les mers, battue par les tempêtes, voyant son époux dans les fers, ses amis sur l'échafaud, ses troupes vaincues, elle-même obligée de céder, mais, dans la chute de l'État, restant ferme parmi ses ruines, telle qu'une colonne qui, après avoir longtemps soutenu un temple ruineux, reçoit, sans être courbée, ce grand édifice qui tombe et fond sur elle sans l'abattre ! Cependant l'orateur, à travers ce grand spectacle qu'il déploie sur la terre, nous montre toujours Dieu, présent au haut des cieux, secouant et brisant les trônes, précipitant les révolutions, et, par sa force invincible, enchainant ou domptant tout ce qui lui résiste. Cette idée, répandue dans le discours d'un bout à l'autre, y jette une terreur religieuse qui en augmente encore l'effet, et en rend le pathétique plus sublime et plus sombre. (THOMAS.)

<sup>3</sup> *Facti sunt filii mei perditii, quoniam invaluit inimicus.* (LAM., 1, 16.) *Manum misit hostis ad omnia desiderabilia ejus.* (Ibid., 10.) *Polluit regnum et principes ejus.* (Ibid., II, 2.) *Recedite a me, amare flebo : nolite incumbere, ut consolemini me.* (IS., XXII, 4.) *Foris interficit gladius, et domi mors similis est.* (LAM., 1, 20.)

« frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort semblable. »

Mais après que nous avons écouté ses plaintes, saintes filles, ses chères amies (car elle voulait bien vous nommer ainsi), vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevait, mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentiments chrétiens dont vous avez été les témoins fidèles. Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une, de l'avoir fait chrétienne; l'autre, messieurs, qu'attendez-vous? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils? Non : c'est de l'avoir fait<sup>1</sup> reine malheureuse. Ah! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, et les sentiments de la foi. De là naissent des monstres de crimes, des raffinements de plaisir, des délicatesses d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions que Jésus-Christ a prononcées dans son Évangile<sup>2</sup> : « Malheur à vous qui riez! « Malheur à vous qui êtes pleins » et contents du monde! Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là on expie ses péchés; là on épure ses intentions; là on transporte ses désirs de la terre au ciel; là on perd tout le goût du monde, et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter, les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales. Mais que nous nous pardon-

<sup>1</sup> Il faudrait *faite*, selon les règles grammaticales, établies postérieurement à Bossuet.

<sup>2</sup> *Vae qui saturati estis!... Vae vobis, qui ridetis!* LUC., VI, 25.

nous aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux! Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas: nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait, et de ce que nous avons manqué de faire; et nous ne savons plus par où excuser cette prudence présomptueuse qui se croyait infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces), lui faisant étudier sous sa main ces dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience, il a rétabli la maison royale. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a été vengée. Ceux que les armes n'avaient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes: déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir<sup>1</sup>, et leurs propres succès leur faisant horreur. Nous savons que ce prince magnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offraient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande âme a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que fussent les rois, il était de leur majesté de n'agir que par les lois ou par les armes. Ces lois qu'il a protégées l'ont rétabli presque toutes seules: il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence.

<sup>1</sup> VAR: *Première édition*: honteux d'avoir tant pu, etc.

Il est inutile de vous dire combien la reine fut consolée par ce merveilleux événement : mais elle avait appris par ses malheurs à ne changer pas dans un si grand changement de son état. Le monde une fois banni n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avait rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendait l'heure qu'il avait marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main le roi son fils, pour le conduire à son trône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires ; et, dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux<sup>1</sup>, et où l'on voit sans jalousie ses concurrents. Touchée de ces sentiments, elle aima cette humble maison plus que ses palais. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multiplier ses aumônes, et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ses trois royaumes, et tous ceux qui avaient été ruinés pour la cause de la religion, ou pour le service du roi.

Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageait le prochain, et combien elle avait d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance. Elle savait de quel poids est non-seulement la moindre parole, mais le silence même des princes ; et combien la médisance se donne d'empire ; quand elle a osé seulement paraître en leur auguste présence. Ceux qui la voyaient attentive à peser toutes ses paroles jugeaient bien qu'elle était sans cesse sous la vue de Dieu, et que, fidèle imitatrice de l'institut de Sainte-Marie, jamais elle ne perdait la sainte présence de la majesté divine. Aussi rappelait-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison, et par la lecture du livre de *l'Imitation de Jésus*, où elle apprenait à se conformer au véritable modèle des chrétiens. Elle veillait sans relâche sur sa conscience. Après tant de

<sup>1</sup> *Plus amant illud regnum, in quo non timent habere consortes.*  
S. AUG., de *Civit. Dei*, lib. V, c. XXIV.

maux et de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés. Aucun ne lui sembla léger; elle en faisait un rigoureux examen et, soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumônes, elle était si bien préparée, que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue sous l'apparence du sommeil. Elle est morte, cette grande reine, et par sa mort elle a laissé un regret éternel, non-seulement à MONSIEUR et à MADAME, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir ou de la connaître. Ne plaignons plus ses disgrâces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse, mais ses œuvres seraient moins pleines; et, avec des titres superbes, elle aurait peut-être paru vide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la croix au trône, et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes grâces, elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent <sup>1</sup>. Puisse donc ce Dieu de miséricorde accepter ses afflictions en sacrifice agréable! Puisse-t-il la placer au sein d'Abraham, et, content de ses maux, épargner désormais à sa famille et au monde de si terribles leçons <sup>2</sup>!

<sup>1</sup> MATTH., v, 5.

<sup>2</sup> Cette péroraison est si tranquille, qu'à peine elle en paraît une. Soit à dessein, soit parce que la leçon que Bossuet avait promise aux rois est donnée, soit parce que son génie se calme et s'apaise quand il n'a plus à parler de la Providence, qui remue les royaumes, cette fin de discours ressemble à celle de la vie de Henriette, qui s'éteint sans éclat; et, après ce fracas de disgrâces royales et de leçons divines, l'orateur repose l'âme de ses auditeurs dans une espérance douce et chrétienne. (V.)

---

## NOTICE

sur

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

---

La mort soudaine de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, est sans doute ce qu'il y a de plus remarquable dans sa vie. La reine Henriette-Marie de France, sa mère, femme de l'infortuné Charles 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, eut cinq enfants, dont trois princes et deux princesses : Henriette-Anne fut la dernière de tous ; elle naquit environ cinq ans avant la mort sanglante du roi son père, le 16 juin 1644, à Exeter, où la reine, comme on l'a vu dans la notice précédente, avait été forcée de se retirer pour faire ses couches. Elle n'avait que dix-sept jours, lorsqu'elle fut laissée entre les mains de la comtesse de Morton, sa gouvernante, et au pouvoir des rebelles, par sa mère, que les factieux voulaient arrêter, et qui fut obligée de fuir ; au bout de deux ans, la comtesse de Morton, femme habile et dévouée, parvint, non sans peine, à remettre à la reine ce précieux dépôt : on déguisa la jeune captive en petit paysan ; on l'appela Henri ; sous ce nom et sous ces habits, on la fit passer en France. Elle fut élevée dans le couvent que la reine d'Angleterre avait fondé à Chaillot, et dans lequel cette veuve auguste s'était presque entièrement renfermée depuis la mort du roi son époux. Instruite surtout à cette humilité qui est un des grands et sublimes préceptes de la religion chrétienne, la fille de Charles 1<sup>er</sup>, la petite-fille de Henri IV, servait les religieuses à table, dans les jours solennels. Parmi ces pieux et modestes exercices, et dans cette sombre retraite, on voyait se développer de jour en jour ces grâces vives et riantes, cet esprit lumineux et facile, ce caractère plein de douceur, tous ces heureux dons de la nature, que Henriette-Anne avait reçus avec la vie, et qui allaient devenir le charme et l'ornement de la cour la plus polie et la plus brillante de l'Europe. Anne d'Autriche se sentait entraînée vers elle par un attrait particulier ; elle désirait l'unir au roi son fils ; Louis XIV parut ne point partager l'inclina-



tion de sa mère pour cette jeune princesse ; il alléguait des prétextes , et le mariage projeté n'eut point lieu. La reine mère voulut qu'au moins MONSIEUR, son second fils, eût Henriette pour épouse : son vœu, qui ne rencontra pas d'obstacles, fut accompli le 31 mars 1661.

La princesse d'Angleterre n'avait pas encore dix-sept ans ; elle entra dans une cour où tout respirait la galanterie la plus mobile comme la plus élégante, où mille intrigues d'amour se formaient et se dénouaient à chaque instant, où l'esprit n'était presque d'aucun usage s'il ne servait à embellir par ses délicatesses, et à rendre plus séduisants ces commerces qui étaient plus encore le triomphe de la modé que celui des passions. La présence de MADAME sembla répandre de nouveaux enchantements sur un séjour si aimable et si dangereux ; elle y apportait tout l'abandon d'une gaieté naturelle autant qu'ingénieuse, dont elle ne croyait plus, depuis son mariage, devoir maîtriser les saillies ; sa vivacité lui ferma les yeux sur les périls qui environnaient sa jeunesse, sur les pièges qui partout s'offraient à ses pas : mais si elle se compromit dans quelques engagements dont pouvaient murmurer les sages, si elle ne montra pas toujours assez de prudence dans ses manières, ni assez de sévérité dans l'observation de tous ses devoirs, les plus belles qualités de l'esprit et du caractère couvrirent en partie de leur éclat ces ombres de sa vie : elle était affable et généreuse, accessible et bienfaisante, n'exprimait jamais sur son visage la fierté de son noble cœur, et ne laissait apercevoir dans ses traits et dans ses yeux charmants que la douceur inaltérable de son âme. Sa sensibilité, quand elle l'appliquait aux lettres, aux arts, aux plaisirs de l'esprit, devenait un goût exquis et sûr, dont l'exemple contribua singulièrement à épurer celui de la cour, et à propager dans toute la France le sentiment du vrai beau ; elle encourageait, elle savait louer le génie avec une grâce qui doublait le prix de la louange et l'efficacité des encouragements.

Au moment, par exemple, où Boileau venait de publier le *Lutrin*, elle l'aperçoit dans la galerie, au milieu de la foule des courtisans et des spectateurs, le regarde finement avec un léger sourire, lui fait du doigt signe d'approcher, se penche à la hâte vers son oreille, lui dit tout bas :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort,

et continue sa marche avec la famille royale et le roi, qui se ren-

daient à la chapelle. Peu d'éloges ont dû flatter autant le poète à qui la princesse la plus spirituelle de la cour citait ainsi dans un tel moment, avec un empressement délicat et une gracieuse familiarité, un des plus beaux vers du *Lutrin*, qui ne faisait que d'éclorre.

Elle engagea Corneille et Racine à traiter le sujet de *Bérénice* ; elle mit aux prises, à l'insu l'un de l'autre, le vieux génie de l'auteur du *Cid* avec le génie naissant de l'auteur d'*Andromaque*, plus occupée sans doute d'obtenir un chef-d'œuvre, ou peut-être deux beaux ouvrages de plus, que d'affliger l'un ou l'autre de ces deux grands rivaux.

On a prétendu avec beaucoup de vraisemblance qu'elle voulait en secret que cette tragédie devint sous quelques rapports l'image des sentiments dont son cœur était alors agité. Louis XIV, qui d'abord n'avait éprouvé pour elle qu'une sorte de répugnance, et qui, malgré les souhaits empressés d'Anne d'Autriche, avait refusé de la placer à côté de lui sur le trône, ne tarda pas à être frappé d'un mérite si rare, et à goûter tant d'agréments réunis ; il est probable que l'amour vint serrer des liens formés originairement par l'estime et par l'admiration ; le cœur de Louis XIV et celui de la princesse s'entendirent ; mais des rivalités, des intrigues rompirent bientôt cette union, qui paraissait d'ailleurs trop peu d'accord avec les convenances de famille les plus respectables. MADAME renferma au fond de son âme le secret d'un penchant que rien ne put vaincre ; et ce fut avec une joie bien sensible qu'elle vit ce grand roi, qu'elle adorait, l'honorer de toute sa confiance dans une conjoncture très-importante.

Louis XIV avait décidé la ruine de la Hollande, unie alors par une triple alliance avec la Suède et l'Angleterre. Il avait déjà fait d'inutiles efforts pour détacher le roi Charles II de cette confédération redoutable ; l'ascendant de MADAME sur ce monarque, l'esprit et les talents de cette princesse, son dévouement aux intérêts de la France, paraissaient à Louis XIV les seuls moyens de succès : il lui confia le secret de sa politique ; tout se dispose pour un voyage dont le but apparent est de visiter les nouvelles frontières du royaume ; on part dans le plus pompeux appareil ; toute la cour suit le roi ; l'éclat des plaisirs et le retentissement des fêtes écartent tout soupçon ; on arrive à Calais : il était naturel que MADAME voulût profiter de l'occasion pour rendre visite au roi son frère ; elle s'embarque sans aucune apparence de mystère ; elle est accompagnée de mademoiselle

de Kéroual, jeune personne d'une famille de Bretagne, très jolie et très-piquante. Charles II, de son côté, se rend à Douvres; c'est là qu'ils se voient au mois de juin 1670; la négociation est presque terminée avant même que le bruit en soit répandu. Les charmes de mademoiselle de Kéroual, qui dans la suite devint duchesse de Portsmouth, avaient frappé le roi d'Angleterre. MADAME revient au bout de dix jours; elle apporte un traité, fruit de son zèle et de son adresse; tous les témoignages de la reconnaissance, tous les honneurs l'environnent: l'heureuse négociatrice est au comble de la gloire.

Les ombres de la mort viennent tout à coup se mêler à tant de splendeur: à peine de retour, le dimanche 29 juin, la princesse éprouve de violentes douleurs dans l'estomac et dans le côté; vers le soir, elle prend un verre d'eau de chicorée, qui redouble ses déchirements: tout retentit de ses cris; les remèdes sont sans vertu; la science des médecins est aux alois; ils n'entendent rien à ce mal si subit et si terrible: ils n'en voient pas même, ou font semblant de n'en pas voir le danger; mais la malade se sent frappée à mort. D'affreux soupçons se joignent à l'horreur de son état: elle se croit empoisonnée; on lui administre inutilement des contre-poisons; elle ordonne qu'on examine l'eau de chicorée, et rétracte sur-le-champ cet ordre<sup>1</sup>. Contre l'avis même des gens de l'art, elle ne doute pas de sa fin prochaine; elle se confesse. Le roi arrive sur les onze heures, avec la reine et quelques autres dames; il trouve la princesse en proie à des tourments qui croissent sans cesse, admire son courage et sa fermeté, juge très-bien du péril qui la menace, blâme l'inconcevable sécurité des médecins, et se retire dans une profonde consternation. Dès lors, plus d'incertitudes: l'oracle a parlé; les médecins, déterminés par la pensée du roi, prononcent l'arrêt fatal; tous les secours de la religion sont appelés; on dépêche à Bossuet courrier sur courrier: en attendant, le chanoine Fenillet, célèbre par la dure et inflexible austérité qu'il portait dans l'exercice de son saint ministère, exhorte à la mort cette victime prématurée, dans les termes les plus effrayants. Bossuet vient, se jette à genoux, se prosterne, lève les mains au ciel, s'adresse à Dieu, s'adresse à la mourante, déploie toutes les ressources de l'éloquence chrétienne, et bientôt

<sup>1</sup> On s'accorde généralement à regarder le chevalier de Lorraine, exilé à Rome, comme l'auteur de ce forfait: il aurait envoyé du poison à deux officiers de la maison de MONSIEUR, qui avaient partagé les débauches du chevalier, et qui souhaitaient son retour, auquel madame Henriette s'opposait. Voyez, sur la mort de MADAME, les œuvres de M<sup>me</sup> de la Fayette, Paris, 1805, tome III, p. 202.

commence d'une voix lugubre les prières des agonisants. Au milieu de ce triste appareil, et parmi les douleurs toujours renaissantes qui la dévoraient, MADAME garda sa présence d'esprit, conserva l'aimable douceur de son âme, et jusqu'à la grâce ordinaire de ses paroles. Ce fut pour elle une consolation de rendre le dernier soupir entre les bras de ce grand et éloquent évêque, dont elle vénérât les vertus apostoliques, et dont elle appréciait bien l'immense et incomparable génie. Un moment avant d'expirer, elle lui fit présent, avec une délicatesse infinie, d'une bague d'émeraude, qu'il porta toujours comme le gage d'une si honorable estime. Elle mourut à Saint-Cloud le 30 juin 1670, à l'âge de vingt-six ans, dans des souffrances qui ne durèrent que neuf heures, et qui furent aussi courtes que déchirantes. La nouvelle de cette mort soudaine fut un coup de foudre; les esprits consternés ne sortirent de l'abattement que pour se jeter dans les plus noires conjectures; et, après avoir pesé les témoignages, nous n'oserions pas dire qu'elles étaient sans fondement.

Du mariage de MADAME avec Philippe d'Orléans, MONSIEUR, frère unique de Louis XIV, naquirent deux princesses, Marie-Louise, qui épousa le roi d'Espagne Charles I<sup>er</sup>, et Anne-Marie, qui fut unie à Victor-Amédée, duc de Savoie, ensuite roi de Sardaigne. C'est du second mariage de MONSIEUR avec une princesse palatine, qui n'est pas la fameuse Palatiné de la Fronde, que naquit le duc d'Orléans, régent, neveu de Louis XIV, second prince de la nouvelle maison de ce nom, laquelle subsiste encore aujourd'hui dans M. le duc d'Orléans actuel et dans MM. ses fils, le duc de Chartres et le duc de Nemours.

D..... LT.

Neuf mois s'étaient à peine écoulés depuis que Bossuet était descendu de la chaire où il venait de prononcer l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, lorsqu'un malheur aussi terrible qu'imprévu le ramena au milieu des tombeaux, pour y prononcer, sur le cercueil de la princesse sa fille, les paroles les plus touchantes qui soient peut-être jamais sorties de la bouche des hommes.

Un triste et douloureux souvenir est resté attaché au nom de *Henriette* d'Angleterre. Elle était la dernière fille de l'infortuné Charles I<sup>er</sup>, comme la reine sa mère était la dernière fille de Henri IV. Les premiers regards de *Henriette* de France, au moment où elle naquit dans le palais des rois ses ancêtres, avaient vu son père, dans tout l'éclat de sa gloire, assis paisiblement sur un trône qu'il tenait des droits du sang, et qu'il avait conquis par sa valeur, adoré de ceux même de ses sujets qu'il s'était vu forcé de combattre, et prêt à donner des lois

à l'Europe par l'ascendant de la confiance ou par la terreur de ses armes.

*Henriette* d'Angleterre était née sous des auspices moins heureux : elle avait reçu le jour au milieu des camps ; elle n'avait vu autour de son berceau que les ennemis les plus acharnés de sa maison ; et les premières paroles qu'elle avait entendues n'avaient été que des cris de rage et de fureur contre les auteurs de ses jours. Échappée à leurs sinistres complots, et rendue à sa mère encore plus malheureuse qu'elle, son enfance n'avait pas même été exempte de ces cruelles privations dont les conditions les plus communes ont rarement l'expérience. A travers les égards et la bienveillance sincère qu'elle trouva dans la cour où elle était venue chercher un asile, elle avait pu reconnaître que la pitié que l'on inspire est, de tous les sentiments, celui qui pèse le plus sur une âme noble et fière. Cette impression pénible l'avait en quelque sorte forcée de renfermer dans le silence de son cœur tous les mouvements qui l'oppressaient, et avait donné à son caractère, trop porté peut-être à l'épanchement et à l'abandon de la confiance, une réserve opposée à son inclination naturelle. Mais cette noble circonspection pouvait seule lui conserver la dignité du malheur.

Lorsqu'une Providence moins sévère l'eut rendue à son rang et à ses honneurs, et qu'elle se vit tout à coup appelée à occuper la seconde place dans la première cour de l'Europe, les qualités aimables qu'elle avait reçues de la nature parurent emprunter un nouvel éclat de la contrainte même qu'elle s'était si longtemps imposée.

A peine *Henriette* d'Angleterre parut-elle sous un nouveau titre à cette cour de Louis XIV, brillante alors de toute la splendeur d'un roi jeune, sensible à la gloire, plein de grandeur, de goût et de magnificence, qu'elle fut l'objet de tous les hommages. Le sentiment qu'elle inspira devint une espèce de culte public. Quoique placée au second rang, elle eut tout le crédit, tous les agréments, et presque tous les honneurs du premier.

Il était difficile qu'une jeune princesse que son penchant à la confiance et à la bonté ne prémunissait peut-être pas assez contre l'excès de ses vertus mêmes, eût assez d'empire sur elle pour échapper à tous les traits de la censure ou de l'indiscrétion. Des nuages vinrent plus d'une fois obscurcir ces jours de fêtes et de plaisirs ; et les orages intérieurs de son palais lui firent souvent regretter les temps malheureux où l'abaissement même de sa maison avait du moins préservé son enfance de ces chagrins domestiques, les plus difficiles peut-être de tous à supporter.

Telle était la disposition de cette princesse, lorsqu'elle entendit la voix de Bossuet invoquer avec un accent si religieux les mânes de sa mère. Au milieu des séductions dont elle s'était vue environnée, un sentiment naturel de bonté avait défendu son âme de cette indifférence qui ferme l'oreille aux conseils de la vertu, lorsqu'elle fait enfin entendre sa voix dans le silence des passions. Les peines et les contradictions qui venaient si souvent corrompre la prospérité dont elle paraissait jouir l'avaient préparée à chercher dans la religion des consolations que le monde ne pouvait pas lui offrir. Une heureuse inspiration, excitée par l'impression que les paroles de Bossuet avaient laissée au fond de son âme, la porta à mettre toute sa confiance en lui. Il venaît de lui montrer, dans l'histoire même des auteurs de ses jours, les

exemples les plus éclatants de l'instabilité de toutes les grandeurs de la terre. A la voix de Bossuet, la religion descendit dans le cœur de *Henriette* d'Angleterre; et le premier bienfait qu'elle lui accorda fut ce calme, cette satisfaction intérieure, qu'elle avait perdus depuis longtemps...

Tandis qu'il entretenait dans un cœur né pour la vertu ces heureuses inclinations, que le monde et ses vanités avaient pu égarer, mais n'avaient pu corrompre, la politique vint un instant disputer cette princesse à l'ascendant de Bossuet.

*Henriette* d'Angleterre devint tout à coup le lien secret d'une négociation à laquelle était attaché le sort de tout un peuple; deux grands rois confièrent à la discrétion d'une princesse de vingt-six ans les vastes combinaisons d'un plan que le mystère le plus profond devait encore couvrir de ses voiles, et qui ne devait éclater que pour faire disparaître du rang des nations une nation qui avait conquis sa liberté par cent ans de combats, d'industrie, et de sagesse. Le succès le plus heureux avait couronné ses soins; et, au milieu même des fêtes qui avaient marqué tous les lieux de son passage dans deux grands royaumes, elle avait tissu les nœuds d'une alliance qui allait étonner l'Europe, et la condamner à un silence impuissant ou à un désespoir terrible. *Henriette* d'Angleterre revenait triomphante, et, s'abandonnant peut-être avec trop de complaisance à cette prospérité nouvelle, elle allait se précipiter dans la gloire; expressions que Bossuet emprunte à Tacite.

Ce fut au milieu de tant d'honneurs et des enchantements des plus brillantes destinées que la mort vint soudain frapper cette grande victime, « pour faire voir dans une seule mort la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. » Les plus violents orages dans l'intérieur de son palais marquèrent son dernier jour; et tout à coup retentit, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : MADAME se meurt! MADAME est morte!

Qu'on se représente Bossuet placé, dans une situation si douloureuse, auprès d'une jeune princesse que ses qualités rendaient chère à tous ceux qui l'approchaient; qui lui avait donné sa confiance sur les dispositions les plus secrètes de son âme avec tout l'abandon de la piété filiale; qu'il venait de voir expirer à ses yeux à la fleur de son âge, au comble de toutes les prospérités humaines; et on n'aura pas de peine à concevoir la profonde émotion qu'il dut apporter en prononçant sur son tombeau ces paroles de l'Écriture, si souvent répétées d'une voix étouffée par ses larmes : *O vanité des vanités!* paroles dont l'application ne fut peut-être jamais plus juste et plus éloquente.

Bossuet avait fait parler son génie dans l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre; il laissa parler son âme tout entière dans celle de la princesse sa fille. Cette Oraison funèbre seule pourrait prouver qu'il n'était point aussi étranger qu'on le croit communément à ces douces affections de l'âme, à ce langage du cœur, à ces expressions sensibles dont le charme est toujours si puissant, parce qu'elles sont la voix de la nature gémissant sur les malheurs de la condition humaine.

Bossuet avait consenti à laisser imprimer l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre par respect pour le vœu de la princesse sa fille; il ne put se refuser à montrer la même déférence aux prières de MONSIEUR pour l'oraison funèbre de madame Henriette.

(Le card. DE BAUSSET. *hist.* de Bossuet, liv. III.)

# ORAISON FUNÈBRE

DE HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSÉ D'ORLÉANS.

PRONONCÉE A SAINT-DÉNIS LE 21<sup>e</sup> JOUR D'AOUT 1670.

*Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes : vanitas vanitatum, et omnia vanitas.*

Vanité des vanités, a dit l'Ecclesiaste : vanité des vanités, et tout est vanité. (ECCLES., 1, 2.)

MONSEIGNEUR <sup>1</sup>,

J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSÉ D'ORLÉANS. Elle, que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être sitôt après le sujet d'un discours semblable; et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère! O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! L'eût-elle cru, il y a dix mois? Et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût sitôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? et la France qui vous revit avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avait-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances? « Vanité des vanités, et tout est vanité. » C'est la seule parole qui me reste; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange uné si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés, pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse. J'ai pris, sans étude et sans choix, les premières paroles que

<sup>1</sup> Monsieur le Prince.

me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événements de notre vie, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet, puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Mais dis-je la vérité? L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en la terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien? Reconnaissons notre erreur. Sans doute ce triste spectacle des vanités humaines nous imposait; et l'espérance publique, frustrée tout à coup par la mort de cette princesse, nous poussait trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant, avec les impies, que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite, au gré de ses aveugles désirs. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours en lui disant : « Crains Dieu, et garde ses commandements; car c'est là tout l'homme : et sache que le Seigneur examinera dans son jugement tout ce que nous avons fait de bien et de mal<sup>1</sup>. » Ainsi tout est vain en l'homme, si nous

<sup>1</sup> Deum time, et mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo :



regardons ce qu'il donne au monde; mais, au contraire, tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois, tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Ecclésiaste; l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de notre néant<sup>1</sup>, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en même temps notre dignité. La princesse que nous pleurons sera un témoin fidèle de l'un et de l'autre. Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi; voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. Ainsi nous apprendrons à mépriser ce qu'elle a quitté sans peine, afin d'attacher toute notre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lorsque son âme, épurée de tous les sentiments de la terre, et pleine du ciel où elle touchait, a vu la lumière toute manifeste. Voilà les vérités que j'ai à traiter, et que j'ai crues dignes d'être proposées à un si grand prince, et à la plus illustre assemblée de l'univers.

« Nous mourons tous, disait cette femme dont l'Écriture  
« a loué la prudence au second livre des Rois; et nous allons  
« sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent

*et cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, pro omni errato, sive bonum, sive malum illud sit. ECCLES., XII, 13, 14.*

<sup>1</sup> Dieu, la religion, un autel, des tombeaux, tous ces vastes sujets de méditation qui écrasent ou qui humilient l'imagination des autres hommes, semblent être le domaine de Bossuet et la patrie de son génie. On sait qu'il respire plus à son aise à la hauteur où le place ce grand spectacle du temps et de l'éternité; et c'est de cette hauteur qu'il considère les rois, les trônes, et toutes les grandeurs de la terre, comme placées sous la main de Dieu, pour servir de simples témoignages de sa toute-puissance, lorsqu'il juge à propos de les briser, de les anéantir, et de les faire disparaître comme la paille légère emportée par le vent. (B.)

*semble*  
*ins -*  
*7 autres*

« sans retour <sup>1</sup>. » En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots: ils ne cessent de s'écouler; tant qu'enfin <sup>2</sup>, après avoir fait un peu plus de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes; de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues <sup>3</sup>.

*57ed*

Et certainement, messieurs, si quelque chose pouvait élever les hommes au-dessus de leur infirmité naturelle; si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y aurait-il dans l'univers de plus distingué que la princesse dont je parle? Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit, pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé, et puis anéanti dans la nôtre. De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, et partout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes couronnes. Je vois la maison de France, la plus grande, sans comparaison, de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source. Je vois les rois d'Écosse, les rois

<sup>1</sup> *Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur.* II. REG., XIV, 14.

<sup>2</sup> *Tant qu'enfin* semble d'abord très-familier, mais on ne peut pas rendre mieux l'idée de l'auteur; car *jusqu'à ce que* n'aurait point la même force. (V.)

<sup>3</sup> On découvre souvent, dans les divers sermons de Bossuet, les premiers essais des grandes et belles pensées auxquelles il parvint successivement à donner le dernier degré d'expression qui nous étonne. Ainsi on retrouve l'ébauche de cette admirable comparaison dans son oraison funèbre de Henri de Gournay; mais autant celle-ci ne laisse rien à désirer, autant l'autre est traînante et diffuse.

d'Angleterre, qui ont régné depuis tant de siècles sur une des plus belliqueuses nations de l'univers, plus encore par leur courage que par l'autorité de leur sceptre. Mais cette princesse, née sur le trône, avait l'esprit et le cœur plus haut que sa naissance. Les malheurs de sa maison n'ont pu l'accabler dans sa première jeunesse; et dès lors on voyait en elle une grandeur qui ne devait rien à la fortune. Nous disions avec joie que le ciel l'avait arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du roi son père, pour la donner à la France : don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avait été plus durable ! Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre ? Hélas ! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt, pour tout offusquer de son ombre. O mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur, par le souvenir de notre joie <sup>1</sup> ! Souvenez-vous donc, messieurs, de l'admiration que la princesse d'Angleterre donnait à toute la cour. Votre mémoire vous la peindra mieux, avec tous ses traits et son incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples; et les années ne cessaient de lui apporter de nouvelles grâces. Aussi la reine sa mère, dont elle a toujours été la consolation, ne l'aimait pas plus tendrement que faisait ANNE d'Espagne. ANNE, vous le savez, messieurs, ne trouvait rien au-dessus de cette princesse. Après nous avoir donné une reine, seule capable par sa piété, et par ses autres vertus royales, de soutenir la réputation d'une tante si illustre, elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'univers avait de plus grand, que PHILIPPE DE FRANCE, son second fils, épousât la princesse HENRIETTE, et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvait honorer un trône,

<sup>1</sup> Que de beautés cent fois remarquées et toujours nouvelles ! Qui ne sait cet endroit par cœur ? Ceux qui ont lu Virgile retrouvent ici une belle imitation de *Propria hæc si dona fuissent.* (Æneid, VI.) (V.)

il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde.

Que si son rang la distinguait, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus distinguée par son mérite. Je pourrais vous faire remarquer qu'elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à MADAME. Je pourrais encore ajouter que les plus sages et les plus expérimentés admiraient cet esprit vif et perçant, qui embrassait sans peine les plus grandes affaires, et pénétrait avec tant de facilité dans les plus secrets intérêts. Mais pourquoi m'étendre sur une matière où je puis tout dire en un mot? Le roi, dont le jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de cette princesse, et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges.

Cependant, ni cette estime, ni tous ces grands avantages, n'ont pu donner atteinte à sa modestie. Tout éclairée qu'elle était, elle n'a point présumé de ses connaissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande princesse a honorés de sa confiance. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé? mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile? Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, et s'affermissent contre elle. MADAME s'éloignait toujours autant de la présomption que de la faiblesse: également estimable, et de ce qu'elle savait trouver les sages conseils, et de ce qu'elle était capable de les recevoir. On les sait bien connaître, quand on fait sérieusement l'étude qui plaisait tant à cette princesse. Nouveau genre d'étude, et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang; ajoutons, si vous voulez, de son sexe. Elle étudiait ses défauts; elle aimait qu'on lui en fit des leçons sincères: marque assurée d'un ame forte, que ses fautes ne dominent pas, et qui ne craint point de les envisager de près<sup>1</sup>, par une secrète confiance des ressources

<sup>1</sup> VAR *Première édition*: et qui ne craint point d'envisager de près ses défauts par une secrète confiance, etc.

qu'elle sent pour les surmonter. C'était le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable princesse étudiait les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire : elle y perdait insensiblement le goût des romans, et de leurs fades héros; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions. Ainsi, sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux, dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris.

Aussi pouvait-on sans crainte lui confier les plus grands secrets. Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sans force, aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrete! « Ils ressemblent, « dit le Sage <sup>1</sup>, à une ville sans murailles, qui est ouverte de « toutes parts, » et qui devient la proie du premier venu. Que MADAME était au-dessus de cette faiblesse! Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate, ou d'une douce conversation, qui souvent, épenchant le cœur, en fait échapper le secret, n'était capable de lui faire découvrir le sien <sup>2</sup>; et la sûreté qu'on trouvait en cette princesse,

<sup>1</sup> *Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum.* PROV., XXV, 2.

<sup>2</sup> On a souvent admiré dans Bossuet cette hauteur des pensées; mais ce que peut-être on n'a pas assez remarqué, c'est son expression, qui souvent dans les plus petites choses anime et colorie tout. Veut-il parler de la discrétion de Madame Henriette : *Ni la surprise, ni l'intérêt, etc.* A quoi tient le mérite de cette phrase? A cette image si naturelle et si juste qui semble placée là d'elle-même, qui représente le cœur humain, qui s'ouvre, quand on le séduit, sous la figure d'un vase qui se répand quand on l'a penché. (LA HARPE.)

que son esprit rendait si propre aux grandes affaires, lui faisait confier les plus importantes.

Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des secrets d'État, discourir sur le voyage d'Angleterre; ni que j'imité ces politiques spéculatifs, qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois, et composent, sans instruction, les annales de leur siècle. Je ne parlerai de ce voyage glorieux que pour dire que MADAME y fut admirée plus que jamais. On ne parlait qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les esprits. On ne pouvait assez louer son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, et à terminer tous les différends d'une manière qui conciliait les intérêts les plus opposés. Mais qui pourrait penser, sans verser des larmes, aux marques d'estime et de tendresse que lui donna le roi son frère? Ce grand roi, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassait point d'admirer les excellentes qualités de MADAME. O plaie irremédiable! ce qui fut en ce voyage le sujet d'une si juste admiration, est devenu pour ce prince le sujet d'une douleur qui n'a point de bornes. Princesse, le digne lien des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-vous été sitôt ravie? Ces deux grands rois se connaissent; c'est l'effet des soins de MADAME : ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs esprits, et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice. Mais si leur union ne perd rien de sa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu son agrément le plus doux, et qu'une princesse si chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevait au comble de la grandeur et de la gloire.

La grandeur et la gloire! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, messieurs, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas apercevoir

son néant. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paraître grand, est par son fond incapable d'élévation. Écoutez à ce propos le profond raisonnement, non d'un philosophe qui dispute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans un cloître : je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus, par ceux qui le connaissent le mieux, et ne lui veux donner, pour le convaincre, que des docteurs assis sur le trône. « O Dieu, dit le roi prophète <sup>1</sup>, vous avez fait mes jours mesurables, et ma substance n'est rien devant vous. » Il est ainsi, chrétiens : tout ce qui se mesuré finit ; et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout à fait sorti du néant, où il est sitôt replongé. Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus, que peut-il être ? Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident attaché à l'être, plus réel que l'être même. Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever ? Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables ; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paraisse plus effective, que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds. Cependant ce vainqueur, enflé de ses titres, tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur ; et du creux de leurs tombeaux sortira cette voix, qui foudroie toutes les grandeurs : « Vous voilà blessé comme nous ; vous êtes devenu semblable à nous <sup>2</sup>. » Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de notre nature.

Mais peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes. Gardez-vous bien de le

<sup>1</sup> *Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te. PS. XXXVIII, 6.*

<sup>2</sup> *Et tu vulneratus es, sicut et nos; nostri similis effectus es. Is., XIV, 10.*

croire, parce que toutes nos pensées, qui n'ont pas Dieu pour objet, sont du domaine de la mort. « Ils mourront, » dit le roi prophète<sup>1</sup>, et en ce jour périront toutes leurs pensées; » c'est-à-dire les pensées des conquérants, les pensées des politiques, qui auront imaginé dans leurs cabinets des desseins où le monde entier sera compris. Ils se seront munis de tous côtés par des précautions infinies; enfin ils auront tout prévu, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs pensées. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, le roi Salomon, fils du roi David (car je suis bien aise de vous faire voir la succession de la même doctrine dans un même trône); c'est, dis-je, pour cela que l'Ecclésiaste, faisant le dénombrement des illusions qui travaillent les enfants des hommes, y comprend la sagesse même. « Je me suis, dit-il<sup>2</sup>, appliqué à la sagesse, et j'ai vu que c'était encore une vanité, » parce qu'il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant. Ainsi je n'ai rien fait pour MADAME, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendaient admirable au monde, et capable des plus hauts desseins où une princesse puisse s'élever. Jusqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une si illustre princesse ne paraîtra dans ce discours que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, et le plus capable de persuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit, puisque la mort, qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, et que, d'une main si prompte et si souveraine, elle renverse les têtes les plus respectées.

Considérez, messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur

<sup>1</sup> *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum.* PS. CXLV, 4.

<sup>2</sup> *Transivi ad contemplendam sapientiam :.. locutusque cum mente mea, animadverti quod hoc quoque esset vanitas.* ECCLES., II, 12, 15.



main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en est la cause; et il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si MADAME a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant : mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit désastreuse! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : MADAME se meurt, MADAME est morte<sup>1</sup> ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris; partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le roi, la reine, MONSIEUR, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète<sup>2</sup> : « Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les

<sup>1</sup> L'éloge funèbre de MADAME, enlevée à la fleur de son âge, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Bossuet fut obligé de s'arrêter après ces paroles : *O nuit désastreuse, nuit effroyable où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : MADAME se meurt! MADAME est morte!* L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs (VOLT.) — Lorsqu'au bout de cent cinquante ans nous relisons dans Bossuet ces sombres et lamentables expressions, il n'est personne qui n'entende, pour ainsi dire, retentir à son oreille ce *coup de tonnerre* qui rouvrit de deuil cette nuit désastreuse, et qui ne laissa à la douleur et à l'étonnement de tous les habitants d'une grande ville qu'un seul mot pour annoncer le danger, et un seul mot pour apprendre la catastrophe. Il est facile encore aujourd'hui de comprendre comment elles firent couler les larmes de tous ceux qui les entendirent, puisque après plus d'un siècle nous ne pouvons nous-mêmes nous défendre de partager cette émotion. (B.)

<sup>2</sup> *Rex lugebit, et princeps induetur mærore, et manus populi terra conturbabuntur.* EZECH., VII, 27.

« mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement. »

Mais et les princes et les peuples gémissaient en vain. En vain MONSIEUR, en vain le roi même tenait MADAME serrée, par de si étroits embrassements. Alors ils pouvaient dire l'un et l'autre, avec saint Ambroise : *Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam*<sup>1</sup> : « Je serrais les bras, « mais j'avais déjà perdu ce que je tenais. » La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains<sup>2</sup>. Quoi donc, elle devait périr sitôt ! Dans la plupart des hommes, les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. MADAME cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs<sup>3</sup>. Le matin elle fleurissait ; avec quelle grâce, vous le savez : le soir nous la vîmes séchée ; et ces fortes expressions, par lesquelles l'Écriture sainte<sup>4</sup> exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse et si précises et si littérales. Hélas ! nous composons son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé et le présent

<sup>1</sup> *Orat. de Obitu Satyri fratris*, lib. 1, n. 19.

<sup>2</sup> Le 29 juin 1670, dans l'après-midi, peu de jours après son retour d'Angleterre, cette princesse, après avoir pris un verre d'eau de chicorée, sentit tout à coup des douleurs aiguës ; et des symptômes de la nature la plus alarmante ne laissèrent pas même une faible espérance. Il paraît que, dans le premier moment de trouble où un événement si terrible avait jeté tous les esprits, les médecins qu'on avait appelés de Paris et de Versailles, ne voulant ou n'osant s'expliquer sur les causes réelles ou présumées d'une crise si extraordinaire, se méprirent dans le choix des remèdes, et en reconnurent peut-être l'inutilité. (B.)

<sup>3</sup> Bossuet avait fait parler son génie dans l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre ; il laissa parler son âme tout entière dans celle de la princesse sa fille. Cette oraison funèbre seule pourrait prouver qu'il n'était point aussi étranger qu'on le croit communément à ces douces affections de l'âme, à ce langage du cœur, à ces expressions sensibles dont le charme est toujours si puissant, parce qu'elles sont la voix de la nature gémissant sur les malheurs de la condition humaine. On croit entendre Fénelon, lorsqu'on entend Bossuet laisser tomber avec ses larmes, sur le cercueil d'Henriette, ces paroles touchantes, où sa douleur se montre sous des images si tendres, si douces, et si tristes. (B.)

<sup>4</sup> *Homo, sicut fœnum dies ejus, tanquam flos agri sic efflorebit.*  
Ps. CII, 15.

nous garantissaient l'avenir, et on pouvait tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle allait s'acquérir deux puissants royaumes, par des moyens agréables : toujours douce, toujours paisible autant que généreuse et bienfaisante, son crédit n'y aurait jamais été odieux : on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder. Cet attachement qu'elle a montré si fidèle pour le roi jusques à la mort, lui en donnait les moyens. Et certes c'est le bonheur de nos jours, que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du prince, qu'on en révère la puissance et la majesté. Les inclinations de MADAME ne l'attachaient pas moins fortement à tous ses autres devoirs. La passion qu'elle ressentait pour la gloire de MONSIEUR n'avait point de bornes. Pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondait avec tant de valeur et de succès ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre, la joie de cette princesse était incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menaient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles; et si quelque chose manquait encore à son bonheur, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite. Telle était l'agréable histoire que nous faisons pour MADAME; et, pour achever ces nobles projets, il n'y avait que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive? Toutefois c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort. A la vérité, messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son âme, ni ce courage paisible qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé, par sa naturelle situation, au-dessus des accidents les plus redoutables. Oui, MADAME fut douce envers la mort<sup>1</sup> comme

<sup>1</sup> Cette expression, *fut douce envers la mort*, amène cette belle ré-

elle l'était envers tout le monde. Son grand cœur ni ne s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave non plus avec fierté; contente de l'envisager sans émotion, et de la recevoir sans trouble. Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue! C'est la grande vanité des choses humaines. Après que, par le dernier effort de notre courage, nous avons pour ainsi dire surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! la voilà telle que la mort nous l'a faite<sup>1</sup>! Encore ce reste tel quel va-t-il disparaître: cette ombre de gloire va s'évanouir; et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures, souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job<sup>2</sup>; avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places. Mais ici notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne

flexion: « Après que, par le dernier effort de notre courage, nous avons « pour ainsi dire surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. » (V.)

<sup>1</sup> Il y a une sorte d'expressions familières qui choqueraient dans un écrivain médiocre, parce qu'elles tiendraient de la faiblesse; et qui plaisent chez Bossuet, d'abord parce qu'elles ne peuvent paraître une impuissance de dire mieux dans un homme dont l'élocution est ordinairement si élevée, ensuite parce qu'elles sont de nature à faire mieux sentir que leur extrême simplicité est ce qu'il y a de mieux pour la force du sens et le dessin de l'auteur. Un exemple le fera comprendre. *La voilà!...* Cette phrase en elle-même est du style familier: placez-la dans un discours faiblement écrit, elle fera rire; dans Bossuet, elle est frappante de vérité et d'énergie. Pourquoi? C'est qu'après avoir dit sur le même sujet ce qu'il y a de plus relevé, il finit par ne rien trouver de plus expressif que cette locution, vulgaire il est vrai, mais qui rend si bien, et en un seul mot, tout ce que la mort a fait de MADAME, que les termes les plus choisis n'en diraient pas autant. C'est ainsi que la valeur des termes dépend souvent de celle de l'auteur qui les emploie; et l'on pourrait dire, comme un proverbe de goût: *Tant vaut l'homme, tant vaut la parole.* (L. H.)

<sup>2</sup> JOB, XXI, 26.

voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature : notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien<sup>1</sup>, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps : il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue ; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes.

C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant ; et que, pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines ? peut-on appuyer quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines<sup>2</sup> ? Mais quoi ! messieurs, tout est-il donc désespéré pour nous ? Dieu, qui foudroie toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance ? Lui, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hasard les jette, verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connaître et de l'aimer ?

<sup>1</sup> *Cadit (caro) in originem terram, et cadavris nomen, ex isto quoque nomine peritura, in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem.* TERTULL., de *Resurr. carnis*, n. 4. Le texte est ici un peu altéré.

<sup>2</sup> Après avoir cité tout ce morceau, depuis ces mots : *Rien n'a égalé*, etc., jusqu'ici : *Sur ce débris inévitable des choses humaines*, la Harpe dit : « Nul n'a tiré un plus grand parti que Bossuet des idées de mort, de destruction, d'anéantissement, si fréquentes chez les anciens, qui connaissaient le pouvoir qu'elles ont sur notre imagination, sur cette étrange faculté qui règne dans nous si impérieusement, qu'elle nous rend avides des impressions mêmes qui effrayent notre raison et humilient notre orgueil. Mais ces idées lugubres ont ici un autre résultat que chez les anciens : ils appelaient la pensée de la mort comme un avertissement de jouir du moment qui passe, et qui peut être le dernier. On conçoit au contraire qu'une religion qui ne considère le temps que comme un passage à l'éternité, fournit à l'éloquence des instructions d'un ordre bien plus relevé ; et nulle part elles ne sont plus frappantes que dans Bossuet. On pourrait dire de lui, si on osait, hasarder des expressions qui se présentent quand on le lit, et qui semblent dans son goût. que nul homme ne s'est avancé plus loin dans l'éternité, et ne s'est enfoncé plus avant dans les profondeurs de notre néant. »

Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi ; les ombres de la mort se dissipent : « Les voies me sont ouvertes à la véritable vie<sup>1</sup>. » MADAME n'est plus dans le tombeau ; la mort, qui semblait tout détruire, a tout établi : voici le secret de l'Ecclésiaste, que je vous avais marqué dès le commencement de ce discours, et dont il faut maintenant découvrir le fond.

Il faut donc penser, chrétiens, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons d'un autre côté un rapport intime et une secrète affinité avec Dieu, parce que Dieu même a mis quelque chose en nous qui peut confesser la vérité de son être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude ; quelque chose qui peut se soumettre<sup>2</sup> à sa souveraine puissance, s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité. De ce côté, messieurs, si l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne se trompera pas. Car, comme il est nécessaire que chaque chose soit réunie à son principe, et que c'est pour cette raison, dit l'Ecclésiaste<sup>3</sup>, « que le

<sup>1</sup> *Notas mihi fecisti vias vitæ.* Ps. xv, 10.

<sup>2</sup> Remarquez cette expression dont l'orateur se sert pour établir la seule élévation de l'homme dans son rapport intime avec Dieu : *Il y a, dit-il, quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance.* Ne paraît-il pas singulier d'énoncer comme un titre de grandeur une faculté de soumission ? Non-seulement ce contraste d'idées et d'expressions est vraiment sublime, mais il y a ici un mérite propre à Bossuet : c'est de jeter rapidement des idées étendues sans s'arrêter à les développer. Il y a ici un grand fonds de vérités philosophiques, indiqué en peu de mots. En effet, quoiqu'il y ait infiniment moins de distance de la bête à l'homme que de l'homme à Dieu, cependant l'instinct de la bête ne va pas jusqu'à connaître la prodigieuse supériorité de la raison humaine ; et la raison humaine, tout imparfaite qu'elle est, s'est élevée jusqu'à l'idée de l'intelligence divine, c'est-à-dire jusqu'à l'idée de l'infini ; et, comme la conséquence nécessaire de cette idée est un sentiment de soumission, il est rigoureusement vrai que ce sentiment tient à ce qu'il y a de plus grand dans l'homme, à sa raison, qui a conçu l'infini (L. H.)

<sup>3</sup> *Revertatur pulvis ad terram suam, unde erat : et spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum.* ECCLES., xii, 7.

« corps retourne à la terre, dont il a été tiré, » il faut, par la suite du même raisonnement, que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui est capable de s'unir à Dieu, y soit aussi rappelé. Or ce qui doit retourner à Dieu, qui est la grandeur primitive et essentielle, n'est-il pas grand et élevé? C'est pourquoi, quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étaient parmi nous que des noms pompeux vides de sens et de choses, je regardais le mauvais usage que nous faisons de ces termes. Mais, pour dire la vérité dans toute son étendue, ce n'est ni l'erreur ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, si nous n'en avions porté le fonds en nous-mêmes : car où prendre ces nobles idées dans le néant? La faute que nous faisons n'est donc pas de nous être servis de ces noms; c'est de les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chrysostome a bien compris cette vérité quand il a dit : « Gloire, richesse, noblesse, puissance, pour les hommes  
« du monde ne sont que des noms; pour nous, si nous ser-  
« vons Dieu, ce seront des choses. Au contraire, la pauvreté,  
« la honte, la mort, sont des choses trop effectives et trop  
« réelles pour eux : pour nous, ce sont seulement des noms<sup>1</sup>; » parce que celui qui s'attache à Dieu ne perd ni ses biens, ni son honneur, ni sa vie. Ne vous étonnez donc pas si l'Ecclésiaste dit si souvent : « Tout est vanité. » Il s'explique, « tout est vanité sous  
« le soleil<sup>2</sup>, » c'est-à-dire tout ce qui est mesuré par les années, tout ce qui est emporté par la rapidité du temps. Sortez du temps et du changement; aspirez à l'éternité : la vanité ne vous tiendra plus asservis. Ne vous étonnez pas si le même Ecclésiaste méprise tout en nous, jusqu'à la sagesse, et ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de son travail<sup>3</sup>. La sagesse dont il parle en ce lieu est cette sagesse insensée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se

<sup>1</sup> *Gloria enim et potentia, divitiæ et nobilitas, et his similia, nomina sunt apud ipsos, res autem apud nos : quemadmodum et tristitia, mors et ignominia, et paupertas, et similia, nomina sunt apud nos, res apud illos.* Homil. LVIII, al. LIX, in Matth., n. 5, tom. VII, p. 591.

<sup>2</sup> ECCLES., I, 2, 14; III, 11, etc. — <sup>3</sup> Ibid., I, 17; II, 14, 24.

tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égaré dans l'avenir; qui, par beaucoup de raisonnements et de grands efforts, ne fait que se consumer inutilement en amassant des choses que le vent emporte. « Hé! s'écrie ce « sage roi <sup>1</sup>, y a-t-il rien de si vain? » Et n'a-t-il pas raison de préférer la simplicité d'une vie particulière, qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux soucis et aux chagrins des avarés, aux songes inquiets des ambitieux? « Mais cela même, dit-il <sup>2</sup>, ce repos, « cette douceur de la vie, est encore une vanité, » parce que la mort trouble et emporte tout. Laissons-lui donc mépriser tous les états de cette vie, puisque enfin, de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténèbres tous nos plus beaux jours. Laissons-lui égaler le fou et le sage; et même, je ne craindrai pas de le dire hautement en cette chaire, laissons-lui confondre l'homme avec la bête : *Unus interitus est hominis et jumentorum* <sup>3</sup>.

En effet, jusqu'à ce que nous ayons trouvé la véritable sagesse; tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, sans y démêler par l'intelligence ce secret principe de toutes nos actions, qui, étant capable de s'unir à Dieu, doit nécessairement y retourner, que verrons-nous autre chose dans notre vie que de folles inquiétudes? et que verrons-nous dans notre mort qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se décourcent; enfin qu'une machine qui se dissout et qui se met en pièces? Ennuyés de ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand et de solide en nous. Le Sage nous l'a montré dans les dernières paroles de l'Ecclésiaste; et bientôt MADAME nous le fera paraître dans les dernières actions de sa vie. « Crains « Dieu, et observe ses commandements; car c'est là tout « l'homme <sup>4</sup>. » Comme s'il disait : Ce n'est pas l'homme que

<sup>1</sup> *Et est quidquam tam vanum?* ECCLES., II, 19.

<sup>2</sup> *Vidi quod hoc quoque esset vanitas.* Ibid., I.

<sup>3</sup> ECCLES., III, 19.— <sup>4</sup> Ibid., XII, 12



j'ai méprisé, ne le croyez pas ; ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même. Voulez-vous savoir en un mot ce que c'est que l'homme ? Tout son devoir, tout son objet, toute sa nature, c'est de craindre Dieu : tout le reste est vain, je le déclare ; mais aussi tout le reste n'est pas l'homme. Voici ce qui est réel et solide, et ce que la mort ne peut en lever ; car, ajoute l'Ecclésiaste, « Dieu examinera, dans son jugement, tout ce que nous aurons fait de bien et de mal<sup>1</sup>. » Il est donc maintenant aisé de concilier toutes choses. Le Psalmiste dit « qu'à la mort périront toutes nos pensées<sup>2</sup>. » Oui, celles que nous aurons laissé emporter au monde, dont la figure passe et s'évanouit. Car, encore que notre esprit soit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles ; de sorte que nos pensées, qui devaient être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périssables du côté de leur objet. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable ? donnez à Dieu vos affections ; nulle force ne vous ravira ce que vous aurez déposé en ces<sup>3</sup> mains divines. Vous pourrez hardiment mépriser la mort, à l'exemple de notre héroïne chrétienne. Mais, afin de tirer d'un si bel exemple toute l'instruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde considération des conduites de Dieu sur elle, et adorons en cette princesse le mystère de la prédestination et de la grâce.

Vous savez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre salut, est une suite continuelle de miséricordes : mais le fidèle interprète du mystère de la grâce, je veux dire le grand Augustin, m'apprend cette véritable et solide théologie, que c'est dans la première grâce et dans la dernière que la grâce se montre grâce ; c'est-à-dire que c'est dans la vocation qui nous prévient, et dans la persévérance finale

<sup>1</sup> ECCLES., XII, 14. — <sup>2</sup> Ps. CXLV, 4.

<sup>3</sup> On lit *ses* dans les éditions vulgaires.

qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paraît toute gratuite et toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en passant premièrement des ténèbres à la lumière, et ensuite de la lumière imparfaite de la foi à la lumière consommée de la gloire; comme c'est la vocation qui nous inspire la foi, et que c'est la persévérance qui nous transmet à la gloire, il a plu à la divine bonté de se marquer elle-même, au commencement de ces deux états, par une impression illustre et particulière, afin que nous confessions que toute la vie du chrétien, et dans le temps qu'il espère, et dans le temps qu'il jouit, est un miracle de grâce. Que ces deux principaux moments de la grâce ont été bien marqués par les merveilles que Dieu a faites pour le salut éternel de HENRIETTE D'ANGLETERRE! Pour la donner à l'Église, il a fallu renverser tout un grand royaume. La grandeur de la maison d'où elle est sortie n'était pour elle qu'un engagement plus étroit dans le schisme de ses ancêtres; disons des derniers de ses ancêtres, puisque tout ce qui les précède, à remonter jusqu'aux premiers temps, est si pieux et si catholique<sup>1</sup>. Mais si les lois de l'État s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera tout l'État pour l'affranchir de ces lois. Il met les âmes à ce prix; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus; et, comme rien ne lui est cher que ces enfants de sa dilection éternelle, que ces membres inséparables de son Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve. Notre princesse est persécutée avant que de naître, délaissée aussitôt que mise au monde; arrachée, en naissant, à la piété d'une mère catholique; captive, dès le berceau, des ennemis implacables de sa maison; et, ce qui était plus déplorable, captive des ennemis de l'Église, par conséquent destinée premièrement par sa glorieuse naissance, et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'hérésie. Mais le sceau de Dieu était sur

<sup>1</sup> Tous les rois d'Angleterre, depuis saint Édouard jusqu'à Henri VIII, furent catholiques.

elle. Elle pouvait dire, avec le prophète : « Mon père et ma mère m'ont abandonnée ; mais le Seigneur m'a reçue en sa protection <sup>1</sup>. » Délaisée de toute la terre dès ma naissance, je fus comme jetée entre les bras de sa providence paternelle ; et, dès le ventre de ma mère, il se déclara mon Dieu <sup>2</sup>. » Ce fut à cette garde fidèle que la reine sa mère commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans sa confiance. Deux ans après, un coup imprévu, et qui tenait du miracle, délivra la princesse des mains des rebelles. Malgré les tempêtes de l'Océan et les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu, la prenant sur ses ailes comme l'aigle prend ses petits, la porta lui-même dans ce royaume ; lui-même la posa dans le sein de la reine sa mère, ou plutôt dans le sein de l'Église catholique. Là elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les instructions qu'elle y recevait que par les exemples vivants de cette grande et religieuse reine. Elle a imité ses pieuses libéralités. Ses aumônes, toujours abondantes, se sont répandues principalement sur les catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidèle protectrice. Digne fille de saint Édouard et de saint Louis, elle s'attacha du fond de son cœur à la foi de ces deux grands rois. Qui pourrait assez exprimer le zèle dont elle brûlait pour le rétablissement de cette foi dans le royaume d'Angleterre, où l'on en conserve encore tant de précieux monuments ? Nous savons qu'elle n'eût pas craint d'exposer sa vie pour un si pieux dessein : et le ciel nous l'a ravie ! O Dieu ! que prépare ici votre éternelle providence ? Me permettrez-vous, ô Seigneur, d'envisager en tremblant vos saints et redoutables conseils ? Est-ce que les temps de confusion ne sont pas encore accomplis ? est-ce que le crime qui fit céder vos vérités saintes à des passions malheureuses est encore devant vos yeux, et que vous ne l'avez pas assez puni par un aveuglement de plus

<sup>1</sup> *Pater meus et mater mea dereliquerunt me ; Dominus autem assumpsit me.* Ps. xxvi, 10.

<sup>2</sup> *In te projectus sum ex utero : de ventre matris meæ Deus meus est.* Ps. xxi, 11.

d'un siècle? Nous ravissez-vous HENRIETTE par un effet du même jugement qui abrégéa les jours de la reine Marie, et son règne si favorable à l'Église? ou bien voulez-vous triompher seul? et, en nous ôtant les moyens dont nos désirs se flattaient, réservez-vous, dans les temps marqués par votre prédestination éternelle, de secrets retours à l'État et à la maison d'Angleterre? Quoi qu'il en soit, ô grand Dieu, recevez-en aujourd'hui les bienheureuses prémices en la personne de cette princesse. Puissent toute sa maison et tout le royaume suivre l'exemple de sa foi! Ce grand roi qui remplit de tant de vertus le trône de ses ancêtres, et fait louer tous les jours la divine main qui l'y a rétabli comme par miracle, n'improvera pas notre zèle, si nous souhaitons devant Dieu que lui et tous ses peuples soient comme nous. *Opto apud Deum, ... non tantum te, sed etiam omnes, ... fieri tales qualis et ego sum*<sup>1</sup>. Ce souhait est fait pour les rois; et saint Paul, étant dans les fers, le fit la première fois en faveur du roi Agrippa<sup>2</sup>: mais saint Paul en exceptait ses liens, *exceptis vinculis his*; et nous, nous souhaitons principalement que l'Angleterre, trop libre dans sa croyance, trop licencieuse dans ses sentiments, soit enchaînée comme nous de ces bienheureux liens qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées, en le captivant sous l'autorité du Saint-Esprit et de l'Église.

Après vous avoir exposé le premier effet de la grâce de Jésus-Christ en notre princesse, il me reste, messieurs, de vous faire considérer le dernier, qui couronnera tous les au-

<sup>1</sup> ACT., XXVI, 29.

<sup>2</sup> Le roi Agrippa, étant venu à Césarée, désira entendre l'illustre prisonnier des Juifs, dont le gouverneur Festus lui avait parlé. Saint Paul en profita pour sa défense, et pour l'instruction d'Agrippa lui-même. Lorsqu'il parla de la résurrection de Jésus-Christ, Festus s'écria: « Paul, vous êtes un insensé, votre grand savoir vous a fait perdre l'esprit! » Mais saint Paul ayant continué son éloquent discours, Agrippa finit par lui dire: « Il ne s'en faut guère que vous ne me persuadiez d'être chrétien. » A quoi saint Paul répondit: « Plût à Dieu que vous, seigneur, et tous ceux qui m'écoutez, devinsiez tels que je suis, à la réserve de ces liens! »

tres. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle semblait être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'Apôtre <sup>1</sup>, à nous revêtir, et nous assure éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons ; et nous ne possédons aucun bien, même dans l'ordre de la grâce, que nous ne puissions perdre un moment après par la mutabilité naturelle de nos désirs. Mais aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures, et de mesurer notre vie par les jours et par les années ; sortis des figures qui passent et des ombres qui disparaissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changements. Ainsi notre âme n'est plus en péril ; nos résolutions ne vacillent plus ; la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale, a la force de les fixer : et de même que le testament de Jésus-Christ, par lequel il se donne à nous, est confirmé à jamais, suivant le droit des testaments et la doctrine de l'Apôtre <sup>2</sup>, par la mort de ce divin testateur ; ainsi la mort du fidèle fait que ce bienheureux testament, par lequel, de notre côté, nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc, messieurs, si je vous fais voir encore une fois MADAME aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle : quelque cruelle que la mort vous paraisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce, et sceller en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination. Voyons donc ce dernier combat ; mais, encore un coup, affermissons-nous, ne mêlons point de faiblesse à une si forte action, et ne déshonorons point par nos larmes une si belle victoire. Voulez-vous voir combien la grâce, qui a fait triompher MADAME, a été puissante ; voyez combien la mort a été terrible. Premièrement, elle a plus de prise sur une princesse qui a tant à per-

<sup>1</sup> II COR., v, 3.

<sup>2</sup> HEBR., x, 15.

dre. Que d'années elle va ravir à cette jeunesse! que de joie elle enlève à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite! D'ailleurs peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle? C'est ramasser toutes ses forces, c'est unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs l'attaque la plus imprévue. Mais quoique, sans menacer et sans avertir, elle se fasse sentir tout entière dès le premier coup, elle trouve la princesse prête. La grâce, plus active encore, l'a déjà mise en défense. Ni la gloire ni la jeunesse n'auront un soupir. Un regret immense de ses péchés ne lui permet pas de regretter autre chose. Elle demande le crucifix sur lequel elle avait vu expirer la reine sa belle-mère, comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété que cette âme vraiment chrétienne y avait laissées avec les derniers soupirs. A la vue d'un si grand objet, n'attendez pas de cette princesse des discours étudiés et magnifiques : une sainte simplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie : « O mon Dieu, pourquoi n'ai-je pas toujours mis en vous ma confiance? » Elle s'afflige, elle se rassure; elle confesse humblement, et avec tous les sentiments d'une profonde douleur, que de ce jour seulement elle commence à connaître Dieu; n'appelant pas le connaître, que de regarder encore tant soit peu le monde. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens, qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession; qui ne reçoivent les saints sacrements que par force : dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec réputation. MADAME appelle les prêtres plutôt que les médecins. Elle demande d'elle-même les sacrements de l'Église; la pénitence avec componction; l'Eucharistie avec crainte, et puis avec confiance; la sainte Onction des mourants avec un pieux empressement. Bien loin d'en être effrayée, elle veut la recevoir avec connaissance : elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies, de ces prières apostoliques qui, par

La Harpe remarque la concision de cette phrase.

une espèce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes, qui font oublier la mort (je l'ai vu <sup>1</sup> souvent) à qui les écoute avec foi : elle les suit, elle s'y conforme ; on lui voit paisiblement présenter son corps à cette huile sacrée, ou plutôt au sang de Jésus, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur. Ne croyez pas que ses excessives et insupportables douleurs aient tant soit peu troublé sa grande âme. Ah ! je ne veux plus tant admirer les braves, ni les conquérants. MADAME m'a fait connaître la vérité de cette parole du Sage <sup>2</sup> : « Le patient vaud mieux que le fort ; « et celui qui dompte son cœur vaut mieux que celui qui « prend des villes. » Combien a-t-elle été maîtresse du sien ! avec quelle tranquillité a-t-elle satisfait à tous ses devoirs ! Rappelez en votre pensée ce qu'elle dit à MONSIEUR. Quelle force ! quelle tendresse ! O paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout ; paroles que la mort présente, et Dieu plus présent encore, ont consacrées ; sincère production d'une âme qui, tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité, vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais surtout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce grand prince. MADAME ne peut plus résister aux larmes qu'elle lui voit répandre. Invincible par tout autre endroit, ici elle est contrainte de céder. Elle prie MONSIEUR de se retirer, parce qu'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu ? qu'avons-nous ouï ? Elle se conformait aux ordres de Dieu ; elle lui offrait ses souffrances en expiation de ses fautes ; elle professait hautement la foi catholique et la résurrection des morts, cette

<sup>1</sup> Bossuet cache la vérité par modestie, quand il s'efface lui-même du récit de cette agonie ; quand il attribue tout le prodige de son propre talent aux belles et touchantes prières de l'Église ; quand il rappelle toujours comme témoin (*je l'ai vu souvent*), jamais comme acteur, l'héroïsme de la foi de cette princesse, dont la religion seule eut, selon lui, la gloire de suspendre les douleurs les plus violentes en lui faisant même oublier la mort. (M.)

<sup>2</sup> *Melior est patiens viro forti ; et qui dominatur animo suo, expulsore urbium.* PROV., XVI, 33.

précieuse consolation des fidèles mourants. Elle excitait le zèle de ceux qu'elle avait appelés pour l'exciter elle-même, et ne voulait point qu'ils cessassent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes. Elle souhaita mille fois d'être plongée au sang de l'Agneau ; c'était un nouveau langage que la grâce lui apprenait. Nous ne voyions <sup>1</sup> en elle ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une âme alarmée, par lesquelles on se trompe soi-même. Tout était simple, tout était solide, tout était tranquille ; tout partait d'une âme soumise, et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit.

En cet état, messieurs, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette princesse, sinon qu'il l'affermît dans le bien, et qu'il conservât en elle les dons de sa grâce ? Ce grand Dieu nous exauçait ; mais souvent, dit saint Augustin <sup>2</sup>, en nous exauçant il trompe heureusement notre prévoyance. La princesse est affermie dans le bien d'une manière plus haute que celle que nous entendions. Comme Dieu ne voulait plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage <sup>3</sup> ; « il s'est hâté. » En effet, quelle diligence ! en neuf heures l'ouvrage est accompli. « Il s'est hâté de la tirer du milieu des iniquités. » Voilà, dit le grand S. Ambroise<sup>4</sup>, la merveille de la mort dans les chrétiens : elle ne finit pas leur vie ; elle ne finit que leurs péchés, et les périls où ils sont exposés. Nous nous sommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettait la princesse, les a ravagés dans la fleur ; qu'elle a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même, un tableau qui s'avancait à la perfection avec une incroyable diligence ; dont les premiers traits, dont le seul dessin montrait déjà tant de grandeur. Changeons maintenant

<sup>1</sup> VAR. *Première édition* : nous ne voyons.

<sup>2</sup> *In Ep. Joan.*, tract. VI, n. 7, 8 ; tom. III, part. II, col. 866, 867.

<sup>3</sup> *Properavit educere de medio iniquitatum.* SAPI., IV, 14.

<sup>4</sup> *Finis factus est erroris, quia culpa, non natura defecit. (De bono martis, cap. IX, n. 38 ; tom. I, col. 405.)*



de langage; ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde et de l'histoire qui se commençait le plus noblement : disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne peut être assaillie. Et, pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la faiblesse humaine, quel péril n'eût point trouvé cette princesse dans sa propre gloire? La gloire : qu'y a-t-il pour le chrétien de plus pernicieux et de plus mortel? quel appât plus dangereux? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes? Considérez la princesse; représentez-vous cet esprit qui, répandu par tout son extérieur, en rendait les grâces si vives : tout était esprit, tout était bonté. Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres; et quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée. Quand quelqu'un traitait avec elle, il semblait qu'elle eût oublié son rang pour ne se soutenir que par sa raison. On ne s'apercevait presque pas qu'on parlât à une personne si élevée; on sentait seulement au fond de son cœur qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle se dépouillait si obligeamment. Fidèle en ses paroles, incapable de déguisement, sûre à ses amis; par la lumière et la droiture de son esprit, elle les mettait à couvert des vains ombrages, et ne leur laissait à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté; vive à les sentir, facile à les pardonner. Que dirai-je de sa libéralité? Elle donnait non-seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevait ses présents : et cet art de donner agréablement, qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais <sup>1</sup>, jusqu'entre les bras de la

<sup>1</sup> Bossuet fait ici allusion à un trait qui montre jusqu'où cette princesse porta la grâce et la délicatesse qui lui étaient naturelles, même entre les bras de la mort. Madame de la Fayette, témoin de cette triste scène, rapporte que, comme M. de Condom parlait, sa première femme de chambre s'étant approchée pour lui donner quelque chose dont

mort, Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? Mais avec son crédit, avec sa puissance, qui n'eût voulu s'attacher à elle? N'allait-elle pas gagner tous les cœurs? c'est-à-dire la seule chose qu'ont à gagner ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner : et si cette haute élévation est un précipice affreux pour les chrétiens, ne puis-je pas dire, messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens <sup>1</sup>, « qu'elle allait être précipitée dans la gloire? » car quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées! La gloire, il est vrai, les défend de quelques faiblesses; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? ne s'adorent-elles pas secrètement? ne veulent-elles pas être adorées? Que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre! et que se peut refuser la faiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout? N'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, et la vertu, et la religion, et le nom de Dieu? La modération, que le monde affecte,

elle avait besoin, elle lui dit en anglais, afin que Bossuet ne l'entendit pas: *Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui.* (B.) — Louis XIV voulut mettre lui-même cette bague au doigt de Bossuet; il lui dit qu'il l'invitait à la porter pendant toute sa vie, en souvenir de MADAME; et il ajouta qu'il ne croyait pas pouvoir mieux témoigner son intérêt à la mémoire de cette princesse qu'en le chargeant de prêcher son oraison funèbre. On félicita Bossuet, en lui exprimant seulement quelques regrets de ce que les bienséances de la chaire ne lui permettraient peut-être pas de rappeler dans cet éloge un legs aussi honorable pour la princesse que pour l'orateur. *Eh! pourquoi pas?* dit-il dans un premier mouvement de reconnaissance. Trois syllabes suffirent à Bossuet pour retracer avec autant de dignité que de mesure l'histoire généralement divulguée de cette bague, qu'on voyait briller à son doigt: c'est le triomphe des bienséances oratoires. Ces trois mots, *je le sais*, fondus pour ainsi dire dans une narration où ils ne figurent pas moins par leur précision que par leur clarté, mais dont on ne peut deviner le vrai sens sans être instruit de l'anecdote qui les motive, ces trois mots enfin, si simples et si frappants par un trait sublime de situation unique en éloquence, attendrissent et enthousiasmèrent tout l'auditoire, qui se montra digne de les sentir et de les apprécier, en les répétant plusieurs fois avec un transport unanime. (M.)

<sup>1</sup> *In ipsam gloriam præceptis agebatur.* TACIT., *Agric.*, n. 41.

n'étouffe pas les mouvements de la vanité : elle ne sert qu'à les cacher ; et plus elle ménage le dehors , plus elle livre le cœur aux sentiments les plus délicats et les plus dangereux de la fausse gloire. On ne compte plus que soi-même ; et on dit au fond de son cœur : « Je suis, et il n'y a que « moi sur la terre<sup>1</sup>. » En cet état, messieurs, la vie n'est-elle pas un péril ? la mort n'est-elle pas une grâce ? Que ne doit-on craindre de ses vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses ! N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu d'avoir abrégé les tentations avec les jours de MADAME ; de l'avoir arrachée à sa propre gloire , avant que cette gloire , par son excès, eût mis en hasard sa modération ! Qu'importe que sa vie ait été si courte ? jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotion plus fréquents, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie ; ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, et dans les sentiments les plus purs du christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue ; mais l'opération de la grâce a été forte ; mais la fidélité de l'âme a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé, de réduire en petit tout un grand ouvrage ; et la grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie<sup>3</sup>. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles ; mais si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés, son bras pour cela n'est pas raccourci, et sa main n'est pas affaiblie. Je me confie pour MADAME en cette miséricorde, qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée. Il semble que Dieu ne lui ait conservé le jugement libre jusqu'au dernier soupir, qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. Elle a aimé en

<sup>1</sup> *Ego sum, et præter me non est altera.* IS., XLVII, 10.

<sup>2</sup> *Pas*, qu'ajoutent ici les éditions vulgaires, ne se trouve dans aucune des éditions faites du vivant de l'auteur.

<sup>3</sup> Rien ne peut mieux faire connaître l'esprit de douceur et de charité chrétienne dont Bossuet fit usage dans les derniers moments de Henriette d'Angleterre que ce qu'il dit ici lui-même. (B.)

mourant le Sauveur Jésus; les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix; j'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption : n'est-ce pas mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur? Ah! nous pouvons achever ce saint sacrifice, pour le repos de MADAME, avec une pieuse confiance. Ce Jésus en qui elle a espéré, dont elle a porté la croix en son corps par des douleurs si cruelles, lui donnera encore son sang dont elle est déjà toute teinte, toute pénétrée, par la participation à ses sacrements, et par la communion avec ses souffrances.

Mais en priant pour son âme, chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir? Et <sup>2</sup> quelle dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange, qui devrait nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, ne fait que nous étourdir pour quelques moments? Attendons-nous que Dieu ressuscite des morts pour nous instruire? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau : ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir<sup>3</sup>. Car si nous savons nous connaître, nous confesserons, chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies; nous n'avons rien que de faible à leur opposer; c'est par passion, et non par raison, que nous osons les combattre. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe; c'est que les sens nous enchantent; c'est

<sup>1</sup> Fénelon n'est pas plus sensible. Bossuet a employé ici et consacré, pour ainsi dire, ces deux beaux vers de Tibulle,

*Te spectem, suprema mihi quam venerit hora,  
Te teneam moriens deficiente manu.*

Ou sait que le pieux et ingénieux Commire avait placé cette inscription au pied de son crucifix. (V.)

<sup>2</sup> *Et*, qu'on lit dans les trois premières éditions, paraît nécessaire.

<sup>3</sup> Une phrase suffit à Bossuet pour étouffer par un trait sublime cette prétention des pécheurs, qui voudraient être favorisés d'apparitions miraculeuses, pour déterminer leur conversion. (M.)

que le présent nous entraîne. Faut-il un autre spectacle pour nous détromper, et des sens, et du présent, et du monde? La Providence divine pouvait-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choses humaines? Et si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose, que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? Prévenons un coup si funeste, et n'attendons pas toujours des miracles de la grâce. Il n'est rien de plus odieux à la souveraine puissance que de la vouloir forcer par des exemples, et de lui faire une loi de ses grâces et de ses faveurs<sup>1</sup>. Qu'y a-t-il donc, chrétiens, qui puisse nous empêcher de recevoir, sans différer, ses inspirations? Quoi! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir? Les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune, quand ils verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux<sup>2</sup>? Que si nous sommes assurés qu'il viendra un dernier jour où la mort nous forcera de confesser toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriser par raison ce qu'il faudra un jour mépriser par force? Et quel est notre aveuglement, si toujours avançant vers notre fin, et plutôt mourants que vivants, nous attendons les derniers soupirs pour prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devrait inspirer à tous les moments de notre vie<sup>3</sup>? Con-

<sup>1</sup> VAR. *Première édition* : Recevez donc sans différer ses inspirations; et ne tardez pas à vous convertir. Quoi! etc.

(2) On ne peut dire plus de choses en moins de mots, ni donner à sa phrase une plus grande force de sens. (L. H.)

<sup>3</sup> Bossuet, en envoyant l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre et de madame Henriette à l'abbé de Rancé, lui écrivait : « J'ai laissé ordre « de vous faire passer deux Oraisons funèbres qui, parce qu'elles font « voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un so- « litaire, et que, en tout cas, il peut regarder comme deux têtes de mort « assez touchantes. » Ces mots, jetés au hasard dans une lettre qui n'était pas destinée à voir le jour, révèlent la pensée habituelle de Bossuet. Jamais la puissance et la grandeur ne venaient se présenter à son esprit, qu'il ne vit la mort à côté. (B.)

mencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde; et toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui MADAME donnait un éclat que vos yeux recherchent encore; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque; songez que cette gloire que vous admiriez faisait son péril en cette vie, et que dans l'autre elle est devenue le sujet d'un examen rigoureux, où rien n'a été capable de la rassurer, que cette sincère résignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, et les saintes humiliations de la pénitence<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez le jugement de M. de Chateaubriand.



# NOTICE

SUR

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

---

La vie de cette princesse offre peu de faits que l'histoire ait dû recueillir : ses jours coulèrent uniformément dans les paisibles pratiques d'une vive mais tranquille piété. Elle naquit le 20 septembre 1638, et fut l'unique fruit du mariage de Philippe IV, roi d'Espagne, avec Élisabeth de France, fille de Henri IV ; elle était cousine germaine de Louis XIV, dont elle devait être l'épouse, et du même âge que ce prince ; ils avaient l'un et l'autre vingt-deux ans, lorsqu'ils furent unis en 1660, par suite d'un des articles du fameux traité conclu, l'année précédente, entre la France et l'Espagne. Ce traité, qui mettait fin aux trop longues dissensions de ces deux puissances, fut regardé comme le chef-d'œuvre de la politique du cardinal Mazarin : l'Europe attentive eut pendant quatre mois les yeux fixés sur l'île des Faisans, appelée depuis l'île de la Conférence, où cet habile ministre balançait, avec don Louis de Haro, les intérêts des deux royaumes. Lorsque tout fut terminé, Louis XIV se rendit à Saint-Jean-de-Luz, où, en présence des deux cours brillantes de toute leur magnificence, il épousa, en personne, l'infante, qu'il avait épousée par procureur, six jours auparavant, à Fontarabie. Paris ressentit et fit éclater la plus vive allégresse, en voyant arriver dans ses murs cette reine, qui était le gage d'une paix désirée : le calme qui régnait dans la physionomie et dans tous les traits de Marie-Thérèse semblait être l'expression de cette concorde que son mariage avait rétablie entre deux grands peuples, comme l'extrême blancheur de son teint paraissait le symbole de la candeur de son âme ; tout son extérieur respirait quelque chose de pacifique ; et le sang de Henri IV, qui coulait de si près dans ses veines, la rendait plus chère encore aux Français.

Le spectacle de ses rares qualités, de sa piété, de la pureté de son caractère, ajouta bientôt la plus profonde vénération à tous les sentiments de respect et de tendresse qu'avait d'abord inspirés sa seule

présence : sa dévotion était celle d'une sainte ; on admirait sa religieuse immobilité au pied des autels ; elle faisait souvent des retraites dans les cloîtres les plus austères ; ses abondantes aumônes allaient partout chercher les besoins du pauvre ; elle travaillait de ses mains royales aux parures sacrées des églises , visitait fréquemment les hôpitaux , soignait , servait elle-même les malades , sans penser aux dangers qui l'environnaient dans ces tristes séjours de la contagion et de la mort. Elle souffrit , avec une résignation pieuse et une patience toute chrétienne , les profanes amours du roi , son époux et son maître ; elle vit se succéder toutes les maîtresses de Louis XIV , sans que jamais aucun discours amer sortit de sa bouche , sans que jamais aucune trace d'humeur parût sur son visage ; elle offrit en secret à Dieu toutes les afflictions de son cœur navré ; et , lorsqu'elle mourut , le roi lui rendit ce témoignage , que sa mort était la seule peine que jamais elle lui eût causée. Ainsi se passèrent dans le calme les vingt-trois années que dura son mariage , au milieu d'une cour toute voluptueuse , dont elle était chérie pour sa douceur , qu'elle remplit de respect pour ses vertus et qu'elle ne cessa d'édifier par ses exemples.

La fécondité , cette bénédiction des épouses , et particulièrement des reines , ne lui manqua pas : elle eut six enfants , trois princes et trois princesses : l'aîné , qui fut Louis , dauphin , nommé MONSIEUR , échappa seul à la mort prématurée dont tous les autres furent frappés ; car le ciel sembla vouloir mettre le cœur de Marie-Thérèse à toutes les épreuves. Dans l'oraison funèbre de cette princesse , Bossuet peint d'une manière touchante les douleurs qu'elle ressentit de toutes ces pertes , et surtout de celle du duc d'Anjou , son second fils , qui , dans un âge très-tendre , joignait aux agréments de la figure les plus heureuses dispositions de l'esprit et du caractère : « Représentons-nous , dit l'éloquent orateur , ce jeune prince que les Grâces elles-mêmes semblaient avoir formé de leurs mains , pardonnez-moi ces expressions ; il me semble que je vois encore tomber cette fleur : alors , triste messenger d'un événement si funeste , je fus aussi le témoin , en voyant le roi et la reine , d'un côté , de la douleur la plus pénétrante , et , de l'autre , des plaintes les plus lamentables ; et sous des formes différentes je vis une affliction sans mesure..... etc. » Le Dauphin , né en 1661 , vécut jusqu'en 1711 , c'est-à-dire cinquante ans ; il eut trois fils , le duc de Bourgogne , le duc d'Anjou , et le duc de Berry ; le duc d'Anjou , devenu roi d'Espagne , survécut seul à Louis XIV , qui vit périr presque à la fois le Dauphin son fils , le duc de Bourgogne , le duc de



Betry, ses petits-fils, et le duc de Bretagne, fils du duc de Bourgogne : le frère du duc de Bretagne resta seul, âgé de cinq ans, à la mort de Louis XIV, pour remplir le trône de son bisaïeul, sous le nom de Louis XV. Ainsi, Louis XIV, dont la naissance même avait été regardée comme un miracle, fut entouré des ruines de sa postérité; et le sang de Henri IV, qui, plus d'une fois, devait teindre le fer des assassins, semblait par lui-même tarir de toutes parts.

Marie-Thérèse, renfermée presque entièrement dans le cercle d'une vie toute dévouée aux pratiques religieuses, prit peu de part à la politique : cependant, lorsqu'en 1672 le roi partit pour la guerre de Hollande, il nomma la reine régente du royaume, pendant son absence. On vit alors cette princesse, dans la courte durée de sa régence, déployer des talents, et faire éclater des lumières qu'on ne lui soupçonnait pas : elle cachait sous le voile de sa modestie beaucoup de sens, un esprit juste et net, une rare clarté d'idées. Dès son enfance, elle avait montré une intelligence prompte et facile; sa capacité pour les affaires, dont elle s'était toujours éloignée, fut reconnue dans cette circonstance; la manière dont elle s'y conduisit servit beaucoup à augmenter l'estime que le roi avait toujours eue pour elle, et qu'il avait voulu lui témoigner particulièrement, en remettant ainsi momentanément dans ses mains les rênes de l'État.

Ce prince, destiné à voir tout périr et disparaître autour de lui, la perdit neuf ans après, en 1683 : elle était âgée de quarante-cinq ans; elle en avait passé vingt-trois avec Louis XIV, qui lui survécut trente-deux années : en 1680, elle avait vu le Dauphin son fils s'unir à Marie-Anne de Bavière; et, onze mois avant sa mort, naître le duc de Bourgogne. Sa maladie fut de quatre jours; au bout de deux ans et demi, Louis XIV, dégoûté des amours illégitimes, épousa madame de Maintenon.

On peut remarquer ici que l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse est encore plus l'éloge du roi que celui de cette princesse : l'uniformité d'une vie si peu variée resserrait trop l'éloquence de Bossuet; elle se répandit sur un champ plus vaste et plus riche; les parties les plus brillantes de l'administration de Louis XIV, peintes à grands traits, sont les principaux ornements de ce discours, où l'orateur, en dépit de la stérilité de la matière, prodigue, comme dans tous les autres, les trésors de son génie fécond et sublime.

D.....LT.

Treize ans s'étaient écoulés depuis que Bossuet avait fait répandre tant de larmes en déplorant la mort d'une jeune princesse parée de tous les dons de la nature et de tout l'éclat des grandeurs, frappée par un coup imprévu au sein des plaisirs et des prospérités.

La mort de *Marie-Thérèse d'Autriche* n'offrait ni à l'imagination, ni au sentiment peut-être, de si touchantes émotions. Cependant elle pouvait inspirer un juste et doux intérêt. Sans avoir les grâces et l'esprit de Henriette d'Angleterre, Marie-Thérèse d'Autriche n'était pas sans beauté; et, quoiqu'elle ait parcouru une carrière un peu plus longue, sa mort, à l'âge de quarante-cinq ans, pouvait paraître prématurée. A peine revenue avec le roi, son époux, d'un voyage triomphant que ce prince venait de faire à ses armées, et aux places frontières qu'il avait ajoutées à son empire, une maladie de quelques jours abrégé sa vie; et pour se servir des expressions de Bossuet, « elle se trouva toute vive et « tout entière entre les bras de la mort, sans presque l'avoir envisagée. » Elle mourut au moment où son cœur s'ouvrait pour la première fois au bonheur, et où elle voyait luire l'espoir d'un avenir doux et tranquille qui allait succéder à des chagrins que le respect et la crainte avaient toujours comprimés, et à des douleurs qui avaient tenu une trop grande place dans sa vie. Les soins délicats de madame de Maintenon avaient ramené auprès d'elle Louis XIV, qui se montrait touché de ses vertus. La Providence venait même d'adoucir ses peines en lui donnant la consolation de voir sa postérité affermie sur le trône. Son fils avait un fils qui promettait une longue suite d'héritiers.

Quoiqu'elle n'eût jamais inspiré un sentiment passionné à Louis XIV, elle était peut-être la femme qui convenait le mieux à un tel roi. Religieuse, soumise, bienfaisante, étrangère à la domination et aux affaires, elle soutenait la majesté de sa naissance par une dignité naturelle, et laissait réfléchir sur Louis XIV seul tous les rayons de cette gloire dont il était si jaloux, et qu'elle n'eut jamais le désir, ni même la pensée de partager. Ce prince lui rendit à sa mort le plus touchant hommage que sa modestie pouvait lui permettre d'ambitionner : « Depuis vingt-trois ans que je vivais avec la reine, je n'ai point eu d'autre chagrin de sa part que celui de l'avoir perdue. » Ce furent les premières paroles qui échappèrent à Louis XIV au moment où on vint lui annoncer que cette princesse n'était plus. C'était l'histoire entière de sa vie; c'était le tableau simple et fidèle de son âme et de son caractère; c'était la plus belle oraison funèbre qui pût honorer sa mémoire.

Louis XIV jugea que l'honneur de parler dans une occasion aussi solennelle ne pouvait appartenir qu'à Bossuet; et Bossuet sut encore se faire entendre avec intérêt dans le simple récit de ces vertus douces et paisibles qu'on aime à retrouver dans un sexe dont la modestie et la bonté forment le plus touchant caractère, et dans un rang où elles peuvent exercer une heureuse influence pour l'exemple des mœurs et la consolation du malheur.

Dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, Bossuet ne s'élève pas sans doute à la même hauteur que dans celles de la reine d'Angleterre et de madame Henriette; mais, au lieu de lui en faire un reproche, on doit approuver son goût et sa réserve. Cette reine, respectable par ses vertus et sa bonté, n'avait aucune influence sur les affaires, ni même sur l'opinion. Elle ne laissait ni vide ni regrets à aucune ambi-

tion, à aucun intérêt, à aucune espérance : elle décorait le trône plutôt qu'elle ne l'occupait ; et on aurait été étonné d'entendre Bossuet parler avec pompe et fracas d'une vie et d'une mort à laquelle la génération qui en a été témoin a été aussi indifférente que celle qui l'a suivie. Mais on verra que, malgré l'espèce d'aridité du sujet, Bossuet a su mêler un grand nombre de beautés à la simplicité du récit qu'on attendait de lui ; et que, sans jamais exagérer la vérité, il a montré la femme de Louis XIV telle qu'elle était, et telle que devrait être pour son propre bonheur toute princesse élevée au même rang.

(Le cardinal DE BAUSSET, *Histoire de Bossuet*, liv. VIII.)

# ORAISON FUNÈBRE

DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Prononcée à Saint-Denis le 1<sup>er</sup> de septembre 1683, en présence de  
monseigneur le Dauphin.

---

*Sine macula enim sunt ante thronum Dei.*

Ils sont sans tache devant le trône de Dieu.  
(Paroles de l'apôtre saint Jean dans sa  
*Révélation*, ch. XIV, 15.)

MONSEIGNEUR,

Quelle assemblée l'apôtre saint Jean nous fait paraître ! Ce grand prophète nous ouvre le ciel, et notre foi y découvre « sur la sainte montagne de Sion, » dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde, avec une compagnie digne de lui. Ce sont ceux dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse<sup>1</sup> : « Il y a dans l'église de Sardis un petit nombre de fidèles, « *pauca nomina*, qui n'ont pas souillé leurs vêtements ; » ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'Apôtre<sup>2</sup> : « Vous tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ. » Ce petit nombre chéri de Dieu pour son innocence, et remarquable par la rareté d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement et la grâce du baptême. Et quelle sera la récompense d'une si rare fidélité ? Écoutez parler le Juste

<sup>1</sup> VAR. *Première édition* : C'est ceux, etc.

<sup>2</sup> *Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua.* APOC., III, 4.

<sup>3</sup> *Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis.* GAL., III, 27.

et le Saint : « Ils marchent, dit-il <sup>1</sup>, avec moi, revêtus de « blanc, parce qu'ils en sont dignes ; » dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui, puisque jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans sa compagnie : âmes pures et innocentes ; « âmes vierges, » comme les appelle saint Jean <sup>2</sup>, au même sens que saint Paul disait à tous les fidèles de Corinthe <sup>3</sup> : « Je vous ai promis, comme une vierge « pudique, à un seul homme, qui est Jésus-Christ. » La vraie chasteté de l'âme, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jésus-Christ, et de tenir toujours ses sens épurés de la corruption du siècle. C'est dans cette troupe innocente et pure que la reine a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnais cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspirait du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. « Elle marche avec l'Agneau, car elle en est digne <sup>4</sup>. » La sincérité de son cœur, sans dissimulation et sans artifice, la range au nombre de ceux dont saint Jean a dit, dans les paroles qui précèdent celles de mon texte, que « le mensonge « ne s'est point trouvé en leur bouche <sup>5</sup>, » ni aucun déguise-

<sup>1</sup> *Ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt.* APOC., III, 4.

<sup>2</sup> *Virgines enim sunt.* Ibid., XIV, 4.

<sup>3</sup> *Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* II, COR., XI, 2.

<sup>4</sup> APOC., III, 4.

<sup>5</sup> *In ore eorum non est inventum mendacium : sine macula enim sunt ante thronum Dei.* APOC., XIV, 5.

ment dans leur conduite ; « ce qui fait qu'on les voit sans « tache devant le trône de Dieu : » *Sine macula enim sunt ante thronum Dei*. En effet, elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie depuis son enfance jusqu'à sa mort ; et une gloire si pure, une si belle réputation est un parfum précieux qui réjouit le ciel et la terre.

Monseigneur, ouvrez les yeux à ce grand spectacle. Pouvais-je mieux essuyer vos larmes, celles des princes qui vous environnent, et de cette auguste assemblée, qu'en vous faisant voir, au milieu de cette troupe resplendissante et dans cet état glorieux, une mère si chérie et si regrettée ? Louis même, dont la constance ne peut vaincre ses justes douleurs, les trouverait plus traitables dans cette pensée. Mais ce qui doit être votre unique consolation doit aussi, monseigneur, être votre exemple ; et, ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée et toujours si irréprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, chrétiens, qu'il est rare, encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes ! mais surtout qu'il est rare de la trouver parmi les grands ! « Ceux que vous « voyez revêtus d'une robe blanche, ceux-là, dit saint Jean <sup>1</sup>, « viennent d'une grande affliction, » *de tribulatione magna*, afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat, trop plein de tentation, des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vrai, messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir parmi les rois de ces âmes pures. Tel a été saint Louis, toujours pur et toujours saint dès son enfance ; et MARIE-THÉRÈSE, sa fille, a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, messieurs, dans les desseins de la Providence ; et admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous et sur tous les peuples dans la prédestination de cette princesse.

<sup>1</sup> *Hi qui amicti sunt stolis albis, ... hi sunt qui venerunt de tribulatione magna.* APOC., VII, 13, 14.

Dieu l'a élevée au faite des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire. Ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvait recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyait nulle part, dans une si haute élévation, une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : Il n'y a rien que d'auguste dans sa personne; il n'y a rien que de pur dans sa vie. Accourez, peuples; venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette princesse où la mort frappe; on n'y voit point d'endroit faible par où elle pût craindre d'être surprise : toujours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son salut, sa mort, si précipitée et si effroyable pour nous, n'avait rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante vérité, qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes que d'éviter le péché; et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, messieurs, l'instruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, très-haute, très-excellente, très-puissante et très-chrétienne princesse MARIE-THERÈSE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages, les enfants, la postérité. C'est lui qui dit à Abraham<sup>1</sup> : « Les rois sortiront de vous, » et qui fait dire par son prophète à David<sup>2</sup> : « Le Sei-

<sup>1</sup> *Reges ex te egredientur.* GEN., XVII, 6.

<sup>2</sup> *Predicit tibi Dominus, quod domum faciat tibi Dominus.* II, REG., VII, 11.

« gneur vous fera une maison. » « Dieu, qui d'un seul homme  
 « a voulu former tout le genre humain, comme dit S. Paul <sup>1</sup>,  
 « et de cette source commune le répandre sur toute la face de  
 « la terre, » en a vu et prédestiné dès l'éternité les alliances  
 et les divisions, « marquant les temps, poursuit-il, et donnant  
 « des bornes à la demeure des peuples, » et enfin un cours  
 réglé à toutes ces choses. C'est donc Dieu qui a voulu élever  
 la reine par une auguste naissance à un auguste mariage,  
 afin que nous la vissions honorée au-dessus de toutes les  
 femmes de son siècle, pour avoir été chérie, estimée, et  
 trop tôt, hélas! regrettée par le plus grand de tous les  
 hommes.

Que je méprise ces philosophes<sup>2</sup> qui, mesurant les conseils  
 de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain  
 ordre général, d'où le reste se développe comme il peut!  
 comme s'il avait à notre manière des vues générales et con-  
 fuses, et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas  
 comprendre dans ses desseins les choses particulières, qui  
 seules subsistent véritablement<sup>3</sup>! N'en doutons pas, chrétiens;  
 Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles  
 qui sont la source des nations, et dans toutes les nations les  
 qualités dominantes qui en devaient faire la fortune. Il a aussi  
 ordonné dans les nations les familles particulières dont elles  
 sont composées; mais principalement celles qui devaient gou-  
 verner ces nations, et en particulier, dans ces familles, tous

<sup>1</sup> *Deus... qui fecit ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terre, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum.* ACT., XVII, 24, 26.

<sup>2</sup> Voilà toujours le secret de Bossuet : il rend compte de tout par les décrets de la Providence, et il méprise ces philosophes qui veulent s'en passer. Dieu, dans son conseil éternel, a préparé Marie-Thérèse pour épouse au plus grand des hommes; et cet homme sera Louis. On a beau se récrier, le soupçonner de flatterie, l'accuser d'appeler Dieu cet arrangement politique de deux cours pour le mariage d'une infante; il ne s'inquiète pas de cela, sûr que, quand il recourt à la Providence, il remonte à la vraie source des événements, et à celle des plus beaux mouvements oratoires. (V.)

<sup>3</sup> Voilà la philosophie de la religion; et Bossuet y rattache tout de suite la philosophie de la politique. (B.)



les hommes par lesquels elles devaient ou s'élever, ou se soutenir, ou s'abattre.

C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la reine devait sortir, celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines : jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps ? il le sait, et nous l'ignorons.

On remarque dans l'Écriture que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres, comme celui que les Syriens, quoique ennemis des rois d'Israël, leur attribuaient par ces paroles : « Nous avons appris que les rois de la maison « d'Israël sont éléments<sup>1</sup>. »

Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'on a donnés aux maisons de France et d'Autriche ; et, sans dire que l'on redoutait davantage les conseils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvait quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France, maintenant que par une grâce particulière ces deux caractères se réunissent visiblement en notre faveur, je remarquerai seulement ce qui faisait la joie de la reine : c'est que Dieu avait donné à ces deux maisons, d'où elle est sortie, la piété en partage ; de sorte que sanctifiée (qu'on m'entende bien), c'est-à-dire consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de saint Paul<sup>2</sup>, elle disait avec cet apôtre : « Dieu, que ma famille a toujours servi, et à qui je suis dédiée par mes ancêtres : » *Deus cui servio a progenitoribus*<sup>3</sup>.

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate, où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs, et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'États et tant de royau-

<sup>1</sup> *Ecce audivimus quod reges domus Israel clementes sint.* III, REG., XX, 31.

<sup>2</sup> *Filii vestri... sancti sunt.* I, COR., VII, 14.

<sup>3</sup> II. TIM., I, 3.

mes, qu'on a prévu il y a longtemps qu'elle en serait surchargée?

Qu'est-il besoin de parler de la très-chrétienne maison de France, qui, par sa noble constitution, est incapable d'être assujettie à une famille étrangère; qui est toujours dominante dans son chef; qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit, après sept cents ans d'une royauté établie (sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux observateurs des antiquités), seule, dis-je, se voit, après tant de siècles, encore dans sa force et dans sa fleur, et toujours en possession du royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil<sup>1</sup>, et devant Dieu et devant les hommes : devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la foi; et devant les hommes, d'une si grande dignité qu'il a pu perdre l'empire sans perdre sa gloire ni son rang.

La reine a eu part à cette grandeur non-seulement par la riche et fière maison de Bourgogne, mais encore par Isabelle de France<sup>2</sup>, sa mère, digne tille de Henri le Grand, et, de l'aveu de l'Espagne, la meilleure reine, comme la plus regrettée, qu'elle eût jamais vue sur le trône. Triste rapport de cette princesse avec la reine sa fille : elle avait à peine quarante-deux ans quand l'Espagne la pleura; et, pour notre malheur, la vie de MARIE-THÉRÈSE n'a guère eu un plus long cours. Mais la sage, la courageuse et la pieuse Isabelle devait une partie de sa gloire aux malheurs de l'Espagne, dont on sait qu'elle trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ranimèrent les grands et les peuples, et, si on le peut dire, le roi même. Ne nous plaignons pas, chrétiens, de ce que la reine sa fille, dans un état plus tranquille, donne aussi un sujet moins vif à nos discours; et contentons-nous de penser que dans des occasions aussi malheureuses, dont Dieu

<sup>1</sup> L'empereur Maximilien répétait souvent qu'après le royaume du ciel, c'était celui de France qui excitait le plus son ambition.

<sup>2</sup> Plus connue sous le nom d'Elisabeth, tille de Henri IV et femme de Philippe IV. Elle mourut en 1644.

nous a préservés , nous y eussions pu trouver les mêmes ressources.

Avec quelle application et quelle tendresse Philippe IV , son père , ne l'avait-il pas élevée ? On la regardait en Espagne non pas comme une infante , mais comme un infant ; car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnaît comme héritière de tant de royaumes. Dans cette vue , on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux et de plus habile. Elle se vit , pour ainsi parler , dès son enfance tout environnée de vertus ; et on voyait paraître en cette jeune princesse plus de belles qualités qu'elle n'attendait de couronnes. Philippe l'élève ainsi pour ses États ; Dieu , qui nous aime , la destine à Louis.

Cessez , princes et potentats , de troubler<sup>1</sup> par vos prétentions le projet de ce mariage. Que l'amour , qui semble aussi le vouloir troubler<sup>2</sup> , cède lui-même. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde ; il peut bien y soulever des tempêtes et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques , et qui donnent des espérances aux insensés : mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ces lois , à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang ; il y a des mesures prises dans le ciel , qu'il ne peut rompre ; et l'infante , non-seulement par son auguste naissance , mais encore par sa vertu et par sa réputation , est seule digne de Louis.

C'était « la femme prudente qui est donnée proprement par « le Seigneur , » comme dit le Sage<sup>3</sup>. Pourquoi « donnée proprement par le Seigneur , » puisque c'est le Seigneur qui donne tout ? et quel est ce merveilleux avantage , qui mérite d'être attribué d'une façon si particulière à la divine bonté ?

<sup>1</sup> L'Autriche surtout s'efforçait d'empêcher cette union , et voulait que l'infante Épousât le prince Léopold dans l'espoir d'ajouter l'héritage de tant d'États à ceux de la maison d'Autriche. Mais Philippe IV ayant eu un autre fils , et sa femme étant enceinte , le danger de donner l'infante au roi de France parut moins grand.

<sup>2</sup> Bossuet ne pouvait mieux rappeler la nièce du cardinal Mazarin , à laquelle Louis XIV faisait une cour assidue.

<sup>3</sup> *A Domino proprie uxor prudens.* PROV. , XIX , 14 .

Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir.

Île pacifique, où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limites; île éternellement mémorable par les conférences de deux grands ministres<sup>1</sup>; où l'on vit développer toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si différente: où l'un se donnait du poids par la lenteur, et l'autre prenait l'ascendant par sa pénétration: auguste journée, où deux fières nations longtemps ennemies, et alors réconciliées par MARIE-THÉRÈSE, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête, non plus pour se combattre, mais pour s'embrasser; où ces deux rois, avec leur cour, d'une grandeur, d'une politesse et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différente, furent l'un à l'autre et à tout l'univers un si grand spectacle; fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? Alors l'Espagne perdit ce que nous gagnions: maintenant nous perdons tout, les uns et les autres; et MARIE-THÉRÈSE périt pour toute la terre. L'Espagne pleurait seule: maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes, et en versent des torrents, qui pourrait les arrêter? Mais si l'Espagne pleurait son infante, qu'elle voyait monter sur le trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines? Taisons-nous: ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondements des instruc-

<sup>1</sup> Ce fut dans l'île des Faisans, située au milieu de la rivière de la Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne, qu'eurent lieu entre le cardinal Mazarin et don Louis Haro les conférences qui amenèrent le traité des Pyrénées (1659), et, par suite, le mariage du roi de France avec l'infante d'Espagne.

tions que je veux graver dans vos cœurs : aussi bien la vanité des choses humaines , tant de fois étalée dans cette chaire , ne se montre que trop d'elle-même , sans le secours de ma voix , dans ce sceptre sitôt tombé d'une si royale main , et dans une si haute majesté si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisait le plus grand éclat n'a pas encore paru. Une reine si grande par tant de titres le devenait tous les jours par les grandes actions du roi et par le continuel accroissement de sa gloire. Sous lui la France a appris à se connaître. Elle se trouve des forces que les siècles précédents ne savaient pas. L'ordre et la discipline militaire s'augmentent avec les armées. Si les Français peuvent tout , c'est que leur roi est partout leur capitaine ; et, après qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur , il agit de tous côtés par l'impression de sa vertu <sup>1</sup>.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable , puisque , en méprisant les saisons , il a ôté jusqu'à la défense à ses ennemis. Les soldats , ménagés et exposés quand il faut , marchent avec confiance sous ses étendards : nul fleuve ne les arrête , nulle forteresse ne les effraye. On sait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiège ; et tout est ouvert à sa puissance.

Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins. Quand il marche , tout se croit également menacé : un voyage tranquille<sup>2</sup> devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis. Gand tombe avant qu'on pense à le munir : Louis y vient par de longs détours ; et la reine , qui l'accompagne au cœur de l'hiver , joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins.

Par les soins d'un si grand roi , la France entière n'est plus,

<sup>1</sup> Tout cet éloge de Louis XIV est rempli de beautés très-élevées. Il est fort étendu , et il devait l'être , parce que sa gloire est celle de la reine. ( V. )

<sup>2</sup> Louis XIV, lorsqu'il vint assiéger Gand, qu'il prit en cinq jours, s'était détourné pour passer par la Lorraine et menacer Luxembourg, afin d'attirer l'ennemi de ce côté et distraire son attention

pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable. Couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein, mais aussi de porter la guerre partout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire; et nos alliés ont ressenti, dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis était secourable <sup>1</sup>.

Avant lui, la France, presque sans vaisseaux, tenait en vain aux deux mers : maintenant on les voit couvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses; et la hardiesse française porte partout la terreur avec le nom de Louis. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté <sup>2</sup>. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance; mais tu te verras attaquée dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire <sup>3</sup>. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur <sup>4</sup>, tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : « Qui est semblable à Tyr? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de

<sup>1</sup> A la sollicitation de l'empereur Léopold, une expédition fut dirigée contre les Turcs. Montecuculli fait, dans ses Mémoires, le plus grand éloge de la valeur française, à laquelle on dut le succès de la journée décisive du Saint-Gothard, qui amena une trêve de vingt ans entre la Turquie et l'Autriche.

<sup>2</sup> Cette apostrophe à Alger est une heureuse imitation de la prophétie d'Isaïe sur Tyr. ( V. )

<sup>3</sup> C'est Duquesne qui fut chargé du bombardement d'Alger. Cette ville remit entre ses mains les esclaves chrétiens qu'elle possédait encore, et qui étaient échappés à la férocité des barbares.

<sup>4</sup> Les Algériens, dans la rage que leur inspirait la destruction répandue autour d'eux, lancèrent aux ennemis, à l'aide de leurs mortiers, les membres épars de leurs prisonniers et du consul lui-même.

« la mer <sup>1</sup>. » Et la navigation va être assurée par les armes de Louis.

L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses lois et l'ordre de ses finances. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels? La sévère justice de Louis, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle, heureusement réunie, elle est tranquille et victorieuse. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce prince n'a qu'à prêter l'oreille quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrais ici prendre à témoin les sages ministres des cours étrangères, qui le trouvent aussi convaincant dans ses discours que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère.

N'oublions pas ce qui faisait la joie de la reine. Louis est le rempart de la religion; c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit partout au dehors que parce qu'il la fait régner au dedans et au milieu de son cœur. C'est là qu'il abat des ennemis plus terribles que ceux que tant de puissances jalouses de sa grandeur, et l'Europe entière, pourraient armer contre lui. Nos vrais ennemis sont en nous-mêmes; et Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie <sup>2</sup>: ce qu'il renverse au dedans est un sacrifice bien plus agréable; et l'ouvrage du chrétien, c'est de détruire les passions, qui feraient de nos cœurs un temple d'idoles<sup>3</sup>. Que servirait à Louis d'avoir étendu sa gloire par-

<sup>1</sup> *Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris?* EZECH., XXVII, 32.

<sup>2</sup> Allusion à la révocation de l'édit de Nantes.

<sup>3</sup> La victoire que Louis XIV remporta sur sa passion, en congédiant la nièce de Mazarin, commença à faire connaître qu'il avait une grande âme.

tout où s'étend le genre humain? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent : il veut être, avec David, « l'homme selon le cœur de Dieu<sup>1</sup>. » C'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire, et les bornes qu'il a données à sa puissance. Adorez donc, ô grand roi, celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, et qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire, des sentiments si modérés. Puisse la chrétienté ouvrir les yeux, et reconnaître le vengeur que Dieu lui envoie! Pendant, ô malheur! ô honte! ô juste punition de nos péchés! pendant, dis-je, qu'elle est ravagée par les infidèles, qui pénètrent jusqu'à ses entrailles, que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie<sup>2</sup>, et de la fameuse journée du Raab<sup>3</sup>, où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises fatales à leur tyrannie, et, par des exploits inouïs, devint le rempart de l'Autriche, dont il avait été la terreur?

Ouvrez donc les yeux, chrétiens, et regardez ce héros, dont nous pouvons dire, comme saint Paulin disait du grand Théodose<sup>4</sup>, que nous voyons en Louis, « non un « roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui « s'élève au-dessus des hommes plus encore par sa foi que « par sa couronne. »

C'était, messieurs, d'un tel héros que MARIE-THÉRÈSE

<sup>1</sup> I. REG. , XIII, 14.

<sup>2</sup> Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de secourir Candie, assiégée par les Turcs. Ses galères et ses vaisseaux y portèrent sept mille hommes, commandés par le duc de Beaufort; secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée par personne.

<sup>3</sup> Il y eut un grand combat au Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur.

<sup>4</sup> *In Theodosio non imperatorem, sed Christi servum; nec regno, sed fide, principem prædicamus.* — Le texte porte : *In Theodosio non tam imperatorem quam Christi servum; nec regno, sed fide, principem prædicarem.* Ad Sev., Ep. XXVIII, n. 6.



devait partager la gloire d'une façon particulière, puisque, non contente d'y avoir part comme compagne de son trône, elle ne cessait d'y contribuer par la persévérance de ses vœux.

Pendant que ce grand roi la rendait la plus illustre de toutes les reines, vous la faisiez, monseigneur, la plus illustre de toutes les mères. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfants. Vous les lui avez rendus : elle s'est vue renaître dans ce prince <sup>1</sup> qui fait vos délices et les nôtres ; et elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste princesse qui, par son rare mérite autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le roi a confirmé notre jugement ; et maintenant devenue, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une cour dont un si grand roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre reine, heureuse par sa naissance, qui lui rendait la piété aussi bien que la grandeur comme héréditaire, par sa sainte éducation, par son mariage, par la gloire et par l'amour d'un si grand roi, par le mérite et par les respects de ses enfants, et par la vénération de tous les peuples, ne voyait rien sur la terre qui ne fût au-dessous d'elle. Élevez maintenant, ô Seigneur, et mes pensées et ma voix. Que je puisse représenter à cette auguste audience l'incomparable beauté d'une âme que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais « affligé votre Esprit saint <sup>2</sup>, » qui jamais n'a perdu « le goût du don céleste <sup>3</sup> ; » afin que nous commencions, malheureux pécheurs, à verser sur nous-mêmes un torrent de larmes, et que, ravis des chastes attraits de l'innocence, jamais nous ne nous lassions d'en pleurer la perte.

<sup>1</sup> Bossuet parle ici de Louis de France, qu'on appelait Monseigneur et le grand Dauphin, et qui avait épousé la fille de l'électeur de Bavière. De six enfants que Louis XIV eut de Marie-Thérèse, le Dauphin seul survécut à sa mère.

<sup>2</sup> *Nolite contristare Spiritum sanctum Dei.* EPHES., IV, 30.

<sup>3</sup> *Gustaverunt donum cæleste.* HER., VI, 4.

A la vérité, chrétiens, quand on voit dans l'Évangile<sup>1</sup> la brebis perdue préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau ; quand on y lit cet heureux retour du prodigue retrouvé, et ce transport d'un père attendri qui met en joie toute sa famille, on est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que le prodigue retourné reçoit plus de grâces que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle. Il est l'aîné toutefois ; et deux mots, que lui dit son père, lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ses avantages : « Mon fils, lui dit-il<sup>2</sup>, vous êtes toujours avec moi ; et tout ce qui est à moi est à vous. » Cette parole, messieurs, ne se traite guère dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guère dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puisque notre illustre sujet nous y conduit, et qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de saint Thomas nous la fait entendre, et concilie toutes choses. Dieu témoigne plus d'amour au juste toujours fidèle ; il en témoigne davantage aussi au pécheur réconcilié, mais en deux manières différentes. L'un paraîtra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est ; et l'autre, si l'on remarque d'où il est sorti. Dieu conserve au juste un plus grand don ; il retire le pécheur d'un plus grand mal. Le juste semblera plus avantage, si l'on pèse son mérite ; et le pécheur plus chéri, si l'on considère son indignité. Le père du prodigue l'explique lui-même : « Mon fils, vous êtes toujours avec moi ; et tout ce qui est à moi est à vous. » C'est ce qu'il dit à celui à qui il conserve un plus grand don : « Il fallait se réjouir, parce que votre frère était mort ; et il est ressuscité<sup>3</sup>. » C'est ainsi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup

<sup>1</sup> LUC., XV, 4 et 20.

<sup>2</sup> *Fili, tu semper mecum es ; et omnia mea tua sunt.* Ibid., 31.

<sup>3</sup> *Gaudere oportebat, quia frater mortuus erat ; et revixit.* Ibid.

la face du monde; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne : et, s'il nous est permis d'expliquer les sentiments du Sauveur par ces sentiments humains, il s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête; mais il réserve une plus douce familiarité aux justes, qui sont ses anciens et perpétuels amis, puisque s'il dit, parlant du prodige : « Qu'on lui rende sa première robe <sup>1</sup>, » il ne lui dit pas toutefois : « Vous êtes toujours avec moi; » ou, comme saint Jean le répète dans l'Apocalypse : « Ils sont toujours « avec l'Agneau, et paraissent sans tache devant son trône : » *Sine macula sunt ante thronum Dei.*

Comment se conserve cette pureté dans ce lieu de tentations et parmi les illusions des grandeurs du monde, vous l'apprendrez de la reine. Elle est de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypse <sup>2</sup> : « Celui qui sera victorieux, « je le ferai comme une colonne dans le temple de mon Dieu : » *Faciam illum columnam in templo Dei mei.* Il en sera l'ornement, il en sera le soutien par son exemple; il sera haut, il sera ferme. Voilà déjà quelque image de la reine. « Il ne « sortira jamais du temple : » *Foras non egredietur amplius* <sup>3</sup>. Immobile comme une colonne, il aura sa demeure fixe dans la maison du Seigneur, et n'en sera jamais séparé par aucun crime. « Je le ferai, » dit Jésus-Christ; et c'est l'ouvrage de ma grâce. Mais comment affermira-t-il cette colonne? Écoutez, voici le mystère : « Et j'écrirai dessus, » poursuit le Sauveur. J'élèverai la colonne; mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable. Hé! qu'écrirez-vous, ô Seigneur? Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique : « J'y écrirai, dit-il <sup>4</sup>, le nom « de mon Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, la nou-

<sup>1</sup> *Dixit pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam, et induite illum.* LUC., XV, 22.

<sup>2</sup> APOC., III, 12. — <sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> *Scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei, novæ Jerusalem, ... et nomen meum novum.* APOC., III, 12.

« velle Jérusalem , et mon nouveau nom. » Ces noms , comme la suite le fera paraître , signifient une foi vive dans l'intérieur , les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Église , et la fréquentation des saints sacrements : trois moyens de conserver l'innocence , et l'abrégé de la vie de notre sainte princesse. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne , et vous lirez dans son inscription les causes de sa fermeté. Et d'abord : « J'y écrirai , dit-il , le nom de mon Dieu , » en lui inspirant une foi vive. C'est , messieurs , par une telle foi que le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances , si ce n'est de notre foi chancelante ? Parce que ce fondement est mal affermi , nous craignons de bâtir dessus , et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foi seule a de quoi fixer l'esprit vacillant ; car écoutez les qualités que saint Paul lui donne <sup>1</sup> : *Fides sperandarum substantia rerum*. « La foi , dit-il , est « une substance , » un solide fondement , un ferme soutien. Mais de quoi ? de ce qui se voit dans le monde ? Comment donner une consistance , ou , pour parler avec saint Paul , une substance et un corps à cette ombre fugitive ? La foi est donc un soutien , mais « des choses qu'on doit espérer. » Et quoi encore ? *Argumentum non apparentium* : « C'est une « pleine conviction de ce qui ne paraît pas. » La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas , direz-vous : j'en sais la cause ; c'est que vous craignez de l'avoir , au lieu de la demander à Dieu , qui la donne. C'est pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs , et vos sens trop décisifs emportent si facilement votre raison incertaine et irrésolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'Apôtre , si ce n'est , comme il dit ailleurs <sup>2</sup> , « une soumission de l'intelligence entièrement « captivée sous l'autorité d'un Dieu qui parle ? » Considérez la pieuse reine devant les autels ; voyez comme elle est saisie

<sup>1</sup> HEB. , XI , I.

<sup>2</sup> *In captivitate redigentes omnem intellectum in obsequium Christi.*  
II , COR. , X , 5.

de la présence de Dieu : ce n'est pas par sa suite qu'on la connaît, c'est par son attention, et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le sacrement adorable approche. Ah ! la foi du centurion, admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, et il ne dit pas plus humblement : « Je ne suis pas digne <sup>1</sup>. » Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir : elle voudrait disparaître tout entière devant la majesté du Roi des rois. Dieu lui grave par une foi vive, dans le fond du cœur, ce que disait Isaïe <sup>2</sup> : « Cherchez des antres profonds ; cachez-vous dans les ouvertures de la terre devant la face « du Seigneur, et devant la gloire d'une si haute majesté. »

Ne vous étonnez donc pas si elle est si humble sur le trône. O spectacle merveilleux, et qui ravit en admiration le ciel et la terre ! Vous allez voir une reine qui, à l'exemple de David, attaque de tous côtés sa propre grandeur, et tout l'orgueil qu'elle inspire : vous verrez dans les paroles de ce grand roi la vive peinture de la reine, et vous en reconnaîtrez tous les sentiments. *Domine, non est exaltatum cor meum !* « O Seigneur, mon cœur ne s'est point haussé <sup>3</sup> ! » voilà l'orgueil attaqué dans sa source. *Neque elati sunt oculi mei ;* « mes regards ne se sont pas élevés : » en voilà l'ostentation et le faste réprimé. Ah ! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, et qui fait dire à l'âme arrogante : « Il n'y a que moi sur la « terre <sup>4</sup>. » Combien était ennemie la pieuse reine de ces regards dédaigneux ! et dans une si haute élévation, qui vit jamais paraître en cette princesse ou le moindre sentiment d'or-

<sup>1</sup> MATTH., VIII, 8, 10.

<sup>2</sup> *Ingrederere in petram, et abscondere in fossa humo a facie timoris Domini, et a gloria majestatis ejus.* ISAI., II, 10.

<sup>3</sup> PS., CXXX. 1.

<sup>4</sup> *Dicis in corde tuo : Ego sum, et non est præter me amplius.* ISAI., XLVII, 8.

gueil, ou le moindre air de mépris? David poursuit : *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me*; « je ne marche point dans de vastes pensées, ni dans des merveilles « qui me passent. » Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puissances. « L'orgueil, qui monte tous les jours », après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plutôt de moins ruineux, pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance, et donne témérairement dans des projets insensés, comme faisait ce roi superbe (digne figure de l'ange rebelle), lorsqu'il disait en son cœur : « Je m'élèverai au-dessus des nues, je poserai mon trône sur les astres, et je serai semblable au Très-Haut ». Je ne me perds point, dit David, dans de tels excès : et voilà l'orgueil méprisé dans ses égarements. Mais après l'avoir ainsi rabattu dans tous les endroits par où il semblait vouloir s'élever, David l'atterre tout à fait par ces paroles : « Si, dit-il, je n'ai pas eu d'humbles sentiments, et que j'aie exalté mon âme : » *Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam*; ou, comme traduit saint Jérôme : *Si non silere feci animam meam* : « si je n'ai pas fait taire mon âme : » si je n'ai pas imposé silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs. Et enfin il conclut ainsi ce beau psaume : *Sicut ablactatus ad matrem suam, sic ablactata est anima mea*. « Mon âme a été, dit-il, comme un enfant sevré. » Je me suis arraché moi-même aux douceurs de la gloire humaine, peu capables de me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Ainsi l'âme supérieure domine de tous côtés cette impérieuse grandeur, et ne lui laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, mes frères, les Philistins défaits, et les ours mêmes déchirés de ses mains, ne sont rien à comparaison de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte princesse que

<sup>1</sup> *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper. Ps. LXXIII, 23.*

<sup>2</sup> *Qui dicebas in corde tuo : In cælum conscendam ; super astra Dei exallabo solium meum... Ascendam super altitudinem nubium : similis ero Altissimo. ISAI., XIV, 13, 14.*

nous célébrons l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

Elle sut pourtant se prêter au monde avec toute la dignité que demandait sa grandeur. Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne : il est nécessaire au genre humain ; et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté <sup>1</sup> qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu. Il était aisé à la reine de faire sentir une grandeur qui lui était naturelle. Elle était née dans une cour où la majesté se plaît à paraître avec tout son appareil, et d'un père qui sut conserver, avec une grâce comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du palais. Mais elle aimait mieux tempérer la majesté, et l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyions courir aux autels, pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la cour, elle trouvait le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus.

J'ai appris de saint Augustin que « l'âme attentive se fait « elle-même <sup>2</sup> une solitude : » *Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem* <sup>3</sup>. Mais, mes frères, ne nous flattons pas ; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme. C'est ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la reine gardait à Dieu. Ni les divertissements, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation, ne lui faisait perdre ces heures particulières qu'elle destinait à la méditation et à la prière. Aurait-elle été si persévérante dans cet exercice, si elle n'y eût goûté « la « manne cachée, que nul ne connaît que celui qui en ressent

<sup>1</sup> VAR. *Première édition* : Les rois doivent cet éclat à l'univers, comme le soleil lui doit sa lumière ; et, pour le repos du genre humain, ils doivent soutenir une majesté, etc.

<sup>2</sup> Contrairement au texte des éditions données par l'auteur, on lit dans quelques éditions modernes : à elle-même.

<sup>3</sup> *De divers. Quæst. ad Simplic. lib. II, Quæst. IV ; tome VI, col. 118.*

« les saintes douceurs <sup>1</sup> ? » C'est là qu'elle disait avec David : « O Seigneur, votre servante a trouvé son cœur pour vous faire cette prière. » *Invenit servus tuus cor suum*<sup>2</sup>. Où allez-vous, cœurs égarés ? Quoi ! même pendant la prière, vous laissez errer votre imagination vagabonde ; vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu ; elles font même le sujet de votre prière ! Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts. Ainsi votre ambition, que la prière devait éteindre, s'y échauffe : feu bien différent de celui que David « sentait allumer dans sa méditation <sup>3</sup>. » Ah ! plutôt puissiez-vous dire avec ce grand roi, et avec la pieuse reine que nous honorons : « O Seigneur, votre serviteur a trouvé son cœur ! » J'ai rappelé ce fugitif, et le voilà tout entier devant votre face.

Ange saint qui présidiez à l'oraison de cette sainte princesse, et qui portiez cet encens au-dessus des nues, pour le faire brûler sur l'autel que saint Jean a vu dans le ciel <sup>4</sup>, racontez-nous les ardeurs de ce cœur blessé de l'amour divin : faites-nous paraître ces torrents de larmes que la reine versait devant Dieu pour ses péchés. Quoi donc ! les âmes innocentes ont-elles aussi les pleurs et les amertumes de la pénitence ? Oui sans doute, puisqu'il est écrit que « rien n'est pur sur la terre <sup>5</sup>, » et que « celui qui dit qu'il ne pèche pas se trompe lui-même <sup>6</sup>. » Mais c'est des péchés légers ; légers par comparaison, je le confesse : légers en eux-mêmes ; la reine n'en connaît aucun de cette nature. C'est ce que porte en son fonds toute âme innocente. La moindre ombre se remarque

<sup>1</sup> *Vincenti dabo manna absconditum ;... et... nomen novum... quod nemo scit, nisi qui accipit.* APOC., II, 17.

<sup>2</sup> II, REG., VII, 27.

<sup>3</sup> *Concaluit cor meum intra me : et in meditatione mea exardescet ignis.* PS. XXXVIII, 4.

<sup>4</sup> APOC., VIII, 3.

<sup>5</sup> *Cæli non sunt mundi in conspectu ejus.* JOB, XV, 15.

<sup>6</sup> *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus.* I, JOAN., I, 8.



sur ces vêtements qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches. Je trouve ici les chrétiens trop savants. Chrétien <sup>1</sup>, tu sais trop la distinction des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi ! le nom commun de péché ne suffira pas pour te les faire détester les uns et les autres ? Sais-tu que ces péchés qui semblent légers deviennent accablants par leur multitude, à cause des funestes dispositions <sup>2</sup> qu'ils mettent dans les consciences ? C'est ce qu'enseignent d'un commun accord tous les saints docteurs, après saint Augustin et saint Grégoire. Sais-tu que les péchés qui seraient véniels par leur objet peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement ? Les plaisirs innocents le deviennent bien, selon la doctrine des saints ; et seuls ils ont pu damner le mauvais riche, pour avoir été trop goûtés. Mais qui sait le degré qu'il faut pour leur inspirer ce poison mortel ? et n'est-ce pas une des raisons qui fait que David s'écrie : *Delicta quis intelligit* <sup>3</sup> ? « Qui peut connaître ses péchés ? » Que je hais donc ta vaine science et ta mauvaise subtilité, âme téméraire, qui prononces si hardiment : Ce péché que je commets sans crainte est véniel ! L'âme vraiment pure n'est pas si savante. La reine sait en général qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enseigne ; mais la foi ne lui enseigne pas que les siens le soient. Deux choses vont vous faire voir l'éminent degré de sa vertu. Nous le savons, chrétiens, et nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels : elle a dit souvent, dans cette bienheureuse simplicité qui lui était commune avec tous les saints, qu'elle ne comprenait pas comment on pouvait commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fût. Elle ne disait donc pas, Il est véniel : elle disait, Il est péché ; et son cœur innocent se soulevait. Mais comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité humaine, elle ne disait pas, Il est léger : encore une fois,

<sup>1</sup> Cette apostrophe est vive et belle ; mais tout ce long morceau est absolument du genre des sermons. (V.)

<sup>2</sup> VAR. *Première édition* : et par les funestes dispositions, etc.

<sup>3</sup> Ps. XVIII, 13.

Il est péché, disait-elle. Alors, pénétrée des siens, s'il arrivait quelque malheur à sa personne, à sa famille, à l'État, elle s'en accusait seule. Mais quels malheurs, direz-vous, dans cette grandeur et dans un si long cours de prospérités? Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre? ou qu'un royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? au lieu que par un conseil de la Providence divine, qui sait donner aux conditions les plus élevées leur contre-poids, cette grandeur que nous admirons de loin comme quelque chose au-dessus de l'homme touche moins quand on y est né, ou se confond elle-même dans son abondance; et qu'il se forme au contraire parmi les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude qu'on est moins préparé à le soutenir.

Il est vrai que les hommes aperçoivent moins cette malheureuse délicatesse dans les âmes vertueuses. On les croit insensibles, parce que non-seulement elles savent taire, mais encore sacrifier leurs peines secrètes. Mais le Père céleste se plaît à les regarder dans ce secret; et comme il sait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense. Croyez-vous que la reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes qui nous apportaient coup sur coup tant de surprenantes nouvelles? Non, messieurs: elle était toujours tremblante, parce qu'elle voyait toujours cette précieuse vie, dont la sienne dépendait, trop facilement hasardée. Vous avez vu ses terreurs: vous parlerai-je de ses pertes, et de la mort de ses chers enfants? Ils lui ont tous déchiré le cœur. Représentons-nous ce jeune prince<sup>1</sup> que les Grâces semblaient elles-mêmes avoir formé de leurs mains: pardonnez-moi ces expressions. Il me semble que je vois encore tomber cette fleur. Alors, triste messenger<sup>2</sup> d'un événement si funeste, je fus aussi le

<sup>1</sup> Le duc d'Anjou, second fils de la reine, mort en 1671, âgé de trois ans.

<sup>2</sup> En 1672, Bossuet, alors précepteur du Dauphin, avait été chargé

témoin, en voyant le roi et la reine, d'un côté de la douleur la plus pénétrante, et de l'autre des plaintes les plus lamentables; et, sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure. Mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse; je vis le sacrifice agréable de l'âme humiliée sous la main de Dieu, et deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur.

Pourrai-je maintenant jeter les yeux sur la terrible menace du ciel irrité, lorsqu'il sembla si longtemps vouloir frapper ce Dauphin même, notre plus chère espérance? Pardonnez-moi, messieurs, pardonnez-moi si je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, et je le puis dire, que je me fasse à moi-même cette violence, puisque je ne puis montrer qu'à ce prix la constance de la reine. Nous vîmes alors dans cette princesse, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne. Nous vîmes un Abraham prêt à immoler Isaac, et quelques traits de Marie quand elle offrit son Jésus. Ne craignons point de le dire, puisqu'un Dieu ne s'est fait homme que pour assembler autour de lui des exemples pour tous les états. La reine, pleine de foi, ne se propose pas un moindre modèle que Marie. Dieu lui rend aussi son fils unique, qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais soumis, et veut que nous lui devions encore une fois un si grand bien.

On ne se trompe pas, chrétiens, quand on attribue tout à la prière. Dieu, qui l'inspire, ne lui peut rien refuser. « Un roi, dit David<sup>1</sup>, ne se sauve pas par ses armées; et le puissant ne se sauve pas par sa valeur. » Ce n'est pas aussi aux sages conseils qu'il faut attribuer les heureux succès. « Il s'élève, dit le Sage<sup>2</sup>, plusieurs pensées dans le cœur de l'homme : » reconnaissez l'agitation et les pensées incertaines des conseils

d'annoncer à Louis XIV et à la reine la mort du jeune duc d'Anjou. Il rappelle cet événement avec un charme d'expression et de sensibilité qui retrace les images les plus touchantes de Virgile. (B.)

<sup>1</sup> *Non salvatur rex per multam virtutem : et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ.* PS. XXXII, 16.

<sup>2</sup> *Multe cogitationes in corde viri : voluntas autem Domini permanebit.* PROV., XIX, 21.

humains : « mais, poursuit-il, la volonté du Seigneur demeure « ferme ; » et, pendant que les hommes délibèrent, il ne s'exécute que ce qu'il résout. « Le Terrible, le Tout-Puissant, « qui ôte, quand il lui plaît, l'esprit des princes <sup>1</sup>, » le leur laisse aussi quand il veut, pour les confondre davantage, « et « les prendre dans leurs propres finesses <sup>2</sup>. Car il n'y a point « de prudence, il n'y a point de sagesse, il n'y a point de « conseil contre le Seigneur<sup>3</sup>. » Les Machabées étaient vaillants; et néanmoins il est écrit « qu'ils combattaient par leurs prières » plus que par leurs armes : *Per orationes congressi sunt* <sup>4</sup> : assurés, par l'exemple de Moïse, que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. Quand tout céda à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tombaient au bruit des trompettes, tous les peuples jetaient les yeux sur la reine, et croyaient voir partir de son oratoire la foudre qui accablait tant de villes.

Que si Dieu accorde aux prières les prospérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'est-à-dire les vertus ! Elles sont le fruit naturel d'une âme unie à Dieu par l'oraison. L'oraison, qui nous les obtient, nous apprend à les pratiquer non-seulement comme nécessaires, mais encore comme reçues « du père des lumières, d'où descend sur « nous tout don parfait <sup>5</sup>. « Et c'est là le comble de la perfection, parce que c'est le fondement de l'humilité. C'est ainsi que MARIE-THÉRÈSE attira par la prière toutes les vertus dans son âme. Dès sa première jeunesse elle fut, dans les mouvements d'une cour alors assez turbulente, la consolation et le

<sup>1</sup> *Fovete et reddite Domino Deo vestro... terribili, et ei qui aufert spiritum principum.* PS. LXXV, 12, 13.

<sup>2</sup> *Qui apprehendit sapientes in astutia eorum.* JOB, v, 13 ; I, COR., III, 12.

<sup>3</sup> *Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum.* PROV., XXI, 30.

<sup>4</sup> II, MACH., XV, 25.

<sup>5</sup> *Omne datum optimum, et nomine donum perfectum desursum est, descendeus a patre luminum.* JAC., I, 17.

seul soutien de la vieillesse infirme du roi son père. La reine sa belle-mère, malgré ce nom odieux, trouva en elle non-seulement un respect, mais encore une tendresse que ni le temps ni l'éloignement n'ont pu altérer : aussi pleure-t-elle sans mesure, et ne veut point recevoir de consolation. Quel cœur, quel respect, quelle soumission n'a-t-elle pas eue pour le roi ! toujours vive pour ce grand prince, toujours jalouse de sa gloire, uniquement attachée aux intérêts de son État, infatigable dans les voyages, et heureuse pourvu qu'elle fût en sa compagnie ; femme enfin où saint Paul aurait vu l'Église occupée de Jésus-Christ<sup>1</sup>, et unie à ses volontés par une éternelle complaisance. Si nous osions demander au grand prince qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs quelle mère il a perdue, il nous répondrait par ses sanglots ; et je vous dirai en son nom ce que j'ai vu avec joie, ce que je répète avec admiration, que les tendresses inexplicables de MARIE-THÉRÈSE tendaient toutes à lui inspirer la foi, la piété, la crainte de Dieu, un attachement inviolable pour le roi, des entrailles de miséricorde pour les malheureux, une immuable persévérance dans tous ses devoirs, et tout ce que nous louons dans la conduite de ce prince. Parlerai-je des bontés de la reine tant de fois éprouvées par ses domestiques, et ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de sa maison désolée ? Et vous, pauvres de Jésus-Christ, pour qui seuls elle ne pouvait endurer qu'on lui dît que ses trésors étaient épuisés ; vous premièrement, pauvres volontaires, victimes de Jésus-Christ, religieux, vierges sacrées, âmes pures dont le monde n'était pas digne ; et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades, impotents, estropiés, « restes d'hommes, » pour parler avec saint Grégoire de Nazianze<sup>2</sup>, car la reine respectait en vous tous les caractères de la croix de Jésus-Christ ; vous donc qu'elle assistait avec tant de joie, qu'elle visitait avec de si saints empres-

<sup>1</sup> EPHES., v, 24.

<sup>2</sup> *Veterum hominum miseræ reliquæ*. ORAT. XVI ; tome I, page 244.

sements, qu'elle servait avec tant de foi, heureuse de se dépouiller d'une majesté empruntée et d'adorer dans votre bassesse la glorieuse pauvreté de Jésus-Christ, quel admirable panégyrique prononceriez-vous par vos gémissements à la gloire de cette princesse, s'il m'était permis de vous introduire dans cette auguste assemblée ! Recevez, père Abraham, dans votre sein cette héritière de votre foi, comme vous servante des pauvres, et digne de trouver en eux, non plus des anges, mais Jésus-Christ même. Que dirai-je davantage ? Écoutez tout en un mot : fille, femme, mère, maîtresse, reine telle que nos vœux l'auraient pu faire, plus que tout cela, chrétienne, elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, et fut humble non-seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliquerai en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits sur la colonne mystérieuse de l'Apocalypse, et dans le cœur de la reine. Par le « nom de la sainte cité de « Dieu, la nouvelle Jérusalem <sup>1</sup>, » vous voyez bien, messieurs, qu'il faut entendre le nom de l'Église catholique, cité sainte dont toutes « les pierres sont vivantes <sup>2</sup>, » dont Jésus-Christ est le fondement, qui « descend du ciel » avec lui, parce qu'elle y est renfermée comme dans le chef dont tous les membres reçoivent leur vie; cité qui se répand par toute la terre, et s'élève jusqu'aux cieux pour y placer ses citoyens. Au seul nom de l'Église, toute la foi de la reine se réveillait. Mais une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

L'Église, inspirée de Dieu et instruite par les saints apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve avec la vie, avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables

<sup>1</sup> APOC., III, 12.

<sup>2</sup> *Ad quem (Christum) accedentes lapidem vivum, ... et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis.* 1. PETR., II, 4, 5.

vertus de ses serviteurs et dans les exemples de ses saints; et enfin un mystérieux abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de toute l'histoire ecclésiastique. Par là toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens; tout y est plein de Jésus-Christ, qui est toujours « admirable, » selon le prophète<sup>1</sup>, et non-seulement en lui-même, mais encore « dans ses saints<sup>2</sup>. » Dans cette variété, qui aboutit toute à l'unité sainte tant recommandée par Jésus-Christ<sup>3</sup>, l'âme innocente et pieuse trouve avec des plaisirs célestes une solide nourriture et un perpétuel renouvellement de sa ferveur. Les jeûnes y sont mêlés dans les temps convenables, afin que l'âme, toujours sujette aux tentations et au péché, s'affermisse et se purifie par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avaient dans la reine l'effet bienheureux que l'Église même demande : elle se renouvelait dans toutes les fêtes, elle se sacrifiait dans tous les jeûnes et dans toutes les abstinences. L'Espagne sur ce sujet a des coutumes que la France ne suit pas; mais la reine se rangea bientôt à l'obéissance : l'habitude ne put rien contre la règle; et l'extrême exactitude de cette princesse marquait la délicatesse de sa conscience. Quel autre a mieux profité de cette parole : « Qui vous écoute m'écoute ? » Jésus-Christ nous y enseigne cette excellente pratique de marcher dans les voies de Dieu sous la conduite particulière de ses serviteurs, qui exercent son autorité dans son Église. Les confesseurs de la reine pouvaient tout sur elle dans l'exercice de leur ministère, et il n'y avait aucune vertu où elle ne pût être élevée par son obéissance. Quel respect n'avait-elle pas pour le souverain pontife, vicair de Jésus-Christ, et pour tout l'ordre ecclésiastique ! Qui pourrait dire combien de larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues. et dont on ne peut demander la fin avec trop de gémissements ? Le nom même et l'ombre de division faisait horreur à la

<sup>1</sup> *Vocabitur nomen ejus, Admirabilis.* Is., 1x, 6.

<sup>2</sup> *Mirabilis in sanctis suis.* Ps. LXVII, 36.

<sup>3</sup> *Porro unum est necessarium.* Luc, x, 42.

<sup>4</sup> *Qui vos audit me audit.* Ibid., 16.

reine, comme à toute âme pieuse. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le saint-siège ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au saint-siège. Et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, couverts, selon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, semblent vouloir irriter le saint-siège contre un royaume qui en a toujours été le principal soutien sur la terre, doivent penser qu'une chaire si éminente, à qui Jésus-Christ a tant donné, ne veut pas être flattée par les hommes, mais honorée selon la règle avec une soumission profonde; qu'elle est faite pour attirer tout l'univers à son unité, et y rappeler à la fin tous les hérétiques; et que ce qui est excessif, loin d'être le plus attirant, n'est pas même le plus solide ni le plus durable.

Avec le saint nom de Dieu, et avec le nom de la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, je vois, messieurs, dans le cœur de notre pieuse reine le nom nouveau du Sauveur. Quel est, Seigneur, votre nom nouveau, sinon celui que vous expliquez, quand vous dites : « Je suis le pain de vie; » et, « Ma chair est vraiment viande<sup>1</sup>; » et, « Prenez, mangez, ceci est mon corps<sup>2</sup> » Ce nom nouveau du Sauveur est celui de l'Eucharistie, nom composé de bien et de grâce; qui nous montre dans cet adorable sacrement une source de miséricorde, un miracle d'amour, un mémorial et un abrégé de toutes les grâces, et le Verbe même tout changé en grâce et en douceur pour ses fidèles. Tout est nouveau dans ce mystère: c'est le « nouveau Testament<sup>3</sup> » de notre Sauveur, et on commence à y boiré ce « vin nouveau<sup>4</sup> » dont la céleste Jérusalem est transportée. Mais pour le boire dans ce lieu de tentation et de péché, il s'y faut préparer par la pénitence. La reine fréquentait ces deux sacrements avec une ferveur toujours nouvelle. Cette humble princesse se sentait dans son

<sup>1</sup> *Ego sum panis vitæ... Caro mea vere est cibus.* JOAN., VI, 48, 56.

<sup>2</sup> *Accipite, et comedite : hoc est corpus meum.* MATTH., XXVI, 26.

<sup>3</sup> *Hic est sanguis meus novi Testamenti.* MATTH., XXVI, 28.

<sup>4</sup> *Non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum, cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei.* Ibid., 29.



état naturel, quand elle était comme pécheresse aux pieds d'un prêtre, y attendant la miséricorde et la sentence de Jésus-Christ. Mais l'Eucharistie était son amour ; toujours affamée de cette viande céleste, et toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût assez communier pour son désir, elle ne cessait de se plaindre humblement et modestement des communions fréquentes qu'on lui ordonnait. Mais qui eût pu refuser l'Eucharistie à l'innocence, et Jésus-Christ à une foi si vive et si pure ? La règle que donne saint Augustin est de modérer l'usage de la communion quand elle tourne en dégoût. Ici on voyait toujours une ardeur nouvelle, et cette excellente pratique de chercher dans la communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de grâces pour la communion même. Par ces admirables pratiques, cette princesse est venue à sa dernière heure sans qu'elle eût besoin d'apporter à ce terrible passage une autre préparation que celle de sa sainte vie ; et les hommes, toujours hardis à juger les autres, sans épargner les souverains, car on n'épargne que soi-même dans ses jugements ; les hommes, dis-je, de tous les états, et autant les gens de bien que les autres, ont vu la reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut. Apprenez donc, chrétiens, et vous principalement qui ne pouvez vous accoutumer à la pensée de la mort, en attendant que vous méprisiez celle que Jésus-Christ a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés et nous introduit à la vraie vie, apprenez à la désarmer d'une autre sorte, et embrassez la belle pratique, où, sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie.

La France a vu de nos jours deux reines plus unies encore par la piété que par le sang, dont la mort également précieuse devant Dieu, quoique avec des circonstances différentes, a été d'une singulière édification à toute l'Église. Vous entendez bien que je veux parler d'ANNE D'AUTRICHE et de sa chère nièce, ou plutôt de sa chère fille MARIE-THÉRÈSE. ANNE dans un

âge déjà avancé , et MARIE-THERÈSE dans sa vigueur ; mais toutes deux d'une si heureuse constitution , qu'elle semblait nous promettre le bonheur de les posséder un siècle entier , nous sont enlevées contre notre attente , l'une par une longue maladie , et l'autre par un coup imprévu. ANNE , avertie de loin par un mal aussi cruel qu'irréremédiable , vit avancer la mort à pas lents , et sous la figure qui lui avait toujours paru la plus affreuse : MARIE-THERÈSE , aussitôt emportée que frappée par la maladie , se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort , sans presque l'avoir envisagée. A ce fatal avertissement , ANNE , pleine de foi , ramasse toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avait acquises , et regarde sans se troubler toutes les approches de la mort. Humiliée sous la main de Dieu , elle lui rend grâces de l'avoir ainsi avertie ; elle multiplie ses aumônes toujours abondantes ; elle redouble ses dévotions toujours assidues ; elle apporte de nouveaux soins à l'examen de sa conscience toujours rigoureux. Avec quel renouvellement de foi et d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le saint Viatique ! Dans de semblables actions , il ne fallut à MARIE-THERÈSE que sa ferveur ordinaire : sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété , sa piété s'excitait toujours assez elle-même , et prenait dans sa propre force un continuel accroissement. Que dirons-nous , chrétiens , de ces deux reines ? Par l'une Dieu nous apprit comment il faut profiter du temps , et l'autre nous a fait voir que la vie vraiment chrétienne n'en a pas besoin. En effet , chrétiens , qu'attendons-nous ? Il n'est pas digne d'un chrétien de ne s'évertuer contre la mort qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever. Un chrétien toujours attentif à combattre ses passions « meurt tous les jours » avec l'Apôtre<sup>1</sup> : *Quotidie morior*. Un chrétien n'est jamais vivant sur la terre , parce qu'il y est toujours mortifié , et que la mortification est un essai , un apprentissage , commencement de la mort. Vivons-nous , chrétiens , vivons-nous ? Cet âge que nous comptons , et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous , est-ce

<sup>1</sup> I. COR., XV, 31.

une vie ? et pouvons-nous n'apercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années ? Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de faibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille ? et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoublement, et comme le dernier accès du mal que nous apportons au monde en naissant ? Quelle sauté nous couvrirait la mort que la reine portait dans le sein ! De combien près la menace a-t-elle été suivie du coup ! et où en était cette grande reine, avec toute la majesté qui l'entourait, si elle eût été moins préparée ? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal, où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fidèles domestiques empressés autour de son lit ? Le roi même, que pouvait-il, lui, messieurs, lui qui succombait à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage ? Tout ce qui environne ce prince l'accable. MONSIEUR, MADAME, venaient partager ses déplaisirs, et les augmentaient par leurs. Et vous, monseigneur, que pouviez-vous que de lui percer le cœur par vos sanglots ? Il l'avait assez percé par le tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvait toujours également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit, on en pleure ; voilà ce que peut la terre pour une reine si chérie : voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe, nous avons encore des prières ; nous avons ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances, et des restes de nos péchés. Mais songeons que ce sacrifice d'une valeur infinie, où toute la croix de Jésus est renfermée, ce sacrifice serait inutile à la reine, si elle n'avait mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle : autrement, dit saint Augustin <sup>1</sup>, qu'opère un tel sacrifice ? Nul soulagement pour les morts, une faible consolation pour les vivants. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours. « Je viens, dit Jésus-Christ <sup>2</sup>, comme un voleur. » Il a fait selon sa parole ; il est venu surprendre la reine dans le

<sup>1</sup> SERM. CLXXII ; tome v, col. 827.

<sup>2</sup> *Veniam ad te tanquam fur.* APOC., III, 3.

temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvait la plus heureuse. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations et une telle malignité dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocents dans ses élus. Mais il vient, dit-il, « comme un voleur, toujours surprenant, et impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Écriture. Comme un voleur, direz-vous ; indigne comparaison ! N'importe, qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraye, et qu'en nous effrayant elle nous sauve. Tremblons donc, chrétiens, tremblons devant lui ! à chaque moment ; car qui pourrait ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache ? » Ils mangeaient, dit-il<sup>1</sup>, ils buvaient, ils achetaient, ils vendaient, ils plantaient, ils bâtissaient, ils faisaient des mariages aux jours de Noé et « aux jours de Lot, » et une subite ruine les vint accabler. Ils mangeaient, ils buvaient, ils se mariaient. C'était des occupations innocentes : que sera-ce, quand en contentant nos impudiques desirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité, sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre ; trompés par nos plaisirs, par nos jeux, par notre santé, par notre jeunesse, par l'heureux succès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi lesquels il faudrait peut-être compter des directeurs infidèles que nous avons choisis pour nous séduire, et enfin par nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout à coup au dernier jour ? La sentence partira d'en haut. « La fin est venue, la fin est venue. » *Finis venit, venit finis.* « La fin est venue sur vous. » *Nunc finis super te*<sup>2</sup> : « tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez, « concluez : » *Fac conclusionem*<sup>3</sup>. Frappez l'arbre infructueux

<sup>1</sup> *Sicut factum est in diebus Noe, ita erit in diebus Filii hominis... Uxores ducebant, et dabantur ad nuptias... Similiter sicut factum est in diebus Lot: tedeabant et bibebant; emebant et vendebant; plantabant et edificabant.* LUC., XVII, 26, 27, 28.

<sup>2</sup> EZECH., VI, 2. — <sup>3</sup> Ibid., 23.

qui n'est plus bon que pour le feu : « coupez l'arbre , ar-  
 « rachez ses branches , secouez ses feuilles , abattez ses  
 « fruits <sup>1</sup> : » périclisse par un seul coup tout ce qu'il avait  
 avec lui-même ! Alors s'élèveront des frayeurs mortelles , et  
 des grincements de dents , préludes de ceux de l'enfer. Ah !  
 mes frères , n'attendons pas ce coup terrible ! Le glaive  
 qui a tranché les jours de la reine est encore levé sur nos  
 têtes ; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal. « Le glaive  
 « que je tiens en main , dit le Seigneur notre Dieu , est aiguisé  
 « et poli : il est aiguisé , afin qu'il perce ; il est poli et limé ,  
 « afin qu'il brille <sup>2</sup>. » Tout l'univers en voit le brillant éclat.  
 Glaive du Seigneur , quel coup vous venez de faire ! Toute la  
 terre en est étonnée. Mais que nous sert ce brillant qui nous  
 étonne , si nous ne prévenons le coup qui nous tranche ? Pré-  
 venons-le , chrétiens , par la pénitence. Qui pourrait n'être  
 pas ému à ce spectacle ? Mais ces émotions d'un jour , qu'o-  
 pèrent-elles ? Un dernier endurcissement , parce que , à force  
 d'être touché inutilement , on ne se laisse plus toucher  
 d'aucun objet. Le sommes-nous des maux de la Hongrie et  
 de l'Autriche ravagées ? Leurs habitants passés au fil de l'é-  
 pée , et ce sont encore les plus heureux ; la captivité entraîne  
 bien d'autres maux et pour le corps et pour l'âme : ces  
 habitants désolés , ne sont-ce pas des chrétiens et des catho-  
 liques , nos frères , nos propres membres , enfants de la même  
 Église , et nourris à la même table du pain de vie ? Dieu  
 accomplit sa parole : « Le jugement commence par sa mai-  
 « son <sup>3</sup> , » et le reste de la maison ne tremble pas ! Chrétiens ,  
 laissez-vous fléchir ; faites pénitence ; apaisez Dieu par vos  
 larmes. Écoutez la pieuse reine qui parle plus haut que tous  
 les prédicateurs. Écoutez-la , princes ; écoutez-la , peuples ,  
 écoutez-la , monseigneur , plus que tous les autres. Elle vous

<sup>1</sup> *Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus; excutite folia ejus; et dispergite fructus ejus.* DAN., IV, 11.

<sup>2</sup> *Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus est, et limatus. Ut cædat victimas, exacutus est : ut splendeat, limatus est.* EZECH., XXI, 9, 10.

<sup>3</sup> *Tempus est ut incipiat judicium a domo Dei.* I, PETR., IV, 17.

dit par ma bouche, et par une voix qui vous est connue, que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur. Amassez donc les biens qu'on ne peut perdre. Prêtez l'oreille aux graves discours que saint Grégoire de Nazianze adressait aux princes et à la maison régnante. « Respectez, leur disait-il<sup>1</sup>, « votre pourpre; » respectez votre puissance qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien. « Connaissez ce « qui vous a été confié; et le grand mystère que Dieu accom-  
« plit en vous. Il se réserve à lui seul les choses d'en haut; « il partage avec vous celles d'en bas : montrez-vous dieux « aux peuples soumis, » en imitant la bonté et la munificence divine. C'est, monseigneur, ce que vous demandent ces empressements de tous les peuples, ces perpétuels applaudissements et tous ces regards qui vous suivent. Demandez à Dieu avec Salomon<sup>2</sup>; la sagesse qui vous rendra digne de l'amour des peuples et du trône de vos ancêtres; et quand vous songerez à vos devoirs, ne manquez pas de considérer à quoi vous obligent les immortelles actions de LOUIS LE GRAND et l'incomparable piété de MARIE-THÉRÈSE<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Imperatores, purpuram vereamini... Cognoscite quantum id sit, quod vestre fidei commissum est, quantumque circa vos mysterium. Supera solius Dei sunt; infera autem, vestra etiam sunt. Subditis vestris deos vos præbete.* ORAT. XXVII, tom. 1, pag. 471.

<sup>2</sup> SAP., IX, 4.

<sup>3</sup> Louis XIV, au moment de la mort de Marie-Thérèse, en avait fait en une seule phrase le plus grand éloge possible : *Voilà, dit-il, le premier chagrin qu'elle m'ait donné.* Le discours de Bossuet ne pouvait être que le développement de ce beau mot, qui renferme le panegyrique le plus complet qu'un époux, et surtout un époux roi, puisse jamais faire de sa femme. Mais on sait que les vertus domestiques et modestes ne sont pas celles qui prêtent le plus à la grande éloquence, à celle qui s'adresse aux hommes assemblés. Dans tout ce qui prétend aux grands effets, il faut quelque chose qui se rapproche du dramatique. Des désastres, des révolutions, des scènes, des contrastes : voilà ce qui sert le mieux le poète, l'orateur, l'historien; il semble que l'homme aime mieux être ému que d'être instruit. L'éloge de la simple vertu ressemble à un beau portrait : quelque parfaite qu'en soit l'exécution, il frappera beaucoup moins qu'une physionomie passionnée dans un tableau d'histoire; et c'est encore là un de ces principes généraux par lesquels tous les arts se rapprochent les uns des autres (L. H.)

---

# NOTICE

SUR

ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES,

PRINCESSE PALATINE.

---

Anne de Gonzague, princesse palatine, qu'il ne faut pas confondre avec une autre princesse palatine qui fut la seconde femme de Moxsieur, frère de Louis XIV, naquit en 1616. Charles de Gonzague-Clèves, premier du nom, duc de Nevers et de Rhétel, puis de Mantoue et de Monferrat, eut de son mariage avec Catherine de Lorraine cinq enfants, dont trois filles. Anne était la seconde : elle n'avait que deux ans, et sa sœur aînée Marie n'en avait que six, lorsqu'elles perdirent leur mère en 1618. Bénédicte, la troisième, née au commencement de 1617, fut mise, à peine sortie de l'enfance, à la tête de l'abbaye d'Avenai, appelée le Val-d'or, dans le diocèse de Reims. « La princesse Marie, dit Bossuet, pleine alors de l'esprit du monde, « croyait, selon la coutume des grandes maisons, que ses jeunes « sœurs devaient être sacrifiées à ses grands desseins. Qui ne sait où « son rare mérite et son éclatante beauté, avantage toujours trom- « peur, lui firent porter ses espérances ? Et d'ailleurs dans les plus « puissantes maisons les partages ne sont-ils pas regardés comme « une espèce de dissipation, par où elles se détruisent d'elles-mêmes, « tant le néant y est attaché ? La princesse Bénédicte, la plus jeune « des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille : « on la fit abbesse, sans que dans un âge si tendre elle sût ce qu'elle « faisait ; et la marque d'une si grave dignité fut comme un jouet en- « tre ses mains. Un sort semblable était destiné à la princesse Anne : « elle eût pu renoncer à sa liberté, si on lui eût permis de la sentir ; « et il eût fallu la conduire, et non pas la précipiter dans le bien. » Suivant le dessein qu'on avait artificieusement médité, son éducation fut confiée, comme celle de sa sœur Bénédicte, aux soins de la célèbre mère Françoise de la Châtre, abbesse de Faremonstier. Elle resta douze ans dans cette solitude de sainte Fare, que Bossuet nous représente autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la séparait de tout commerce du monde ; où les joies de

---

la terre, ajoute-t-il, étaient inconnues ; où les vestiges des hommes du monde, des curieux, et des vagabonds, ne paraissaient pas : on l'y préparait insensiblement à remplacer un jour l'illustre abbesse qui gouvernait ce fameux monastère. Mais elle ne tarda pas à s'apercevoir du projet qu'on avait formé sur elle ; et, pressée trop indiscrètement de faire le sacrifice de sa liberté, elle rompit tout à coup les mesures, et déconcerta les vues de l'injuste ambition qui voulait l'immoler à ses intérêts et à ses calculs ; elle s'échappe à la hâte de Faremonstier, comme d'une prison, va trouver à Avenai sa sœur Bénédicte, lui ouvre son cœur, lui fait part de son indignation, et lui demande un asile. Elle passe quelque temps dans cette retraite du Val-d'or. Elle y reprend avec facilité les habitudes de cette vie solitaire et religieuse, à laquelle elle s'était pliée dès son enfance ; les sentiments dont elle fut d'abord pénétrée sont réveillés dans son âme par les discours pleins d'attraits de Bénédicte, devenue un modèle de vertu, malgré une vocation dont Bossuet lui-même blâme l'irrégularité. Avenai allait, peut-être, voir consommer ce qu'avait ébauché Sainte-Fare, quand la mobile destinée de la princesse Anne prit une nouvelle face.

Le duc de Mantoue, son père, vient à mourir en 1637. Anne avait alors vingt-un ans ; les dons de l'esprit se joignaient en elle aux grâces de l'extérieur : elle était belle, vive, engageante. Les affaires de la succession de son père l'obligent de quitter sa solitude : elle paraît à la cour auprès de Marie, sa sœur aînée ; bientôt elle perd Bénédicte, qui l'avait accompagnée, et qui meurt à vingt ans, et avec cette sœur chérie toute idée des engagements monastiques. Henri de Guise, qui, sans être encore dans les ordres sacrés, avait été nommé à l'archevêché de Reims, sent de l'inclination pour elle ; elle partage trop aisément cette passion trompeuse. Henri lui fait une promesse de mariage ; cette promesse ne s'exécute pas, et ne sert qu'à la plonger dans la douleur : enfin, elle épouse quelques années après, en 1655, le prince Édouard, comte palatin du Rhin, le sixième des treize enfants que Frédéric V, duc de Bavière, comte palatin du Rhin et électeur, avait eus d'Élisabeth, fille de Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. Le prince Édouard, né en 1614, avait deux ans de plus que la princesse Anne ; il se trouvait à la cour de France par suite des infortunes de son père, qui, élu et couronné roi de Bohême en 1619, perdit en 1620, à la bataille de Prague, et ce royaume, et tous ses autres États. Anne eut quatre enfants, un prince mort au berceau, et trois princesses, dont une fut mariée à la fin de 1663 à



Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé. Devenue trop tôt veuve, quoique après dix-huit années de mariage, la princesse palatine tomba dans des égarements qui ne firent que trop d'éclat, et qui n'eurent que trop de célébrité.

Avant cette époque, l'élève de la pieuse mère Françoise de la Châtre, effaçant de son cœur toutes les impressions de son enfance, et tous les souvenirs de Faremonstier et d'Avenai, avait déjà cessé de mettre en frein à ses passions déréglées, et s'était livrée sans retenue à tous les plaisirs de l'amour. Les troubles de la Fronde, qui prirent naissance dans l'année 1648, et se prolongèrent au delà de leur importance, jusqu'en 1654, étaient favorables à tous les genres d'intrigues, de manéges, et de désordres. La princesse palatine y prit, comme on le sait, beaucoup de part, et y joua un grand rôle : on la voit partout sur ce théâtre mouvant de la politique ; elle se mêle de tout, agit sans cesse, négocie auprès de tous les partis, dont elle obtient et mérite la confiance, montre un grand talent pour les affaires, déploie un caractère plein de loyauté, une éloquence pleine d'insinuation, sert avec zèle et avec succès la cause royale, et contribue au retour du cardinal Mazarin, qui lui promet beaucoup, et la trompe. Outrée de cette supercherie, elle quitte la cour : elle y revient quelques années après, pour le mariage d'une de ses filles avec le fils du grand Condé : elle avait alors quarante-sept ans. La maturité de l'âge et le progrès du temps, loin de corriger ses penchants, semblaient les avoir fortifiés ; la liberté du veuvage leur imprime un nouveau mouvement : la cour la revoit plus disposée que jamais à goûter toutes les perfides douceurs et toutes les séductions d'un séjour si dangereux ; elle affiche même l'incrédulité, ne déguise pas son mépris pour les choses saintes, et devient un objet de scandale au milieu même d'un monde où la sévérité des doctrines n'est pas généralement plus admise que celle des mœurs. Bossuet, dans l'oraison funèbre de cette princesse, ne dissimule pas les difficultés qu'une pareille vie présentait au panégyriste qui devait la développer devant les autels : « Ne croyez pas, s'écrie-t-il, qu'il vous soit « permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses!... Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, « vous jugera au dernier jour!... Si vous n'en sortez plus chrétiens, « vous en sortirez plus coupables! » Ces vives exclamations et ces menaces foudroyantes témoignent des pénibles embarras qu'éprouvait l'orateur. La conversion même de la princesse palatine offrait des circonstances dont le génie du plus éloquent des hommes ne

pouvait triompher avec bonheur qu'en les abordant avec franchise.

Deux songes déterminèrent cette conversion : la vieillesse approchait ; Anne de Gonzague avait cinquante-six ans , lorsque , pendant son sommeil , elle eut ces deux visions , où elle eut reconnaître les avertissements et la volonté du ciel. Elle a peint l'effet que ces deux rêves produisirent sur elle dans un petit écrit cité par Bossuet , qu'elle composa à la sollicitation du célèbre abbé Bouthillier de Rancé , réformateur de la Trappe. Son changement fut aussi éclatant que sa conduite précédente avait été scandaleuse : elle passe les douze dernières années de sa vie dans de continuel exercices de piété , comme elle avait passé douze années de sa jeunesse dans les saintes occupations de Faremonstier : elle va de temps en temps recueillir dans cette solitude les souvenirs innocents et purs de son premier âge ; sa maison même devient une espèce de monastère. Ces sentiments religieux soutiennent son courage au milieu des langueurs affreuses et des douleurs aiguës dont sa vieillesse est perpétuellement assiégée : enfin , après un redoublement de ses maux , qui dure pendant quarante jours , elle meurt en 1684 , au palais du Luxembourg , âgée de soixante-huit ans.

Bossuet , dans l'oraison funèbre de cette princesse , a surmonté à force d'art les difficultés d'un sujet extrêmement épineux , comme il en a déguisé la faiblesse à force de génie : les morceaux sur la Fronde et sur la Pologne sont au rang des plus sublimes inspirations de l'éloquence. La princesse palatine envoya quelque secours à sa sœur Marie , reine de Pologne , lorsque ce royaume fut envahi par Charles-Gustave , roi de Suède , cousin de la fameuse Christine , qui lui avait laissé le trône , et neveu de l'illustre Gustave-Adolphe. Rien , dans tous les monuments du génie oratoire , n'est égal à la peinture que cette circonstance fournit à l'imagination du sublime panégyriste.

D.....LT.

---

Anne de Gonzague était la deuxième des trois filles de Charles de Gonzague-Clèves , premier du nom , duc de Nevers , de Rhétel , de Mantoue et de Monferrat ; elle naquit en 1616. L'aînée des filles fut reine de Pologne ; Anne de Gonzague et sa plus jeune sœur , sacrifiées dès leur jeune âge à l'agrandissement de leur aînée , étaient destinées à la vie religieuse : aussi , dès l'enfance , furent-elles mises au couvent. Anne de Gonzague fut élevée à l'abbaye de Faremonstier , diocèse de Meaux. L'empressement qu'on mit à lui faire prendre les goûts et les habitudes monastiques fut précisément ce qui l'en détourna. Devenue libre , et,

maitresse de ses droits par la mort de son père, arrivée en 1637, elle parut à la cour de France, et épousa quelque temps après le prince Edouard, l'un des treize enfants que Frédéric V, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, avait eus d'Élisabeth, fille de Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. Le prince Edouard s'était réfugié en France pendant les malheurs de sa maison. Il était protestant ; mais il renonça à l'hérésie pour épouser la princesse Anne : et de ce mariage naquirent quatre enfants, dont une fille, qui, en 1663, épousa Henri-Jules, duc d'Enghien, depuis prince de Condé.

Les guerres de la Fronde furent pour la princesse palatine une occasion de faire briller sa dextérité dans les affaires, et ses talents dans l'art de concilier les esprits. C'est l'idée qu'on donne d'elle dans tous les Mémoires du temps. Attachée au parti de la reine régente, elle eut souvent à négocier les intérêts de la cour, figura dans beaucoup d'intrigues, et finit par essayer une disgrâce en 1660, ayant été forcée à cette époque, par le cardinal Mazarin, de donner sa démission de la charge de surintendante de la maison de la reine, dont le même Mazarin l'avait fait pourvoir. Elle resta pendant trois ans éloignée de la cour, et employa ce temps, qu'elle passa à la campagne, à acquitter toutes ses dettes avec la plus scrupuleuse fidélité.

On cite encore, comme un trait de magnanimité qui l'honore, un secours en argent qu'elle envoya à la reine de Pologne, sa sœur, lorsque celle-ci, poursuivie par les Suédois qui lui faisaient la guerre, était réduite aux dernières extrémités. Anne, pour rendre service à la reine sa sœur, dont elle avait d'ailleurs beaucoup à se plaindre, oublia dans cette occasion le mauvais état de ses propres affaires ; et cette conduite généreuse lui gagna tous les cœurs.

Anne devint veuve en 1663, et il paraît qu'elle se servit de la liberté du veuvage pour se livrer avec moins de contrainte à tous les plaisirs. Elle en vint même jusqu'à perdre la foi, se sentant, lorsqu'on parlait sérieusement devant elle des mystères de la religion catholique, « la même envie de rire qu'on sent ordinairement quand des personnes « fort simples croient des choses ridicules et impossibles. » Ce sont les propres expressions de la princesse elle-même, à qui l'abbé de Rancé, ce fameux réformateur de la Trappe, ordonna d'écrire toutes les circonstances de sa conversion miraculeuse. On en trouvera les principales dans l'oraison funèbre suivante. Une foi vive et une pénitence austère succédèrent à tous les égarements de l'esprit et du cœur ; et douze années de langueur ou de douleurs aiguës rendirent cette pénitence plus entière encore et plus parfaite. Elle mourut à Paris en 1684, âgée de soixante-huit ans.

---

# ORAISON FUNÈBRE

D'ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES,

PRINCESSE PALATINE <sup>1</sup>,

Prononcée en présence de monseigneur le Duc, de madame la Duchesse, et de monseigneur le duc de Bourbon, dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 9 août 1685.

---

*Apprehendi te ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocavi te : elegi te, et non abjeci te : ne timeas, quia ego tecum sum.*

Je t'ai pris par la main, pour te ramener des extrémités de la terre : je t'ai appelé des lieux les plus éloignés ; je t'ai choisi, et je ne t'ai pas rejeté : ne crains point, parce que je suis avec toi. *C'est Dieu même qui parle ainsi.* ISAI., XLII, 9, 10.

MONSEIGNEUR,

Je voudrais que toutes les âmes éloignées de Dieu ; que tous ceux qui se persuadent qu'on ne peut se vaincre soi-même, ni soutenir sa constance parmi les combats et les douleurs ; tous ceux enfin qui désespèrent de leur conversion ou de leur persévérance, fussent présents à cette assemblée. Ce discours leur ferait connaître qu'une âme fidèle à la grâce, malgré les obstacles les plus invincibles, s'élève à la perfection la plus éminente. La princesse à qui nous rendons les derniers de-

<sup>1</sup> L'Oraison funèbre de la princesse palatine est peut-être, de toutes les Oraisons funèbres de Bossuet, celle qui atteste le plus la force et la fécondité de son génie. Si elle n'a pas l'éclat, la pompe que l'on admire dans celles de la reine d'Angleterre, de madame Henriette, et du grand Condé, c'est parce qu'on ne doit point les y chercher. Mais elle offre plus qu'aucune autre de vastes sujets de méditation aux âmes religieuses, et même à celles qui désirent de fixer leurs pensées incertaines sur les fondements de la religion. En un mot, on peut dire, avec M. de la Harpe, « que cette Oraison funèbre est le plus sublime de tous les sermons. » (B.)

voirs, en récitant, selon sa coutume, l'office divin, lisait les paroles d'Isaïe que j'ai rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Écriture sainte! et que Dieu y sait bien parler, non-seulement à toute l'Église, mais encore à chaque fidèle selon ses besoins! Pendant qu'elle méditait ces paroles (c'est elle même qui le raconte dans une lettre admirable), Dieu lui imprima dans le cœur que c'était à elle qu'il les adressait. Elle crut entendre une voix douce et paternelle qui lui disait : « Je t'ai ramenée  
 « des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés<sup>1</sup> ; » des voies détournées, où tu te perdais, abandonnée à ton propre sens, si loin de la céleste patrie, et de la véritable voie qui est Jésus-Christ. Pendant que tu disais en ton cœur rebelle : Je ne puis me captiver ; j'ai mis sur toi ma puissante main, « et j'ai dit : Tu seras ma servante : je t'ai choisie » dès l'éternité, « et je n'ai pas rejeté » ton âme superbe et dédaigneuse. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait sentir l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met sa patience : « Ne crains point » au milieu des maux dont tu te sens accablée, « parce que je  
 « suis ton Dieu » qui te fortifie : « ne te détourne pas de la  
 « voie où je t'engage, puisque je suis avec toi. » Jamais je ne cesserai de te secourir ; « et le Juste que j'envoie au monde, » ce Sauveur miséricordieux, ce Pontife compatissant, « te tient  
 « par la main : » *Tenebit te dextera Justi mei*. Voilà, messieurs, le passage entier du saint prophète Isaïe, dont je n'avais récité que les premières paroles. Puis-je mieux vous représenter les conseils de Dieu sur cette princesse que par des paroles dont il s'est servi pour lui expliquer les secrets de ces admirables conseils? Venez maintenant, pécheurs, quels que vous soyez, en quelques régions écartées que la tempête de vos passions vous ait jetés : fussiez-vous dans ces terres ténébreuses dont il est parlé dans l'Écriture<sup>2</sup>, et dans l'ombre de la mort; s'il vous reste quelque pitié de votre âme malheureuse,

<sup>1</sup> ISAI., XLI, 10.

<sup>2</sup> *Populus qui ambulabat in tenebris;... habitantibus in regione umbræ mortis*. ISAI., IX, 2.

venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse ANNE ; venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une princesse d'un si haut rang ; dans une princesse qui fut nièce d'une impératrice , et unie par ce lien à tant d'empereurs , sœur d'une puissante reine <sup>1</sup> , épouse d'un fils de roi , mère de deux grandes princesses <sup>2</sup> , dont l'une est un ornement dans l'auguste maison de France , et l'autre s'est fait admirer dans la puissante maison de Brunswick ; enfin dans une princesse dont le mérite passe la naissance , encore que , sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains , elle ait réuni en elle , avec le sang de Gonzague et de Clèves , celui des Paléologue <sup>3</sup> , celui de Lorraine , et celui de France par tant de côtés : quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation , et qu'il choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde , il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers. Vous donc qu'il assemble en ce saint lieu ; et vous principalement , pécheurs , dont il attend la conversion avec une si longue patience , n'endurcissez pas vos cœurs : ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence vous vont être ôtées. Ou la princesse palatine portera la lumière dans vos yeux , ou elle fera tomber , comme un déluge de feu , la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours , dont vous vous croyez peut-être les juges , vous jugera au dernier jour : ce sera sur vous un nouveau fardeau , comme parlaient les prophètes : *Onus verbis Domini super Israel* <sup>4</sup> ; et si vous n'en sortez plus chrétiens , vous en sortirez plus coupables. Commençons donc avec confiance l'œuvre de Dieu. Apprenons , avant toutes choses , à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme ; ni des belles

<sup>1</sup> La reine de Pologne.

<sup>2</sup> La première était l'épouse du duc d'Enghien , fils du grand Condé ; la seconde fut mariée à Jean-Frédéric de Brunswick , duc de Hanovre.

<sup>3</sup> Du côté de son père , la princesse descendait des Paléologue , famille qui occupa le trône de Constantinople.

<sup>4</sup> ZACH. , XII , 1.

qualités qui ne le rendent pas meilleur ; ni des vertus dont l'enfer est rempli , qui nourrissent le péché et l'impénitence , et qui empêchent l'horreur salutaire que l'âme pécheresse aurait d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine Providence , et ne craignons pas de faire paraître notre princesse dans les états différents où elle a été. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des âmes saintes , qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu , pour faire servir ces défauts non-seulement à sa gloire , mais encore à la perfection de ses élus. Pour nous , mes frères , qui savons à quoi ont servi à saint Pierre ses reniements , à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Église , à saint Augustin ses erreurs , à tous les saints pénitents leurs péchés ; ne craignons pas de mettre la princesse palatine dans ce rang , ni de la suivre jusque dans l'incrédulité où elle était enfin tombée. C'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu , et nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux si la conduite que Dieu tient sur elle nous fait craindre la justice , qui nous abandonne à nous-mêmes , et désirer la miséricorde , qui nous en arrache ! C'est ce que demande de vous très-haute et très-puissante princesse , ANNE DE GONZAGUE ET DE CLÈVES , PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONTFERRAT , COMTESSE PALATINE DU RHIN.

Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin , ni ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits , que la princesse ANNE. Dès ses plus tendres années , elle perdit sa pieuse mère Catherine de Lorraine. Charles , duc de Nevers , et depuis duc de Mantoue , son père , lui en trouva une digne d'elle ; et ce fut la vénérable mère Françoise de la Châtre , d'heureuse et sainte mémoire , abbesse de Faremonstier , que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de saint Benoît , et la lumière de la vie monastique. Dans la solitude de Sainte-Fare , autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde ,

dans cette sainte montagne que Dieu avait choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours ; où les joies de la terre étaient inconnues ; où les vestiges des hommes du monde , des curieux et des vagabonds ne paraissaient pas : sous la conduite de la sainte abbesse , qui savait donner le lait aux enfants , aussi bien que le pain aux forts , les commencements de la princesse ANNE étaient heureux. Les mystères lui furent révélés ; l'Écriture lui devint familière ; on lui avait appris la langue latine , parce que c'était celle de l'Église ; et l'office divin faisait ses délices. Elle aimait tout dans la vie religieuse , jusqu'à ses austérités et à ses humiliations ; et , durant douze ans qu'elle fut dans ce monastère , on lui voyait tant de modestie et tant de sagesse , qu'on ne savait à quoi elle était le plus propre , ou à commander ou à obéir. Mais la sage abbesse , qui la crut capable de soutenir sa réforme , la destinait au gouvernement ; et déjà on la comptait parmi les princesses qui avaient conduit cette célèbre abbaye , quand sa famille , trop empressée à exécuter ce pieux projet , le rompit. Nous sera-t-il permis de le dire ? la princesse MARIE <sup>†</sup> , pleine alors de l'esprit du monde , croyait , selon la coutume des grandes maisons , que ses jeunes sœurs devaient être sacrifiées à ses grands desseins. Qui ne sait où son rare mérite et son éclatante beauté , avantage toujours trompeur , lui firent porter ses espérances ? Et d'ailleurs , dans les plus puissantes maisons , les partages ne sont-ils pas regardés comme une espèce de dissipation , par où elles se détruisent d'elles-mêmes : tant le néant y est attaché ! La princesse BÉNÉDICTE , la plus jeune des trois sœurs , fut la première immolée à ces intérêts de famille. On la fit abbesse , sans que , dans un âge si tendre , elle sût ce qu'elle faisait ; et la marque d'une si grande dignité fut comme un jouet entre ses mains. Un sort semblable était destiné à la princesse ANNE. Elle eût pu renoncer à sa liberté , si on lui eût permis de la sentir ; et il eût

<sup>†</sup> Reine de Pologne , et sœur aînée de la princesse palatine.



fallu la conduire , et non pas la précipiter <sup>1</sup> dans le bien. C'est ce qui renversa tout à coup les desseins de Faremonstier. Avenai <sup>2</sup> parut avoir un air plus libre , et la princesse BÉNÉDICTE y présentait à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grâce ! Malgré une vocation si peu régulière , la jeune abbesse devint un modèle de vertu. Ses douces conversations rétablirent dans le cœur de la princesse ANNE ce que d'importuns empresses en avaient banni. Elle prêtait de nouveau l'oreille à Dieu , qui l'appelait avec tant d'attraits à la vie religieuse ; et l'asile qu'elle avait choisi pour défendre sa liberté devint un piège innocent pour la captiver. On remarquait dans les deux princesses la même noblesse dans les sentiments , le même agrément , et , si vous me permettez de parler ainsi , les mêmes insinuations dans les entretiens : au dedans les mêmes desirs , au dehors les mêmes grâces ; et jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux ni si puissants. Leur vie eût été heureuse dans leur éternelle union , et la princesse ANNE n'aspirait plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur dont elle admirait la vertu. En ce temps le duc de Mantoue leur père mourut : les affaires l'appelèrent à la cour ; la princesse BÉNÉDICTE , qui avait son partage dans le ciel , fut jugée propre à concilier les intérêts différents dans la famille. Mais , ô coup funeste pour la princesse ANNE ! la pieuse abbesse mourut dans ce beau travail , et dans la fleur de son âge. Je n'ai pas besoin de vous dire combien le cœur tendre de la princesse ANNE fut profondément blessé par cette mort. Mais ce ne fut pas là sa plus grande plaie. Maîtresse de ses desirs , elle vit le monde , elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisait ; et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées. Ces beaux desseins furent oubliés. Pendant que tant de naissance , tant de biens , tant de grâces qui l'accompa-

<sup>1</sup> Dans l'*Oraison funèbre de Madame*, Bossuet avait déjà dit qu'elle allait être précipitée dans la gloire C'est la seconde fois qu'il traduit le *præceps agebatur* de Tacite. (V.)

<sup>2</sup> Petite ville de Champagne.

gnaient, lui attiraient les regards de toute l'Europe, le prince Édouard de Bavière, fils de l'électeur Frédéric V, comte palatin du Rhin, et roi de Bohême, jeune prince qui s'était réfugié en France durant les malheurs de sa maison, la mérita. Elle préféra aux richesses les vertus de ce prince, et cette noble alliance, où de tous côtés on ne trouvait que des rois. La princesse ANNE l'invite à se faire instruire : il connut bientôt les erreurs où les derniers de ses pères, déserteurs de l'ancienne foi, l'avaient engagé. Heureux présages pour la maison palatine ! Sa conversion fut suivie de celle de la princesse Louise sa sœur, dont les vertus font éclater par toute l'Église la gloire du saint monastère de Maubuisson ; et ces bienheureuses prémices ont attiré une telle bénédiction sur la maison palatine, que nous la voyons enfin catholique dans son chef. Le mariage de la princesse ANNE fut un heureux commencement d'un si grand ouvrage. Mais, hélas ! tout ce qu'elle aimait devait être de peu de durée. Le prince son époux lui fut ravi, et lui laissa trois princesses, dont les deux qui restent pleurent encore la meilleure mère qui fut jamais, et ne trouvent de consolation que dans le souvenir de ses vertus. Ce n'est pas encore le temps de vous en parler. La princesse palatine est dans l'état le plus dangereux de sa vie. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul <sup>1</sup>, « qui, vraiment veuves et désolées, » s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leur époux ; y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries ; et, délaissées sur la terre, « mettent leur espérance en Dieu, et « passent les nuits et les jours dans la prière ! » Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon les préceptes de saint Paul : état oublié parmi nous, où la viduité est regardée, non plus comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable, où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même, sans songer à

<sup>1</sup> *Viduas honora, quæ vere viduæ sunt... Quæ autem vere vidua est, et desolata, speret in Deum, et instet obsecrationibus et orationibus nocte ac die.* I, TIM., V, 3, 5.

cette terrible sentence de saint Paul <sup>1</sup> : « La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs ; » remarquez qu'il ne dit pas , La veuve qui passe sa vie dans les crimes ; il dit : « La veuve qui la passe dans les plaisirs , elle est morte toute vive ; » parce qu'oubliant le deuil éternel et le caractère de désolation , qui fait le soutien comme la gloire de son état , elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devrait-on pleurer comme mortes , de ces veuves jeunes et riantes , que le monde trouve si heureuses ! Mais surtout quand on a connu Jésus-Christ , et qu'on a eu part à ses grâces ; quand la lumière divine s'est découverte , et qu'avec des yeux illuminés on se jette dans les voies du siècle : qu'arrive-t-il à une âme qui tombe d'un si haut état , qui renouvelle contre Jésus-Christ. et encore contre Jésus-Christ connu et goûté , tous les outrages des Juifs , et le crucifie encore une fois ? Vous reconnaissez le langage de saint Paul <sup>2</sup>. Achevez donc , grand apôtre , et dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable. « Il est impossible , dit-il , qu'une telle âme soit renouvelée par la pénitence. » Impossible : quelle parole ! Soit messieurs , qu'elle signifie que la conversion de ces âmes , autrefois si favorisées , surpasse toute la mesure des dons ordinaires , et demande , pour ainsi parler , le dernier effort de la puissance divine ; soit que l'impossibilité dont parle saint Paul veuille dire qu'en effet il n'y a plus de retour à ces premières douceurs qu'a goûtées une âme innocente , quand elle y a renoncé avec connaissance , de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grâce que par des chemins difficiles et avec des peines extrêmes.

Quoi qu'il en soit , chrétiens , l'un et l'autre s'est vérifié dans la princesse palatine. Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde , il fallait ce dernier malheur : quoi ? la fa-

<sup>1</sup> *Num quæ in deliciis est , vivens mortua est.* I, TIM. , v, 6.

<sup>2</sup> *Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati , gustaverunt etiam donum cælestis , et participes facti sunt Spiritus sancti , gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum , virtutesque seculi venturi , et prolapsi sunt , rursus renovari ad pœnitentiam , rursus crucifigentes sibi metipsos Filium Dei , et ostentui habentes.* HEBR. , VI, 4 et seq.

veur de la cour. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez : vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité; et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. Le génie de la princesse palatine se trouva également propre aux divertissements et aux affaires. La cour ne vit jamais rien de plus engageant; et, sans parler de sa pénétration ni de la fertilité infinie de ses expédients, tout cédait au charme secret de ses entretiens. Que vois-je durant ce temps? Quel trouble! quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements; la guerre civile, la guerre étrangère; le feu au dedans et au dehors; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux<sup>1</sup>; les princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand : ce prince<sup>2</sup> que l'on regardait comme le héros de son siècle rendu inutile à sa patrie, dont il avait été le soutien; et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle : un ministre persécuté, et devenu nécessaire, non-seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine était engagée. Que dirai-je? Était-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois? et le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages? Ou bien était-ce les derniers efforts d'une liberté remuante, qui allait céder la place à l'autorité légitime? Ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? Non, non : c'est Dieu qui voulait montrer qu'il donne la mort, et qu'il ressuscite; qu'il plonge jusqu'aux enfers, et qu'il en retire<sup>3</sup>; qu'il secoue la terre, et la brise, et qu'il guérit en un

<sup>1</sup> Le grand Condé.

<sup>2</sup> *Dominus fortificat, et vivificat deducit ad inferos, et reducit.* I, REG., II, 6.

moment toutes ses brisures <sup>1</sup>. Ce fut là que la princesse palatine signala sa fidélité, et fit paraître toutes les richesses de son esprit. Je ne dis rien qui ne soit connu. Toujours fidèle à l'État et à la grande reine ANNE D'AUTRICHE, on sait qu'avec le secret de cette princesse elle eut encore celui de tous les partis : tant elle était pénétrante, tant elle s'attirait de confiance, tant il lui était naturel de gagner les cœurs! Elle déclarait aux chefs des partis jusqu'où elle pouvait s'engager ; et on la croyait incapable ni de tromper ni d'être trompée. Mais son caractère particulier était de concilier les intérêts opposés, et, en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit, et comme le nœud par où on les peut réunir <sup>2</sup>. Que lui servirent ses rares talents? Que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la cour? d'en soutenir le ministre deux fois éloigné, contre sa mauvaise fortune, contre ses propres frayeurs, contre la malignité de ses ennemis, et enfin contre ses amis, ou partagés, ou irrésolus, ou infidèles? Que ne lui promit-on pas dans ces besoins! Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes, ou leurs paroles trompeuses <sup>3</sup>; la diverse face des temps; les amusements des promesses; l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts; et la

<sup>1</sup> *Commovisti terram, et conturbasti eam : sana contritiones ejus, quia commota est.* PS. LIX, 4.

<sup>2</sup> « Elle se mêla de tout ce qui se lit alors, écrit madame de Motteville, détermina l'élargissement des princes, rendit à la reine mère d'importants services, et lui donna les moyens de soutenir Mazarin, qui n'en fut pas fort reconnaissant. » Le cardinal de Retz a dit de la princesse palatine : « Je ne crois pas que la reine Elisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans les factions, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité. » (*Mémoires du cardinal de Retz.*) (B.)

<sup>3</sup> La princesse palatine fit en effet l'expérience des *volontés changeantes*, des *paroles trompeuses*, des *promesses illusoire*s d'un ministre qui ne voulait être fidèle ni à la haine ni à l'amitié. On lui avait promis la place de surintendante de la maison de la jeune reine; mais le cardinal Mazarin, toujours tourmenté de la fureur insensée d'enrichir et d'élever une famille qu'il n'aimait pas plus qu'il n'en était aimé, porta le roi à demander à la princesse palatine la démission d'une place dont elle avait déjà le titre, pour la faire passer à la comtesse de Soissons, sa nièce. (B.)

profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres <sup>1</sup>. O éternel Roi des siècles, qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfère; voilà ce qui éblouit les âmes qu'on appelle grandes!

Dans ces déplorables erreurs, la princesse palatine avait les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme séduite s'admire elle-même : inébranlable dans ses anités, et incapable de manquer aux devoirs humains. La reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étaient désunis. Un nouveau conquérant s'élève en Suède. On y voit un autre Gustave non moins fier, ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles-Gustave <sup>2</sup> parut à la Pologne surprise et trahie comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits, que pour fuir devant le vainqueur. En même temps la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à son secours dans son désespoir. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur

<sup>1</sup> Dans ce tableau fidèle de toutes les cours, il est facile de démêler les traits qui conviennent au cardinal Mazarin en particulier. Bossuet le juge sans prévention, sans haine, sans amertume. Il parlait devant des hommes qui avaient été les amis ou les ennemis de ce ministre; il parlait sous un roi qui avait conservé du respect et de la reconnaissance pour la mémoire d'un ministre à qui il croyait devoir beaucoup, et qui en effet lui avait rendu de grands services. Bossuet s'élève au-dessus de toutes ces considérations: il juge son siècle et ses contemporains avec la même impartialité et la même indépendance qu'il aurait jugé les hommes et les événements placés dans un long éloignement; et, jusque dans ses *Oraisons funèbres*, Bossuet est l'interprète de la postérité. (B).

<sup>2</sup> Gustave-Adolphe, le vainqueur des Impériaux à Leipsick et à Lutzen.

des corps morts. La reine n'a plus de retraite; elle a quitté le royaume : après de courageux mais de vains efforts, le roi est contraint de la suivre; réfugiés dans la Silésie; où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine, ou qui en enlèverait les rameaux épars<sup>1</sup>. Dieu en avait disposé autrement. La Pologne était nécessaire à son Église, et lui devait un vengeur<sup>2</sup>. Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté<sup>3</sup>, tout frémissant qu'il était. Il se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avait rappelé; et déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire et la Hollande se remuent contre un conquérant qui menaçait tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux : le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie; et la Pologne est délivrée<sup>4</sup>. Mais le premier rayon d'espérance vint de la princesse palatine : honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendait pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvaient ses affaires, la princesse palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimait pas? Les deux princesses ne furent plus qu'un même cœur : la reine parut vraiment reine par une bonté et par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre; et la princesse palatine joi-

<sup>1</sup> *Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus : excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus. DAN., IV, 11, 20. Succident cum alieni, et crudelissimi nationum, et projicient eum super montes et in cunctis convallibus corruent rami ejus, et confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ. EZECH., XXXI, 12.*

<sup>2</sup> Jean Sobieski, le vainqueur des infidèles.

<sup>3</sup> *Reducam te in viam, per quam venisti. IV, REG., XIX, 28.*

<sup>4</sup> La Harpe cite en entier ce morceau comme un exemple d'images fortes et hardies.

guit au respect qu'elle avait pour une aînée de ce rang et de ce mérite une éternelle reconnaissance.

†. Quel est, messieurs, cet aveuglement dans une âme chrétienne, et qui le pourrait comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu? comme si le culte de Dieu ne tenait aucun rang parmi les devoirs! ConteZ-nous donc maintenant, vous qui les savez, toutes les grandes qualités de la princesse palatine; faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence qui s'insinuait dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels; dites qu'elle était généreuse, libérale, reconnaissante, fidèle dans ses promesses, juste: vous ne faites que raconter ce qui l'attachait à elle-même. Je ne vois dans tout ce récit que le prodigue de l'Évangile<sup>1</sup>, qui veut avoir son partage, qui veut jouir de soi-même et des biens que son père lui a donnés, qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle, « dans un pays écarté, » où il dissipe tant de rares trésors, et, en un mot, où il donne au monde tout ce que Dieu voulait avoir. Pendant qu'elle contentait le monde, et se contentait elle-même, la princesse palatine n'était pas heureuse; et le vide des choses humaines se faisait sentir à son cœur. Elle n'était heureuse, ni pour avoir avec l'estime du monde, qu'elle avait tant désirée, celle du roi même; ni pour avoir l'amitié et la confiance de Philippe<sup>2</sup>, et des deux princesses qui ont fait successivement avec lui la seconde lumière de la cour: de Philippe, dis-je, ce grand prince que ni sa naissance, ni sa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle se donne à lui avec tous ses avantages, ne peuvent enfler; et de ces deux grandes princesses, dont on ne peut nommer l'une sans douleur, ni connaître l'autre sans l'admirer. Mais peut-être que le solide établissement de la famille de notre princesse achèvera son bonheur. Non, elle n'était heureuse ni pour avoir

<sup>1</sup> Luc., xv, 12, 13.

<sup>2</sup> Philippe d'Orléans, Monsieur, frère de Louis XIV. Il fut marié deux fois, d'abord à Henriette d'Angleterre, ensuite à Charlotte-Élisabeth de Bavière. Bossuet veut parler ici de ces deux princesses.



placé auprès d'elle la princesse Anne, sa chère fille et les délices de son cœur, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand. Que sert de s'expliquer davantage? On-dit tout quand on prononce seulement le nom de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien. Avec un peu plus de vie, elle aurait vu les grands dons, et le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui, se plaire à le reconnaître par de dignes distinctions. C'est ce qu'elle devait attendre du mariage de la princesse Anne. Celui de la princesse Bénédicte ne fut guère moins heureux, puisqu'elle épousa Jean-Frédéric, duc de Brunswick et de Hanovre, souverain puissant, qui avait joint le savoir avec la valeur, la religion catholique avec les vertus de sa maison, et, pour comble de joie à notre princesse, le service de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout était grand dans sa famille; et la princesse Marie, sa fille, n'aurait eu à désirer sur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il fallait avec tant d'éclat la tranquillité et la douceur, elle trouvait dans un prince, aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, avec les grandes qualités, celles qui pouvaient contenter sa délicatesse; et dans la duchesse sa chère fille, un naturel tel qu'il le fallait à un cœur comme le sien, un esprit qui se fait sentir sans vouloir briller, une vertu qui devait bientôt forcer l'estime du monde, et, comme une vive lumière, percer tout à coup, avec un grand éclat, un beau, mais sombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnait une perpétuelle et étroite liaison avec le prince<sup>1</sup> qui de tout temps avait le plus ravi son estime; prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à désirer, et s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme. Que fallait-il davantage? et que manquait-il au bonheur de notre princesse? Dieu, qu'elle avait connu; et tout avec lui. Une fois elle lui avait rendu son cœur. Les douceurs célestes, qu'elle avait goûtées sous les ailes de sainte Fare, étaient revenues dans son esprit. Retirée à la campagne,

<sup>1</sup> Le grand Condé.

de juger ce qu'il a créé, et encore ce qu'il a créé capable d'un bon et d'un mauvais choix, qui leur dira ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offense, ou ce qui l'apaise? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on pense de ce premier Être soit indifférent, et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes? Parce qu'il y en a de fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable? ou qu'on ne puisse plus connaître l'ami sincère, parce qu'on est environné de trompeurs? Est-ce peut-être que tous ceux qui errent sont de bonne foi? L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'en imposer à lui-même? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis par ses préventions à des lumières plus pures? Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugements humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? Que s'il est une telle justice, souveraine, et par conséquent inévitable, divine, et par conséquent infinie; qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel? Où en sont donc les impies? et quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abîme de l'athéisme? et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits? Qui leur résoudra ces doutes, puisqu'ils veulent les appeler de ce nom? Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras. Les absurdités où ils tombent en niant la religion deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne; et, pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs. Qu'est-ce donc, après tout, messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, et, en un mot, un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire <sup>1</sup> qui ne peut souffrir une autorité lé-

<sup>1</sup> VAR. *Première. dit on* : c'est-à-dire une autorité légitime?

gîtîme? Ne croyez pas que l'homme ne soit emporte que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si longtemps révéree : il se met au rang des gens désabusés ; il insulte en son cœur aux faibles esprits, qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes ; et, devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son Dieu.

C'est dans cet abîme profond que la princesse palatine allait se perdre. Il est vrai qu'elle désirait avec ardeur de connaître la vérité. Mais où est la vérité sans la foi, qui lui paraissait impossible, à moins que Dieu l'établît en elle par un miracle? Que lui servait d'avoir conservé la connaissance de la Divinité? Les esprits même les plus dérégles n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible. Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut, fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même et de ses désirs ; et, dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance.

En cet état, chrétiens, où la foi même est perdue, c'est-à-dire où le fondement est renversé, que restait-il à notre princesse, que restait-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, était déchue de toutes les grâces, et ne tenait à Jésus-Christ par aucun lien? qu'y restait-il, chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin? Il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde : *Restabat magna miseria, et magna misericordia* <sup>1</sup>. Il restait ce secret regard d'une Providence miséricordieuse, qui la voulait rappeler des extrémités de la terre ; et voici quelle fut la première touche. Prêtez l'oreille,

<sup>1</sup> *In Psalm. l., n. 8 ; tom. iv, col. 466.*

de juger ce qu'il a créé, et encore ce qu'il a créé capable d'un bon et d'un mauvais choix, qui leur dira ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offense, ou ce qui l'apaise? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on pense de ce premier Être soit indifférent, et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes? Parce qu'il y en a de fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable? ou qu'on ne puisse plus connaître l'ami sincère, parce qu'on est environné de trompeurs? Est-ce peut-être que tous ceux qui errent sont de bonne foi? L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'en imposer à lui-même? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis par ses préventions à des lumières plus pures? Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugemens humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? Que s'il est une telle justice, souveraine, et par conséquent inévitable, divine, et par conséquent infinie; qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel? Où en sont donc les impies? et quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abîme de l'athéisme? et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits? Qui leur résoudra ces doutes, puisqu'ils veulent les appeler de ce nom? Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras. Les absurdités où ils tombent en niant la religion deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne; et, pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs. Qu'est-ce donc, après tout, messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, et, en un mot, un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire <sup>1</sup> qui ne peut souffrir une autorité lé-

<sup>1</sup> VAR *Première. idit ou* : c'est-à-dire une autorité légitime?

gîtine? Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si longtemps révéree : il se met au rang des gens désabusés ; il insulte en son cœur aux faibles esprits, qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes ; et, devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son Dieu.

C'est dans cet abîme profond que la princesse palatine allait se perdre. Il est vrai qu'elle désirait avec ardeur de connaître la vérité. Mais où est la vérité sans la foi, qui lui paraissait impossible, à moins que Dieu l'établît en elle par un miracle? Que lui servait d'avoir conservé la connaissance de la Divinité? Les esprits même les plus dérégés n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible. Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut, fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même et de ses désirs ; et, dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance.

En cet état, chrétiens, où la foi même est perdue, c'est-à-dire où le fondement est renversé, que restait-il à notre princesse, que restait-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, était déchue de toutes les grâces, et ne tenait à Jésus-Christ par aucun lien? qu'y restait-il, chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin? Il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde : *Restabat magna miseria, et magna misericordia* <sup>1</sup>. Il restait ce secret regard d'une Providence miséricordieuse, qui la voulait rappeler des extrémités de la terre ; et voici quelle fut la première touche. Prêtez l'oreille,

<sup>1</sup> In *Psalm.* l., n. 8 ; tom. iv, col. 466.

messieurs; elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable; de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges; dont les images sont si nettes et si démêlées; où l'on voit je ne sais quoi de céleste. Elle crut (c'est elle-même qui le raconte au saint abbé : écoutez, et prenez garde surtout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertissements divins, et la conduite de la grâce), elle crut, dis-je, « que, marchant seule dans une forêt, elle y avait ren-  
 « contré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour  
 « lui demander s'il était aveugle de naissance, ou s'il l'était  
 « devenu par quelque accident. Il répondit qu'il était aveugle-  
 « né. Vous ne savez donc pas, reprit-elle, ce que c'est que la  
 « lumière, qui est si belle et si agréable, et le soleil, qui a tant  
 « d'éclat et de beauté? Je n'ai, dit-il, jamais joui de ce bel  
 « objet, et je ne m'en puis former aucune idée. Je ne laisse  
 « pas de croire, continua-t-il, qu'il est d'une beauté ravis-  
 « sante. L'aveugle parut alors changer de voix et de visage;  
 « et, prenant un ton d'autorité : Mon exemple, dit-il, vous  
 « doit apprendre qu'il y a des choses très-excellentes et très-  
 « admirables qui échappent à notre vue, et qui n'en sont ni  
 « moins vraies ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse  
 « ni comprendre ni imaginer. » C'est en effet qu'il manque  
 un sens aux incrédules, comme à l'aveugle; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean<sup>1</sup> : « Il nous a  
 « donné un sens pour connaître le vrai Dieu, et pour être en  
 « son vrai Fils : » *Dedit nobis sensum, ut cognoscamus ve-*  
*rum Deum, et simus in vero Filio ejus.* Notre princesse le comprit. En même temps, au milieu d'un songe si mysté-  
 rieux, « elle fit l'application de la belle comparaison de l'a-  
 « veugle, aux vérités de la religion et de l'autre vie : » ce sont  
 ses mots que je vous rapporte. Dieu, qui n'a besoin ni de  
 temps, ni d'un long circuit de raisonnements, pour se faire en-  
 tendre, tout à coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une sou-  
 daine illumination, « elle se sentit si éclairée (c'est elle-même

<sup>1</sup> I, JOAN., V, 20.

« qui continue à vous parler ), et tellement transportée de la  
« joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchait depuis si longtemps,  
« qu'elle ne put s'empêcher d'embrasser l'aveugle, dont le  
« discours lui découvrait une plus belle lumière que celle dont  
« il était privé. Et, dit-elle, il se répandit dans mon cœur une  
« joie si douce et une foi si sensible, qu'il n'y a point de pa-  
« roles capables de l'exprimer. » Vous attendez, chrétiens, quel  
sera le réveil d'un sommeil si doux et si merveilleux. Écoutez,  
et reconnaissez que ce songe est vraiment divin. « Elle s'é-  
« veilla là-dessus, dit-elle, et se trouva dans le même état où  
« elle s'était vue dans cet admirable songe, c'est-à-dire telle-  
« ment changée, qu'elle avait peine à le croire. » Le miracle  
qu'elle attendait est arrivé : elle croit, elle qui jugeait la foi  
impossible : Dieu la change par une lumière soudaine, et par un  
songe qui tient de l'extase. Tout suit en elle de la même force.  
« Je me levai, poursuit-elle, avec précipitation : mes actions  
« étaient mêlées d'une joie et d'une activité extraordinaire. »  
Vous le voyez : cette nouvelle vivacité, qui animait ses ac-  
tions, se ressent encore dans ses paroles. « Tout ce que je  
« lisais sur la religion me touchait jusqu'à répandre des lar-  
« mes. Je me trouvais à la messe dans un état bien différent  
« de celui où j'avais accoutumé d'être. » Car c'était de tous  
les mystères celui qui lui paraissait le plus incroyable. « Mais  
« alors, dit-elle, il me semblait sentir la présence réelle de  
« notre Seigneur, à peu près comme l'on sent les choses visi-  
« bles, et dont l'on ne peut douter. » Ainsi elle passa tout  
à coup d'une profonde obscurité à une lumière manifeste. Les  
nuages de son esprit sont dissipés : miracle aussi étonnant  
que celui où Jésus-Christ fit tomber en un instant des yeux  
de Saul converti cette espèce d'écaïlle dont ils étaient cou-  
verts <sup>1</sup>. Qui donc ne s'écrierait, à un si soudain changement :  
« Le doigt de Dieu est ici <sup>2</sup> ! » La suite ne permet pas d'en  
douter, et l'opération de la grâce se reconnaît dans ses fruits.

<sup>1</sup> ACT., IX, 18.

<sup>2</sup> *Digitus Dei est hic.* EXOD., VIII, 19.

Depuis ce bienheureux moment , la foi de notre princesse fut inébranlable : et même cette joie sensible qu'elle avait à croire lui fut continuée quelque temps. Mais, au milieu de ces célestes douceurs , la justice divine eut son tour. L'humble princesse ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des saints sacrements. Trois mois entiers furent employés à repasser avec larmes ses ans écoulés parmi tant d'illusions , et à préparer sa confession. Dans l'approche du jour désiré où elle espérait de la faire , elle tomba dans une syncope qui ne lui laissa ni couleur , ni pouls , ni respiration. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance , elle se vit replongée dans un plus grand mal ; et après les affres de la mort , elle ressentit toutes les horreurs de l'enfer. Digne effet des sacrements de l'Église , qui , donnés ou différés , font sentir à l'âme la miséricorde de Dieu , ou tout le poids de ses vengeances. Son confesseur qu'elle appelle la trouve sans force , incapable d'application , et prononçant à peine quelques mots entrecoupés : il fut contraint de remettre la confession au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-même quelle nuit elle passa dans cette attente. Qui sait si la Providence n'aura pas amené ici quelque âme égarée , qui doive être touchée de ce récit ? « Il est , dit-elle , impossible de s'imaginer les étranges  
« peines de mon esprit sans les avoir éprouvées. J'appréhendais à chaque moment le retour de ma syncope , c'est-à-dire  
« ma mort et ma damnation. J'avouais bien que je n'étais pas  
« digne d'une miséricorde que j'avais si longtemps négligée ;  
« et je disais à Dieu , dans mon cœur , que je n'avais aucun  
« droit de me plaindre de sa justice ; mais qu'enfin , chose  
« insupportable ! je ne le verrais jamais ; que je serais éternel-  
« lement avec ses ennemis , éternellement sans l'aimer , éternel-  
« lement haïe de lui. Je sentais tendrement ce déplaisir , et  
« je le sentais même , comme je crois (ce sont ses propres paroles) , entièrement détaché des autres peines de l'enfer. »  
Le voilà , mes chères sœurs , vous le connaissez , le voilà ce pur amour , que Dieu lui-même répand dans les cœurs avec toutes ses délicatesses et dans toute sa vérité. La voilà cette



crainte qui change les cœurs : non point la crainte de l'esclave , qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux ; mais la crainte d'une chaste épouse , qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces sentiments tendres , mêlés de larmes et de frayeur , aigrissaient son mal jusqu'à la dernière extrémité. Nul n'en pénétrait la cause , et on attribuait ces agitations à la fièvre dont elle était tourmentée. Dans cet état pitoyable , pendant qu'elle se regardait comme une personne réprouvée , et presque sans espérance de salut ; Dieu , qui fait entendre ses vérités en telle manière et sous telles figures qu'il lui plaît , continua de l'instruire , comme il a fait Joseph et Salomon ; et , durant l'assoupissement que l'accablement lui causa , il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Évangile. Elle voit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse <sup>1</sup> : une poule devenue mère , empressée autour des petits qu'elle conduisait. Un d'eux s'étant écarté , notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt , elle lui arrache cet innocent animal. En même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur , dont on éteindrait l'ardeur en lui enlevant sa proie. « Non , dit-elle , je ne le rendrai jamais. » En ce moment elle s'éveilla ; et l'application de la figure qui lui avait été montrée se fit en un instant dans son esprit , comme si on lui eût dit : « Si vous , qui êtes mauvaise <sup>2</sup> , ne pouvez vous résoudre à rendre ce petit animal que vous avez sauvé , pourquoi croyez-vous que Dieu infiniment bon vous redonnera au démon , après vous avoir tirée de sa puissance ? Espérez , et prenez courage. » A ces mots elle demeura dans un calme et dans une joie qu'elle ne pouvait exprimer , « comme si un ange lui eût appris (ce sont encore ses paroles) que Dieu ne l'abandonnerait pas <sup>3</sup>. » Ainsi

<sup>1</sup> MATH. , XXIII , 37.

<sup>2</sup> Ibid. , VII , 11.

<sup>3</sup> L'éloquence partage avec la poésie le privilège de revêtir d'expressions nobles des objets et des images qui , sans cet artifice , ne sauraient appartenir au genre oratoire. Bossuet excelle dans ce talent ou dans cette magie d'assortir les récits les plus populaires à la majesté de ses

tomba tout à coup la fureur des vents et des flots à la voix de Jésus-Christ qui les menaçait<sup>1</sup>, et il ne fit pas un moindre miracle dans l'âme de notre sainte pénitente, lorsque, parmi les frayeurs d'une conscience alarmée, et « les douleurs de « l'enfer<sup>2</sup>, » il lui fit sentir tout à coup par une vive confiance, avec la rémission de ses péchés, cette « paix qui surpasse « toute intelligence<sup>3</sup>. » Alors une joie céleste saisit tous ses sens, « et les os humiliés tressaillirent<sup>4</sup>. » Souvenez-vous, ô sacré pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte victime qui ôte les péchés du monde, souvenez-vous de ce miracle de sa grâce. Et vous, saints prêtres, venez; et vous, saintes filles<sup>5</sup>; et vous, chrétiens; venez aussi, ô pécheurs! tous ensemble commençons d'une même voix le cantique de la délivrance, et ne cessons de répéter avec David : « Que Dieu « est bon ! que sa miséricorde est éternelle<sup>6</sup> ! »

Il ne faut point manquer à de telles grâces, ni les recevoir

discours. Le songe de la princesse palatine eût embarrassé sans doute un autre orateur; et il faut avouer que l'histoire d'un *poussin* enlevé par un *chien* sous les ailes de sa mère n'était pas aisée à ennobler dans une oraison funèbre, où la narration d'un pareil songe ne semblait pas pouvoir être admise. Bossuet lutte avec gloire contre la difficulté de son sujet, et d'abord il se hâte d'imprimer un caractère religieux à son auditoire. Voyez avec quel art admirable l'orateur rapproche toutes les allégories d'une imagination riche et brillante, l'intervention de la Divinité, la préparation oratoire d'un sommeil mystique, le songe de Joseph, celui de Salomon, la parabole de l'Évangile : il vous familiarise d'avance avec le merveilleux dont il vous rapproche, en vous environnant d'un horizon qui vous présente de tous côtés de pareils prodiges; et, par les ornements accessoires, il vous prépare, il vous amène ainsi à entendre sans surprise les détails d'un rêve ou il n'est question que d'une poule, dont il semblait impossible, ou, pour mieux dire, ridicule de parler. Rien ne prouve mieux que cet exemple qu'un grand talent parviendra toujours à adapter avec succès au style de l'éloquence presque tout ce qu'on pourrait se permettre dans les entretiens de la société. (M.)

<sup>1</sup> MARC., IV, 39; LUC., VIII, 24.

<sup>2</sup> *Dolores inferni circumdederunt me.* PS. XVII, 6.

<sup>3</sup> *Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum.* PHILIP., IV, 7.

<sup>4</sup> *Auditui meo dabis gaudium et lætitiã; et exultabunt ossa humiliatã.* PS. L., 10.

<sup>5</sup> Les carmélites.

<sup>6</sup> *Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus.* PS. CXXXV, 1.

avec mollesse. La princesse palatine change en un moment tout entière : nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie. Elle se montre au monde à cette fois ; mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avait renoncé à ses vanités. Car aussi quelle erreur à une chrétienne, et encore à une chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'est digne que de son mépris ? de peindre et de parer l'idole du monde ? de retenir comme par force, et avec mille artifices autant indignes qu'inutiles, ces grâces qui s'envolent avec le temps ? Sans s'effrayer de ce qu'on dirait, sans craindre comme autrefois ce vain fantôme des âmes infirmes, dont les grands sont épouvantés plus que tous les autres, la princesse palatine parut à la cour si différente d'elle-même ; et dès lors elle renonça à tous les divertissements, à tous les jeux jusqu'aux plus innocents, se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, et ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avait pu demeurer dans ses bornes. Douze ans de persévérance, au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevée à un éminent degré de sainteté. La règle qu'elle se fit dès le premier jour fut immuable ; toute sa maison y entra : chez elle on ne faisait que passer d'un exercice de piété à un autre. Jamais l'heure de l'oraison ne fut changée ni interrompue, pas même par les maladies. Elle savait que, dans ce commerce sacré, tout consiste à s'humilier sous la main de Dieu, et moins à donner qu'à recevoir : ou plutôt, selon le précepte de Jésus-Christ<sup>1</sup>, son oraison fut perpétuelle, pour être égale au besoin. La lecture de l'Évangile et des livres saints en fournissait la matière : si le travail semblait l'interrompre, ce n'était que pour la continuer d'une autre sorte. Par le travail on charmait l'ennui, on ménageait le temps, on guérissait la langueur de la paresse et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté. L'esprit se relâchait pendant que les mains, industrieusement occupées, s'exerçaient dans des ouvrages dont la piété avait donné le dessein : c'était ou des habits pour les pauvres, ou des ornements pour les autels. Les

<sup>1</sup> *Oportet semper orare, et non deficere.* LUC., XVIII, 1.

psaumes avaient succédé aux cantiques des joies du siècle. Tant qu'il n'était point nécessaire de parler, la sage princesse gardait le silence : la vanité et les médisances, qui soutiennent tout le commerce du monde, lui faisaient craindre tous les entretiens; et rien ne lui paraissait ni agréable ni sûr que la solitude. Quand elle parlait de Dieu, le goût intérieur d'où sortaient toutes ses paroles se communiquait à ceux qui conversaient avec elle; et les nobles expressions qu'on remarquait dans ses discours ou dans ses écrits venaient de la haute idée qu'elle avait conçue des choses divines. Sa foi ne fut pas moins simple que vive : dans les fameuses questions qui ont troublé en tant de manières le repos de nos jours, elle déclarait hautement qu'elle n'avait autre part à y prendre que celle d'obéir à l'Église. Si elle eût eu la fortune des ducs de Nevers ses pères, elle en aurait surpassé la pieuse magnificence, quoique cent temples fameux en portent la gloire jusqu'au ciel, « et que les églises des saints publient leurs aumônes<sup>1</sup>. » Le duc son père avait fondé dans ses terres de quoi marier tous les ans soixante filles : riche oblation, présent agréable. La princesse sa fille en mariait aussi tous les ans ce qu'elle pouvait, ne croyant pas assez honorer les libéralités de ses ancêtres, si elle ne les imitait. On ne peut retenir ses larmes quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissait. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés, de ces membres courbés sous les ans. Écoutez ce qu'elle en écrit au fidèle ministre de ses charités; et, dans un même discours, apprenez à goûter la simplicité et la charité chrétienne. « Je suis ravie, dit-elle, que l'affaire  
« de nos bonnes vieilles soit si avancée. Achéons vite, au  
« nom de notre Seigneur; ôtons vite cette bonne femme  
« de l'étable où elle est, et la mettons dans un de ces petits  
« lits. » Quelle nouvelle vivacité succède à celle que le monde inspire! Elle poursuit : « Dieu me donnera peut-être de la

<sup>1</sup> *Eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum. ECCLES. XXXI, II.*

• santé pour aller servir cette paralytique ; au moins je le  
 « ferai par mes soins, si les forces me manquent ; et, joignant  
 « mes maux aux siens , je les offrirai plus hardiment à Dieu.  
 « Mandez-moi ce qu'il faut pour la nourriture et les ustensiles  
 « siles de ces pauvres femmes ; peu à peu nous les mettrons à  
 « leur aise. » Je me plais à répéter toutes ces paroles , malgré  
 les oreilles délicates ; elles effacent les discours les plus magnifiques,  
 et je voudrais ne parler plus que ce langage <sup>1</sup>. Dans les nécessités  
 extraordinaires, sa charité faisait de nouveaux efforts. Le rude  
 hiver des années dernières acheva de la dépouiller de ce qui lui  
 restait de superflu ; tout devint pauvre dans sa maison et sur sa  
 personne : elle voyait disparaître avec une joie sensible les restes  
 des pompes du monde ; et l'aumône lui apprenait à se retrancher  
 tous les jours quelque chose de nouveau. C'est en effet la vraie  
 grâce de l'aumône, en soulageant les besoins des pauvres, de  
 diminuer en nous d'autres besoins, c'est-à-dire ces besoins honteux  
 qu'y fait la délicatesse, comme si la nature n'était pas assez  
 accablée de nécessités. Qu'attendez-vous , chrétiens , à vous  
 convertir ? et pourquoi désespérez-vous de votre salut ? Vous  
 voyez la perfection où s'élève l'âme pénitente , quand elle est  
 fidèle à la grâce. Ne craignez ni la maladie , ni les dégoûts ,  
 ni les tentations , ni les peines les plus cruelles. Une personne  
 si sensible et si délicate , qui ne pouvait seulement entendre  
 nommer les maux , a souffert douze ans entiers , et presque  
 sans intervalles , ou les plus vives douleurs , ou des langueurs  
 qui épuisaient le corps et l'esprit ; et cependant , durant tout  
 ce temps , et dans les tourments inouïs de sa dernière maladie ,  
 où ses maux s'augmentèrent jusques aux derniers excès , elle  
 n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une  
 mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce faible désir en disant  
 aussitôt après , avec Jésus-Christ , la prière du sacré

<sup>1</sup> On a droit de tout dire , quand on sait le relever par un langage si majestueux. Il ne reste donc aucune excuse aux orateurs dont le style est abject et rampant dans des détails beaucoup moins bas , et moins difficiles à ennoblir. ( M. )

mystère du Jardin ; c'est ainsi qu'elle appelait la prière de l'agonie de notre Sauveur : « O mon père, que votre volonté soit faite, et non pas la mienne <sup>1</sup> ! » Ses maladies lui ôtèrent la consolation qu'elle avait tant désirée, d'accomplir ses premiers desseins, et de pouvoir achever ses jours sous la discipline et dans l'habit de Sainte-Fare. Son cœur, donné ou plutôt rendu à ce monastère, où elle avait goûté les premières grâces, a témoigné son désir ; et sa volonté a été aux yeux de Dieu un sacrifice parfait. C'eût été un soutien sensible à une âme comme la sienne d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu ; mais elle est menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, qui, sans rien laisser entreprendre à un esprit courageux, le tient accablé et anéanti sous la rude loi de souffrir. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété qu'il avait renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence ! mais non, tout lui est ôté ; sans cesse elle est travaillée de peines insupportables. « O Seigneur ! disait le saint homme Job, « vous me tourmentez d'une manière merveilleuse <sup>2</sup>. » C'est que, sans parler ici de ses autres peines, il portait au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu. Il voyait d'un côté sa sainte justice, devant laquelle les anges ont peine à soutenir leur innocence. Il le voyait avec ces yeux éternellement ouverts observer toutes les démarches, « compter tous les pas d'un pécheur <sup>3</sup>, et garder « ses péchés comme sous le sceau, » pour les lui représenter au dernier jour : *Signasti quasi in sacco delicta mea* <sup>4</sup>. D'un autre côté, il ressentait ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. « Je craignais, dit-il, toutes mes œuvres <sup>5</sup>. » Que vois-je ? le péché ! le péché partout ! Et il s'écriait jour et nuit : « O Seigneur ! pourquoi n'ôtez-vous

<sup>1</sup> *Pater, ... non mea voluntas, sed tua fiat.* LUC., XXII, 42.

<sup>2</sup> *Mirabiliter me crucias.* JOB, X, 16.

<sup>3</sup> *Grossus meos dinumerasti.* Ibid., XIV, 17.

<sup>4</sup> Ibid., 17.

<sup>5</sup> *Venerbar omnia opera,* Ibid., IX, 28.

« pas mes péchés <sup>1</sup>? » Et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit « que je suis contraire à la parole du « Saint? » Tel était le fond de ses peines; et ce qui paraît de si violent dans ses discours n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire. La princesse palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée! Elle croyait voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu. Plus elle était clairvoyante, plus elle était tourmentée. Ainsi Dieu l'humiliait par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil, et lui faisait un remède de la cause de son mal. Qui pourrait dire par quelles terreurs elle arrivait aux délices de la sainte table? Mais elle ne perdait pas la confiance. Enfin, dit-elle (c'est ce qu'elle écrit au saint prêtre que Dieu lui avait donné pour la soutenir dans ses peines), « enfin je suis parvenue au divin banquet. Je m'étais levée dès le matin pour être devant le jour aux portes du Seigneur; mais lui seul sait les combats qu'il a fallu rendre. » La matinée se passait dans ce cruel exercice. « Mais à la fin, poursuit-elle, malgré mes faiblesses, je me suis comme traînée moi-même aux pieds de notre Seigneur; et j'ai connu qu'il fallait, puis que tout s'est fait en moi par la force de la divine bonté, que je reçusse encore avec une espèce de force ce dernier et souverain bien. » Dieu lui découvrait dans ses peines l'ordre secret de sa justice sur ceux qui ont manqué de fidélité aux grâces de la pénitence. « Il n'appartient pas, disait-elle, aux esclaves fugitifs qu'il faut aller reprendre par force, et les ramener comme malgré eux, de s'asseoir au festin avec les enfants et les amis; et c'est assez qu'il leur soit permis de venir recueillir à terre les miettes qui tombent de la table de leurs seigneurs. »

<sup>1</sup> *Cur non tollis peccatum meum? et quare non auferis iniquitatem meam?* Ibid. VII, 21.

<sup>2</sup> *Et hæc mihi sit consolatio, ut, affligens me dolore, non parcat, nec contradicam sermonibus Sancti.* Ibid., VI, 19.

Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la princesse palatine; c'est que j'y ressens la manne cachée, et le goût des Écritures divines, que ses peines et ses sentiments lui faisaient entendre. Malheur à moi, si dans cette chaire j'aime mieux me chercher moi-même que votre salut, et si je ne préfère à mes inventions, quand elles pourraient vous plaire, les expériences de cette princesse, qui peuvent vous convertir! Je n'ai regret qu'à ce que je laisse, et je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. « Il est bien croyable, disait-elle, qu'un Dieu qui aime infiniment en donne des preuves proportionnées à l'infinité de son amour, et à l'infinité de sa puissance : et ce qui est propre à la toute-puissance d'un Dieu passe de bien loin la capacité de notre faible raison. C'est, ajoute-t-elle, ce que je me dis à moi-même, quand les démons tâchent d'étonner ma foi; et depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur, » remarquez ces belles paroles, « que son amour est la cause de tout ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus que tous les livres. » C'est en effet l'abrégé de tous les saints livres, et de toute la doctrine chrétienne. Sortez, Parole éternelle, Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de votre Père <sup>1</sup>, et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez. Il l'a fait; et, durant trois ans, il n'a cessé de nous dire le secret des conseils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé dans ce seul mot de son Évangile : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique<sup>2</sup>. » Ne demandez plus ce qui a uni en Jésus-Christ le ciel et la terre, et la croix avec les grandeurs : « Dieu a tant aimé le monde. » Est-il incroyable que Dieu aime, et que la bonté se communique? Que ne fait pas entreprendre aux âmes courageuses l'amour de la gloire; aux âmes les plus vulgaires

<sup>1</sup> *Unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit.* JOAN., 1, 18.

<sup>2</sup> *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* Ibid., III, 16.



l'amour des richesses ; à tous enfin , tout ce qui porte le nom d'amour ? Rien ne coûte , ni périls , ni travaux , ni peines : et voilà<sup>1</sup> les prodiges dont l'homme est capable. Que si l'homme , qui n'est que faiblesse , tente l'impossible ; Dieu , pour contenter son amour , n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire ? Disons donc , pour toute raison , dans tous les mystères : « Dieu « a tant aimé le monde. » C'est la doctrine du maître , et le disciple bien-aimé l'avait bien comprise. De son temps un Cérinthe , un hérésiarque , ne voulait pas croire qu'un Dieu eût pu se faire homme , et se faire la victime des pécheurs. Que lui répondit cet apôtre vierge , ce prophète du Nouveau Testament , cet aigle , ce théologien par excellence , ce saint vieillard qui n'avait de force que pour prêcher la charité , et pour dire : « Aimez-vous les uns les autres en notre Seigneur ; » que répondit-il à cet hérésiarque ? Quel symbole , quelle nouvelle confession de foi opposa-t-il à son hérésie naissante ? Écoutez , et admirez : « Nous croyons , dit-il<sup>2</sup> , et nous confessons l'amour que Dieu a pour nous : » *Et nos credidimus charitati quam habet Deus in nobis*. C'est là toute la foi des chrétiens ; c'est la cause et l'abrégé de tout le symbole. C'est là que la princesse palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes. Dieu a aimé : c'est tout dire. S'il a fait , disait-elle , de si grandes choses pour déclarer son amour dans l'Incarnation , que n'aura-t-il pas fait pour le consommer dans l'Eucharistie , pour se donner , non plus en général à la nature humaine , mais à chaque fidèle en particulier ? Croyons donc avec saint Jean en l'amour d'un Dieu : la foi nous paraîtra douce , en la prenant par un endroit si tendre. Mais n'y croyons pas à demi , à la manière des hérétiques , dont l'un en retranche une chose , et l'autre une autre ; l'un le mystère de l'Incarnation , et l'autre celui de l'Eucharistie ; chacun ce qui lui déplaît ; faibles esprits , ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées<sup>3</sup> , que la

<sup>1</sup> VAR. *Première édition* : et voilà tous les prodiges.

<sup>2</sup> I, JOAN., IV, 16.

<sup>3</sup> *Cor nostrum dilatatum est... Angustiamini autem in visceribus vestris*. II, COR., VI, 11, 12.

foi et la charité n'ont pas assez dilatées pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu ! Pour nous, croyons sans réserve, et prenons le remède entier, quoi qu'il en coûte à notre raison. Pourquoi veut-on que les prodiges coûtent tant à Dieu ? Il n'y a plus qu'un seul prodige, que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel, ô terre, étonnez-vous à ce prodige nouveau ! C'est que, parmi tant de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédulés et tant d'insensibles. N'en augmentez pas le nombre, qui va croissant tous les jours. N'alléguez plus votre malheureuse incrédulité, et ne faites pas une excuse de votre crime. Dieu a des remèdes pour vous guérir, et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a su prendre la sainte princesse dont nous parlons par le moyen qu'il lui a plu<sup>1</sup> ; il en a d'autres pour vous jusqu'à l'infini ; et vous n'avez rien à craindre, que de désespérer de ses bontés. Vous osez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vue ! Cependant, si quelquefois elle désirait d'en être un peu soulagée, elle se le reprochait à elle-même : « Je commence, disait-elle, à m'apercevoir que je cherche le paradis terrestre à la suite de Jésus-Christ, au lieu de chercher la montagne des Olives et le Calvaire, par où il est entré dans sa gloire. » Voilà ce qu'il lui servit de méditer l'Évangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie. C'est encore ce qui lui fit dire cette admirable parole : « Qu'elle aimait mieux vivre et mourir sans consolation, que d'en chercher hors de Dieu. » Elle a porté ces sentiments jusqu'à l'agonie ; et, prête à rendre l'âme, on entendit qu'elle disait d'une voix mourante : « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera ; mais j'espère en ses miséricordes. » Cette parole de confiance emporta son âme sainte au séjour des justes. Arrêtons ici, chrétiens : et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre, qui ne fait qu'affaiblir votre parole. Parlez dans les cœurs, prédicateur invisible, et faites que chacun se parle à soi-même. Parlez, mes frères, parlez :

<sup>1</sup> VAR. *Première édition* : qui lui a plu.

je ne suis ici que pour aider vos réflexions. Elle viendra cette heure dernière : elle approche, nous y touchons, la voilà venue. Il faut dire avec ANNE DE GONZAGUE : Il n'y a plus ni princesse, ni palatine; ces grands noms dont on s'étourdit ne subsistent plus, Il faut dire avec elle : Je m'en vais, je suis emporté <sup>1</sup> par une force inévitable; tout fuit, tout diminue, tout disparaît à mes yeux. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché : pour tout fonds, le néant; pour toute acquisition, le péché. Le reste, qu'on croyait tenir, échappe : semblable à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir <sup>2</sup>. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; » dans un moment je serai entre ces mains dont saint Paul écrit en tremblant : « Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu <sup>3</sup>; » et encore : « C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant <sup>4</sup>, » entre ces mains où tout est action, où tout est vie; rien ne s'affaiblit, ni ne se relâche, ni ne se ralentit jamais. Je m'en vais voir si ces mains toutes-puissantes me seront favorables ou rigoureuses; si je serai éternellement ou parmi leurs dons, ou sous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire nécessairement avec notre princesse. Mais pourrons-nous ajouter avec une conscience aussi tranquille : « J'espère en sa miséricorde? » Car qu'aurons-nous fait pour la fléchir? Quand aurons-nous écouté « la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les voies du Seigneur <sup>5</sup>? » Comment? par la pénitence. Mais serons-nous

<sup>1</sup> VAR. *Première édition* : emportée.

<sup>2</sup> Quand Bossuet ne veut pas déployer cette pompe de description qui rend ses comparaisons si augustes sans qu'elles deviennent jamais trop poétiques, il se borne à un seul trait, dont son imagination fait un tableau qui suffit au développement de sa pensée. Ici il n'a besoin que d'une phrase pour peindre toute la misère des riches au lit de mort. (M.)

<sup>3</sup> *Nolite errare; Deus non irridetur.* GAL., VI, 7.

<sup>4</sup> *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* HEBR., X, 31.

<sup>5</sup> *Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini... Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ* LUC., III, 4, 8.

fort contents d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit; d'une pénitence imparfaite; d'une pénitence nulle; douteuse, si vous le voulez; sans forces, sans réflexion, sans loisir, pour en réparer les défauts? N'en est-ce pas assez pour être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os? Pour celle dont nous parlons, ah! mes frères, toutes les vertus qu'elle a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole, dans ce dernier acte de sa vie; la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ses jugements, et cet amour plein de confiance, qui seul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas si le saint pasteur qui l'assista dans sa dernière maladie, et qui recueillit ses derniers soupirs, pénétré de tant de vertus, les porta jusque dans la chaire, et ne put s'empêcher de les célébrer dans l'assemblée des fidèles. Siècle vainement subtil, où l'on veut pécher avec raison, où la faiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, et ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience, la princesse palatine t'est donnée « comme un signe et un prodige : » *in signum et in portentum* <sup>1</sup>. Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence et tes vaines excuses. Tu la verras se joindre à ces saintes filles, et à toute la troupe des saints : et qui pourra soutenir leurs redoutables clameurs? Mais que sera-ce quand Jésus-Christ paraîtra lui-même à ces malheureux; quand ils verront celui qu'ils auront percé, comme dit le prophète <sup>2</sup>; dont ils auront rouvert toutes les plaies; et qu'il leur dira d'une voix terrible : « Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, nation « impie? » *Me configitis, gens tota* <sup>3</sup>? Ou si vous ne le faisiez pas par vos paroles, pourquoi le faisiez-vous par vos œuvres? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas in-

<sup>1</sup> ISAI., VIII, 18.

<sup>2</sup> *Aspicient ad me quem confixerunt.* ZACH., XII, 10.

<sup>3</sup> MALACHI., III, 9.

certain , comme si mon autorité était douteuse ? Race infidèle , me connaissez-vous à cette fois ? Suis-je votre roi ? suis-je votre juge ? suis-je votre Dieu ? Apprenez-le par votre supplice . Là commencera ce pleur éternel ; là ce grincement de dents <sup>1</sup> , qui n'aura jamais de fin . Pendant que les orgueilleux seront confondus , vous , fidèles , « qui tremblez à sa parole <sup>2</sup> , » en quelque endroit que vous soyez de cet auditoire , peu connus des hommes et connus de Dieu , vous commencerez à lever la tête <sup>3</sup> . Si , touchés des saints exemples que je vous propose , vous laissez attendrir vos cœurs ; si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ ; et que , trop indigne ministre de ses conseils , je n'y aie pas été moi-même un obstacle , vous bénirez la bonté divine , qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuse princesse , où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie .

Et vous , prince <sup>4</sup> , qui l'avez tant honorée pendant qu'elle était au monde ; qui , favorable interprète de ses moindres désirs , continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher ; et qui lui donnez les dernières marques de piété avec tant de magnificence et tant de zèle : vous , princesse , qui gémissiez en lui rendant ce triste devoir , et qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours , que vous dirai-je pour vous consoler ? Comment pourrai-je , madame , arrêter ce torrent de larmes que le temps n'a pas épuisé , que tant de justes sujets de joie n'ont pas tari ? Reconnaissez ici le monde ; reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens , et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénétrantes que ses joies . Vous avez perdu ces heureux moments où

<sup>1</sup> *Ibi erit fletus et stridor dentium.* MATTH. , VIII , 12.

<sup>2</sup> *Ad quem autem respiciam , nisi ad pauperulum et contritum spirilu , et tremetem sermones meos... Audite verbum Domini , qui tremetis ad verbum ejus.* ISAI. , LXVI , 2 , 5.

<sup>3</sup> *Respicite , et levate capita vestra ; quoniam appropinquat redemptio vestra.* LUC. , XXI , 28.

<sup>4</sup> Son gendre , le duc d'Enghien , fils du grand Condé ,

vous jouissiez des tendresses d'une mère, qui n'eut jamais son égale ; vous avez perdu cette source inépuisable de sages conseils ; vous avez perdu ces consolations qui , par un charme secret , faisaient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte. Mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux : l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, et en attendant , sur la terre , le souvenir de ses instructions , l'image de ses vertus , et les exemples de sa vie.

---

---

# NOTICE

SUR

MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

---

Michel le Tellier, chancelier de France, fut père du célèbre marquis de Louvois, ministre, que ses talents, son activité, et son caractère, rendirent presque absolu sous le monarque le plus jaloux de son autorité. La réputation du fils répand de l'éclat sur celle du père, qui, sans avoir joué un aussi grand rôle, est cependant un des personnages les plus remarquables que présente l'administration de Louis XIV, et dont le nom se perpétua, dans le ministère, sous son fils, et sous son petit-fils, le marquis de Barbesieux. Il naquit sous Henri IV, en 1603, et n'avait que sept ans lorsque Louis XIII monta sur le trône. Son grand-père avait été correcteur des comptes; et son père, qui possédait la seigneurie de Châville, près Paris, était conseiller à la cour des aides. En 1624, à l'âge de vingt-un ans, il obtint, par exception, une charge de conseiller au grand-conseil, emploi dans lequel il justifia, par ses talents et par son application, par son caractère et par ses vertus, la faveur qui le lui avait accordé avant l'âge prescrit par les ordonnances. Sept ans après, il fut fait procureur du roi au châtelet; puis, en 1638, maître des requêtes. Au bout de deux ans, en 1640, on le nomma intendant de l'armée de Piémont. Dans ce poste, il est connu du cardinal Mazarin, qui l'apprécie sur l'heure, et qui le fait élever en 1643 à la dignité de conseiller d'État. La même année, Louis XIII meurt. Richelieu l'avait précédé dans la tombe. La régente donne à Mazarin la place de ce grand ministre. Louis XIV n'avait alors que cinq ans, et il n'en avait que dix lorsque les troubles de la Fronde éclatèrent en 1648. Dans ces troubles, qui durèrent six ans, et qui, sous aucun rapport, ne doivent être comparés aux guerres civiles précédentes, lesquelles bouleversèrent et ensanglantèrent la France pendant trente-deux années, Michel le Tellier rendit de grands services à la reine régente et au cardinal ministre. Le traité de Ruel, qui parut un moment

apaiser et réunir les esprits , fut en partie l'ouvrage de sa dextérité. Quand les cris et les menaces des factieux obligèrent par deux fois Mazarin de s'éloigner de la cour et des affaires , dans ces deux occasions , et pendant ces deux retraites , la prudence de le Tellier suppléa le génie du ministre absent ; et , après avoir comme lui cédé d'abord un moment à l'orage , il affronta la fureur des rebelles , et soutint , avec autant de fermeté que de souplesse , l'autorité royale ébranlée par tant de convulsions. Mazarin , qui , plusieurs années auparavant , avait sondé d'un coup d'œil si sûr et reconnu avec une sagacité si prompte la capacité de le Tellier , content de voir les faits répondre à ses conjectures , et satisfait de tant de bons offices , aussitôt après le retour du calme , se hâta de les récompenser. Le Tellier eut la charge de trésorier des ordres du roi , et obtint pour son fils aîné la survivance de celle de secrétaire d'État. Ce fils aîné était le marquis de Louvois , qui n'avait alors que treize ans. Sa mère se nommait Élisabeth Turpin ; elle était fille de Jean Turpin , seigneur de Vauvredon , et conseiller d'État. Le Tellier l'épousa en 1640 , et en eut trois enfants , deux garçons et une fille. Le second des fils fut ce fameux archevêque de Reims qui prétendait qu'on ne pouvait être honnête homme si l'on n'avait dix mille livres de rente. La conduite légère et la vie dissipée du jeune marquis de Louvois donnèrent d'abord quelque chagrin à son père ; mais bientôt son application au travail , son attachement à ses devoirs , son exactitude , et la prodigieuse intelligence qu'il montra pour les affaires , furent les présages de tout ce qu'il allait devenir.

A la mort du cardinal Mazarin , Louis XIV , âgé de vingt-deux ans , prit en main les rênes de son royaume ; et le Tellier , que ce prince honora toujours d'une confiance particulière , continua encore pendant cinq années d'exercer les fonctions de conseiller d'État. En 1666 , étant alors plus que sexagénaire , il remit sa charge à son fils , qui avait vingt-cinq ans , et qui la remplit jusqu'à l'âge de cinquante ans , où il mourut , n'ayant survécu à son père que de six années. Le Tellier conserva cependant les honneurs attachés au ministère , et ne cessa pas d'assister au conseil. Il y avait onze ans que son fils l'avait remplacé , et il avait atteint sa soixante-quatorzième année , lorsque Louis XIV le revêtit , en 1677 , de la dignité de chancelier et de garde des sceaux. En remerciant le roi , il lui dit ce mot célèbre : « Sire , vous avez voulu honorer ma famille et couronner mon tombeau. » Les huit années pendant lesquelles le Tellier demeura dans cette haute place furent marquées par des actes d'une grande



importance : les quatre articles du clergé de France parurent en 1682, et fondèrent ce qu'on appela les libertés de l'Église gallicane, dans un milieu également éloigné de la servitude ultramontaine et de la licence hérétique. Cette œuvre, à laquelle le chancelier contribua beaucoup, était devenue d'autant plus nécessaire, qu'entre l'hérésie et le point fixé par les quatre articles s'étaient glissées de nouvelles opinions, qui étaient un nouveau danger; sans elles, peut-être la déclaration du clergé français n'aurait pas eu lieu; et sans cette déclaration, que la politique, dans ses balancements calculés, a pu vouloir compenser par la révocation de l'édit de Nantes, il est possible que cet édit n'eût pas été révoqué, comme il le fut deux ans après. Les protestants de France avaient joui de ce grand bienfait pendant près d'un siècle : accordé par Henri IV en 1598, il fut retiré par Louis XIV au bout de quatre-vingt-sept ans. Les catholiques en jetèrent des cris de joie. Le vieux chancelier fit éclater ses transports, et versa des larmes d'allégresse en scellant de ses mains mourantes cette fameuse révocation. Bossuet la célèbre avec un enthousiasme presque lyrique, presque pindarique, dans l'oraison funèbre de Le Tellier. Mais la sagesse tout entière du dix-huitième siècle s'est élevée contre la grande mesure : elle a crié au fanatisme; si elle avait montré moins de haine contre le christianisme en général, son jugement serait d'un plus grand poids : elle a tracé des descriptions très-pathétiques et très-vraies des infortunes cruelles et des douleurs amères d'une partie très-intéressante de la population, forcée de quitter le royaume, d'abandonner ses foyers, d'aller gémir sur des rives étrangères; mais elle a jeté un voile sur les plaies profondes que le protestantisme avait faites à la France; elle a couvert officieusement le sein déchiré, les entrailles sanglantes de la patrie; elle a tu les maux que l'on pouvait redouter encore; elle a invoqué la liberté de conscience, comme si aucun droit, aucune liberté, aucune franchise, devait être invoquée avant l'intérêt général, avant le bien public. Henri IV disait que les rois devaient ressembler aux pharmaciens, qui font de salutaires médicaments avec des vipères. Louis XIV craignait l'hydre, et l'écrasa d'un seul coup. Ceux qui n'ont aperçu dans la révocation de l'édit de Nantes qu'un mouvement de zèle religieux ont la vue bien courte. Michel le Tellier, après avoir consommé ce dernier acte de son ministère, mourut plein de toutes les joies du ciel et de toutes les espérances de la religion, en 1685, âgé de quatre-vingt-trois ans : il fut un homme distingué, plutôt qu'un grand homme; il eut les qualités précieuses d'un commis su-

périeur, plutôt que le génie si rare d'un grand ministre : mais combien de ministres n'ont pas même été de bons commis !

Des six Oraisons funèbres composées par Bossuet, il en est trois dont les sujets sont moins heureux, celles de Marie-Thérèse, d'Anne de Gonzague, et de Michel le Tellier : elles paraissent inférieures aux trois autres ; ce n'est pas la faute du génie, c'est le tort de la matière. Elles offrent des pages égales à tout ce que la verve oratoire de l'évêque de Meaux a produit ailleurs de plus vif, de plus sublime, de plus étonnant. L'Oraison funèbre de Michel le Tellier est presque tout historique ; mais quelle plénitude dans ces narrations rapides et pittoresques ! quelles vues sur la judicature, sur le clergé, sur la Fronde, sur les factions, sur le protestantisme ! quel philosophe que Bossuet ! quel politique !

D....LT.

---

Il y avait à peine cinq mois que Bossuet venait de prononcer l'Oraison funèbre de la princesse palatine, qu'il se vit encore forcé, par des considérations puissantes sur son cœur, à rendre les mêmes honneurs à la mémoire d'un homme qui lui avait rendu des services importants dans sa jeunesse, et dont le fils avait également des droits à sa reconnaissance. Le chancelier *le Tellier* avait été un des premiers auteurs de l'élévation de Bossuet, par ces témoignages indirects qu'un ministre est à portée de rendre sans compromettre ni user son crédit, et qui souvent ont plus de succès que des sollicitations éclatantes. Sans sortir de la circonspection naturelle de son caractère, il avait accoutumé de bonne heure l'oreille de Louis XIV à entendre le nom de Bossuet comme celui de l'un des ecclésiastiques de son royaume qui devait le plus honorer le discernement et le choix d'un monarque digne d'apprécier son génie et ses talents. Les sermons de Bossuet à la cour avaient ensuite fixé l'opinion personnelle de ce prince, qui avait l'esprit aussi juste que les sentiments élevés. L'archevêque de Reims, fils du chancelier, avait également rendu un service très-important à Bossuet encore jeune, à l'occasion de son procès pour le prieuré de Gassicourt. Depuis cette époque, l'archevêque de Reims s'était toujours honoré du titre d'ami de Bossuet, et plus souvent encore de celui de son admirateur.

Un amour-propre assez naturel faisait vivement désirer à l'archevêque de Reims que l'homme le plus éloquent de son siècle fût l'historien et le panégyriste de son père. Bossuet ne put refuser à l'amitié et à la reconnaissance un témoignage qu'on lui demandait comme une grâce, et qui lui parut un devoir. L'archevêque de Reims ne fut trompé ni dans ses conjectures ni dans ses espérances ; et le chancelier *le Tellier* est resté plus connu par l'Oraison funèbre de Bossuet que par son ministère.

Cette Oraison funèbre est une belle histoire, et Bossuet s'y montra en beaucoup d'endroits le rival de Tacite ; il inspira même plus de con-

fiance que Tacite; il juge les événements et les hommes sans amertume, comme sans amour et sans haine. On ne le voit jamais tourmenté de l'étude pénible de peindre les hommes encore plus pervers qu'ils ne le sont, et de supposer au crime plus de génie qu'il n'en a eu, peut-être même qu'il ne peut en avoir. Bossuet est toujours simple, parce qu'il est toujours vrai; mais il sait allier cette simplicité à une finesse d'observation, à une profondeur et à une connaissance des hommes, qui étonnent toujours dans un homme qui passa la plus grande partie de sa vie dans son cabinet.

On a peine à comprendre comment l'*Oraison funèbre du chancelier le Tellier* n'a jamais été appréciée comme il nous semble qu'elle mérite de l'être. Cette espèce de prévention ne peut être attribuée qu'à la nature même du sujet. On est tellement accoutumé à voir Bossuet s'élever au-dessus des trônes et des grandeurs de la terre, et ébranler l'imagination par ces grandes catastrophes qui font trembler les peuples et les rois, qu'on se rend presque indifférent à l'histoire d'une vie qui n'offre que le mouvement régulier d'une longue suite d'années qui se succèdent et se ressemblent par l'ordre, la sagesse, et un travail paisible et uniforme. Il faut convenir en effet que le chancelier *le Tellier* n'avait, ni dans son caractère ni dans sa vie publique, cette énergie et cet éclat qui préparent l'imagination à un grand intérêt ou à de fortes émotions.

Mais c'était la difficulté même d'obtenir de grands effets d'un sujet aussi simple, aussi peu favorable aux mouvements oratoires, sans jamais en sortir, sans avoir jamais recours à des faits, à des personnages, à des ornements étrangers, qui demandait tout le talent de Bossuet. Son sujet lui traçait impérieusement les limites ou il devait se renfermer. Le caractère de l'homme dont il avait à parler était donné et connu. La vérité et les convenances lui interdisaient toutes les fictions et toutes les exagérations mensongères. Il était défendu, pour ainsi dire, à Bossuet de rien créer, de rien imaginer. Mais, par bonheur pour Bossuet et pour nous, le chancelier *le Tellier* avait été associé à des événements, et à des personnages célèbres; et Bossuet a fait de l'histoire d'un homme sage, prudent et calme, l'histoire la plus fidèle d'un temps remarquable par de grands mouvements et de grandes vicissitudes. Il a donné à ce tableau historique toutes les couleurs les plus propres à jeter un nouvel éclat sur un siècle que l'imagination est accoutumée à se représenter comme l'une des époques les plus brillantes par l'esprit, la valeur et les grâces. Bossuet a plus fait encore: s'élevant au-dessus de ces dehors frivoles et séduisants, il a su donner à l'histoire son véritable caractère, en attachant à ses récits des réflexions aussi justes que profondes, aussi éclatantes par la pensée qu'énergiques et pittoresques par l'expression. Enfin Bossuet, toujours Bossuet, montre la Providence gouvernant et réprimant cette effervescence passagère des esprits et des passions, pour donner à Louis XIV la gloire d'affermir l'autorité royale par l'empire de la religion et des lois, et d'attacher son nom au plus beau siècle de la monarchie.

(Le cardinal DE BAUSSET, *Histoire de Bossuet*, liv. VIII.)

---

# ORAISON FUNÈBRE

DE

MESSIRE MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE,

Prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, où il est inhumé,  
le 25 janvier 1686.

---

*Posside sapientiam , acquire prudentiam ;  
arripe illam , et exaltabit te : glorifica-  
beris ab ea , cum eam fueris amplexatus.*

Possédez la sagesse, et acquérez la prudence :  
si vous la cherchez avec ardeur, elle vous  
élèvera, et vous remplira de gloire quand  
vous l'aurez embrassée. (PROV., IV, 7, 8.)

MESSEIGNEURS <sup>1</sup>,

En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore les vertus, je louerai la sagesse même : et la sagesse que je dois louer dans ce discours n'est pas celle qui élève les hommes et qui agrandit les maisons, ni celle qui gouverne les empires, qui règle la paix et la guerre, et enfin qui dicte les lois, et qui dispense les grâces. Car encore que ce grand ministre, choisi par la divine Providence pour présider aux conseils du plus sage de tous les rois, ait été le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus; encore que la sagesse, après l'avoir gouverné dès son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs, et au comble des félicités humaines; sa fin nous a fait paraître que ce n'était pas pour ces avantages qu'il en écoutait les conseils. Ce que nous lui avons vu quitter sans peine n'était pas l'objet de son amour. Il a connu la sagesse que le monde ne connaît pas; cette sagesse « qui

<sup>1</sup> A messeigneurs les évêques qui étaient présents en habit.

« vient d'en haut, qui descend du Père des lumières<sup>1</sup>, » et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité tout entière. Touché de ses immortels et invisibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur, selon le précepte du Sage. « La sagesse vous élèvera, « dit Salomon, et vous donnera de la gloire quand vous l'au-  
« rez embrassée : » mais ce sera une gloire que le sens humain ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant ministre aspirait à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyait environné sur la terre. C'est pourquoi sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paraît sans ostentation, il y est vu sans envie ; et nous remarquons dans sa conduite ces trois caractères de la véritable sagesse : qu'élevé sans empressement aux premiers honneurs, il a vécu aussi modeste que grand ; que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paraisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérions dans les autres occupations d'un long ministère, supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public ; et qu'enfin dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande âme le sacré dépôt de l'autorité, si bien confié à ses soins, il a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir ; tant il avait mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances. De sorte qu'il nous paraît, selon la promesse du Sage, dans « une « gloire immortelle, » pour s'être soumis aux lois de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, et la vie même au désir des biens éternels. C'est la gloire qu'a remportée très-haut et puissant seigneur messire MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

<sup>1</sup> *Sapientia desursum descensaens.* JAC., III, 15.

Le grand cardinal de Richelieu achevait son glorieux ministère, et finissait tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme et prévoyante conduite, la puissance d'Autriche cessait d'être redoutée; et la France, sortie enfin des guerres civiles, commençait à donner le branle<sup>1</sup> aux affaires de l'Europe. On avait une attention particulière à celles d'Italie; et, sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, devait sa protection à la duchesse de Savoie, sa sœur, et à ses enfants. Jules Mazarin, dont le nom devait être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'était donné à la France; et, propre par son génie et par ses correspondances à ménager les esprits de sa nation, il avait fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre. Par là il sembla montrer son successeur à la France; et le cardinal Mazarin s'avancait secrètement à la première place. En ces temps MICHEL LE TELLIER, encore maître des requêtes, était intendant de justice en Piémont. Mazarin, que ses négociations attiraient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité, et d'une conduite si sûre dans les affaires: car les ordres de la cour obligeaient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine Providence faisait faire ce léger apprentissage des affaires d'État. Il ne fallait qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdait pas dans ces vastes pensées; et, renfermé, à l'exemple de ses

<sup>1</sup> Ce mot, qui est bas aujourd'hui, ne l'était nullement alors; il était employé en prose et en vers par les écrivains les plus élégants. Boileau disait, en parlant de la Fortune :

On me verra dormir au branle de sa roue.

Ce mot est fréquent dans Massillon même, qui écrivit longtemps après cette époque, et dans les vingt premières années du dix-huitième siècle. Ce n'est que de nos jours que, dans le style noble, ce terme a été remplacé par celui de *mouvement*, qui, en lui-même, ne vaut pas mieux pour la prose, et vaut beaucoup moins pour la poésie. (L. H.)

pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetait pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux, de la cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois. Dès sa première jeunesse tout céda aux lumières de son esprit, aussi pénétrant et aussi net qu'il était grave et sérieux. Poussé par ses amis, il avait passé du grand conseil, sage compagnie où sa réputation vit encore, à l'importante charge de procureur du roi. Cette grande ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand magistrat, opposé non-seulement aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, et aux préventions qui en obscurcissent les lumières; mais encore aux voies irrégulières et extraordinaires, où elle perd avec sa constance la véritable autorité de ses jugements. On y vit enfin tout l'esprit et les maximes d'un juge qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires; et qui veut que les lois gouvernent, et non pas les hommes. Telle est l'idée qu'il avait de la magistrature. Il apporta ce même esprit dans le conseil, où l'autorité du prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice; et, toujours semblable à lui-même, il y suivit dès lors la même règle qu'il y a établie depuis, quand il en a été le chef.

Et certainement, messieurs, je puis dire avec confiance que l'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat, et qu'il croissait avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnait à son intégrité; et l'amour qu'il avait pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portait, disait-il, en quelque manière dans le sang. Mais Dieu, qui l'avait prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau règne, et dans

\* VAR. *Première édition* : ne porte pas ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires, dans le tribunal; et qui veut, etc.

la première charge d'un si grand royaume, lui avait fait regarder le devoir de juge, où il était appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnait pour accomplir l'œuvre de son salut. C'était la sainte pensée qu'il avait toujours dans le cœur, c'était la belle parole qu'il avait toujours à la bouche; et par là il faisait assez connaître combien il avait pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu; mais à se sanctifier dans son état, et « chacun dans les emplois de sa vocation : » *Unusquisque in qua vocatione vocatus est* <sup>1</sup>. Mais si, selon la doctrine de ce grand apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection dans le service d'un maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu; à quelle perfection l'âme chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice, puisque, selon l'Écriture, « l'on y exerce le jugement, non des hommes, mais du Seigneur même? » Ouvrez les yeux, chrétiens; contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles; vous y verrez, avec David, « les dieux de la terre, qui meurent à la vérité comme des hommes<sup>3</sup>, » mais qui cependant doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans intérêt; le Dieu des dieux à leur tête, comme le chante ce grand roi, d'un ton si sublime, dans ce divin psaume : « Dieu assiste, dit-il<sup>4</sup>, à l'assemblée des dieux, et au milieu il juge les dieux. » O juges, quelle majesté de vos séances! quel président de vos assemblées! mais aussi quel censeur de vos jugements! Sous ces yeux redoutables, notre sage magistrat écoutait également le riche et le pauvre : d'autant plus pur et d'autant

<sup>1</sup> I, COR., VII, 20.

<sup>2</sup> *Non enim hominis exercetis iudicium, sed Domini.* II, PARAL. XIX, 6.

<sup>3</sup> *Ego dixi : Diu estis; vos autem sicut homines moriemini.* PS. LXXXI, 6, 7.

<sup>4</sup> *Deus stetit in synagoga deorum : in medio autem deos diiudicat.* *ibid.*, 1.



plus ferme dans l'administration de la justice, que, sans porter ses regards sur les hautes places, dont tout le monde le jugeait digne, il mettait son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les âmes où l'ambition domine. Toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédients où, semblable à un sépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher. Parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant. Parlons de la complaisance qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux? Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? « La loi est déchirée, » comme disait le prophète<sup>1</sup>; et le jugement n'arrive jamais à sa perfection. » *Non pervenit usque ad finem judicium.* Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et inexorable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ses jugements qu'une justice imparfaite, semblable, je ne craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate : justice qui fait semblant d'être vigoureuse, à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres, et peut-être aux clameurs d'un peuple irrité; mais qui tombe et disparaît tout à coup, lorsqu'on allègue, sans ordre même et mal à propos, le nom de César. Que dis-je, le nom de César? Ces âmes prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne, ou les intimide, et la justice se retire d'avec elles. Que si elle s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage MICHEL LE TELLIER, c'est que, libre des empresses-

<sup>1</sup> HABAC., I, 4

ments de l'ambition, il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable; ou plutôt, comme l'événement l'a justifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le cardinal de Richelieu était mort, peu regretté de son maître qui craignit de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux : ainsi, de tous les ministres, le cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint; et le secrétaire d'État, chargé des ordres de la guerre, ou rebuté d'un traitement qui ne répondait pas à son attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrète espérance de se voir plus avantageusement rappelé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout à coup à quitter cette grande charge. Le temps était arrivé que notre sage ministre devait être montré à son prince et à sa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin sans qu'il y pensât. Le cardinal Mazarin, plus heureux <sup>1</sup>, comme vous verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappela au roi ses agréables services; et le rapide moment d'une conjoncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations <sup>2</sup>, n'en laissa pas même aux désirs. Louis XIII rendit au ciel son âme juste et pieuse; et il parut que notre ministre était réservé au roi son fils. Tel était ordre de la Providence, et je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en haut, et il fut dit à Sobna, chargé d'un ministère principal : « Je t'ôte-  
 « rai de ton poste, et je te déposerai de ton ministère : » *Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te.* « En ce temps j'appellerai mon serviteur Éliakim, et je le  
 « revêtirai de ta puissance <sup>3</sup>. » Mais un plus grand honneur

<sup>1</sup> Ce fut le Tellier qui le remplaça lors de sa seconde disgrâce, et qui prépara son retour.

<sup>2</sup> VAR. Première édition : à la sollicitation, ... au désir.

<sup>3</sup> *El erit in die illa : vocabo servum meum Eliacim, filium Helciae, et induam illum tunica tua ;... et potestatem tuam dabo in manu ejus.* ISAI., XXII, 19, 20, 21.

lui est destiné : le temps viendra que, par l'administration de la justice, « il sera le père des habitants de Jérusalem et « de la maison de Juda : » *Erit pater habitantibus Jerusalem.* « La clef de la maison de David, c'est-à-dire de la maison régnante, sera attachée à ses épaules ; il ouvrira, et « personne ne pourra fermer ; il fermera, et personne ne « pourra ouvrir<sup>1</sup> ; » il aura la souveraine dispensation de la justice et des grâces.

Parmi ces glorieux emplois, notre ministre a fait voir à toute la France que sa modération, durant quarante ans, était le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée, qu'à peine se connaît-elle elle-même. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus : et si vous me permettez de vous dire une pensée de saint Chrysostome, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais notre sage ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires ? Qui connaissait mieux les hommes et les temps ? Qui prévoyait de plus loin, et qui donnait des moyens plus sûrs pour éviter les inconvénients dont les grandes entreprises sont environnées ? Mais, dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles ? Toujours libre dans la conversation, toujours grave dans les affaires, et toujours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenait sur les esprits un ascendant que la seule raison lui donnait. On voyait et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémités, tout enfiu

<sup>1</sup> *Et dabo clavem domus David super humerum ejus ; et aperiet, et non erit qui claudat ; et claudet, et non erit qui aperiat.* ISAI., XXII, 21, 22.

mesuré par la sagesse. S'il sut soutenir le poids des affaires, il sut aussi les quitter, et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale, Châville le vit tranquille durant plusieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France. La cour le rappelle en vain ; il persiste dans sa paisible retraite tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinait contre lui durant son absence ; et il ne parut pas moins grand en demeurant sans action, qu'il l'avait paru en se soutenant au milieu des mouvements les plus hasardeux. Mais dans le plus grand calme de l'État, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils<sup>1</sup> qu'il n'eût jamais donné au roi, s'il ne l'eût senti capable de le bien servir ; après qu'il eut reconnu que le nouveau secrétaire d'État savait, avec une ferme et continuelle action, suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre : ni la hauteur des entreprises ne surpassait sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance ; tout était prêt aux lieux destinés ; l'ennemi également menacé dans toutes ses places ; les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres du grand capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent ; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde : alors le zélé ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvait se permettre une vie plus douce<sup>2</sup>. L'épreuve en est hasardeuse pour un homme d'État ; et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme. Les conseils où il assistait lui laissaient presque tout son temps ; et, après cette grande foule d'hom-

<sup>1</sup> Ce fils était le fameux Louvois.

<sup>2</sup> Cette longue phrase est remarquable par son irrégularité. Bossuet s'y permet une hardiesse contre la syntaxe elle-même ; il interrompt sa remarque par un récit, puis il la reprend. Je ne prétends pas louer cette espèce de licence plus qu'oratoire : mais je ferai observer que, dans ce désordre, il ne s'embarrasse pas un moment ; il court toujours, il mêle le récit des grandes qualités du fils à l'opinion qu'en avait le père : puis, se retrouvant tout d'un coup, il reprend la marche de sa phrase abandonnée : *alors le zélé ministre.* (V.)

mes et d'affaires qui l'environnait, il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude : mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avait libres furent remplies de bonnes lectures, et, ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques, dont il avait tant d'expérience. L'éternité se présentait à ses yeux, comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées. et renfermé dans un doux commerce avec ses amis, aussi modestes que lui, car il savait les choisir de ce caractère, et il leur apprenait à le conserver dans les emplois les plus importants et de la plus haute confiance, il goûtait un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avait accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant, en sujet fidèle, des prospérités de l'État et de la gloire de son maître. La charge de chancelier vauqua, et toute la France la destinait à un ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage<sup>1</sup>, « autant que le ciel s'élève, et que la terre s'incline au-dessous de lui, autant le cœur des rois est impénétrable. » Enfin le moment du prince n'était pas encore arrivé; et le tranquille ministre, qui connaissait les dangereuses jalousies des cours, et les sages tempéraments des conseils des rois, sut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les décrets éternels règlent tous ces mouvements. Lorsqu'après de longues années il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçût un nouvel éclat en sa personne, où elle était jointe à la confiance du prince; sans s'en laisser éblouir, le modeste ministre disait seulement que le roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, voulait donner un titre à son tombeau, et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencements. Notre siècle, qui n'avait point vu de chancelier si autorisé, vit en celui-ci autant de modération et de

<sup>1</sup> *Cælum sursum, et terra deorsum : et cor regum inscrutabile.* PROV.,  
XXV, 3

douceur, que de dignité et de force ; pendant qu'il ne cessait de se regarder comme devant bientôt rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort : exercé par tant de combats , il en sortait toujours plus fort, et plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité<sup>1</sup> on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge , et sur le désordre extrême que causerait dans l'État une si grande autorité dans des mains trop faibles. Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards, qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même. Souvent il se disait , en son cœur , que le plus malheureux effet de cette faiblesse de l'âge était de se cacher à ses propres yeux ; de sorte que tout à coup on se trouve plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin : et il conjurait ses enfants, par toute la tendresse qu'il avait pour eux , et par toute leur reconnaissance, qui faisait sa consolation dans ce court reste de vie , de l'avertir de bonne heure, quand ils verraient sa mémoire vaciller , ou son jugement s'affaiblir, afin que , par un reste de force, il pût garantir le public et sa propre conscience des maux dont les menaçait l'infirmité de son âge. Et lors même qu'il sentait son esprit entier, il prononçait la même sentence, si le corps abattu n'y répondait pas ; car c'était<sup>2</sup> la résolution qu'il avait prise dans sa dernière maladie : et plutôt que de voir languir les affaires avec lui, si ses forces ne lui revenaient, il se condamnait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont aussi jamais il n'avait perdu le goût ; au hasard de s'ensevelir tout vivant, et de vivre peut-être assez pour se voir longtemps traversé par la dignité qu'il aurait quittée : tant il était au-dessus de sa propre élévation et de toutes les grandeurs humaines !

<sup>1</sup> Cette expression ne peut pas être approuvée, et n'a pas même pour excuse d'être ancienne : c'est une négligence. (V.)

<sup>2</sup> VAR *Première édition* : c'est.

Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges, c'est la force de son génie <sup>1</sup> né pour l'action, et la vigueur qui durant cinq ans lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, où, de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs services <sup>2</sup>. Dans ces fatales conjonctures, il fallait à un ministre étranger un homme d'un ferme génie et d'une égale sûreté, qui, nourri dans les compagnies, connût les ordres du royaume et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide régente était obligée à montrer le roi enfant aux provinces, pour dissiper les troubles qu'on y excitait de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandaient un homme capable de profiter des moments, sans attendre de nouveaux ordres, et sans troubler le concert de l'État. Mais le ministre lui-même, souvent éloigné de la cour, au milieu de tant de conseils que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événements et les différents intérêts faisaient hasarder, n'avait-il pas besoin d'un homme que la régente pût croire? Enfin il fallait un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère, sût se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité. Cet homme si nécessaire au jeune roi, à la régente, à l'État, aux ministres, aux cabales même, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le désespoir; vous me prévenez, messieurs, c'est celui dont nous parlons. C'est donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même; et, comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit,

<sup>1</sup> Ce que dit madame de Motteville contredit ces éloges : « La reine ne parut persuadée que le Tellier était un homme habile en sa charge, homme de bien, assez à elle, mais pas capable de la première place. »

<sup>2</sup> Bossuet ayant à raconter ces événements singuliers dont les contemporains existaient encore, rien n'est plus admirable que la manière franche et mesurée dont il entre dans son récit. (B.)

comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'État, et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduisait Bordeaux, et que Gaston, laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, était environné de mauvais conseils, LE TELLIER fut le Chusai<sup>1</sup> qui les confondit, et qui assura la victoire à l'Oint du Seigneur. Fallut-il éventer les conseils d'Espagne, et découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposait, afin d'exciter la sédition pour peu qu'on l'eût différée? LE TELLIER en fit d'abord accepter les offres : notre plénipotentiaire partit ; et l'archiduc, forcé d'avouer qu'il n'avait pas de pouvoir, fit connaître lui-même au peuple ému (si toutefois un peuple ému connaît quelque chose) qu'on ne faisait qu'abuser de sa crédulité. Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il fallût montrer de la prévoyance et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs<sup>2</sup>. Quelle cause les fit arrêter : si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls ; et, dans un pas si glissant, des précautions nécessaires : qui le pourra dire à la postérité? Quoi qu'il en soit, l'oncle du roi est persuadé ; on croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables, en les traitant comme tels. Mais où garder des lions<sup>3</sup> toujours prêts à rompre leurs chaînes, pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de son ambition ou de ses vengeances? Gaston, que la cour avait attiré dans ses sentiments, était-il inaccessible aux factieux? Ne vois-je pas au contraire autour de lui des âmes hautaines qui, pour faire servir les princes à leurs intérêts cachés, ne cessaient de lui inspirer

<sup>1</sup> Chusai était ami de David. Ce fut par ses conseils que ce prince triompha de son fils Absalon. II. REG., xvii. (F.)

<sup>2</sup> Ils furent arrêtés le 16 janvier 1650, conduits à Vincennes, à Marcoussi, et ensuite au Havre, où ils restèrent treize mois enfermés.

<sup>3</sup> Il n'y avait qu'un lion, le prince de Condé. On connaît le mot de MONSIEUR sur l'arrestation des trois princes Condé, Conti et Longueville : « Voilà, dit-il, un beau coup de filet ; on vient de prendre un lion, un singe et un renard. »



qu'il devait s'en rendre le maître? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'être le maître du sort du prince de Condé? Ne craignons point de le nommer, puisqu'enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'était y avoir la victoire même qui le suit éternellement dans les combats. Mais il était juste que ce précieux dépôt de l'État demeurât entre les mains du roi, et il lui appartenait de garder une si noble partie de son sang. Pendant donc que notre ministre travaillait à ce glorieux ouvrage, où il y allait de la royauté et du salut de l'État, il fut seul en butte aux factieux. Lui seul, disaient-ils, savait dire et taire ce qu'il fallait. Seul il devait épancher et retenir son discours : impénétrable, il pénétrait tout; et pendant qu'il tirait le secret des cœurs, il ne disait, maître de lui-même, que ce qu'il voulait. Il perçait dans tous les secrets, démêlait toutes les intrigues, découvrait les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'était ce sage dont il est écrit : « Les conseils se recèlent dans le cœur de l'homme à la manière d'un profond abîme, sous une eau dormante : mais l'homme sage les épuse; » il en découvre le fond : *Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri : vir sapiens exhauriet illud*<sup>1</sup>. Lui seul réunissait les gens de bien, rompait les liaisons des factieux, en déconcertait les desseins, et allait recueillir dans les égarés ce qu'il y restait quelquefois de bonnes intentions. Gaston ne croyait que lui; et lui seul savait profiter des heureux moments et des bonnes dispositions d'un si grand prince. « Venez, venez, faisons connaître lui de secrètes menées : » *Venite, et cogitemus adversus eum cogitationes*. Unissons-nous pour le discréditer; tous ensemble « frappons-le de notre langue, et ne souffrons plus qu'on écoute tous ses beaux discours : » *Percutiamus eum lingua, neque attendamus ad universos*

<sup>1</sup> PROV., XX, 5.

*sermones ejus* <sup>1</sup>. Mais on faisait contre lui de plus funestes complots. Combien reçut-il d'avis secrets, que sa vie n'était pas en sûreté! Et il connaissait dans le parti de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout, et sait trouver des exécuteurs. Mais sa vie ne lui fut pas précieuse, pourvu qu'il fût fidèle à son ministère. Pouvait-il faire à Dieu un plus beau sacrifice que de lui offrir une âme pure de l'iniquité de son siècle <sup>2</sup>, et dévouée à son prince et à sa patrie? Jésus nous en a montré l'exemple : les Juifs mêmes le reconnaissaient pour un si bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce centenier, qu'en disant à notre Sauveur : « Il aime notre nation <sup>3</sup>. » Jérémie a-t-il plus versé de larmes que lui sur les ruines de la patrie? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux pour prévenir les malheurs de ses citoyens? Fidèle au prince, comme à son pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des Pharisiens en défendant les droits de César <sup>4</sup> : et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses évangelistes remarquât qu'il mourait spécialement « pour sa nation : » *quia moriturus erat pro gente* <sup>5</sup>. Si notre zélé ministre, touché de ces vérités, exposa sa vie, craindrait-il de hasarder sa fortune? Ne sait-on pas qu'il fallait souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaiteur? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sut céder au temps, et s'éloigner de la cour. Mais il le faut dire, toujours il y voulait revenir trop tôt. LE TELLIER s'opposait à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect; et, sans craindre ni ses envieux, ni les défiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son état, il allait d'un pas intrépide où la raison d'État le déterminait. Il sut suivre ce qu'il conseillait. Quand l'éloignement de ce

<sup>1</sup> JÉRÉM., XVIII, 18.

<sup>2</sup> Trait d'exagération. Le parallèle entre le Tellier et Jésus-Christ a justement provoqué les critiques de M. de Vauxcelles. (C.)

<sup>3</sup> *Diligit enim gentem nostram.* LUC., VII, 5.

<sup>4</sup> MATTH., XXII, 21. — <sup>5</sup> JOAN., XI, 51.

grand ministre eut attiré celui de ses confidens; supérieur par cet endroit au ministre même, dont il admirait d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée; et, résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités. Et parce qu'il souhaitait le rétablissement du ministre comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérêt, que le poste qu'il occupait lui donnait assez de moyens de ménager d'ailleurs; aucun mauvais traitement ne le rebutait. Un beau-frère<sup>1</sup>, sacrifié malgré ses services, lui montrait ce qu'il pouvait craindre. Il savait (crime irrémissible dans les cours) qu'on écoutait des propositions contre lui-même, et peut-être que sa place eût été donnée, si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr: mais il n'en tenait pas moins la balance droite. Les uns donnaient au ministre des espérances trompeuses; les autres lui inspiraient de vaines terreurs; et, en s'empressant beaucoup, ils faisaient les zélés et les importants. LE TELLIER lui montrait la vérité, quoique souvent importune; et, industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre, sans craindre, dans le même temps, de se charger des refus que l'intérêt de l'État rendait nécessaires. Et c'est de là qu'il est arrivé qu'en méprisant par raison la haine de ceux dont il lui fallait combattre les prétentions, il en acquérait l'estime, et souvent même l'amitié et la confiance. L'histoire en racontera de fameux exemples: je n'ai pas besoin de les rapporter; et, content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satis-

<sup>1</sup> Gabriel de Cassagnet, seigneur de Tilladet, qui avait épousé Madeleine le Tellier, sœur du chancelier. Étant capitaine aux Gardes sous Louis XIII, il fut disgracié en 1642, lors de la conspiration de Cinq-Mars. Depuis il devint lieutenant général, et gouverneur de Bapaume. Ce que dit ici Bossuet pourrait faire conjecturer qu'il essuya quelque nouvelle disgrâce sous la régence d'Anne d'Autriche: on n'a rien pu découvrir à ce sujet.

faire les politiques ni les curieux. Mais puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs? cet homme <sup>1</sup> si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État; d'un caractère si haut, qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; ferme génie que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses desirs : tant il connut son erreur, et le vide des grandeurs humaines. Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts; et, après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux, de ses tristes et intrépides regards <sup>2</sup>. La religion s'intéresse dans ses infortunes; la ville royale s'émeut; et Rome même menace. Quoi donc! n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles? Faut-il que la religion se mêle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de près et de loin une autorité sacrée? Mais, par les soins du sage MICHEL LE TELLIER, Rome n'eut point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il était revêtu; les affaires ecclésiastiques prirent une forme réglée: ainsi le calme fut rendu à l'État; on revoit dans sa première vigueur l'autorité affaiblie; Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnaît son roi gardé par la Providence, et réservé à ses grands ouvrages; le zèle des compagnies, que de tristes expériences avaient éclairées, est inébranlable; les pertes de l'État sont réparées; le cardinal fait la paix avec avantage <sup>3</sup>. Au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la

<sup>1</sup> Le cardinal de Retz. — Dans le portrait qu'il en donne, Bossuet se montre égal, si ce n'est supérieur, à Tacite et à Salluste même. (B.)

<sup>2</sup> Il s'agit de la paix des Pyrénées, conclue en 1659.

<sup>3</sup> Ce dernier trait eût été envié de Tacite. On ne pouvait peindre avec plus d'énergie et de vérité la haine implacable que le cardinal de Retz, trop fier pour se réconcilier avec son ennemi premier ministre, mani-

triste apparition de la mort; intrépide, il domine jusqu'entre ses bras et au milieu de son ombre : il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur, attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie que tout devient faible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente. Il meurt avec cette triste consolation; et nous voyons commencer ces belles années dont on ne peut assez admirer le cours glorieux. Cependant la grande et pieuse Anne d'Autriche rendait un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre ministre, où, parmi tant de divers mouvements, elle n'avait jamais remarqué un pas douteux. Le roi, qui dès son enfance l'avait vu toujours attentif au bien de l'État, et tendrement attaché à sa personne sacrée, prenait confiance en ses conseils; et le ministre conservait sa modération, soigneux surtout de cacher l'important service qu'il rendait continuellement à l'État, en faisant connaître les hommes capables de remplir les grandes places, et en leur rendant à propos des offices qu'ils ne savaient pas. Car que peut faire de plus utile un zélé ministre, puisque le prince, quelque grand qu'il soit, ne connaît sa force qu'à demi, s'il ne connaît les grands hommes que la Providence fait naître en son temps pour le seconder? Ne parlons pas des vivants, dont les vertus non plus que les louanges ne sont jamais sûres dans le variable état de cette vie. Mais je veux ici nommer par honneur le sage, le docte et le pieux Lamoignon, que notre ministre proposait toujours comme digne de prononcer les oracles de la justice dans le plus majestueux de ses tribunaux. La justice, leur commune amie, les avait unis, et maintenant ces deux âmes pieuses, touchées sur la terre du même désir de faire régner les lois,

resta toujours contre Mazarin tout-puissant sur les marches du trône. C'est ainsi qu'ayant à peindre un factieux sans objet, doué d'un génie remuant et d'un grand caractère, Bossuet n'a besoin que de quelques lignes pour le juger avec la sagacité d'un moraliste, la vertu d'un orateur, la profondeur d'un publiciste, et l'impartialité d'un historien. Je préfère de beaucoup ce portrait à celui de Cromwell, et je ne connais rien de plus parfait en ce genre parmi les anciens et parmi les modernes. (M.)

contemplant ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées ; et si quelque légère trace de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision , elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle <sup>1</sup>.

*Ecce in justitia regnabit rex , et principes in judicio præerunt* <sup>2</sup> : « Le roi régnera selon la justice , et les juges présideront en jugement. » La justice passe du prince dans les magistrats , et du trône elle se répand sur les tribunaux. C'est dans le règne d'Ézéchiàs le modèle de nos jours. Un prince zélé pour la justice nomme un principal et universel magistrat , capable de contenter ses désirs. L'infatigable ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux : animé des ordres du prince , il y établit la règle , la discipline , le concert , l'esprit de justice. Il sait que si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois , dans les cas extraordinaires , de suppléer à la prévoyance des lois , c'est toujours en prenant leur esprit ; et enfin qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne , pour ainsi dire , à la règle même. Consulté de toutes parts , il donne des réponses courtes , mais décisives , aussi pleines de sagesse que de dignité ; et le langage des lois est dans son discours. Par toute l'étendue du royaume chacun peut faire ses plaintes , assuré de la protection du prince ; et la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable. Vous voyez comme ce sage magistrat modère tout le corps de la justice. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la sphère où il est attaché , et qu'il doit mouvoir par lui-même ? Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avaient ni de

<sup>1</sup> On serait tenté de croire en général , sur la foi d'un vers charmant de la Fontaine , que

L'or se peut partager , mais non pas la couronne.

L'évêque de Meaux prouve le contraire dans son fameux parallèle entre Turenne et le grand Condé , et peut-être encore mieux dans son *Oraison funèbre du chancelier le Tellier* , au moment où il célèbre la liaison intime de ce chef de la magistrature , auquel l'histoire a fait deux diverses réputations , avec le premier président de Lamoignon , qui , heureusement pour sa gloire , n'en a jamais eu qu'une seule. (M.)

<sup>2</sup> ISAI. , XXXII , I.

règle ni de fin ; que la force des choses jugées n'était presque plus connue ; que la compagnie <sup>1</sup> où l'on renversait avec tant de facilité les jugemens de toutes les autres ne respectait pas davantage les siens ; enfin, que le nom du prince était employé à rendre tout incertain, et que souvent l'iniquité sortait du lieu d'où elle devait être foudroyée ? Sous le sage MICHEL LE TELLIER, le conseil fit sa véritable fonction ; et l'autorité de ses arrêts, semblable à un juste contre-poids, tenait par tout le royaume la balance égale. Les juges que leurs coups hardis et leurs artifices faisaient redouter furent sans crédit : leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive. Au conseil comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires, n'étonnèrent jamais ce grand magistrat : il n'y avait rien de plus difficile, ni aussi de plus hasardeux, que de le surprendre ; et, dès le commencement de son ministère, cette irrévocable sentence sortit de sa bouche : que le crime de le tromper serait le moins pardonnable. De quelle belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénétrait les détours ; et d'abord il savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent. Sans châtement, sans rigueur, il couvrait l'injustice de confusion, en lui faisant seulement sentir qu'il la connaissait ; et l'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ses discours et par ses ordres, qu'il établit dans le conseil une pureté et un zèle de la justice, qui attire la vénération des peuples, assure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, et fait la gloire de ce règne.

Sa justice n'était pas moins prompte qu'elle était exacte. Sans qu'il fallût le presser, les gémissements des malheureux plaideurs, qu'il croyait entendre nuit et jour, étaient pour lui une perpétuelle et vive sollicitation. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir : vous irriterez le plus patient de tous les hommes.

<sup>1</sup> Le conseil d'État.

Est-on, disait-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? Ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince, et à l'État? Sacres autels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui, par ces artificieuses fictions de l'éloquence, que je lui mets en la bouche ces fortes paroles! Sache la postérité, si le nom d'un si grand ministre fait aller mon discours jusqu'à elle, que j'ai moi-même souvent entendu ces saintes réponses. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyait revivre cet ardent désir de reprendre ses exercices ordinaires, au hasard de retomber dans les mêmes maux; et, tout sensible qu'il était aux tendresses de sa famille, il l'accoutumait à ces courageux sentiments. C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisait consister avec son salut le service particulier qu'il devait à Dieu dans une sainte administration de la justice. Il en faisait son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage : « La justice vaut « mieux devant Dieu que de lui offrir des victimes<sup>1</sup>. » Car quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle prière plus agréable, que de faire entrer devant soi la cause de la veuve, que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé, et de faire taire l'iniquité par toute la terre? Combien le pieux ministre était touché de ces vérités, ses paisibles audiences le faisaient paraître. Dans les audiences vulgaires, l'un, toujours précipité, vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur : celui-là se présente à vous par coutume ou par bienséance, et il laisse vaguer ses pensées sans que vos discours arrêtent son esprit distrait; celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ses préventions, et, incapable de donner entrée aux raisons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans son cœur. A la facile audience de ce sage magistrat, et par la tranquillité de son favorable visage, une âme agitée se calmait. C'est là qu'on trouvait « ces douces réponses qui apaisent la colère<sup>2</sup>, » et

<sup>1</sup> *Facere misericordiam et judicium, magis placet Domino quam victimæ.* PROV., XXI, 3.

<sup>2</sup> *Responsio mollis frangit iram.* PROV., XV, 1.



« ces paroles qu'on préfère aux dons : » *Verbum melius quam datum*<sup>1</sup>. Il connaissait les deux visages de la justice : l'un , facile dans le premier abord ; l'autre , sévère et impitoyable quand il faut conclure. Là elle veut plaire aux hommes , et également contenter les deux partis ; ici elle ne craint ni d'offenser le puissant , ni d'affliger le pauvre et le faible. Ce charitable magistrat était ravi d'avoir à commencer par la douceur ; et , dans toute l'administration de la justice , il nous paraissait un homme que sa nature avait fait bienfaisant , et que la raison rendait inflexible. C'est par où il avait gagné les cœurs. Tout le royaume faisait des vœux pour la prolongation de ses jours : on se reposait sur sa prévoyance ; ses longues expériences étaient pour l'État un trésor inépuisable de sages conseils ; et sa justice , sa prudence , la facilité qu'il apportait aux affaires , lui méritaient la vénération et l'amour de tous les peuples. O Seigneur ! vous avez fait , comme dit le Sage <sup>2</sup> , « l'œil qui regarde , et l'oreille qui écoute. » Vous donc qui donnez aux juges ces regards bénins , ces oreilles attentives , et ce cœur toujours ouvert à la vérité , écoutez-nous pour celui qui écoutait tout le monde ; et vous , doctes interprètes des lois , fidèles dépositaires de leurs secrets , et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée , suivez ce grand exemple de nos jours. Tout l'univers a les yeux sur vous : affranchis des intérêts et des passions , sans yeux comme sans mains , vous marchez sur la terre semblables aux esprits célestes ; ou plutôt , images de Dieu , vous en imitez l'indépendance ; comme lui , vous n'avez besoin ni des hommes ni de leurs présents ; comme lui , vous faites justice à la veuve et au pupille ; l'étranger n'implore pas en vain votre secours <sup>3</sup> ; et , assurés que vous exercez la puissance du juge de l'univers ,

<sup>1</sup> ECCLES. , XVIII , 16.

<sup>2</sup> *Et aurem audientem , et oculum videntem , Dominus fecit utrumque.* PROV. XX , 12.

<sup>3</sup> *Dominus Deus vester ipse est Deus deorum , et Dominus dominantium ; Deus magnus et potens , et terribilis , qui personam non accipit nec munera. Facit judicium , pupillo et viduæ ; amat peregrinum , et dat ei victum ac vestitum.* DEUT. , X , 17 , 18.

vous n'éparguez personne dans vos jugements. Puisse-t-il avec ses lumières et avec son esprit de force vous donner cette patience, cette attention, et cette docilité toujours accessible à la raison, que Salomon lui demandait pour juger son peuple <sup>1</sup> !

Mais ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Évangile que j'annonce, et l'exemple du grand ministre dont je célèbre les vertus, m'oblige à recommander plus que toutes choses, c'est les droits sacrés de l'Église. L'Église ramasse ensemble tous les titres par où l'on peut espérer le secours de la justice. La justice doit une assistance particulière aux faibles, aux orphelins, aux épouses délaissées, et aux étrangers. Qu'elle est forte cette Église, et que redoutable est le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main ! Mais c'est un glaive spirituel, dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le « double tranchant <sup>2</sup>. Elle est fille du Tout-Puissant : mais son père, qui la soutient au dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs ; et, à l'exemple de Jésus-Christ, elle est obligée de crier dans son agonie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi « m'avez-vous délaissée <sup>3</sup> ? » Son époux est le plus puissant comme le plus beau et le plus parfait de tous les enfants des hommes <sup>4</sup> ; mais elle n'a entendu sa voix agréable, elle n'a joui de sa douce et désirable présence, qu'un moment <sup>5</sup> : tout d'un coup il a pris la fuite avec une course rapide ; « et, plus « vite qu'un faon de biche, il s'est élevé au-dessus des plus « hautes montagnes <sup>6</sup>. » Semblable à une épouse désolée, l'Église ne fait que gémir, et le chant de la tourterelle délais-

<sup>1</sup> III, REG., III, 9.

<sup>2</sup> *De ore ejus gladius utraque parte acutus exibat.* APOC., I, 16  
*Vivus est sermo Dei et efficaç, et penetrabilior omni gladio ancipiti*  
HEB., IV, 12.

<sup>3</sup> *Eli, Eli, lamma sabachani : hoc est, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ?* MATTH., XXVII, 46.

<sup>4</sup> *Speciosus forma præ filiis hominum.* PS. XLIV, 3.

<sup>5</sup> *Amicus sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi.* JOAN., III, 29.

<sup>6</sup> *Fuge, dilecte mi, et assimulare capræ, hinnuloque cervorum super montes aromatum.* CANT., VIII, 14.

sée<sup>1</sup> est dans sa bouche. Enfin elle est étrangère et comme errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes ; et le monde, qui s'efforce de les lui ravir, ne cesse de traverser son pèlerinage. Mère affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment : on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés ; sa puissance céleste est affaiblie, pour ne pas dire tout à fait éteinte. On se venge sur elle de quelques-uns de ses ministres, trop hardis usurpateurs des droits temporels : à son tour la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Église captive, et se récompenser de ses pertes sur Jésus-Christ même : les tribunaux séculiers ne retentissent que des affaires ecclésiastiques : on ne songe pas au don particulier qu'a reçu l'ordre apostolique pour les décider ; don céleste que nous ne recevons qu'une fois « par l'imposition des mains » mais que saint Paul nous ordonne de ranimer<sup>2</sup>, de renouveler, et de rallumer sans cesse en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en soit immortelle<sup>3</sup>. Ce don nous est-il seulement accordé pour annoncer la sainte parole, ou pour sanctifier les âmes par les sacrements ? N'est-ce pas aussi pour policer les églises, pour y établir la discipline, pour appliquer les canons inspirés de Dieu à nos saints prédécesseurs, et accomplir tous les devoirs du ministère ecclésiastique ? Autrefois et les canons et les lois, et les évêques et les empereurs, concouraient ensemble à empêcher les ministres des autels de paraître, pour les affaires même temporelles, devant les juges de la terre : on voulait avoir des intercesseurs purs du commerce des hommes, et on craignait de les rengager dans le siècle d'où ils avaient été séparés pour être le partage du Seigneur. Maintenant c'est pour les affaires ecclésiastiques qu'on les y voit entraînés : tant le siècle a prévalu, tant l'Église est faible et impuissante !

<sup>1</sup> *Vox turturis audita est in terra nostra.* CANT., II, 12.

<sup>2</sup> *Admoneo te ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum.* II, TIM., I, 6.

<sup>3</sup> VAR. *Première édition* : en soit immortelle dans l'ordre sacré. Ce don, etc.

Il est vrai que l'on commence à l'écouter : l'auguste conseil et le premier parlement donnent du secours à son autorité blessée ; les sources du droit sont révélées ; les saintes maximes revivent. Un roi zélé pour l'Église, et toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuse de lui ôter, opère ce changement heureux ; son sage et intelligent chancelier seconde ses désirs : sous la conduite de ce ministre, nous avons comme un nouveau code favorable à l'épiscopat ; et nous vanterons désormais, à l'exemple de nos pères, les lois unies aux canons. Quand ce sage magistrat renvoie les affaires ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir, et le remède qu'il pourra donner à leurs entreprises. Ainsi la sainte clôture, protectrice de l'humilité et de l'innocence, est établie ; ainsi la puissance séculière ne donne plus ce qu'elle n'a pas ; et la sainte subordination des puissances ecclésiastiques, image des célestes hiérarchies et lien de notre unité, est conservée ; ainsi la cléricature jouit par tout le royaume de son privilège ; ainsi sur le sacrifice des vœux, et sur « ce grand sacrement de l'indissoluble union de Jésus-Christ avec son Église »<sup>1</sup>, les opinions sont plus saines dans le barreau éclairé et parmi les magistrats intelligents que dans les livres de quelques auteurs qui se disent ecclésiastiques et théologiens. Un grand prélat<sup>2</sup> a part à ces grands ouvrages ; habile autant qu'agréable intercesseur auprès d'un père porté par lui-même à favoriser l'Église, il sait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand ministre, et il représente les droits de Dieu sans blesser ceux de César. Après ces commencements, ne pourrions-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Église toujours employées contre elle-même ? Ame pieuse du sage MICHEL LE TELLIER, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels

<sup>1</sup> *Sacramentum hoc magnum est : ego autem dico in Christo et in Ecclesia.* EPHES., V, 32.

<sup>2</sup> Charles-Maurice le Tellier, archevêque de Reims, fils du chancelier.

ce témoignage sincère de votre foi et de notre reconnaissance, de la bouche d'un évêque trop tôt obligé à changer en sacrifices pour votre repos ceux qu'il offrait pour une vie si précieuse. Et vous, saints évêques, interprètes du ciel, juges de la terre, apôtres, docteurs, et serviteurs des églises : vous qui sanctifiez cette assemblée par votre présence, et vous qui, dispersés par tout l'univers, entendrez le bruit d'un ministère si favorable à l'Église, offrez à jamais de saints sacrifices pour cette âme pieuse. Ainsi puisse la discipline ecclésiastique être entièrement rétablie ! ainsi puisse être rendue la majesté à vos tribunaux, l'autorité à vos jugements, la gravité et le poids à vos censures ! Puissiez-vous, souvent assemblés au nom de Jésus-Christ, l'avoir au milieu de vous, et revoir la beauté des anciens jours ! Qu'il me soit permis du moins de faire des vœux devant ces autels, de soupirer après les antiquités devant une compagnie si éclairée, et d'annoncer la sagesse entre les parfaits<sup>1</sup> ! Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles ! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de votre Écriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, et notre félicité de la sanctification de votre peuple ; si, attachés à nos troupeaux par un saint amour, nous craignons d'en être attachés ; si nous sommes soigneux de former des prêtres que Louis puisse choisir pour remplir nos chaires ; si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie la plus périlleuse de ses devoirs ; et que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques<sup>2</sup> ? Car aussi comment pourrions-nous sans ce secours incorporer tout à fait à l'Église de Jésus-Christ tant de peuples nouvellement convertis, et porter avec confiance un si grand accroissement de notre far-

<sup>1</sup> *Sapientiam loquimur inter perfectos.* I, COR., II, 6.

<sup>2</sup> Ces derniers mots ont rapport à la règle sollicitée par Bossuet, et établie par le roi, de ne nommer aux évêchés que ceux qui auraient travaillé dans le ministère. (V.)

deau ? Ah ! si nous ne sommes infatigables à Instruire , à reprendre , à consoler , à donner le lait aux infirmes ; et le pain aux forts ; enfin à cultiver ces nouvelles plantes , et à expliquer à ce nouveau peuple la sainte parole , dont , hélas ! on s'est tant servi pour le séduire , « le fort armé , chassé de sa « demeure , reviendra » plus furieux que jamais , « avec sept « esprits plus malins que lui , et notre état deviendra pire que « le précédent <sup>1</sup> ! » Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours ; faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées , vous qui composez les annales de l'Église ; agiles instruments d'un prompt écrivain et d'une main « diligente <sup>2</sup> , » hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantins et les Théodoses. Ceux qui vous ont précédés dans ce beau travail racontent <sup>3</sup> « qu'avant qu'il y eût eu des empereurs « dont les lois eussent ôté les assemblées aux hérétiques , « les sectes demeuraient unies , et s'entretenaient longtemps. « Mais , poursuit Sozomène , depuis que Dieu suscita des « princes chrétiens , et qu'ils eurent défendu ces conven- « ticules , la loi ne permettait pas aux hérétiques de s'assem- « bler en public ; et le clergé , qui veillait sur eux , les empê- « chait de le faire en particulier. De cette sorte , la plus grande « partie se réunissait ; et les opiniâtres mouraient sans laisser « de postérité , parce qu'ils ne pouvaient ni communiquer entre « eux , ni enseigner librement leurs dogmes. » Ainsi tombait l'hérésie avec son venin ; et la discorde rentrait dans les enfers , d'où elle était sortie. Voilà , messieurs , ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Église. Mais nos pères n'avaient pas vu , comme nous , une hérésie invétérée tomber tout à coup ; les troupeaux égarés revenir en foule , et nos églises trop étroites pour les recevoir ; leurs faux pasteurs les abandonner sans même en attendre l'ordre , et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse ; tout

<sup>1</sup> *Tunc vadit , et assumit septem alios spiritus secum , nequiores se ; et ingressi habitant ibi : et stant novissima hominis illius pejora prioribus.* LUC. , XI , 21 , 24 , 25 , 26.

<sup>2</sup> *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.* PS. XLIV , 1.

<sup>3</sup> SOZOM. , *Hist.* . lib. II , c. XXXII.

calme dans un si grand mouvement ; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité ; et le mérite du prince plus reconnu et plus révééré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles , épanchons nos cœurs sur la piété de Louis ; poussons jusqu'au ciel nos acclamations ; et disons à ce nouveau Constantin , à ce nouveau Théodose , à ce nouveau Mar cien , à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine<sup>1</sup> : « Vous  
 « avez affermi la foi ; vous avez exterminé les hérétiques : c'est  
 « le digne ouvrage de votre règne ; c'en est le propre caractère.  
 « Par vous, l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette  
 « merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre : c'est  
 « le vœu des Églises ; c'est le vœu des évêques. »

Quand le sage chancelier reçut l'ordre de dresser ce pieux édit qui donne le dernier coup à l'hérésie, il avait déjà senti l'atteinte de la maladie dont il est mort. Mais un ministre si zélé pour la justice ne devait pas mourir avec le regret de ne l'avoir pas rendue à tous ceux dont les affaires étaient préparées. Malgré cette fatale faiblesse qu'il commençait de sentir, il écouta, il jugea, et il goûta le repos d'un homme heureusement dégagé, à qui ni l'Église, ni le monde, ni son prince, ni sa patrie, ni les particuliers, ni le public, n'avaient plus rien à demander. Seulement Dieu lui réservait l'accomplissement du grand ouvrage de la religion ; et il dit, en scellant la révocation du fameux édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi, et un si beau monument de la piété du roi, il ne se souciait plus de finir ses jours. C'est la dernière parole qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge ; parole digne de couronner un si glorieux ministère. En effet, la mort

<sup>1</sup> *Hæc digna vestro imperio : hæc propria vestri regni... Per te orthodoxa fides firmata est ; per te hæresis non est. Cælestis rex , terrenum custodi. Per te firmata fides est.... Unus Deus qui hoc fecit. Rex cælestis , Augustam custodi, dignam pacis... Hæc oratio Ecclesiarum ; hæc oratio pastorum. Concil. Chalced., Act. VI.*

se déclare, on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques; dix jours entiers il la considère avec un visage assuré, tranquille, toujours assis, comme son mal le demandait : on croit assister jusqu'à la fin ou à la paisible audience d'un ministre, ou à la douce conversation d'un ami commode. Souvent il s'entretient seul avec la mort : la mémoire, le raisonnement, la parole ferme, et aussi vivant par l'esprit qu'il était mourant par le corps, il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit et jour toujours présente; car il ne connaissait plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvait seule lui clore les yeux. Jamais il ne fut si attentif : « Je suis, disait-il, en faction. » Car il me semble que je lui vois prononcer encore cette courageuse parole. Il n'est pas temps de se reposer : à chaque attaque il se tient prêt, et il attend le moment de sa délivrance. Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout à coup entre les bras de la mort : c'est le fruit des méditations que vous avez vues, et de la préparation de toute la vie. La mort révèle les secrets des cœurs. Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, si vous saviez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez posséder; si vous saviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent et pour ainsi dire elles s'incorporent à votre cœur, et combien sont forts et pernicieux ces liens que vous ne sentez pas, vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur<sup>1</sup> : « Malheur à vous, riches! » et « vous pousseriez, « comme dit saint Jacques<sup>3</sup>, des cris lamentables et des hurlements à la vue de vos misères. » Mais vous ne sentez pas un attachement si déréglé. Le désir se fait mieux sentir, parce qu'il a de l'agitation et du mouvement. Mais dans la possession on trouve, comme dans un lit, un repos funeste; et ou

<sup>1</sup> « Sa fermeté sert d'exemple, dit madame de Sévigné, à tous ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. (*Lettre 889, du 28 octobre 1685.*)

<sup>2</sup> *Væ vobis divitibus!* LUC., VI, 24.

<sup>3</sup> *Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis.* JAC., V, 1.



s'endort dans l'amour des biens de la terre, sans s'apercevoir de ce malheureux engagement. C'est, mes frères, où tombe celui qui met sa confiance dans les richesses; je dis même dans les richesses bien acquises. Mais l'excès de l'attachement, que nous ne sentons pas dans la possession, se fait, dit saint Augustin<sup>1</sup>, sentir dans la perte. C'est là qu'on entend ce cri d'un roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort, qui lui vient ravir tout à coup, avec la vie, sa grandeur et ses plaisirs : *Siccine separat amara mors*<sup>2</sup>? « Est-ce ainsi que la « mort amère vient rompre tout à coup de si doux liens? » Le cœur saigne; dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y tenaient; et le péché que l'on commettait par un attachement si excessif se découvre tout entier : *Quantum amando deliquerint, perdendo senserunt*. Par une raison contraire, un homme dont la fortune protégée du ciel ne connaît pas les disgrâces; qui, élevé sans envie aux plus grands honneurs, heureux dans sa personne et dans sa famille, pendant qu'il voit disparaître une vie si fortunée, bénit la mort, et aspire aux biens éternels, ne fait-il pas voir qu'il n'avait pas mis « son cœur dans le trésor que les voleurs « peuvent enlever<sup>3</sup>, » et que, comme un autre Abraham, il ne connaît de repos que « dans la cité permanente<sup>4</sup>? » Un fils, consacré à Dieu, s'acquitte courageusement de son devoir comme de toutes les autres parties de son ministère, et il va porter la triste parole à un père si tendre et si chéri : il trouve ce qu'il espérait, un chrétien préparé à tout, qui attendait ce dernier office de sa piété. L'Extrême-Onction, annoncée par la même bouche à ce philosophe chrétien, excite

<sup>1</sup> *Illi autem infirmiores, qui terrenis his bonis, quamvis ea non præponerent Christo, aliquantulum tamen cupiditate cohærebant, quantum hæc amando peccaverint, perdendo senserunt. Tantum quippe doluerunt, quantum se doloribus inseruerunt.* AUG., de *Civil. Dei*, lib. I, c. x, n. 2.

<sup>2</sup> I, REG., xv, 32.

<sup>3</sup> *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra... ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cælo.* MATTH., vi, 19, 20, 21.

<sup>4</sup> *Expectabat fundamenta habentem civitatem.* HEB., xi, 10

autant sa piété qu'avait fait le saint Vlatique. Les saintes prières des agonisants réveillent sa foi : son âme s'épanche dans les célestes cantiques ; et vous diriez qu'il soit devenu un autre David, par l'application qu'il se fait à lui-même de ses divins Psaumes. Jamais juste n'attendit la grâce de Dieu avec une plus ferme confiance ; jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne. Qui me donnera le burin que Job désirait, pour graver sur l'airain et sur le marbre cette parole sortie de sa bouche en ces derniers jours, que, depuis quarante-deux ans qu'il servait le roi, il avait la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, et, dans un si long ministère, de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher ? La justice demeurer constante, et, pour ainsi dire, toujours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates, quelle merveille de la grâce ! Après ce témoignage de sa conscience, qu'avait-il besoin de nos éloges ? Vous étonnez-vous de sa tranquillité ? Quelle maladie ou quelle mort peut troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme ? Que vois-je durant ce temps ? des enfants percés de douleur ; car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, et c'est la seule louange qu'ils peuvent écouter sans peine. Que vois-je encore ? une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses désirs, par celui que tant de fois elle avait cru devancer : tantôt elle va offrir devant les autels cette plus chère et plus précieuse partie d'elle-même ; tantôt elle rentre auprès du malade, non par faiblesse, mais, dit-elle, « pour apprendre à mourir, et profiter de cet exemple. » L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, où il ne voit rien de faible ; mais, pendant qu'il en goûte la reconnaissance, comme un autre Abraham, il la sacrifie, et en l'invitant à s'éloigner : « Je veux, dit-il, m'arracher « jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité. » Reconnaissez-vous un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre ? Ainsi, parmi les souffrances et dans

les approches de la mort , s'épure , comme dans un feu , l'âme chrétienne ; ainsi elle se dépouille de ce qu'il y a de terrestre et de trop sensible , même dans les affections les plus innocentes : telles sont les grâces qu'on trouve à la mort. Mais qu'on ne s'y trompe pas , c'est quand on l'a souvent méditée , quand on s'y est longtemps préparé par de bonnes œuvres : autrement la mort porte en elle-même ou l'insensibilité , ou un secret désespoir , ou , dans ses justes frayeurs , l'image d'une pénitence trompeuse , et enfin un trouble fatal à la piété. Mais voici , dans la perfection de la charité , la consommation de l'œuvre de Dieu. Un peu après , parmi ses langueurs et percé de douleurs aiguës , le courageux vieillard se lève , et , les bras en haut , après avoir demandé la persévérance : « Je ne désire point , dit-il , la fin de mes peines ; mais je désire de voir Dieu. » Que vois-je ici , chrétiens ? la foi véritable , qui , d'un côté , ne se lasse pas de souffrir ; vrai caractère d'un chrétien : et , de l'autre , ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres , et , en dissipant le nuage , se changer en pure lumière et en claire vision. O moment heureux où nous sortirons des ombres et des énigmes <sup>1</sup> , pour voir la vérité manifeste ! Courons-y , mes frères , avec ardeur ; hâtons-nous de « purifier notre cœur , « afin de voir Dieu , » selon la promesse de l'Évangile <sup>2</sup>. Là est le terme du voyage ; là se finissent les gémissements ; là s'achève le travail de la foi , quand elle va , pour ainsi dire , enfanter la vue. Heureux moment , encore une fois ! qui ne te désire pas n'est pas chrétien. Après que ce pieux désir est formé par le Saint-Esprit dans le cœur de ce vieillard plein de foi , que reste-t-il , chrétiens , sinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime ? Enfin , prêt à rendre l'âme : « Je rends grâces à Dieu , dit-il , de voir défaillir mon corps devant mon esprit. » Touché d'un si grand bienfait , et ravi de pouvoir pousser ses reconnaissances jusques au dernier soupir , il commença l'hymne des divines miséricordes : *Misericordias Domini in*

<sup>1</sup> *Videmus nunc per speculum in ænigmate.* I, COR., XIII, 12.

<sup>2</sup> *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* MATTH., V, 8.

*æternum cantabo* <sup>1</sup> : « Je chanterai, dit-il, éternellement les « miséricordes du Seigneur. » Il expire en disant ces mots, et il continue avec les anges le sacré cantique <sup>2</sup>.

Reconnaissez maintenant que sa perpétuelle modération venait d'un cœur détaché de l'amour du monde; et réjouissez-vous en notre Seigneur de ce que, riche, il a mérité les grâces et la récompense de la pauvreté. Quand je considère attentivement dans l'Évangile la parabole ou plutôt l'histoire du mauvais riche, et que je vois de quelle sorte Jésus-Christ y parle des fortunés de la terre, il me semble d'abord qu'il ne leur laisse aucune espérance au siècle futur. Lazare, pauvre et couvert d'ulcères, « est porté par les anges au sein d'Abraham <sup>3</sup>, » pendant que le riche, toujours heureux dans cette vie, « est enseveli dans les enfers. » Voilà un traitement bien différent que Dieu fait à l'un et à l'autre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cause? « Le riche, « dit-il <sup>4</sup>, a reçu ses biens, et le pauvre ses maux, dans cette « vie. » Et de là quelle conséquence? Écoutez, riches, et tremblez : « Et maintenant, poursuit-il, l'un reçoit sa consolation, et l'autre son juste supplice. » Terrible distinction! funeste partage pour les grands du monde! Et toutefois ouvrez les yeux : c'est le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein; et il vous montre, ô riches du siècle, à quelle gloire vous pouvez aspirer, si, « pauvres en esprit <sup>5</sup>, » et détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit. Cette grâce, je le confesse, est rare dans

<sup>1</sup> Ps. LXXXVIII, 1.

<sup>2</sup> Image douce et touchante, qui montre le ciel et tout ce qui l'habite attentif à recueillir les dernières paroles et les derniers soupirs du juste. (B.)

<sup>3</sup> *Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abraham. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.* LUC., XVI, 22.

<sup>4</sup> *Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua; et Lazarus similiter mala. Nunc autem hic consolatur; tu vero eruciaris.* LUC., XVI, 25.

<sup>5</sup> *Beati pauperes spiritu.* MATTH., V, 3.

le Nouveau-Testament, où les afflictions et la pauvreté des enfans de Dieu doivent sans cesse représenter à toute l'Église un Jésus-Christ sur la croix. Et cependant, chrétiens, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples, afin que nous entendions qu'on peut mépriser les charmes de la grandeur, même présente; et que les pauvres apprennent à ne désirer pas avec tant d'ardeur ce qu'on peut quitter avec joie. Ce ministre si fortuné et si détaché tout ensemble leur doit inspirer ce sentiment. La mort a découvert le secret de ses affaires: et le public, rigide censeur des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien vu que de modéré. On a vu ses biens accrus naturellement par un si long ministère et par une prévoyante économie; et on ne fait qu'ajouter à la louange de grand magistrat et de sage ministre celle de sage et vigilant père de famille, qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté sans peine ce qu'il avait acquis sans empressement: ses vrais biens ne lui sont pas ôtés, et sa justice demeure aux siècles des siècles. C'est d'elle que sont découlées tant de grâces et tant de vertus que sa dernière maladie a fait éclater. Ses aumônes, si bien cachées dans le sein du pauvre, ont prié pour lui: sa main droite les cachait à sa main gauche; et, à la réserve de quelque ami qui en a été le ministre ou le témoin nécessaire, ses plus intimes confidens les ont ignorées: mais « le Père, qui les a vues « dans le secret, lui en a rendu la récompense<sup>1</sup>. » Peuples, ne le pleurez plus; et vous qui, éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une si longue et si belle vie, portez plus haut vos pensées. Quoi donc! quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudrait retrancher ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, ni tout le temps dont on a tou-

<sup>1</sup> *Conclude eleemosynam in corde pauperis: et hæc pro te exorabit.* ECCLES., XXIX, 15.

<sup>2</sup> *Te faciente eleemosynam nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua... Et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.* MATTH., VI, 5, 4.

jours tant de sujet de se repentir, paraîtront-ils quelque chose à la vue de l'éternité où nous avançons à si grands pas? Après cent trente ans de vie, Jacob, amené au roi d'Égypte, lui raconte la courte durée de son laborieux pèlerinage, qui n'égale pas les jours de son père Isaac, ni de son aïeul Abraham<sup>1</sup>. Mais les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paraître si courts ceux de Jacob, s'évanouissent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme, se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? Comptons donc comme très-court, chrétiens, ou plutôt comptons comme un pur néant, tout ce qui finit, puisque enfin, quand on aurait multiplié les années au delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien quand nous serons arrivés au terme fatal. Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille, qu'on croira laisser solidement établie. Qui ne voit, mes frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies, que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort? Dormez votre sommeil, riches de la terre<sup>2</sup>, et demeurez dans votre poussière. Ah! si quelques générations, que dis-je? si quelques années après votre mort vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie, et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfants. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu? Surtout, mortels, désabu-

<sup>1</sup> *Respondit (Jacob) : Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali; et non pervenerunt usque ad dies patrum meorum, quibus peregrinati sunt. GENES. XLVII, 9.*

<sup>2</sup> Bossuet traduit ici le roi prophète : *Dormierunt somnum suum; et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. PS. LXXV, 6.*

sez-vous de la pensée dont vous vous flattez , qu'après une longue vie la mort vous sera plus douce et plus facile. Ce ne sont pas les années , c'est une longue préparation qui vous donnera de l'assurance. Autrement un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours , et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous , ou plutôt que vous vous êtes assez vu rouler vous-même et passer avec le monde. La dernière heure n'en sera pas moins insupportable , et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir. C'est de saintes méditations , c'est de bonnes œuvres , c'est ces véritables richesses , que vous enverrez devant vous au siècle futur , qui vous inspireront de la force ; et c'est par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux MICHEL LE TELLIER vous en a donné l'exemple : la sagesse , la fidélité , la justice , la modestie , la prévoyance , la piété , toute la troupe sacrée des vertus , qui veillaient pour ainsi dire autour de lui , en ont banni les frayeurs , et ont fait du jour de sa mort le plus beau , le plus triomphant , le plus heureux jour de sa vie.

---

# NOTICE

SUR

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

---

Louis II de Bourbon, prince de Condé, à qui son siècle donna le surnom de Grand, que la postérité lui a confirmé, était le quatrième fils de Henri II de Bourbon, prince de Condé, et l'arrière-petit-fils du célèbre Louis I<sup>er</sup>, qui joua un si grand rôle dans les guerres civiles du seizième siècle, et qui périt en 1569, à la bataille de Jarnac, assassiné par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, depuis Henri III, son plus grand ennemi. Sa mère était Charlotte-Marguerite de Montmorency, un des nombreux objets des volages amours de Henri IV, qui avait aussi aimé sa grand'mère, et qui maria Charlotte à Henri II de Bourbon en 1609. Il naquit à Paris le 8 de septembre 1621, la onzième année du règne de Louis XIII, dans un tel état de faiblesse, qu'on désespéra de le conserver, et qu'on craignit qu'il ne mourût au berceau, comme avaient péri ses aînés. Ses premières années exigèrent beaucoup de soins : il les passa dans le Berri, à Montrond, place forte qui appartenait en propre à son père. Celui-ci, vers 1629, et lorsque son fils fut en âge de sortir des mains des femmes, le fit venir à Bourges, sa résidence ordinaire, où il veilla très-attentivement sur l'éducation de cet enfant, dont la santé, quoique toujours fort délicate, s'était raffermie, et dont l'esprit vif, la conception prompte, les yeux pleins de feu, et la contenance fière, donnaient les plus brillantes espérances. Le jeune prince suivit avec un très-grand succès le cours des classes du collège que les jésuites avaient dans cette ville : à douze ans il rédigea un petit traité de rhétorique, qu'il dédia à Armand de Bourbon, prince de Conti, chef de la branche de ce nom, son frère puîné, alors âgé de quatre ans. Il termina ses études à quatorze ans, en 1635, et garda toute sa vie le goût des belles-lettres et des sciences, que lui avaient inspiré ses premiers maîtres : goût heureux qui adoucit en lui l'âpreté du génie militaire, tempéra jusqu'à un certain point les saillies d'un naturel irascible, plein d'empchement et de fierté, et fit trouver à cette âme guerrière et haute, dans les sociétés ingénieuses de son



temps, et dans la conversation des esprits cultivés, des plaisirs moins enivrants sans doute, mais plus doux que ceux de la gloire des armes.

Louis XIV naissait, lorsqu'en 1639 Louis de Bourbon parut à la cour : il avait alors dix-huit ans; l'extrême délicatesse de sa complexion, en retardant pour lui l'époque de ces exercices d'académie qui sont le complément d'une noble éducation, ne permit pas qu'il vint plus tôt au Louvre; mais à peine y fut-il présenté, que son humeur altière et violente y trouva des chocs et des contrariétés. Le cardinal de Richelieu veut lui faire épouser sa nièce Claire-Clémence, fille du maréchal de Brézé. Le jeune prince résiste; le ministre des potique ordonne; il faut plier. Les larmes du dépit jaillissent des yeux du jeune héros; le cœur plein de rage, il se rend, ainsi qu'une victime rebelle, dans la chapelle du Palais-Cardinal; on y bénit, le 12 février 1640, un lien que le prince, âgé de dix-huit ans et quelques mois, regarde comme un joug odieux et flétrissant imposé à sa jeunesse. Deux jours après, il tombe malade; une fièvre ardente le dévore; sa vie est en danger, on en désespère; mais le mal cède aux ressources de l'âge et aux efforts de l'art. Le prince sort de cette crise terrible avec un tempérament plus ferme; sa frêle constitution se fortifia dans cette périlleuse épreuve. De ce mariage, conclu sous de si noirs auspices, et qui ne fut pas aussi malheureux qu'il semblait devoir l'être, naquit en 1643 Henri-Jules de Bourbon, seul enfant du grand Condé. On peut remarquer ici que son frère le prince de Conti épousa également une parente du successeur de Richelieu, Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin; tant ces fiers ministres exerçaient d'empire jusque sur le sang de leurs maîtres!

Celui des Bourbons et des Montmorencys, qui coulait dans les veines du grand Condé, ne tarda pas à se faire reconnaître : aussitôt que Louis de Bourbon paraît à l'armée, sa valeur éclipse tout; mais, avant la célèbre bataille où pour la première fois il eut le commandement, il n'avait pu que faire éclater la bravoure bouillante et impétueuse du soldat le plus téméraire : dans cette illustre occasion, il montre à vingt-deux ans tout le génie d'un grand capitaine. Le cardinal de Richelieu était mort depuis cinq mois. Mazarin met le fils du prince de Condé, qui ne mourut que trois ans après, à la tête de l'armée de Flandre. Le jeune guerrier part dans les premiers jours de mai de l'année 1643. Louis XIII meurt le 14 du même mois; le 19, la bataille de Rocroi est gagnée; et cette victoire, où Louis de

Bourbon ne triompha du nombre, de la position, et du courage des plus redoutables ennemis qu'après avoir triomphé de la prudence timide de son conseil ouvre par l'augure le plus brillant le règne glorieux de Louis XIV, qui n'avait encore que quatre ans. Dans les campagnes suivantes, toujours même inspiration de génie, même vigueur d'action, même rapidité de succès. En 1644, il vole au secours de Turenne, qui commandait l'armée d'Allemagne, et qui n'avait pu défendre Fribourg; il attaque avec lui, sous les murs mêmes de cette place, le fameux général bavarois François Merci, qu'on ne vit jamais, dit Bossuet, reculer dans les combats. Les troupes françaises hésitent un moment dans cette affaire, qui dura trois jours : pour les ranimer, le prince, sans cesse au milieu du feu, jette son bâton de commandement dans les rangs ennemis, y vole l'épée à la main; l'armée s'y précipite sur ses pas. La prudence du sage Turénne est confondue de tant d'énergie : il avait dix ans de plus que Louis de Bourbon, et voyait sa gloire naissante disputée par un si jeune rival. Celui-ci est obligé de venir encore, en 1645, le soutenir et le seconder; il était comme le génie de la victoire : en son absence, Turenne n'obtenait aucun succès; réunis, ils fondent, le 3 août de cette année, sur Merci, à Nordlingen. L'armée allemande est taillée en pièces, et l'intrépide Merci lui-même, blessé à mort, expire aux pieds de ses vainqueurs. En 1646, Louis de Bourbon retourne en Flandre, et prend Dunkerque en treize jours, au milieu d'une automne froide et pluvieuse. On l'envoie dans la Catalogne en 1647; l'envie semble avoir tout disposé pour que le prince rencontre dans le siège de Lérida l'écueil de son bonheur et de sa gloire; mais il est bientôt rappelé sur le théâtre de ses anciens triomphes : trois ans après la célèbre victoire de Nordlingen, le 20 août 1648, il bat l'archiduc Léopold à Lens, détruit les restes de ces vieilles et formidables bandes dans lesquelles l'Espagne avait mis sa confiance, voit le général Jean de Bek, déchirant ses blessures de ses mains sanglantes, lui donner, par son désespoir et par sa mort, le même spectacle que Merci à Nordlingen, et force l'Allemagne à quitter les armes. Tels sont les exploits par lesquels Louis de Bourbon s'était illustré avant l'âge de vingt-sept ans. Tel fut, dans la carrière militaire, le début d'un jeune prince qui, à dix-huit ans, touché des beautés sublimes de la tragédie de *Cinna*, sentait battre son cœur, et pleurait aux vers de Corneille.

Cependant tout était en fermentation à la cour et dans Paris : le jour où l'on célébra la victoire de Lens touchait à la journée des Barricades; six années de troubles allaient commencer; de toutes

parts retentissaient les cris des frondeurs contre Mazarin. La cour cherche un appui dans le vainqueur de Rocroi, de Lens, et de Nordlingen : il est rappelé. Les deux partis se disputent un tel soutien. Quoiqu'ulcéré contre le cardinal-ministre par un refus qu'il en avait essuyé, et par l'intrigue de l'affaire de Catalogne, le prince de Condé, qui avait pris ce nom depuis la mort de son père, arrivée en 1646, après avoir porté jusque-là le titre de duc d'Enghien, se déclare pour la cause du roi. Son plan est formé : pendant la nuit du 6 janvier 1649, il fait sortir secrètement de Paris la famille royale ; elle se rend à Saint-Germain. Tandis qu'à la nouvelle de ce départ les cris, *Point de Mazarin!* redoublent dans la capitale, le prince la bloque tout à coup le 7 avec environ huit mille hommes : c'était le lendemain de la fête des Rois. Les rebelles, encore pleins des vapeurs de cette orgie, tremblent sous ce bras puissant et victorieux ; ils font pourtant quelques essais de défense, et ne demandent qu'au bout de deux mois la paix, qui leur est accordée le 11 mars ; mais cette paix n'éteuffa pas le germe des dissensions ; il continua sourdement de se développer ; et la main qui venait d'éteindre la guerre civile devait bientôt elle-même la rallumer.

Fier d'être l'arbitre de la paix au dedans comme au dehors, et nourrissant toujours dans son cœur de profonds ressentiments contre Mazarin, le prince de Condé entra facilement dans le parti qu'avait formé Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, sa sœur, qui avait trois ans de plus que lui ; femme aussi galante qu'impérieuse, active, remuante, respirant l'intrigue et la faction. Également irritée par un refus contre le ministre, elle était l'âme de la Fronde, s'était montrée populaire et séditieuse dans Paris révolté, jusqu'à vouloir faire ses couches dans l'hôtel de ville, et à souffrir que le corps municipal, qui tint son enfant sur les fonts de baptême, lui donnât le nom de Charles-Paris : déjà elle avait entraîné dans la guerre civile le prince de Conti, son frère, et un certain nombre des plus grands seigneurs du royaume. Animé par elle, Condé, naturellement si superbe et si dédaigneux, déploie tout l'orgueil de son caractère ; rien ne paraît au-dessus de ses prétentions, rien n'est à l'abri de ses insultes et de ses mépris : il les prodigue au cardinal ; l'injure et la menace sont dans toutes ses actions comme dans toutes ses paroles. La cour offensée médite une grande mesure ; elle se décide : le prince de Condé est arrêté, comme l'avait été son père, le 18 janvier 1650, avec le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville son beau-frère ; ils sont conduits d'abord à Vincennes :

on les craint jusque dans leur prison ; on les transfère à Marcoussi , enfin au Havre-de-Grâce : ils ne furent délivrés que le 11 février 1651. Leur captivité dura treize mois.

Échappé de ses liens, le prince de Condé hésite quelque temps entre la vengeance et le bien public : la patrie semble retenir un moment dans le fourreau cette redoutable épée ; mais , au bout de quelques mois, le héros cède à ses ressentiments, qu'il n'avait manifestés jusque-là que par son éloignement de la cour, et sa retraite à Saint-Maur. Le 16 septembre 1651, il part de sa forteresse de Montrond, où il avait passé l'été ; il se rend dans son gouvernement de Guienne, lève des troupes, se lie par un traité avec les ennemis de la France, et marche sur Paris ; il bat près Gien le maréchal d'Hocquincourt, qui commande l'armée royale ; continue sa route, non sans obstacles ; arrive sous les murs de la capitale, la tient quelque temps en échec, en vient aux prises, le 2 juillet 1652, avec Turenne, dans le faubourg Saint-Antoine, succombe, manque d'être fait prisonnier, s'échappe couvert de sang, de sueur et de poussière, et fuit, le désespoir dans l'âme, chez les Espagnols : il y reste près de huit ans, presque toujours à la tête de leurs armées, et combattant, comme un autre Coriolan, contre son pays. Il tente en 1654 de reprendre Arras, théâtre de ses premières armes ; Turenne le force à la retraite. Deux ans après il met en déroute le maréchal de la Ferté, qui assiégeait Valenciennes, et le fait prisonnier. Il se jette dans Cambrai en 1657, et réduit Turenne à en lever le siège. Celui-ci prend sa revanche à la bataille des Dunes, perdue, sous les yeux de Condé frémissant et pleurant de colère, par la faute du présomptueux don Juan d'Autriche. Dans cet exil volontaire, Condé fit à la France tout le mal qu'il put lui faire ; et le traité des Pyrénées, conclu en 1660, put seul désarmer son courroux, et mettre fin à ses implacables vengeances.

Condé revient : il avait alors trente-neuf ans. Turenne, qui en avait près de cinquante, soutenait seul au dehors la fortune de l'État. Mazarin termine sa carrière ; Philippe IV meurt. La guerre entre l'Espagne et la France se renouvelle en 1667, par les suites mêmes du traité qui l'avait terminée sept ans avant. Condé est chargé en 1668 de la conquête de la Franche-Comté ; il assiège Dôle ; et se rend maître de cette place en quelques jours ; trois semaines lui suffisent pour soumettre toute la province. L'année précédente, Louis XIV en personne, aidé du génie de Turenne, qui commandait sous lui, s'était emparé de la Flandre. La guerre naît de la guerre : en 1672,

l'envahissement de la Hollande est consommé aussitôt que résolu : c'est Condé qui décide le passage du Rhin ; il est grièvement blessé, par la faute du jeune duc de Longueville, son neveu, qui périt dans cette occasion. Deux ans après, en 1674, le 11 août, à Sénéf, près de Mons, il livre au prince d'Orange et gagne la plus terrible bataille qu'il ait jamais donnée. Le sang français prodigué rougit le champ de victoire, et coule par ruisseaux ; le prince lui-même a quatre chevaux tués sous lui, et roule tout sanglant parmi les morts ; son fils reçoit une blessure entre ses bras. Des reproches d'inhumanité, de témérité cruelle, d'affligeantes accusations, se mêlent à la joie du triomphe. Cependant Turenne, qui sur le Rhin, du côté de l'Alsace, faisait tête au vainqueur de Saint-Gothard, frappé d'un coup de canon, expire à Salzbach le 27 juillet 1675, à l'âge de soixante-quatre ans. Condé paraît seul capable de lutter contre l'illustre Montecuculli : il laisse l'armée de Flandre sous le commandement de Luxembourg, et court s'opposer au torrent qui déjà, comme par une digue ouverte, se répand sur toute l'Alsace ; il l'arrête ; il force Montecuculli à lever les sièges de Haguenau et de Saverne ; il met la France en sûreté. C'est le dernier service que ce grand homme rend à l'État. Cette campagne terminée, il ne soupire plus qu'après la retraite et le repos ; et l'Europe voit à la fois disparaître du théâtre des combats Turenne, Montecuculli, et Condé.

Ce prince, âgé de cinquante-quatre ans, vieilli prématurément par les fatigues d'une vie si agitée, tourmenté des douleurs de la goutte, toujours en butte à l'envie qu'irritait sa gloire et que provoquait trop sa fierté, enveloppa les onze dernières années de sa carrière d'une sorte d'obscurité majestueuse, après avoir jeté tant d'éclat. Il ne songea plus qu'à embellir paisiblement le délicieux et magnifique séjour de Chantilly, et qu'à s'environner, dans ce noble asile, de tous les charmes de la société, comme il y était entouré de toutes les beautés de la nature. Souvent il se promenait dans les sombres et pompeuses allées de son parc, et parmi les fleurs de son parterre, avec les Bossuet, les Boileau, les Racine, les la Bruyère, avec les plus spirituels, les plus éclairés, les plus éloquents de ses contemporains ; souvent les spacieux salons de son château retentirent de controverses savantes et d'ingénieuses disputes. Louis XIV, un an avant la mort de Condé, ne dédaigna pas de venir le visiter dans sa tranquille retraite. Quelque temps après, cet héroïque vieillard se sentit affaibli sous le poids de ses maux, qui ne cessaient de croître : il tourna toutes ses pensées vers la religion, et rendit dans son sejour

le dernier soupir, à l'âge de soixante-cinq ans et quelques mois, le 11 décembre 1680, à Fontainebleau, où il s'était fait transporter un mois auparavant, malgré sa faiblesse, auprès de la duchesse de Bourbon, sa petite-fille, malade de la petite vérole. Son fils prit le nom de Condé, et quitta le nom de duc d'Enghien, que le grand Condé avait porté le premier, et auquel devaient s'attacher un jour de si funestes et de si déplorables souvenirs.

Voici l'un des deux plus grands chefs-d'œuvre de Bossuet : l'oraison funèbre du prince de Condé et celle de la reine d'Angleterre passent pour les deux morceaux les plus parfaits et les plus admirables que nous devions à son génie oratoire, comme elles sont les deux plus belles productions de l'éloquence française et peut-être de l'éloquence humaine. Il serait difficile de décider de la préférence : les sujets de ces deux discours semblent presque également riches et sublimes ; mais Bossuet est toujours supérieur aux sujets qu'il traite ; il féconde puissamment les moins heureux, et se montre encore plus grand que les plus magnifiques : la matière qui prête le plus paraît tout emprunter à son génie surnaturel. Nous croyons que l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans n'est pas au niveau de ces deux chefs-d'œuvre ; mais elle n'est pas beaucoup au-dessous.

#### D.....LT.

Nous allons entendre pour la dernière fois la voix de Bossuet gémir sur les tombeaux ; et c'est par un chef-d'œuvre qu'il va descendre de la chaire funèbre. Après le grand Condé, nul ne pouvait aspirer à un tel orateur.

Ce ne sont ni le respect, ni la reconnaissance, ni les égards dus au rang et au malheur, qui conduisent Bossuet au tombeau du grand Condé ; il cède à un sentiment plus puissant et plus exalté. Le grand Condé avait toujours été le héros de son cœur et de son imagination. Ce prince, encore bien jeune, avait deviné Bossuet, plus jeune encore. Ces deux hommes avaient tant de conformité par l'élevation du génie, la lierté de caractère, et l'espèce de domination qu'ils exerçaient sur l'opinion publique, que la distance des rangs et des conditions disparaissait, pour ne laisser apercevoir que les deux hommes les plus extraordinaires du beau siècle où ils s'étaient rencontrés. La reconnaissance avait d'abord attaché Bossuet au grand Condé, qui s'était toujours déclaré son protecteur ; mais l'amitié les unit ensuite par des liens plus touchants, et l'on vit s'établir entre eux une intimité dont on observe peu d'exemples entre les princes et de simples particuliers. Toute la vie de Bossuet fut un long et tendre dévouement aux intérêts de ce prince et de sa maison ; et cet intérêt survécut à celui qui en avait été le premier et le principal objet. On vit plus d'une fois Bossuet, longtemps après avoir cessé d'exercer les fonctions de précepteur du Dauphin, les reprendre auprès du petit-fils du grand Condé, présider à son éducation, diriger ses étu-

des pendant ses séjours à Versailles, et, un an seulement avant sa mort, assister encore aux leçons de ses maîtres.

Le grand Condé, que ses infirmités avaient éloigné du commandement des armées depuis la campagne de 1675, s'était entièrement fixé à Chantilly depuis 1680, peu de temps après la mort de la duchesse de Longueville, sa sœur. Il ne se montrait plus à Versailles que deux ou trois fois dans l'année, quoiqu'il eut toujours conservé sa place au conseil.

C'était dans cette noble retraite, embellie plus encore par son nom et par les glorieux souvenirs de tant de victoires que par les efforts et les merveilles de l'art, qu'il se plaisait à cultiver son esprit dans le commerce et l'entretien des hommes de génie qu'il y avait attirés, ou qui venaient l'y chercher. C'était dans le calme de ce doux loisir, dont on ne connaît jamais autant le charme que lorsqu'il succède aux agitations d'une vie que l'ambition, les passions et la gloire ont tourmentée, qu'il se livrait à la méditation de ces grandes vérités religieuses dont le tumulte des camps et le mouvement du monde lui avaient fait perdre la trace, sans les avoir entièrement effacées de son esprit.

En voyant Bossuet et le grand Condé se promener au bruit de ces fontaines, à l'ombre de ces arbres antiques qui avaient vu tant de héros de tous les âges oublier leur propre gloire pour s'entretenir des embellissements de leur retraite, se disputer le mérite d'y apporter le plus de goût et d'affection, on sent combien la véritable gloire est supérieure à cette petite ambition des âmes vulgaires, qui ne savent ni connaître ni apprécier la véritable grandeur.

En parcourant les papiers de Bossuet, nous avons trouvé une lettre écrite de la main du grand Condé. Elle peint avec tant de naïveté la simplicité de leurs goûts et de leurs relations, que nous sommes convaincus qu'on ne la lira pas sans intérêt.

« Chantilly, 19 septembre 1685.

« Je suis ravi que vous soyez content de mon fontenier. Quand on ne peut pas rendre de grands services à ses amis, on est ravi au moins de leur en pouvoir rendre de petits; *et comme il n'y a per-  
« sonne, si je l'ose dire, que j'aime mieux que vous, et que je suis  
« assez malheureux pour n'avoir plus d'occasion de vous rendre des  
« services considérables, je suis ravi d'avoir quelque occasion de faire  
« quelque chose qui vous puisse faire un peu de plaisir. Gardez-le  
« donc tant qu'il vous sera un peu utile, et n'ayez aucun scrupule  
« là-dessus. Je suis ravi de la résolution que vous avez prise de tra-  
« vailler sans relâche à achever votre ouvrage<sup>1</sup>. J'ai une extrême  
« impatience de le voir, étant persuadé qu'il sera très-utile et admira-  
« blement beau.*

« Je ne fais pas état d'aller à la cour, que lorsqu'elle reviendra à Versailles. Je ne doute pas que vous n'y veniez en ce temps-là, *et que nous n'y ayons des conversations qui me sont si utiles et si agréables.*

« *Mes neveux sont traités fort honnêtement, mais fort froidement. Il faudra que leur bonne conduite achève de réparer leurs fautes. Je suis de tout mon cœur pour vous tel que je dois; je vous conjure de n'en pas douter.*

LOUIS DE BOURBON. »

<sup>1</sup> *L'histoire des Variations.*

En lisant cette lettre, on ne peut s'empêcher de sourire; mais ce sourire est celui de l'admiration. Il ne s'agit à la vérité que d'un fontenier, que le grand Condé envoie à Bossuet; mais c'est ce monument de simplicité et de familiarité entre de tels hommes qui en fait la grandeur. On aime à les voir sensibles à des plaisirs et à des distractions qui sont à portée de tous les hommes; et on observe avec satisfaction que la véritable grandeur peut s'allier avec des amusements purs et innocents, qui appartiennent à tous les états et à toutes les conditions. On se repose en quelque sorte de l'admiration qu'ils inspirent, pour jouir de leur bon-homie.

Mais, au milieu de ces détails si vulgaires, on est frappé de la vénération et de la tendre affection du grand Condé pour Bossuet. « *Il n'y a a personne, si je l'ose dire, que j'aime mieux que vous.* » Cette déclaration si simple et si franche ne pouvait venir que du cœur. Les princes et les grands s'expriment ordinairement dans un langage plus flatteur et moins vrai.

Louis XIV parut sentir avec regret la perte de ce prince. Le grand Condé avait quitté subitement Chantilly le 6 novembre 1686. Malgré sa faiblesse et ses infirmités, il était accouru avec empressement à Fontainebleau, pour donner lui-même des soins à madame la duchesse de Bourbon, sa petite-fille, malade de la petite vérole. Ce fut là qu'il mourut le 11 décembre 1686, après avoir vu les approches de la mort avec le calme d'un sage et la piété d'un chrétien.

Louis XIV voulut honorer la mort d'un prince qui avait eu tant d'éclat pendant sa vie, par toute la magnificence dont une pompe funèbre est susceptible. Il ordonna un service public à Notre-Dame. Tous les évêques et toutes les compagnies souveraines eurent ordre d'y assister, et Bossuet fut choisi pour prononcer l'*Oraison funèbre*. Ce triste honneur lui appartenait à des titres encore plus chers et plus sacrés que ceux de la supériorité du génie et du talent.

L'*Oraison funèbre du grand Condé* excite encore, après plus d'un siècle, l'admiration de tous ceux qui la lisent. C'est la première leçon d'éloquence française par laquelle on essaye le goût et les dispositions des générations naissantes. Elle vient se graver d'elle-même dans la mémoire des jeunes gens aussitôt que leur oreille se montre sensible à l'harmonie; elle fait battre de jeunes cœurs, étonnés d'une émotion qu'ils n'avaient point encore ressentie; elle fait couler les premières larmes que la puissance du génie arrache à des âmes encore neuves. A quelque âge que ce soit, quelque gloire qu'on ait acquise dans la carrière des armes, des lettres, de la magistrature, du barreau, de l'éloquence de la chaire, on se rappelle avec complaisance l'entousiasme qu'on éprouva dans ses jeunes ans en lisant pour la première fois l'*Oraison funèbre du grand Condé*; et on aime à attribuer au sentiment naissant de tant de beautés l'attrait et le goût qui ont dirigé nos études dans la maturité de l'âge.

Ce que la religion a de plus auguste et de plus sacré, l'histoire de plus imposant, l'éloquence de plus noble et de plus majestueux, la poésie de plus sensible, se trouve réuni dans cette admirable composition; et il faut dire qu'elle est encore plus l'ouvrage du cœur de Bossuet que celui de son génie.

(Le cardinal DE BAUSSET, *Histoire de Bossuet*, liv. VIII.)



# Oraison Funèbre

DE

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ,

Prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris, le 10 mars 1687.

---

*Dominus tecum, virorum fortissime... Vade  
in hac fortitudine tua.... Ego ero tecum.*

Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes ! Allez avec ce courage dont vous êtes rempli. Je serai avec vous. (*Aux Juges*, VI, 12, 14, 16.)

MONSEIGNEUR <sup>1</sup>,

Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de LOUIS DE BOURBON, prince de Condé, je me sens également confondu, et par la grandeur du sujet, et, s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du prince de Condé, et les merveilles de sa vie ? On les raconte partout : le Français, qui les vante, n'apprend rien à l'étranger ; et quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous <sup>2</sup>. Nous ne pouvons rien, faibles orateurs, pour la gloire des âmes extraordinaires : le Sage a raison de dire que « leurs seules actions les peuvent louer <sup>3</sup> : » toute autre louange languit auprès des grands noms ; et la seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé. Mais en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siècles futurs, le fasse paraître, il faut satisfaire, comme nous pourrions, à la reconnaissance publique, et aux ordres du plus

<sup>1</sup> A M. le Prince, fils du défunt prince de Condé.

<sup>2</sup> Cet admirable exorde rappelle celui de Périclès dans sa harangue funèbre sur les Athéniens morts à Platée (Thucyd., I, 11, § 35). Voir aussi Démosthène, *adv. Leptin.* p. 420, 2. (A.-F. D.)

<sup>3</sup> *Laudent eam in portis opera ejus.* PROV., XXXI, 31.

grand de tous les rois. Que ne doit point le royaume à un prince qui a honoré la maison de France, tout le nom français, son siècle, et, pour ainsi dire, l'humanité tout entière! Louis le Grand est entré lui-même dans ces sentiments. Après avoir pleuré ce grand homme, et lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir, il assemble dans un temple si célèbre ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince; et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur. Ici un plus grand objet, et plus digne de cette chaire, se présente à ma pensée. C'est Dieu qui fait les guerriers et les conquérants. « C'est vous, lui disait David <sup>1</sup>, qui avez « instruit mes mains à combattre, et mes doigts à tenir l'épée. » S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main; c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentiments, les sages conseils, et toutes les bonnes pensées; mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis, et ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété; jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés. Sans ce don inestimable de la piété: que serait-ce que le prince de Condé avec tout ce grand cœur et ce grand génie? Non, mes frères, si la piété n'avait comme consacré ses autres vertus, ni ces princes ne trouveraient aucun adoucissement à leur douleur, ni ce religieux pontife aucune confiance dans ses prières, ni moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. Poussons donc à bout la gloire humaine par cet exemple; détruisons l'idole des ambitieux; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons ensemble <sup>2</sup> au-

<sup>1</sup> *Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum.* Ps. CXLIII, 1. — <sup>2</sup> VAR. Mettons-en un.

jourd'hui, car nous le pouvons dans un si noble sujet, toutes les plus belles qualités d'une excellente nature; et, à la gloire de la vérité, montrons, dans un prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble, valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie, voilà pour l'esprit, ne serait qu'une illusion, si la piété ne s'y était jointe; et enfin que la piété est le tout de l'homme. C'est, messieurs, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de très-haut et très-puissant prince LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG.

Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu qui l'avait nommé deux cents ans avant sa naissance, dans les oracles d'Isaïe? « Tu n'es pas encore, lui disait-il, mais je te vois, et je t'ai nommé par ton nom : tu t'appelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats; à ton approche je mettrai les rois en fuite; je briserai les portes d'airain. C'est moi qui étends les cieux, qui soutiens la terre, qui nomme ce qui n'est pas, comme ce qui est<sup>1</sup> : » c'est-à-dire, c'est moi qui fais tout, et moi qui vois, dès l'éternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu qui en a fait voir de si loin, et par des figures si vives, l'ardeur indomptable à son prophète Daniel? « Le voyez-vous, dit-il<sup>2</sup>, ce conquérant? avec quelle rapidité il s'élève de l'occident comme par bonds, et ne touche pas à terre! » Semblable,

<sup>1</sup> *Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram... Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo : portas cereas conteram, et vectes ferreos confringam;... ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen tuum... Vocavi te nomine tuo... Accinzi te, et non cognovisti me... Ego Dominus, et non est alter, formans lucem, et creans tenebras, faciens pacem, et creans malum : ego Dominus, faciens omnia hæc, etc.* ISAI., XLV, 1, 2, 3, 4, 7.

<sup>2</sup> *Veniebat ab occidente super faciem totius terræ; et non tangebatur terram.* DAN., VIII, 5.

dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices<sup>1</sup>. Déjà le roi de Perse est entre ses mains; « à sa vue il s'est animé : *efferratus est in eum*, » dit le prophète<sup>2</sup>; « il l'abat, il le foule aux pieds : nul ne le peut dé-fendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie. » A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, messieurs, sous cette figure? Alexandre, ou le prince de Condé? Dieu donc lui avait donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité d'un roi de quatre ans. Laissez-le croître ce roi chéri du ciel; tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines; et seul sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses États. Mais Dieu avait choisi le duc d'Enghien pour le défendre dans son enfance. Aussi, vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre : mais la victoire le justifia devant Rocroi<sup>3</sup>. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai; elle est composée de ces vieilles bandes valonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien fallait-il compter le courage

<sup>1</sup> Cette comparaison est d'une beauté poétique; l'harmonie en est également brillante et brusque, et ce *ni par montagnes ni par précipices* a quelque chose de sauvage et d'âpre qui représente le terrain où bondit le chamois. La vivacité et la brièveté des phrases qui suivent répondent au choix de la comparaison, et tout à la fois à l'inévitable impétuosité du héros. Bossuet commence à peine, et déjà Condé est peint; il est connu, ce ne peut être que lui. (V.)

<sup>2</sup> *Cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ; cumque appropinquasset prope arietem, efferratus est in eum, et percussit arietem;... cumque eum misisset in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus.* DAN., VIII, 6, 7, 20.

<sup>3</sup> Il livra bataille aux Espagnols, contre l'avis de son conseil, le 19 mai 1643, dans la plaine de Rocroi (Ardennes). On a remarqué que c'est dans une oraison funèbre que se trouve la description la plus exacte de cette bataille mémorable, et que c'est Bossuet qui en a tracé le plus fidèle comme le plus éloquent tableau.

qu'inspirait à nos troupes le besoin pressant de l'État<sup>1</sup>, les avantages passés, et un jeune prince puissant qui portait la victoire dans ses yeux? Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et, sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves, en champ clos. Alors que ne vit-on pas! Le jeune prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara tout entière: son courage croissait avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit, qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel: et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire, ou à la mort? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier les Français à demi vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts<sup>2</sup>. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré

<sup>1</sup> Louis XIII venait de mourir; et dans le trouble que causait cet événement, au milieu des différents partis qui s'agitaient déjà, la France pouvait tout craindre, si les Espagnols eussent triomphé.

<sup>2</sup> Le vieux comte de Fontaines, qui commandait cette infanterie, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit « qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu. »

ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier ; mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien, que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci toujours en garde craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie : on ne voit plus que carnage ; le sang enivre le soldat ; jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement<sup>1</sup> de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ! De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance<sup>2</sup>, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces ! Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines ! mais il se trouva par terre, parmi des milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savait pas que le prince qui lui fit perdre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroi, en devait achever les restes dans les plaines de Lens<sup>3</sup>. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et, dans le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. Là ou célébra Rocroi délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos ;

<sup>1</sup> Le prince, à peine victorieux, arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour y trouver un refuge contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

<sup>2</sup> Le prince de Condé n'était pas grand, mais il était fort bien pris dans sa petite taille, et sa mine fière et hautaine avait quelque chose de majestueux dans son action.

<sup>3</sup> Cette victoire, remportée par le prince de Condé le 20 août 1643, décida la paix avec l'Allemagne.

et un règne qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces; toute la France suivit; on y élevait jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien: c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais pour lui c'est le premier pas de sa course.

Dès cette première campagne, après la prise de Thionville<sup>1</sup>, digne prix de la victoire de Rocroi, il passa pour un capitaine également redoutable dans les sièges<sup>2</sup> et dans les batailles. Mais voici, dans un jeune prince victorieux, quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire. La cour, qui lui préparait à son arrivée les applaudissements qu'il méritait, fut surprise de la manière dont il les reçut. La reine régente lui a témoigné que le roi était content de ses services. C'est dans la bouche du souverain la digne récompense de ses travaux. Si les autres osaient le louer, il repoussait leurs louanges comme des offenses; et, indocile à la flatterie, il en craignait jusqu'à l'apparence. Telle était la délicatesse, ou plutôt telle était la solidité de ce prince. Aussi avait-il pour maxime (écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes): Que dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu. C'est ce qu'il inspirait aux autres, c'est ce qu'il suivait lui-même. Ainsi la fausse gloire ne le tentait pas; tout tendait au vrai et au grand. De là vient qu'il mettait sa gloire dans le service du roi, et dans le bonheur de l'État; c'était là le fond de son cœur, c'étaient ses premières et ses plus chères inclinations. La cour ne le retint guère, quoiqu'il en fût la merveille, il fallait montrer partout, à l'Allemagne comme à la Flandre, le défenseur intrépide que Dieu nous donnait. Arrêtez ici vos regards. Il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroi; et, pour éprouver sa vertu, la guerre

<sup>1</sup> Le 8 août 1642.

<sup>2</sup> Gramont prétendait que M. le Prince entendait beaucoup mieux les sièges que le maréchal de Turenne. C'est ce que Bossuet a fait comprendre par ces mots: *redoutable dans les sièges*.

va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux ! Ce n'est pas seulement des hommes à combattre ; c'est des montagnes inaccessibles ; c'est des ravines et des précipices, d'un côté ; c'est, de l'autre, un bois impénétrable, dont le fond est un marais ; et, derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements : c'est partout des forts élevés, et des forêts abattues qui traversent des chemins affreux : et au dedans, c'est Merci avec ses braves Bavares, enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg ; Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats ; Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils. Ici donc, durant huit jours, et à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre. Nos troupes semblent rebutées, autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux ; et le prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais, comme un autre Machabée, « son bras ne l'abandonna pas, et son courage, irrité par tant de périls, vint à son secours <sup>1</sup>. » On ne l'eut pas plutôt vu pied à terre forcer le premier ces inaccessibles hauteurs, que son ardeur entraîna tout après elle. Merci voit sa perte assurée ; ses meilleurs régiments sont défaits ; la nuit sauve les restes de son armée. Mais que des pluies excessives s'y joignent encore, afin que nous ayons à la fois, avec tout le courage et tout l'art, toute la nature à combattre. Quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche de nouveau, poussé de tous côtés, il faut qu'il laisse en proie au duc d'Enghien, non-seulement son canon et son bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle. Philisbourg est aux

<sup>1</sup> *Salvavit mihi brachium meum, et indignatio mea ipsa auxiliata est mihi.* Is., LXIII, 5.



abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche; Philisbourg qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, et dont le plus grand des rois a si glorieusement réparé la perte<sup>1</sup>. Worms, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom, ouvrent leurs portes. Merci ne les peut défendre, et ne paraît plus devant son vainqueur : ce n'est pas assez; il faut qu'il tombe à ses pieds, digne victime de sa valeur. Nordlingue en verra la chute<sup>2</sup> : il y sera décidé qu'on ne tient non plus devant les Français en Allemagne qu'en Flandre, et on devra tous ces avantages au même prince. Dieu, protecteur de la France, et d'un roi qu'il a destiné à ses grands ouvrages, l'ordonne ainsi<sup>3</sup>.

Par ces ordres, tout paraissait sûr sous la conduite du duc d'Enghien; et, sans vouloir ici achever le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez, parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper de ses mains; encore releva-t-elle la gloire du prince<sup>4</sup>. L'Europe, qui admirait la divine ardeur dont il était animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître; et, dès l'âge de vingt-six ans, aussi capable de ménager ses troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune que de la faire servir à ses desseins. Nous le vîmes par tout ailleurs comme un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous les obstacles. La promptitude de son action ne donnait pas le loisir de la traverser. C'est là le carac-

<sup>1</sup> Les Impériaux s'étant une seconde fois emparés de Philisbourg, Louis XIV s'en vengea par la conquête d'un grand nombre d'autres places, dont il ouvrit la tranchée en personne. Bossuet fait allusion à cette circonstance.

<sup>2</sup> Dans cette bataille, Condé eut l'honneur de vaincre Merci, et de réparer l'échec essuyé par Turenne à Mariendal.

<sup>3</sup> Lorsque, après la chute de Philisbourg et de *vingt autres places de nom*, après celle de Merci lui-même, après que *Nordlingue en a vu la chute*, Bossuet s'écrie : *Dieu l'ordonne ainsi*, ne se souvient-il pas d'Homère, et du *Jovis autem perficiebatur consilium*? V.

<sup>4</sup> Condé fut obligé de lever le siège de Lerida, ce qui lui attira quelques couplets satiriques; mais les *Mémoires* du temps, notamment ceux de Bussy-Rabutin, s'accordent avec Bossuet à le louer dans cette circonstance.

rière des conquérants. Lorsque David, un si grand guerrier, déplora la mort de deux fameux capitaines qu'on venait de perdre, il leur donna cet éloge : « Plus vites que les aigles, « plus courageux que les lions<sup>1</sup>. » C'est l'image du prince que nous regrettons. Il paraît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés; on le voit en même temps à toutes les attaques, à tous les quartiers. Lorsque occupé, d'un côté, il envoie reconnaître l'autre, le diligent officier qui porte ses ordres s'étonne d'être prévenu, et trouve déjà tout ranimé par la présence du prince; il semble qu'il se multiplie dans une action; ni le fer ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas besoin d'armer cette tête qu'il expose à tant de périls; Dieu lui est une armure plus assurée; les coups semblent perdre leur force en l'approchant, et laisser seulement sur lui des marques de son courage et de la protection du ciel<sup>2</sup>. Ne lui dites pas que la vie d'un premier prince du sang, si nécessaire à l'État, doit être épargnée : il répond qu'un prince du sang, plus intéressé par sa naissance à la gloire du roi et de la couronne, doit, dans le besoin de l'État, être dévoué plus que tous les autres pour en relever l'éclat. Après avoir fait sentir aux ennemis, durant tant d'années, l'invincible puissance du roi, s'il fallut agir au-dedans pour la soutenir, je dirai tout en un mot, il fit respecter la régente<sup>3</sup> : et puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont je voudrais pou-

<sup>1</sup> *Aquilis velociores, leonibus fortiores.* II, REG., 1, 23.

<sup>2</sup> Au passage du Rhin, un officier allemand courut à Condé, et lui appuya un pistolet contre la tête; il détourna le coup, qui lui cassa le poignet. C'est la seule blessure qu'il ait reçue dans toutes ses campagnes.

<sup>3</sup> Allusion aux discussions entre le parlement et la régente au sujet de ce qu'on appelait *la sûreté*, c'est-à-dire de poser des bornes à l'exercice du pouvoir absolu. Le parlement voulait qu'on ne gardât pas les détenus plus de vingt-quatre heures sans les interroger. La régente voulait qu'on se contentât de la parole qu'elle donnait de ne faire arrêter personne pendant la régence, sans qu'il fût interrogé dans les trois jours de la détention. Le parlement n'y consentit que par l'influence du prince de Condé.

voir me taire éternellement, jusqu'à cette fatale prison, il n'avait pas seulement songé qu'on pût rien attendre contre l'État; et dans son plus grand crédit, s'il souhaitait d'obtenir des grâces, il souhaitait encore plus de les mériter. C'est ce qui lui faisait dire : (je puis bien ici répéter devant ces autels les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur); il disait donc, en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable. « Hélas ! poursuivait-il, je ne respirais que le « service du roi, et la grandeur de l'État ! » On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même, disons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paraissent plus; ainsi dans des fautes si sincèrement reconnues, et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, il ne faut plus regarder que l'humble reconnaissance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roi qui les oublia.

Que s'il est enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire, de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers. Malgré la majesté de l'Empire, malgré la fierté d'Autriche et les couronnes héréditaires attachées à cette maison, même dans la branche qui domine en Allemagne, réfugié à Namur, soutenu de son seul courage et de sa seule réputation, il porta si loin les avantages d'un prince de France et de la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentit de traiter d'égal avec l'archiduc, quoique frère de l'empereur et fils de tant d'empereurs, à condition qu'en lieu tiers ce prince ferait les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche jusque dans Bruxelles.

Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le prince se soutenait si hautement avec l'archiduc qui dominait, il rendait au roi d'Angleterre et au duc d'York, maintenant un roi si fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui leur étaient dus; et il apprit enfin à l'Espagne trop dédaigneuse quelle était cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvait ravir à de si grands princes. Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ses intérêts apportaient au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres; et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. Il mande à ses agents dans la conférence qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération; qu'on ait soin de ses amis; et pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! Mais quand les choses changèrent, et que l'Espagne lui voulut donner ou Cambrai et ses environs, ou le Luxembourg, en pleine souveraineté, il déclara qu'il préférerait à ces avantages, et à tout ce qu'on pouvait jamais lui accorder de plus grand, quoi? son devoir et les bonnes grâces du roi. C'est ce qu'il avait toujours dans le cœur; c'est ce qu'il répétait sans cesse au duc d'Enghien. Le voilà dans son naturel: la France le vit alors accompli par ces derniers traits, et avec ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus; elle le revit dévoué plus que jamais à l'État et à son roi<sup>1</sup>. Mais, dans ses premières guerres, il n'a-

<sup>1</sup> Bossuet avait un grand écueil à éviter dans l'éloge d'un prince qui avait bravé l'autorité de son roi jusque dans sa capitale et dans sa cour, qui avait porté les armes contre la France, et même commandé des armées ennemies. Bossuet ne dissimule aucune des fautes du grand Condé; il a même la hardiesse de le montrer combattant, en présence du roi, les troupes du roi sous les murs de la ville royale: mais il couvre de tant de gloire ce grand attentat, qu'on ne voit plus que les prodiges de la valeur, et qu'on oublie le prince rebelle. Par une adroite interversion de l'ordre des événements, ce n'est qu'à la suite de cette journée désastreuse qu'il place la victoire de Lens, *nom agréable à la France*. Bossuet va jusqu'à intéresser la fierté de Louis XIV à s'enorgueillir des fautes d'un prince qui sut garder son rang à la maison d'Autriche jusque dans Bruxelles même. Enfin, pour achever l'expia-

vait qu'une seule vie à lui offrir; maintenant il en a une autre qui lui est plus chère que la sienne. Après avoir à son exemple glorieusement achevé le cours de ses études, le duc d'Enghien est prêt à le suivre dans les combats. Non content de lui enseigner la guerre, comme il a fait jusqu'à la fin par ses discours, le prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique. Laissons le passage du Rhin, le prodige de notre siècle et de la vie de Louis le Grand<sup>1</sup>. A la journée de Senef, le jeune duc, quoiqu'il commandât, comme il avait déjà fait en d'autres campagnes, vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux côtés du prince son père. Au milieu de tant de périls il voit ce grand prince renversé dans un fossé, sous un cheval tout en sang. Pendant qu'il lui offre le sien, et s'occupe à relever le prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire. Que pouvait penser le prince, si ce n'est que, pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manquerait à ce digne fils que les occasions? Et ses tendresses se redoublaient avec son estime.

Ce n'était pas seulement pour un fils ni pour sa famille qu'il avait des sentiments si tendres. Je l'ai vu (et ne croyez pas que j'use ici d'exagération), je l'ai vu vivement ému des périls de ses

tion de toutes les erreurs dont l'histoire aurait pu conserver la trace, il montre *cette grande victime se sacrifiant au bien public, et s'oubliant elle-même au traité des Pyrénées, pour ne se ressouvenir que de ses amis*. C'est alors que Bossuet ne craint plus de montrer à Louis XIV et à la France le grand Condé, *un prince accompli, avec ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute aux grandes vertus*. (B.)

<sup>1</sup> Bossuet n'a garde de toucher au passage du Rhin, *au prodige de la vie de Louis le Grand*. Il faut laisser à ce monarque sa gloire entière, car il en est jaloux; et, de plus, il ne faut pas mettre le héros dans une position où la politique veut qu'il paraisse le second, ou une gloire *plus souveraine* semblerait tenir la sienne dans une ombre. L'enthousiasme de Bossuet ne lui fait point oublier la prudence. Il passe donc rapidement sur ce bel et délicat endroit de la vie de Condé; il court à Senef, et là, par un autre artifice très-ingénieux, c'est le jeune duc qu'il a soin de célébrer, pour le faire entrer en partage de la gloire de son père, et pour distraire l'auditeur du reproche que l'histoire fait à Condé, d'avoir, dans ce jour fameux, trop peu ménagé la vie des hommes. (V.)

amis; je l'ai vu, simple et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes, dans les accommodements calmer les esprits aigris avec une patience et une douceur qu'on n'aurait jamais attendue d'une humeur si vive, ni d'une si haute élévation. Loin de nous les héros sans humanité! Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère <sup>1</sup> de la nature divine et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur, et devait être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affaiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix; et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le prince dont nous parlons; jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. Est-ce là celui qui forçait les villes et qui gagnait les batailles? Quoi! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre <sup>2</sup>! Reconnaissez le héros qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit

<sup>1</sup> VAR. *Première édition* : comme son propre caractère, et pour être, etc.

<sup>2</sup> Il le défendit aussi à Bruxelles contre Christine, reine de Suède, et fille du grand Gustave, lorsque, après son abdication, elle témoigna le désir de voir Condé. Craignant que cette reine, qui se mit à pointiller sur le cérémonial, ne voulût faire quelque différence entre l'archiduc et lui, il l'aborda *incognito*; mais se voyant reconnu, il se borna à lui dire : *Madame, tout ou rien*; et se retira aussitôt, sans attendre sa réponse.

être envers tous les hommes : comme un fleuve majestueux et bienfaisant qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arrosant, qui se donne à tout le monde, et ne s'élève et ne s'enfle que lorsque avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours. Telle a été la douceur et telle a été la force du prince de Condé<sup>1</sup>. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur : votre affaire devient la sienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce prince que les droits sacrés de l'amitié. Lorsqu'on lui demande une grâce, c'est lui qui paraît l'obligé ; et jamais on ne vit de joie ni si vive ni si naturelle que celle qu'il ressentait à faire plaisir. Le premier argent qu'il reçut d'Espagne avec la permission du roi, malgré les nécessités de sa maison épuisée, fut donné à ses amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à espérer de leur secours ; et quatre cent mille écus distribués par ses ordres firent voir (chose rare dans la vie humaine) la reconnaissance aussi vive dans le prince de Condé que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres. Avec lui, la vertu eut toujours son prix. Il la louait jusque dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avait à parler de ses actions, et même dans les relations qu'il en envoyait à la cour, il vantait les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre : chacun avait son rang dans ses discours ; et, parmi ce qu'il donnait à tout le monde, on ne savait où placer ce qu'il avait fait lui-même. Sans envie, sans faste, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellit cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munit un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une place ; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisit ses amis dans ces superbes allées,

<sup>1</sup> C'est ainsi que Bossuet, sans trahir la vérité, sans tromper la juste admiration due à son héros, le montre tel qu'il était, doux, aimable, attachant, séduisant dans le commerce habituel de la vie, bouillant et impétueux lorsque l'injustice et la violence irritaient un naturel prompt à s'enflammer. (B.)

au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit : c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles et cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat non plus qu'avec la fortune ; où tout charme, et rien n'éblouit ; qu'on regarde sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par les cris des blessés ; où l'homme paraît tout seul aussi grand, aussi respecté que lorsqu'il donne des ordres, et que tout marche à sa parole !

Venons maintenant aux qualités de l'esprit : et puisque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'est-à-dire l'art militaire, est en même temps ce qu'elle a de plus ingénieux et de plus habile, considérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre prince. Et premièrement, quel général porta jamais plus loin sa prévoyance ? C'était une de ses maximes, qu'il fallait craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près et se réjouir à leur approche. Le voyez-vous, comme il considère tous les avantages qu'il peut ou donner ou prendre ? avec quelle vivacité il se met dans l'esprit, en un moment, les temps, les lieux, les personnes, et non-seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices ? Le voyez-vous comme il compte la cavalerie et l'infanterie des ennemis par le naturel des pays ou des princes confédérés ? Rien n'échappe à sa prévoyance. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient : il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et pour ainsi dire ce qu'il ne sait pas : tant il est sûr dans ses conséquences. Ses partis lui rapportent jusqu'aux moindres choses : on l'éveille à chaque moment ; car il tenait encore pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. Aussi lui devons-nous cette louange, qu'il



ne l'a jamais été. A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux et à prendre ses avantages. Comme une aigle qu'on voit toujours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux; aussi vifs étaient les regards, aussi vite et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et inévitables étaient les mains du prince de Condé. En son camp on ne connaît point les vaines terreurs, qui fatiguent et rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entières pour les vrais périls; tout est prêt au premier signal; et, comme dit le prophète <sup>1</sup>, « toutes les « flèches sont aiguisées, et tous les arcs sont tendus. » En attendant, on repose d'un sommeil tranquille, comme on ferait sous son toit et dans son enclos. Que dis-je, qu'on repose? A Piéton <sup>2</sup>, près de ce corps redoutable que trois puissances réunies avaient assemblé, c'était dans nos troupes de continuels divertissements: toute l'armée était en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fût plus faible que celle des ennemis. Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats: il veille, c'est assez. Enfin l'ennemi décampe; c'est ce que le prince attendait. Il part à ce premier mouvement. Déjà l'armée hollandaise, avec ses superbes étendards, ne lui échappera pas: tout nage dans le sang, tout est en proie: mais Dieu sait donner des bornes aux plus beaux desseins. Cependant les ennemis sont poussés partout. Oudenarde est délivrée de leurs mains: pour les tirer eux-mêmes de celles du prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais: la terreur et la désertion se mettent dans leurs troupes; on ne sait plus ce qu'est devenue cette formidable armée. Ce fut alors que LOUIS, qui, après

<sup>1</sup> *Sagittæ ejus acutæ, et omnes arcus ejus extenti.* ISAI., v, 28.

<sup>2</sup> Hauteur près de Charleroi. Le prince de Condé s'y était campé pour attendre les alliés, qui n'osèrent l'attaquer. Il les battit eux-mêmes à la sanglante journée de Senef, village voisin de ce campement, le 11 août 1674.

avoir achevé le rude siège de Besançon, et avoir encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, était revenu tout brillant de gloire pour profiter de l'action de ses armées de Flandre et d'Allemagne, commanda ce détachement qui fit en Alsace les merveilles que vous savez, et parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avait faits en personne que par ceux qu'il fit faire à ses généraux.

Quoique une heureuse naissance eût apporté de si grands dons à notre prince, il ne cessait de l'enrichir par ses réflexions. Les campements de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissait en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage des postes, contraignit cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat<sup>1</sup>, lui-même il avait été reconnaître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein; et jamais un si digne maître n'avait expliqué par de si doctes leçons les Commentaires de César. Les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable. On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton, et des merveilles dont il fut suivi. On remarquera dans celui de Chatenoy l'éminence qu'occupa ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Schelestad. Là on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée, suivre à son tour les ennemis, quoique plus forts, rendre leurs projets inutiles, et leur faire lever le siège de Saverne, comme il avait fait un peu auparavant celui de Haguenau. C'est par de semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation, que ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes, et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé; et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire.

Mais si jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé et voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, et

<sup>1</sup> *De Bello civili*, lib. 1.

dans l'ardeur du combat. Partout ailleurs il délibère ; docile , il prête l'oreille à tous les conseils : ici tout se présente à la fois ; la multitude des objets ne le confond pas ; à l'instant le parti est pris ; il commande et il agit tout ensemble , et tout marche en concours et en sûreté. Le dirai-je ? mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu ? Ce n'est plus ces prompts saillies qu'il savait si vite et si agréablement réparer , mais enfin qu'on lui voyait quelquefois dans les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a en lui un autre homme , à qui sa grande âme abandonne de moindres ouvrages , où elle ne daigne se mêler. Dans le feu , dans le choc , dans l'ébranlement , on voit naître tout à coup je ne sais quoi de si net , de si posé , de si vif , de si ardent , de si doux , de si agréable pour les siens , de si hautain et de si menaçant pour les ennemis , qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires. Dans cette terrible journée <sup>1</sup> où , aux portes de la ville et à la vue de ses citoyens , le ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince ; où , avec l'élite des troupes , il avait en tête un général si pressant ; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune , pendant que les coups venaient de tous côtés , ceux qui combattaient auprès de lui nous ont dit souvent que , si l'on avait à traiter quelque grande affaire avec ce prince , on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui : tant son esprit s'élevait alors , tant son âme leur paraissait éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres : semblable à ces hautes montagnes dont la cime au-dessus des nues et des tempêtes trouve la sérénité dans sa hauteur , et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. Ainsi , dans les plaines de Lens , nom agréable à la France , l'archiduc , contre son dessein , tiré d'un poste in-

<sup>1</sup> Bossuet rappelle le combat livré dans la rue Saint-Antoine , contre l'armée du roi. Il ne l'eût pas osé il y a quelques pages , avant d'avoir réintégré Condé dans toute sa gloire. Il pose maintenant ; cependant , afin de marquer la différence des succès légitimes , il a soin de préférer la bataille de Lens , *Lens , nom agréable à la France*. Il faut observer ces traits de prudence du grand orateur. (V.)

vincible par l'appât d'un succès trompeur, par un soudain mouvement du prince, qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent; son canon, où il avait mis sa confiance, est entre nos mains; et Bek, qui l'avait flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une ville? le prince saura profiter de tous les moments. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siège important, il traverse trop promptement tout un grand pays, et, d'une première vue, il découvre un passage assuré pour le secours aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a pu encore assez munir. Assiège-t-il quelque place? il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expose les troupes: il les ménage, en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenants, les gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs généraux. Dunkerque est pris en treize jours, au milieu des pluies de l'automne; et ces barques, si redoutées de nos alliés, paraissent tout à coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage général doit le mieux connaître, c'est ses soldats et ses chefs: car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou, pour parler avec l'Écriture, « comme un seul homme: » *Egressus est Israel tanquam vir unus*<sup>1</sup>. Pourquoi comme un seul homme? Parce que sous un même chef, qui connaît et les soldats et les chefs comme ses bras et ses mains, tout est également vif et mesuré. C'est ce qui donne la victoire; et j'ai ouï dire à notre grand prince qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'assurait du succès, c'est qu'il connaissait M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avait besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il fallait. Celui-ci publiait de son côté qu'il agissait sans inquiétude, parce qu'il connaissait le prince, et ses ordres toujours

<sup>1</sup> I, REG., XI, 7.

sûrs. C'est ainsi qu'ils se donnaient mutuellement un repos qui les appliquait chacun tout entier à son action : ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse et la plus disputée qui fut jamais.

Ç'a été dans notre siècle un grand spectacle , de voir, dans le même temps et dans les mêmes campagnes , ces deux hommes , que la voix commune de toute l'Europe égalait aux plus grands capitaines des siècles passés ; tantôt à la tête de corps séparés ; tantôt unis , plus encore par le concours des mêmes pensées , que par les ordres que l'inférieur recevait de l'autre <sup>1</sup> ; tantôt opposés front à front <sup>2</sup> , et redoublant l'un dans l'autre l'activité et la vigilance : comme si Dieu , dont souvent , selon l'Écriture , la sagesse se joue dans l'univers , eût voulu nous les montrer en toutes les formes , et nous montrer ensemble tout ce qu'il peut faire des hommes. Que de campements , que de belles marches , que de hardiesses , que de précautions , que de périls , que de ressources ! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus , avec des caractères si divers , pour ne pas dire si contraires <sup>3</sup> ? L'un paraît agir par des réflexions profondes , et l'autre par de soudaines illuminations : celui-ci par conséquent plus vif , mais sans que son feu eût rien de précipité ; celui-là , d'un air plus froid , sans jamais rien avoir de lent , plus hardi à faire qu'à parler , résolu et déterminé au dedans , lors même qu'il paraissait embarrassé au dehors. L'un , dès qu'il parut dans les armées , donne une haute idée de sa valeur , et

<sup>1</sup> Lors de la campagne de Hollande , Louis XIV commandait en personne ; ensuite venait le prince : Turenne recevait les ordres de Condé , Luxembourg de Turenne , etc. , etc.

<sup>2</sup> Comme au combat de Saint-Antoine , où l'abbé Ragueneau prétend qu'ils se chargèrent souvent , l'épée à la main , dans la mêlée.

<sup>3</sup> On a toujours admiré le magnifique parallèle que Bossuet a fait de Turenne et du grand Condé. C'est précisément cet heureux contraste qui offre à Bossuet le moyen d'être juste envers Turenne , et de Pélever au plus haut degré de gloire , en conservant au grand Condé une sorte d'éclat qui le laisse au premier rang , sans que l'ombre de Turenne puisse s'en offenser. Car , malgré l'exacte impartialité que Bossuet a voulu observer , on s'aperçoit aisément que son cœur et son imagination sont pour le grand Condé , et qu'il lui laisse une sorte de prééminence qu'il craint de s'avouer à lui-même. (B.)

fait attendre quelque chose d'extraordinaire; mais toutefois s'avance par ordre, et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie : l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille s'égalé aux maîtres les plus consommés. L'un, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain, et fait taire l'envie : l'autre jette d'abord une si vive lumière, qu'elle n'osait l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune<sup>1</sup>; l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie; et, par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connaissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins, et forcer les destinées. Et afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais divers, l'un emporté d'un coup soudain, meurt pour son pays, comme un Judas le Machabée; l'armée le pleure comme son père, et la cour et tout le peuple gémit; sa piété est louée comme son courage<sup>2</sup>, et sa mémoire ne se flétrit point par le temps : l'autre, élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui meurt dans son lit en publiant les louanges de Dieu, et instruisant sa famille, et laisse tous les cœurs remplis tant de l'éclat de sa vie, que de la douceur de sa mort. Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux hommes, et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre! C'est ce qu'a vu notre siècle : et ce qui est encore plus grand, il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs, et profiter du secours du ciel; et après qu'il en est privé par la mort de l'un et les maladies de l'autre, concevoir de plus grands desseins, exécuter de plus grandes choses, s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des siens, et l'attente de l'univers : tant est haut

<sup>1</sup> On vit Turenne s'emparer d'une ville (la Capelle) après la perte d'une bataille : chose inouïe jusqu'alors.

<sup>2</sup> Allusion délicate à l'exorde de l'*Oraison funèbre de Turenne* par Fléchier.

son courage , tant est vaste son intelligence , tant ses destinées sont glorieuses.

Voilà , messieurs , les spectacles que Dieu donne à l'univers , et les hommes qu'il y envoie quand il y veut faire éclater , tantôt dans une nation , tantôt dans une autre , selon ses conseils éternels , sa puissance ou sa sagesse ; car ces divins attributs paraissent-ils mieux dans les cieus qu'il a formés de ses doigts , que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires ? Quel astre brille davantage dans le firmament , que le prince de Condé n'a fait dans l'Europe ? Ce n'était pas seulement la guerre qui lui donnait de l'éclat : son grand génie embrassait tout , l'antique comme le moderne , l'histoire , la philosophie , la théologie la plus sublime , et les arts avec les sciences. Il n'y avait livre qu'il ne lût ; il n'y avait homme excellent , ou dans quelque spéculation , ou dans quelque ouvrage , qu'il n'entretint ; tous sortaient plus éclairés d'avec lui , et rectifiaient leurs pensées , ou par ses pénétrantes questions , ou par ses réflexions judicieuses. Aussi sa conversation était un charme , parce qu'il savait parler à chacun selon ses talents : et non-seulement aux gens de guerre de leurs entreprises , aux courtisans de leurs intérêts , aux politiques de leurs négociations , mais encore aux voyageurs curieux , de ce qu'ils avaient découvert , ou dans la nature , ou dans le gouvernement , ou dans le commerce ; à l'artisan , de ses inventions ; et enfin aux savants de toutes les sortes , de ce qu'ils avaient trouvé de plus merveilleux. C'est de Dieu que viennent ces dons : qui en doute ? Ces dons sont admirables : qui ne le voit pas ? Mais , pour confondre l'esprit humain , qui s'enorgueillit de tels dons , Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis. Saint Augustin considère parmi les païens tant de sages , tant de conquérants , tant de graves législateurs , tant d'excellents citoyens , un Socrate , un Marc-Aurèle , un Scipion , un César , un Alexandre , tous privés de la connaissance de Dieu , et exclus de son royaume éternel. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits ? Mais quel autre les pouvait faire , si ce n'est celui qui fait tout dans le ciel et dans la terre ? Mais

pourquoi les a-t-il faits? et quels étaient les desseins particuliers de cette sagesse profonde, qui jamais ne fait rien en vain? Écoutez la réponse de saint Augustin. « Il les a faits, nous dit-il<sup>1</sup>, pour orner le siècle présent; » *ut ordinem sæculi præsentis ornaret*. Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre? qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure de son lever et de son coucher? Mais puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux : Dieu l'a fait pour embellir et pour éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ses ennemis aussi bien que dans ses serviteurs ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents; c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornements de leur siècle. Qu'ont-ils voulu, ces hommes rares, sinon des louanges et la gloire que les hommes donnent? Peut-être que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains désirs? Non, il les confond mieux en la leur donnant, et même au delà de leur attente. Cet Alexandre, qui ne voulait que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'aurait osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompense à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a su trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs désirs. Il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix. O rois, confondez-vous dans votre grandeur : conquérants, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hommes; récompense qui ne vient pas jusqu'à eux; qui s'efforce de s'attacher, quoi? peut-être à leurs médailles, ou à leurs statues déterrées, restes des ans et des barbares; aux ruines de

<sup>1</sup> *Cont. Julian.*, I v, n. 14; tom. x, col. 636.



leurs monuments et de leurs ouvrages qui disputent avec le temps ; ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne prix de tant de travaux, et dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre ; saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez. Dieu, qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant désirée ; et, « vains, ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs désirs. » *Receperunt mercedem suam, vani vanam*<sup>1</sup>.

Il n'en sera pas ainsi de notre grand prince<sup>2</sup> : l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde et de grâce. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditait. Un sage religieux, qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience : il obéit, humble chrétien, à sa décision ; et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu, qu'il invoquait avec foi, lui donna le goût de son Écriture, et, dans ce livre divin, la solide nourriture de la piété. Ses conseils se réglaient plus que jamais par là justice : on y soulageait la veuve et l'orphelin ; et le pauvre en approchait avec confiance. Sérieux autant qu'agréable père de famille, dans les douceurs qu'il goûtait avec ses enfants, il ne cessait de leur inspirer les sentiments de la véritable vertu ; et ce jeune prince son petit-fils se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitait de son

<sup>1</sup> *In Psalm. cxviii, Serm. xii, n. 2 ; tom. iv, col. 1306.*

<sup>2</sup> Sans rabaisser la grandeur des héros de l'antiquité, Bossuet montre la supériorité des héros éclairés de la lumière du christianisme, il fait plus, il donne encore plus de gloire à Alexandre et aux Romains que ne leur en ont jamais donné leurs historiens ; et, par un prodige de l'art, il fait servir leurs trophées mêmes à orner le char de triomphe du grand Condé. (B.)

exemple. Plusieurs de ses domestiques avaient été malheureusement nourris dans l'erreur, que la France tolérait alors : combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion ? Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisait-il voir l'antiquité et la vérité de la religion catholique ? Ce n'était plus cet ardent vainqueur, qui semblait vouloir tout emporter ; c'était une douceur, une patience, une charité qui songeait à gagner les cœurs, et à guérir des esprits malades. Ce sont, messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoie ; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses saints anges, et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. Pendant qu'il passait sa vie dans ces occupations, et qu'il portait au-dessus de ses actions les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite, la nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon vient à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de la crainte de voir éteindre cette lumière naissante ? On appréhenda qu'elle n'eût le sort des choses avancées. Quels furent les sentiments du prince de Condé, lorsqu'il se vit menacé de perdre ce nouveau lien de sa famille avec la personne du roi ? C'est donc dans cette occasion que devait mourir ce héros ! Celui que tant de sièges et tant de batailles n'ont pu emporter, va périr par la tendresse ! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, son cœur, qui le soutient seul depuis si longtemps, achève à ce coup de l'accabler ; les forces qu'il lui fait trouver l'épuisent. S'il oublie toute sa faiblesse à la vue du roi qui approche de la princesse malade, si, transporté de son zèle, et sans avoir besoin de secours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les périls que ce grand roi ne craignait pas, et qu'il l'empêche enfin d'avancer, il va tomber évanoui à quatre pas ; et on admire cette nouvelle

manière de s'exposer pour son roi. Quoique la duchesse d'Edghien, princesse dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à sa famille et à ses devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le soulager, la vigilance de cette princesse ne calme pas les soins qui le travaillent ; et , après que la jeune princesse est hors de péril , la maladie du roi va bien causer d'autres troubles à notre prince. Puis-je ne m'arrêter pas en cet endroit ? A voir la sérénité qui reluisait sur ce front auguste , eût-on soupçonné que ce grand roi , en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs <sup>1</sup> où l'univers a connu sa piété , sa constance , et tout l'amour de ses peuples ? De quels yeux le regardions-nous , lorsqu'aux dépens d'une santé qui nous est si chère , il voulait bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir , et que , maître de sa douleur comme de tout le reste des choses , nous le voyions tous les jours non-seulement régler ses affaires selon sa coutume , mais encore entretenir sa cour attendrie , avec la même tranquillité qu'il lui fait paraître dans ses jardins enchantés ! Béni soit-il de Dieu et des hommes , d'unir ainsi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons ! Parmi toutes ses douleurs , il s'informait avec soin de l'état du prince de Condé ; et il marquait pour la santé de ce prince une inquiétude qu'il n'avait pas pour la sienne. Il s'affaiblissait ce grand prince ; mais la mort cachait ses approches. Lorsqu'on le crut en meilleur état , et que le duc d'Engghien , toujours partagé entre les devoirs de fils et de sujet , était retourné par son ordre auprès du roi , tout change en un moment , et on déclare au prince sa mort prochaine. Chrétiens , soyez attentifs , et venez apprendre à mourir ; ou plutôt venez apprendre à n'attendre pas la dernière heure pour commencer à bien vivre. Quoi ! attendre à commencer une vie nouvelle lorsque , entre les mains de la mort , glacés sous ses froides mains , vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants ! Ah ! prévenez par la pénitence cette heure

<sup>1</sup> Le 6 novembre 1686, Louis XIV subit l'opération de la fistule.

de troubles et de ténèbres. Par là, sans être étonné de cette dernière sentence qu'on lui prononça, le prince demeure un moment dans le silence; et tout à coup : « O mon Dieu! dit-il, vous le voulez; votre volonté soit faite : je me jette entre vos bras; donnez-moi la grâce de bien mourir. » Que désirez-vous davantage? Dans cette courte prière vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance de sa grâce, et toute la piété. Dès lors aussi, tel qu'on l'avait vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire, qu'elle montre seule. Pendant que les sanglots éclataient de toutes parts, comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuait à donner ses ordres; et, s'il défendait les pleurs, ce n'était pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardait<sup>1</sup>. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques. Avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. Comme il donnait des ordres particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y allait de sa conscience et de son salut éternel, averti qu'il fallait écrire et ordonner dans les formes : quand je devrais, Monseigneur, renouveler vos douleurs et rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta si souvent : qu'il vous connaissait; qu'il n'y avait, sans formalités, qu'à vous dire ses intentions; que vous iriez encore au delà, et suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourrait avoir oublié. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas; c'est un sentiment que la nature inspire : mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir;

<sup>1</sup> C'est ainsi que Justin nous peint Alexandre sur son lit de mort : *Quum lacrymarent omnes, ipse non sine lacrymis tantum, verum etiam sine ullo tritioris mentis argumento fuit : adeo sicuti in hostem, ita et in mortem invictus animus fuit.* (XII, 15.)

qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il meure tranquillement sur cette assurance, c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait remporter ; et, malgré tout votre mérite, votre altesse n'aura de moi aujourd'hui que cette louange <sup>1</sup>.

Ce que le prince commença ensuite pour s'acquitter des devoirs de la religion mériterait d'être raconté à toute la terre, non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas <sup>2</sup>, et qu'un prince si exposé à tout l'univers ne donner rien aux spectateurs. N'attendez donc pas, messieurs, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connaître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences ; et dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de componction et de confiance. Il ne lui fallut pas longtemps pour la préparer : la meilleure préparation pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas. Mais, messieurs, prêtez l'oreille à ce qui va suivre. A la vue du saint viatique qu'il avait tant désiré, voyez comme il s'arrête sur ce doux objet. Alors il se souvint des irrévérences dont, hélas ! on déshonore ce divin mystère. Les chrétiens ne connaissent plus la sainte frayeur dont on était saisi autrefois à la vue du sacrifice.

<sup>1</sup> M. le cardinal Maury, après avoir remarqué que Bossuet est ennemi de la flatterie, ajoute : « M. le duc de Bourbon conduisait le deuil à cette pompe funèbre, qui fut célébrée dans l'église de Paris ; et le sujet que traite Bossuet semble lui coûter un effort et même un excès d'indiscrétion ; pour faire en quelque sorte malgré lui un éloge sublime du fils, en racontant les détails de l'agonie et de la mort du père. Ce compliment est amené avec un naturel, c'est-à-dire avec un art inimitable. »

<sup>2</sup> Qui n'est frappé tout à la fois, et de la moralité de cette pensée et de la noble singularité de ce langage ? Bossuet seul s'exprime ainsi. Il vante cette mort, à cause que rien n'y est remarquable que de ne l'être pas. Les expressions suivantes, *exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs*, sont propres à Bossuet ; c'est sa langue. Voyez immédiatement après ce qu'il pense de *ces magnifiques paroles de quelques mourants*, voyez comme il poursuit l'ostentation humaine ! N'est-ce pas le cas de dire, avec madame de Sévigné, qu'il a avec la vanité un combat à mort ? (V.)

On dirait qu'il eût cessé d'être terrible, comme l'appelaient les saints pères; et que le sang de notre victime n'y coule pas encore aussi véritablement que sur le Calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jésus-Christ présent; et, dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, on ne craint point d'en autoriser les blasphèmes. Gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations; à la mort, vous y penserez avec confusion et saisissement. Le prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avait commises; et, trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques, et à ses amis. On lui répondit par des sanglots: ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété et la même présence d'esprit. Avec quelle foi et combien de fois pria-t-il le Sauveur des âmes, en baisant sa croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement! C'est ce qui justifie le pécheur; c'est ce qui soutient le juste; c'est ce qui rassure le chrétien. Que dirai-je des saintes prières des agonisants, où, dans les efforts que fait l'Église, on entend ses vœux les plus pressés, et comme les derniers cris par où cette sainte mère achève de nous enfanter à la vie céleste<sup>1</sup>? Il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses médecins: « Voilà, dit-il, maintenant mes vrais médecins: » il montrait les ecclésiastiques dont il écoutait les avis, dont il continuait les prières, les psaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le cœur. S'il se plaignit, c'était seulement d'avoir si peu à souffrir pour expier ses péchés: sensible jusques à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre; et au contraire, il craignait toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ses derniers entretiens avec le duc

<sup>1</sup> Cette description des prières des agonisants est de la plus grande beauté; la piété et l'éloquence se sont plu souvent à la citer. Un poète moderne, imitant ces expressions nobles et touchantes, a dit que la mort

N'est qu'un enfoncement à l'immortalité

d'Enghien ? Quelles couleurs assez vives pourraient vous représenter et la constance du père, et les extrêmes douleurs du fils ? D'abord, le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles, tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses et maintenant défaillantes, tantôt se jetant entre ces bras et dans ce sein paternel, il semble par tant d'efforts vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses tendresses. Les forces lui manquent ; il tombe à ses pieds. Le prince, sans s'émouvoir, lui laisse reprendre ses esprits ; puis, appelant la duchesse sa belle-fille, qu'il voyait aussi sans parole et presque sans vie, avec une tendresse qui n'eut rien de faible, il leur donne ses derniers ordres, où tout respirait la piété. Il les finit en les bénissant avec cette foi et avec ces vœux que Dieu exauce, et en bénissant avec eux, ainsi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfants en particulier ; et on vit de part et d'autre tout ce qu'on affaiblit en le répétant. Je ne vous oublierai pas, ô prince son cher neveu<sup>1</sup>, et comme son second fils ! ni le glorieux témoignage qu'il a rendu constamment à votre mérite ; ni ses tendres empresses, et la lettre qu'il écrivit en mourant, pour vous rétablir dans les bonnes grâces du roi, le plus cher objet de vos vœux ; ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir si vivement occupé les dernières heures d'une si belle vie. Je n'oublierai pas non plus les bontés du roi, qui prévirent les désirs du prince mourant ; ni les généreux soins du duc d'Enghien, qui ménagea cette grâce ; ni le gré que lui fut le prince d'avoir été si soigneux, en lui donnant cette joie, d'obliger un si cher parent. Pendant que son cœur s'épanche, et que sa voix se ranime en louant le roi, le prince de Conti arrive pénétré de reconnaissance et de douleur. Les tendresses se re-

<sup>1</sup> François-Louis de Bourbon, prince de Conti, mort en 1709, à l'âge de quarante-cinq ans. Il avait encouru la disgrâce de Louis XIV, à cause d'un voyage en Hongrie fait sans la permission du roi, et d'une correspondance secrète qui fut interceptée. La lettre du grand Condé, dont parle Bossuet, contribua à remettre le prince en grâce avec le monarque, mais non pas aussi parfaitement qu'auparavant, puisqu'on ne le vit plus désormais à la tête des armées. Ce fut la mort de ce prince qui inspira à Rousseau sa belle ode :

Peuples, dont la douleur aux larmes obstinée, etc.

nouvellent : les deux princes ouïrent ensemble ce qui ne sortira jamais de leur cœur ; et le prince conclut en leur confirmant qu'ils ne seraient jamais ni grands hommes , ni grands princes, ni honnêtes gens , qu'autant qu'ils seraient gens de bien , fidèles à Dieu et au roi. C'est la dernière parole qu'il laissa gravée dans leur mémoire ; c'est , avec la dernière marque de sa tendresse , l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentissait de cris , tout fondait en larmes ; le prince seul n'était pas ému , et le trouble n'arrivait pas dans l'asile où il s'était mis <sup>1</sup>. O Dieu ! vous étiez sa force , son inébranlable refuge , et , comme disait David <sup>2</sup> , ce ferme rocher où s'appuyait sa constance Puis-je taire durant ce temps ce qui se faisait à la cour , et en la présence du roi ? Lorsqu'il y fit lire la dernière lettre que lui écrivit ce grand homme , et qu'on y vit , dans les trois temps que marquait le prince , ses services qu'il y passait si légèrement au commencement et à la fin de sa vie , et dans le milieu ses fautes dont il faisait une si sincère reconnaissance , il n'y eut cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie ; et cette lecture , suivie des larmes du roi , fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres. Mais lorsqu'on vint à l'endroit du remerciement , où le prince marquait qu'il mourait content et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au roi sa reconnaissance , son dévouement , et , s'il l'osait dire , sa tendresse , tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentiments ; et ceux qui l'avaient ouï parler si souvent de ce grand roi dans ses entretiens familiers pouvaient assurer que jamais ils n'avaient rien entendu ni de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne

<sup>1</sup> Quel magnifique tableau Bossuet nous trace du calme que la religion répandit sur les derniers moments du prince de Condé , avec une simplicité et une sobriété d'expressions qui pouvaient seules rendre la vérité et la sublimité d'une pareille image ! « Tout retentissait de cris , « tout fondait en larmes ; le prince seul n'était pas ému , et le trouble « n'arrivait pas dans l'asile où il s'était mis. » J'augurerais avantageusement du goût d'un jeune candidat de la chaire qui sentirait et développerait de lui-même tout ce qu'il y a d'admirable dans ce contraste d'émotion et de sérénité. ( M. )

<sup>2</sup> II , REG. , XXII , 2 , 3.



sacrée, ni de plus fort pour célébrer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en disait ce grand prince avec aussi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendait ce beau témoignage, ce grand homme n'était plus. Tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'était une fois jeté, il attendait sa miséricorde et implorait son secours jusqu'à ce qu'il cessa enfin de respirer et de vivre. C'est ici qu'il faudrait laisser éclater ses justes douleurs à la perte d'un si grand homme : mais, pour l'amour de la vérité et à la honte de ceux qui la méconnaissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti par son confesseur que, si notre cœur n'était pas encore entièrement selon Dieu, il fallait, en s'adressant à Dieu même, obtenir qu'il nous fit un cœur comme il le voulait, et lui dire avec David ces tendres paroles : « O Dieu ! créez en moi un cœur pur <sup>1</sup>, » à ces mots le prince s'arrête, comme occupé de quelque grande pensée ; puis, appelant le saint religieux qui lui avait inspiré ce beau sentiment : « Je n'ai jamais douté, dit-il, des mystères de la religion, quoi qu'on ait dit. » Chrétiens, vous l'en devez croire ; et dans, l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. « Mais, poursuit-il, j'en doute moins que jamais. Que ces vérités, continuait-il avec une douceur ravissante, se démêlent et s'éclaircissent dans mon esprit ! « Oui, dit-il, nous verrons Dieu comme il est, face à face. » Il répétait en latin, avec un goût merveilleux, ces grands mots : *Sicuti est, facie ad faciem* <sup>2</sup>, et on ne se lassait point de le voir dans ce doux transport. Que se faisait-il dans cette âme ? quelle nouvelle lumière lui apparaissait ? quel soudain rayon perçait la nue, et faisait comme évanouir en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténèbres mêmes, si je l'ose dire, et les saintes obscurités de la foi ? Que devinrent alors ces beaux titres dont notre orgueil est flatté ? Dans l'approche d'un si beau jour et dès la première atteinte

<sup>1</sup> *Cor mundum crea in me, Deus.* Ps. L, 12.

<sup>2</sup> I, JOAN., III, 2 ; I, COR., XIII, 12.

d'une si vive lumière, combien promptement disparaissent tous les fantômes du monde ? Que l'éclat de la plus belle victoire paraît sombre ! qu'on en méprise la gloire, et qu'on veut de mal à ces faibles yeux qui s'y sont laissés éblouir !

Venez, peuples, venez maintenant ; mais venez plutôt, princes et seigneurs ; et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel ; et vous, plus que tous les autres, princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de votre douleur comme d'un nuage ; venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros : des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus ; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste ; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant : et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs que celui à qui on les rend. Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie humaine ; pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides ! Quel autre fut plus digne de vous commander ? mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête ? Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant : Voilà celui qui nous menait dans les hasards ; sous lui se sont formés tant de renommés capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre : son ombre eût pu encore gagner des batailles ; et voilà que, dans son silence, son nom même nous anime ; et ensemble il nous avertit que, pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel. Servez donc ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous

comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu<sup>1</sup> ; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis ? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau ; versez des larmes avec des prières ; et, admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avait égalé le courage<sup>2</sup>. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien ! ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus ! et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple. Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de vos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y sera tracée non point avec cette audace qui promettait la victoire ; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface<sup>3</sup>. Vous aurez dans cette image

<sup>1</sup> Sans m'arrêter à toutes les beautés de cette sublime péroraison, je ne puis m'empêcher du moins d'en observer une qui peut-être n'est pas très-frappante par elle-même, mais qui pourtant me paraît digne de remarque par la place où elle est : c'est, je l'avouerai, ce *verre d'eau donné* au pauvre, mis en opposition avec toute la gloire du grand Condé. Jamais, ce me semble, un homme ordinaire n'eût osé risquer, même en chaire, ce contraste hasardeux ; mais Bossuet a senti que cette citation, toute vulgaire qu'elle pouvait être, était non-seulement autorisée par l'Évangile, mais encore ennoblie par l'humanité, à qui l'on ne pouvait rendre un plus bel hommage que de la mettre au-dessus de toute la grandeur de Condé. (L. H.)

<sup>2</sup> Dans l'*Éloge funèbre de saint Basile*, Grégoire de Nazianze, par un mouvement dont s'est souvenu Bossuet, invoque la présence de tous ceux qui connoissent le grand homme qui n'est plus, et environne sa tombe de tous les témoins de ses vertus. « Réunissez-vous ici, vous tous, compagnons de Basile, ministres des autels, serviteurs du temple, et les citoyens et les étrangers ; secourez-moi pour achever son éloge. » (M. VILLEMMAIN.)

<sup>3</sup> Qui n'a relu avec charme, dans Homère, les funérailles de Patrocle et d'Hector ; dans Virgile, celles de Pallas ; et dans Fénelon, celles d'Hippias ? Bossuet s'est emparé de ce même genre de beautés dans cette péroraison, qui représente vraiment une pompe funèbre, une marche

des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra*<sup>1</sup> : « La véritable victoire, celle qui met « sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi. » Jouissez, prince, de cette victoire; jouissez-en éternellement, par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue<sup>2</sup>. Vous mettez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte : heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe, et d'une ardeur qui s'éteint!

en cérémonie vers un tombeau, les pleurs et les offrandes qu'on y verse. (V.)

<sup>1</sup> I, JOAN., v, 4.

<sup>2</sup> Bossuet a encore emprunté cette touchante expression à la belle péroraison de l'*Éloge de saint Basile* par Grégoire de Nazianze : « Reçois cet hommage d'une voix qui te fut chère. »

FIN DES ORAISON FUNÈBRES DE BOSSUET.

**FLÉCHIER.**



# NOTICE

## SUR FLÉCHIER.

---

FLÉCHIER (ESPRIT) naquit à Permes le 10 juin 1632, de parents obscurs et pauvres, mais dont les aïeux avaient été nobles; et il fut élevé par son oncle, le père Hercule Audifret, supérieur général de la Doctrine chrétienne, homme d'esprit et de mérite. Fléchier, tant que son oncle vécut, fut membre de la congrégation; mais, après la mort d'Audifret, un autre général voulut imposer à ses confrères de nouveaux réglemens, auxquels Fléchier ne jugea pas à propos de se soumettre.

Devenu libre, mais sans fortune, et sans autre ressource que lui-même, Fléchier vint à Paris. Il fut d'abord poète, et commença par l'être en vers latins, dans une description qu'il fit du fameux carrousel donné par Louis XIV. Cette description fit d'autant plus d'honneur au poète, qu'il était très-difficile d'exprimer dans la langue de l'ancienne Rome un genre de divertissement et de spectacle que l'ancienne Rome n'avait pas connu, et pour lequel Virgile et Ovide auraient été presque obligés de créer une langue nouvelle. Fléchier fit aussi quelques vers français, qu'on trouva plus médiocres, peut-être parce qu'on était plus en état de les juger : cependant ils furent reçus avec une indulgence qui pouvait même passer pour justice, parceque alors on n'en lisait guère de meilleurs : Corneille vieillissait, Despréaux se montrait à peine, et Racine n'existait pas encore.

Comme le jeune poète, malgré les talents qu'il annonçait, était sans protecteurs, parce qu'il était sans manège et sans intrigue, il fut réduit à se confiner dans une paroisse, où cet homme, destiné à briller un jour par son éloquence, fut chargé du modeste emploi de faire le catéchisme aux enfans. Il se dégoûta bientôt de cette fonction, pour en prendre une autre plus fastidieuse encore, celle de précepteur. Enfin, après avoir essayé tant d'états différens et tant de genres de travaux auxquels il n'était pas propre, l'impulsion opiniâtre et irrésistible de la nature le fit entrer dans la véritable carrière qui convenait à son génie. Il se livra au ministère de la chaire, et s'y fit une réputation à laquelle il mit le comble par ses

oraisons funèbres. Dans les deux premières qu'il prononça, la matière était sèche et stérile; néanmoins, sans avoir recours aux lieux communs de morale, le refrain éternel et l'écueil ordinaire de ces sortes de discours, il sut intéresser un auditoire par des vérités utiles et touchantes, élégamment et noblement exprimées. Mais un sujet plus grand, plus digne de l'exercer, était réservé à son éloquence. Il fut chargé de l'oraison funèbre de Turenne, et remplit de la manière la plus distinguée tout ce que son héros et ses talents faisaient attendre de lui. Il était difficile de louer dignement aux yeux de la nation cet homme déjà loué d'une manière si touchante par les gémisséments de la France entière, par le trouble et l'effroi des peuples qui fuyaient les campagnes dont il n'était plus le défenseur, par le désespoir des soldats qui criaient à leurs chefs de les mener venger sa mort, par le respect des ennemis qui honoraient en lui le vainqueur humain et généreux, enfin par les regrets même des courtisans que sa modestie forçait à lui pardonner sa gloire. Organe de la douleur publique, qui, rassasiée de pleurs, ne s'exprimait plus que par son silence, Fléchier sut encore en tirer quelques accents, et faire couler de nouveau des larmes qu'elle croyait taries. Ce succès fut d'autant plus flatteur, qu'il effaça celui qu'avait obtenu Mascaron, évêque de Tulle, en traitant le même sujet. Ceux qui avaient entendu et applaudi ce dernier orateur ne croyaient pas qu'on pût l'égaliser, et lui annonçaient déjà la victoire sur son rival. Bien préparés contre l'admiration, ils allèrent entendre Fléchier, et se virent forcés d'avouer qu'il était vainqueur. Madame de Sévigné, qui était du nombre de ses convertis, et qui dans ses lettres parle avec transport de l'ouvrage de Fléchier, ne se doutait pas que dans ces mêmes lettres elle faisait du héros de la France une oraison funèbre plus éloquente encore, en peignant le deuil général de la nation par ces détails si vrais de la consternation publique, par ces traits naïfs, mais pénétrants, qui tirent de leur simplicité même le plus touchant intérêt, et qui expriment sans art et sans recherche la profondeur et l'abandon de la désolation universelle.

Dans les oraisons funèbres qui suivirent celle de ce grand homme, Fléchier n'avait plus de Turenne à célébrer; mais l'estime ou la sévérité publique exigeait presque autant de lui que s'il avait eu encore à louer des Turennes. Malgré cette redoutable disposition dans ses auditeurs, il eut le bonheur de soutenir une renommée qu'il était si difficile de ne pas voir s'affaiblir. C'est que, dans tous ses discours, l'orateur, même en s'élevant au-dessus de son sujet, ne paraît jamais



en sortir ; c'est qu'il sait se garantir de l'exagération , qui , en voulant agrandir les petites choses , les fait paraître plus petites encore ; c'est surtout qu'il respecte toujours la vérité , si fréquemment et si scandaleusement outragée dans ce genre d'ouvrages , et qu'on ne voit point chez lui le mensonge , qui assiège les grands pendant leur vie , venir ramper encore autour de leur tombe pour infecter leur cendre d'un vil encens , et pour célébrer leurs vertus devant un auditoire qui n'a connu que leurs vices. Fléchier s'indignait en homme de bien d'un tel avilissement de l'art oratoire ; il a exprimé ce sentiment d'une manière sublime dans l'oraison funèbre du duc de Montausier ; c'est là qu'on trouve ce trait admirable , qu'auraient envié Démosthène et Bossuet : « Oserais-je employer le mensonge dans l'éloge « d'un homme qui fut la vérité même ? Ce tombeau s'ouvrirait , ces « ossements se ranimeraient pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir « pour moi , qui ne mentis jamais pour personne ? » Osons avouer cependant , avec l'auteur de l'éloquent *Essai sur les Éloges* , que Fléchier , ayant à louer l'institution d'un Dauphin , semble n'avoir pas assez vu toute la dignité et tout l'intérêt de son sujet ; qu'il a peint d'une touche trop faible la noble et dangereuse fonction d'élever l'héritier d'un grand royaume , la difficulté presque insurmontable de lui montrer le néant de sa grandeur dans une cour fastueuse et rampante , de lui inspirer l'horreur du vice dans le séjour de la séduction , de le rendre en même temps sensible à la gloire et sourd à la flatterie , de le préserver également et de la faiblesse qui encourage le mensonge , et de l'excessive défiance qui repousse la vérité ; de lui développer enfin toutes les ruses de la perversité humaine pour le tromper ou pour le corrompre , et de lui apprendre cependant à aimer ses semblables. Il est surprenant que Bossuet , qui avait concouru avec Montausier à cette éducation , et qui , par la nature de son génie , était si propre à tracer cette grande peinture , l'ait abandonnée à un autre pinceau que le sien. Entrait-il de la politique dans son silence ? l'éloquent Bossuet craignait-il ou de faire un portrait trop ressemblant de la cour qu'il avait à peindre , ou de rester , par un excès de prudence , trop au-dessous de son sujet ?

La réputation des oraisons funèbres de Fléchier s'est conservée jusqu'à nos jours ; on peut ajouter qu'elles en sont dignes , si l'on se souvient qu'elles ont été prononcées dans un temps où les véritables lois de l'éloquence étaient encore bien peu connues. Le style est non seulement pur et correct , mais plein de douceur et d'élégance : à la pureté de la diction l'orateur joint une harmonie douce et facile ,

quoique pleine et nombreuse ; harmonie que nos plus illustres écrivains n'avaient mise jusqu'alors que dans leurs vers, et que personne n'avait encore su introduire dans la prose française, à l'exception de Balzac, chez qui même elle est trop souvent exagérée, emphatique, et presque aussi enflée que son style. La poésie, à laquelle Fléchier s'était adonné avant de se montrer dans la chaire, et par laquelle il avait comme prélué à l'éloquence, l'avait rendu très-sensible au charme qui résulte de l'heureux arrangement des paroles ; on sent, en le lisant, qu'il avait commencé par être poète : rien n'est en effet plus utile à un orateur, pour se former l'oreille, que de faire des vers bons ou mauvais, comme il est utile aux jeunes gens de prendre quelques leçons de danse pour acquérir une démarche noble et distinguée. L'avantage qu'on ne saurait refuser à Fléchier, d'avoir été pour nous le modèle de l'harmonie oratoire, doit lui faire pardonner les défauts qu'on peut reprocher d'ailleurs à sa manière d'écrire. Il n'est presque point d'orateur qui n'ait une figure favorite qu'il emploie par préférence, et dont souvent il abuse : l'antithèse est la figure de Fléchier, et souvent son écueil ; elle se montre chez lui à chaque instant, et presque toujours dans les mots plus encore que dans les idées : cette uniformité continuelle d'oppositions, quelquefois frivoles et puériles, est bien éloignée du langage de la douleur, qui s'abandonne dans ses mouvements, et ne songe point à compasser ses expressions. Il résulte de ces contrastes symétrisés et accumulés une monotonie qui, dans les discours dont nous parlons, fatigue enfin le lecteur, et qui finirait par le glacer, si elle n'était de temps en temps rompue et réchauffée par quelques traits d'une sensibilité touchante, dont la douce chaleur donne à toute la masse un léger souffle de vie. Cette teinte de pathétique se faisait sentir encore davantage quand Fléchier prononçait ses oraisons funèbres : son action un peu triste, et sa voix un peu faible et traînante, mettaient l'auditeur dans la disposition convenable pour s'affliger avec lui ; l'âme se sentait lentement pénétrée par l'expression simple du sentiment, et l'oreille par la molle cadence des périodes. Aussi était-il quelquefois obligé de s'interrompre lui-même dans la chaire, pour laisser un libre cours aux applaudissements ; non à ces éclats tumultueux dont retentissent nos spectacles profanes, mais à ce murmure universel et modeste que l'éloquence sait arracher jusque dans nos temples à des auditeurs vivement émus : espèce d'explosion involontaire de l'enthousiasme public, que la sainteté même du lieu ne peut retenir et comprimer. Cet enthousiasme, il est vrai, a

diminué beaucoup depuis que les oraisons funèbres de Fléchier sont réduites à n'avoir plus que des lecteurs. Mais, malgré les défauts qu'on leur reproche, l'auteur semble avoir conservé dans ce genre difficile la seconde place que son siècle lui avait donnée. On fera plus ou moins grand l'intervalle entre Bossuet et lui, selon qu'on sera plus ou moins entraîné par l'éloquence impétueuse de l'un, ou séduit par l'harmonieuse élégance de l'autre. Mais il paraît au moins décidé que les autres oracles de la chaire, les Massillon et les Bourdaloue, si différents d'eux-mêmes dans leurs oraisons funèbres et dans leurs sermons, ne peuvent être placés dans cet intervalle.

Cette lenteur d'action, qui avait contribué au succès des oraisons funèbres de Fléchier, nuit à celui de ses sermons, que d'ailleurs sa composition étudiée ne ranimait pas. Il parut froid et languissant dans un genre qui exige de l'énergie, de la chaleur et de la véhémence, et où il ne savait mettre qu'une harmonie douce, peu faite pour émuvoir ses auditeurs, et encore moins pour les convertir. Aussi, quoiqu'on rendit justice au mérite de ses discours, toujours écrits avec pureté, et même avec noblesse, les oraisons funèbres les ont fait entièrement oublier.

Il ne fut guère plus heureux dans ses panégyriques des saints, et sembla moins propre à louer les héros de la religion que ceux du siècle. Peut-être les écueils que présentait l'éloge des grands aiguillaient son génie par la difficulté même, et offraient à son éloquence un objet d'émulation qu'il ne trouvait pas dans l'éloge des saints. L'éloignement où ces derniers sont de nous, et l'habitude où nous sommes de les entendre louer, nous rendent plus indifférents sur leurs louanges mêmes, et plus indulgents pour le panégyriste; les oraisons funèbres, au contraire, nous offrant des hommes avec qui nous avons vécu, piquent bien autrement notre curiosité sur les traits dont l'orateur peindra son héros, et sur l'art qu'il emploiera pour en couvrir les taches. Nous le défions secrètement de s'élever à la hauteur de son sujet dans l'éloge des grands hommes, d'en remplir le vide dans l'éloge des hommes médiocres, enfin d'en arracher les épines dans l'éloge de ceux qui ont eu de grands vices ou fait de grandes fautes. Mais ce défi même est pour le vrai talent le seul aiguillon propre à l'exciter : rien ne l'intéresse davantage que l'honneur de lutter contre de grands obstacles; il languit dès qu'il n'a plus d'efforts à faire.

Fléchier avait beaucoup lu les vieux sermonnaires, comme Virgile lisait Ennius, pour tirer de ce fumier quelques parcelles d'or qui

s'y cachaient. Il cherchait dans ces restes de la barbarie gothique les traits d'éloquence naïve et sauvage qu'on voit y briller quelquefois comme des éclairs dans une nuit profonde, et il savait se les rendre propres de la manière la plus heureuse. C'est ainsi qu'il a fait usage, dans l'*Oraison funèbre de M. de Turenne*, du parallèle si brillant et si pathétique de Judas Machabée avec son héros. Un ancien prédicateur avait déjà employé ce parallèle pour honorer les mânes de je ne sais quel prince; mais le sermonnaire n'avait su ni appliquer aussi bien sa comparaison, ni la mettre aussi éloquemment en œuvre. Fléchier prétendait tirer encore un autre fruit de la lecture de ces écrivains surannés, qu'il appelait ses *bouffons*; c'était de se rendre plus sensibles les défauts dont ils abondent, et d'apprendre par là plus efficacement à les éviter. Mais, en voulant se familiariser avec ce poison de l'éloquence, dans la vue d'en braver les atteintes, il n'eut pas le même succès que Mithridate pour les poisons physiques; il contracta quelquefois, sans qu'il s'en aperçût, l'affectation d'esprit qu'il ne cherchait dans ces vieux sermons que par le désir de s'en préserver; il embellit à la vérité les défauts des anciens prédicateurs, mais il les rendit plus dangereux par l'embellissement même qu'il y donnait; et on a dit assez finement de lui qu'il prêchait avec un vieux goût et un style moderne.

L'éloquence de Fléchier l'appelait à l'Académie française. Il y fut reçu le même jour que Racine; il y parla le premier, et obtint de si grands applaudissements, que l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus* désespéra de pouvoir atteindre au même succès. Le grand poète fut tellement intimidé et déconcerté en présence de ce public qui tant de fois l'avait couronné au théâtre, qu'il ne fit que balbutier en prononçant son discours; on l'entendit à peine, et on le jugea néanmoins comme si on l'avait entendu. Sa chute, plus marquée encore par le succès de Fléchier, lui parut à lui-même si complète et si irréparable, que l'amour-propre d'auteur n'eut pas même en cette occasion sa ressource ordinaire, d'espérer à l'impression plus de justice: il supprima, sans regret et sans murmure, cette production infortunée; mais il dut être consolé, s'il en avait besoin, par l'oubli où tomba bientôt le discours de Fléchier, comme tous les ouvrages qui n'ont que le mérite local et passager du moment de l'à-propos. Cette petite disgrâce académique, arrivée au grand Racine, doit soulager ceux qui pourront en essayer une semblable: il est vrai qu'il s'en trouvera peu qui soient aussi sûrs que lui de la faire oublier.

Outre les ouvrages oratoires de Fléchier, nous avons de lui un re-

cueil de lettres , où le luxe de l'esprit se montre encore plus que dans ses pièces d'éloquence , parce que l'esprit y est encore moins à sa place ; une négligence aimable est le mérite du style épistolaire , et Fléchier ne se permettait pas plus d'être négligé dans une lettre que dans une oraison funèbre. Mais s'il est rarement simple , même en écrivant à ses amis , il est au moins toujours noble avec les grands , toujours honnête avec ses égaux et ses inférieurs , toujours plein de zèle pour l'Église et pour l'État , en un mot toujours citoyen , toujours homme , et toujours évêque ; mérite si précieux dans de pareilles lettres , qui les dispense d'en avoir un autre.

Il s'est aussi exercé dans le genre de l'histoire. Celle de Théodose , quoiqu'elle soit écrite encore d'un ton trop éloigné de la simplicité historique , se fait lire avec intérêt. On l'accuse pourtant d'avoir trop loué son héros , qui , sans doute , est très-digne d'éloge dans les fastes de l'Église , mais à qui la sévérité de l'histoire est en droit de faire plus d'un reproche. Cependant , si le motif le plus louable peut excuser un historien peu fidèle , on doit pardonner à Fléchier d'avoir pallié les défauts d'un empereur qu'il voulait donner pour modèle au Dauphin ; car il avait écrit cette histoire pour l'instruction de l'héritier du trône.

Outre l'histoire de Théodose , Fléchier écrivit encore celle du fameux cardinal Ximenès ; mais son ouvrage fut effacé par l'histoire du même cardinal , que Marsollier fit paraître à peu près dans le même temps.

Quoi qu'il en soit , c'est dans cette histoire de Ximenès que Fléchier rapporte un trait qui seul vaut tout l'ouvrage. « Ce cardinal , dit-il , « avait pour principe qu'un particulier calomnié doit rarement son « apologie aux autres hommes , mais qu'un prince injustement accusé « la doit toujours à ses sujets. »

Les talents de Fléchier furent récompensés comme l'étaient sous le règne de Louis XIV tous les talents ; il fut nommé à l'évêché de Lavaur : « Je vous ai fait un peu attendre une place que vous méritiez depuis longtemps , » lui dit ce monarque , qui savait donner un nouveau prix à ses bienfaits par la manière dont il les accordait ; « mais je ne voulais pas me priver sitôt du plaisir de vous entendre. » De l'évêché de Lavaur il fut transféré à celui de Nîmes ; ce ne fut pas sans avoir résisté longtemps à cette translation : il écrivit au roi une lettre pressante et touchante , pour lui faire agréer son refus : on voyait aisément , au ton de force et de vérité qui régnait dans cette lettre , que Fléchier n'était pas de ces ambitieux hypocrites qui , en

rejetant faiblement l'offre des dignités, seraient fâchés qu'on les crût inflexibles, et voudraient joindre l'honneur du désintéressement aux avantages de la fortune. Louis XIV ne vainquit sa répugnance qu'en lui représentant qu'il aurait beaucoup plus de bien à faire dans sa nouvelle Église que dans celle qu'il avait tant de peine à quitter; qu'on lui offrait non de plus grandes richesses, mais un plus grand travail; et qu'un intérêt si puissant devait être pour lui la mesure et la règle de l'ambition. En effet, le diocèse de Nîmes était alors rempli de calvinistes, et par conséquent d'autant plus difficile à gouverner, qu'il fallait joindre au zèle de faire des conversions la patience, qui sait les préparer et les attendre. L'édit de Nantes venait d'être révoqué; la persécution violente que les réformés essayaient agitait et échauffait toutes les têtes: il était nécessaire de donner pour pasteur, à ces âmes aigries et exaltées par l'idée du martyre, un prélat dont les lumières, l'éloquence et la douceur fussent également propres à détruire leurs préjugés et à calmer leurs murmures. Personne n'en était plus capable que Fléchier: aussi remplit-il les espérances qu'on avait conçues de sa sagesse et de ses talents; il fit plus de prosélytes par sa modération, que l'intendant de la province par ses rigueurs.

La charité qu'il exerçait envers la partie de son troupeau séparée de l'Église se faisait encore plus sentir à celle qui, dans le sein de l'Église même, avait besoin de son indulgence et de ses secours. Une malheureuse fille, que des parents barbares avaient contrainte à se faire religieuse, mais à qui la nature donnait le besoin d'aimer, avait eu le malheur de se permettre ce sentiment que lui interdisait son état, le malheur plus grand d'y succomber, et celui de ne pouvoir cacher à sa supérieure les déplorables suites de sa faiblesse. Fléchier apprit que cette supérieure l'en avait punie de la manière la plus cruelle en la faisant enfermer dans un cachot, où, couchée sur un peu de paille, réduite à un peu de pain qu'on lui donnait à peine, elle attendait et invoquait la mort comme le terme de ses maux. L'évêque de Nîmes se transporta dans le couvent, et, après beaucoup de résistance, se fit ouvrir la porte du réduit affreux où cette infortunée se consumait dans le désespoir. Dès qu'elle aperçut son pasteur, elle lui tendit les bras comme à un libérateur que daignait lui envoyer la miséricorde divine. Le prélat, jetant sur la supérieure un regard d'horreur et d'indignation: « Je devrais, lui dit-il, si je n'écoutais  
« que la justice humaine, vous faire mettre à la place de cette mal-  
« heureuse victime de votre barbarie; mais le Dieu de clémence,

« dont je suis le ministre, m'ordonne d'user, même envers vous, de  
 « l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle. Allez; et, pour votre  
 « unique pénitence, lisez tous les jours dans l'Évangile le chapitre de  
 « la femme adultère. » Il fit aussitôt tirer la religieuse de cette horrible  
 demeure, ordonna qu'on eût d'elle les plus grands soins, et veilla  
 sévèrement à ce que ses ordres fussent exécutés. Mais ces ordres  
 charitables, qui l'avaient arrachée à ses bourreaux, ne purent la  
 rendre à la vie; elle mourut après quelques mois de langueur, en bé-  
 nissant le nom de son vertueux évêque, et en espérant de la bonté  
 suprême le pardon que lui avait refusé la sévérité monastique <sup>1</sup>.

Fléchier, quelque temps avant de mourir, eut un songe qui fut pour  
 lui un pressentiment de sa fin prochaine : il ordonna sur-le-champ à  
 un sculpteur de faire le dessin très-modeste de son tombeau; car il  
 craignait que la reconnaissance ou la vanité ne voulût élever à sa cen-  
 dre un monument trop remarquable, et le forcer en quelque manière,  
 après sa mort, au faste qu'il avait tant méprisé pendant sa vie. Le  
 sculpteur fit deux dessins; mais les neveux du prélat empêchèrent  
 l'artiste de les lui présenter, cherchant à écarter, s'il était possible, de  
 l'esprit de leur oncle une idée affligeante pour eux, si elle ne l'était  
 pas pour lui. Fléchier se plaignit de ce délai, dont le sculpteur ne  
 put lui cacher la cause : « Mes neveux, répondit le prélat, font peut-  
 « être ce qu'ils doivent; mais faites ce que je vous ai demandé. » Il  
 examina les deux dessins, choisit celui qu'il devait préférer, le plus  
 simple des deux, et dit à l'artiste : « Mettez la main à l'œuvre, car  
 « le temps presse. » Il mourut en effet peu de temps après, le 16 février  
 1710, pleuré des catholiques, regretté des protestants, et ayant tou-  
 jours été pour ses confrères un digne modèle de zèle et de charité,  
 de simplicité et d'éloquence. Son oraison funèbre, faite par un orateur  
 très-médiocre, ne fut pas même prononcée.

Le seul Fénelon fit en deux mots l'éloge funèbre de l'évêque de  
 Nîmes : « Nous avons, dit-il, perdu notre maître. » Ainsi le seul de  
 tous les confrères de Fléchier qui lui fût alors supérieur, car Bossuet  
 n'existait plus, fut le seul dont la modestie rendit hommage aux ta-  
 lents de celui qui avait imité ses vertus.

(Extrait de l'*Éloge de Fléchier* par d'Alembert.)

<sup>1</sup> Ce beau trait de Fléchier a fourni à M. J. Chénier le sujet de sa tra-  
 gédie intitulée *Fénelon, ou les Religieuses de Cambrai*.

---

NOTICE  
SUR  
JULIE-LUCINE  
D'ANGENNES DE RAMBOUILLET,  
DUCHESSÉ DE MONTAUSIER.

---

Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet, que Fléchier compare à la femme forte des Écritures, naquit en 1607, et fut la quatrième fille de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, marié en 1600 à Catherine de Vivonne : ses trois sœurs embrassèrent la profession religieuse ; et c'est en présence de deux d'entre elles, mesdames les abbesses de Saint-Étienne de Reims, et d'Hières, que fut prononcée son oraison funèbre. Son père, qui en 1627 avait été envoyé en ambassade à Turin, pour travailler à réconcilier la Savoie avec l'Espagne, mourut à Paris, en 1652, chevalier des ordres du roi, conseiller d'État et maréchal de camp : treize ans après, en 1665, elle perdit sa mère, dont elle retraçait les rares qualités et les éminentes vertus : Catherine de Vivonne, qui ouvrit dans son hôtel de Rambouillet un asile aux lettres naissantes, était en effet une des femmes dont le mérite a le plus honoré leur sexe. Fléchier ne paraît pas avoir employé des couleurs trop flatteuses dans le portrait qu'il fait d'elle en ces termes : « Quand la nature ne lui aurait pas donné tous ces « avantages (à madame de Montausier), elle aurait pu les recevoir de « l'éducation ; et, pour être illustre, il suffisait d'avoir été élevée par « madame la marquise de Rambouillet. Ce nom, capable d'imprimer « du respect dans tous les esprits où il reste encore quelque politesse ; « ce nom qui renferme je ne sais quel mélange de la grandeur ro- « maine et de la civilité française ; ce nom, dis-je, n'est-il pas un « éloge abrégé et de celle qui l'a porté et de celles qui en sont descen- « dues ? C'était d'elle que l'admirable Julie tenait cette grandeur « d'âme, cette bonté singulière, cette prudence consommée, cette piété « sincère, cet esprit sublime, et cette parfaite connaissance des choses, « qui rendirent sa vie si éclatante. » Il est vrai que cet hôtel de Ram-



bouillet, où la mère de madame de Montausier rassemblait tous les beaux esprits de son temps, a laissé un souvenir fâcheux : il fut moins le centre des véritables talents que celui des vaines prétentions ; il fut moins favorable aux progrès du bon goût qu'aux succès d'une fausse délicatesse. Plus les femmes ont un sentiment vif des beautés de la nature et de celles de l'art, plus ce sentiment, qui tient aux ressorts même les plus intimes de leur constitution, est voisin des excès qui l'égarerent et le corrompent ; l'attrait et la difficulté de leur plaire ne conduisent que trop souvent à la recherche et à l'affectation ; elles aiment surtout et connaissent la grâce, et elles applaudissent fréquemment à l'afféterie qui tâche de lui ressembler ; leur indulgence, qui réussit à tromper la finesse de leur jugement, encourage des efforts plus pénibles qu'heureux : en général, si les avantages des corporations littéraires ne sont pas à l'abri de toute contestation, le danger des bureaux d'esprit tenus et présidés par des dames paraît assez évident. On ne sait jusqu'où serait allé le mal causé par l'hôtel de Rambouillet, si, pour le combattre, Boileau et Molière ne s'étaient armés des traits de la satire et de la comédie : ils renversèrent les réputations usurpées qui s'étaient élevées et qui avaient grandi à l'ombre de ce lycée, où la médiocrité, soutenue par le mauvais goût de qui elle empruntait toute sa force, disputait au talent et au génie leurs droits et leurs triomphes ; et le plus grand service, peut-être, que l'Horace et l'Aristophane du dix-septième siècle aient rendu à notre littérature, c'est d'avoir cassé les arrêts de ce tribunal incompetent, et redressé les décisions de cette académie particulière.

Mademoiselle de Rambouillet était née, pour ainsi dire, au milieu des Muses, et croissait dans le sein d'une société savante, dont elle partagea bientôt avec sa mère les suffrages et l'admiration : elle réunissait aux grâces de la figure tous les dons de l'esprit, une mémoire étonnante, une pénétration à laquelle rien n'échappait, un discernement sûr et prompt : ces qualités se développèrent et brillèrent en elle presque dès l'enfance. « Elle fut admirée, dit Fléclier, dans « un âge où les autres ne sont pas encore connues ; elle eut de la sa-  
« gesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison ; elle  
« pénétrait dès lors les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit,  
« et elle en discernait les traits les plus délicats ; personne ne savait  
« mieux estimer les choses louables, ni mieux louer ce qu'elle esti-  
« mait ; on gardait ses lettres comme le vrai modèle des pensées rai-  
« sonnables et de la pureté de notre langue. » C'était une grande  
félicité pour une femme éprise d'un tel amour de la littérature,

pour la fondatrice et la présidente d'une académie, pour la patronne des talents, d'avoir une fille si capable de la seconder et d'entrer dans ses nobles goûts. Le cœur maternel de madame de Montausier était souvent touché de cette joie intérieure et de cette volupté secrète qu'éprouvait Latone, selon les poètes, en regardant Diane : elle retrouvait dans sa chère Julie une autre elle-même, et se plaisait à la faire asseoir avec elle sur ce trône littéraire qu'elle s'était érigé : trop heureuse sans doute si le zèle qu'elle déployait de concert avec sa fille avait été aussi utile aux développements du génie, qu'il était en lui-même ardent et pur ! Mademoiselle de Rambouillet avait encore d'autres conformités avec sa mère; la même élévation dans les pensées, la même piété, la même grandeur d'âme, la même force de caractère, la même vertu : à la simplicité pleine de convenance de leurs manières, à la noble pudeur, aux bienséances sévères et délicates qui semblaient leur servir de cortége, ou les eût prises toutes les deux pour quelques-unes de ces dames de l'ancienne Rome, dont l'histoire a consacré les noms vénérés parmi les noms les plus illustres. Avec un mérite si rare et une fortune digne de ce mérite, mademoiselle de Montausier ne pouvait manquer d'être recherchée : cependant elle ne se maria que fort tard ; elle resta très longtemps dans la maison paternelle, et continua jusqu'à l'âge de trente-six ans de se perfectionner sous les yeux de sa mère ; elle en avait vingt-quatre lorsqu'un événement funeste montra qu'elle joignait aux lumières et aux politesses de son esprit la sensibilité la plus courageuse.

Il s'en fallait de beaucoup que, même dans les dernières années du règne de Louis XIII, et lorsque la civilisation faisait tous les jours de rapides progrès, le royaume jouit encore des bienfaits d'une bonne police : les sages préservatifs d'une administration éclairée, vigilante, attentive à tous les détails, sont un des fruits les plus tardifs et les plus lents comme les plus heureux de l'art de gouverner. Les villes de France, dans la première moitié du dix-septième siècle, n'étaient pas plus à l'abri du fléau des contagions que de celui des vols et des brigandages nocturnes. En 1631, Paris fut en proie aux ravages de la peste ; aucun soin ne prévalut contre cette terrible épidémie ; elle menaça la maison du riche comme le geletas du pauvre ; elle s'introduisit dans les palais des grands ; elle força le Louvre même : plusieurs personnes de distinction en furent attaquées, et entre autres un fils de madame de Rambouillet, enfant de sept ans, qui succomba le neuvième jour ; la tendre et intrépide sœur de la victime ne la quitta pas durant ce temps. Sans craindre, comme dit Fléchier, ces soupirs

contagieux qui sortent du sein d'un mourant pour faire mourir ceux qui vivent, mademoiselle de Rambouillet demeura jour et nuit près du lit de son frère; elle ne cessa pas un seul instant de lui prodiguer, au péril de sa vie, des soins aussi empressés qu'inutiles; son exemple retint autour du malade les serviteurs nécessaires que la crainte en pouvait écarter: en bravant la mort, elle apprit aux autres à ne la pas redouter; il ne sembla pas que le sacrifice d'une existence si douce, si honorable et si brillante, lui fût pénible: elle n'eut point l'air de penser à son propre danger; le péril de son frère parut l'occuper seul; et c'est ainsi que, dès sa jeunesse, elle justifia, par un acte éclatant, le parallèle que son panégyriste devait un jour établir entre elle et la femme forte des livres saints.

Cette circonstance de la vie de mademoiselle de Rambouillet influa beaucoup sur sa destinée, puisqu'elle détermina son mariage. Frappé comme tout le public d'un dévouement si remarquable, et plus fait qu'un autre pour en sentir tout le prix, Charles de Saint-Maure, marquis de Salles, qui fut ensuite le marquis et puis le duc de Montausier, âgé alors de vingt-un ans, prétendit à la main d'une personne qui était digne de lui, et dont il était digne; mais divers obstacles retardèrent l'accomplissement de ses vœux, et ce ne fut qu'au bout de douze ans que cette union se conclut, sous les auspices et par l'intervention d'Anne d'Autriche et du cardinal de Mazarin. Aucune difficulté, aucun délai ne rebuta le jeune de Saint-Maure, qui déploya, dans ses assiduités galantes auprès de mademoiselle de Rambouillet, tout ce que le désir de plaire peut inspirer de plus ingénieux et de plus aimable. On a quelque peine à se représenter le sévère Montausier sous les traits d'un amant plein de galanterie; il subsiste cependant encore un monument authentique des grâces dont il savait accompagner les tributs de son amour: c'est cette *Guirlande de Julie*, à laquelle Fléchier fait une allusion si délicate et si touchante à la fin de l'oraison funèbre de madame de Montausier, lorsqu'il s'écrie: « Qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous compose « des guirlandes, ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher sur votre « tombeau! » Le quart des nombreux madrigaux qui la forment est de M. de Montausier lui-même: la poésie, la peinture, l'art de tracer d'élégants caractères, celui de rassembler les feuillets d'un livre sous une enveloppe brillante qui les fixe et qui les pare en même temps, tout fut mis en œuvre pour rendre ce bouquet de fleurs choisies et parlantes digne des mains qui devaient le recevoir; l'impression l'a reproduit plusieurs fois et encore depuis peu, et le culte que

M. de Montausier voua aux beautés et aux vertus de mademoiselle de Rambouillet se perpétue en quelque sorte d'âge en âge.

L'année 1643 fut l'époque de leur mariage : les deux époux vécurent longtemps heureux l'un par l'autre ; la mort ne les sépara qu'après vingt-huit ans, et le bonheur de madame de Montausier ne fut jamais troublé que par les périls auxquels son mari s'exposa pour les intérêts du roi dans les guerres civiles, et par les dangereuses blessures qu'il y reçut. Les troubles politiques développent et font connaître les caractères : ils sont l'écueil des fausses vertus, et la meilleure épreuve à laquelle les âmes puissent être soumises. C'est dans ces temps où toutes les passions fermentent que se fait en quelque sorte, de la manière la moins équivoque, la séparation des bons et des méchants. Tandis que sur ce théâtre agité de la Fronde, où les femmes jouèrent un si grand rôle, la plupart d'entre elles se compromettaient, madame de Montausier, toujours semblable à elle-même, ne cessa de donner l'exemple du zèle le plus pur et de l'activité la plus sage et la mieux entendue. Parmi tant d'intrigantes qui ne se mêlaient des affaires de l'État que pour brouiller tout, elle fit éclater les lumières et l'ardeur d'une grande citoyenne ; les services qu'elle rendit sont comparés par son panégyriste à ceux de M. de Montausier lui-même : « Vous repassez dans votre mémoire, dit-il, ces exemples de fidélité « qu'ils ont donnés dans des temps de confusion et de révolte ; l'un « forçant des villes par sa valeur ; l'autre gagnant des cœurs par « son adresse : l'un rangeant des rebelles à leur devoir par la terreur « et par l'effort de ses armes ; l'autre excitant la fidélité dans l'esprit « des peuples par la vénération qu'on avait pour elle ; l'un perçant lui « seul des escadrons entiers sans craindre ni la multitude, ni le danger, « ni la mort même ; l'autre le voyant revenir, après un glorieux combat, « tout couvert de sang et de plaies, sans que l'affliction domestique l'em- « pêchât de travailler elle-même à la sûreté et au repos de la province. » Environnée de la nouvelle considération qu'elle s'était acquise par sa conduite dans les troubles du royaume, elle devint un des ornements de la cour de Louis XIV : elle y parut avec tout l'éclat de sa renommée, tous les souvenirs de ses vertus, et cette espèce d'autorité que la maturité de l'âge ajoute à l'ascendant du mérite. Dès que la reine fut enceinte, le roi nomma madame de Montausier gouvernante de ses enfants. Ainsi elle était destinée à veiller sur l'enfance du prince dont M. de Montausier devait conduire et diriger la jeunesse. Elle avait alors cinquante-trois ans ; elle fut aussi nommée dame d'honneur de la reine, qui lui accordait une confiance particulière ; elle réunit peu-

dant quelques années ces deux charges, et finit par se démettre de ses fonctions de gouvernante pour vaquer entièrement aux devoirs de son autre place : elle préférait le service qui l'attachait à la personne de la douce et pieuse Marie-Thérèse. Mais ses forces diminuaient sensiblement tous les jours ; une maladie de langueur s'emparait d'elle et la consumait ; vers 1669, elle se vit forcée de quitter la cour ; et après deux ans de souffrances moins vives qu'accablantes et ennuyeuses, elle mourut en 1671, âgée de soixante-quatre ans, laissant de profonds regrets au duc de Montausier et à la duchesse d'Uzès, sa fille unique ; aussi admirable par sa religieuse résignation dans ses derniers moments qu'elle l'avait été dans le cours de sa vie par ses hautes qualités.

Cette première oraison funèbre renferme plusieurs morceaux extrêmement distingués : les ouvrages de nos plus élégants écrivains n'ont rien qui, pour la suavité du coloris, surpasse la peinture de l'enfance des princes heureusement nés ; l'endroit où l'orateur fait sentir la difficulté de se réduire à la solitude, lorsqu'on a longtemps vécu à la cour des rois, n'a pas moins de grâce et d'éclat ; le tableau des *maladies de langueur*, et la définition oratoire de *l'esprit*, sont, comme les pages que nous venons d'indiquer, des modèles de la manière de traiter les idées générales qui se rattachent à un sujet : ces modèles ont été souvent imités, jamais effacés.

D.....LT.

---

# ORAISON FUNÈBRE

DE JULIE-LUCINE

D'ANGENNES DE RAMBOUILLET,

DUCHESSE DE MONTAUSIER,

DAME D'HONNEUR DE LA REINE.

Prononcée en présence de madame l'abbesse de Saint-Étienne de Reims, et de madame l'abbesse d'Hières, ses sœurs, en l'église de l'abbaye d'Hières, le 2 janvier 1682.

---

*Mulierem fortem quis inveniet? Procul et de ultimis finibus pretium ejus.* (PROV., XXXI, 10.)

Qui trouvera une femme forte? Son prix passe tout ce qui vient des pays les plus éloignés.

MESDAMES,

Le plus sage de tous les rois, éclairé des lumières de l'esprit de Dieu, inspiré de laisser à la postérité le portrait d'une femme héroïque, nous la représente revêtue de force et de bonne grâce; occupée à de grandes choses, sans sortir de la modestie de son sexe; comblée des biens mêmes de la fortune, mais toujours prête à les répandre dans le sein des pauvres; pénétrée de la crainte de Dieu, et convaincue de la vanité des grandeurs humaines; tirant sa gloire d'une solide vertu, et non de l'éclat trompeur d'une fragile beauté; mourant avec un visage tranquille et riant: digne d'être reçue dans le ciel. où elle se présente accompagnée de ses bonnes œuvres, et chargée des trésors d'honneur et de grâce qu'elle a amassés; digne enfin après sa mort des regrets et des louanges de son époux, après avoir mérité sa tendresse et sa confiance pendant sa vie. Mais avant que de nous dépeindre cette

femme forte et courageuse , il nous avertit qu'il est difficile de la rencontrer ; il nous en donne une idée , mais il semble qu'il n'en ait jamais trouvé d'exemple. Il la forme dans son imagination ; et, doutant qu'elle se puisse trouver dans la nature, il s'écrie : Qui est-ce qui la trouvera ? *Mulierem fortem quis inveniet ?*

Mais cette haute vertu qu'il a cherchée avec si peu de succès , et dont il semble que son siècle n'était pas capable , s'est rencontrée en la personne de l'illustre Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet , duchesse de Montausier. Dans tout le cours de sa vie et de ses actions , elle a exprimé ce parfait original par sa générosité naturelle , par le bon usage des biens et de la faveur , par la connaissance de son néant et de la grandeur de Dieu , par un aveu sincère des faiblesses et des vanités humaines , par une mort douce et tranquille , par le regret universel de tous ceux qui l'avaient connue. Que Salomon ait désespéré de la trouver cette femme forte et courageuse , nous pouvons nous vanter de l'avoir trouvée.

Mais, hélas ! ces pieux devoirs que l'on rend à sa mémoire, ces prières , ces expiations , ce sacrifice , ces chants lugubres qui frappent nos oreilles , et qui vont porter la tristesse jusque dans le fond des cœurs ; ce triste appareil des sacrés mystères ; ces marques religieuses de douleur , que la charité imprime sur vos visages , me font souvenir que vous l'avez perdue. Tout l'éclat de sa fortune est donc réduit à la célébration d'une pompe funèbre ! De tout ce qu'elle était , il ne vous reste plus que cette funeste pensée , qu'elle n'est plus. Cette amitié même , et ce nom de sœur , que la chair et le sang vous rendaient si doux , sont retournés dans leur principe , et se sont perdus dans le sein de la charité de Dieu. Il ne vous reste que le déplaisir de sa perte et la mémoire de ses vertus : et vous ne pouvez que trop redire désormais les paroles de mon texte : « Qui trouvera maintenant une femme forte ? »

Quand je considère pourtant que les chrétiens ne meurent point ; qu'ils ne font que changer de vie ; que l'apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil

de paix , comme si nous n'avions point d'espérance ; que la foi nous apprend que l'Église du ciel et celle de la terre ne font qu'un corps ; que nous appartenons tous au Seigneur, soit que nous mourions , soit que nous vivions , parce qu'il s'est acquis par sa résurrection et par sa vie nouvelle une domination souveraine sur les morts et sur les vivants ; quand je considère , dis-je , que celle dont nous regrettons la mort est vivante en Dieu , puis-je croire que nous l'ayons perdue ? Non , non , c'est assez pleurer sa séparation , il est temps de penser à son bonheur : la douleur doit céder à la foi , et la compassion naturelle doit faire place à la consolation chrétienne.

Je prétends vous remettre aujourd'hui devant les yeux sa vie mortelle , afin de vous persuader de son immortalité bienheureuse. Je veux retracer dans votre mémoire les grâces que Dieu lui a faites , afin que vous louiez la miséricorde qu'il vient de lui faire. Autant de vertus qu'elle a pratiquées sont autant de sujets de confiance en la bonté de Dieu , qui se plaît à récompenser ceux à qui il inspire de le servir. Partagez donc avec moi les trois états différents de sa vie. Examinez sa sagesse dans une condition privée , sa modération dans les plus grandes dignités de la cour , et sa patience dans une longue et ennuyeuse maladie. Admirez cette femme forte qui résiste aux faiblesses de son sexe dès son enfance , à l'orgueil dans sa plus grande élévation , à la douleur dans le temps de son abatement et de sa mort même. Voilà tout le sujet de ce discours. Je n'ai besoin ni de paroles étudiées , ni de figures excessives , ni de louanges flatteuses. Je suis en la présence du Dieu de la vérité ; je parle à des âmes pures et sincères , qui ont horreur du soupçon même de la vanité et du mensonge ; et je vous propose les vertus d'une vie dont je déplore en même temps la misère et la fragilité.

Si j'avais à parler devant des personnes que l'ambition ou la fausse gloire attachent au monde , je m'accommoderais à leur faiblesse et à la coutume ; et , relevant la naissance de notre illustre duchesse , j'irais leur chercher dans l'histoire ancienne les sources de la noble famille d'Angennes , dont la



gloire, la grandeur et l'ancienneté sont assez connues. Je descendrais jusqu'aux derniers siècles, où l'on a vu tout à la fois cinq frères de cette illustre maison, trois chevaliers des ordres du roi, un cardinal et un évêque, tous ambassadeurs en même temps, qui remplissaient de l'éclat de leurs vertus différentes presque toutes les cours de l'Europe. Je leur dirais que son aïeule, Julie Savellie, était sortie d'une des plus anciennes familles d'Italie; qu'elle comptait des rois, des conquérants, des souverains pontifes pour ses ancêtres, et trois de nos rois pour ses alliés. Je les exciterais après insensiblement à imiter les vertus de celle dont ils auraient révééré la noblesse; et, faisant semblant de flatter leur vanité, je leur insinuerais des exemples de modération et de sagesse.

Mais oserais-je, mesdames, vous entretenir d'une gloire à laquelle vous avez renoncé? Ne sais-je pas qu'ayant abandonné le monde pour mener une vie plus sainte et plus cachée dans la retraite, vous ne prétendez plus qu'à l'honneur d'être de la famille de Jésus-Christ? Il suffit de vous dire qu'il y a une noblesse d'esprit plus glorieuse que celle du sang, qui inspire des sentiments généreux et une louable émulation, et qui fait descendre par une heureuse suite d'exemples les vertus des pères dans les enfants. La sage Julie d'Angennes semblait avoir recueilli cette succession spirituelle; et cette gloire qui donne ordinairement de l'orgueil et de la fierté, ne lui donna que des sentiments modestes, et des désirs ardents d'assister ceux qui pouvaient avoir besoin de son secours.

Que si elle sut régler les mouvements de son cœur, elle ne régla pas moins les mouvements de son esprit. Qui ne sait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues; qu'elle eut de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison; qu'on lui confia les secrets les plus importants dès qu'elle fut en âge de les entendre; que son naturel heureux lui tint lieu d'expérience dès ses plus tendres années, et qu'elle fut capable de donner des conseils en un temps où les autres sont à peine capables d'en recevoir? Une si heureuse naissance la rendit d'abord la passion de

tout ce qu'il y avait de vertueux et d'élevé dans la cour : on se fit honneur d'avoir part en son amitié; elle eut le bonheur de plaire à des reines. Des princesses d'un mérite extraordinaire, des dames que la faveur élevait presque au rang des princesses, la désirèrent à l'envi pour favorite; et telle fut son adresse, que, sans user d'aucun art indigne de son grand courage, elle se conserva toujours dans leur confiance, du consentement même de celles qui auraient pu la lui disputer : tant son esprit avait de charmes, tant elle était élevée au-dessus même de l'envie.

Quand la nature ne lui aurait pas donné tous ces avantages, elle aurait pu les recevoir de l'éducation; et, pour être illustre, il suffisait d'avoir été élevée par madame la marquise de Rambouillet. Ce nom, capable d'imprimer du respect dans tous les esprits où il reste encore quelque politesse; ce nom, qui renferme je ne sais quel mélange de la grandeur romaine et de la civilité française<sup>1</sup>; ce nom, dis-je, n'est-il pas un éloge abrégé et de celle qui l'a porté, et de celles qui en sont descendues? C'était d'elle que l'admirable Julie tenait cette grandeur d'âme, cette bonté singulière, cette prudence consommée, cette piété sincère, cet esprit sublime, et cette parfaite connaissance des choses qui rendirent sa vie si éclatante.

Vous dirais-je qu'elle pénétrait dès son enfance les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit, et qu'elle en discernait les traits les plus délicats? que personne ne savait mieux estimer les choses louables, ni mieux louer ce qu'elle estimait? qu'on gardait ses lettres comme le vrai modèle des pensées raisonnables et de la pureté de notre langue? Souvenez-vous de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom

<sup>1</sup> On pourrait penser qu'il y avait encore dans Fléchier quelque reste de goût singulier et de la politesse affectée de l'hôtel de Rambouillet, du moins si l'on en juge par quelques passages tels que celui-ci. *On ne sait en effet ce que peut signifier ce mélange, ni ce que la grandeur romaine a de commun avec le nom de Rambouillet.* (LA HARPE.)

de l'incomparable Artenice <sup>1</sup>, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. Ce fut là que, tout enfant qu'elle était, elle se fit admirer de tous ceux qui étaient eux-mêmes l'ornement et l'admiration de leur siècle.

Il est assez ordinaire aux personnes à qui le ciel a donné de l'esprit et de la vivacité d'abuser des grâces qu'elles ont reçues. Elles se piquent de briller dans les conversations, de réduire tout à leur sens, et d'exercer un empire tyrannique sur les opinions. L'affectation, la hauteur, la présomption corrompent leurs plus beaux sentiments; et l'esprit qui les retiendrait dans les bornes de la modestie, s'il était solide, les porte, ou à des singularités bizarres, ou à une vanité ridicule, ou à des indiscretions dangereuses. A-t-on jamais remarqué la moindre apparence de ces défauts en celle dont nous faisons aujourd'hui l'éloge? Y eut-il jamais un esprit plus doux, plus facile, plus accommodant? Se fit-elle jamais craindre dans les compagnies? Était-elle éloignée de la cour, on eût dit qu'elle était née pour les provinces. Sortait-elle des provinces, on voyait bien qu'elle était faite pour la cour. Elle se servait toujours de ses lumières pour connaître la vérité des choses et pour entretenir la charité, et croyait que c'était n'avoir point d'esprit que de ne point l'employer, ou à s'instruire de ses devoirs, ou à vivre en paix avec le prochain.

En effet, qu'est-ce que l'esprit, dont les hommes paraissent si vains? Si nous le considérons selon la nature, c'est un feu qu'une maladie et qu'un accident amortissent sensiblement; c'est un tempérament délicat qui se dérègle, une heureuse conformation d'organes qui s'usent, un assemblage et un certain mouvement d'esprits qui s'épuisent et qui se dissipent; c'est la partie la plus vive et la plus subtile de l'âme qui s'appesantit, et qui semble vieillir avec le corps; c'est une finesse de raison qui s'évapore, et qui est d'autant plus faible

<sup>1</sup> Nom que les habitués de l'hôtel de Rambouillet donnaient à Julie d'Angennes.

et plus sujette à s'évanouir, qu'elle est plus délicate et plus épurée. Si nous le considérons selon Dieu, c'est une partie de nous-mêmes plus curieuse que savante, qui s'égare dans ses pensées; c'est une puissance orgueilleuse qui est souvent contraire à l'humilité et à la simplicité chrétienne, et qui, laissant souvent la vérité pour le mensonge, n'ignore que ce qu'il faudrait savoir, et ne sait que ce qu'il faudrait ignorer.

Cette généreuse fille se mit au-dessus des opinions vulgaires. Parmi les erreurs et les faux jugements du monde, elle s'appliqua à découvrir ce point de vérité qui fait regarder la vanité des choses humaines; et c'est d'elle que le Sage semble avoir dit que ses lumières ne s'éteindraient point dans la nuit, *non extinguetur in nocte lucerna ejus*<sup>1</sup>. On estime les biens: elle a cru qu'il fallait les recevoir de la Providence, et les communiquer par la charité. On recherche les honneurs: elle a jugé qu'il suffisait de s'en rendre digne. On s'attache à la vie: elle l'a méprisée dès qu'elle a pu la connaître.

Agréez, mesdames, que je m'arrête à ces dernières paroles; que je me serve de toute votre attention, et que je loue ici une de ses actions célèbres, où la force d'esprit et la charité chrétienne ont également éclaté. Dieu, qui imprime de temps en temps la terreur de ses jugements dans les cœurs des hommes par des punitions publiques, affligea la capitale de ce royaume d'une maladie contagieuse<sup>2</sup>: la corruption se répandit d'abord sur le peuple; elle passa dans les maisons des grands; elle approcha du palais des rois; elle n'épargna pas votre famille, et vous enleva un frère dans un âge encore tendre, presque sous les yeux de votre charitable mère. Hélas! suis-je destiné à rouvrir toutes les plaies de votre famille? et de combien de morts faut-il vous renouveler le souvenir à l'occasion d'une seule! Ce fut en cette rencontre que cette fille forte et courageuse donna un exemple mémorable de sa fermeté. La frayeur de la mort ne lui fit point abandonner sa maison; elle voulut assister ce frère mourant, sans

<sup>1</sup> PROV., XXXI, 18.

<sup>2</sup> Il est ici question du typhus de 1641.

craindre ces souffles mortels qui portent le poison dans les cœurs.

Vous savez l'horreur qu'on a de recueillir ces soupirs contagieux , qui sortent du sein d'un mourant pour faire mourir ceux qui vivent. Le mal qui consume l'un menace les autres : le danger est presque égal en celui qui souffre et en celui qui l'assiste ; et l'on ne peut avoir, en servant ces sortes de malades , que la malheureuse consolation de les voir mourir, ou la triste espérance de les survivre de quelques jours. La nature en cette occasion relâche beaucoup de ses droits et de ses obligations ordinaires. Les lois de la chair et du sang ne sont pas si fortes que l'horreur d'une mort presque inévitable. La religion même dispense de ces funestes devoirs ceux qui n'y sont pas engagés par un caractère particulier. Il est permis d'acheter des secours et d'employer des âmes que l'avarice jette dans les dangers, ou qu'une charité surabondante a dévouées au bien public. Mais Julie s'élève au-dessus des sentiments d'une piété commune. Elle semble être née pour faire des actions héroïques ; elle sacrifie volontairement une vie douce , heureuse, illustre dès ses premières années ; et, par une constance admirable, elle demeure ferme au milieu d'un péril qui fait trembler les plus courageux.

Vous admirez sans doute cette fermeté que Dieu a récompensée de tant de prospérités et de tant de grâces ; et vous croiriez, mesdames, que c'est le dernier effort de sa constance, que ce sacrifice qu'elle a fait de sa propre vie , si je ne vous faisais souvenir qu'ayant enfin trouvé un mérite et un cœur digne d'elle, il y eut des dangers qu'elle craignit plus que les siens mêmes ; il y eut une vie qui lui fut plus chère que la sienne propre.

Vous pensez déjà aux combats, aux blessures, aux victoires de son illustre époux : vous repassez dans votre mémoire ces exemples de fidélité qu'ils ont donnés dans des temps de confusion et de révolte : l'un forçant des villes par sa valeur, l'autre gagnant des cœurs par son adresse : l'un rangeant des rebelles à leur devoir, par la terreur et par l'ef-

fort de ses armes ; l'autre excitant la fidélité dans l'esprit des peuples, par la vénération qu'on avait pour elle : l'un perçant lui seul des escadrons entiers, sans craindre ni la force, ni la multitude, ni le danger, ni la mort même ; l'autre le voyant revenir après un glorieux combat, tout couvert de sang et de plaies, sans que l'affliction domestique l'empêchât de travailler elle-même à la sûreté et au repos de la province.

Jamais cœur ne fut pressé d'une plus vive douleur que le sien : jamais cœur ne fut si constant. Sa tristesse n'empêchait pas sa prévoyance. Ce qu'elle allait, ce semble, perdre, ne lui faisait pas oublier ce qu'elle devait conserver. La tendresse pour son époux s'accordait en elle avec les soins pour la république. Soulageant les blessures mortelles de l'un, et calmant les mouvements dangereux de l'autre, elle s'acquittait en même temps de tous les devoirs d'une fidèle épouse et d'une fidèle sujette. Il n'en faut pas davantage pour vous faire voir qu'elle a résisté aux faiblesses de son sexe. Il reste à vous montrer qu'elle a résisté à l'orgueil dans son élévation.

Un ancien<sup>1</sup> disait autrefois que les hommes étaient nés pour l'action et pour la conduite du monde, et que les dieux leur avaient donné en partage la valeur dans les combats, la prudence dans les conseils, la modération dans les prospérités, et la constance dans la mauvaise fortune ; que les dames<sup>2</sup> n'étaient nées que pour le repos et pour la retraite ; que toute leur vertu consistait à être inconnues, sans s'attirer ni blâme ni louange ; et que celle-là était sans doute la plus vertueuse, de qui l'on avait le moins parlé. Ainsi il les retranchait de la république, pour les renfermer dans l'obscurité de leur famille : de toutes les vertus morales, il ne leur accordait qu'une pudeur farouche ; il leur ôtait même cette bonne réputation, qui semble être attachée à l'honnêteté de

<sup>1</sup> Thucydide.

<sup>2</sup> Ce mot de *dames* est ici bien étrangement placé, surtout dans la bouche d'un ancien : mais ce qui étonne davantage, c'est de retrouver ce mot quelques pages après, et toujours en faisant parler un ancien (LA HARPE.)

leur sexe ; et, les réduisant à une oisiveté qu'il croyait louable, il ne leur laissait pour toute gloire que celle de n'en avoir point.

Il est aisé de reconnaître l'injustice de ce sentiment ; car, outre que la philosophie nous apprend que l'esprit et la sagesse sont de tout sexe ; que les âmes d'une même espèce ont des mouvements semblables, et qu'ayant des principes communs de raison et d'équité naturelles, elles sont capables des mêmes vertus ; l'expérience nous apprend encore que Dieu suscite de temps en temps des femmes fortes qu'il élève au-dessus des faiblesses ordinaires de la nature, à qui il paraît qu'il donne un tempérament particulier, et qu'il rend dignes de soutenir de grands emplois, et de servir d'exemple et d'ornement à leur siècle.

Telle fut l'incomparable Julie, que toute la France a si longtemps admirée, et que toute la France regrette aujourd'hui. Elle eut toutes les qualités naturelles qui composent un mérite éminent, et qui attirent l'estime et la vénération publique. Que ne puis-je vous décrire cet air de grandeur, et cette majesté accompagnée de tant de grâces ; cet esprit si solide et si délicat tout ensemble ; ce jugement si éclairé et si incapable d'être surpris ; cette âme si noble et si généreuse ; ce cœur si sensible à l'honneur et à la véritable gloire ? Que ne puis-je vous marquer ici cette inclination bienfaisante qui n'a jamais perdu une occasion de servir ceux qui ont eu besoin de son secours ; ces manières civiles, humaines, officieuses, qui lui ont gagné tant de cœurs ; cette façon de s'exprimer si juste et si naturelle ; ce tour d'esprit particulier qui rendait sa conversation si agréable ; ces pensées toujours fondées sur les principes de la raison, et sur l'expérience du grand monde, dont elle connaissait si bien toutes les humeurs, tous les intérêts et tous les usages ? Que ne puis-je vous dire enfin ce que vous sauriez mieux que moi, si la douleur de l'avoir perdue ne vous faisait oublier pour un temps le plaisir que vous avez eu de la posséder ?

Quand vous ne sauriez ni le nom, ni l'histoire de la personne dont je vous parle ; quand vous auriez oublié toute la

gloire de votre maison , ne reconnaîtriez-vous pas dans ce portrait que je viens de faire tous les traits d'une dame illustre , capable de former l'esprit et le cœur des enfants du plus grand monarque du monde , de leur inspirer des paroles et des pensées dignes de leur rang et de leur naissance , d'imprimer dans leurs âmes encore tendres ces sentiments élevés qui distinguent les âmes royales d'avec les âmes du commun ; de leur apprendre l'art de se faire aimer de leurs sujets avant qu'ils sachent se faire craindre de leurs ennemis , de soutenir la gloire et les espérances d'un grand royaume ; en un mot, d'être gouvernante d'un Dauphin de France ? On pouvait connaître par ce qu'on voyait en elle ce qu'on en devait espérer ; et , dans le temps de la naissance de ce jeune prince , il était aisé de juger que Dieu , dont la providence veille sur les rois et sur les royaumes , l'avait destinée à son éducation , et que le roi , dont le discernement est si juste , la devait choisir entre toutes les personnes de sa cour pour un emploi si important.

Il la choisit en effet , mesdames , pour lui confier ce royal enfant qui fait aujourd'hui l'amour et les délices des peuples. L'ambition ni le hasard n'eurent point de part à ce choix. Toute la France l'avait prévenu par ses vœux et par ses désirs , et le souverain le fit avec connaissance et avec justice. En ce temps qu'il commençait à se charger lui-même du poids des affaires ; qu'il méditait ces glorieux desseins qu'il a depuis exécutés , de réprimer l'injustice , de rétablir la discipline , de corriger les abus qui s'étaient glissés dans les lois mêmes , d'affermir la paix dans ses provinces , et d'entrer dans ses droits , ou en conquérant , ou en prince pacifique , en ce temps , dis-je , que , rempli de ces grandes maximes d'équité qu'il a depuis toujours pratiquées , il commençait à récompenser par lui-même le mérite de ses sujets , il crut qu'il ne pouvait donner une plus grande idée de son discernement et de sa justice , qu'en donnant à la personne de son royaume la plus fidèle et la plus éclairée le soin le plus important de son Etat.



C'est elle donc qui a eu la gloire de former les premiers sentiments et les premières paroles de ce jeune prince. Pou-  
vait-il penser, pouvait-il parler plus dignement? Elle lui a  
montré à lever ses mains pures et innocentes vers le ciel, à  
tourner ses premiers regards vers son Créateur. Elle lui a ins-  
piré ses premiers vœux et ses premières prières : elle a tiré  
de son cœur ses premiers soupirs. Combien de fois, en es-  
suyant ses larmes, a-t-elle demandé à Dieu qu'il lui inspirât  
de la tendresse pour son peuple ! Combien de fois, en le cor-  
rigeant, a-t-elle demandé pour lui un cœur sage, et docile  
aux inspirations du ciel ! Combien de fois a-t-elle prié Dieu,  
qui tient en ses mains les cœurs des rois, d'en faire un  
prince selon le sien ! Et combien de fois a-t-elle fait cette  
prière du prophète : « Seigneur, donnez au roi votre juge-  
ment, et votre justice au fils du roi ! » Je laisse ces ins-  
tructions si utiles et ces maximes si pures qu'elle lui a de-  
puis insinuées; je laisse celles qu'elle eût pu lui insinuer, si  
Dieu lui eût prolongé le cours de ses années. Je me contente  
de dire qu'il n'y eut jamais d'attachement plus fort que celui  
qu'elle eut pour ce prince. Qui pourrait exprimer la joie  
qu'elle ressentait, lorsqu'elle voyait paraître ses bonnes in-  
clinations, croître ses bonnes habitudes, et germer ces pré-  
cieuses semences de gloire et de vertu qu'elle avait jetées avec  
tant de soin dans son cœur ? Mais qui pourrait exprimer la  
douleur qu'elle ressentit, lorsque la providence de Dieu la retira  
de cet emploi, où elle était autant liée par l'inclination et par  
la tendresse, que par la fidélité et par le devoir ?

En effet, il n'y a rien de si aimable que l'enfance des princes  
destinés à l'empire, lorsqu'ils donnent des marques d'un na-  
turel heureux. On voit en eux des rayons de la majesté de  
Dieu, tempérés des ombres de la faiblesse des hommes. Ce  
sont des soleils dans leur orient, qui réjouissent les yeux, et  
qui ne les éblouissent pas encore : chacun cherche sur leur  
visage des présages de son bonheur à venir. On croit trouver  
dans toutes leurs petites actions les fondements des espérances

<sup>1</sup> P<sup>S</sup>ALM., LXXI, 1.

publiques. Ils sont d'autant plus aimés, qu'ils n'ont rien qui les fasse craindre; et ils règnent d'autant plus fortement dans les cœurs, qu'ils ne règnent pas encore dans leurs États.

La majesté des rois inspire plus de respect que de tendresse. C'est une espèce de religion civile et de culte politique, qui nous fait révéler ces traits que la main de Dieu a gravés sur le front de ceux à qui il daigne communiquer sa puissance. Ils ont beau descendre jusqu'à nous, nous n'oserions nous élever jusqu'à eux. Quoiqu'ils soient les pères des peuples, ils en sont les maîtres et les souverains. Quelque faiblesse qu'ils puissent avoir, l'homme se cache, pour ainsi dire, sous le monarque; et quelque bonté qu'aient les rois, ils ont toujours l'éclat et la pompe de la royauté. Mais lorsqu'ils n'ont que ces agréments que l'âge donne, qu'on ne voit dans leurs yeux et sur leur visage que des traits de douceur et d'innocence, qu'ils sont encore assez dociles pour entendre la vérité, et qu'au lieu d'une grâce, qu'un ancien <sup>1</sup> disait que Dieu donne à chaque souverain pour tempérer l'austérité du commandement, il semble que toutes les grâces ensemble les accompagnent : alors il se fait des impressions d'amour et de tendresse dans les cœurs de ceux qui les voient, et beaucoup plus de ceux qui les gouvernent, et qui doivent être les instruments de la félicité publique.

Y eut-il jamais de gouvernante plus zélée? Y eut-il jamais de jeune prince plus aimable? Jugez par là combien cette séparation lui fut sensible. Elle ne put s'en consoler que par l'obéissance qu'elle rendait au plus grand et au plus sage de tous les rois, et par l'honneur qu'elle avait de passer au service de la plus grande et de la plus pieuse reine du monde.

Mais, hélas ! il fallait se préparer à des séparations bien plus sensibles. O mort ! cruelle mort ! que ne lui laissais-tu plus longtemps le plaisir de voir le fruit de ses travaux ! Que n'a-t-elle vu accomplir la plus grande partie de ses espérances ! Que n'a-t-elle vu éclater ces grandes qualités dont elle avait formé les principes ! Belle âme, qui reposez maintenant dans

<sup>1</sup> Xénophon.

le sein de la paix et du repos éternel, je sais que c'est presque la seule douceur qui vous a fait souhaiter de vivre. Mais s'il vous reste encore quelque sentiment pour le monde que vous avez quitté, pensez que ces vertus naissantes se fortifient; que votre ouvrage se perfectionne tous les jours; qu'une partie de vous-même achève ce que vous avez commencé; que votre illustre époux emploie à cette éducation si importante cet esprit que vous avez tant estimé, cette âme qui est encore unie si étroitement à la vôtre, ce cœur où vous êtes encore vivante, et que, dans la douleur de vous avoir perdue, il a la consolation de retrouver encore quelque chose de vous dans l'esprit et dans les actions de cet admirable enfant qu'il élève.

Pourquoi interrompre, mesdames, par ces idées funestes, la relation glorieuse de ses honneurs et de ses charges? Ce serait ici le lieu de vous la représenter dans le plus grand éclat de sa vie, honorée de l'estime et de la confiance de ses maîtres, comblée de toutes les grâces qui pouvaient tomber sur sa personne ou sur sa famille, suivie de tous ceux qui reconnaissent le mérite, ou qui adoraient la faveur. Mais je sais qu'elle n'a jamais mis sa confiance qu'en Dieu seul; et je me souviens que je parle à des épouses de Jésus-Christ, qui mènent une vie humble et pénitente, et pour qui toute grandeur humaine n'est que vanité. Ne pensons donc à cette gloire, à cet éclat, à ces dignités, que pour connaître le bon usage qu'elle en a fait.

Les honneurs sont institués pour récompenser le mérite, pour exercer la sagesse, et pour être des occasions de faire du bien: aussi ils n'appartiennent de droit qu'à des âmes modérées, justes, charitables, qui les reçoivent sans empressement, qui les possèdent sans orgueil, qui les retiennent sans intérêt. Mais l'esprit du monde en a perverti le véritable usage. On les brigue sans les mériter; on en abuse quand on les a obtenus; on n'en veut jouir que pour soi quand on les possède. L'ambition les acquiert par des voies même criminelles; la vanité les regarde comme des préférences et des distinctions du reste des hommes; et l'injustice fait qu'on en retient tout

le fruit qui devrait se communiquer aux autres. Notre illustre duchesse a évité ces écueils. Elle n'a pas recherché les honneurs, quoiqu'elle les ait mérités. Elle ne s'est pas toujours servie de toute l'autorité qu'elle aurait pu prendre. Elle a employé tout son crédit pour assister tous ceux qui ont eu besoin de son secours.

Si la grandeur et la tranquillité de son âme avaient été moins connues, je vous dirais seulement qu'elle n'a employé aucun de ces artifices que les ambitieux appellent la science du monde et le secret de parvenir, et qu'elle ne s'est insinuée à la cour ni par de pressantes sollicitations, ni par de lâches flatteries. Mais je puis passer plus avant, et dire qu'elle a élevé son esprit au-dessus des fausses idées des hommes; qu'elle a regardé sans envie ce qui était au-dessus de sa fortune, comme elle a vu sans mépris tout ce qui paraissait au-dessous d'elle; qu'elle a recherché la vertu pour elle-même, et non pour son éclat et pour ses récompenses; et qu'enfin les honneurs l'ont trouvée, sans qu'elle ait eu le soin de les chercher.

Rappelez dans votre mémoire, mesdames, les commencements de ses emplois. Elle était accablée d'une dangereuse maladie: et comment eût-elle fait des vœux pour sa fortune, elle qui n'en faisait presque pas pour sa guérison? Eût-elle eu des prétentions pour la gloire de la terre, lorsqu'elle approchait si fort de celle du ciel? Pouvait-on briguer pour elle des charges, lorsqu'on était assez occupé à lui conserver un reste de vie? On ne demandait pas de si grandes prospérités; c'était assez de ne la point perdre; et, dans le danger où elle était, on n'avait à solliciter que le ciel pour elle. Dieu exauça les vœux de sa famille, en même temps qu'il exauçait ceux de la France. Il fit naître un prince qui devait être l'héritier de ce grand royaume: il empêcha de mourir celle que sa providence avait destinée pour sa gouvernante.

Ce n'est pas assez que d'entrer ainsi dans les honneurs, si l'on n'en use avec modération quand on les possède. Ceux qui savent régler leurs désirs ne règlent pas toujours leur

autorité. L'orgueil , qui est presque inséparable de la faveur, est un poison pénétrant et subtil , qui se glisse insensiblement dans l'âme des grands ; et ceux mêmes qui n'étaient pas ambitieux dans une condition médiocre deviennent quelquefois insolents lorsqu'ils se trouvent dans une plus grande élévation. Mais l'admirable Julie ne se laissa point éblouir à l'éclat des dignités du siècle. Plus elle fut élevée, plus elle parut modeste. Elle connaissait le fond de la vanité ; et, pleine de ces réflexions judicieuses qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde : « Qu'est-ce que nous faisons , disait-elle un jour, et qu'est-ce que nous prétendons avec notre orgueil ? Toutes nos charges tomberont bientôt avec nous ; la mort confondra les cendres de celles qui brillent à la cour, et de celles qui sont obscures dans la retraite ; et toute la différence ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins dans nos épitaphes. » Toute son étude était d'employer utilement son crédit ; et l'on peut dire d'elle qu'ayant eu, selon le monde , des sujets, et souvent des occasions favorables de se ressentir des injustices qu'on lui avait faites , elle a toujours sacrifié ses ressentiments , et n'a jamais voulu nuire , non pas même à ceux qu'elle pouvait croire ses ennemis , ou , pour mieux dire, ses envieux.

Comment aurait-elle voulu nuire , elle dont le propre caractère était d'être bienfaisante , et qui , pour me servir des termes d'un célèbre Romain<sup>1</sup> , ne paraissait pas tant une dame<sup>2</sup> mortelle qu'une divinité favorable à tous les malheureux ? Elle savait que ceux qui ont accès auprès des rois doivent , selon leur pouvoir , leur présenter les supplications et les larmes de leurs sujets , comme font ces anges de paix , qui portent vers le trône de Dieu les vœux des justes et les

<sup>1</sup> VALER. MAX., lib. iv, 8, extr. 2.

<sup>2</sup> Il semble que Fléchier ait craint de se servir du mot de *ferme*, quelque nécessaire qu'il fût , comme trop au-dessous de la dignité oratoire ou de madame de Montausier. C'est là certainement de la politesse bien mal entendue. Une *dame mortelle* est aussi ridicule qu'un *monsieur mortel*. (LA HARPE.)

encens de leurs sacrifices. Elle savait que les grands sont d'autant plus les images de Dieu, qu'ils ont plus de moyens de bien faire, et qu'ils ne semblent être nés que pour exercer la charité. Elle savait enfin qu'on a besoin d'intercession et de faveur à la cour, où les injures sont plus fréquentes que les bienfaits, où l'on méprise ceux que la fortune a abandonnés, où toute l'envie attaque les puissants, et nulle pitié n'assiste les faibles, et où l'on croit faire grâce à des malheureux, quand on n'achève pas de les opprimer.

Elle aimait mieux employer son crédit pour les intérêts des autres que de le ménager pour les siens propres. La crainte de faire des ingrats, ou le déplaisir d'en avoir trouvé, ne l'ont jamais empêchée de faire du bien. Fallait-il appuyer une prétention raisonnable, faire connaître un mérite caché, obtenir une grâce douteuse, donner de bonnes impressions d'une fidélité rendue suspecte, faire valoir un service rendu, adoucir une faute pardonnable, donner un avis salutaire, procurer un petit établissement; elle était toujours prête à solliciter: semblable à ces fleuves qui, roulant leurs flots avec majesté, arrosent des terres stériles et sèches, et, recueillant des eaux qui se perdaient dans les campagnes, vont porter à la mer leur tribut, et celui des ruisseaux dont ils sont grossis.

Sa manière de faire du bien était toujours plus agréable que le bienfait. Elle écoutait, sans se rebuter, les importuns mêmes, et les grâces accompagnaient jusqu'à ses refus. Sa sagesse lui faisait choisir les moments favorables pour demander; et je dis d'elle ce que le Sage a dit de la femme forte, qu'il y avait une loi de douceur qui conduisait sa langue, et un esprit de prudence et de discernement qui réglait toutes ses paroles: *Os suum aperuit sapientiæ, et lex clementiæ in lingua ejus*<sup>1</sup>. Aussi lorsque Dieu l'a retirée de ce monde, où il l'avait rendue si utile, et où sa mémoire est en bénédiction; en un temps où chacun juge de son prochain avec liberté, où l'on fait le recueil des bonnes et des mauvaises

<sup>1</sup> PROV., XXXI. 26.

qualités de ceux qui meurent , et où chacun , retraçant dans son esprit les sujets qu'il a de s'en louer ou de s'en plaindre selon ses passions , fait leur épitaphe à sa mode ; que de regrets sincères ! que d'éloges non suspects ! que de témoignages publics d'estime et de reconnaissance ! Ceux dont elle a présenté les vœux ou les plaintes offrent pour elle de tous côtés les sacrifices de leurs larmes ou de leurs prières. Les familles qu'elle a assistées , et qui lui doivent le repos dont elles jouissent , lui souhaitent incessamment le repos éternel devant Dieu. Les villes les plus nombreuses assemblent leurs peuples pour lui rendre pompeusement des devoirs funèbres. Les provinces qu'elle a autrefois édifiées par sa piété , et par les aumônes qu'elle y a répandues , retentissent du bruit de ses louanges. Les prêtres offrent pour elle le sacrifice de Jésus-Christ sur les autels , et les pauvres qu'elle a secourus demandent à Dieu pour elle la miséricorde qu'elle leur a faite.

Auriez-vous pensé , mesdames , vous qui avez connu les dangers du monde dès votre enfance , et qui en avez craint la corruption , qu'on en pût faire un si bon usage , et qu'on pût tirer les moyens de son salut de cet éclat et de cette abondance , qui sont si souvent des occasions de malheur et de ruine pour les âmes ? Ne croyez pas pourtant que , pour consoler ou pour flatter votre douleur , je veuille exagérer la vertu de celle que vous pleurez , et la justifier elle et le monde tout ensemble. A Dieu ne plaise que je cherche des matières d'éloges aux dépens de la vérité , et que par une fausse complaisance je tâche d'accorder l'esprit du siècle et l'esprit de Jésus-Christ contre les règles de l'Évangile !

Je sais que sa vie a été réglée ; mais peut-elle avoir été assez pure , assez dégagée , assez chrétienne ? Dieu l'a délivrée des grands dérèglements qui sont presque inséparables de la faveur et de la fortune ; mais a-t-elle évité ces faiblesses attachées à la nature , ces désirs séculiers dont parle saint Paul , ces considérations humaines , ces intentions demi-bonnes , demi-mauvaises , ces molles condescendances , cette inutilité de vie , ces affections tièdes pour son salut ? a-t-elle

été exempte de ces défauts qui sont inévitables dans le monde , où la cupidité domine sur les âmes les plus désintéressées , où les esprits les plus fermes sont entraînés par l'exemple et par la coutume , où , si l'on ne se perd , au moins on s'égaré souvent , et si l'on ne refuse son cœur à Dieu , au moins on le partage entre lui et les créatures ?

Ainsi , quelques vertus que nous ayons remarquées , je craindrais encore pour elle . Mais , outre qu'elle a passé ces années dangereuses auprès d'une reine aussi illustre par sa piété que par son rang et par sa naissance , qui est plus souvent au pied des autels que sur le trône , et de qui l'on peut apprendre des vertus capables de sanctifier la cour même , je considère qu'elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres , et qu'elle les a expiés par une longue pénitence qu'elle a soutenue avec beaucoup de force . C'est la troisième partie de ce discours .

Si l'illustre duchesse dont nous avons vu les prospérités eût fini ses jours dans les plaisirs et dans la joie du siècle ; si , tout éblouie de l'éclat de sa fortune , elle fût entrée dans l'horreur et dans les ténèbres du tombeau ; si , sortant du palais des rois , elle se fût trouvée devant le tribunal de Dieu , je ne parlerais de sa mort qu'en tremblant , et je vous exciterais à la pleurer , dussiez-vous interrompre le cours de cet éloge funèbre par vos soupirs et par vos larmes .

Je sais bien que l'Église , qui connaît le prix et l'efficace du sang de Jésus-Christ , ne désespère jamais du salut de ceux qui meurent dans sa foi et dans l'usage de ses sacrements ; que Dieu exerce , quand il veut ses jugements de miséricorde sur ses élus ; qu'il a des grâces vives et pénétrantes qui consomment en peu de temps toute l'impureté que le commerce des hommes et l'air contagieux du monde laissent dans les cœurs , et qu'il y a de précieux moments de charité qui valent des années de pénitence . Mais je sais aussi qu'il faut avoir souffert avec Jésus-Christ pour régner avec Jésus-Christ ; qu'il faut se réconcilier avec Dieu par la prière , par les



larmes , par la retraite , quand on a suivi le monde son ennemi. Je sais que la pénitence de ceux qui se laissent surprendre à la mort doit être suspecte; que leur tristesse est souvent un regret de mourir, plutôt qu'une douleur d'avoir mal vécu; que leur abattement vient de la faiblesse de la nature, plutôt que du zèle de la charité; et que leurs soupirs sont plutôt des effets d'une crainte humaine, que les fruits d'une solide pénitence.

Je rends grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ de nous avoir délivrés de ces craintes. Je parle avec confiance d'une mort chrétienne préparée par des infirmités sensibles et humiliantes, par un retranchement des plaisirs et des consolations humaines, par une langueur affligeante, par une soumission entière à la volonté de Dieu, et par une longue patience.

Les saints canons ordonnaient autrefois aux pénitents d'être plusieurs années dans un état d'expiation, avant que d'être admis à la participation des sacrés mystères. Ils se sacrifiaient eux-mêmes, pour avoir part au sacrifice de Jésus-Christ; ils demeuraient prosternés aux portes des temples sacrés, avant que d'oser approcher du sanctuaire : trop heureux d'entrer dans la joie du Seigneur par les larmes et par les souffrances, et de tâcher d'apaiser sa justice, avant que de jouir de ses faveurs! Ce que la discipline de l'Église avait établi, la providence de Dieu l'a exécuté sur votre vertueuse sœur, mesdames. Il a rompu les liens qui l'attachaient au monde, pour l'attirer dans la céleste Jérusalem; il l'a purifiée par l'exercice de sa patience, afin qu'elle fût digne d'entrer dans sa gloire; il l'a humiliée devant les hommes, pour l'élever jusqu'à lui; et, par trois ans de pénitence, il l'a disposée à jouir d'une éternelle félicité.

Vous représenterai-je ici ses infirmités naissantes, ses forces qui diminuent tous les jours? Je ne sais quel poids qui l'accable insensiblement, une faiblesse imprévue qui l'arrête au milieu de ses grands emplois. Vous dirai-je qu'elle recueillit mille fois ce qui lui restait de force pour s'acquitter de ses

devoirs ordinaires; que son cœur ne se ressentit jamais de l'abattement de son corps; que son zèle la soutint dans les défaillances de la nature; qu'elle sacrifia sa santé, toute faible et tout usée qu'elle était, à l'honneur d'être auprès d'une grande reine; et que, de tous les maux qu'elle souffrit, elle ne se plaignit jamais que de l'impuissance où elle était de la servir? Laissons ces circonstances, qui tiennent encore un peu du monde, et passons de ces vertus civiles aux vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées.

Sa retraite fut le commencement de sa pénitence; et la violence qu'elle se fit en s'éloignant de la cour, où l'habitude, les honneurs, les grâces, l'inclination même respectueuse qu'elle avait pour le prince, la tenaient si étroitement liée; cette violence, dis-je, fut le premier sacrifice qu'elle offrit à Dieu. Qu'il est difficile de se réduire à la solitude, lorsqu'on a vécu longtemps dans la cour des rois! Les yeux accoutumés à voir la figure de ce monde qui passe par les endroits les plus éclatants sont toujours prêts à se fermer lorsqu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curiosité ou leur convoitise. L'esprit rempli d'idées magnifiques, qui se plaît à se perdre dans ses vastes pensées, s'ennuie dès qu'il se trouve renfermé en lui-même, et resserré en un petit nombre d'objets languissants, qui ne le frappent que faiblement. L'âme accoutumée à être émue par de grandes passions qui l'agitent vivement n'est plus touchée de ces impressions faibles et légères qu'elle reçoit dans la retraite. De là vient l'attachement qu'on a à cette vie, quoique difficile et tumultueuse. Ceux qui s'en plaignent tous les jours le plus éloquemment ne laissent pas enfin de s'y plaire. La patience y est soutenue par le désir, et le désir par l'espérance. C'est cet enchantement dont parle le Sage <sup>1</sup>. Il s'y fait un engagement presque involontaire. On y reconnaît sa servitude, et l'on n'y craint rien tant que la liberté: quelque peine qu'on ait à y être, il est insupportable d'en être éloigné. Il n'appartient qu'à vous, mon Dieu, de briser les

<sup>1</sup> *Fascinatio nugacitatis.* (SAP., IV, 12.)

chaînes de ces esclaves , de rompre le charme qui les éblouit , et de remplir de vos vérités adorables des esprits et des cœurs que le monde que vous avez vaincu occupe de ses vanités.

Voilà la grâce qu'il a faite à cette illustre morte que nous pleurons. Il l'a conduite dans la solitude , pour parler à son cœur dans le secret et dans le silence. Elle est sortie de l'Égypte ; et , par des déserts secs et stériles , elle a passé dans cette terre heureuse où coulent le lait et le miel. Elle a regardé ses dernières années comme des restes d'une vie qu'elle avait partagée , et qu'elle ne voulait plus consacrer qu'à Dieu seul. Cette imagination autrefois si vive ne lui représentait plus le monde qu'en éloignement. Cette mémoire qui avait été si prompte et si présente devint toute vide des espèces et des images du siècle , Dieu voulant , par un triste mais heureux abattement , qu'elle ne pensât plus qu'à lui , qu'elle ne se souvînt que de lui , qu'elle ne fût sensible que pour lui.

Après cette séparation , accablée sous le poids de ses infirmités , elle s'appliqua à les souffrir chrétiennement ; et cette grandeur d'âme qui avait éclaté dans toutes les actions de sa vie parut encore dans sa patience. Quelqu'un dira peut-être qu'elle n'a pas ressenti de ces douleurs aiguës qui font qu'on regarde la mort comme une consolation , et la vie comme un supplice ; que sa croix a été plus incommode que pesante , et que cette langueur qui la consumait insensiblement était plutôt une privation de plaisir qu'une peine. Il est vrai qu'elle n'a pas souffert de ces cruelles pointes de douleur qui percent le corps , qui déchirent l'âme , et qui épuisent en un moment toute la constance d'un malade. Dans la défiance où elle était de ses propres forces , elle avait souvent demandé à Dieu qu'il l'en délivrât : il semblait qu'il l'eût exaucée. Mais si sa miséricorde a adouci la rigueur de sa pénitence , sa justice en a augmenté la durée ; et il n'a pas fallu moins de force à soutenir cette longue épreuve que si elle avait été plus courte et plus rigoureuse.

En effet , dans les maux violents la nature se recueille tout entière , le cœur se munit de toute sa constance : on sent

beaucoup moins à force de trop sentir ; et si l'on souffre beaucoup , on a toujours la consolation d'espérer qu'on ne souffrira pas longtemps. Mais les maladies de langueur sont d'autant plus rudes , que l'on n'en prévoit pas la fin. Il faut supporter et les maux et les remèdes , aussi fâcheux que les maux mêmes. La nature est tous les jours plus accablée ; les forces diminuent à tous moments , et la patience s'affaiblit aussi bien que celui qui souffre. C'est ici que nous pouvons appliquer à notre femme forte ce que Salomon a dit de la sienne : *Accinxit fortitudine lumbos suos* <sup>1</sup> ; qu'elle a ramassé toutes ses forces pour combattre cette langueur ennemie qui lui ôtait incessamment quelque partie d'elle-même , et qui lui portait tous les jours quelque trait mortel dans le sein.

Une patience de trois ans a-t-elle jamais été plus égale ? La douleur a-t-elle jamais tiré de sa bouche ou de son cœur , je ne dis pas une plainte amère , une parole de murmure , mais un seul mouvement d'impatience , une parole d'inquiétude ? A-t-elle trouvé sa pénitence trop longue ou trop rigoureuse ? A-t-elle cru que sa croix était trop dure ou trop affligeante ? Ames saintes devant qui je parle , accoutumées à porter le joug du Seigneur dès vos plus tendres années , élevées au pied des autels , à l'ombre de la croix de Jésus-Christ , consommées dans l'exercice d'une pénitence austère , souffrez-vous avec plus de constance et de foi les peines que Dieu vous envoie ? J'atteste vos cœurs et vos consciences , conservez-vous plus religieusement qu'elle la paix intérieure dans vos solitudes ? Non , non : lorsque la providence de Dieu l'a séparée du monde , elle a quitté les honneurs avec autant de générosité que vous en avez eu à les fuir. Sortant du Louvre , elle a pratiqué des vertus que l'on n'apprend , ce semble , que dans les cloîtres ; et , après s'être acquittée de tous ses devoirs à la cour , elle a souffert comme vous souffrez dans vos cellules , sans murmurer et sans se plaindre.

Que dis-je , mesdames , sans se plaindre ? Oublié-je ce que j'ai vu , ce que j'ai ouï ? ces soupirs sortis du fond de son

<sup>1</sup> PROV. , XXXI, 17.

cœur, cette tristesse peinte sur son visage, ces paroles mêlées de douleur et de crainte ? Ne craignez rien qui fasse tort à sa mémoire et à sa vertu. Cette émotion dont je vous parle n'était pas une faiblesse d'esprit, c'était un zèle de pénitence ; ce n'était pas une marque d'attachement à la vie, c'était le regret d'avoir eu sujet de s'y attacher. Elle craignait d'avoir été trop heureuse, et de ne souffrir pas assez ; et, rappelant dans l'amertume de son âme ces années qu'elle avait passées dans les honneurs et dans la gloire : « Je ne me plains pas de mourir, disait-elle, je me plains d'avoir vécu trop heureusement. Les peines que le ciel m'envoie ne sont pas proportionnées aux prospérités que j'en ai reçues ; et je souffre de ce que je ne souffre pas assez. » Et nous rechercherons après cela, pécheurs et mortels que nous sommes, une joie qui passe et qui ne laisse que du regret ! et nous prendrons pour objet de notre ambition ces honneurs qui doivent être un jour des sujets de tristesse et de crainte ! Et nous appellerons bonheur de notre vie ce qu'il faut quitter, ce qu'il faut haïr, ce qu'il faut expier à notre mort !

Pardonnez, mesdames, ce mouvement de zèle. Ce que je dis pour confondre les personnes du siècle doit servir à vous consoler, et à vous faire comprendre que vous êtes heureuses d'avoir renoncé vous-mêmes aux grandeurs et aux prospérités mondaines : heureuses encore de ce que votre illustre sœur, après en avoir eu tout l'éclat, en a reconnu toute la misère. Oui, elle a reconnu qu'il y avait en elles je ne sais quelle malignité qui les rendait souvent criminelles, et toujours au moins dangereuses. Elle a cru qu'il fallait employer une partie de sa vie à pleurer celle où le monde avait eu trop de part ; elle n'a plus pensé qu'à accomplir son temps de pénitence, et n'a pas même voulu souhaiter d'être moins infirme.

Souffrir la maladie avec patience, être dans l'indifférence de la maladie ou de la santé, ne regretter pas ses prospérités passées, ne désirer pas même d'être délivrée des langueurs présentes : cette suspension de désirs entre la vie et la mort, et cette volonté soumise à celle de Dieu, ne sont-ce pas des caractères

tères d'une âme chrétienne ? Tristes mais fidèles témoins de ses derniers sentiments , combien de fois vous a-t-elle dit : « Je ne fais point de vœux pour ma santé ; j'en fais qui sont plus dignes de Dieu , qui sont plus importants pour moi : « je lui demande qu'il me sauve , et non pas qu'il me guérisse. » Qu'elle était éloignée de la faiblesse ordinaire de ceux qui tombent dans les infirmités ! Ils se flattent incessamment de l'espérance de leur guérison : accablés de douleur et d'ennui , ils emploient toute la force qui leur reste à faire des vœux pour leur santé. S'ils ne peuvent lever les mains ni les yeux au ciel , ils y adressent leurs soupirs. Une partie d'eux-mêmes est déjà morte , que l'autre désire de vivre. Lors même qu'ils souhaitent l'immortalité , ils voudraient arrêter la mort qui les y conduit ; et , s'approchant du ciel où ils aspirent , ils regardent encore , presque sans y penser , la terre qu'ils quittent : tant le désir de vivre est naturel à tous les hommes ! tant on espère ce qu'on désire !

Notre généreuse malade s'est regardée comme une victime destinée au sacrifice ; elle a vu venir le coup sans demander grâce. Elle n'a pas souhaité de vivre , quoiqu'elle eût vécu avec tant d'éclat et tant de douceur ; elle n'a pas souhaité de mourir , quoique sa vie languissante lui fût à charge. Abatue par ses maux et non par ses chagrins , elle n'avait que le désir d'accomplir la volonté du Seigneur , dût-il prolonger ses jours pour prolonger ses peines , dût-il augmenter ses douleurs pour consommer sa pénitence.

La providence de Dieu a permis , mesdames , que vous l'ayez vue en cet état. Ceux qui admiraient sa fermeté perdirent la leur ; ceux qui la plaignaient paraissaient presque les seuls à plaindre. La pitié fut plus cruelle que la douleur ; et ceux qui voyaient le mal étaient plus tristes et plus changés que celle même qui le souffrait. Je recueillerais ici volontiers tous les sentiments tendres et généreux de son illustre époux. Je vous renouvellerais le souvenir de cette affliction si chrétienne , de ces prières si touchantes , de ces exhortations si vives et si pieuses , de cette tristesse si sage et si forte tout ensemble ,

et de cette charité sensible qui, selon les termes de l'épouse des Cantiques, fait sur nous les mêmes impressions que la mort<sup>1</sup>. Mais faut-il vous attendrir par la douleur de ceux qui vivent, vous qui êtes déjà si touchées par la perte que vous avez faite!

Éloignons encore un peu, si nous pouvons, ces idées funestes de mort : cessons de penser à notre héroïne, pour admirer la tendresse et la piété de son illustre fille. Nous l'avons vue deux ans entiers dans toutes les fonctions de la charité. Tantôt elle employait ses pieuses mains au soulagement de la malade, tantôt elle les levait au ciel pour demander à Dieu sa santé. Attachée auprès de son lit, où elle sacrifiait toute sa joie, prosternée au pied des autels, où elle offrait à Dieu toutes ses peines, elle se partageait entre ses soins et ses prières, en un âge où les devoirs domestiques passent pour contrainte, et où il semble qu'on ne doive vivre que pour soi ; en un siècle où la discipline des mœurs est relâchée, où les liens du sang et de la nature ne serrent presque plus les cœurs, et où il ne reste de l'ancienne piété qu'autant qu'il en faut pour la bienséance. Que Dieu et la nature lui rendent ce qu'elle a fait pour l'un et pour l'autre, et lui donnent des enfants qui soutiennent la gloire de leur naissance, et, pour dire encore plus, qui lui ressemblent, et qui aient pour elle ces sentiments tendres et respectueux qu'elle a conservés pour son incomparable mère jusqu'à sa mort.

Mais, hélas ! je prononce, sans y penser, cette funeste parole ; et, quelque digression que je cherche, je reviens malgré moi à ce cruel sujet de mon discours. Retenons nos larmes ; ce serait faire tort à la mémoire de cette femme forte que de montrer de la faiblesse. Parlons de sa mort, s'il se peut, aussi constamment qu'elle est morte.

Qui est celui qui ne frémissé au seul nom de la mort ? qui ne soit saisi d'horreur et de crainte à la vue de la mort d'autrui, et à la simple pensée de la sienne propre, soit par une prévention d'esprit qui nous fait regarder la fin de notre vie comme

<sup>1</sup> *Fortis est ut mors dilectio.* (CANT., VIII, 6.)

le plus grand de tous nos malheurs ; soit par une providence de Dieu , qui veut que l'homme ressente l'amertume des maladies et de la mort , depuis qu'il a perdu par son péché le plaisir d'être sain et d'être immortel ; soit enfin par un juste mais terrible jugement de Dieu , qui laisse quelquefois dans les frayeurs de la mort ceux qui ont passé leur vie dans les plaisirs et dans la mollesse , et qui abandonne à leur crainte et à leur douleur ceux qui se sont abandonnés à leurs désirs et à leurs passions déréglées. Alors on s'effraye à la vue d'un confesseur, comme s'il ne venait que pour prononcer des arrêts de mort. On éloigne les derniers sacrements , comme si c'étaient des mystères de mauvais augure. On rejette les vœux et les prières que l'Église a institués pour les mourants, comme si c'étaient des vœux meurtriers et des prières homicides. La croix de Jésus-Christ, qui doit être un sujet de confiance, devient à ces esprits lâches un objet de terreur ; et, pour toute disposition à la mort, ils n'ont que l'appréhension ou la peine de mourir. Quels funestes égards ! quels ménagements criminels n'a-t-on pas pour eux ! Bien loin de leur faire voir leur perte infaillible , à peine les avertit-on de leur danger ; et lors même qu'ils sont mourants, on n'ose presque leur dire qu'ils sont mortels. Cruelle pitié, qui les perd de peur de les effrayer ! crainte funeste , qui les rend insensibles à leur salut !

La mort de notre illustre duchesse n'a pas été de ces morts imprévues ou dissimulées. Elle l'a vue plusieurs fois dans son plus terrible appareil sans en être émue ; elle l'a sentie sur elle-même sans s'étonner. Cette langueur, ces abattements, ces diminutions , que Tertullien appelle des portions de la mort , ne la lui faisaient-ils pas éprouver par avance ? Ces rechutes, ces agonies fréquentes, ne lui servaient-elles pas comme d'apprentissage à bien mourir ? La main de Dieu , qui donne la vie et la mort, qui conduit sur le bord du tombeau, et qui en retire, semblait l'immoler et la faire revivre plusieurs fois , pour la disposer à son dernier sacrifice. La désolation de ses domestiques , les entretiens et les avis pieux et sincères



de son directeur, le corps et le sang de Jésus-Christ reçus plusieurs fois comme viatique, la sainte onction des mourants appliquée deux fois en moins d'une année, n'était-ce pas des avertissements qu'il fallait se préparer à la mort? Ces derniers remèdes, que l'Église emploie pour le salut des fidèles, ne faisaient-ils pas voir l'extrémité de sa maladie?

Le courage qu'elle témoignait en souffrant faisait qu'on lui parlait hardiment de ses souffrances. Ceux-là même qui prenaient le plus de part à sa vie osaient lui annoncer sa mort. Cependant vîtes-vous changer son visage? ses yeux furent-ils jamais moins sereins? perdit-elle quelque chose de sa tranquillité ordinaire? sa voix fut-elle moins ferme jusqu'à la fin? Il est vrai qu'elle n'en eut que pour Dieu dans ses derniers jours. L'interrogeait-on sur ses maux, lui faisait-on des questions plus nécessaires pour son soulagement que pour son salut, elle était muette, elle était insensible. Lui parlait-on des dispositions à la mort, elle recueillait dans son sein tout ce qui lui restait de force et de sentiment, pour rendre raison des mouvements de son âme; et, ne prenant plus aucune part au monde, elle ne parlait qu'à ceux à qui elle devait répondre de sa résignation et de sa foi.

Je n'aurais plus qu'à reprendre les paroles de mon texte, et à finir par où j'ai commencé. Car que me reste-t-il à vous dire, mesdames? Vous représenterais-je des exemples? votre profession vous engage assez à une vie pénitente. Vous marquerais-je la fragilité des grandeurs et des plaisirs du siècle? je vous ai déjà dit que vous y avez renoncé. Vous exhorterais-je à modérer votre douleur? vous n'êtes pas de ces âmes païennes qui, n'ayant point d'espérance solide, n'ont point aussi de véritable consolation. Je chercherais peut-être dans les raisonnements des philosophes et dans la persuasion de la sagesse humaine ce qu'il faut trouver dans les pures sources de la vérité. Il faut que Jésus-Christ vous parle lui-même, comme il parlait autrefois à deux sœurs illustres par leur piété, par leur retraite, par les fonctions de la charité qu'elles avaient exercées, et par une affliction pareille à la vôtre. Il

vous dira : Cette sœur que vous pleurez n'est pas morte<sup>1</sup>. Tous ceux qui croient et vivent en moi ne mourront jamais. Vous l'avez, ce semble, perdue ; au moins vous l'avez pleurée. Cependant elle est vivante en moi, qui suis la résurrection et la vie. Ne le croyez-vous pas ainsi ? Si je pénètre dans vos sentiments, si j'entends bien la voix de votre cœur, il me semble que chacune de vous, animée d'une foi vive et d'une espérance sincère, pense ce que pensaient ces filles affligées et soumises, et qu'elle répond ce qu'une d'elles répondit : Je le crois, Seigneur, je le crois.

Pour vous, chrétiens, qui tenez encore au monde par vos passions, par vos désirs, par vos espérances, rentrez en vous-mêmes, reconnaissez les illusions et les tromperies du monde ; que cette mort qui vous a touchés vous serve de disposition à la vôtre. Plut à Dieu que cette illustre morte pût encore vous exhorter elle-même ! Elle vous dirait : Ne pleurez pas sur moi, Dieu m'a retirée par sa grâce des misères d'une vie mortelle ; pleurez sur vous, qui vivez encore dans un siècle où l'on voit, où l'on souffre, et où l'on fait tous les jours beaucoup de mal ; apprenez en moi la fragilité des grandeurs humaines. Qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous compose des guirlandes ; ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau : que votre nom soit écrit dans tous les ouvrages que la vanité de l'esprit veut rendre immortels : que je vous plains, s'il n'est pas écrit dans le livre de vie ! Que les rois de la terre vous honorent : il vous importe seulement que Dieu vous reçoive dans ses tabernacles éternels. Que toutes les langues des hommes vous louent : malheur à vous, si vous ne louez Dieu dans le ciel avec ses anges ! Ne perdez pas ces moments de vie, qui peuvent vous valoir une éternité bienheureuse. Trois ans de langueur, trois ans de pénitence, ne sont pas donnés à tout le monde. Profitons de ces instructions ; bénissons Dieu avec elle, et tâchons de nous rendre dignes des grâces qu'il lui a faites et de la gloire qu'il lui a donuée.

<sup>1</sup> JOAN., XI, 26.

---

# NOTICE

SUR

MARIE DE WIGNEROD,

DUCHESSE D'AIGUILLON,

PAIR DE FRANCE.

---

Marie-Madeleine de Wignerod naquit en 1604; elle était fille de René de Wignerod, seigneur de Pont-Courlai et de Glainai, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; elle eut pour mère François Duplessis, sœur du cardinal de Richelieu, laquelle avait épousé René de Wignerod en secondes noces. Son frère François de Wignerod, marquis de Pont-Courlai, qui fut gouverneur du Havre, chevalier des ordres du roi, et général des galères de France, et qui battit la flotte espagnole près de Gènes en 1638, devint la tige des ducs de Richelieu par la substitution d'Armand-Jean, fils de ce même François, au nom et aux armes de cette maison. Les deux familles, qui se confondirent ainsi, étaient également anciennes et illustres. celle des Wignerod, originaire d'Angleterre, s'était établie en France, sous Charles VII; celle des Duplessis-Richelieu, qui tire son nom de la terre du Plessis en Poitou, fut alliée à des princes, des rois et des empereurs: c'est ce que Fléchier atteste et proclame dans l'oraison funèbre de madame d'Aiguillon, et ce que sans doute, malgré les privilèges du panégyrique, cet orateur n'aurait pas osé avancer si publiquement, si le fait n'avait été authentiquement reconnu.

En 1620, à l'âge de seize ans, mademoiselle de Wignerod fut mariée à Antoine de Beauvoir du Roure, marquis de Comballet, neveu propre du duc de Luynes, qui fut le dernier connétable de France; elle devint bientôt veuve: son mari périt au siège de Montpellier en 1622, par un excès de valeur: « On lui choisit, dit Fléchier, un époux  
« tiré du sein de la faveur et de la fortune; et cet époux, dans une  
« ardeur de gloire qui transporte les jeunes courages, trouve bien-  
« tôt une honorable, mais triste mort, sous les murailles d'une ville  
« rebelle. » Elle avait perdu sa mère en 1615, cinq ans avant son  
mariage: orpheline, et veuve sans enfants, il paraît qu'elle voulut

embrasser, quoique jeune, la vie religieuse; mais le cardinal de Richelieu s'opposa à ce dessein : il ne souffrit pas qu'une nièce qu'il chérissait, et sur laquelle il plaçait des espérances, allât s'ensevelir dans un cloître. En général, ce politique aussi ambitieux qu'habile et ferme fondait autour de lui la grandeur de sa famille, pour appuyer la sienne : on le vit, en 1626, faire sortir son frère Alphonse-Louis du monastère des Chartreux, où il s'était retiré depuis vingt ans, pour l'élever d'abord au siège archiépiscopal d'Aix, ensuite à celui de Lyon; et après avoir obtenu pour lui le cardinalat, la grande aumônerie de France, plusieurs abbayes très-riches, et l'ordre du Saint-Esprit, le charger de missions très-importantes auprès de la cour de Rome. Alphonse-Louis était sans ambition; mais Richelieu en avait pour tous les siens.

Mademoiselle de Wignerod avait été attachée de bonne heure, par les soins de son oncle, au service de la reine Marie de Médicis, en qualité de dame d'atour. On sait de combien d'orages fut remplie cette cour de Louis XIII et de sa mère, celle-ci voulant toujours le gouverner, et le prince trop faible même pour savoir jamais à quelles mains il devait confier sa faiblesse. Mademoiselle de Wignerod, dont le mariage avec le neveu du connétable avait été un des premiers degrés de l'élévation du cardinal de Richelieu, et un des ressorts secrets qui amenèrent, entre le roi et sa mère, cette réconciliation appelée la paix d'Angers, mademoiselle de Wignerod, devenue la marquise du Roure de Comballet, longtemps honorée par Marie de Médicis d'une amitié particulière, eut dans la suite beaucoup à souffrir des dissensions qui s'élevèrent entre cette princesse et le cardinal : irritée à l'excès contre ce ministre, la reine mère chassa d'auprès d'elle madame de Comballet. Le roi intervint dans cette querelle domestique; il employa d'abord en faveur de la dame d'atour tout ce qu'un fils peut avoir d'ascendant sur le cœur d'une mère; il fit ensuite parler l'autorité; aux prières il joignit des ordres qui furent inutiles comme les prières. Marie de Médicis n'en fut même que plus furieuse contre la nièce de Richelieu; elle menaça de la faire enlever, et transporter en Flandre; elle en fit même la tentative. Le roi, qui fut informé de cette violence, toujours soutenu, toujours inspiré par son ministre, eut un moment de vigueur; il déclara hautement, et d'un ton chevaleresque, que si sa mère avait réussi, il serait allé avec cinquante mille hommes chercher madame de Comballet. Délivré de cette reine si emportée et si impérieuse, qu'il avait forcée de s'expatrier, Richelieu régna seul, pendant plus de dix ans, sous

un maître qui n'était en quelque sorte que son pupille. On peut dire que madame de Comballet régnait aussi, par l'extrême faveur dont elle jouissait auprès d'un oncle si puissant. Les témoignages de tendresse et d'affection que le cardinal prodigua toujours à sa nièce firent même naître des bruits trop facilement adoptés par des historiens vendus aux ennemis de ce grand ministre. Ce n'est pas sur la foi d'un écrivain aussi vénal et aussi décrié que l'abbé Vittorio Siri, qu'on peut admettre des inculpations injurieuses à la mémoire d'une femme telle que madame de Comballet. Richelieu, il est vrai, était aussi audacieux dans les projets de sa galanterie que dans les entreprises de sa politique; on n'ignore pas jusqu'où il osa porter ses prétentions, et peut-être même ses succès : mais l'histoire doit repousser comme calomnieux et indigne d'elle tout ce que la malignité lui présente sans documents certains et sans preuves. L'usage noble et pur que madame la marquise du Roure de Comballet ne cessa de faire de son immense crédit suffit d'ailleurs pour confondre les mensonges de la haine publiés par la vénalité.

Voici les traits dont Fléchier peint la conduite de cette dame, sous le rapport de l'emploi qu'elle faisait de sa faveur : « ... Elle ne  
« retint pas les grâces qu'elle reçut, et ne fut si près de leur source  
« que pour en faire couler les ruisseaux sur ceux qui eurent besoin  
« de sa protection : savait-elle une famille opprimée, elle aimait  
« la justice contre l'oppression ; trouvait-elle des gens de bien in-  
« connus ou négligés, elle leur procurait des emplois selon leurs ta-  
« lents ; arrivait-il des dissensions et des discordes, elle portait des  
« paroles de réconciliation et de paix ; apprenait-elle les cris et les gé-  
« missements des provinces, que le malheur des temps avait affligées,  
« elle leur obtenait, par ses avis fidèles et par ses sollicitations ar-  
« dentes, des soulagemens et des assistances considérables. Que  
« dirai-je davantage ? Le ministre s'appliquait aux affaires d'État,  
« et lui laissait le ministère de ses libéralités et de ses aumônes ;  
« et pendant que l'un formait dans son esprit les grands desseins  
« d'abattre les ennemis de la France, de forcer les éléments pour  
« dompter les rebelles, de s'ouvrir, malgré les hivers, un passage  
« dans les Alpes, pour aller secourir des alliés, et préparait  
« ainsi une longue et heureuse matière de triomphes, l'autre sou-  
« geait aux moyens de soutenir des hôpitaux chancelans, de fonder  
« des missions dans le royaume et hors du royaume, de former de  
« saintes sociétés pour dispenser les charités des fidèles, et préparait

« la matière de ces glorieux établissements qui seront des monuments éternels de sa piété. »

Ce tableau, tracé par Fléchier, ne saurait être considéré comme une pure fiction de l'art : il ne faut pas croire que tout soit faux ou suspect dans les panégyriques et dans les oraisons funèbres ; il y a des faits que la rhétorique même la plus complaisante ne peut se permettre de supposer. On n'aperçoit dans le caractère de madame de Comballet aucune disposition à l'intrigue ; elle ne parut pas même se prêter aisément aux vues ambitieuses que son oncle avait sur elle ; les plus grandes alliances ne semblaient point au cardinal de Richelieu trop élevées pour sa famille : il avait d'abord formé le dessein de remarier madame de Comballet à Louis de Bourbon, comte de Soissons, comme il maria dans la suite son autre nièce Claire-Clémence de Brézé au duc d'Enghien, qui fut depuis le grand Condé ; mais ayant échoué dans cette entreprise hardie, qui attira sur lui la haine du comte de Soissons, et qui l'exposa à la vengeance de ce prince, il ne tarda pas à en méditer une nouvelle. Il tourna ses regards vers le cardinal, frère du duc de Lorraine ; il voulut engager ce cardinal à renoncer au chapeau, en lui promettant, pour dédommagement de la perte de ses biens ecclésiastiques, de rendre le duché de Bar à sa maison ; tous ses efforts furent inutiles : il ne réussit pas mieux auprès du cardinal de Lorraine qu'il n'avait réussi auprès du comte de Soissons, excepté que le cardinal ne conspira pas contre lui. Madame la marquise du Roure de Comballet était destinée à ne se point remarier : dans le désespoir de lui trouver un parti convenable, Richelieu acheta pour elle, en 1638, la ville et la terre d'Aiguillon dans la Guyenne ; les droits et le titre de duché-pairie furent de nouveau attachés à ce fief, dont madame de Comballet porta le nom pendant plus de la dernière moitié de sa vie ; elle quitta donc alors celui de Beauvoir du Roure, qui s'est perpétué jusqu'à nous dans les autres branches de cette famille ancienne et historique, sans rien perdre de son illustration, et qui, dans deux branches principales, s'unit à celui de Grimoard depuis l'alliance que cette antique et noble maison contracta, en 1454, avec Urbaine de Grimoard, petite-nièce de Guillaume de Grimoard, qui fut pape en 1362, sous le nom d'Urbain V. En même temps que madame de Beauvoir du Roure de Comballet fut mise en possession du duché d'Aiguillon, son oncle lui fit donner le gouvernement du Havre, qu'elle conserva jusqu'à sa mort ; car le cardinal Mazarin se piqua de reporter sur la

nièce toute la reconnaissance qu'il devait à l'oncle, et prit soin de maintenir madame d'Aiguillon dans tous ses honneurs ; et même, quand il eut cessé de vivre, cette dame illustre semblait encore être protégée par le souvenir des deux grands ministres dont la puissance avait fait et soutenu son élévation, comme elle l'était par la considération personnelle que ses qualités et ses vertus lui avaient acquise.

A tous les avantages d'un extérieur plein de grâce et de dignité, elle joignait l'esprit le plus brillant, le caractère le plus solide et le jugement le plus sûr : quelque déférence qu'elle dût à son oncle, les préventions littéraires de Richelieu ne furent point des lois pour elle ; elle prit le parti de Corneille, contre le ministre, dans la mémorable affaire du Cid : aussi le poète, que l'autorité, liguée avec l'envie, voulait opprimer, se fit-il un devoir de dédier son ouvrage à sa protectrice, et de proclamer dans son épître dédicatoire qu'il ne lui *devait pas moins de remerciements pour lui-même que pour sa pièce*. « La duchesse d'Aiguillon, dit Voltaire dans une de ses notes « sur cette épître, avait un très-grand crédit sur son oncle le cardinal, et sans elle Corneille eût été entièrement disgracié ; il le fait « assez entendre par ces paroles : ses ennemis acharnés l'avaient « peint comme un esprit altier qui bravait le premier ministre, et « qui confondait dans un mépris général leurs ouvrages et le goût de « celui qui les protégeait. La duchesse d'Aiguillon rendit dans cette « affaire un aussi grand service à son oncle qu'à Corneille ; elle lui « sauva, dans la postérité, la honte de passer pour l'approbateur « de Colletet, et l'ennemi du Cid et de Cinna. » En soutenant Corneille et le Cid contre les complots de l'envie et les injustices du pouvoir, madame d'Aiguillon a certainement mieux mérité des lettres que madame de Montausier par toutes les dissertations de l'hôtel de Rambouillet. On aime à voir son nom associé à la gloire du plus ancien de nos chefs-d'œuvre tragiques.

Après la mort de son oncle, elle renonça au monde et aux affaires, qui n'avaient jamais eu beaucoup d'attraits pour elle ; elle n'avait alors que trente-huit ans ; mais elle parut saisir avec joie l'occasion de se livrer à ce goût et à cet amour de la retraite qui s'étaient manifestés en elle dès sa première jeunesse. La pratique des vertus religieuses devint sa seule étude ; ses richesses, qui étaient très-considérables, furent presque entièrement consacrées à des œuvres pieuses ; sa générosité naturelle fut le lien qui l'attacha particulièrement au plus charitable des chrétiens : sous la direction de ce grand homme que le monde honorera toujours comme un des bien-

fauteurs de l'humanité, et que l'Église a placé au nombre des saints, elle apprit à sanctifier son penchant à faire du bien; sa charité ne connut point de bornes; elle travailla de concert avec saint Vincent de Paul, à soulager toutes les misères humaines : un grand nombre d'hôpitaux furent en partie son ouvrage. Elle peut être regardée comme la fondatrice de l'hospice des enfants trouvés, et de cet hôpital général connu sous le nom de la *Salpêtrière*, au sujet duquel Fléchier s'écrie si éloquemment : « Durez sur le fondement solide des aumônes chrétiennes, vastes bâtiments de cette sainte maison où Dieu, créateur des pauvres et des riches, est honoré par la patience des uns et par la charité des autres; durez s'il se peut jusqu'à la fin des siècles, et soyez d'éternels monuments des soins et des libéralités de votre première bienfaitrice. » Elle fonda même, au delà des mers, à Québec, un Hôtel-Dieu, dont elle traça les règlements de sa propre main; elle répandait d'abondantes aumônes dans toutes les provinces, rachetait des captifs, prodiguait ses trésors pour établir des missions lointaines; et dans un seul jour elle engagea pour deux cent mille francs de ses biens, dans la persuasion mal fondée que par ce sacrifice elle ramènerait à la foi catholique une grande partie des ministres protestants. Telle fut la conduite de madame la duchesse d'Aiguillon pendant les trente-trois années qu'elle survécut au cardinal de Richelieu : disciple de saint Vincent de Paul, après avoir été la favorite du plus grand ministre qu'ait eu la France, elle fut digne de l'un et de l'autre par la supériorité toujours constante d'un caractère et d'un mérite qui, sans cesser d'être les mêmes, se produisirent sous des formes diverses aux deux différentes époques de sa vie : saint Vincent de Paul était aussi un ministre, celui de la bienfaisance et de la miséricorde.

Une longue et douloureuse maladie conduisit madame d'Aiguillon au tombeau, en 1675, à l'âge de soixante et onze ans; au lit de la mort, elle légua le duché d'Aiguillon à sa nièce Marie-Thérèse, sœur du duc de Richelieu, laquelle, n'ayant formé aucune alliance, mourut religieuse en 1703, âgée de soixante-huit ans; elle avait substitué à sa nièce son neveu Louis, marquis de Richelieu, dont le fils fut déclaré duc d'Aiguillon par un arrêt du parlement, en 1731; et c'est ainsi que le duché d'Aiguillon, acheté primitivement par le cardinal de Richelieu pour madame du Roure de Comballet, passa dans la branche cadette de la famille du cardinal : la branche aînée s'est perpétuée dans la postérité d'Armand-Jean de Wignerod, fils de François de Wignerod et de Marie-Françoise de Guémadeuc, lequel fut



père du maréchal de Richelieu, aïeul du ministre actuel. Nous avons dit comment et à quelle époque Armand-Jean fut substitué au nom et aux armes de la maison de Richelieu.

Le style de cette seconde oraison funèbre est peut-être plus riche encore que celui de la première : il offre, au milieu des développements les plus élégants et les plus fleuris, les pensées les plus délicates et les plus ingénieuses, quelques traits d'une énergie singulière, moins familiers au talent de Fléchier ; celui-ci, par exemple : « Assiste-t-elle dans un de nos ports ces misérables forçats qui, dans leurs prisons flottantes, gémissent sous le travail de la rame et sous l'inhumanité d'un comite, elle veut qu'on les instruisse, et qu'on leur apprenne à faire d'un supplice forcé une expiation volontaire de leurs crimes. » Il y a beaucoup de nerf, ce nous semble, beaucoup de vigueur et de force inventive dans ces expressions. Ailleurs, en parlant d'un premier ministre, « Chacun court à lui, dit-il, comme au centre où aboutissent toutes les lignes de la fortune. » Ces touches fermes et vives sont rares dans les compositions de Fléchier, qui cherche plus, en général, l'élégance harmonieuse des mots et des tournures que les effets d'une diction concise et profonde, et qui, sobre de coups de pinceau rapides, aime mieux prodiguer son art dans les détails d'un tableau artistement colorié.

D..... LT.

# ORAISON FUNÈBRE

DE MADAME MARIE DE VIGNEROD,

DUCHESSE D'AIGUILLON,

PAIR DE FRANCE,

Prononcée en l'église des Carmélites de la rue Chapon, le douzième jour d'août 1675.

---

*Reliquum est... ut qui utuntur hoc mundo, tamquam non utantur; præterit enim figura hujus mundi.*

L'importance est d'user de ce monde comme si l'on n'en usait pas ; car la figure de ce monde passe. (Ép. 1 aux Corinthiens, chap. VII.)

Qu'attendez-vous de moi, messieurs? et quel doit être aujourd'hui mon ministère? Je ne viens ni déguiser les faiblesses, ni flatter les grandeurs humaines, ni donner à de fausses vertus de fausses louanges. Malheur à moi, si j'interrompais les sacrés mystères pour faire un éloge profane, si je mêlais l'esprit du monde à une cérémonie de religion, et si j'attribuais à la force ou à la prudence de la chair ce qui n'est dû qu'à la grâce de Jésus-Christ! Je cherche à vous édifier plutôt qu'à vous plaire. Je viens vous annoncer avec l'Apôtre que tout finit, afin de vous ramener à Dieu, qui ne finit point, et vous faire souvenir de la fatale nécessité de mourir, pour vous inspirer une sainte résolution de bien vivre.

Les tristes dépouilles d'une illustre morte, les larmes de ceux qui la pleurent, des autels revêtus de deuil, un prêtre qui offre attentivement le sacrifice que l'Église appelle terrible, un prédicateur qui, sur le sujet d'une seule mort, va

décrire la vanité de tous les mortels<sup>1</sup>, tout cet appareil de funérailles vous a sans doute déjà touchés. A la vue de tant d'objets funèbres, la nature se trouve saisie; un air triste et lugubre se répand sur tous les visages : soit horreur, soit compassion, soit faiblesse, tous les cœurs se sentent émus; et chacun, regrettant la mort d'autrui, et tremblant pour la sienne propre, reconnaît que le monde n'a rien de solide, rien de durable, et que ce n'est qu'une figure, et une figure qui passe.

Oui, messieurs, les plus tendres amitiés finissent : les honneurs sont des titres spécieux que le temps efface; les plaisirs sont des amusements qui ne laissent qu'un long et funeste repentir; les richesses nous sont enlevées par la violence des hommes, ou nous échappent par leur propre fragilité; les grandeurs tombent d'elles-mêmes; la gloire et la réputation se perdent enfin dans les abîmes d'un éternel oubli. Ainsi le torrent du monde s'écoule, quelque soin qu'on prenne à le retenir. Tout est emporté par cette suite rapide de moments qui passent; et, par ces révolutions continuelles, nous arrivons, souvent sans y avoir pensé, à ce point fatal où le temps finit et où l'éternité commence.

Heureuse donc l'âme chrétienne qui, suivant le précepte de Jésus-Christ, n'aime ni ce monde ni tout ce qui le compose; qui s'en sert comme de moyens par un usage fidèle, sans s'y attacher comme à sa fin par une passion déréglée; qui sait se réjouir sans dissipation, s'attrister sans abattement, désirer sans inquiétude, acquérir sans injustice, posséder sans orgueil, et perdre sans douleur! Heureuse encore une fois l'âme qui, s'élevant au-dessus d'elle-même, et, malgré le corps qui l'appesantit, remontant à son origine, passe au travers des choses créées sans s'y arrêter, et va se perdre heureusement dans le sein de son Créateur!

J'ai fait, messieurs, sans y penser, sous le nom d'une âme

<sup>1</sup> Bossuet avait dit, dans l'Oraison funèbre de madame Henriette :  
« Je veux, dans une seule mort, faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. »

chrétienne, le portrait de très-haute et très-puissante dame, madame Marie de Wignerod, duchesse d'Aiguillon, pair de France; et, croyant vous donner seulement une instruction, j'ai presque achevé son éloge. Désabusée des vanités et des folies trompeuses du monde; occupée à distribuer ses richesses, sans se mettre en peine d'en jouir; pénétrée durant sa vie des tristes mais salutaires pensées de la mort, par la miséricorde du Seigneur elle a sauvé son cœur des attachements grossiers et des mauvais usages du monde.

J'atteste ici la conscience des grands de la terre : quel fruit recueillent-ils de leur grandeur? Ils jouissent du monde en y mettant leur affection, au lieu d'en profiter pour leur salut, en le méprisant; ils en goûtent les plaisirs, et n'en veulent pas connaître les dangers; ils font servir à leur convoitise les biens qu'ils ont reçus pour exercer leur charité, ils livrent leurs cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle et oisive. Ainsi, superbes dans leur élévation, avares dans leur abondance, malheureux dans le cours même de leurs prospérités temporelles, ils errent de passion en passion, et deviennent, par un secret jugement de Dieu, les jouets de la fortune et de leur propre cupidité.

Grâce à Jésus-Christ, il se trouve des âmes fidèles qui usent de la grandeur avec modération, des richesses avec miséricorde, de la vie avec un généreux mépris; qui s'élèvent à Dieu par la foi; qui se communiquent au prochain par la charité; qui se purifient elles-mêmes par la pénitence. C'est là le caractère de celle dont nous pleurons aujourd'hui la mort, et dont nous honorons la mémoire. Elle n'a été grande que pour servir Dieu noblement; riche que pour assister libéralement les pauvres de Jésus-Christ; vivante, que pour se disposer sérieusement à bien mourir. Voilà tout le sujet de ce discours. Seigneur, posez sur mes lèvres cette garde de circonspection et de prudence que vous demandait autrefois le roi prophète<sup>1</sup>; et ne permettez pas qu'il se glisse rien de bas

<sup>1</sup> PSALM. CXL, 3.

ni rien de profane dans un éloge que je prononce devant vos autels , et que je ne dois fonder que sur vos vérités évangéliques.

Loin donc de cette chaire cet art qui loue vainement les hommes par les actions de leurs ancêtres , qui remonte à des sources souvent inconnues, pour flatter l'orgueil des familles ambitieuses, et qui s'arrête à des généalogies sans fin, comme parle l'Apôtre<sup>1</sup>, plus propres à satisfaire une vaine curiosité qu'à édifier une foi solide. Vous savez, messieurs, et c'est assez, que la noble maison de Wignerod, originaire d'Angleterre, établie en France sous le règne de Charles VII, s'est élevée au rang qu'elle y tient par une longue succession de vertus, et a mérité, par de signalées victoires remportées sur terre et sur mer, de perpétuels accroissements d'honneur et de gloire.

Vous savez que la maison du Plessis-Richelieu, après s'être soutenue durant plusieurs siècles par elle-même, et par ses glorieuses alliances avec des princes, des rois et des empereurs, s'est enfin trouvée au plus haut point de grandeur où des personnes d'illustre naissance puissent atteindre. Que dois-je dire, après cela, de notre vertueuse duchesse, sinon qu'elle a ennobli par sa piété ces familles dont elle est sortie, et que, réduisant l'honneur à son véritable principe, elle a reconnu que la naissance glorieuse du chrétien est celle qui le rend enfant de Dieu; qu'il y a une pureté de mœurs plus estimable que celle du sang, et une noblesse spirituelle qui consiste à être conforme à l'image de Jésus-Christ?

Ces sentiments furent gravés dans son esprit aussitôt qu'elle en fut capable; et quand ne le fut-elle pas? La sagesse n'attendit pas en elle la maturité de l'âge; elle eut de bonnes inclinations; elle conçut de bons désirs; elle fit de bonnes œuvres presque au même temps. Les vertus semblaient lui être inspirées avant qu'on les lui eût apprises, et son heureux naturel ne laissa presque rien à faire à l'éducation. Ainsi Dieu prévient quelquefois ses élus de bénédic-

<sup>1</sup> *Epist. B. Pauli ad Timoth.*, 1, 4.

tions avancées; et, par des dons naturels préparant lui-même les voies à la grâce qu'il leur destine, il porte leurs volontés naissantes au bien, par des impressions secrètes de son amour et de sa crainte, pour les conduire aux fins que sa providence leur a marquées.

Cette jeune plante, ainsi arrosée des eaux du ciel, ne fut pas longtemps sans porter du fruit. On vit croître en cette admirable fille tant de louables habitudes, aussitôt qu'on les eut vues naître; cette piété qui la fit recourir à Dieu dans tous ses besoins; cette modestie qui la retint toujours dans les lois d'une austère vertu et d'une exacte bienséance; cette prudence qui lui fit discerner le vrai d'avec le faux, le vil d'avec le précieux; cette grandeur d'âme qui la soutint également dans la bonne et la mauvaise fortune; cette tendresse et cette compassion qui la rendit sensible à toutes les misères connues; et cette attention perpétuelle qu'elle eut à rendre aux uns tout ce qu'elle leur devait, et à faire aux autres tout le bien dont elle s'estimait capable. Ces vertus, qui sont le fruit de l'expérience et d'une longue réflexion dans les personnes ordinaires, étaient, ce semble, le fond de l'esprit et du tempérament de celle-ci.

Le premier usage qu'elle fait du monde, c'est d'en connaître la vanité. Tout lui marque d'abord la fragilité et l'inconstance des choses humaines. Elle est née d'une mère<sup>1</sup> qui peut lui servir d'exemple et de guide dans la voie du salut: une mort précipitée la lui enlève. On l'appelle à la cour d'une grande reine<sup>2</sup>, pour en être un des principaux ornements: un coup imprévu de tempête civile et domestique jette sur des bords étrangers cette princesse infortunée, qui l'honorait de sa bienveillance et de son estime. On lui choisit un époux tiré du sein de la faveur et de la fortune<sup>3</sup>; et cet époux, dans une ardeur de gloire qui transporte les jeunes

<sup>1</sup> Françoise du Plessis-Richelieu.

<sup>2</sup> Marie de Médicis.

<sup>3</sup> M. de Combalet, neveu du connétable, fut tué au siège de Montpellier.

courages , trouve bientôt une honorable , mais triste mort , sous les murailles d'une ville rebelle. Ne cherchons que dans le ciel la cause de ces funestes événements. C'est vous , mon Dieu , qui , pour attirer à vous seul les désirs et les affections de cette âme choisie , rompiez ses liens aussitôt qu'ils étaient formés , et , mêlant à ces premières douceurs des amertumes salutaires , l'accoutumiez à ne s'attacher qu'à votre souveraine grandeur et à votre immuable vérité.

Mais pourquoi m'arrêté-je à ces circonstances ? Ne disons rien que d'important , et passons tout d'un coup au mépris qu'elle eut pour le monde , lorsqu'elle se vit au milieu de ses vanités. Déjà , pour l'honneur de sa maison , et plus encore pour celui de la France , était entré dans l'administration des affaires un homme plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités et par sa fortune ; toujours employé , et toujours au-dessus de ses emplois ; capable de régler le présent et de prévoir l'avenir ; d'assurer les bons événements et de réparer les mauvais ; vaste dans ses desseins , pénétrant dans ses conseils , juste dans ses choix , heureux dans ses entreprises , et , pour tout dire en peu de mots , rempli de ces dons excellents que Dieu fait à certaines âmes qu'il a créées pour être maîtresses des autres , et pour faire mouvoir ces ressorts dont sa providence se sert pour élever ou pour abattre , selon ses décrets éternels , la fortune des rois et des royaumes .

Ici , messieurs , vous pensez au cardinal de Richelieu , sans que je le nomme. Recueillez en votre esprit ce qu'il fit pour son maître , ce que son maître fit pour lui ; les services qu'il rendit et les grâces qu'il reçut : et quoique le mérite fût au-dessus des récompenses , représentez-vous toutefois en lui seul tout ce que l'Église a de grand , tout ce que le siècle a de pompeux et de magnifique , les biens , les honneurs , les dignités , le crédit , les prééminences , et tout ce qui suit ordinairement la faveur et la reconnaissance d'un roi juste et puissant , lorsqu'elles tombent sur un sujet capable , fidèle et nécessaire.

La grandeur de la nièce était liée à celle de l'oncle. Que fera-t-elle ? Tout flatte son ambition d'autant plus dangereusement qu'elle est soutenue par la beauté, la douceur, la sagesse, et toutes les grâces du corps et de l'esprit, qui nourrissent l'orgueil et qui attirent la vaine complaisance des hommes. Ne craignez pas, messieurs ; la foi lui découvre tous les pièges qui l'entourent. Elle aperçoit, au travers de tant d'apparences trompeuses, le fond de la malignité du monde, et se prépare à le quitter. Vierges de Jésus-Christ, devant qui je parle, s'il en reste encore parmi vous qui aient porté la croix depuis si longtemps, et vieilli saintement sous le joug de l'Évangile, vous l'avez vu, sinon vous l'avez appris, qu'avec des ailes de colombe elle vola sur le Carmel, pour y mener comme vous, au pied des autels, une vie austère et pénitente, et pour cacher une gloire importune qui la suivait, sous le même voile dont on l'a vue couverte après sa mort.

La puissance et l'autorité s'opposèrent à son dessein, et sa faible santé lui ôta les moyens de l'accomplir. Mais avec quel noble dépit reprit-elle alors les chaînes qu'elle croyait avoir quittées ! Combien de fois accusa-t-elle de lâcheté son obéissance, quoique forcée ? Combien de fois se reprocha-t-elle la délicatesse de sa complexion, comme si c'eût été sa faute, et non pas celle de la nature ? Combien de fois tourna-t-elle ses tristes regards vers l'autel d'où l'on venait de l'arracher, renfermant dans son cœur sa vocation tout entière, et se faisant au milieu d'elle-même une solitude intérieure et secrète, où le monde ne pût la troubler ? Aveugle sagesse des hommes, qui, sur des vues que donnent la chair et le sang, entreprenez d'interrompre le cours des œuvres de Dieu ! ou plutôt, sage providence de Dieu qui, par des routes inconnues, conduisez à l'exécution de vos desseins l'aveugle sagesse des hommes ! C'était assez que la victime se présentât devant l'autel : son sacrifice fut agréable, quoiqu'il ne fût pas accepté. Celui qui sonde nos cœurs et qui voit nos volontés dans le fond de l'âme se contenta de ce désir qu'il avait lui-même inspiré, et ne permit pas qu'on laissât dans une étroite et sombre re-



traite celle dont les exemples devaient être si éclatants, et dont la charité devait s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre.

Jugez par là, messieurs, de toute la suite de sa vie. Je ne m'arrêterai pas à vous décrire ici sa conduite si sage et si régulière, en un âge où le monde pardonne quelque emportement de vanité, en un état où elle aurait pu soutenir par autorité ce qu'elle aurait fait par imprudence. Ne sortons point du sens de mon texte, et réduisons-nous à l'usage qu'elle a fait du crédit qu'elle eut dans le monde.

Représentez-vous donc un grand ministre qui sert un grand roi, et qui, l'assistant de ses soins et de ses conseils, le décharge du détail ennuyeux des affaires publiques et particulières. C'est lui qui reçoit les vœux, qui écoute les plaintes, qui examine les nécessités, qui pèse les services, qui démêle les intérêts, et qui posant au pied du trône, comme un dépôt sacré, les prières et les espérances des peuples, leur rapporte ensuite ces oracles décisifs qui déclarent l'intention du prince, et font la destinée des sujets. Aussi chacun le regarde comme un médiateur par qui se distribuent les bienfaits et les récompenses; chacun court à lui comme au centre où aboutissent toutes les lignes de la fortune. Mais qui peut s'assurer de trouver les moments commodes et favorables d'un homme chargé de tant de soins, et de pénétrer jusqu'à ces cabinets presque inaccessibles, dont les portes fatales ne s'ouvrent souvent qu'aux plus importuns ou aux plus heureux, sans le secours de quelque main puissante et charitable?

Ce fut en ces occasions que notre illustre duchesse employa ce pouvoir que son esprit et sa sagesse lui avaient acquis. Il ne fallut faire ni des pauvres ni des malheureux, pour remplir son ambition ou son avarice. Il fallut protéger des faibles et secourir des misérables, pour satisfaire sa charité. Elle ne retint pas les grâces qu'elle reçut, et ne fut si près de leur source que pour en faire couler les ruisseaux sur ceux qui eurent besoin de sa protection. Savait-elle une famille opprimée, elle animait la justice contre l'oppression. Trou-

vait-elle des gens de bien inconnus ou négligés, elle leur procurait des emplois selon leurs talents. Arrivait-il des dissensions et des discordes, elle portait des paroles de réconciliation et de paix. Apprenait-elle les cris et les gémissements des provinces, que le malheur des temps avait affligées, elle leur obtenait, par ses avis fidèles et par ses sollicitations ardentés, des soulagemens et des assistances considérables.

Que dirai-je davantage? Le ministre s'appliquait aux affaires d'État, et lui laissait le ministère de ses libéralités et de ses aumônes; et, pendant que l'un formait dans son esprit les grands desseins d'abattre les ennemis de la France, de forcer les éléments pour dompter des rebelles, de s'ouvrir, malgré les hivers, un passage dans les Alpes pour aller secourir des alliés, et préparait ainsi une longûe et heureuse matière de triomphes, l'autre songeait aux moyens de soutenir des hôpitaux chancelans, de fonder des missions dans le royaume et hors du royaume, de former de saintes sociétés pour dispenser les charités des fidèles, et préparait la matière de ces glorieux établissemens, qui seront les monuments éternels de sa piété.

Puissiez-vous profiter de cet exemple, vous qui ne cherchez dans votre crédit que le plaisir de vous satisfaire, et peut-être la facilité de nuire aux autres impunément; vous qui ne vivez que pour vous-mêmes, et qui perdez sans cesse de vue non-seulement la charité qui couvre la multitude des péchés, mais encore l'amitié et l'affection humaine, qui est le lien de la société civile; vous enfin à qui les longues prospérités ont formé des entrailles cruelles<sup>1</sup>, selon la parole de l'Écriture, et qui, bien loin de soulager des misérables, achetez d'opprimer ceux qui le sont! Pardonnez cet emportement, messieurs, à une juste indignation: je reviens à mon sujet. Vous avez vu comment une âme prédestinée use de la grandeur et de la puissance: apprenez comment elle use des richesses.

L'esprit de Dieu ne parle presque jamais des richesses, que

<sup>1</sup> *Viscera impiorum crudelia.* (PROV., XII, 10.)

pour nous en donner de l'horreur. Il les appelle des trésors d'impiété, et les confond ordinairement avec les crimes : il leur attribue un caractère de réprobation qui paraît inévitable, et il en fait la matière de ses plus sévères jugements. Il avertit de les craindre ; il commande de les mépriser ; il conseille de s'en défaire, tant parce qu'elles endureissent le cœur, et le déchirent par ces inquiétudes du siècle qui étouffent la semence de la parole de Dieu, que parce qu'elles entretiennent l'orgueil, l'ambition, la mollesse, et tous les autres dérangements de l'âme.

Toutefois le même esprit de Dieu nous apprend que rien n'est impossible à la grâce ; qu'il y a un usage de miséricorde et de charité qui sanctifie les richesses ; qu'elles sont utiles à l'homme sage ; que c'est le moyen d'amasser un trésor de bonnes œuvres qui se retrouvent dans le ciel <sup>1</sup>, et que Dieu, qui les distribue avec une justice toute divine, les donne aux uns, afin qu'elles soient le supplice de leurs passions, comme elles en sont l'instrument, et les donne aux autres comme un moyen d'édifier l'Église par leurs aumônes, et de se perfectionner eux-mêmes par le mépris des biens du monde.

S'il est donc vrai que les richesses entrent dans les desseins de la miséricorde de Dieu sur des âmes nobles et désintéressées, renouvez, messieurs, cette favorable attention dont vous m'honorez. Je parle d'une espèce de charité vive, libérale, universelle, qui ne cesse de faire du bien, et ne croit jamais en faire assez ; qui donne beaucoup, et donne toujours avec joie ; qui ne rejette aucune prière, qui prévient souvent le désir, et qui ne manque jamais au besoin. Ce n'est point là une idée de perfection que j'imagine ; c'est une vérité que je fonde sur les actions de celle dont nous célébrons aujourd'hui les obsèques.

Je pourrais vous la représenter dans ces tristes demeures ou

<sup>1</sup> « Faire du bien, dit Abbadie dans son sermon sur la mort du « Juste, c'est jeter sur la terre une semence qui, germant au delà du « tombeau, nous produit dans le ciel une moisson de gloire et de « bonheur ; c'est une divine manière de se perpétuer, un moyen de « triompher de la mort, un art de ne mourir jamais. »

se retirent la misère et la pauvreté, où se présentent tant d'images de morts et de maladies différentes, recueillant les soupirs des uns, animant les autres à la patience, laissant à tous des fruits abondants de sa piété. Je pourrais la décrire ici dans ces lieux sombres et retirés, où la houte tient tant de langueurs et de nécessités cachées, versant à propos des bénédictions secrètes sur des familles désespérées qu'une sainte curiosité lui faisait découvrir pour les soulager. Je voudrais vous marquer ce zèle avec lequel elle animait les âmes les plus tièdes à secourir le prochain dans le temps des calamités publiques, et rallumait la charité en un siècle où elle est non seulement refroidie, mais presque éteinte. Ce serait là le sujet du panégyrique d'un autre; c'est la moindre partie du sien. Je ne prends que ses vertus extraordinaires, et je choisis les fleurs que je jette sur son tombeau.

Je ne révèle pas même ici tant de grandes actions qu'elle a tâché de rendre secrètes. Je révère encore après sa mort l'humilité qui les a cachées; je les laisse sous les voiles qu'elle avait tirés pour les couvrir, et je consens qu'elles soient perdues. Que dis-je, perdues! Tout est profitable aux élus, et la charité ne fait rien en vain. Elles sont écrites pour l'éternité dans le livre de vie; et Dieu, qui en fut le principe et le seul témoin, en est lui-même la récompense. Publiions donc les exemples de sa charité, et n'en sondons pas les mystères.

Qui ne sait, messieurs, que l'établissement d'un vaste hôpital<sup>1</sup> dans cette capitale du royaume, qui renferme tant de grandeurs et tant de misères tout ensemble, a été un des plus grands ouvrages de ce siècle? On en prévoyait l'utilité, on en connaissait l'importance depuis longtemps. Personne ne discernait plus les pauvres de nécessité d'avec ceux de libertinage. On ne savait, en donnant l'aumône, si l'on soulageait la misère, ou si l'on entretenait l'oisiveté. Les plaintes et les murmures confus excitaient plutôt l'indignation que la pitié. On voyait des troupes errantes de mendiants, sans religion et

<sup>1</sup> L'Hôpital général, appelé depuis *la Salpêtrière*.

sans discipline, demander avec plus d'obstination que d'humilité, voler souvent ce qu'ils ne pouvaient obtenir, attirer les yeux du public par des infirmités contrefaites, et venir jusqu'au pied des autels troubler la dévotion des fidèles par le récit indiscret et importun de leurs besoins ou de leurs souffrances.

On se contentait de se plaindre de ces désordres, qu'on croyait non-seulement difficile, mais encore impossible de corriger. Il fallait de la sagesse pour disposer les moyens, de la fermeté pour surmonter les obstacles, de grands biens pour fournir les fonds, une piété encore plus grande pour établir un ordre et une discipline salutaires parmi des hommes pour la plupart déréglés. Où se trouvaient ces qualités, qu'en la seule duchesse d'Aiguillon? Elle fut l'âme de cette entreprise; elle encouragea les uns, elle sollicita les autres, elle donna l'exemple à tous. Elle joignit le zèle des particuliers avec l'autorité des magistrats, et n'oublia rien de ce qu'elle crut nécessaire pour achever ce qu'elle avait heureusement commencé.

Durez sur le fondement solide des aumônes chrétiennes, vastes bâtimens de cette sainte maison, où Dieu, créateur des pauvres et des riches, est honoré par la patience des uns et par la charité des autres; durez, s'il se peut, jusqu'à la fin des siècles, et soyez d'éternels monumens des soins et des libéralités de votre première bienfaitrice.

Pendant qu'elle ouvrait une main pour distribuer ses biens dans cette grande ville, elle étendait l'autre pour assister des provinces affligées. Rappelez un moment en votre mémoire la triste idée des guerres, soit civiles, soit étrangères, où le soldat recueille ce que le laboureur avait semé, et consume en peu de temps non-seulement les fruits d'une année, mais encore l'espérance de plusieurs autres; où des familles effrayées fuient devant la face et l'épée de l'ennemi, et, croyant éviter la mort, tombent dans la faim et le désespoir, plus redoutables que la mort même. Souvenez-vous de ces années stériles où, selon le langage du prophète, le ciel fut d'airain, et la

terre de fer. Les mères mouraient sans secours sous les yeux de leurs enfants, les enfants entre les bras de leurs mères, faute de pain; et les peuples, dans la campagne et dans les villes, ne vivaient plus qu'à la merci de quelques riches, souvent intéressés, qui songeaient plus à profiter des maux d'autrui qu'à les soulager.

Pardonnez, messieurs, si je remets devant vos yeux tant de pitoyables objets. Je suis réduit, en louant une personne si charitable, d'en représenter tant de malheureuses; et, pour vous raconter les différentes actions de miséricorde qu'elle a faites, il faudrait vous décrire ici toutes les misères humaines. Que fit-elle donc dans ces rencontres pressantes? Ce que commande Jésus-Christ, ce qu'il conseille dans son Évangile. Elle donna ce qu'elle avait de superflu, elle vendit ce qu'elle possédait de précieux, elle se retrancha de ce que d'autres auraient pris pour nécessaire. Vains prétextes de condition et de bienséance, timides conseils de la sagesse de la chair, vous n'eûtes point ici de part. A l'exemple de ces généreux chrétiens que loue saint Paul, elle assista les pauvres selon ses forces, au delà même de ses forces. Elle devint avare pour elle-même, afin d'être prodigue pour Jésus-Christ, et s'attira les bénédictions que le Sage promet à ceux qui aiment à faire du bien, et qui distribuent aux pauvres leur propre pain.

Ce fut alors que sa charité, comme un fleuve sorti d'une source vive et abondante, et grossi de quelques ruisseaux étrangers, rompit ses bords, et s'épandit sur tant de terres arides. Parlons sans figure, messieurs: ce fut alors qu'unissant à ses aumônes celles qu'elle avait sollicitées et recueillies, elle fit couler dans ces provinces désolées un secours de trois ou quatre cent mille livres. Elle avait appris dans l'Écriture que ceux qui ont beaucoup sont obligés de donner beaucoup<sup>1</sup>, et que la mesure de leurs aumônes doit être celle de leurs richesses. Elle trouvait honteux que l'avarice n'eût point de bornes, que le luxe se répandît en superfluités infinies, et qu'il

<sup>1</sup> *Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo.*  
(LUC., XII, 48.)

n'y eût que la charité qui fût ménagère et resserrée. Elle savait enfin que les biens des riches sont un dépôt sacré qui doit être dispensé avec une fidélité digne de Dieu, selon l'expression de l'Apôtre, c'est-à-dire avec une libéralité digne de sa grandeur et de sa magnificence divine.

Que diront, après cet exemple, ceux à qui tout est étranger et indifférent hors d'eux-mêmes, et qui, comme enivrés de leur fortune, abandonnent les autres à tous les accidents de la leur? Que diront ceux qui s'épuisent en folles dépenses, et se croient dans l'impuissance d'être charitables, parce qu'ils se sont imposé la nécessité d'être ambitieux et d'être superbes? Que diront ceux qui voient les chrétiens languissants et demi-morts sans les secourir, et qui deviennent les meurtriers de ceux dont ils devraient être les pères? Qu'ils confessent leur dureté, et qu'ils louent au moins la générosité de cette femme chrétienne, s'ils n'ont pas le courage de l'imiter.

Parcourrai-je les sommes incroyables qu'elle a distribuées en divers temps, les fondations qu'elle a faites en divers lieux? Je laisserais votre imagination et ma mémoire, si j'entreprenais d'exprimer tous les travaux et toutes les formes de cette ingénieuse et infatigable charité. Je me contente de vous dire que le zèle de la foi y eut toujours la meilleure part, et que la conversion des cœurs fut le motif et le fruit ordinaire de ses aumônes. Fonde-t-elle des hôpitaux, elle y joint des missions, afin que les pauvres soient nourris et soient évangélisés tout ensemble. Assiste-t-elle dans un de nos ports ces misérables forçats qui, dans leurs prisons flottantes, gémissent sous le travail de la rame et sous l'inhumanité d'un comite, elle veut qu'on les instruisse, et qu'on leur apprenne à faire d'un supplice forcé une expiation volontaire de leurs crimes. Envoie-t-elle jusqu'en Afrique des prêtres, comme des anges consolateurs, aux chrétiens qui y sont esclaves, c'est pour les affermir dans la foi, pour leur inspirer le désir de la liberté des enfants de Dieu, et leur faire trouver la pesanteur de leurs péchés plus rude que celle de leurs chaînes. Ainsi il se fait par ses soins, en plusieurs endroits une double distribution

et de la nourriture pour le corps, et du pain de la parole de Dieu pour l'âme.

Que ne puis-je vous découvrir ces nobles mouvements de son cœur, qui la portaient à tout entreprendre pour étendre le royaume de Jésus-Christ! Combien de fois, déplorant l'aveuglement de tant de peuples qui vivent dans les ténèbres, à l'ombre de la mort, s'écria-t-elle, dans la ferveur de son oraison : « Seigneur, que votre nom soit sanctifié parmi ces nations infidèles! » Combien de fois porta-t-elle son imagination et ses désirs au delà de tant de mers que la faiblesse ni la bienséance du sexe ne lui permettaient pas de passer! Combien de fois, jetant les yeux sur les vastes campagnes des Indiens et des sauvages, et croyant y voir une moisson jaunissante qui n'attendait que la main des ouvriers, pria-t-elle le père de famille d'y en envoyer!

Elle n'épargne rien pour préparer les voies à ces hommes apostoliques qui vont acquérir de nouveaux héritages à Jésus-Christ. Elle forme le dessein d'un commerce tout spirituel. On équipe par ses conseils, et presque à ses dépens, un vaisseau qui doit porter dans la Chine les richesses de l'Évangile. Le ciel, la mer, les vents favorisent d'abord cette entreprise. Mais Dieu, dont les jugements sont impénétrables, rompt le cours de cette heureuse navigation; et les flots irrités font tout d'un coup échouer avec le vaisseau les espérances qu'on avait conçues du salut de tant d'âmes égarées.

Quels furent alors les sentiments de notre duchesse? Elle oublia ses intérêts, et ne pensa qu'à ceux de Dieu. Elle fut touchée de ce malheur, mais elle n'en fut pas abattue. « Je reconnais, Seigneur, disait-elle, ce que vous avez dit dans votre Évangile, qu'après avoir travaillé selon nos forces, nous sommes encore des serviteurs inutiles. Vous savez mieux que nous en quoi consiste votre gloire : toute la nôtre est d'être soumis à vos volontés. C'était votre œuvre; vous l'accomplirez, quand le temps et les moments que vous avez marqués pour cela seront arrivés. Nous avons essayé d'envoyer par mer des ouvriers à votre vigie; vous



« nous avez fermé ce chemin, vous pouvez nous en ouvrir  
 « d'autres : et lors même que nous adorons la sévérité de vos  
 « jugements, nous espérons en votre miséricorde. »

En effet, elle espéra, comme Abraham, contre toute espérance. Les eaux de la mer n'éteignirent pas l'ardeur de sa charité<sup>1</sup> ; elle redoubla son zèle ; et Dieu, après avoir éprouvé sa foi, récompensa sa soumission par des succès qui surpassèrent son attente.

Je me sens comme transporté au milieu de ces églises naissantes de l'Orient. J'y vois lever la lumière de la vérité. Ici les premiers rayons de la foi commencent à dissiper l'obscurité de l'erreur, et forment des catéchumènes. Là coulent sur des têtes humiliées les eaux salutaires du baptême. Ici des âmes tendres sont nourries de lait jusqu'à ce qu'elles soient capables d'enseignements plus solides. Là se forme le courage d'un martyr par des épreuves réitérées de patience. En cet endroit on plante une croix : en l'autre on dresse un autel. Il me semble que je vois des prêtres, des évêques, ou, pour mieux dire, des apôtres, courir partout selon les besoins ; et notre charitable duchesse, de son palais comme du centre de la charité, envoyer les secours et les rafraîchissements nécessaires pour entretenir et pour avancer ce grand ouvrage.

N'ai-je donc pas sujet de croire que Dieu lui a fait la miséricorde qu'elle fit aux autres ? que les pauvres après sa mort l'ont reçue dans les tabernacles éternels, et qu'elle jouit de Dieu pour jamais ? Que s'il restait encore en cette âme quelque tache qui eût besoin d'être purifiée ; car, messieurs, je ne viens pas ici justifier la créature devant son Créateur ; je trahirais l'humilité de l'une, j'offenserais la vérité de l'autre ; je sais que tout homme est pécheur, qu'il y a une mesure de justice au delà de laquelle la condition mortelle ne va point, que les gens de bien même tombent dans des infidélités inévitables, et ne sont parfaits qu'imparfaitement : s'il restait, dis-je, encore quelque tache, puisse-t-elle être expiée par le sang de Jésus-Christ ! Que ces nouveaux fidèles des mondes

<sup>1</sup> Antithèse puérile, fondée sur un abus de mots. (LA HARPE.)

barbares, au premier bruit de la mort de leur bienfaitrice, présentent au souverain Juge tant d'aumônes qu'elle leur a faites; qu'ils lui adressent pour elle ces prières qui ont encore toute leur ferveur, et que le temps et le relâchement n'ont pas encore refroidies; qu'on loue sa charité dans les assemblées; que chaque martyr qui y verse son sang en offre une portion pour elle, et qu'on célèbre autant de fois le saint sacrifice qu'on a bâti de chapelles et dressé d'autels à ses dépens. Vous êtes sans doute persuadés, messieurs, du bon usage qu'elle a fait de la grandeur et des richesses. Que me reste-t-il, qu'à vous montrer en peu de mots comment elle a usé de sa vie pour arriver à une bienheureuse mort?

Un des plus importants et des plus utiles conseils que Dieu donne dans l'Écriture; et vous savez, messieurs, qu'il n'appartient proprement qu'à Dieu de conseiller<sup>1</sup>, parce que tout ce qu'il pense est sagesse, tout ce qu'il dit est vérité: un donc des plus utiles conseils que Dieu donne aux hommes, c'est de penser souvent à leur dernière heure, et de régler toute leur vie sur le moment qui la doit finir, afin de se détacher par religion de ce qu'ils doivent quitter par nécessité, et de pourvoir, durant le peu de temps qu'ils sont en ce monde, à ce qu'ils doivent être éternellement. Ce fut cette pensée qui remplit l'esprit de notre duchesse, et la porta à reconnaître son néant, à s'humilier dans la vue de ses péchés, à s'attacher à Dieu seul, à craindre ses jugements, à s'abandonner à sa providence, à espérer en ses miséricordes. Voilà la disposition générale de son cœur, voilà la source féconde de tant d'œuvres de justice et de charité qu'elle a pratiquées; en un mot, voilà des préparations à bien mourir.

Elle se retira de la cour dès qu'elle eut la liberté d'en sortir: sa pénitence ne fut ni tardive, ni forcée; elle vint de la ferveur de la charité, et non pas de la faiblesse de l'âge. Au milieu de ses beaux jours, et loin du tombeau, elle commença ce sacrifice d'elle-même, qu'elle ne vient que d'achever, et mourut longuement à ses passions, avant que de perdre la

<sup>1</sup> *Meum est consilium.* (PROV., VIII, 14.)

vie du corps. O vous qui ne regardez le ciel qu'après que le monde a cessé de vous regarder, et qui ne donnez au soin de votre salut que ces vieux jours qui, malgré vous, ne sont plus propres à la vanité; femmes mondaines, qui, dans une retraite de bienséance, couvrant les restes de vos passions d'un voile de dévotion extérieure, ne mettez entre vos péchés et votre mort que l'intervalle de quelques soupirs arrachés par la crainte des jugements prochains, et ne cherchez Dieu que lorsqu'il est prêt à vous donner le coup de la mort<sup>1</sup>, selon l'expression de l'Écriture; tremblez devant lui, priez-le qu'il renforce autant votre charité que vous avez négligé votre fortune.

Nous n'avons pas ces sujets de crainte, messieurs; je parle d'une âme pénitente, qui a vu de loin le jour du Seigneur, et qui s'y est préparée par la solitude et par la prière. Je vois ces autels où fuma si longtemps l'encens de ses oraisons, où furent consacrées tant de dépouilles qu'elle remporta sur le monde, où se ralluma sa ferveur toutes les fois que le commerce du siècle l'avait tant soit peu ralentie. Je vois au travers de ces grilles ce cœur où elle a tant de fois chanté les cantiques de Sion, ces oratoires où elle a pleuré ses péchés, et passé tant de jours et de nuits dans la contemplation des choses célestes; ce cloître où elle a répandu l'odeur de tant de vertus, qui y sont encore comme vivantes; et, pour recueillir tout ensemble, ce monastère qu'elle a soutenu par ses libéralités, qu'elle a fréquenté par ses retraites, qu'elle a édifié par ses exemples.

Épouses de Jésus-Christ, qui m'entendez, interrompez ici mon discours, si vous y découvrez des louanges excessives, et laissez-vous emporter au zèle de la vérité. Vous connaissiez sans doute le cœur de votre seconde fondatrice, j'ai presque dit de votre sœur; car elle fut pour vous l'une et l'autre, et la grâce joignit en elle la grandeur d'une duchesse et l'humilité d'une religieuse. Vous connaissiez la pureté de ses intentions, l'ardeur de son zèle, la grandeur de son courage, l'étendue

<sup>1</sup> *Quum occideret eos, quærebant eum.* (PSALM LXXVII, 34.)

de sa charité, et vous en gardez dans le fond de l'âme un portrait que tous les traits de l'éloquence ne pourront jamais égaler.

En effet, messieurs, qui pourrait dire avec quel dégoût elle posséda tous les biens que le monde estime; avec quelle soumission elle ploya sa volonté, dès que celle de Dieu lui fut connue; avec quelle fidélité elle ménagea les occasions de travailler à son salut et à celui des autres; avec quelle constance elle supporta les pertes, les afflictions et les disgrâces, compagnes inséparables des grandes fortunes? Je m'arrête à ces dernières paroles; et pourquoi perdrais-je ici l'occasion de vous montrer le néant des grandeurs humaines?

Considérez la condition d'un homme qui a la meilleure part à la faveur et à la conduite des affaires, quelque sage et quelque absolu qu'il puisse être: que d'agitations! que de traverses! Ceux qui l'admirent voudraient être en sa place; ceux qui le craignent voudraient l'en tirer. Ses vertus font des envieux; ses bienfaits même font des ingrats. Si l'on ne peut ruiner son pouvoir, on attaque au moins sa réputation. Ceux qu'il punit se plaignent qu'il les persécute: ceux qui ne sont que malheureux croient être opprimés. On lui impute les mauvais succès; et de tous les malheurs publics, on cherche à lui faire des crimes particuliers. De là viennent les murmures, les plaintes, les calomnies, les conspirations et les cabales. Ainsi Dieu tempère les prospérités des hommes puissants par des peines presque inévitables, et les abandonne aux traits envenimés de l'envie, de peur qu'ils ne s'abandonnent eux-mêmes à l'ambition et à l'orgueil.

Leurs amis et leurs proches se trouvent enveloppés dans les mêmes peines, et ce fut en ces rencontres que notre femme forte se servit de tout son courage. Elle pardonna, lors même qu'il lui était facile de se venger. Elle lassa l'injustice par sa patience. Elle soutint avec humilité et avec douceur les plus rudes tribulations de la vie; et, toujours égale, toujours magnanime, elle entretint la paix dans son cœur avec ceux qui lui déclarèrent la guerre. Son âme s'exerçait par ces vertus,

pour arriver à la perfection où Dieu l'appelaît ; et ce bon usage des biens et des maux, qui la détachait insensiblement de la vie, la conduisait au repos d'une heureuse mort.

D'une heureuse mort ! me voici donc au triste endroit de ce discours qui va renouveler votre douleur. Quoi donc ! tant de trésors n'étaient renfermés que dans un vase d'argile, et tout ce que j'ai dit qu'elle fut n'aboutira qu'à dire qu'elle n'est plus ! Oui, messieurs ; mais ne laissons pas, en la perdant, d'adorer la main qui nous l'enlève ; et recueillons les restes précieux d'une vie qui ne fut jamais plus édifiante que lorsque Dieu voulut qu'elle finît. Telle est l'heureuse condition des justes. Ils sentent aux approches de la mort un redoublement d'ardeur et de force. L'âme se resserre en elle-même, et croit voir, à chaque moment, les portes de l'éternité s'entr'ouvrir pour elle <sup>1</sup>. Les nuages que forment les passions se dissipent, et les voiles qui couvrent la vérité se lèvent insensiblement. Les désirs s'enflamment à mesure qu'ils avancent vers la jouissance du souverain bien, et la charité se consume par ces derniers mouvements de la grâce, qui va se perdre dans les abîmes de la gloire.

Ce furent là, messieurs, les dispositions intérieures de cette femme héroïque, ou plutôt ce furent les derniers efforts que la grâce de Jésus-Christ fit en elle. Dieu, qui dispense les biens et les maux selon les forces ou les faiblesses des hommes, éprouva par de longues infirmités sa résignation et sa patience ; mais, quelque pesante que fût sa croix, elle la porta, et n'en fut pas accablée. On la vit souffrir, mais on ne l'ouït pas se plaindre. Elle fit des vœux pour son salut, et n'en fit point pour sa santé. Prête à vivre pour achever sa pénitence ; prête à mourir pour consommer son sacrifice ; soupirant après le repos de la patrie, supportant

<sup>1</sup> Si Fléchier avait dit : *Leur âme se recueille en elle-même pour contempler l'éternité*, etc., il y aurait un juste rapport entre l'idée et l'expression, parce que la contemplation est la suite du recueillement ; mais que *l'âme du juste se resserre* quand elle croit voir les portes de l'éternité, l'idée est absolument fautive. L'âme du juste, au contraire, doit s'ouvrir, se dilater, s'élaner au-devant de l'éternité. (LA HARPE.)

patiemment les péines de son exil; entre la douleur et la joie, entre la possession et l'espérance, se réservant tout entière à son Créateur, elle attendit tout ce qui pouvait arriver, et ne souhaita que ce que Dieu voudrait faire d'elle.

Mais lorsqu'elle sentit la mort dans son sein, quelle fut sa ferveur et son zèle? Autant de mots, autant de sentiments de piété; autant de soupirs, autant de transports de pénitence: elle se jette aux pieds de son juge, et s'accuse comme coupable; elle se prosterne devant son Sauveur, et lui demande grâce. Vous le savez, fidèles témoins de ses derniers sentiments. Ce fut alors que les images de toutes ses actions passées revinrent dans son esprit, pour y être examinées dans l'amertume de son cœur, selon les règles les plus sévères de la vérité et de la justice. Ce fut alors qu'elle épancha son âme devant Dieu, avant qu'elle parût devant son redoutable tribunal. Ce fut alors que, dégagée de toute affection mondaine, elle employa un reste de force qui la soutenait; pour tourner sur Jésus-Christ crucifié ces yeux qu'elle avait déjà fermés pour le monde. Ce fut alors que dans les exercices de la plus vive foi, de la plus ferme espérance, de la plus ardente charité, de la plus humble pénitence, entre des paroles touchantes et un silence éternel, elle remit son âme entre les mains de celui qui l'avait créée. Moment fatal pour tant de pauvres dont elle était la mère et la protectrice! Moment heureux pour elle, qui entrait en possession de l'éternité! Moment triste, mais utile pour nous, si nous apprenons à vivre et à mourir comme elle!

Hélas! nous vivons sans réflexion. A nous voir pousser nos désirs si loin, et faire ces longs projets de fortune que nous faisons, qui ne dirait que nous croyons être immortels? Cependant ce petit nombre de jours malheureux qui composent la durée de notre vie s'écoule insensiblement. Chaque instant nous retranche une partie de nous-mêmes. Nous arrivons au terme qui nous est marqué; le charme se rompt, et tout ce qui nous enchante s'évanouit avec nous. La vérité pourrait nous faire connaître la fragilité des biens du monde

par la fragilité de notre vie qui les termine ; mais l'amour-propre nous fait voir cette vie sans bornes , de peur d'en donner aux choses que nous aimons. Ainsi notre imagination et notre vanité vont plus loin que nous. Nous n'avons jamais qu'un moment à vivre , et nous avons toujours des espérances pour plusieurs années. Revenons , revenons aux paroles de mon texte ; pensons que la figure de ce monde passe. Ne pleurons plus la perte de celle qui en a fait un si bon usage ; imitons seulement ses exemples , afin que nous puissions , comme elle , vivre et mourir en Jésus-Christ , qui vit et règne au siècle des siècles.

---

---

## NOTICE

SUR

HENRI DE LA TOUR-D'AUVERGNE,

VICOMTE DE TURENNE.

---

L'histoire du maréchal de Turenne est si connue, qu'une notice sur la vie de ce grand homme, placée en tête de son oraison funèbre, peut paraître une superfluité; mais aussi l'absence de toute notice semblerait une lacune. Si nous entrons, à l'égard des personnages moins célèbres, dans des détails d'une étendue relative assez considérable, nous ne devons pas au moins nous reposer tellement ici sur la mémoire du lecteur, que nous l'abandonnions entièrement à ses souvenirs : nous ne ferons, il est vrai, que les aider; et, dans une matière si abondante, la part que nous laisserons à la renommée sera assez ample pour qu'on ne puisse nous accuser d'avoir manqué de confiance dans la célébrité et dans la gloire de Turenne.

Ce fut la seconde année du règne de Louis XIII qu'il vint au monde, le 11 de septembre 1611; il était le second fils de Henri de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, et d'Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume 1<sup>er</sup> de Nassau, prince d'Orange. « La moindre louange qu'on peut lui donner, dit son panégyriste, c'est d'être sorti de l'ancienne et illustre maison de la Tour-d'Auvergne, qui a mêlé son sang à celui des rois et des empereurs, qui a donné des maîtres à l'Aquitaine, des princesses à toutes les cours de l'Europe, et des reines même à la France. » Il naquit dans le calvinisme; son enfance annonça tout ce qu'il devait être un jour : à l'âge de dix ans, il s'échappe un soir d'hiver, et va passer la nuit, au milieu de la neige et de la glace, sur les remparts de Sedan; on l'y trouve endormi sur un affût de canon. C'était une réponse qu'il faisait à ceux qui prétendaient que sa constitution était trop faible pour que jamais il pût supporter les fatigues du métier des armes. La lecture de Quinte-Curce le ravissait, et, quoiqu'il fût destiné à porter dans la guerre des qualités toutes différentes de celles d'Alexandre, il se passionnait pour les exploits de ce conquérant; il brûlait



de se signaler aussi par ses vertus guerrières. Sa jeune ardeur ne fut pas longtemps captivée : vers l'année 1625 , à peine âgé de quatorze ans , il alla servir en Hollande , sous le commandement de son oncle Maurice de Nassau ; il commença par être soldat , et passa par tous les grades ; sous Frédéric , successeur de Maurice , il eut une compagnie d'infanterie : c'est alors qu'il fit briller les premières et vives lueurs de ce courage et de cette audace dont il sut dans la suite allier si bien le feu avec le sang-froid de la prudence et le flegme de la sagesse. Telle fut l'aurore de sa réputation , qui bientôt répandit son éclat dans toute l'Europe , et qui lui prépara l'accès le plus flatteur à la cour de Louis XIII.

Henri de la Tour-d'Auvergne , son père , était mort ; la duchesse de Bouillon , devenue veuve , s'était engagée par un traité à ne jamais séparer ses intérêts de ceux du roi de France , qui s'engagea , de son côté , à protéger toujours la maison de Bouillon. La duchesse envoya en France , son second fils déjà célèbre ; le jeune Turenne vint comme otage ; le cardinal de Richelieu , qui semblait prévoir de quelle importance cette acquisition serait pour l'État , le reçut avec empressement , et ne tarda pas à lui donner (ce que déjà il avait eu en Hollande) une compagnie d'infanterie. A la tête de cette compagnie , Turenne part pour la Lorraine en 1634 , sous le commandement du maréchal de la Force ; il y décide du succès du siège de la Mothe ; il est nommé maréchal de camp. Trois ans après , il ne se distingue pas moins dans l'attaque et par la prise du château de Solre en Hainaut ; en 1638 , il prend Brisach ; l'année suivante , il fait lever le siège de Casal en Italie , conseille au maréchal d'Harcourt de former celui de Turin , défait l'ennemi à Montcarlier , y reçoit une blessure , et , malgré ce contre-temps , force la capitulation de la ville assiégée ; en 1642 , il contribue puissamment à la conquête du Roussillon ; il continue d'affermir sa renommée dans la guerre d'Italie en 1643 , époque de la mort de Louis XIII , qui ne survécut que cinq mois au cardinal de Richelieu ; la reine régente le fait maréchal de France en 1644 ; il avait alors trente-trois ans , et paraissait aller de pair avec tout ce que l'art de la guerre a jamais compté de plus grands hommes.

L'aspect de la cour était changé : un nouveau règne avait fait naître de nouveaux intérêts , la faveur et le crédit de Turenne s'étaient enfin élevés au niveau de sa gloire ; le cardinal de Richelieu lui avait offert , après le siège de la Mothe , une de ses nièces en mariage , il l'avait refusée , pour épouser dans la suite la fille du maréchal duc

de la Force, dont les bons et généreux témoignages lui avaient valu le grade de maréchal de camp; le duc de Bouillon, son frère, avait conspiré avec Gaston contre le premier ministre : ces circonstances, jointes à sa réputation, qui s'accroissait tous les jours, n'étaient point propres à lui concilier l'esprit superbe, jaloux et vindicatif du cardinal. La reine mère, au contraire, et le successeur de Richelieu, pressentant les troubles qui étaient près d'éclater, n'oubliaient rien pour s'attacher un homme qui pouvait les servir si utilement : avec le bâton de maréchal de France, ils lui donnèrent le commandement de l'armée d'Allemagne. Cette armée était dans le plus affreux dénûment; elle manquait de chevaux; elle n'avait point d'habits : Turenne subvient par ses propres moyens à ces nécessités pressantes; puis, passant le Rhin à la tête de sept mille hommes, il atteint et met en déroute le frère du fameux général Merci, et s'associe aux exploits et aux succès du duc d'Enghien, qui fut depuis le grand Condé. Battu au combat de Mariendal en 1645, il soutint noblement ce revers, et, secondé par son jeune et digne émule, il prend sa revanche à Nordlingen trois mois après; il rétablit l'électeur de Trèves dans ses États; opère, l'année suivante, la célèbre jonction de l'armée française avec l'armée suédoise, fait mettre bas les armes au duc de Bavière, et l'oblige à demander la paix. Le traité en fut conclu; mais le duc n'ayant pas tardé à le rompre, retrouve Turenne prêt à en venger la violation, en vient aux prises avec lui à Zumarthausen, est battu complètement, chassé et dépourvu de ses États. Une paix honorable pour la France est signée à Munster cette même année 1648, et l'Europe jouit d'un de ces moments de repos si rares et si courts dans son histoire.

La France, qui, par le génie de Turenne et celui de Condé, avait procuré aux autres peuples ce calme heureux, ne put elle-même en jouir : la guerre civile éclata dans son sein au moment où cessait la guerre étrangère. Turenne parut d'abord hésiter à prendre parti dans ces troubles : retiré en Hollande, il semblait ne vouloir être que spectateur des scènes tumultueuses et ridicules dont le royaume était devenu le théâtre sous un roi enfant, et sous un ministre haï des grands et de la nation; mais le duc de Bouillon son frère, esprit remuant et factieux, aidé de la duchesse de Longueville, que Turenne aimait, finit par l'entraîner dans la révolte. Il vend sa vaiselle d'argent pour lever des troupes; se lie par un traité avec l'archiduc Léopold, qui s'engage, au nom du roi d'Espagne, à soutenir les froudeurs; obtient quelques avantages sur l'armée royale, es-

saie d'enlever du château de Vincennes les princes arrêtés ; se voit sur le point de réussir, et définitivement reçoit un échec complet près de Rhetel, dans une bataille que lui livre le maréchal du Plessis-Praslin. C'est au sujet de cette bataille qu'il répondit à quelqu'un qui lui demandait comment il l'avait perdue : *Par ma faute*. Réconcilié peu de temps après avec la cour, il lui fut plus utile qu'il n'avait pu l'être au parti de la Fronde. A la tête de l'armée du roi, il arrête la marche du prince de Condé, empêche ce redoutable adversaire de passer la Loire sur le pont de Gergeau ; le poursuit malgré la défaite des troupes royales à Gien, sous le maréchal d'Hocquincourt ; le joint à Paris dans le faubourg Saint-Antoine ; le met en pleine déroute ; manque de le faire prisonnier, et l'eût suivi l'épée dans les reins jusqu'au cœur de la ville et jusque dans sa dernière retraite, si *Mademoiselle* ne l'eût sauvé des mains du vainqueur, en faisant tirer sur l'armée de Turenne le canon de la Bastille. Le vaincu, dans son désespoir, se jette entre les bras des Espagnols ; il prend le commandement de leurs armées ; on fait marcher contre lui Turenne, qui le force de se retirer de devant Arras, et qui dans la suite s'empare des places de Condé, de Saint-Guillain, de Saint-Venant, de la Capelle, de Mardick, gagne la bataille des Dunes, et se rend maître de Dunkerque ; puis, par la prise d'Oudenarde, de Landrecies, d'Ypres, et de presque tout le reste de la Flandre, achève de préparer, entre la France et l'Espagne, cette paix qui fut appelée celle des Pyrénées. Les conditions du traité furent balancées et convenues, comme on le sait, dans l'île des Faisans, nommée depuis l'île de la Conférence ; et lors de l'entrevue des deux rois dans cette île, le roi d'Espagne ayant demandé qu'on lui présentât le maréchal de Turenne, qui n'avait point recherché cet honneur, le regarda longtemps d'un œil attentif, où se peignait une admiration mêlée d'une sorte d'effroi ; et se tournant vers la reine Anne d'Autriche, sa sœur, lui dit d'un ton concentré : « Voilà un homme qui m'a fait passer de « bien mauvaises nuits ! » Trait auquel Fléchier fait allusion dans le détail d'une figure oratoire, quand il s'écrie : « ..... Je vous ferais « souvenir de ces mauvaises nuits que le roi d'Espagne avoua qu'il « avait passées..... » Ce n'était pas là les dernières alarmes qu'il devait donner à l'Espagne ; car du traité même des Pyrénées sortit bientôt une nouvelle guerre.

La gloire de Turenne semblait être parvenue à son comble : le roi voulut rétablir pour lui la dignité de connétable ; il la refusa, parce qu'elle exigeait qu'il changeât de religion. L'heure de ce change-

ment, qui eut lieu quelques années après, n'était pas arrivée. On pense bien que la conversion de Turenne était d'autant plus désirée qu'il avait une réputation plus éclatante, et que son abjuration n'avait pu s'obtenir à si haut prix. N'ayant pas accepté l'épée de connétable, il fut élevé du grade de maréchal à celui de maréchal général des camps et armées du roi. Louis XIV, appréciateur si éclairé du mérite, si juste rémunérateur des services, ne crut pas pouvoir trop récompenser ceux de Turenne : au nouveau titre dont il venait de le décorer, il ajouta le gouvernement du haut et bas Limousin, le brevet de conseiller d'État, et la charge de colonel général de la cavalerie légère. Enfin, la lutte, quelquefois suspendue, jamais terminée, de la France et de l'Espagne, s'étant renouvelée, il choisit Turenne pour son maître dans l'art de la guerre; se proposa d'en faire sous lui l'apprentissage, et parut, dans la campagne de 1667, moins en être suivi, que marcher lui-même à sa suite. Sous les yeux du roi, qui venait recueillir les enseignements de son expérience, et s'instruire par ses exemples, ce grand capitaine, que le nombre de ses exploits et la maturité de son âge rendaient digne d'un tel honneur, sent une nouvelle flamme embraser son génie : chacun de ses pas est une leçon, chacune de ses entreprises est un succès; rien ne lui résiste; les villes les plus considérables de la Flandre, Charleroi, Douai, Ath, Lille, ne peuvent tenir contre ses prompts et savantes attaques; une foule d'autres encore tombent en son pouvoir; il soumet presque toute la province; et telle est la rapidité de ses conquêtes et la terreur de son nom, que l'Espagne, dans l'espace d'une seule année, cédant à la crainte dont elle est frappée et à la nécessité de sa position, se voit réduite à demander la paix; le prince de Condé lui avait enlevé la Franche-Comté, pendant que Turenne s'emparait de la Flandre.

Depuis l'époque de cette paix, qui fut faite en 1668, jusqu'à l'invasion de la Hollande en 1672, Turenne se reposa de tant de travaux. Il n'était pas moins admirable dans le loisir que dans l'action; nul homme ne fut jamais plus modéré, plus éloigné de tout orgueil et de tout faste; une modestie qui n'avait rien d'affecté formait le trait principal et comme la base de son caractère; il fuyait la louange et se dérobaux applaudissements; il tâchait de faire oublier sa gloire aux autres ainsi qu'il l'oubliait lui-même; il était simple dans son extérieur et dans ses manières; on avait peine à reconnaître en lui le héros qui faisait trembler l'Europe, et le rival du grand Condé. Son esprit plus sage, plus réfléchi et plus profond que vif et brillant, ne répan-

ne daît aucun éclat dans sa conversation ; la beauté de son âme ne se laissait que difficilement entrevoir sur son visage , à travers une physionomie rude , sans noblesse et sans régularité , on eût dit que la nature se fût étudiée à épaissir elle-même les voiles dont ce rare mérite aimait à s'envelopper. Sa droiture et sa sincérité même semblait parfois se cacher sous l'embarras des pensées, et se perdre dans l'ambiguïté des paroles ; quand ses idées étaient le mieux arrêtées , quand ses résolutions étaient le plus irrévocablement fixées , il conservait encore l'air du doute et les apparences de l'incertitude , comme si le mouvement de la lente et pénible délibération à laquelle il s'était livré se fût prolongé par un excès de force au delà même de la décision. Toutefois sa franchise ne parut pas plus équivoque à ses contemporains que son désintéressement : lorsqu'on le vit renoncer au calvinisme , l'année même que la France et l'Espagne posèrent les armes , on ne regarda pas cette conduite comme le résultat d'un calcul , mais comme la conséquence d'une conviction. Rien n'autorisait à soupçonner Turenne de vues ambitieuses , de dissimulation et d'hypocrisie ; sa vie tout entière eût protesté contre de telles accusations ; on ne croyait pas qu'à l'âge de cinquante-sept ans il eût abandonné sans pudeur le culte de ses pères , pour se couvrir du masque d'un faux zèle , et jouer le rôle d'un catholique plein de ferveur et d'un ardent converti. Il était impossible d'ailleurs d'assigner un but positif à cette politique : aucune promesse nouvelle n'avait été faite ; aucune dignité nouvelle n'était obtenue ; l'épée de connétable , refusée par Turenne quelques années auparavant , n'était plus offerte. Comment concevoir que la solidité de son jugement et la fermeté de son caractère eussent été ébranlées et séduites par un vain espoir , et qu'au risque de courir après une chimère , cet homme , naturellement si retenu , se fût précipité dans l'imitation mensongère d'une croyance qui n'eût pas été la sienne ? Comment s'imaginer que tant d'exemples qu'il donna , soit dans la vie civile , soit au milieu des armées , de la plus entière soumission aux dogmes de la religion catholique , comme du plus parfait attachement à ses pratiques , n'aient été que les fruits d'une déshonorante et incertaine combinaison ? La mémoire de Turenne n'accepte point tant de honte : n'est-il pas plus équitable et plus doux de penser que les préoccupations religieuses , dans lesquelles Turenne était né , fléchirent devant la puissante dialectique et devant l'imposante autorité de Bossuet , qui le vainquit avec des armes préparées exprès pour ce triomphe ?

Cet illustre capitaine n'était pas destiné à finir , comme le grand

Condé, sa carrière dans la retraite : la guerre le rappela au bout de quatre ans. Quand Louis XIV, en 1672, entreprit avec tant de hauteur et consumma avec tant d'impétuosité la conquête de la Hollande, Turenne reparut à la tête des armées. Les Provinces-Unies le virent tel que la Flandre l'avait vu, toujours vainqueur à force d'art et de génie. Dans la campagne suivante, il défait l'électeur de Brandebourg, qui avait essayé de secourir les Hollandais, le poursuit jusqu'au cœur de ses États, et l'oblige à demander la paix. En 1674, il favorise la seconde conquête de la Franche-Comté, retient les Suisses par sa seule présence, et les empêche de livrer passage aux Autrichiens. Effrayé des envahissements de Louis XIV, l'Empire tout entier s'émeut et se ligue contre la France : pour prévenir la jonction redoutable de tant de forces éparses, Turenne passe le Rhin avec dix mille hommes, précipite sa marche, fait trente lieues en quatre jours, attaque à Sintzeim, dans le Palatinat, les Allemands, commandés par le duc de Lorraine et par Caprara, les bat, les pousse avec vigueur, et les force à se retirer au delà du Mein. Cette victoire remportée à Sintzeim par une poignée d'hommes sur une armée nombreuse, et dans une circonstance si importante, est regardée comme un des plus beaux faits d'armes de Turenne ; mais elle fut suivie de l'incendie du Palatinat : un pays riche et fertile, plein de villes et de bourgs considérables, fut livré aux flammes. Du haut de son château, l'électeur palatin vit, les yeux en larmes, deux villes et vingt-cinq villages embrasés. Ce prince, dans son dépit, envoya au maréchal de Turenne un cartel de défi, qui n'eut pas et qui ne devait point avoir de suite. L'acte d'inhumanité exercé contre le Palatinat fit frémir l'Europe, et révolte encore aujourd'hui tous les cœurs : il paraît qu'en France les consciences politiques n'en furent pas très-alarmées, puisqu'on le renouvela treize ans après, d'une manière plus horrible encore. Il y a des questions d'intérêt public dont la solution ne saurait puiser ses données dans la sensibilité commune ; et la guerre, ce mal affreux mais nécessaire, a ses problèmes, qui ne peuvent se résoudre que par sa nature et par son principe. L'électeur n'avait provoqué par aucune hostilité cet excès de barbarie, qui était en même temps une violation du droit des gens. Turenne pensait sans doute que ce droit n'est pas le premier de tous, et pour chaque peuple en particulier il en est un plus fort et plus sacré, celui de sa conservation ; car il est impossible d'admettre que cette cruauté, qui paraît si condamnable, fût purement gratuite.

Le vainqueur de Sintzeim , continuant de déployer toutes les ressources de son art dans une campagne où son habileté faisait seule toute sa force , repasse le Rhin , traverse l'Alsace sans s'y arrêter , et se retire dans la Lorraine. L'armée allemande , accrue de beaucoup de renforts , le suit , passe le fleuve , vient se déborder dans la province que le général français avait abandonnée , et , pleine de confiance , y prend ses quartiers d'hiver ; elle exécutait ainsi sans le soupçonner le plan de Turenne : celui-ci , au mois de décembre , rentre inopinément en Alsace par les Vosges , jette l'épouvante parmi les Impériaux déconcertés , les bat une première fois à Mulhausen , une seconde à Turkheim , où il achève de les mettre en déroute et de les réduire au désespoir , les poursuit , et les force de fuir au delà du Rhin , à travers les ruines de ce même Palatinat dévasté , qui ne leur offrait plus qu'un désert couvert de frimas et une solitude hérissée de glaces. Tels furent les auspices sous lesquels s'ouvrit cette fatale année 1675 , qui devait être la dernière de Turenne. Le cabinet de Vienne se hâta de lui opposer le célèbre Montecuculli. Longtemps ces deux grands rivaux s'observèrent l'un l'autre ; longtemps ils se bornèrent à contrarier mutuellement leurs combinaisons respectives ; leurs opérations n'étaient que des marches et des contre-marches ; on voyait que le génie était aux prises avec le génie , la science avec la science , et l'habileté avec l'habileté ; chacun d'eux attendait une faute de son adversaire , et ni l'un ni l'autre ne paraissait capable d'en commettre aucune ; le temps de la campagne s'avancait ; l'Europe , en suspens depuis plusieurs mois , avait les yeux fixés sur le théâtre de leurs mouvements. Enfin , tout annonçait qu'une affaire décisive allait avoir lieu auprès du village de Salzbach , quand un coup imprévu vint arrêter cette lutte sur le point de s'engager. Le 27 juillet , Turenne va reconnaître une place qu'il jugeait propre à l'établissement d'une batterie ; pendant qu'il l'examine , il est frappé , tombe , et meurt le jour même où , l'année précédente , il avait reçu le cartel de l'électeur palatin. « ..... Il voulait se confesser , dit ma-  
« dame de Sévigné , et en se cachottant il avait donné ses ordres  
« pour le soir , et devait communier le lendemain dimanche , qui  
« était le jour qu'il croyait donner bataille : il monte à cheval le sa-  
« medi à deux heures , après avoir mangé ; et comme il avait bien  
« des gens avec lui , il les laissa à trente pas de la hauteur où il vou-  
« lait aller , et dit au petit d'Elbeuf : Mon neveu , demeurez la ; vous  
« ne faites que tourner autour de moi ; vous me feriez reconnaître  
« M. d'Hamilton , qui se trouva près de l'endroit où il allait , lui dit :

« Monsieur, venez par ici , on tire du côté où vous allez. Monsieur,  
 « lui dit-il , vous avez raison ; je ne veux point du tout être tué  
 « aujourd'hui : cela sera le mieux du monde. Il eut à peine tourné  
 « son cheval, qu'il aperçut Saint-Hilaire, le chapeau à la main, qui  
 « lui dit : Monsieur, jetez les yeux sur cette batterie que je viens de  
 « faire placer là. M. de Turenne revint, et dans l'instant, sans  
 « être arrêté, il eut le bras et le corps fracassés du même coup de ca-  
 « non qui emporta le bras et la main qui tenaient le chapeau de Saint-  
 « Hilaire. Ce gentilhomme, qui le regardait toujours, ne le voit  
 « point tomber, le cheval l'emporte où il avait laissé le petit d'El-  
 « beuf; il était penché le nez sur l'arçon; dans ce moment le cheval  
 « s'arrête; le héros tombe entre les bras de ses gens; il ouvre deux  
 « fois de grands yeux et la bouche, et demeure tranquille pour jamais.  
 « Il était mort; il avait une partie du cœur emportée. On crie; on  
 « pleure. M. d'Hamilton fait cesser ce bruit, et ôte le petit d'Elbeuf,  
 « qui s'était jeté sur ce corps, qui ne voulait pas le quitter, et qui  
 « se pâmait de crier : on couvre le corps d'un manteau; on le porte  
 « dans une haie; on le garde à petit bruit: un carrosse vient; on  
 « l'emporte dans sa tente; ce fut là où M. de Lorges, M. de Roye,  
 « et beaucoup d'autres, pensèrent mourir de douleur; mais il fallut  
 « se faire violence, et songer aux grandes affaires qu'on avait sur les  
 « bras. »

Ainsi mourut, à l'âge de soixante-quatre ans, le maréchal de Turenne, dans une conjoncture où les destinées de l'État semblaient reposer entièrement sur lui; emportant dans le tombeau le secret de ses dernières méditations, et ne laissant que des regrets, des incertitudes et des craintes, à la place des espérances fondées sur la protection nécessaire de son génie. Jamais perte ne fut plus sensible à la France; tous les ordres de la société le pleurèrent; tout retentit de gémissements et de sanglots. Ses restes furent déposés à Saint-Denis, parmi les cendres des rois; honneur qui jusque-là n'avait été accordé qu'au connétable du Guesclin. Turenne était resté veuf depuis 1666; il n'eut point d'enfants. Il avait écrit des mémoires, à l'exemple de César et de quelques autres grands capitaines. On peut s'étonner que ce testament de son expérience et de son savoir soit demeuré dans l'oubli pendant plus d'un siècle, et n'ait été tiré de l'obscurité qu'en 1782, époque où M. le comte de Grimoard le mit au jour, sous le titre de *Collection des Lettres et Mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne*. Peut-être faut-il attribuer cette négligence singulière au défaut de correction et



d'élégance que l'on remarqua dans le style de ces Mémoires ; mais, quelque peu d'attrait qu'en ait la diction, le nom de Turenne les recommande ; et sans doute l'étude n'en doit pas être inutile à ceux qui sont capables d'entendre le grand maître dont ils renferment les leçons et perpétuent les exemples.

L'oraison funèbre de Turenne est, comme on le sait, le chef-d'œuvre de Fléchier : c'est assurément, dans l'histoire de l'éloquence, un des traits les plus marquants, que l'impression que fit à si juste titre sur l'esprit des auditeurs l'exorde de ce beau discours. On se la figure aisément ; on n'a pas de peine à se représenter Fléchier prononçant cet admirable exorde avec ce débit grave et cette déclamation lente appropriée à ses moyens naturels, et rouvrant, dès le début de cette oraison, la source des larmes qu'avait fait couler six mois auparavant, avec tant d'abondance, l'événement funeste dont il retraçait l'image ; l'effet de la parole ne peut aller plus loin : Démosthène, Bossuet, Cicéron, Massillon, n'ont rien qui frappe mieux au but. Si c'est un tort que de porter d'abord les grands coups, on peut reprocher à l'orateur d'avoir, par ses premières atteintes, épuisé en quelque sorte la sensibilité de son auditoire : cependant il ne demeure pas sans ressource pour l'émouvoir encore dans le reste du discours ; et l'endroit où il peint la mort du héros, auprès duquel *fume encore la foudre qui l'a frappé*, est très-pathétique et très-touchant, quoique l'art y paraisse peut-être d'autant plus que l'orateur semble vouloir le repousser. Tous les gens de goût savent par cœur ces morceaux, dans lesquels le talent de Fléchier s'élève à la hauteur des plus grands génies ; et en général cette oraison funèbre mérite la place éminente qui lui est assignée parmi les plus célèbres compositions oratoires.

D.....LT.

---

De toutes les oraisons funèbres de Fléchier, celle qui mérite le plus de réputation, c'est l'éloge funèbre de Turenne, de cet homme si regretté par nos aïeux, et dont nous ne prononçons pas encore le nom sans respect ; qui, dans le siècle le plus fécond en grands hommes, n'eut point de supérieur, et ne compta qu'un rival ; qui fut aussi simple qu'il était grand, aussi estimé pour sa probité que pour ses victoires ; à qui on pardonnera ses fautes, parce qu'il n'eut jamais ni l'affectation de ses vertus, ni celle de ses talents ; qui, en servant Louis XIV et la France, eut souvent à combattre le ministre de Louis XIV, et fut haï de Louvois comme admiré de l'Europe ; le seul homme, depuis Henri IV, dont la mort ait été regardée comme une calamité publique

par le peuple; le seul, depuis du Guesclin, dont la cendre ait été jugée digne d'être mêlée à la cendre des rois, et dont le mausolée attire plus nos regards que celui de beaucoup de souverains dont il est entouré, parce que la renommée suit les vertus et non les rangs, et que l'idée de la gloire est toujours supérieure à celle de la puissance. Ici Fléchier, comme on l'a dit souvent, paraît au-dessus de lui-même : il semble que la douleur publique ait donné plus de mouvement et d'activité à son âme; son style s'échauffe, son imagination s'élève, ses images prennent une teinte de grandeur; partout son caractère devient imposant. Cependant, entre cette oraison funèbre et celle du grand Condé, il y a la même différence qu'entre les deux héros. L'une a l'empreinte de la fierté, et semble l'ouvrage d'un instinct sublime; l'autre, dans son élévation même, paraît le fruit d'un art perfectionné par l'expérience et par l'étude. Ainsi, par un hasard singulier, ces deux grands hommes ont trouvé dans leurs panégyristes un genre d'éloquence analogue à leur caractère.

L'oraison funèbre de Turenne n'en est pas moins un des monuments de l'éloquence française; l'exorde sera éternellement cité pour son harmonie, pour son caractère majestueux et sombre, et pour l'espèce de douleur auguste qui y règne. Les deux premières parties peignent avec noblesse les talents d'un général et les vertus d'un sage; mais, à mesure que l'orateur avance vers la fin, il semble acquérir de nouvelles forces. Il peint avec rapidité les derniers succès de ce grand homme; il fait voir l'Allemagne troublée, l'ennemi confus, l'aigle prenant déjà l'essor, et prêt à s'envoler dans les montagnes, l'artillerie tonnante de toutes parts pour favoriser la retraite, la France et l'Europe dans l'attente d'un grand mouvement. Tout à coup l'orateur s'arrête; il s'adresse au Dieu qui dispose également et des vainqueurs et des victoires, et se plaît à immoler à sa grandeur de grandes victimes. Alors il fait voir ce grand homme étendu sur ses trophées; il présente l'image de ce corps pâle et sanglant, auprès duquel, dit-il, fume encore la foudre qui l'a frappé, et montre dans l'éloignement les tristes images de la religion et de la patrie éplorées.

Cependant, malgré l'éloquence générale et les beautés de cette oraison funèbre, peut-être n'y trouve-t-on point encore assez le grand homme que l'on cherche; peut-être que les figures et l'appareil même de l'éloquence le cachent un peu, au lieu de le montrer; car il en est quelquefois de ces sortes de discours comme des cérémonies d'éclat, ou un grand homme est éclipsé par la pompe même dont on l'environne. Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que quelques lignes que madame de Sévigné a jetées au hasard dans ses lettres, sans soin, sans apprêt, et avec l'abandon d'une âme sensible, font encore plus aimer M. de Turenne, et donnent une plus grande idée de sa perte. Il y a des mots qui disent plus que vingt pages, et des faits qui sont au-dessus de l'art de tous les orateurs; par exemple, le mot de Saint-Hilaire à son fils : *Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme*; et ce trait du fermier de Champagne qui vint demander la résiliation de son bail, parce que, Turenne mort, il croyait qu'on ne pouvait plus ni semer ni moissonner en sûreté; et cette réponse si grande et si simple à un homme qui lui demandait comment il avait perdu la bataille de Rethel, *Par ma faute*; et cette lettre qu'il écrivit au sortir

d'une victoire : « Les ennemis sont venus nous attaquer ; nous les avons  
« battus : Dieu en soit loué ! J'ai eu un peu de peine : je vous sou-  
« haite le bonsoir ; je vais me mettre dans mon lit ; » et cette humanité  
envers un soldat qu'il trouve au pied d'un arbre, accablé de fa-  
tigue, à qui il donne son cheval, et qu'il suit lui-même à pied. Il faut  
en convenir, on a regret que la dignité de l'oraison funèbre et sa mar-  
ché soutenue, ou du moins le ton sur lequel le préjugé et l'habitude  
l'ont montée, ne permettent point d'employer ces traits d'une simpli-  
cité touchante, et qui mettraient souvent le héros à la place de l'o-  
rateur.

( THOMAS, *Essai sur les éloges.*

---

# ORAISON FUNÈBRE

DE

HENRI DE LA TOUR-D'AUVERGNE,

VICOMTE DE TURENNE <sup>1</sup>.

Prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Eustache, le dixième jour de janvier 1676.

---

*Fleverunt eum omnis populus Israël planctu magno; et lugebant dies multos, et dixerunt: Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israël? (I. MACH., 9.)*

Tout le peuple le pleura amèrement; et, après avoir pleuré durant plusieurs jours, ils s'écrièrent: Comment est mort cet homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël ?

Je ne puis, messieurs, vous donner d'abord une plus haute idée du triste sujet dont je viens vous entretenir, qu'en recueillant ces termes nobles et expressifs dont l'Écriture sainte se sert pour louer la vie et pour déplorer la mort du sage et vaillant Machabée <sup>2</sup>: cet homme, qui portait la gloire de sa nation jusqu'aux extrémités de la terre; qui couvrait son camp du bouclier, et forçait celui des ennemis avec l'épée; qui donnait à des rois ligués contre lui des déplaisirs mortels, et réjouissait Jacob par ses vertus et par ses exploits, dont la mémoire doit être éternelle.

Cet homme qui défendait les villes de Juda, qui domptait

<sup>1</sup> Voici le texte de Lingendes, dont Flechier est accusé d'avoir orné son oraison funèbre de Turenne: *In mortuum produc lacrymas, et fac planctum secundum meritum*: « Répands des larmes sur le mort, et « fais un deuil selon sa dignité et son mérite. » (ECCLES., XXXVIII.) — Le cardinal Maury a cité en entier l'exorde du père Lingendes, où l'on ne rencontre pas plus les grands traits d'éloquence dont parle Voltaire que ce texte ne ressemble à celui de Fléchier.

<sup>2</sup> I. MACH., III, IV, V, etc.

l'orgueil des enfants d'Ammon et d'Esau, qui revenait chargé des dépouilles de Samarie, après avoir brûlé sur leurs propres autels les dieux des nations étrangères; cet homme que Dieu avait mis autour d'Israël, comme un mur d'airain où se brisèrent tant de fois toutes les forces de l'Asie, et qui, après avoir défait de nombreuses armées, déconcerté les plus fiers et les plus habiles généraux des rois de Syrie, venait tous les ans, comme le moindre des Israélites, réparer avec ses mains triomphantes les ruines du sanctuaire, et ne voulait d'autre récompense des services qu'il rendait à sa patrie que l'honneur de l'avoir servie<sup>1</sup>. Ce vaillant homme poussant enfin, avec un courage invincible, les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, reçut le coup mortel, et demeura comme enseveli dans son triomphe<sup>2</sup>. Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues, des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants. Il furent quelque temps saisis, muets, immobiles. Un effort de douleur rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots que formaient dans leurs cœurs la tristesse, la pitié, la crainte, ils s'écrièrent : « Comment est mort cet homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël<sup>3</sup> ! » A ces cris Jérusalem redoubla ses pleurs; les voûtes du temple s'ébranlèrent, le Jourdain se troubla<sup>4</sup>, et tous ses rivages retentirent

<sup>1</sup> Il y a ici un petit jeu de mots, *services* et *servie*, qui paraît une négligence du style simple, et qui est une grâce de plus. (LE BATTEUX.)

<sup>2</sup> On trouve dans Lingendes, *nourri, élevé, mort dans les armes, et comme enseveli dans la gloire de ses triomphe*; et dans Mascaron, *héros mort et enseveli dans son propre triomphe*. Je remarquerai que cette belle expression appartient originairement à saint Ambroise, qui dit, en parlant de la mort d'Éléazar : *Elephanti ruina inclusus magis quam oppressus, suo sepultus est triumpho*. (S. AMB., de *Off. minist.*, lib. 1, c. 40.) (VILLEMAIN.)

<sup>3</sup> Ceux même qui ne conçoivent pas ce que c'est que la magie des nombres et de l'harmonie peuvent la voir à découvert dans cette période, qui semble sortir avec effort, se trainer, tomber, se relever, enfin arriver avec peine jusqu'à l'exclamation qui la termine, et que l'auditeur attend après une si longue suspension. (LE BATTEUX.)

<sup>4</sup> Quelques critiques sévères ont voulu blâmer cette expression, *le Jourdain se troubla*, comme poétique et trop hardie, surtout dans la douleur. Mais il faut distinguer la douleur qui éclate de la douleur qui

du son de ces lugubres paroles : « Comment est mort <sup>1</sup> cet « homme puissant , qui sauvait le peuple d'Israël <sup>2</sup> ! »

Chrétiens , qu'une triste cérémonie assemble en ce lieu , ne rappelez-vous pas en votre mémoire ce que vous avez vu , ce que vous avez senti il y a cinq mois ? Ne vous reconnaissez-vous pas dans l'affliction que j'ai décrite , et ne mettez-vous pas dans votre esprit , à la place du héros dont parle l'Écriture , celui dont je viens vous parler ? La vertu et le malheur de l'un et de l'autre sont semblables ; et il ne manque aujourd'hui à ce dernier qu'un éloge digne de lui. O si l'esprit divin , l'esprit de force et de vérité , avait enrichi mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu , et qui la persuadent tout ensemble , de combien de nobles idées remplirais-je vos esprits , et quelle impression ferait sur vos cœurs le récit de tant d'actions édifiantes et glorieuses <sup>3</sup> !

se plaint ou qui gémit. Quand elle éclate , nulle expression n'est trop forte ni trop hardie pour elle , non plus que pour les autres passions. Elle peut , dans l'oraison funèbre même , être aussi hardie qu'elle l'est dans la poésie , parce qu'alors c'est la nature qui parle seule , et que la nature n'a pas deux façons de parler , l'une en vers , l'autre en prose. ( LE BATTEUX. )

<sup>1</sup> Un orateur moins habile aurait traduit , avec plus de justesse sans doute : *Comment a pu mourir* , d'autant plus que Fléchier ne dit pas ce qu'il veut dire ; car *comment est mort* signifie de quelle manière est mort : or ce n'est point la pensée de Fléchier. Il l'a bien vu ; mais l'expression qu'il a préférée était plus triste , plus lugubre , plus propre à la déclamation , et il s'est déterminé en faveur de l'oreille et du plus grand effet. ( LE BATTEUX. )

<sup>2</sup> Lingendes n'a jamais songé à employer ce beau texte , que Voltaire ne craint pas de lui attribuer , et dont Fléchier a su tirer un grand parti. L'application du verset , le portrait allégorique et frappant du héros de ce discours , et le rapprochement admirable de la vie et de la mort de Judas Machabée avec la vie et la mort de Turenne , fournirent à l'orateur du général français l'un des exordes les plus neufs , les plus remarquables , par la richesse , par la variété , par la magie vraiment unique du nombre et de l'harmonie oratoire , enfin le mieux adaptés au sujet , et le plus justement vantés dans l'éloquence de la chaire. ( MAURY. )

<sup>3</sup> « Oh ! dit Lingendes , si ce divin esprit , qui est le créateur de toutes « les beautés d'une éloquence si animée , daignait orner et enrichir ce « discours ! Quelle plus noble matière est disposée à recevoir ces orne- « ments , que la vie de ce prince dont nous parlons , nourri , élevé , et « enfin mort dans les armes , et comme enseveli dans la gloire de ses « triomphes ? Presque tous les effets de la vertu militaire ont été éclatants

Quelle matière fut jamais plus disposée à recevoir tous les ornements d'une grave et solide éloquence que la vie et la mort de très-haut et très-puissant prince Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal général des camps et armées du roi, et colonel général de la cavalerie légère ? Où brillent avec plus d'éclat les effets glorieux de la vertu militaire, conduites d'armées, sièges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, campements bien ordonnés, combats soutenus, batailles gagnées, ennemis vaincus par la force, dissipés par l'adresse, lassés et consumés par une sage et noble patience ? Où peut-on trouver tant et de si puissants exemples que dans les actions d'un homme sage, modeste, libéral, désintéressé, dévoué au service du prince et de la patrie ; grand dans l'adversité par son courage, dans la prospérité par sa modestie, dans les difficultés par sa prudence, dans les périls par sa valeur, dans la religion par sa piété ?

Quel sujet peut inspirer des sentiments plus justes et plus touchants qu'une mort soudaine et surprenante, qui a suspendu le cours de nos victoires, et rompu les plus douces espérances de la paix ? Puissances ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnaître la justice de nos armes, recevoir la paix que, malgré vos pertes, vous avez tant de fois refusée, et dans l'abondance de vos larmes éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureusement allumée ! A Dieu ne plaise que je porte mes souhaits plus loin ! les jugements de Dieu sont impénétrables. Mais vous vivez, et je plains en cette chaire un sage et vertueux

« tants, conduites d'armées, sieges de places, prises de villes, passages  
 « de rivières, attaques hardies, retraites honorables, veilles, travaux,  
 « périls, hasards, blessures, et partout une passion ardente et géné-  
 « reuse de faire croître des lauriers, pour les couronnes, dedans l'effu-  
 « sion de son sang... De combien d'excellentes idées et d'agréables  
 « images ne remplirais-je pas vos esprits, si je pouvais représenter ici  
 « devant vos yeux le succès de ses premières armes dans la première  
 « guerre, etc. ? »

capitaine, dont les intentions étaient pures, et dont la vertu semblait mériter une vie plus longue et plus étendue <sup>1</sup>.

Retenons nos plaintes, messieurs; il est temps de commencer son éloge, et de vous faire voir comment cet homme puissant triomphe des ennemis de l'État par sa valeur, des passions de l'âme par sa sagesse, des erreurs et des vanités du siècle par sa piété. Si j'interromps cet ordre de mon discours, pardonnez un peu de confusion dans un sujet qui nous a causé tant de trouble. Je confondrai quelquefois peut-être le général d'armée, le sage, le chrétien. Je louerai tantôt les victoires, tantôt les vertus qui les ont obtenues. Si je ne puis raconter tant d'actions, je les découvrirai dans leurs principes <sup>2</sup>; j'adorerai le Dieu des armées, j'invoquerai le Dieu de la paix, je bénirai le Dieu des miséricordes, et j'attirerai partout votre attention, non par la force de l'éloquence, mais

<sup>1</sup> Ce morceau, souvent censuré par le goût et par le sentiment des convenances, a été aussi défendu avec beaucoup d'esprit par de très-habiles rhéteurs. On l'a blâmé surtout comme inexact dans l'expression de *vie*, appliquée non-seulement aux souverains, mais encore aux États ligués contre la France, et comme présentant une image fautive, en faisant jouer le sens littéral avec le sens figuré, quand l'orateur invite les puissances à *êteindre*, dans l'abondance de leurs larmes, les feux d'une guerre qu'elles avaient allumée. Or voilà précisément le seul trait de l'exorde de Fléchier qu'il ait eu la maladresse de prendre, non dans l'exorde, mais dans la dixième page de l'oraison funèbre de Victor-Amédée, par Lingendes. On pourrait absoudre Fléchier, ou du moins l'excuser, s'il s'était permis, dans un moment de distraction, toutes ces négligences; mais on ne saurait lui faire grâce d'un plagiat si pauvre, et, sous tous les rapports, si indigne de lui. Il n'imita pas, il copia; et son amour pour l'harmonie d'une chute finale lui fait prendre jusqu'aux deux dernières épithètes synonymes d'une *vie plus longue et plus étendue*. Voici le passage original de Lingendes: « Puissances adversaires et ennemies de la France, vous vivez; et l'esprit de la charité du christianisme, qui m'interdit de faire aucuns souhaits pour votre mort, m'en donne ou me permet d'en concevoir beaucoup pour la correction de vos crimes et de vos injustices. Mais vous vivez; et cependant je plains, en cette chaire, la mort d'un prince de qui les mœurs et la piété paraissent mériter le ciel plus doux et favorable, et *une vie plus longue et plus étendue*. » (MAURY.)

<sup>2</sup> Peut-être Fléchier a-t-il voulu dire, *j'en découvrirai au moins les principes*; mais ce qu'il dit fait aussi un sens, *je les découvrirai dans les vertus qui en furent les principes*. (LE BATTEUX.)



par la vérité et par la grandeur des vertus dont je suis engagé de vous parler <sup>1</sup>.

## PREMIÈRE PARTIE.

N'attendez pas, messieurs, que je suive la coutume des orateurs, et que je loue M. de Turenne comme on loue les hommes ordinaires. Si sa vie avait moins d'éclat, je m'arrêteraï sur la grandeur et la noblesse de sa maison; et si son portrait était moins beau, je produirais ici ceux de ses ancêtres. Mais la gloire de ses actions efface celle de sa naissance, et la moindre louange <sup>2</sup> qu'on peut lui donner, c'est d'être sorti de l'ancienne et illustre maison de la Tour-d'Auvergne, qui a mêlé son sang à celui des rois et des empereurs, qui a

<sup>1</sup> L'adresse et l'intérêt de ce magnifique exorde consistent à présenter d'abord, sous le nom d'un héros de l'Écriture sainte, le tableau allégorique et fidèle du héros de ce discours; à le faire reconnaître avant de l'avoir nommé, dans chacun des traits de cette peinture; à faire entendre, dans la répétition d'un texte bien choisi, le cri qu'avait jeté toute la France à la mort de Turenne. On a pu remarquer, d'ailleurs, le choix des termes et la structure nombreuse des phrases: rien n'y manque; mais, pour mieux concevoir ce qu'était cet exorde pour ceux qui l'entendirent, il faut se rappeler les souvenirs et les allusions qui frappaient à tout moment les auditeurs. Cet homme, qui *donnait à des rois ligés contre lui des déplaisirs mortels*, faisait souvenir de ce mot du roi d'Espagne: *M. de Turenne m'a fait passer de bien mauvaises nuits*. « Cet homme, que Dieu avait mis autour d'Israël comme un « mur d'airain, » n'était-ce pas celui qui tout récemment, dans une campagne à jamais mémorable, avait dissipé les alarmes de toute la France, en dissipant, avec vingt mille hommes, soixante mille Impériaux qui inondaient les frontières d'Alsace, et menaçaient d'envahir nos provinces? « Cet homme, qui de ses mains triomphantes venait « réparer les ruines du sanctuaire, » caractérisait dans M. de Turenne l'union de la piété avec les talents militaires, et le zèle qu'il avait montré pour la conversion des hérétiques. Tous les autres traits de conformité ne sont pas moins justes; et il ne faut pas s'étonner de l'impression vive que fit ce discours, où l'orateur s'était tout d'un coup saisi si habilement de l'imagination de ses auditeurs avant d'avoir prononcé le nom de Turenne: c'était vraiment un des grands coups de l'art, et cet exorde en est un modèle. (LA HARPE.)

<sup>2</sup> Ce mot de *louange* est très-déplacé. Fléchier voulait dire *le moindre lustre, le moindre titre*. Ce ne peut jamais être une *louange*, ni grande ni petite, d'être sorti d'une maison plutôt que d'une autre. (LA HARPE.)

donné des maîtres à l'Aquitaine, des princesses à toutes les cours de l'Europe, et des reines même à la France.

Mais que dis-je? il ne faut pas l'en louer ici, il faut l'en plaindre. Quelque glorieuse que fût la source dont il sortait, l'hérésie des derniers temps l'avait infectée. Il recevait avec ce beau sang des principes d'erreur et de mensonge; et, parmi ses exemples domestiques, il trouvait celui d'ignorer et de combattre la vérité. Ne faisons donc pas la matière de son éloge de ce qui fut pour lui un sujet de pénitence, et voyons les voies d'honneur et de gloire que la providence de Dieu lui ouvrit dans le monde avant que sa miséricorde le retirât des voies de la perdition et de l'égarément de ses pères.

Avant sa quatorzième année, il commença de porter les armes. Des sièges et des combats servirent d'exercice à son enfance, et ses premiers divertissements furent des victoires. Sous la discipline du prince d'Orange, son oncle maternel, il apprit l'art de la guerre en qualité de simple soldat, et ni l'orgueil ni la paresse ne l'éloignèrent d'aucun des emplois où la peine et l'obéissance sont attachées. On le vit en ce dernier rang de la milice ne refuser aucune fatigue et ne craindre aucun péril; faire par honneur ce que les autres faisaient par nécessité, et ne se distinguer d'eux que par un plus grand attachement au travail, et par une plus noble application à tous ses devoirs.

Ainsi commençait une vie dont les suites devaient être si glorieuses, semblable à ces fleuves qui s'étendent à mesure qu'ils s'éloignent de leur source, et qui portent enfin partout où ils coulent la commodité et l'abondance. Depuis ce temps il a vécu pour la gloire et pour le salut de l'État. Il a rendu tous les services qu'on peut attendre d'un esprit ferme et agissant, quand il se trouve dans un corps robuste et bien constitué. Il a eu dans la jeunesse toute la prudence d'un âge avancé, et dans un âge avancé toute la vigueur de la jeunesse. Ses jours ont été pleins<sup>1</sup>, selon les termes de l'Écriture; et comme il ne perdit pas ses jeunes années dans la mollesse et

<sup>1</sup> *Dies pleni inveniuntur in eis.* (PSALM. LXXII, 10.)

dans la volupté, il n'a pas été contraint de passer les dernières dans l'oisiveté et dans la faiblesse.

Quel peuple ennemi de la France n'a pas senti les effets de sa valeur, et quel endroit de nos frontières n'a pas servi de théâtre à sa gloire? Il passe les Alpes; et, dans les fameuses actions de Casal, de Turin, de la route de Quiers, il se signale par son courage et par sa prudence; et l'Italie le regarde comme un des principaux instruments de ces grands et prodigieux succès qu'on aura peine à croire un jour dans l'histoire. Il passe des Alpes aux Pyrénées, pour assister à la conquête de deux importantes places<sup>1</sup> qui mettent une de nos plus belles provinces à couvert de tous les efforts de l'Espagne. Il va recueillir au delà du Rhin les débris d'une armée défaite; il prend des villes<sup>2</sup>, et contribue au gain des batailles<sup>3</sup>. Il s'élève ainsi par degrés, et par son seul mérite, au suprême commandement, et fait voir dans tout le cours de sa vie ce que peut pour la défense d'un royaume un général d'armée qui s'est rendu digne de commander en obéissant, et qui a joint à la valeur et au génie l'application et l'expérience.

Ce fut alors que son esprit et son cœur agirent dans toute leur étendue. Soit qu'il fallût préparer les affaires, ou les décider; chercher la victoire avec ardeur, ou l'attendre avec patience; soit qu'il fallût prévenir les desseins des ennemis par la hardiesse, ou dissiper les craintes et les jalousies des alliés par la prudence; soit qu'il fallût se modérer dans les prospérités, ou se soutenir dans les malheurs de la guerre, son âme fut toujours égale. Il ne fit que changer de vertus quand la fortune changeait de face: heureux sans orgueil, malheureux avec dignité, et presque aussi admirable lorsque, avec jugement et avec fierté, il sauvait les restes des troupes battues à Mariandal, que lorsqu'il battait lui-même les Impériaux

<sup>1</sup> Perpignan et Collioure.

<sup>2</sup> Trèves, Aschaffembourg, etc.

<sup>3</sup> Combat de Fribourg, bataille de Nordlingen.

et les Bava-rois, et qu'avec des troupes triomphantes il forçait toute d'Allemagne à demander la paix à la France<sup>1</sup>.

On eût dit qu'un heureux traité allait terminer toutes les guerres de l'Europe, lorsque Dieu, dont les jugements<sup>2</sup>, selon le prophète, sont des abîmes, voulut affliger et punir la France par elle-même, et l'abandonner à tous les dérèglements que causent dans un État les dissensions civiles et domestiques. Souvenez-vous, messieurs, de ce temps de désordre et de trouble, où l'esprit ténébreux de discorde confondait le devoir avec la passion, le droit avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise; où les astres les plus brillants souffrirent presque tous quelque éclipse, et les plus fidèles sujets se virent entraînés, malgré eux, par le torrent des partis, comme ces pilotes qui, se trouvant surpris de l'orage en pleine mer, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, et de s'abandonner pour un temps au gré des vents et de la tempête. Telle est la justice de Dieu, telle est l'infirmité naturelle des hommes. Mais le sage revient aisément à soi, et il y a, dans la politique comme dans la religion, une espèce de pénitence plus glorieuse que l'innocence même, qui répare avantageusement un peu de fragilité par des vertus extraordinaires et par une ferveur continuelle.

Mais où m'arrêté-je, messieurs! Votre esprit vous représente déjà sans doute M. de Turenne à la tête des armées du roi. Vous le voyez combattre et dissiper la rébellion; ramener ceux que le mensonge avait séduits, rassurer ceux que la crainte avait ébranlés, et crier comme un autre Moïse à toutes les portes d'Israël: « Que ceux qui sont au Seigneur se joignent à moi<sup>3</sup>. » Quelles furent alors sa fermeté et sa sagesse! Tantôt sur les rives de la Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers et de domestiques, il court à la défense d'un pont<sup>4</sup>, et tient ferme contre une armée; et, soit la hardiesse

<sup>1</sup> La paix de Munster.

<sup>2</sup> *Judicia tua abyssus.* (PSALM., XXXV, 7.)

<sup>3</sup> EXOD., 32.

<sup>4</sup> Le pont de Gergeau.

de l'entreprise, soit la seule présence de ce grand homme, soit la protection visible du ciel, qui rendait les ennemis immobiles, il étonna par sa résolution ceux qu'il ne pouvait arrêter par la force, et releva, par cette prudente et heureuse témérité, l'État penchant vers sa ruine<sup>1</sup>. Tantôt, se servant de tous les avantages des temps et des lieux, il arrête avec peu de troupes une armée qui venait de vaincre, et mérite les louanges mêmes d'un ennemi qui, dans les siècles idolâtres, aurait passé pour le dieu des batailles. Tantôt, vers les bords de la Seine<sup>2</sup>, il oblige par un traité un prince étranger, dont il avait pénétré les plus secrètes intentions, de sortir de France, et d'abandonner les espérances qu'il avait conçues de profiter de nos désordres.

Je pourrais ajouter ici des places prises, des combats gagnés sur les rebelles. Mais dérobons quelque chose à la gloire de notre héros, plutôt que de voir plus longtemps l'image funeste de nos misères passées. Parlons d'autres exploits qui aient été aussi avantageux pour la France que pour lui-même, et dont nos ennemis n'aient pas eu sujet de se réjouir.

Je me contente de vous dire qu'il apaisa par sa conduite l'orage dont le royaume était agité. Si la licence fut réprimée, si les haines publiques et particulières furent assoupies, si les lois reprirent leur ancienne vigueur, si l'ordre et le repos furent rétablis dans les villes et dans les provinces, si les membres furent heureusement réunis avec leur chef, c'est à lui, France, que tu le dois. Je me trompe, c'est à Dieu, qui tire, quand il veut, des trésors de sa providence, ces grandes âmes qu'il a choisies comme des instruments visibles de sa puissance, pour faire naître du sein des tempêtes le calme et la tranquillité publique, pour relever les États de leur ruine, et réconcilier, quand sa justice est satisfaite, les peuples avec leurs souverains.

Son courage, qui n'agissait qu'avec peine dans les malheurs de sa patrie, sembla s'échauffer dans les guerres étrangères,

<sup>1</sup> A Bleneau.

<sup>2</sup> A Villeneuve-Saint-George.

et l'on vit redoubler sa valeur. N'entendez pas par ce mot, messieurs, une hardiesse vaine, indiscreète, emportée, qui cherche le danger pour le danger même, qui s'expose sans fruit, et qui n'a pour but que la réputation et les vains applaudissements des hommes. Je parle d'une hardiesse sage et réglée, qui s'anime à la vue des ennemis; qui, dans le péril même, pourvoit à tout et prend tous ses avantages, mais qui se mesure avec ses forces; qui entreprend les choses difficiles, et ne tente pas les impossibles; qui n'abandonne rien au hasard de ce qui peut être conduit par la vertu<sup>1</sup>; capable enfin de tout oser quand le conseil est inutile, et prêt à mourir dans la victoire, ou à survivre à son malheur, en accomplissant ses devoirs.

J'avoue, messieurs, que je succombe ici sous le poids de mon sujet. Ce grand nombre d'actions dont je dois parler m'embarrasse : je ne puis les décrire toutes, et je voudrais n'en omettre aucune. Que n'ai-je le secret de graver dans vos esprits un plan invisible et raccourci de la Flandre et de l'Allemagne! Je marquerais sans confusion dans vos pensées tout ce que fit ce grand capitaine, et vous dirais en abrégé, selon les lieux : Ici<sup>2</sup> il forçait des retranchements, et secourait une place assiégée; là il surprenait les ennemis, ou les battait en pleine campagne : ces villes<sup>3</sup>, où vous voyez les lis arborés, ont été, ou défendues par sa vigilance, ou conquises par sa fermeté et son courage; ce lieu couvert d'un bois et d'une rivière, c'est le poste où il rassurait ses troupes éfrayées après une honorable retraite<sup>4</sup> : ici il sortait de ses lignes pour combattre, et d'un seul coup il prenait une ville et

<sup>1</sup> On a observé avec raison que c'était le mot de *prudence*, et non celui de *vertu*, qu'il fallait opposer à *hasard*. Batteux, pour justifier Fléchier, prétend qu'il y a quelquefois de la grâce à laisser un peu de vague dans les idées que l'auditeur peut déterminer aisément; et qu'ensuite le mot *vertu* pouvait être nécessaire pour soutenir la période après les trois finales féminines, *avantages, forces, impossibles*.

<sup>2</sup> Le secours d'Arras.

<sup>3</sup> Condé, Landrecies, Ypres, Oudenarde, etc.

<sup>4</sup> Retraite de Valenciennes.

gagnait une bataille <sup>1</sup> ; là , distribuant ce qui lui restait de son propre argent , il achevait un siège <sup>2</sup> , et il allait en faire lever un au même temps.

Je recueillerais ensuite tant de succès , et vous ferais souvenir de ces mauvaises nuits que le roi d'Espagne avoua qu'il avait passées , et de cette paix , recherchée par des traités et des alliances <sup>3</sup> , sans laquelle , Flandre , théâtre sanglant où se passent tant de scènes tragiques , triste et fatale contrée , trop étroite pour contenir tant d'armées qui te dévorent , tu aurais accru le nombre de nos provinces , et , au lieu d'être la source malheureuse de nos guerres , tu serais aujourd'hui le fruit paisible de nos victoires.

Je pourrais , messieurs , vous montrer vers les bords du Rhin <sup>4</sup> autant de trophées que sur les bords de l'Escaut et de la Sambre. Je pourrais vous décrire des combats gagnés , des rivières et des défilés passés à la vue des ennemis , des plaines teintes de leur sang , des montagnes presque inaccessibles , traversées pour les aller repousser loin de nos frontières. Mais l'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles : la langue d'un prêtre , destinée à louer Jésus-Christ , le Sauveur des hommes , ne doit pas être employée à parler d'un art qui tend à leur destruction , et je ne viens pas vous donner des idées de meurtre et de carnage devant ces autels où l'on n'offre plus le sang des taureaux en sacrifice au Dieu des armées , mais au Dieu de miséricorde et de paix une victime non sanglante.

Quoi donc ! n'y a-t-il point de valeur et de générosité chrétienne ? L'Écriture <sup>5</sup> , qui commande de sanctifier les guerres , ne nous apprend-elle pas que la piété n'est pas incompatible avec les armes ? Viens-je condamner une profession que la religion ne condamne pas , quand on en sait modérer la vic-

<sup>1</sup> Bataille des Dunes , et prise de Dunkerque.

<sup>2</sup> Saint-Venant pris , Ardres secourue.

<sup>3</sup> Paix des Pyrénées.

<sup>4</sup> A Entk , Sentkein , Mulhausen , etc.

<sup>5</sup> JOEL , VII.

lence <sup>1</sup>? Non, messieurs : je sais que ce n'est pas en vain que les princes portent l'épée ; que la force peut agir quand elle se trouve jointe avec l'équité ; que le Dieu des armées préside à cette redoutable justice que les souverains se font à eux-mêmes ; que le droit des armes est nécessaire pour la conservation de la société, et que les guerres sont permises pour assurer la paix, pour protéger l'innocence, pour arrêter la malice qui se déborde, et pour retenir la cupidité dans les bornes de la justice.

Je sais aussi que la modération et la charité doivent régler les guerres parmi les chrétiens ; que les capitaines qui les conduisent sont les ministres de la providence de Dieu, qui est toujours sage, et de la puissance des rois, qui ne doit jamais être injuste ; qu'ils doivent avoir le cœur doux et charitable, lors même que leurs mains sont sanglantes ; et adorer intérieurement le Créateur, lorsqu'ils se trouvent dans la triste nécessité de détruire ses créatures.

C'est ici que j'atteste la foi publique, messieurs, et que, parlant de la douceur et de la modération de M. de Turenne, je puis avoir pour témoins de ce que je dis tous ceux qui l'ont suivi dans les armées. S'est-il fait un plaisir de se servir du pouvoir qu'il a eu de nuire à ceux même qu'on regarde et qu'on traite comme ennemis ? Où a-t-il laissé des marques terribles de sa colère, ou de ses vengeances particulières ? Laquelle de ses victoires a-t-il estimée par le nombre des misérables qu'il accablait, ou des morts qu'il laissait sur le champ de bataille ? Quelle vie a-t-il exposée pour son intérêt, ou pour sa propre réputation ? Quel soldat n'a-t-il pas ménagé comme un sujet du prince et une portion de la république ? Quelle goutte de sang a-t-il répandue qui n'ait servi à la cause commune ?

On l'a vu, dans la fameuse bataille des Dunes, arracher les armes des mains des soldats étrangers, qu'une férocité naturelle acharnait sur les vaincus. On l'a vu gémir de ces maux nécessaires que la guerre traîne après soi, que le temps

<sup>1</sup> *Epist. ad Rom.*, XIII.



force de dissimuler, de souffrir et de faire. Il savait qu'il y a un droit plus haut et plus sacré que celui que la fortune et l'orgueil imposent aux faibles et aux malheureux, et que ceux qui vivent sous la loi de Jésus-Christ doivent épargner, autant qu'ils peuvent, un sang consacré par le sien, et ménager des vies qu'il a rachetées par sa mort.

Il cherchait à soumettre les ennemis, non pas à les perdre. Il eût voulu pouvoir attaquer sans nuire, se défendre sans offenser, et réduire au droit et à la justice ceux à qui il était obligé par devoir de faire violence.

Enfin il s'était fait une espèce de morale militaire qui lui était propre. Il n'avait pour toute passion que l'affection pour la gloire du roi, le désir de la paix, et le zèle du bien public. Il n'avait pour ennemis que l'orgueil, l'injustice et l'usurpation. Il s'était accoutumé à combattre sans colère, à vaincre sans ambition, à triompher sans vanité, et à ne suivre pour règle de ses actions que la vertu et la sagesse. C'est ce que je dois vous montrer dans cette seconde partie.

## SECONDE PARTIE.

La valeur n'est qu'une force aveugle et impétueuse, qui se trouble et se précipite, si elle n'est éclairée et conduite par la probité et par la prudence; et le capitaine n'est pas accompli, s'il ne renferme en soi l'homme de bien et l'homme sage. Quelle discipline peut établir dans un camp celui qui ne sait régler ni son esprit ni sa conduite? Et comment saura calmer ou émouvoir, selon ses desseins, dans une armée, tant de passions différentes, celui qui ne sera pas maître des siennes? Aussi l'Esprit de Dieu nous apprend dans l'Écriture que l'homme prudent l'emporte sur le courageux<sup>1</sup>, que la sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre<sup>2</sup>, et que celui qui est patient et modéré est quelquefois plus

<sup>1</sup> *Melior est sapientia quam vires; et vir prudens quam fortis.* (SAP., VI, 1.)

<sup>2</sup> *Melior est sapientia quam arma bellica.* (ECCLES., IX, 18.)

estimable que celui qui prend des villes et qui gagne des batailles<sup>1</sup>.

Ici vous formez sans doute, messieurs, dans votre esprit des idées plus nobles que celles que je puis vous donner. En parlant de M. de Turenne, je reconnais que je ne puis vous élever au-dessus de vous-mêmes; et le seul avantage que j'ai, c'est que je ne dirai rien que vous ne croyiez, et que, sans être flatteur, je puis dire de grandes choses. Y eut-il jamais homme plus sage et plus prévoyant, qui conduisît une guerre avec plus d'ordre et de jugement; qui eût plus de précautions et plus de ressources; qui fût plus agissant et plus retenu; qui disposât mieux toutes choses à leur fin, et qui laissât mûrir ses entreprises avec tant de patience? Il prenait des mesures presque infailibles; et, pénétrant non-seulement ce que les ennemis avaient fait, mais encore ce qu'ils avaient dessein de faire, il pouvait être malheureux, mais il n'était jamais surpris. Il distinguait le temps d'attaquer et le temps de défendre. Il ne hasardait jamais rien que lorsqu'il avait beaucoup à gagner, et qu'il n'avait presque rien à perdre. Lors même qu'il semblait céder, il ne laissait pas de se faire craindre. Telle enfin était son habileté, que, lorsqu'il vainquait, on ne pouvait en attribuer l'honneur qu'à sa prudence, et lorsqu'il était vaincu, on ne pouvait en imputer la faute qu'à la fortune.

Souvenez-vous, messieurs, du commencement et des suites de la guerre, qui, n'étant d'abord qu'une étincelle, embrase aujourd'hui toute l'Europe. Tout se déclare contre la France. On soulève les étrangers, on débauche les alliés, on intimide les amis, on encourage les vaincus, on arme les envieux. Sur des craintes imaginaires et des défiances artificieusement inspirées, les intérêts sont confondus, la foi violée, et les traités méprisés. Il fallait, je l'avoue, pour résister à tant d'armées jointes ensemble contre nous, des troupes aussi vaillantes et des capitaines aussi expérimentés que les nôtres. Mais rien

<sup>1</sup> *Melior est patiens viro forti; et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.* (PROV., XVI, 32.)

n'était si formidable que de voir toute l'Allemagne , ce grand et vaste corps , composé de tant de peuples et de nations différentes , déployer tous ses étendards , et marcher vers nos frontières , pour nous accabler par la force , après nous avoir effrayés par la multitude.

Il fallait opposer à tant d'ennemis un homme d'un courage ferme et assuré , d'une capacité étendue , d'une expérience consommée , qui soutînt la réputation et qui ménageât les forces du royaume ; qui n'oubliât rien d'utile et de nécessaire , et ne fit rien de superflu ; qui sût , selon les occasions , profiter de ses avantages , ou se relever de ses pertes ; qui fût tantôt le bouclier , et tantôt l'épée de son pays : capable d'exécuter les ordres qu'il aurait reçus , et de prendre conseil de lui-même dans les rencontres.

Vous savez de qui je parle , messieurs ; vous savez le détail de ce qu'il fit , sans que je le dise. Avec des troupes considérables , seulement par leur courage et par la confiance qu'elles avaient en leur général , il arrête et consume deux grandes armées , et force à conclure la paix par des traités , ceux qui croyaient venir terminer la guerre par notre entière et prompte défaite. Tantôt il s'oppose à la jonction de tant de secours ramassés , et rompt le cours de tous ces torrents qui auraient inondé la France. Tantôt il les défait ou les dissipe par des combats réitérés. Tantôt il les repousse au delà de leurs rivières , et les arrête toujours par des coups hardis , quand il faut rétablir la réputation ; par la modération , quand il ne faut que la conserver.

Villes que nos ennemis s'étaient déjà partagées , vous êtes encore dans l'enceinte de notre empire. Provinces qu'ils avaient déjà ravagées dans le désir et dans la pensée<sup>1</sup> , vous avez encore recueilli vos moissons. Vous durez encore , places que l'art et la nature ont fortifiées , et qu'ils avaient dessein de démolir ; et vous n'avez tremblé que sous des projets irivoles

<sup>1</sup> Salluste dit , en parlant de Jugurtha : *Totum Adherbalis regnum animo jam invaserat.* (JUGURTH., XX.)

d'un vainqueur en idée, qui comptait le nombre de nos soldats, et qui ne songeait pas à la sagesse de leur capitaine.

Cette sagesse était la source de tant de prospérités éclatantes. Elle entretenait cette union des soldats avec leur chef, qui rend une armée invincible; elle répandait dans les troupes un esprit de force, de courage et de confiance, qui leur faisait tout souffrir, tout entreprendre dans l'exécution de ses desseins; elle rendait enfin des hommes grossiers capables de gloire; car, messieurs, qu'est-ce qu'une armée? C'est un corps animé d'une infinité de passions différentes, qu'un homme habile fait mouvoir pour la défense de la patrie; c'est une troupe d'hommes armés qui suivent aveuglément les ordres d'un chef, dont ils ne savent pas les intentions; c'est une multitude d'âmes, pour la plupart viles et mercenaires, qui, sans songer à leur propre réputation, travaillent à celle des rois et des conquérants; c'est un assemblage confus de libertins qu'il faut assujettir à l'obéissance, de lâches qu'il faut mener au combat, de téméraires qu'il faut retenir, d'impatients qu'il faut accoutumer à la constance. Quelle prudence ne faut-il pas pour conduire et réunir au seul intérêt public tant de vues et de volontés différentes! Comment se faire craindre sans se mettre en danger d'être haï, et bien souvent abandonné? Comment se faire aimer, sans perdre un peu de l'autorité, et relâcher de la discipline nécessaire?

Qui trouva jamais mieux tous ces justes tempéraments<sup>1</sup>, que ce prince que nous pleurons? Il attacha par des nœuds de respect et d'amitié ceux qu'on ne retient ordinairement que par la crainte des supplices, et se fit rendre par sa modération une obéissance aisée et volontaire. Il parle, chacun écoute ses oracles; il commande, chacun avec joie suit ses ordres; il marche, chacun croit courir à la gloire. On dirait qu'il va combattre des rois confédérés avec sa seule maison<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Ce mot rend exactement l'expression de Tacite : *Egregium principatus temperamentum*. (HISTOR., II, 5.) — Ce mot commence à être détourné de sa véritable acception. Il signifie *modération, équilibre*, comme *intempérance* désigne un excès quelconque.

<sup>2</sup> GEN., XIV.

comme un autre Abraham ; que ceux qui le suivent sont ses soldats et ses domestiques ; et qu'il est et général et père de famille tout ensemble. Aussi rien ne peut soutenir leurs efforts : ils ne trouvent point d'obstacles qu'ils ne surmontent ; point de difficultés qu'ils ne vainquent ; point de péril qui les épouvante ; point de travail qui les rebute ; point d'entreprise qui les étonne ; point de conquête qui leur paraisse difficile. Que pouvaient-ils refuser à un capitaine qui renonçait à ses commodités pour les faire vivre dans l'abondance ; qui pour leur procurer du repos, perdait le sien propre ; qui soulageait leurs fatigues , et ne s'en épargnait aucune ; qui prodiguait son sang , et ne ménageait que le leur ?

Par quelle invisible chaîne entraînait-il ainsi les volontés ? Par cette bonté avec laquelle il encourageait les uns , il excusait les autres , et donnait à tous les moyens de s'avancer, de vaincre leur malheur, ou de réparer leurs fautes ; par ce désintéressement qui le portait à préférer ce qui était plus utile à l'État à ce qui pouvait être plus glorieux pour lui-même ; par cette justice qui , dans la distribution des emplois , ne lui permettait pas de suivre son inclination au préjudice du mérite ; par cette noblesse de cœur et de sentiments , qui l'élevait au-dessus de sa propre grandeur, et par tant d'autres qualités qui lui attiraient l'estime et le respect de tout le monde. Que j'entrerais volontiers dans les motifs et dans les circonstances de ses actions ! Que j'aimerais à vous montrer une conduite si régulière et si uniforme , un mérite si éclatant et si exempt de faste et d'ostentation ; de grandes vertus produites par des principes encore plus grands ; une droiture universelle qui le portait à s'appliquer à tous ses devoirs , et à les réduire tous à leurs fins justes et naturelles , et une heureuse habitude d'être vertueux , non pas pour l'honneur, mais pour la justice qu'il y a de l'être ! Mais il ne m'appartient pas de pénétrer jusqu'au fond de ce cœur magnanime ; et il était réservé à une bouche plus éloquente que la mienne <sup>1</sup> d'en exprimer tous les mouvements et toutes les inclinations intérieures.

<sup>1</sup> Mascaron, alors évêque de Tulle. — Fléchier fondait avec raison de

Pour récompenser tant de vertus par quelque honneur extraordinaire, il fallait trouver un grand roi qui crût ignorer quelque chose, et qui fût capable de l'avouer. Loin d'ici ces flatteuses maximes, que les rois naissent habiles, et que les autres le deviennent; que leurs âmes privilégiées sortent des mains de Dieu, qui les crée, toutes sages et intelligentes; qu'il n'y a point pour eux d'essai ni d'apprentissage; qu'ils sont vertueux sans travail, et prudents sans expérience. Nous vivons sous un prince qui, tout grand et tout éclairé qu'il est, a bien voulu s'instruire pour commander; qui, dans la route de la gloire, a su choisir un guide fidèle, et a cru qu'il était de sa sagesse de se servir de celle d'autrui. Quel honneur pour un sujet d'accompagner son roi, de lui servir de conseil, et, si je l'ose dire, d'exemple dans une importante conquête! Honneur d'autant plus grand que la faveur n'y put avoir part; qu'il ne fut fondé que sur un mérite universellement connu, et qu'il fut suivi de la prise des villes les plus considérables de la Flandre<sup>1</sup>.

Après cette glorieuse marque d'estime et de confiance, quels projets d'établissement et de fortune n'aurait pas faits un homme avare et ambitieux! Qu'il eût amassé de biens et d'honneurs, et qu'il eût vendu chèrement tant de travaux et de services! Mais cet homme sage et désintéressé, content des témoignages de sa conscience, et riche de sa modération, trouve dans le plaisir qu'il a de bien faire la récompense d'avoir bien fait. Quoiqu'il puisse tout obtenir, il ne demande

si grandes espérances de succès sur la propriété et le développement de son texte, relatif à la vie et à la mort de Judas Machabée, dont Mascaron avait rappelé deux fois les propres paroles, six ans auparavant, dans l'exorde de son éloge funèbre en l'honneur du duc de Beaufort, qu'en assistant à l'oraison funèbre de Turenne, prononcée par cet orateur quelques jours avant la sienne, il était hors de lui, saisi de frayeur, et qu'il avait peine à respirer, jusqu'au moment où il entendit le texte insignifiant de Mascaron : *Proba me, Deus, et scito cor meum.* (PSALM., CXXXVIII.) Soulagé alors du poids de la crainte dont il était suffoqué, il ne put s'empêcher de dire à ses voisins, qui avaient remarqué son agitation : « Me voilà tranquille; je ne redoutais que son »  
 « texte; j'avais peur qu'il n'eût pris le mien; il peut dire à présent tout  
 « ce qu'il voudra, j'applaudirai de bon cœur. » (MAURY.)

<sup>1</sup> Charleroi, Douai, Tournay, Ath, Lille, etc.

et ne prétend rien ; il ne désire , à l'exemple de Salomon<sup>1</sup>, qu'un état frugal et honnête entre la pauvreté et les richesses ; et , quelques offres qu'on lui fasse , il n'étend ses désirs qu'à proportion de ses besoins , et se resserre dans les bornes étroites du seul nécessaire. Il n'y eut qu'une ambition qui fut capable de le toucher , ce fut de mériter l'estime et la bienveillance de son maître. Cette ambition fut satisfaite , et notre siècle a vu un sujet aimer son roi pour ses grandes qualités , non pour sa dignité ni pour sa fortune ; et un roi aimer son sujet plus pour le mérite qu'il connaissait en lui , que pour les services qu'il en recevait.

Cet honneur , messieurs , ne diminua point sa modestie. A ce mot , je ne sais quel remords m'arrête. Je crains de publier ici des louanges qu'il a si souvent rejetées , et d'offenser après sa mort une vertu qu'il a tant aimée pendant sa vie. Mais accomplissons la justice , et louons-le sans crainte , en un temps où nous ne pouvons être suspects de flatterie , ni lui susceptible de vanité. Qui fit jamais de si grandes choses ? qui les dit avec plus de retenue ? Remportait-il quelque avantage , à l'entendre , ce n'était pas qu'il fût habile , mais l'ennemi s'était trompé. Rendait-il compte d'une bataille , il n'oubliait rien , sinon que c'était lui qui l'avait gagnée. Racontait-il quelques-unes de ces actions qui l'avaient rendu si célèbre , on eût dit qu'il n'en avait été que le spectateur , et l'on doutait si c'était lui qui se trompait , ou la renommée. Revenait-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel , il fuyait les acclamations populaires , il rougissait de ses victoires , il venait recevoir des éloges comme on vient faire des apologies , et n'osait presque aborder le roi , parce qu'il était obligé , par respect , de souffrir patiemment les louanges dont Sa Majesté ne manquait jamais de l'honorer.

C'est alors que , dans le doux repos d'une condition privée , ce prince se dépouillant de toute la gloire qu'il avait acquise pendant la guerre , et se renfermant dans une société peu nombreuse de quelques amis choisis , il s'exerçait sans bruit

<sup>1</sup> Prov. , c. 30.

aux vertus civiles : sincère dans ses discours, simple dans ses actions, fidèle dans ses amitiés, exact dans ses devoirs, réglé dans ses désirs, grand même dans les moindres choses. Il se cache ; mais sa réputation le découvre ; il marche sans suite et sans équipage, mais chacun dans son esprit le met sur un char de triomphe. On compte, en le voyant, les ennemis qu'il a vaincus, non pas les serviteurs qui le suivent ; tout seul qu'il est, on se figure autour de lui ses vertus et ses victoires qui l'accompagnent ; il y a je ne sais quoi de noble dans cette honnête simplicité ; et moins il est superbe, plus il devient vénérable.

Il aurait manqué quelque chose à sa gloire, si, trouvant partout tant d'admirateurs, il n'eût fait quelques envieux. Telle est l'injustice des hommes, la gloire la plus pure et la mieux acquise les blesse ; tout ce qui s'élève au-dessus d'eux leur devient odieux et insupportable ; et la fortune la plus approuvée et la plus modeste n'a pu se sauver de cette lâche et maligne passion. C'est la destinée des grands hommes d'en être attaqués ; et c'est le privilège de M. de Turenne d'avoir pu la vaincre. L'envie fut étouffée, ou par le mépris qu'il en fit, ou par des accroissements perpétuels d'honneur et de gloire : le mérite l'avait fait naître, le mérite la fit mourir. Ceux qui lui étaient moins favorables ont reconnu combien il était nécessaire à l'État ; ceux qui ne pouvaient souffrir son élévation se crurent enfin obligés d'y consentir, et, n'osant s'affliger de la prospérité d'un homme qui ne leur aurait jamais donné la misérable consolation de se réjouir de quelqu'une de ses fautes, ils joignirent leur voix à la voix publique, et crurent qu'être son ennemi, c'était l'être de toute la France.

Mais à quoi auraient abouti tant de qualités héroïques, si Dieu n'eût fait éclater sur lui la puissance de sa grâce, et si celui dont sa providence s'était si noblement servie eût été l'objet éternel de sa justice ? Dieu seul pouvait dissiper ses ténèbres, et il tenait en sa puissance l'heureux moment qu'il avait marqué pour l'éclairer de ses vérités.

Il arriva ce moment heureux, ce point où se rapportait



toute sa véritable gloire. Il entrevit des pièges et des précipices que sa prévention lui avait jusqu'alors entièrement cachés. Il commença à marcher avec précaution et avec crainte dans ces routes égarées où il se trouvait engagé. Certains rayons de grâce et de lumières lui firent apercevoir qu'en vain remplirait-il les plus beaux endroits de l'histoire, si son nom n'était écrit dans le livre de vie; qu'en vain gagnerait-il le monde entier, s'il perdait son âme; qu'il n'y avait qu'une foi et un Jésus-Christ, et une vérité simple et indivisible, qui ne se montre qu'à ceux qui la cherchent avec un cœur humble et une volonté désintéressée. Il n'était pas encore éclairé; mais il commençait d'être docile. Combien de fois consulta-t-il des amis savants et fidèles? Combien de fois, soupirant après ces lumières vives et efficaces, qui seules triomphent des erreurs de l'esprit humain, dit-il à Jésus-Christ, comme cet aveugle de l'Évangile : « Seigneur, faites que je voie<sup>1</sup> ? » Combien de fois essayait-il d'une main impuissante d'arracher le bandeau fatal qui fermait ses yeux à la vérité? Combien de fois remonta-t-il jusqu'à ces sources anciennes et pures que Jésus-Christ a laissées à son Église, pour y puiser avec joie les eaux d'une doctrine salutaire?

Habitude, prétextes, engagement, honte de changer, plaisir d'être regardé comme le chef et le protecteur d'Israël, vaines et spécieuses raisons de la chair et du sang, vous ne pûtes le retenir. Dieu rompit tous ses liens, et, le mettant dans la liberté de ses enfants, le fit passer de la région des ténèbres au royaume de son Fils bien-aimé, à qui il appartenait par son élection éternelle : ici un nouvel ordre de choses se présente à moi. Je vois de plus grandes actions, de plus nobles motifs, une protection de Dieu plus visible. Je parle désormais d'une sagesse que la véritable piété accompagne, et d'un courage que l'esprit de Dieu fortifie. Renouvelez donc votre attention en cette dernière partie de mon discours, et suppléez dans vos pensées à ce qui manquera à mes expressions et à mes paroles.

<sup>1</sup> MARC., c. 10.

## TROISIÈME PARTIE.

Si M. de Turenne n'avait su que combattre et vaincre; s'il ne s'était élevé au-dessus des vertus humaines; si sa valeur et sa prudence n'avaient été animées d'un esprit de foi et de charité, je le mettrais au rang des Scipion et des Fabius, je laisserais à la vanité le soin d'honorer la vanité, et je ne viendrais pas dans un lieu saint faire l'éloge d'un homme profane. S'il avait fini ses jours dans l'aveuglement et dans l'erreur, je louerais en vain des vertus que Dieu n'aurait pas couronnées; je répandrais des larmes inutiles sur son tombeau; et si je parlais de sa gloire, ce ne serait que pour déplorer son malheur. Mais, grâce à Jésus-Christ, je parle d'un chrétien éclairé des lumières de la foi, agissant par les principes d'une religion pure, et consacrant par une sincère piété tout ce qui peut flatter l'ambition ou l'orgueil des hommes. Ainsi les louanges que je lui donne retournent à Dieu qui en est la source; et comme c'est la vérité qui l'a sanctifié, c'est aussi la vérité qui le loue.

Que sa conversion fut entière, messieurs! et qu'il fut différent de ceux qui, sortant de l'hérésie par des vues intéressées, changent de sentiments sans changer de mœurs; n'entrent dans le sein de l'Église que pour la blesser de plus près par une vie scandaleuse, et ne cessent d'être ennemis déclarés qu'en devenant enfants rebelles! Quoique son cœur se fût sauvé des dérèglements que causent d'ordinaire les passions, il prit encore plus de soin de le régler; il crut que l'innocence de sa vie devait répondre à la pureté de sa créance. Il connut la vérité, il l'aima, il la suivit. Avec quel humble respect assistait-il aux sacrés mystères! Avec quelle docilité écoutait-il les instructions salutaires des prédicateurs évangéliques! Avec quelle soumission adorait-il les œuvres de Dieu, que l'esprit humain ne peut comprendre! Vrai adorateur en esprit et en vérité, cherchant le Seigneur, selon le conseil du Sage<sup>1</sup>, dans la simplicité du cœur, ennemi irréconciliable de

<sup>1</sup> Sap. I.

l'impiété, éloigné de toute superstition, et incapable d'hypocrisie.

A peine a-t-il embrassé la saine doctrine, qu'il en devient le défenseur; aussitôt qu'il est revêtu des armes de lumière, il combat les œuvres de ténèbres; il regarde en tremblant l'abîme d'où il est sorti, et il tend la main à ceux qu'il y a laissés. On dirait qu'il est chargé de ramener dans le sein de l'Église tous ceux que le schisme en a séparés: il les invite par ses conseils, il les attire par ses bienfaits, il les presse par ses raisons, il les convainc par ses expériences; il leur fait voir les écueils où la raison humaine fait tant de naufrages, et leur montre derrière lui, selon les termes de saint Augustin, le pont de la miséricorde de Dieu, par où il vient de passer lui-même. Tantôt il allume le zèle des docteurs, et les exhorte d'opposer au faste du mensonge la force de la vérité. Tantôt il leur découvre ces voies douces et insinuanes qui gagnent le cœur pour gagner l'esprit. Tantôt il fournit, selon son pouvoir, les fonds nécessaires pour assister ceux qui abandonnent tout pour suivre Jésus-Christ, qui les appelle. Vous le savez, évêques confidants de son zèle; tout occupé qu'il est dans le cours de ses dernières actions de guerre, il concerte avec vous des entreprises de religion, et n'oublie rien de ce qui peut contribuer ou à instruire ceux qu'une longue prévention aveugle, ou à gagner ceux que la cupidité et l'intérêt retiennent encore dans leurs erreurs; digne fils de cette Église dont la charité s'étend à tout, à l'imitation de celle de Dieu; et qui procure à ses enfants, outre l'héritage éternel, le soulagement même de leurs nécessités temporelles.

Telle était la disposition de son âme, messieurs, lorsque la providence de Dieu permit que le roi, justement irrité, allât porter la guerre au milieu des États d'une république injuste et ingrate, et fit sentir la force de ses armes à ceux qui méprisaient ses bienfaits, et qui voulaient s'opposer à sa gloire. Ce fut alors que notre héros reprit les armes, et qu'à la suite de son maître, et à la tête de ses armées, il exposa son sang dans une guerre non-seulement heureuse, mais

sainte, où la victoire avait peine à suivre la rapidité du vainqueur, et où Dieu triomphait avec le prince. Quelle était sa joie, lorsque, après avoir forcé des villes <sup>†</sup>, il voyait son illustre neveu, plus éclatant par ses vertus que par sa pourpre, ouvrir et réconcilier des Églises! Sous les ordres d'un roi aussi pieux que puissant, l'un faisait prospérer les armes, l'autre étendait la religion; l'un abattait des remparts, l'autre redressait des autels; l'un ravageait les terres des Philistins, l'autre portait l'arche autour des pavillons d'Israël : puis unissant ensemble leurs vœux comme leurs cœurs étaient unis, le neveu avait part aux services que l'oncle rendait à l'État, et l'oncle avait part à ceux que le neveu rendait à l'Église.

Suivons ce prince dans ses dernières campagnes, et regardons tant d'entreprises difficiles, tant de succès glorieux, comme des preuves de son courage et des récompenses de sa piété. Commencer ses journées par la prière, réprimer l'impiété et les blasphèmes, protéger les personnes et les choses saintes contre l'insolence et l'avarice des soldats, invoquer dans tous les dangers le Dieu des armées; c'est le devoir et le soin ordinaire de tous les capitaines. Pour lui, il passe plus avant. Lors même qu'il commande aux troupes, il se regarde comme un simple soldat de Jésus-Christ. Il sanctifie les guerres par la pureté de ses intentions, par le désir d'une heureuse paix, par les lois d'une discipline chrétienne. Il considère ses soldats comme ses frères, et se croit obligé d'exercer la charité dans une profession cruelle, où l'on perd souvent l'humanité même. Animé par de si grands motifs, il se surpasse lui-même, et fait voir que le courage devient plus ferme quand il est soutenu par des principes de religion; qu'il y a une pieuse magnanimité qui attire les bons succès, malgré les périls et les obstacles; et qu'un guerrier est invincible quand il combat avec foi, et quand il prête des mains pures au Dieu des batailles qui le conduit.

Comme il tient de Dieu toute sa gloire, aussi la lui rapporte-t-il tout entière, et ne conçoit autre confiance que celle

† Arnheim, Nimègue, les forts de Buritk, de Skein, etc.

qui est fondée sur le nom du Seigneur. Que ne puis-je vous représenter ici une de ces importantes occasions <sup>1</sup> où il attaque avec peu de troupes toutes les forces de l'Allemagne ! Il marche trois jours, passe trois rivières, joint les ennemis, les combat et les charge. Le nombre d'un côté, la valeur de l'autre, la fortune est longtemps douteuse. Enfin le courage arrête la multitude ; l'ennemi s'ébranle et commence à plier. Il s'élève une voix qui crie : Victoire ! Alors ce général suspend toute l'émotion que donne l'ardeur du combat, et d'un ton sévère : « Arrêtez, dit-il ; notre sort n'est pas en nos « mains, et nous serons nous-mêmes vaincus, si le Seigneur « ne nous favorise. » A ces mots il lève les yeux au ciel d'où lui vient son secours, et, continuant à donner ses ordres, il attend avec soumission, entre l'espérance et la crainte, que les ordres du ciel s'exécutent.

Qu'il est difficile, messieurs, d'être victorieux et d'être humble tout ensemble ! Les prospérités militaires laissent dans l'âme je ne sais quel plaisir touchant, qui la remplit et l'occupe tout entière. On s'attribue une supériorité de puissance et de force ; on se couronne de ses propres mains ; on se dresse un triomphe secret à soi-même ; on regarde comme son propre bien ces lauriers qu'on cueille avec peine, et qu'on arrose souvent de son sang : et lors même qu'on rend à Dieu de solennelles actions de grâces, et qu'on pend aux voûtes sacrées de ses temples des drapeaux déchirés et sanglants qu'on a pris sur les ennemis, qu'il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnaissance, qu'on ne mêle aux vœux qu'on rend au Seigneur des applaudissements qu'on croit se devoir à soi-même, et qu'on ne retienne au moins quelques grains de cet encens qu'on va brûler sur ses autels !

C'était en ces occasions que M. de Turenne, se dépouillant de lui-même, renvoyait toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement. S'il marche, il reconnaît que c'est Dieu qui le conduit et qui le guide ; s'il défend des places, il

<sup>1</sup> Combat d'Eintzeim.

sait qu'on les défend en vain, si Dieu ne les garde; s'il se retranche, il lui semble que c'est Dieu qui lui fait un rempart pour le mettre à couvert de toute insulte; s'il combat, il sait d'où il tire toute sa force; et s'il triomphe, il croit voir dans le ciel une main invisible qui le couronne. Rapportant ainsi toutes les grâces qu'il reçoit à leur origine, il en attire de nouvelles. Il ne compte plus les ennemis qui l'environnent; et, sans s'étonner de leur nombre ou de leur puissance, il dit avec le prophète: « Ceux-là se fient au nombre de leurs combattants et de leurs chariots : pour nous, nous nous reposons sur la protection du Tout-Puissant<sup>1</sup>. » Dans cette fidèle et juste confiance, il redouble son ardeur, forme de grands desseins, exécute de grandes choses, et commence une campagne qui semblait devoir être si fatale à l'Empire.

Il passe le Rhin, et trompe la vigilance d'un général habile et prévoyant. Il observe les mouvements des ennemis. Il relève le courage des alliés. Il ménage la foi suspecte et chancelante des voisins. Il ôte aux uns la volonté, aux autres les moyens de nuire; et, profitant de toutes ces conjonctures importantes qui préparent les grands et glorieux événements, il ne laisse rien à la fortune de ce que le conseil et la prudence humaine lui peuvent ôter. Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus et déconcerté. Déjà prenait l'essor pour se sauver dans les montagnes cet aigle, dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces. Ces foudres de bronze que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes tonnaient de tous côtés pour favoriser et pour précipiter cette retraite; et la France en suspens attendait le succès d'une entreprise qui, selon toutes les règles de la guerre, était infaillible.

Hélas! nous savions tout ce que nous pouvions espérer, et nous ne pensions pas à ce que nous devons craindre. La Providence divine nous cachait un malheur plus grand que la perte d'une bataille. Il en devait coûter une vie que chacun de nous eût voulu racheter de la sienne propre; et tout ce que

<sup>1</sup> Ps. XIX.

nous pouvions gagner ne valait pas tout ce que nous allions perdre. O Dieu terrible <sup>1</sup>, mais juste en vos conseils sur les enfans des hommes, vous disposez et des vainqueurs et des victoires. Pour accomplir vos volontés et faire craindre vos jugemens, votre puissance renverse ceux que votre puissance avait élevés. Vous immolez à votre souveraine grandeur de grandes victimes, et vous frappez, quand il vous plaît, ces têtes illustres que vous avez tant de fois couronnées.

N'attendez pas, messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique; que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées; que je découvre ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et de la patrie éplorée. Dans les pertes médiocres, on surprend ainsi la pitié des auditeurs; et, par des mouvements étudiés, on tire au moins de leurs yeux quelques larmes vaines et forcées. Mais on décrit sans art une mort qu'on pleure sans feinte. Chacun trouve en soi la source de sa douleur, et rouvre lui-même sa plaie; et le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, messieurs : Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur et ranimé par la vengeance; tout le camp demeure immobile. Les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite, et non pas aux blessures qu'ils ont reçues. Les pères mourants euvoient leurs fils pleurer sur leur général mort. L'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs funèbres; et la Renommée, qui se plaît à répandre dans l'univers les accidens extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince, et du triste regret de sa mort.

Que de soupirs alors, que de plaintes, que de louanges

<sup>1</sup> Ps. LXV.

retentissent dans les villes , dans la campagne ? L'un , voyant croître ses moissons , bénit la mémoire de celui à qui il doit l'espérance de sa récolte. L'autre , qui jouit encore en repos de l'héritage qu'il a reçu de ses pères , souhaite une éternelle paix à celui qui l'a sauvé des désordres et des cruautés de la guerre. Ici , l'on offre le sacrifice adorable de Jésus-Christ pour l'âme de celui qui a sacrifié sa vie et son sang pour le bien public. Là , on lui dresse une pompe funèbre , où l'on s'attendait de lui dresser un triomphe. Chacun choisit l'endroit qui lui paraît le plus éclatant dans une si belle vie. Tous entreprennent son éloge ; et chacun , s'interrompant lui-même par ses soupirs et par ses larmes , admire le passé , regrette le présent , et tremble pour l'avenir. Ainsi tout le royaume pleure la mort de son défenseur ; et la perte d'un homme seul est une calamité publique.

Pourquoi , mon Dieu , si j'ose répandre mon âme en votre présence et parler à vous , moi qui ne suis que poussière et que cendre , pourquoi le perdons-nous dans la nécessité la plus pressante , au milieu de ses grands exploits , au plus haut point de sa valeur , dans la maturité de sa sagesse ? Est-ce qu'après tant d'actions dignes de l'immortalité , il n'avait plus rien de mortel à faire ? Ce temps était-il arrivé , où il devait recueillir le fruit de tant de vertus chrétiennes , et recevoir de vous la couronne de justice , que vous gardez à ceux qui ont fourni une glorieuse carrière ? Peut-être avions-nous mis en lui trop de confiance , et vous nous défendez dans vos Écritures <sup>1</sup> de nous faire un bras de chair , et de nous confier aux enfants des hommes. Peut-être est-ce une punition de notre orgueil , de notre ambition , de nos injustices. Comme il s'élève du fond des vallées des vapeurs grossières , dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes , il sort du cœur des peuples des iniquités dont vous déchargez les châtimens sur la tête de ceux qui les gouvernent ou qui les défendent. Je ne viens pas , Seigneur , sonder les abîmes de vos

<sup>1</sup> PARAL. , l. II , c. 32.



jugements, ni découvrir ces ressorts secrets et invisibles qui font agir votre miséricorde ou votre justice ; je ne veux et ne dois que les adorer. Mais vous êtes juste ; vous nous affligez ; et, dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons chercher ailleurs que dans le dérèglement de nos mœurs toutes les causes de nos misères.

Tirons donc, messieurs, tirons de notre douleur des motifs de pénitence, et ne cherchons qu'en la piété de ce grand homme de vraies et solides consolations. Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs, le plaignent et le révèrent ; mais que peuvent-ils contribuer à son véritable bonheur ? Son roi même, et quel roi ! l'honneur de ses regrets et de ses larmes : grande et précieuse marque de tendresse et d'estime pour un sujet, mais inutile pour un chrétien. Il vivra, je l'avoue, dans l'esprit et dans la mémoire des hommes <sup>1</sup> ; mais l'Écriture m'apprend que ce que l'homme pense, et l'homme lui-même, n'est que vanité <sup>2</sup>. Un magnifique tombeau renfermera ses tristes dépouilles ; mais il sortira de ce superbe monument, non pour être loué de ses exploits héroïques, mais pour être jugé selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Ses cendres seront mêlées avec celles de tant de rois qui gouvernèrent ce royaume qu'il a si généreusement défendu ; mais, après tout, que leur reste-t-il à ces rois, non plus qu'à lui, des applaudissements du monde, de la foule de leur cour, de l'éclat et de la pompe de leur fortune, qu'un silence éternel, une solitude affreuse, et une terrible attente des jugements de Dieu sous ces marbres précieux qui les couvrent ? Que le monde honore donc, comme il voudra, les grandeurs humaines : Dieu seul est la récompense des vertus chrétiennes.

O mort trop soudaine, mais pourtant, par la miséricorde du Seigneur, depuis longtemps prévue, combien de paroles

<sup>1</sup> *Dominus scit cogitationes hominum quoniam vanæ sunt.* (PSALM., XCIII, 11.)

<sup>2</sup> *Universa vanitas omnis homo vivens.* (PSALM., XXXVIII, 6.)

édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis! nous eussions vu, quel spectacle! au milieu des victoires et des triomphes, mourir humblement un chrétien. Avec quelle attention eût-il employé ses derniers moments à pleurer intérieurement ses erreurs passées, à s'anéantir devant la majesté de Dieu, et à implorer le secours de son bras, non plus contre des ennemis visibles, mais contre ceux de son salut? Sa foi vive et sa charité fervente nous auraient sans doute touchés; et il nous resterait un modèle d'une confiance sans présomption, d'une crainte sans faiblesse, d'une pénitence sans artifice, d'une constance sans affectation, et d'une mort précieuse devant Dieu et devant les hommes.

Ces conjectures ne sont-elles pas justes, messieurs? Que dis-je, conjectures? c'étaient des desseins formés. Il avait résolu de vivre aussi saintement que je présume qu'il fût mort. Prêt à jeter toutes ses couronnes au pied du trône de Jésus-Christ, comme ces vainqueurs de l'Apocalypse<sup>1</sup>; prêt à ramasser toute sa gloire, pour s'en dépouiller par une retraite volontaire, il n'était déjà plus du monde, quoique la Providence l'y retint encore. Dans le tumulte des armées, il s'entretenait des douces et secrètes espérances de sa solitude. D'une main il foudroyait les Amalécites, et il levait déjà l'autre pour attirer sur lui les bénédictions célestes. Ce Josué, dans le combat, faisait déjà la fonction de Moïse sur la montagne, et, sous les armes d'un guerrier, portait le cœur et la volonté d'un pénitent.

Seigneur, qui éclairez les plus sombres replis de nos consciences, et qui voyez dans nos plus secrètes intentions ce qui n'est pas encore, comme ce qui est, recevez dans le sein de votre gloire cette âme qui bientôt n'eût été occupée que des pensées de votre éternité. Recevez ces désirs que vous lui aviez vous-même inspirés. Le temps lui a manqué, et non pas le courage de les accomplir. Si vous demandez des œuvres avec ses désirs, voilà des charités qu'il a faites ou destinées pour le soulagement et pour le salut de ses frères; voilà des âmes

<sup>1</sup> APOC, IV, 10.

égarées qu'il a ramenées à vous par ses assistances, par ses conseils, par son exemple; voilà ce sang de votre peuple qu'il a tant de fois épargné; voilà ce sang qu'il a si généreusement répandu pour nous; et, pour dire encore plus, voilà le sang que Jésus-Christ a versé pour lui.

Ministres du Seigneur, achevez le saint sacrifice. Chrétiens, redoublez vos vœux et vos prières, afin que Dieu, pour récompense de ses travaux, l'admette dans le séjour du repos éternel, et donne dans le ciel une paix sans fin à celui qui nous en a trois fois procuré une sur la terre, passagère à la vérité, mais toujours douce et toujours désirable.

<sup>1</sup> Ces imitations, dont on a fait tant de bruit, n'ont absolument rien de commun avec le texte si heureux, avec presque tout le magnifique exorde, et bien moins encore avec les plus beaux traits d'éloquence de son oraison funèbre de Turenne; tels que les premières pages de cet éloge, le tableau raccourci des campagnes de Turenne en Flandre et en Allemagne, l'apostrophe à la Flandre, la définition d'une armée, la modestie de Turenne après ses victoires, quand il se dérobe à sa réputation, le sublime récit de ses deux dernières années de guerre et des approches de sa fin; tels enfin que la scène si admirable qui suit les premiers moments de la mort de Turenne, le trouble, les regrets, les plaintes de l'orateur qui la raconte, en l'environnant de tous les hommages de la douleur et de l'admiration de la France, et la belle prière qui termine ce discours. (MAURY.)

Nous n'avons point en français, ni peut-être ailleurs, un discours entier qui soit d'une éloquence plus fleurie, plus riche, plus ingénieuse, plus aimable, que l'*Oraison funèbre de Turenne*: cependant l'ouvrage n'est point parfait; il y a une continuité de beautés dans des genres et des espèces peu différentes, qui le rendent monotone. L'antithèse y brille partout. C'est un écho perpétuel d'idées qui se répondent, et qui se choquent pour se donner plus d'éclat. L'éloge funèbre est un jour de triomphe pour la vertu; c'est un chemin qui doit être semé de fleurs, on le sait: mais il y a en tout des bornes; les larmes ne se mêlent point avec les jeux d'esprit. Fléchier a assujéti son sujet à sa manière. Les grands peintres ne doivent point avoir d'autre manière que celle qui appartient non-seulement au sujet qu'ils traitent, mais à chaque objet qui se trouve dans le sujet. Un autre défaut moins considérable, qui peut-être suit de l'autre, c'est l'affectation des nombres; ils sont trop brillants, trop gradués, trop fréquents. Les nombres sont le luxe de l'éloquence: si on les emploie sans discrétion, ils éteignent le feu de l'action, la sensibilité de l'orateur, et détruisent entièrement l'air et le ton de vérité; si on les pardonne ici à Fléchier, c'est parce que son sujet était surabondant en richesses, et qu'il pouvait y prodiguer tous les trésors de l'art et du génie. (LE BATTEUX.)

---

# NOTICE

SUR

GUILLAUME DE LAMOIGNON,

MARQUIS DE BAVILLE,

PREMIER PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE PARIS.

---

Guillaume de Lamoignon sortit d'une des plus nobles et des plus anciennes familles du Nivernais, « qui, après s'être distinguée dans « les emplois militaires, dit Fléchier, avant même le règne de saint-  
« Louis, entrant depuis, sous Henri II, dans les premières dignités de  
« la robe, a soutenu, dans le parlement, la gloire qu'elle avait ac-  
« quise dans les armées. » Il naquit en 1617; son père, Chrétien de Lamoignon, qui mourut en 1636, était président à mortier au parlement de Paris; son grand-père Charles, mort en 1573, premier auteur de la nouvelle illustration de cette famille antique, avait été conseiller au parlement, maître des requêtes, et conseiller d'État; son oncle Pierre, également conseiller d'État, cultiva les Muses avec succès, et passa pour un des bons poètes latins du seizième siècle. Il n'avait que dix-neuf ans quand il perdit son père, dont il ne fit qu'entrevoir les bons exemples, comme dit son panégyriste, et il était, depuis une année, conseiller au parlement; à vingt-sept ans, il fut nommé maître des requêtes. La nature l'avait fait magistrat : son esprit étendu, net, appliqué, portait la lumière dans les affaires les plus obscures, et levait les difficultés les plus épineuses : « Je « n'entends que celles dont M. de Lamoignon est le rapporteur, » disait Louis XIV, dont la jeunesse commençait à s'instruire, par les discussions de son conseil d'État, dans l'art de gouverner.

La haute opinion que ce prince avait conçue d'abord du mérite de M. de Lamoignon s'accrut et se fortifia sans cesse dans la suite : il regardait cet homme rare comme un véritable législateur, capable d'opérer d'heureuses réformes dans la jurisprudence nationale. Louis XIV, dont le coup d'œil était si juste, n'avait pas tardé à s'apercevoir que l'ensemble des lois, arbitres de la fortune et de la vie de ses sujets, ne présentait que l'image du chaos. La guerre n'était pas, comme on s'est trop plu à le dire, la seule occupation de ce grand

roi : s'il voulait faire respecter la France au dehors par la force des armes, il voulait aussi que l'intérieur de son royaume, purgé, par la sagesse de l'administration, des restes de la barbarie, fût digne de la gloire dont l'environnait sa fierté belliqueuse; les arts qui embellissent, qui enrichissent les États; la législation, qui règle l'existence politique et civile, partageaient ses soins avec les entreprises militaires, qui étendent la puissance et la renommée des empires : son bonheur fut de rencontrer autour de lui, dans tous les genres, des hommes faits pour seconder son génie. M. de Lamoignon était de ce nombre : après avoir été revêtu de la charge de président à mortier, il fut nommé, à l'âge de quarante et un ans, premier président du parlement de Paris. C'est alors que se déployèrent entièrement ce caractère doux et ferme, ces connaissances profondes, cette supériorité d'aperçus, cette force de jugement, qui le rendirent si célèbre : il s'écarta des sentiers de l'habitude, suivit les progrès de la civilisation, et s'éleva au niveau de son siècle, comme à la hauteur du prince dont le nom est devenu celui de cette époque à jamais illustre. Le magistrat semblait deviner les pensées du monarque, et l'exécution allait, pour ainsi dire, au-devant des projets. Embrassant d'un seul regard toute l'administration de la justice, Louis XIV fut frappé des incohérences dont elle était morcelée : il forma le dessein de rattacher à un centre commun tant de parties divergentes, et de ramener à l'unité de système la diversité des coutumes. M. de Lamoignon fut chargé de ce beau travail, dont la difficulté égalait l'importance et la grandeur; mais l'envie ne lui permit pas d'accomplir une si noble tâche : tant de gloire l'eût trop importunée. Le ministre Colbert avait un oncle, savant jurisconsulte, homme laborieux, dont les idées saines et solides étaient loin d'avoir l'élévation de celles de M. de Lamoignon : il se nommait Pussort, et jouissait d'une réputation qui s'est conservée au palais. Fort du crédit de son neveu, qui voyait avec jalousie la préférence accordée sur son oncle à M. de Lamoignon, il critiqua le plan de son rival, et parvint à obtenir que ce plan, trop vaste selon lui, fût resserré dans des limites plus étroites : on le réduisit aux deux ordonnances qui parurent en 1667 et 1670, l'une sur les procédures, et l'autre sur les matières criminelles. Dans la discussion de ces ordonnances, Pussort s'opposa souvent aux vues du magistrat dont il s'était constitué l'émule et le censeur, et fut cause que ce monument, qui déjà n'était plus qu'une portion de ce qu'il devait être, ne reçut pas même, ainsi restreint, toute la perfection dont il paraissait susceptible.

Une autre pensée occupa beaucoup aussi M. de Lamoignon : les ordres monastiques, si nombreux, si variés, quoique sortis de deux tiges principales, si importants par leurs influences diverses, offraient un point de vue social, sur lequel devait s'arrêter l'œil du législateur : la plupart de ces institutions s'étaient écartées de leurs bases primitives ; le cours du temps, et la pente naturelle à tous les établissements de la faiblesse humaine, les avaient entraînées hors de leurs règles fondamentales, et précipitées dans une sorte de confusion aussi contraire à l'esprit qui les avait d'abord inspirées, qu'à l'harmonie dont elles étaient appelées à donner l'exemple. Il se proposa de les reporter et de les replacer, pour ainsi dire, sur les principes mêmes de leur origine : entreprise aussi pénible que hardie, dans laquelle échoua son zèle, parce qu'elle présentait, comme autant d'écueils, une foule d'intérêts trop difficiles à surmonter. M. de Lamoignon lutta très-longtemps, avec la persévérance la plus courageuse, contre ces invincibles résistances, comme il avait combattu celles que la réforme des lois avait provoquées jusque dans le sein même du parlement ; il fut plus heureux dans l'assaut qu'il crut devoir livrer à une des traditions les plus monstrueuses de l'ancienne barbarie : c'est lui qui fit abolir cette infâme et ridicule coutume par laquelle une femme, armée de l'autorité de la justice, pouvait faire à son mari, devant un tribunal, un appel également réprouvé par la pudeur et par la raison, par la religion et par la nature : à sa voix, cet opprobre de notre législation disparut, et la loi cessa d'être en contradiction avec la morale. M. de Lamoignon termina presque sa carrière par ce triomphe : il mourut à soixante ans, le 10 de décembre 1677, dix mois après qu'il eut consommé cette dernière œuvre.

La noblesse de son caractère égalait l'étendue de ses connaissances, et son âme fut aussi pure que son esprit était éclairé. Colbert ne l'aimait pas, parce qu'il avait été l'ami de Fouquet ; mais il brava la haine et le crédit de ce ministre ; il se montra même très-supérieur à lui dans une circonstance très-remarquable. Nommé président de la chambre de justice qui devait juger le surintendant, il déposa aux pieds du roi les provisions de sa charge, parce que Colbert voulait lui faire partager la fureur avec laquelle il poursuivait le ministre accusé. Ce trait imprévu déconcerta d'autant plus Colbert, qu'il n'avait fait mettre M. de Lamoignon à la tête de la chambre de justice que parce qu'il le supposait, avec vraisemblance, animé de quelques anciens ressentiments contre Fouquet ; mais ces souvenirs

avaient fait place, dans ce cœur généreux, à ceux de l'amitié, et M. de Lamoignon fuit même par se soustraire insensiblement et sans éclat aux fonctions douloureuses qu'on lui avait imposées. Si, dans les troubles de la Fronde, il prit un moment parti contre la cour, il se hâta de reconnaître que les factieux de tous les temps n'invoquent le bien public et l'intérêt général que pour couvrir de ces noms pompeux et séduisants leurs prétentions particulières et les calculs de leur ambition ; son équité n'était pas plus célèbre que sa charité ; dans sa vie privée, on voyait une douceur charmante succéder à la gravité sévère qu'il portait dans l'exercice de ses emplois. Il aimait la littérature et les gens de lettres ; Bâville était le rendez-vous des savants les plus illustres et des écrivains les plus distingués ; le maître de ce noble asile se plaisait à s'y délasser de ses travaux dans la conversation des Nicole, des Bourdaloue, des Bouhours, des Racine et des Despréaux : Boileau l'égayait à table par ses chansons un peu jansénistes, comme il le célébrait, sous le nom d'*Ariste*, dans le sixième chant du *Lutrin*, où *Thémis* s'exprime ainsi, en répondant aux plaintes de la Piété :

Vers ce temple fameux, si cher à tes desirs,  
Où le ciel fut pour toi si prodigue en miracles,  
Non loin de ce palais où je rends mes oracles,  
Est un vaste séjour des mortels révéré,  
Et de clients soumis à toute heure entouré :  
Là, sous le faix pompeux de ma pourpre honorable,  
Veille au soin de ma gloire un homme incomparable,  
*Ariste*, dont le ciel et Louis ont fait choix  
Pour régler ma balance, et dispenser mes lois.  
Par lui, dans le barreau, sur mon trône affermie,  
Je vois hurler en vain la chicane ennemie ;  
Par lui la vérité ne craint plus l'imposteur,  
Et l'orphelin n'est plus dévoré du tuteur, etc., etc.

M. de Lamoignon eut quatre enfants, deux fils et deux filles ; l'aîné des fils, *Chrétien-François de Lamoignon*, fut le père du chancelier *Guillaume de Lamoignon*, et le grand-père de cet immortel *Lamoignon-Malesherbes* qui, pour avoir eu le noble courage de venir, de lui-même, défendre son roi devant un tribunal d'assassins, périt, à soixante et douze ans, sur un échafaud, dans le sang de toute sa famille égorgée sous ses yeux.

Le ton de cette oraison funèbre est à la fois calme, doux et sévère comme le sujet : l'orateur y peint la vie simple et laborieuse d'un grand magistrat et d'un homme vertueux, sans chercher à éblouir

par l'éclat du coloris; il la développe dans un ordre à peu près historique; il semble craindre de mêler aucun fard à l'expression de la vérité, et ne vouloir orner son discours que de la beauté naturelle des faits qu'il expose. Plusieurs morceaux de cette composition ont été remarqués et cités, entre autres celui où Fléchier décrit les loisirs de Lamoignon dans sa retraite de Bâville, pendant les vacances; tableau charmant, dont Rollin, dans le second tome du *Traité des études*, a parfaitement détaillé les grâces majestueuses et paisibles.

D....LT.



# ORAISON FUNÈBRE

DE M. LE PREMIER PRÉSIDENT

DE LAMOIGNON,

Prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet,  
le 18 février 1679.

---

*Diligite justitiam, qui judicatis terram; sentite de Domino in bonitate, et in simplicitate cordis quærite illum. (SAP., I, I.)*

Aimez la justice, juges de la terre; ayez des sentiments conformes à la bonté de Dieu, et cherchez-le dans la simplicité du cœur.

Je ne viens pas ici, messieurs, renouveler dans vos esprits le triste souvenir d'une mort que vous avez déjà pleurée. Laissons aux infidèles ces longues et sensibles douleurs que la religion ne modère pas. Comme leurs pertes sont irréparables, leur tristesse peut être sans bornes; et comme ils n'ont point d'espérance, ils n'ont pas aussi de consolation. Pour nous, à qui Dieu par sa grâce a révélé ses vérités, nous avons lu dans ses Écritures<sup>1</sup> qu'il y a un temps de pleurer, et une mesure de larmes; que le soleil, qui ne doit jamais se coucher sur notre colère, ne doit pas se coucher plus de sept fois sur notre affliction; et que la même charité qui nous fait regretter la mort des fidèles nous fait espérer leur résurrection, et nous invite à nous réjouir de leur bonheur.

Pourquoi rouvrirais-je donc une plaie que le temps et la raison doivent avoir déjà fermée? N'attendez pas, messieurs, que je déplore ici le néant et la misère des hommes; je ne viens que louer la grandeur et la miséricorde du Seigneur. Je veux vous apprendre à chercher Dieu, dont la durée est éternelle, et non pas vous affliger pour des créatures qui finissent; et dans l'éloge que j'entreprends de messire Guillaume

<sup>1</sup> ECCL., III, 4; PSALM. LXXIX; ECCL., XXII, II.

de Lamoignon , premier président du parlement , ce n'est pas mon dessein d'exagérer la perte que vous avez faite d'un homme juste , mais de vous porter à aimer comme lui la justice : *Diligite justitiam.*

Dans ces jours de trouble et de deuil , où l'on se sent comme frappé du spectacle sensible d'une mort récente et inopinée , on se renferme tout en soi-même , et l'on s'occupe de sa douleur. Si l'on fait quelques réflexions , c'est en général sur l'inconstance et sur la vanité des choses humaines , sans descendre jusqu'à ses propres défauts ou à ses infirmités particulières. On cherche à se consoler plutôt qu'à s'instruire ; et si l'on parle des bonnes œuvres de ceux qui sont morts , c'est pour justifier les larmes qu'on verse sur eux , plutôt que pour profiter de leurs exemples. Mais il est temps de nous élever par la foi au-dessus des faiblesses de la nature. C'est peu de reconnaître la nécessité de mourir , l'importance même de bien mourir , si l'on n'en tire des motifs et des conséquences pour bien vivre ; et c'est en vain qu'on croit honorer la mémoire des gens de bien qui sont décédés , si l'on ne va recueillir les restes de leur esprit sur ces tombeaux où l'on rend des honneurs funèbres aux tristes dépouilles de leur corps mortel.

C'est dans cette vue , messieurs , que je dois vous représenter aujourd'hui un magistrat qui n'a rien ignoré ni rien négligé dans son ministère , et qu'aucun intérêt ne détourna jamais du droit chemin de l'équité ; un homme doux et secourable , qui a su tempérer l'austérité des lois et de la justice par tous les adoucissements qu'inspirent la miséricorde et la charité ; un chrétien qui a consacré ses vertus morales et politiques par une piété simple et sincère. Je laisse à Dieu , qui seul est le maître du cœur des hommes , et qui les touche quand il veut par l'efficace qu'il donne aux bons exemples , à graver dans vos cœurs ces sentiments de droiture , de bonté et de religion que je vous propose. Pour moi , je ne puis que vous redire de sa part ces paroles de mon texte : « Aimez la justice , ayez des sentiments conformes à la bonté du Seigneur , « et cherchez-le dans la simplicité du cœur. »

## PREMIÈRE PARTIE.

Dieu , dont la providence destine les juges pour gouverner son peuple , comme elle destine les prêtres pour le sanctifier , et qui conduit les uns et les autres par les sentiers de sa justice et par la voie de sa vérité ; Dieu , messieurs , disposa lui-même , par une heureuse naissance , M. de Lamoignon à porter ses lois et à exercer ses jugements dans le plus auguste sénat du monde.

Il naquit d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons du Nivernais , qui , après s'être distinguée dans les emplois militaires , avant le règne même de saint Louis , entrant depuis , sous Henri II , dans les premières dignités de la robe , a soutenu dans le parlement la gloire qu'elle avait acquise dans les armées ; et quoiqu'elle ait changé de profession , elle n'a rien diminué de l'éclat et de la grandeur de son origine , semblable à ces fleuves qui , trouvant de nouvelles pentes , et se creusant avec le temps un nouveau canal , vont arroser d'autres campagnes , et ne perdent rien de l'abondance ni de la pureté de leurs eaux , encore qu'ils aient changé de lit et de rivage.

Mais ne louons de sa naissance que ce qu'il en loua lui-même , et disons qu'il sortait d'une famille où l'on ne semble naître que pour exercer la justice et la charité , où la vertu se communique avec le sang , s'entretient par les bons conseils , s'excite par les grands exemples ; où les pères ont plus de soin du salut de leurs héritiers que de l'accroissement de leurs héritages ; où les enfants aiment mieux succéder à la probité qu'à la fortune de leurs pères : et où la crainte de Dieu , la miséricorde et la paix sont les règles de la discipline domestique.

Privé dans ses jeunes ans de l'instruction et des secours d'un père dont il n'avait fait qu'entrevoir les bons exemples , et dont il devait longtemps ressentir la perte , il demeura sous la conduite d'une mère que les pauvres avaient toujours regardée comme la leur. Aussi la tendresse qu'elle eut pour l'un

ne diminua pas la pitié qu'elle avait des autres : elle crut que ses aumônes ne seraient pas infructueuses ; qu'elle recueillerait dans sa famille ce qu'elle semait dans les hôpitaux ; qu'ayant soin des pauvres de Jésus-Christ , Jésus-Christ aurait soin de ses enfants ; et qu'elle ne pouvait leur apprendre rien de plus important que les maximes évangéliques , ni leur laisser un bien plus solide que la succession de sa charité.

Ses espérances ne furent pas trompées , messieurs : Dieu présida lui-même à l'éducation de ce fils , qu'elle lui avait tant de fois offert. Il le prévint de ses bénédictions spirituelles , et lui fit éviter par sa grâce ces dangereuses passions , qui sont comme les écueils où l'ardeur de l'âge , la licence du siècle , la corruption de la nature , le mauvais exemple , et souvent le mauvais conseil , poussent une jeunesse inconsidérée.

Aussi remarqua-t-on bientôt en lui tout ce qui fait les grands magistrats : un cœur docile pour recevoir les impressions de la vérité , noble pour s'élever au-dessus des passions et des intérêts , tendre pour assister les malheureux , ferme pour résister à l'iniquité ; un esprit avide de tout savoir et capable de tout apprendre ; prompt à concevoir les matières les plus élevées ; heureux à les exprimer quand il les avait une fois conçues ; discernant non-seulement le bon d'avec le mauvais , mais encore le meilleur d'avec le bon ; appliqué à examiner les difficultés et à les résoudre ; à chercher la vérité , et à la suivre après qu'il l'avait découverte ; à connaître tout , et à tirer toujours quelque fruit de ses connaissances. Cette sagesse avancée le fit dispenser des règles ordinaires de l'âge. On connut la maturité de son jugement , et l'on ne compta pas le nombre de ses années ; il s'assit à dix-huit ans avec les anciens d'Israël , et se mit à juger comme eux les différends qui naissent parmi le peuple.

Ne croyez pas , messieurs , qu'il fût entré sans vocation dans le sanctuaire de la justice : il savait que les premières lois qu'il faut étudier sont celles de la Providence ; que la judicature est une espèce de sacerdoce où il n'est pas permis de s'engager sans l'ordre du ciel ; et que Jésus-Christ n'a pas

moins été fait juge que pontife par son père. Aussi, avant que d'entrer dans les charges, il voulut en connaître les devoirs. Le premier tribunal où il monta fut celui de sa conscience, pour y sonder le fond de ses intentions. Il n'écoula ni l'orgueil, ni l'ambition, ni l'avarice. Il consulta Dieu, à qui appartient le conseil et l'équité, et Dieu lui marqua la route qu'il voulait lui faire suivre.

Ce fut alors que, se considérant dans une profession où les questions sont si différentes et les droits si difficiles à démêler; où l'on décide des biens, de l'honneur et de la vie des hommes, et où les fautes ne sont jamais petites, et sont presque toujours irréparables, il ne craignit rien tant que l'erreur dans ses jugements. Il passa les jours et les nuits à l'étude; et quels progrès n'y fait-on pas, quand on soutient de longues veilles par la santé et par la constance; quand, outre ses propres lumières, on a le conseil et la communication des grands hommes, et quand on joint à l'assiduité du travail la facilité du génie? Il aurait cru manquer à la partie la plus essentielle de son état, si, comme il sentait ses intentions droites, il ne les rendait éclairées. Aussi disait-il ordinairement qu'il y avait peu de différence entre un juge méchant et un juge ignorant. L'un au moins a devant ses yeux les règles de son devoir et l'image de son injustice; l'autre ne voit ni le bien ni le mal qu'il fait: l'un pèche avec connaissance, et il est plus excusable; mais l'autre pèche sans remords, et il est plus incorrigible. Mais ils sont également criminels à l'égard de ceux qu'ils condamnent, ou par erreur ou par malice. Qu'on soit blessé par un furieux ou par un aveugle, on ne sent pas moins sa blessure: et pour ceux qui sont ruinés, il importe peu que ce soit ou par un homme qui les trompe, ou par un homme qui s'est trompé.

Ces réflexions, messieurs, redoublèrent son ardeur. Il acquit une parfaite connaissance du droit humain et du droit divin, une intelligence profonde des lois et de la coutume, un usage familier des formalités et des procédures. Savants et immenses recueils où il renferma la jurisprudence ancienne

et nouvelle, vous pourriez être des témoins publics de ce que je dis; du moins serez-vous entre les mains de ses descendants comme un dépôt sacré, et un monument précieux de son esprit et de son travail.

Ce serait ici le lieu de vous le faire voir dans la justice du conseil, où son mérite l'avait appelé, favorisant la bonne cause, décidant la douteuse, développant la difficile, renonçant à tous les plaisirs, hormis à celui qu'il recevait en accomplissant ses devoirs. Je le donnerais pour exemple à ceux qui, renversant l'ordre des choses, se font une occupation de leurs amusements, et qui ne donnent à leurs charges que les restes d'une oisiveté languissante, comme s'ils n'étaient juges que pour être de temps en temps assis sur les fleurs de lis, où ils vont rêver à leurs divertissements passés, dont ils ont l'imagination encore remplie, ou réparer par un mortel assoupissement les veilles qu'ils ont données à leurs plaisirs.

Je ne veux que vous faire souvenir de la cause célèbre de ces étrangers que l'espérance du gain avait attirés des bords du Levant, pour porter en Europe les richesses de l'Asie. Contre la liberté des mers et la fidélité du commerce, des armateurs français leur avaient enlevé et leurs richesses, et le vaisseau qui les portait. Ceux qui devaient les secourir aidaient eux-mêmes à les opprimer. On avait oublié pour eux non-seulement cette pitié commune qu'on a pour tous les malheureux, mais encore cette politesse singulière que notre nation a coutume d'avoir pour les étrangers. Éloignés de leurs amis par tant de terres et par tant de mers, dans un pays où l'on ne pouvait les entendre, où l'on ne voulait pas même les écouter, ils eurent recours à M. de Lamoignon, comme à un homme incorruptible, qui prendrait le parti des faibles contre les puissants, et qui débrouillerait ce chaos d'incidents et de procédures dont on avait enveloppé leur cause.

Il le fit, messieurs : il alluma tout son zèle contre l'avarice, il leva les voiles qui couvraient ce mystère d'iniquité, et rapporta durant trois jours, au conseil du roi, cette affaire avec tant d'ordre et de netteté, qu'il fit restituer à ces malheureux

ce qu'ils croyaient avoir perdu, et les obligea d'avouer ce qu'ils avaient eu peine à croire, qu'on pouvait trouver parmi nous de la fidélité et de la justice.

Mais je passe à des choses plus importantes. Voyons-le dans la première charge du parlement, et montrons par la dignité, comme disait un ancien, quel a été l'homme qui l'a possédée. Les rois, en des siècles plus innocents, furent autrefois eux-mêmes les juges du peuple. Rappelez en votre mémoire ces premiers âges de la monarchie. La fraude, l'ambition, l'intérêt, vices encore naissants et peu connus, avaient à peine commencé d'altérer la bonne foi et l'heureuse simplicité de nos pères. Ils vivaient la plupart contents de ce qu'ils avaient reçu de la fortune, ou de ce qu'ils avaient acquis par leur travail. Comme ils possédaient leur propre bien sans inquiétude, ils regardaient celui des autres sans envie. Leurs espérances ne s'étendaient pas au delà de leur condition; et les bornes de leurs mérites étaient les bornes de leurs désirs.

Comme les procès étaient rares, et qu'il ne fallait pour les juger que les principes communs d'une équité naturelle, les souverains tenaient eux-mêmes leur parlement. Ils descendaient du trône pour monter sur le tribunal; et, se partageant entre le bien public et le repos des particuliers, après avoir calmé ces grandes tempêtes qui troublent les régions supérieures de l'État, ils venaient dissiper ces petits orages qui s'élèvent quelquefois dans les inférieures.

Mais depuis que la justice gémit sous un amas de lois et de formalités embarrassées, et qu'on s'est fait un art de se ruiner les uns les autres par la chicane, les rois n'ont pu suffire à cette fonction. Occupés à soutenir de longues et sanglantes guerres, à rompre des liguees que forme contre eux la jalousie qu'on a de leur puissance, à réunir une infinité d'intérêts, pour donner au monde une paix durable, ils sont contraints de remettre, comme Moïse, cette justice tumultueuse à des hommes sages qui craignent Dieu, en qui se trouve la vérité, et qui haïssent l'avarice.

L'importance, messieurs, c'est de leur choisir un chef; et jamais choix ne fut plus louable que celui qu'on fit de M. de Lamoignon. Quelles pensez-vous que furent les voies qui le conduisirent à cette fin? La faveur? Il n'avait eu d'autres relations à la cour que celles que lui donnèrent ou ses affaires ou ses devoirs. Le hasard? On fut longtemps à délibérer; et, dans une affaire aussi délicate, on crut qu'il fallait tout donner au conseil, et ne rien laisser à la fortune. La cabale? Il était du nombre de ceux qui n'avaient suivi que leur devoir; et ce parti, quoique le plus juste, n'avait pas été le plus grand. L'habileté à se servir de conjonctures? Ces temps difficiles étaient passés, où l'on donnait les charges par nécessité plutôt que par choix, et où chacun, voulant profiter des troubles de l'État, vendait chèrement, ou les services qu'il pouvait rendre, ou les moyens qu'il avait de nuire. La réputation qu'il s'était acquise dans le parlement et dans le conseil fut la seule sollicitation auprès des puissances. Elles lui déclarèrent qu'il ne devait son élévation qu'à son mérite, et qu'il n'aurait pas été préféré, si l'on eût connu dans le royaume un sujet plus fidèle, et plus capable de cet emploi.

Quelle fut alors son application? Il crut que Dieu l'avait mis dans le palais, comme Adam dans le paradis, pour y travailler, et répoudit depuis à ceux qui le priaient de se ménager : « que sa santé et sa vie étaient au public, et non « pas à lui. » Vous dirai-je qu'il se fit une religion d'écouter les raisons des parties, et de lire tous leurs mémoires, quelque longs et ennuyeux qu'ils pussent être, sans se fier à ces extraits mal digérés, et souvent tracés à la hâte par des mains infidèles ou négligentes, qui confondent les droits et défigurent une bonne cause? Vous dirai-je que, s'étant engagé à ne donner jamais les rapports qu'on lui demandait, il fit agréer à un grand ministre et à une grande reine qu'il ne s'en dispensât pas en leur faveur, ôtant ainsi aux particuliers l'espérance d'obtenir de lui, par importunité ou par amitié, ce qu'il n'avait accordé ni à la reconnaissance qu'il



avait pour son bienfaiteur, ni au respect qu'il devait à la plus grande reine du monde?

Passons de ses actions à ses principes, et disons qu'il se dépouilla de certains intérêts délicats, qui sont les sources de la faiblesse et de la corruption des hommes. Qu'il était éloigné de l'humeur de ces hommes vains et intéressés qui n'aiment la vertu que pour la réputation qu'elle donne, et qui n'auraient point de plaisir à bien faire, s'ils n'avaient l'art de faire valoir tout le bien qu'ils font ! Il s'était mis au-dessus de ce faux honneur. S'il fallait faire réussir une grande affaire, d'autres auraient choisi les moyens les plus éclatants, il choisissait les plus sûrs et les plus utiles. S'il devait donner ses avis, il regardait non pas ce qui serait le plus approuvé, mais ce qu'il croyait le plus équitable. Il ne se piquait pas d'être l'auteur des bonnes résolutions qu'il avait fait prendre ; c'était assez pour lui qu'on les eût prises.

Combien de projets a-t-il faits ou réformés ! combien d'ouvertures a-t-il données ! combien de services a-t-il rendus, dont il a dérobé la connaissance à ceux qui en ont ressenti les effets ! Ainsi, utile sans intérêt, vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu, il s'acquitta de ses devoirs pour la seule satisfaction de s'en être acquitté, et ne voulut dans toutes ses actions d'autre règle que sa fidélité, d'autre but que l'utilité publique, d'autre récompense que la gloire de bien faire.

C'est dans ce même esprit qu'il méprisa souvent les bruits du vulgaire ; et même, se renfermant dans ses bonnes intentions, il lui abandonna les apparences. Il crut qu'un magistrat devait penser, non pas à ce qu'on disait de lui, mais à ce qu'il se devait lui-même ; et que, pour servir le public, il fallait quelquefois avoir le courage de lui déplaire. C'est ainsi que, suivant le conseil d'un des plus grands hommes de l'antiquité<sup>1</sup>, il ne considéra ni la fausse gloire ni le faux déshonneur, et que ni les louanges ni les murmures ne purent jamais le détourner de son devoir.

<sup>1</sup> *Q. Fabius Max. apud Liv. 1, 3. Dec. 3.*

C'est par ce désintéressement qu'il se réserva cette liberté d'esprit si nécessaire dans la place qu'il occupait. Car, messieurs, qu'est-ce qu'un premier magistrat, sinon un homme sage qui est établi pour être le censeur de la plupart des folies des hommes, et qui, voyant autour de lui toutes les passions, n'en doit avoir aucune en lui-même? L'un tâche à l'émouvoir par des images affectées de sa misère; l'autre travaille à l'éblouir par des apparences de droit et par des raisons spécieuses. Celui-ci, par des soupçons artificieux, veut l'animer contre l'innocence de sa partie; celui-là emploie l'autorité, et quelquefois même l'amitié, corruption d'autant plus dangereuse qu'elle est plus douce. Chacun voudrait lui communiquer ses préventions, lui dicter l'arrêt qu'il se dresse lui-même dans son esprit selon son caprice, et, de juge qu'il est de sa cause, en faire le complice de sa passion. M. de Lamignon se sauva de tous ces pièges; il jugea comme les lois jugent, par les seules règles de l'équité, et non pas par aucune impression étrangère.

Que ne puis-je vous faire voir, du moins en éloignement, des espérances rejetées, quand elles ont pu l'engager à quelque basse complaisance! des ressentiments étouffés, lorsqu'il a eu le pouvoir de se venger! des reproches soutenus constamment, quand il a eu pour lui le témoignage de sa conscience! l'amitié et le respect mis au-dessous de la justice, et sa propre réputation sacrifiée au bien public! Ici, messieurs, mon silence le loue plus que mes paroles. Il vous paraît sans doute plus grand par les actions que je ne dis pas, que par celles que j'ai dites. La postérité les verra, quand le temps, qui dévore tout, aura rongé les voiles qui les couvrent, et qu'il ne restera plus d'intérêt que celui de la vérité. Cependant Dieu les voit, et il en est lui-même la récompense.

Mais avons-nous besoin, pour louer son intégrité, de découvrir ses actions secrètes? En cherchons-nous un témoignage plus éclatant que celui qu'en donna le roi, quand il consentit que les premières places du parlement fussent occupées par sa famille? Il voulut donner cette marque extraor-

dinaire de confiance à celui de qui il avait reçu tant de preuves de fidélité. Il jugea que ceux qui appartenait à ce grand homme n'étaient capables de conspirer que pour son service et pour le bien de ses sujets, et que, recevant de plus près les influences pures et lumineuses du chef, ils les communiqueraient après à leur compagnie.

Ainsi, ne craignant pas pour eux ces conséquences dangereuses qu'il avait sagement prévues pour d'autres, il crut qu'il pouvait violer une de ses lois en faveur de ceux qui feraient observer toutes les autres; et que les unir dans un même corps, ce n'était pas donner lieu à la corruption, ou renverser l'ordre, mais récompenser la vertu, et fortifier le parti de la justice. Les services que chacun d'eux rend tous les jours dans ses fonctions justifient assez le jugement qu'en a fait le prince. N'avais-je pas raison de vous exhorter à imiter la sagesse et l'équité de ce célèbre magistrat? Je ne suis pas moins fondé à vous dire : « Imiter comme lui la « bonté de Dieu. »

## SECONDE PARTIE.

C'est une vérité, messieurs, et Jésus-Christ même nous l'enseigne dans son Évangile<sup>1</sup>, que la bonté, à proprement parler, est le caractère de Dieu seul, soit parce qu'il n'appartient qu'à lui de se communiquer aux hommes par cette variété de dons et de grâces qui sont les trésors de sa miséricorde et les richesses de sa bonté, soit parce que étant infiniment puissant, comme il est infiniment bon, il veut tout le bien qu'il peut faire, et il fait tout le bien qu'il veut. Toutefois il s'élève dans tous les temps certaines âmes bienfaisantes qui, servant comme d'instrument à cette bonté souveraine, ne donnent d'autres bornes à leur charité que celles que Dieu a données à leur pouvoir.

Tel était M. de Lamoignon. S'il m'était libre d'alléguer ici ces expressions vives et nobles dont il s'est servi pour expri-

<sup>1</sup> *Nemo bonus, nisi unus Deus.* (MARC., x, 18.)

mer les nécessités des peuples, vous verriez combien il était sensible à toutes leurs peines. Je laisse ces audiences secrètes où la vérité prudente, mais courageuse, a soutenu dans les occasions l'autorité des lois et de la justice. Il ne m'appartient pas de révéler ce qui s'est passé dans le sanctuaire. Je parle de ces remontrances où, mêlant le respect que doit un sujet à son souverain avec cette confiance que doit avoir un magistrat qui porte la parole de la justice devant le roi du monde le plus juste, il a parlé des intérêts publics selon les règles de sa conscience.

Mais il faudrait avoir sa prudence pour ne dire que ce qu'il faut, son éloquence pour le dire efficacement, sa voix et son action pour conserver tout le poids et toute la grâce qu'il avait accoutumé de donner à ses paroles.

Voyons-le dans l'exercice ordinaire de sa charge. Éloignez de vos esprits cette idée qu'on a d'ordinaire de la justice, qu'elle doit être toujours aveugle, toujours effrayante, toujours armée. Il la rendit, sans l'amollir, douce et traitable; il leva le bandeau qui fermait ses yeux, et lui laissa jeter des regards de pitié sur les misérables; et, sans lui retrancher aucun de ses droits, il lui ôta toute sa rudesse. Je puis attester ici la foi publique. Ceux qui eurent besoin de son secours trouvèrent-ils jamais entre eux et lui des barrières impénétrables? Fallut-il essayer à sa porte de mauvaises heures, pour attendre un de ses moments commodes? Fut-il jamais inaccessible, je ne dis pas à ses amis, je dis aux indiscrets et aux importuns? Refusa-t-il à quelqu'un la liberté de lui dire les choses nécessaires? N'accorda-t-il pas à plusieurs la consolation de lui en dire de superflues? Quelqu'un; lui parlant d'une affaire, put-il, par quelque marque de chagrin ou d'impatience, s'apercevoir qu'il en eût d'autres? Affligea-t-il les malheureux? et leur fit-il acheter par quelque dureté la justice qu'il leur a rendue? Je parle avec d'autant plus de confiance, que j'ai pour témoins de ce que je dis la plupart de ceux qui m'entendent.

Il ne régla jamais sur la faveur ou sur la disgrâce des per-

sonnes le bon ou le mauvais accueil qu'il leur pouvait faire. Il écoutait avec patience, et répondait avec douceur. « N'a-  
 « joutons pas, a-t-il dit souvent, au malheur qu'ils ont d'avoir  
 « des procès, celui d'être mal reçus de leurs juges ; nous som-  
 « mes établis pour examiner leurs droits, et non pas pour  
 « éprouver leur patience. » Loin d'ici ces juges sévères qui,  
 selon le langage du Prophète<sup>1</sup>, rendent les fruits de la jus-  
 tice amers comme de l'absinthe, qui perdent le mérite de leur  
 équité par leur austérité chagrine, et qui, fiers de leur pou-  
 voir et même de leur vertu, redoutables indifféremment aux  
 innocents et aux coupables, font croire qu'ils ne rendent la  
 justice aux uns qu'à regret, et aux autres qu'avec colère !  
 Celui que nous louons avait une conduite bien différente. Il  
 ne rebuta jamais personne. Favorable à ceux qui méritaient  
 sa protection, civil à ceux à qui il ne pouvait être favorable,  
 il faisait connaître aux bons qu'il eût voulu les satisfaire sans  
 leur donner la peine de solliciter, et aux méchants qu'il eût  
 voulu les corriger sans avoir le déplaisir de les punir.

Combien de fois a-t-il essayé de bannir du palais ces len-  
 teurs affectées, et ces détours presque infinis que l'avarice a  
 inventés, afin de faire durer les procès par les lois mêmes  
 qu'on a faites pour les finir, et de profiter en même temps  
 des dépouilles de celui qui perd et de celui qui gagne sa cause !  
 Combien de fois a-t-il arrêté la licence de ceux qui, sur la  
 foi et sur la tradition des ennemis et des envieux, débitent  
 impunément en plaidant des médisances, et qui, par des rail-  
 leries piquantes, tâchent de rendre au moins ridicules ceux  
 qu'ils ne peuvent rendre criminels ! Combien de fois, par  
 des accommodements raisonnables, a-t-il arrêté le cours de  
 ces divisions qui passent des pères aux enfants, et qui se per-  
 pétuent dans les familles !

Peut-être doutez-vous, messieurs, qu'étant éloigné des  
 yeux du public, il fût encore égal à lui-même. Entrons dans  
 sa vie privée. Que ne puis-je vous le montrer parmi ce non-

<sup>1</sup> *Convertistis in amaritudinem judicium, et fructum justitiæ in  
 absinthium.* (AMOS, VI, 13.)

bre de gens choisis, qui formaient chez lui une assemblée que le savoir, la politesse, l'honnêteté, rendaient aussi agréable qu'utile! C'est là que, ne se réservant de son autorité que cet ascendant que lui donnait sur le reste des hommes la facilité de son humeur et la force de son esprit, il communiquait ses lumières, et profitait de celles des autres. C'est là qu'il a souvent éclairci les matières les plus embrouillées, et que, sur quelque genre d'érudition que tombât le discours, on eût dit qu'il en avait fait son occupation et son étude particulière. C'est là qu'après avoir écouté les autres, il reprenait quelquefois les sujets qu'on croyait avoir épuisés, et que, recueillant les épis qu'on avait laissés après la moisson, il en faisait une récolte plus abondante que la moisson même.

Que ne puis-je vous le représenter tel qu'il était, lorsque après un long et pénible travail, loin du bruit de la ville et du tumulte des affaires, il allait se décharger du poids de sa dignité, et jouir d'un noble repos, dans sa retraite de Bâville! Vous le verriez tantôt s'adonnant aux plaisirs innocents de l'agriculture, élevant son esprit aux choses invisibles de Dieu par les merveilles visibles de la nature : tantôt méditant ces éloquents et graves discours qui enseignaient et qui inspiraient tous les ans la justice, et dans lesquels, formant l'idée d'un homme de bien, il se décrivait lui-même sans y penser : tantôt accommodant les différends que la discorde, la jalousie ou le mauvais conseil font naître parmi les habitants de la campagne; plus content en lui-même, et peut-être plus grand aux yeux de Dieu, lorsque dans le fond d'une sombre allée, et sur un tribunal de gazon, il avait assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice.

Vous le verriez recevant une foule d'amis, comme si chacun eût été le seul; distinguant les uns par la qualité, les autres par le mérite; s'accommodant à tous et ne se préférant à personne. Jamais il ne s'éleva sur son front serein aucun de ces nuages que forment le dégoût ou la défiance. Jamais il n'exigea ni de circonspection gênante, ni d'assiduité

servile. On l'entendit, selon les temps, parler des grandes choses comme s'il eût négligé les petites, parler des petites comme s'il eût ignoré les grandes. On le vit, dans des conversations aisées et familières, engageant les uns à l'écouter avec plaisir, les autres à lui répondre avec confiance, donnant à chacun le moyen de faire paraître son esprit, sans jamais s'être prévalu de la supériorité du sien.

Ces actions, messieurs, vous semblent peut-être communes. Mais qui ne sait que la véritable vertu s'étend et se resserre quand il le faut, et qu'il y a de la grandeur à s'acquitter constamment des moindres devoirs? Dans les affaires d'éclat, où l'on est soutenu par le désir de la gloire, par les espérances de la fortune, par le bruit des acclamations et des louanges, souvent on se contraint et l'on se déguise. Mais dans une vie particulière et retirée, où l'âme, sans intérêt et sans précaution, s'abandonne à ses mouvements naturels, on se découvre tout entier. Ce fut dans cette conduite ordinaire que M. de Lamoignon fit paraître ce qu'il était. Jamais il ne se démentit, jamais il ne se relâcha. Dans les choses le moins importantes, il ne laissa pas de suivre les grandes règles. Quoiqu'il agit différemment, l'esprit qui le fit agir fut toujours le même; et l'on reconnut aisément que la sagesse lui était devenue comme naturelle, et que sa bonté constante et toujours égale ne venait pas d'un effort de réflexion, mais du fond de l'inclination qu'il y avait, et de l'habitude qu'il s'en était faite.

Je me hâte, messieurs, de passer aux plus nobles effets de cette bonté; je veux dire aux soins qu'il eut des pauvres de Jésus-Christ. Près des murs de cette ville royale s'élève un vaste et superbe édifice<sup>1</sup>, que l'autorité des magistrats et les aumônes des citoyens entretiennent depuis trente ans, et que Dieu, par des moyens que la prudence humaine ne prévoit pas, et que sa providence a marqués, soutiendra dans la suite des temps, malgré les relâchements du siècle et le refroidissement de la piété. C'est là que la faim est ras-

<sup>1</sup> L'hôpital général.

sasiée, que la nudité est revêtue, que l'infirmité est guérie, que l'affliction est consolée, que l'ignorance est instruite, et que chaque espèce de misère de l'âme ou du corps trouve une espèce de miséricorde qui la soulage.

L'amour qu'on a naturellement pour l'ordre; l'honneur qu'on se fait d'avoir part aux grandes œuvres de piété; certaine ferveur qu'on a d'ordinaire pour les nouveaux établissements, et surtout la grâce de Jésus-Christ, qui ranime de temps en temps les âmes tièdes, tout contribua d'abord à fonder cette sainte maison. Mais elle fut bientôt ébranlée. Ceux qui avaient entrepris de la soutenir tombèrent eux-mêmes par des accidents imprévus. On vit tarir tout d'un coup les principales sources de la charité. M. le premier président, par le droit de sa charge, et plus encore par sa propre inclination, entreprit de maintenir un ouvrage que son illustre prédécesseur<sup>1</sup> avait commencé avec tant de succès.

Quel soin ne prit-il pas de chercher des fonds en un temps où la misère étant augmentée et la charité refroidie, les pauvres avaient plus besoin de secours, et les riches avaient moins de volenté et moins de moyens de les secourir! Quelle application n'eut-il pas pour établir la discipline parmi cette troupe de mendiants renfermés, qui regardent souvent leur asile comme une prison, et qui croient n'avoir rien à ménager, parce qu'ils sentent bien qu'ils n'ont rien à perdre! Quel ordre ne donna-t-il pas pour les accoutumer au travail et à la piété, afin qu'ils devinssent plus agréables à Dieu, et moins à charge à la charité des fidèles!

Ce fut en ce temps qu'on le vit paraître à la cour, et y demander avec empressement des audiences. Qui n'eût dit que, sous prétexte de rendre compte de son emploi, il cherchait l'heureux moment de faire valoir ses services, et de hâter les grâces qu'il pouvait espérer du prince? Qui n'eût pensé que c'était un hommage qu'il allait rendre à la fortune, et qu'après avoir obtenu les dignités, il recherchait les biens qui manquaient encore à sa famille? Vous vous trompiez,

<sup>1</sup> M. de Bellière.



prudents du siècle; il demandait pour les pauvres, en un lieu où l'on se fait un point d'habileté de ne demander que pour soi, et où l'on ignore aisément les misères d'autrui, parce qu'on n'en ressent aucune. Il ne se piqua jamais tant d'être persuasif que dans ces sollicitations charitables, et il ne fut pas si sensiblement touché des grâces qu'on fit à sa maison, que des secours qu'il obtint pour les hôpitaux.

Il ne s'arrêta pas à la protection, messieurs; il passa jusqu'aux assistances effectives, et il joignit à son crédit ses propres aumônes; car, sans compter ces rosées fréquentes qu'il répandit sur les terres de sa dépendance, ni ces secours abondants qu'il contribua dans les calamités publiques, il consacra ce qu'il retirait tous les ans du travail actuel du palais à la subsistance des pauvres. Il n'était pas content de leur avoir distribué du pain, s'il ne l'avait gagné lui-même. Il ne leur offrait pas les restes de sa vanité ou de sa fortune, mais les fruits de ses propres mains. Il leur distribuait par la miséricorde ce qu'il avait acquis par la justice. Cette portion de son bien lui était sacrée; il y mettait son cœur comme à son trésor. Vous le savez, pieuse confidente de ses aumônes secrètes<sup>1</sup>, qui lui rendez aujourd'hui les offices publics d'une sainte amitié; vous le savez, avec quelle joie il dispensait ces revenus de sa charité pour racheter ses péchés, et pour honorer Dieu de sa substance.

Que diront ici ceux qui, parce qu'ils n'ont pas volé le bien d'autrui, croient être en droit d'abuser du leur; comme si l'aumône n'était pas une obligation indispensable pour tous les chrétiens, comme si l'on pouvait abandonner les pauvres de Jésus-Christ, parce que d'autres les ont opprimés: et comme si l'on ne devait rien à Dieu, parce qu'on n'a rien pris aux hommes? Que diront ceux qui veulent donner par dévotion ce qu'ils ont ravi par violence; qui se promettent les récompenses des justes, parce qu'ils font quelques largesses de ces biens qui sont le prix de leurs injustices, et qui se font honneur auprès des pauvres des larcins même qu'ils

<sup>1</sup> Madame de Miramion.

leur ont faits ? Qu'ils suivent l'exemple d'un homme juste, qui a ouvert son cœur et ses entrailles à ses frères, qui leur a fait une offrande pure du bien le plus légitimement acquis, et qui, après avoir imité la bonté du Seigneur, l'a cherché par la piété.

### TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison, messieurs, que l'esprit de Dieu, qui donne à chaque état les instructions qui lui sont propres, ordonne aux juges de la terre de chercher le Seigneur, parce que étant, d'un côté, liés à une infinité de devoirs, et, de l'autre, étant regardés comme les arbitres du sort des hommes, il est difficile que leur esprit ne s'arrête ou à cette multiplicité d'affaires qui les occupe, ou à la complaisance de cette autorité qui les distingue. Il faut donc qu'ils sortent comme d'eux-mêmes, pour aller à Dieu par une piété simple et sincère<sup>1</sup>.

Je dis par une piété simple et sincère; car, messieurs, il s'est élevé dans l'Église une espèce de chrétiens qui, se faisant, aux dépens même de la dévotion, une réputation d'être dévots, couvrent leurs passions sous une apparence de piété et sous un air extérieur de réforme, pour arriver plus facilement à leurs fins, et pour surprendre l'approbation du monde, en lui faisant accroire qu'ils ont déjà celle de Dieu. Ce sont ces hommes qui deviennent humbles pour pouvoir dominer, utiles afin de se rendre nécessaires, et qui, jugeant de tout, se mêlant de tout, et remuant mille ressorts, dont la religion est toujours le plus apparent, s'ils ne se font estimer par leur vertu, du moins se font craindre par leur cabale.

Je parle ici d'un véritable chrétien, qui n'eut pour guide que la foi; qui ne s'attacha qu'aux maximes de l'Évangile; qui ne fut ni d'Apollon, ni de Céphas, ni de Paul, mais de Jésus-Christ; qui reprima les impies, et n'eut point de part avec les hypocrites; et qui, suivant, non pas son intérêt, mais son devoir, et ramenant toutes choses à leur principe,

<sup>1</sup> *In simplicitate cordis et sinceritate Dei* (11. Cor., 1, 12.)

conserva sa religion pure, et trouva Dieu, parce qu'il ne le chercha que pour lui-même.

Entrerai-je, messieurs, dans les exercices secrets de sa piété? Dirai-je qu'il déroba le temps de son sommeil pour le donner à la prière? qu'il commença toutes ses journées par un sacrifice qu'il fit à Dieu de lui-même? que, lisant tous les jours à genoux quelques articles de la loi de Dieu, il puisait dans les pures sources de la vérité les règles de la véritable sagesse? qu'il ne laissa passer aucune semaine sans rallumer sa ferveur par l'usage des sacrements? qu'il se rendait compte à lui-même de tous les jugements qu'il avait rendus, et repassait de temps en temps toutes les années de sa vie dans l'amertume de son âme, pour s'exciter à la pénitence? Dirai-je qu'il se renferma soigneusement en lui-même, et ne montra de ses bonnes œuvres qu'autant qu'il en fallait pour édifier les peuples; qu'il n'en interrompit jamais le cours dans ses plus grands embarras d'affaires, et que la coutume et la longue habitude qu'il en avait ne diminua rien de sa ferveur ni de sa tendresse?

Mais il a donné plus d'étendue à sa piété, et j'ai de plus grandes choses à dire que celles qui sont bornées à son salut particulier. Quel amour n'eut-il pas pour Jésus-Christ! quel zèle n'eut-il pas pour la religion! D'où venait ce soin qu'il prit de ramener les anciens ordres dans la première pureté de leur institut, et de renouveler dans les enfants l'esprit de leurs pères, en réparant les brèches que le temps avait faites à leur discipline? D'où venait cette protection qu'il donnait à tous ces ouvriers évangéliques, qui vont planter la croix sur les rivages étrangers, et semer la foi de Jésus-Christ dans les îles du nouveau monde? D'où venait cette joie intérieure qu'il ressentait, lorsqu'il voyait dans le clergé des hommes dignes de leur ministère s'unir et conspirer ensemble, pour dissiper par leurs instructions et par l'exemple de leur vie les maximes d'erreur que le monde inspire à ceux qui le suivent? Quel fut le principe qui le fit agir en ces occasions, sinon le zèle qu'il eut pour l'Église?

Permettez, messieurs, que je reprenne ici mes esprits, et que je recueille ce qui me reste de force, pour vous représenter ce qu'il a fait pour la discipline. Qui ne sait que l'Église était dans une espèce de servitude? La juridiction séculière ne laissait presque plus rien à faire à la spirituelle. Sous prétexte d'empêcher une trop austère domination, ou de maintenir des privilèges que la nécessité des temps a fait accorder, on renversait l'ordre, et souvent on autorisait la rébellion. Ceux qui secouaient le joug de l'obéissance, et qui ne défendaient leur liberté que pour entretenir leur libertinage, ne laissaient pas d'être écoutés et de trouver des protecteurs. Les évêques n'avaient plus de droits qui fussent incontestables. Voulaient-ils punir un pécheur obstiné, une justice étrangère leur ôtait des mains ces armes que Jésus-Christ même leur a données. Entreprenaient-ils de réprimer la licence, leur zèle passait pour une entreprise contre les lois. Ils gémissaient en secret, et ils portaient en vain de temps en temps leurs plaintes jusqu'au pied du trône.

Mais, sous un chef si religieux, on a changé de jurisprudence. Le droit naturel n'est plus étouffé par les exemptions. La brebis qui s'égare est renvoyée à son pasteur. On confirme dans le palais ce qu'on ordonne dans le sanctuaire. Les pécheurs ne trouvent plus de refuge que dans leur propre pénitence; et les lois du prince n'étant plus armées que pour faire observer celles de Dieu, chaque prélat peut faire le bien et corriger le mal sans opposition. Sacrés ministres de Jésus-Christ, dont ce grand homme a si souvent soutenu les droits, vous le louâtes dans vos assemblées; vous lui rendîtes par vos députés des témoignages publics de reconnaissance. La capacité, la sagesse et la piété de son illustre successeur vous promettent les mêmes secours; et vos vœux seront accomplis, quand cet auguste parlement, qui doit être la règle et le modèle de tous les autres, leur aura communiqué son esprit et ses maximes.

Quelque gloire que M. de Lamoignon ait acquise en faisant observer la discipline, je n'en parlerais qu'en trem-

blant, s'il ne l'avait lui-même observée : je louerais son autorité, et je me défierais de son désintéressement. Mais, comme ses jugements ont été justes, sa conduite de même a toujours été irréprochable. Ne refusa-t-il pas une grande abbaye qu'on lui offrit pour un de ses fils, parce qu'il n'était pas encore capable de se déterminer par son propre choix, et que la jouissance d'un grand revenu lui pouvait être dans la suite un engagement à demeurer sans vocation dans l'état ecclésiastique? Où sont les pères scrupuleux qui négligent des moyens si sûrs et si faciles d'établir la fortune de leurs enfants; qui n'attirent sur eux du patrimoine de Jésus-Christ, quand ils ne peuvent leur donner du leur; et qui ne rachètent par des dispenses la faiblesse de leur volonté et l'incapacité de leur âge? Heureux qui n'alla pas après les richesses! Plus heureux qui les refusa, quand elles allèrent à lui!

Il n'eut pas moins de soin d'examiner la vocation de ses deux vertueuses filles, qui portent le joug du Seigneur dans un des plus saints ordres d'Église<sup>1</sup>. De quelle adresse n'usa-t-il pas pour découvrir si le désir qu'elles avaient de se consacrer à Dieu était une résolution constante, ou une ferveur passagère! combien de fois leur représenta-t-il les conséquences dangereuses d'une retraite précipitée! avec quelle tendresse demanda-t-il à Dieu qu'il les déterminât par sa divine volonté, et qu'il les conduisît par sa sagesse! Après leur avoir montré les vanités du monde qu'elles avaient résolu de quitter, il leur fit voir les croix où elles devaient être attachées, et n'oublia rien de ce qui pouvait l'assurer de la solidité d'un dessein qu'il lui était important de connaître, et qu'il ne lui était pas permis de traverser.

Des vertus si pures et si chrétiennes furent comme autant de dispositions à une sainte et heureuse mort. Il ne fallut pas l'y préparer par de lentes infirmités, ni la lui faire ressentir par de cruelles douleurs. L'ayant considérée depuis longtemps non-seulement comme nécessaire à tous les hommes, mais encore comme avantageuse aux chrétiens, il en fut frappé,

<sup>1</sup> La Visitation.

mais il n'en fut pas surpris. Son esprit, heureusement rempli de funestes pressentiments de sa fin prochaine, se fortifia contre les craintes de l'avenir par de longues et sérieuses réflexions qu'il y fit. Il regarda, sans s'étonner, l'appareil de son sacrifice<sup>1</sup>. Il vit le monde prêt à s'évanouir pour lui, mais il ne l'avait jamais cru solide. Il vit l'éternité s'approcher, et il redoubla ses forces pour achever ce qui restait à fournir de sa carrière. Il vit les jugements de Dieu, il les craignit; mais il les attendit avec confiance. Cet amour si vif et si tendre qu'il avait eu pour sa famille se confondit insensiblement dans la charité qu'il avait pour Dieu. Ainsi, dépouillé de toutes les affections du monde, il ne pensa qu'à son salut; et, ramenant toutes les créatures dans le sein de leur Créateur, il s'y rendit lui-même pour s'aller joindre à son principe, et pour y recevoir la récompense de ses vertus.

N'attendez pas, messieurs, que je fasse ici un dernier effort pour vous émouvoir à la pitié et à la douleur. J'offense-rais cette âme sainte, qui, après avoir lavé dans le sang de Jésus-Christ ces taches que le péché laisse en nous après notre mort, jouit sans doute d'un bonheur éternel dans les tabernacles du Dieu vivant. Vous le savez, mon Dieu, et je ne fais que le présumer; mais tant de grâces que vous lui faites, et tant de vœux qu'on vous a faits; Jésus-Christ tant de fois invoqué, tant de fois même immolé pour lui sur l'autel, sans entrer trop avant dans vos jugements, me donnent cette confiance.

Puisse-t-il avoir reçu de vos mains cette couronne de justice que vous donnez à ceux qui vous aiment! Puissent ces flambeaux que la piété chrétienne a rallumés être les marques de sa gloire, plutôt que les ornements de ses funérailles! Puisse ce sacrifice d'expiation qu'on offre pour lui être aujourd'hui un sacrifice d'actions de grâces! Et vous, messieurs, puissiez-vous faire revivre après sa mort les vertus qu'il a pratiquées, afin d'arriver à la gloire qu'il s'est acquise!

<sup>1</sup> *Spiritu magno vidit ultima.* (ECCL., XLVIII, 27.)

---

# NOTICE

SUR

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE,

DAUPHINE DE FRANCE.

---

Cette princesse naquit à Munich en 1660, un an avant le Dauphin, dont elle était destinée à devenir l'épouse; fille de Ferdinand-Marie, duc de Bavière, elle appartenait à la maison de France par Henriette-Adélaïde de Savoie, sa mère, née du mariage de Victor-Amédée, duc de Savoie, avec Christine de Bourbon, seconde fille de Henri IV; elle était par conséquent cousine au troisième degré, par les femmes, du Dauphin de France, fils aîné de Louis XIV. Dès son jeune âge, elle montra pour la vie religieuse, pour la solitude et le cloître, un goût qui la suivit dans tout le reste de sa carrière; elle était naturellement mélancolique, et l'ombre d'une retraite pieuse paraissait lui convenir plutôt que le grand jour et l'éclat de la vie où l'appelaient son illustre naissance: elle voulut même entrer dans l'ordre de Saint-Benoît, dont la règle et la discipline avaient pour son caractère, ami de l'austérité, d'autant plus d'attraits qu'elles offraient plus de rigueur et d'inflexibilité. Sa mère lutta contre ces dispositions: elles contrariaient les vues de Henriette-Adélaïde, qui avait conçu le dessein et l'espoir d'approcher, comme dit Fléchier, sa fille du trône où elle avait autrefois espéré de monter elle-même: c'est sur ce plan que la duchesse de Bavière établit et dirigea l'éducation de la jeune princesse: « Occupée, dit encore Fléchier, de la puissance et de la majesté de nos rois, dont elle sortait, quel soin ne prit-elle pas de son enfance! avec quelle application lui forma-t-elle une humeur sage, un esprit juste, un cœur français! » Suivant l'usage de quelques cours de l'Allemagne, on lui apprit le latin, cette langue universelle de l'Europe polie et savante, et qui semble faire partie de l'héritage des empereurs d'Occident; nous avons vu, de nos jours, une reine infortunée de ce sang impérial qui la parlait et qui l'écrivait avec une facilité pleine d'agrément. La princesse de Bavière possédait aussi la

plupart des langues vivantes ; et , lorsqu'elle eut été mariée au Dauphin , les envoyés et les ambassadeurs des différentes puissances s'étonnaient de l'entendre se servir , en s'adressant à chacun d'eux , de leurs différents idiomes. Ce mariage , objet de tous les vœux de sa mère , fut arrêté le 15 de décembre 1679 , et conclu le 8 de mars 1680 : la mort empêcha Henriette-Adélaïde d'en être témoin , et la priva d'un des plus doux spectacles , dont son cœur maternel pût être flatté. Victoire de Bavière était alors dans sa vingtième année.

La cour où elle arrivait présentait la séduisante image d'un enchantement perpétuel : la gloire y donnait le signal des plaisirs et des fêtes ; la grandeur la plus imposante s'y mêlait à la galanterie la plus aimable ; les fleurs que l'amour cueillait ne semblaient destinées qu'à parer la victoire ; et des chants de guerre et de triomphe se mariaient aux voix des passions les plus tendres , et aux accents d'une joie voluptueuse : la royale épouse n'apportait , au milieu de ce fracas magique et de cette bruyante ivresse , qu'une humeur aussi triste que douce , et qu'un désir invariable de la solitude ; l'étiquette même , qui l'obligeait de paraître en public , était pour elle un joug importun ; et elle eût voulu se dérober à l'affluence et aux hommages qui venaient la chercher. Le Dauphin son époux et le roi lui-même firent d'inutiles efforts pour vaincre ce penchant à la retraite , qui toujours entraînait loin du monde une princesse que son sang y condamnait : plus on combattait son inclination , plus elle semblait la chérir ; elle la suivait comme un mouvement heureux qui la mettait dans le chemin de toutes les perfections chrétiennes , et qui l'éloignait de la contagion du vice. Il ne faut pas croire cependant que cette pente irrésistible l'arrachât à toutes les affections humaines ; elle plaçait au premier rang de ses devoirs ceux d'épouse et de mère. Elle accoucha de son premier enfant le 8 d'août 1682 , après trente et un mois de mariage. Cet enfant fut l'illustre Louis , duc de Bourgogne , ce digne élève des Beauvilliers et des Fénelon , qui mourut à trente ans en 1712 , après avoir rempli la France et l'Europe de l'espoir de ses vertus. Le 16 de décembre de l'année suivante , elle eut un second fils , Philippe , duc d'Anjou , qui monta sur le trône d'Espagne , et mourut en 1746 , à l'âge de soixante-six ans ; enfin le 31 d'août 1686 , elle mit au monde Charles , duc de Berri , qui ne vécut que vingt-huit ans , et qui faillit , en naissant , donner la mort à sa mère. Est-il donc des fatalités qui s'attachent à certains noms ? Le roi dont nous avons vu couler le sang sur un échafaud s'était aussi d'abord appelé le duc de Berri ; et ce nom , que semblent tou-



jours suivre les souvenirs les plus funestes et les plus douloureux , retrace encore l'épouvantable idée d'un forfait récent , et ne se présente à la mémoire que pour noircir l'imagination des plus sombres et des plus lugubres couleurs , et pour pénétrer l'âme des regrets les plus amers L'accouchement de la Dauphine fut très-difficile et très-périlleux : il altéra profondément sa constitution délicate , et déposa dans le sein de cette princesse le germe de la maladie qui la conduisit lentement au tombeau.

Elle ne fit plus que languir pendant les quatre années qu'elle survécut au dernier de ses fils , et rendit vers trente ans le dernier soupir , le 20 d'avril 1690. Sa mort fut aussi touchante que pleine d'édification : à ses derniers moments , en présence du grand évêque de Meaux , qui l'administrait , et de toute la cour , qui fondait en larmes , elle voulut bénir les jeunes princes ses enfants , « celui-là même , » dit Fléchier qu'elle croyait être l'enfant de sa douleur » ; et , en étendant sur eux ses mains maternelles et mourantes , elle leur adressa ces nobles paroles : « Voyez , mes enfants , l'état où Dieu m'a mise , et « que cela vous porte à le servir et à le craindre ; rendez au roi et à « Monseigneur ce que vous leur devez ; souvenez-vous du sang dont « vous êtes sortis , et ne faites rien qui en soit indigne. » En la voyant expirer , Louis XIV s'écria : « C'est ainsi que nous finissons ; voilà « qui nous égale tous ! » réflexion que ce prince , dans le cours d'un si long règne , n'eut que trop souvent occasion de faire , puisqu'il eut le spectacle de la mort de cinq de ses enfants en bas âge , de sa femme , de son frère , de son fils le Dauphin , de deux de ses petits-fils , de la femme de l'un des deux , et d'un de ses deux arrière petits-fils ; ne laissant que l'autre , âgé de cinq ans et quelques mois , pour héritier direct de sa couronne , après avoir été environné d'une famille si florissante et de rejetons si nombreux.

Fléchier n'a déployé nulle part les trésors de l'harmonie qui caractérise son style , avec plus de magnificence que dans l'exorde de l'oraison funèbre de madame la Dauphine : cet exorde n'est qu'un long gémissément sur la fragilité de la vie humaine ; et la tristesse que cette grave considération inspire ne parla jamais un langage plus douloureux et plus retentissant : tous les mots , toutes les cadences , toutes les syllabes , pour ainsi dire , de ce morceau concourent à l'effet que l'orateur veut produire , et ne remplissent l'oreille d'une mélodie si mélancolique et si soutenue , que pour ouvrir l'âme au sentiment qu'il se propose de lui communiquer. Ces oppositions , ces exclamations , *sombre , vide et disparaissante figure...* , *tristes*

*moments! terme fatal de ma languissante jeunesse!* cette prosopopée rapide, par laquelle il met dans la bouche de la Dauphine expirante des paroles si touchantes et si lugubres, forment comme un concert parfait d'accents pleins de deuil et de sons attendrissants, qui disposent merveilleusement le cœur à recevoir les impressions que l'éloquence funèbre lui prépare.

D.....LT.

---

---

# ORAISON FUNÈBRE

DE MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE

DE BAVIÈRE,

DAUPHINE DE FRANCE,

Prononcée dans l'église de Notre-Dame le 15 juin 1690, en présence de monseigneur le duc de Bourgogne, de Monsieur, et des princes et princesses du sang.

---

*Dies mei sicut umbra declinaverunt, et ego sicut fœnum arui : tu autem, Domine, in æternum permanes. (Ps. CI, 12 et 13.)*

Mes jours se sont évanouis comme l'ombre, et j'ai séché comme l'herbe : mais vous, Seigneur, vous demeurez éternellement.

MONSEIGNEUR,

C'est ainsi que parlait autrefois un roi selon le cœur de Dieu, quand ses jours défaillants et ses infirmités mortelles l'approchaient du tombeau, et lui laissaient encore un reste de vie pour sentir sa langueur et sa chute, et pour adorer la grandeur et la durée éternelle du Dieu vivant.

Il regarde sa vie tantôt comme la fumée qui s'élève<sup>1</sup>, qui s'affaiblit en s'élevant, qui s'exhale et s'évanouit dans les airs ; tantôt comme l'ombre qui s'étend, se rétrécit, se dissipe, sombre, vide et disparaissante figure ! tantôt comme l'herbè qui sèche dans la prairie, qui perd à midi sa fraîcheur du matin, et qui languit et meurt sous les mêmes rayons du soleil qui l'avait fait naître. De combien de tristes idées son esprit est-il occupé ! et combien trouve-t-il partout d'images sensibles de nos fragiles plaisirs et de nos grandeurs passagères !

<sup>1</sup> *Defecerunt sicut fumus dies mei. (PSALM., CI, 4)*

Mais lorsqu'il se regarde, du côté du Seigneur, comme une de ces créatures qui sont faites pour le louer<sup>1</sup>, comme un de ces rois qui doivent servir à sa gloire<sup>2</sup>, il demeure en suspens entre la confusion et la confiance. Il excite son humilité à la vue de son néant; il anime ses espérances à la vue de la bonté et de l'éternité de Dieu. Il voit une vanité qui passe, et il dit : « Vous les changerez, Seigneur, et ils seront changés<sup>3</sup>. » Il voit une vérité qui demeure, et il s'écrie : « Pour vous, mon Dieu, vous êtes toujours le même, « et vos années ne finissent point<sup>4</sup>. » Il tremble à la face de l'indignation et de la colère<sup>5</sup> de ce Dieu qui coupe le fil de ses jours, et qui le brise après l'avoir élevé<sup>6</sup>; mais il se rassure par la pensée de ses miséricordes, qui se réveillent ordinairement dans le temps de nos plus grandes misères<sup>7</sup>.

Ne connaissez-vous pas, messieurs, dans les sentiments de ce prince ceux de la princesse que nous pleurons? Ne vous semble-t-il pas qu'elle vous dit d'une voix mourante : La lumière de mes yeux s'éteint, un nuage sans fin se lève entre le monde et moi; je meurs, et je m'échappe insensiblement à moi-même? Tristes moments! terme fatal de ma languissante jeunesse! Mais si je sens qu'il n'y a qu'un petit nombre de jours pour moi, je sais aussi qu'il y a des années éternelles. La main qui me frappe me soutiendra; et comme, par la loi du corps, je tiens à ce monde qui passe, par l'espérance et par la foi je tiens à Dieu, qui ne passe point.

Si je venais ici déplorer la mort imprévue de quelque princesse mondaine, je n'aurais qu'à vous faire voir le monde avec ses vanités et ses inconstances; cette foule de figures qui se présentent à nos yeux, et s'évanouissent; cette révolution de conditions et de fortunes qui commen-

<sup>1</sup> *Populus qui creabitur laudabit Dominum.* (PSALM., CI, 19.)

<sup>2</sup> *Reges ut surviant Domino.* (Ibid. 23.)

<sup>3</sup> *Mutabis eos, et mutabuntur.* (Ibid. 28.)

<sup>4</sup> *Tu autem idem ipse es.* (Ibid. 28.)

<sup>5</sup> *A facie iræ et indignationis tuæ.* (Ibid. 11.)

<sup>6</sup> *Quia elevans allisisti me.* (Ibid. 11.)

<sup>7</sup> *Quia tempus miserendi ejus.* (Ibid. 14.)

cent et qui finissent, qui se relèvent et qui retombent; cette vicissitude de corruptions, tantôt secrètes, tantôt visibles, qui se renouvellent; cette suite de changements en nos corps par la défaillance de la nature, en nos âmes par l'instabilité de nos désirs; enfin ce dérangement universel et continu des choses humaines, qui, tout naturel et tout désordonné qu'il semble à nos yeux, est pourtant l'ouvrage de la main toute-puissante de Dieu, et l'ordre de sa providence.

Mais, grâces au Seigneur, je viens louer une princesse plus grande par sa religion que par sa naissance, et vous montrer, au lieu des fragilités de la nature, les effets constants de la grâce; des vertus évangéliques pratiquées en esprit et en vérité, des sacrements reçus avec des sentiments d'une dévotion exemplaire, des prières attentives et persévérantes; une volonté soumise, et conforme à la conduite de Dieu sur elle; des souffrances unies à celles de Jésus-Christ crucifié; des consolations venues du sein du Père des miséricordes; des espérances immobiles, foudées sur celui qui dit dans l'Écriture : « Je suis Dieu, je ne change point<sup>1</sup>. » Recueillons ce discours, et réduisons-le à vous faire voir une vie courte, mais toute réglée par la sagesse; une longue mort soutenue par la résignation et la patience. Ces deux réflexions composeront l'éloge de très-haute, très-puissante, très-excellente princesse Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, dauphine de France.

## PREMIÈRE PARTIE.

Quel est donc mon dessein, messieurs, et de quelle sagesse dois-je ici vous entretenir? Ce n'est pas de celle du siècle, qui s'empresse et qui s'inquiète, qui conduit des intrigues, qui démele des intérêts, qui traite d'affaires, qui cause ou qui termine des différends. Vous ne verrez dans ce discours ni ces digressions politiques qu'on accommode au su-

<sup>1</sup> MALACH. III, 6.

jet avec art, et qu'on ramène à la religion avec peine; ni ces portraits ingénieux où l'imagination vive et hardie fait voir, comme en éloignement, les agitations présentes du monde, avec les intérêts et les passions des grands hommes qui le gouvernent.

L'histoire de notre princesse n'est pas liée à celle du siècle; elle n'a nulle part à la guerre ni à la paix des nations. Ses actions n'ont point de plus grand éclat que celui que la vertu donne : la providence de Dieu ne s'est pas tant servie d'elle pour faire de grandes œuvres, que pour donner de grands exemples. Quelque honorée qu'elle ait été, elle a eu moins de réputation que de mérite; et nous pouvons dire d'elle à la lettre ce que disait le roi prophète, que toute la gloire de la fille du roi est renfermée au-dedans d'elle : *omnis gloria filix regis ab intus* <sup>1</sup>.

Je parle donc de cette sagesse qui montre à chacun les règles et les bienséances de son état; qui donne le discernement pour connaître, et la prudence pour agir; qui sépare les vérités des illusions; qui se fait des préceptes de bien vivre, et qui les observe; enfin de cette sagesse dont parle l'apôtre saint Jacques <sup>2</sup> : « qui vient d'en haut, qui est chaste, « paisible, modeste, équitable, susceptible de tout bien, « docile, pleine de miséricorde et de fruits de bonnes œuvres, qui ne juge point, et qui n'est point dissimulée. » Est-ce la sagesse qu'il loue? est-ce la princesse? L'une et l'autre; ce n'est presque qu'une même chose.

Avec quelle modération a-t-elle usé des avantages que lui donnaient son rang et sa naissance! Qui ne sait que la maison de Bavière est une de ces maisons augustes où la puissance, la valeur et la piété se perpétuent, et dont la gloire ne vieillit point avec le temps? Il en est sorti des rois et des empereurs : il y est entré des impératrices et des reines. Combien de siècles faut-il percer pour découvrir son origine! Combien de couronnes faut-il unir pour compter ses allian-

<sup>1</sup> PSALM., XLIV, 14. — <sup>2</sup> EPIST., III, 17

ces ! Et combien faudrait-il rapporter de noms et d'actions héroïques, pour la faire voir dans tout son éclat !

Madame la Dauphine, je l'avoue, ne fut pas insensible à cette espèce de gloire, mais elle n'en fut pas éblouie ; elle fondait sa grandeur sur les exemples plutôt que sur les titres de ses ancêtres ; l'idée qu'elle avait de sa naissance excitait dans son cœur non pas une élévation d'orgueil, mais une émulation de vertu ; et la pureté du sang ne fit que servir de motif à la pureté de ses mœurs. Elle savait que Maximilien, son aïeul, soutint par son zèle et par son courage les autels que l'hérésie avait ébranlés, et sauva la religion attaquée et chancelante dans l'Allemagne. Elle n'ignorait pas que Guillaume, son bisaïeul, après avoir sagement gouverné ses États, s'en démit par une abdication volontaire, pour jouir d'une sainte tranquillité dans une retraite religieuse. C'est de là qu'elle tirait ses principes de religion et de retraite, et ce désir qu'elle avait eu, dans ses jeunes ans, de renoncer tout à fait au monde.

Mais Dieu la réservait, dans les trésors de sa providence, pour donner à la France, par son heureuse fécondité, la seule bénédiction qui lui manquait. La prudente Adélaïde méditait ce noble dessein. Occupée de la puissance et de la majesté de nos rois, dont elle sortait, quel soin ne prit-elle pas de son enfance ! Combien de fois demanda-t-elle au ciel, dans ses prières, d'approcher la fille du trône où la mère avait autrefois espéré de monter ! Avec quelle application lui forma-t-elle une humeur sage, un esprit juste, un cœur français ! Heureuse, si elle eût pu faire passer ces inclinations dans le reste de sa famille ! Ses vœux furent enfin accomplis ; mais elle ne vit pas le jour du Seigneur ; elle mourut, comme Moïse<sup>1</sup>, sur la montagne ; et Dieu, pour sa consolation, se contenta de lui montrer de loin la terre promise.

Cependant la réputation de cette jeune princesse croissait avec l'âge. Sa prudence avancée lui tenait lieu d'éducation. Elle se fit dans son palais une cour et une retraite ; et, par la

<sup>1</sup> DEUT., xxxii, 49.

force de sa raison , elle apprit l'art de parler et de se taire. On vit paraître en elle ce que nous avons depuis admiré : la retenue qu'inspire la solitude , la politesse que donne l'usage du monde ; une fierté noble qui marquait la grandeur de sa naissance , une scrupuleuse pudeur qui marquait le fond de sa vertu ; une vivacité qui lui faisait souvent prévenir les pensées des autres ; une sagesse qui lui donnait toujours le temps de peser les choses ; une bonté prête en tout temps à faire le bonheur des uns , à soulager les peines des autres ; une sincérité qui la rendait incapable de dissimuler, ni par gloire, ni par faiblesse ; une fidélité inviolable dans ses amitiés et dans ses paroles ; enfin une piété qui n'était ni austère ni relâchée , qui se faisait honorer de tous , et ne se faisait craindre à personne.

Toutes ces grandes qualités brillent à son arrivée. Souvenez-vous, messieurs, de ces jours heureux où, parmi les vœux et les acclamations des peuples, elle parut au milieu d'une cour pompeuse avec un air qui n'avait rien ni d'étranger ni de contraint, avec une grâce plus estimable et plus touchante que la beauté même. Vous la vîtes soutenir les favorables regards du plus grand roi du monde avec les sentiments d'une joie modeste et d'une humble reconnaissance ; allumer au pied des autels, à la vue d'un aimable et royal époux, les feux sacrés d'un chaste mariage, et recevoir les hommages qu'on lui rendait, avec un visage aussi doux et aussi riant que sa fortune. Applaudie de tous, mais à son tour affable et civile à tous, elle prévenait ceux-ci, répondait honnêtement à ceux-là, donnant au rang et au mérite des préférences d'inclination et de justice, sans faire des mécontents ni des envieux ; conservant de sa dignité ce que lui en faisait garder la bienséance, et ne comptant pour rien ce que sa bonté lui en faisait perdre.

Mais quoi ! oublié-je mon triste sujet ? et comment accordé-je ici le souvenir de ces joyeuses solennités à cet appareil de cérémonies funèbres ? Il est juste, messieurs, que vous estimiez la perte que vous avez faite ; que vous sachiez les joies



aussi bien que les douleurs que madame la Dauphine a ressenties , et que vous connaissiez le bon usage qu'elle a fait des biens et des maux de la vie.

Quelle fut la modération de son esprit ! Vous parlerai-je de ces audiences où elle recevait les ambassadeurs , entrant dans les intérêts de chacun , et parlant à chacun sa langue ; accompagnant les honneurs qu'elle leur faisait d'un air de grandeur et d'intelligence , et joignant toujours à l'élégance du discours les grâces de la modestie ? Vous dirai-je avec quel discernement elle jugeait des ouvrages d'esprit ? Quelle justesse , mais aussi quelle circonspection était la sienne ! Exacte sans critique , indulgente sans flatterie , louant par connaissance , excusant par inclination , et ne blâmant que par nécessité , elle se défiait de ses lumières : une sage timidité lui fit presque toujours supprimer une partie de son avis , bien loin de décider comme la plupart des personnes de son élévation et de son sexe , qui , pour faire valoir leurs sentiments , se servent de l'autorité qu'elles ont et de la complaisance qu'on a pour elles.

Combien était-elle plus retenue en matière de religion ! Éloignée de curiosité et de présomption , elle ne savait que deux choses , obéir , croire. Elle ne refusait pas d'être instruite , mais elle n'avait pas besoin d'être convaincue ; allant à Dieu par la docilité de son cœur , non pas par l'agitation de son esprit. Le moindre bruit de division dans l'Église la faisait trembler. Les différends et les disputes des théologiens alarmaient sa piété , d'autant plus craintive qu'elle était constante et solide ; et comme on voulut quelquefois lui faire entendre la diversité des opinions et des doctrines : « Laissez-moi , » disait-elle , mon heureuse ignorance , et ne m'ôtez pas le « mérite et la tranquillité de ma foi. » Attachée au saint-siège et à l'Église de Jésus-Christ <sup>1</sup> par les liens de paix , de charité et d'obéissance , elle savait que tout fidèle doit captiver son entendement <sup>2</sup> ; que , comme il y a une voie étroite qui

<sup>1</sup> II. COR., X, 5. — <sup>2</sup> LEON., Serm. XXIV, 1.

resserre les mœurs dans les règles de l'Évangile, il y a aussi un chemin étroit qui resserre l'esprit dans la créance de l'Église; et qu'enfin Dieu ne demande pas aux personnes de son sexe une sublime raison ni une science fastueuse, mais une dévotion tendre et une foi simple, accompagnée d'un humble silence.

N'est-ce pas cette foi qui la conduisit et la régla dans tous les offices de la vie chrétienne? Quel ordre et quelle attention dans ses prières! Elle s'y prépare par le recueillement, s'y soutient par la ferveur, s'y perfectionne par les désirs, les résolutions et la vigilance. Son imagination se purifie, les idées du monde s'éloignent au moindre signal qu'elle leur donne; et son cœur, par une sainte habitude, se rend à elle, ou plutôt à Dieu, aux heures qu'elle a marquées pour implorer ses miséricordes ou pour réciter ses louanges. Entret-elle dans les lieux saints pour assister aux sacrés mystères, prosternement, adoration, silence. Elle porte à l'Agneau sans tache, immolé sur l'autel, des vœux sincères, des pensées pures, des affections spirituelles, l'oblation d'un cœur contrit et reconnaissant, et le sacrifice de ses passions détruites, ou du moins humiliées.

Quels égards n'avait-elle pas pour les prêtres de Jésus-Christ, qu'elle considérait comme les ministres de sa loi, et les dispensateurs de son sang et de sa parole! Écoutez, esprits moqueurs et libertins, qui prenez plaisir d'abaisser ceux que Dieu élève, et qui cherchez aux dépens de leur caractère le ridicule de leur personne. Elle ne souffrait pas qu'on touchât aux oints du Seigneur, les honorant lors même qu'ils semblaient se rendre méprisables, couvrant leurs faiblesses par sa charité, et voyant, au travers des défauts de l'humeur et de l'esprit de ceux que Dieu souffrait dans ses ministères, l'honneur de leur vocation et la dignité de leur sacerdoce. Quelle était sa régularité dans les observances de l'Église, qu'elle regardait non pas comme des coutumes de bienséance ou des institutions d'une discipline arbitraire, mais comme des règles et des pratiques de salut, dont elle

ne se dispensa jamais qu'après avoir examiné ses besoins, et rendu à ses pasteurs les déférences nécessaires !

De ce même principe de religion et de sagesse naquit cette bonté si connue et si éprouvée. Que ne puis-je vous découvrir ici les inclinations généreuses de cette princesse bienfaisante, libérale et charitable ! A qui refusa-t-elle jamais ses assistances ? A qui ne fit-elle pas tout le bien qui dépendait d'elle ? A qui ne souhaita-t-elle pas tout celui qu'elle ne put faire ? Je réveille ici, sans y penser, maison désolée de cette princesse, votre tendresse et votre douleur, par le souvenir des bienfaits ou de l'espérance qui vous restait de la protection d'une si bonne et si puissante maîtresse. Elle allait à la source des grâces avec une humble confiance ; elle employait auprès du roi ses sollicitations et ses prières ; prudente sans timidité, pressante sans indiscrétion ; montrant plus d'impatience dans ses désirs que dans ses demandes, attendant de la bonté du prince plus que de son propre crédit les grâces qu'il voudrait lui faire. Elle en revenait toujours satisfaite, soit qu'elle rapportât des biens présents ou des promesses pour l'avenir, également reconnaissante de ce qu'on lui accordait avec plaisir, ou de ce qu'on lui refusait avec peine.

Combien de lampes précieuses qui brûlent dans les sanctuaires ; combien de vases sacrés qui servent à la gloire du saint sacrifice ; combien de dons brillants, suspendus devant les autels, sont des monuments éternels de sa foi et de sa piété libérale ! Combien de familles et de communautés chancelantes ont été soutenues par les secours qu'elle leur donnait ! Que vous dirai-je, messieurs, de sa charité ? que la compassion semblait être née avec elle<sup>1</sup> ; quelle a étendu sa main sur le pauvre ; qu'elle n'a pas fait attendre inutilement la veuve et l'orphelin ; que l'abondance de ses aumônes a répondu à la tendresse de son cœur ; qu'elle a soulagé autant de misérables qu'elle a connu de véritables misères<sup>2</sup> ; et qu'enfin, à l'exemple du Dieu qu'elle servait, elle a été riche en miséricorde.

<sup>1</sup> JOB, XXXI, 26 ; PROV., XXXI, 20.    <sup>2</sup> EPHES., II, 4.

Attentive a tout ce qui peut servir le prochain , elle ne l'est pas moins sur tout ce qui peut le blesser. Qui de vous , sur des bruits incertains , l'ouït jamais parler désavantageusement de personne ? Ne se fit-elle pas une religion de donner un frein à sa langue , en un siècle où l'on blâme indifféremment les vices et les vertus , où l'on se fait une étude des défauts d'autrui , où la malignité des uns se joue de la faiblesse des autres , où , par un juste jugement de Dieu , la vanité insulte à la vanité , et où les plus sages ont peine à se sauver de l'iniquité des jugements et de la contradiction des langues ?

Échappa-t-il jamais à son esprit vif et présent quelque'une de ces railleries d'autant plus piquantes qu'elles sont plus ingénieuses , qui cachent beaucoup de venin sous peu de paroles , et donnent la mort en riant , selon le langage de l'Écriture ?

C'était sa maxime , que la raillerie ne convient pas à ceux qui sont élevés au-dessus des autres ; que les traits qui partent d'en haut font des blessures plus profondes ; qu'il est inhumain de s'en prendre aux gens à qui la crainte et le respect ôtent la liberté de se défendre et de se plaindre , et que de tels discours sont empoisonnés et par la dignité de celui qui parle , et par la maligne et flatteuse approbation de ceux qui écoutent.

Que si la faute d'un domestique (car peut-on être toujours si juste et si fidèle dans ses devoirs ?) ou si la force de ses maux , car peut-on posséder toujours son âme dans la patience ?) avaient comme arraché d'une bouche si sage et si circonspecte une parole plutôt sévère que fâcheuse , quel soin ne prenait-elle pas d'adoucir et de guérir la plaie qu'elle avait faite ! Elle excusait l'action , elle louait l'intention , elle offrait ou rendait ses bons offices , accordant le pardon comme si elle l'eût demandé , et justifiant la promptitude de son esprit par la constance et par la bonté de son cœur.

Mais si elle mit une garde de prudence sur ses lèvres pour

<sup>1</sup> *Quasi per risum stultus operatur scelus.* (PROV., X, 23.)

les fermer à la médisance, elle mit aussi, selon le conseil du Sage<sup>1</sup>, une haie d'épines autour de ses oreilles, pour arrêter et pour piquer les médisants. Reconnaissez ici votre ignorance ou votre injustice, vous qui prêtez l'oreille au mensonge, et qui, par honneur ou par conscience, renonçant à débiter les médisances, vous êtes réservé le droit de les croire et le plaisir de les écouter. Que faites-vous par vos crédulités et vos complaisances? Vous animez le médisant, vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement : vous ne voulez pas être l'assassin, mais vous devenez le complice; et c'est à tort que vous croyez être innocent du sang de vos frères, quand par vos applaudissements vous aiguisez les flèches dont on les perce, et qu'au lieu de les protéger vous appuyez le bras qui les tue. « Garde-toi d'écouter la méchante langue, » dit le Sage<sup>2</sup> : ne t'avise pas d'être complaisant à ceux qui « parlent mal du prochain, si tu ne veux porter leur péché, » dit-il encore. Et quelle marque donne le Saint-Esprit de la justice et de l'innocence d'un homme de bien? C'est de n'avoir pas reçu favorablement l'opprobre et la médisance contre ses frères : *Qui opprobrium non accepit adversus proximos suos*<sup>3</sup>.

Ce fut là le caractère de madame la Dauphine : bien loin d'avoir de la crédulité, elle n'eut pas même en ces occasions de la patience. Elle rompit l'iniquité, et fit la guerre au détracteur. Combien de réputations innocentes sauva-t-elle des mauvais bruits qu'allait semer la haine d'un ennemi ou la jalousie d'un concurrent! Combien de fois, par un triste silence ou par un sévère regard, étouffa-t-elle dans sa naissance une calomnie qui aurait causé des divisions éternelles! Combien de fois arrêta-t-elle par autorité le coup mortel qu'une langue cruelle allait porter à l'honneur ou à la fortune d'une famille!

Qu'attendez-vous d'une vie si sage et si chrétienne? ce

<sup>1</sup> *Sepi aures tuas spinis.* (ECCL., XXVIII, 28.)

<sup>2</sup> ECCL., XXVIII, 28. — <sup>3</sup> PSALM., CIV, 3

qui en est la suite et la récompense : une mort soutenue par une sainte résignation et par une heureuse patience.

## SECONDE PARTIE.

« Soit que nous vivions , soit que nous mourions , nous sommes au Seigneur , » dit l'Apôtre. C'est lui qui m'a fait et qui m'a créé , et qui me réduit au néant sans que je le sache : je reconnais en l'un et en l'autre sa souveraineté , ma dépendance. Mais , quoique nous vivions en Dieu , et que Dieu nous fasse vivre , il semble qu'en mourant nous soyons encore plus à lui. Il étend sa main , et il déploie sur nous sa puissance ; il entre en possession pour l'éternité et de nos corps et de nos âmes ; il consomme en nous ses miséricordes ou ses justices , nous arrache au monde , à nos plaisirs , à nous-mêmes ; et , dans cet état de séparation et d'humiliation , nos volontés à son égard doivent être plus patientes et plus soumises.

Telle était la disposition de notre princesse. Je n'ai fait jusqu'ici que louer d'heureuses vertus , et qu'amasser , pour ainsi dire , les fleurs qui parent la victime. Je viens à celles que produit la tribulation , et qui font l'appareil et la consommation du sacrifice. N'attendez pas , messieurs , que je ménage vos esprits , ou que , par des figures étudiées , je flatte ou j'irrite votre douleur. La mort de madame la Dauphine est une de ces morts précieuses qui couronnent une belle vie ; qui font naître les soupirs et qui les étouffent , et qui , après avoir attendri par la compassion , rassurent par la piété et consolent par l'espérance.

Elle s'y prépara par la retraite ; elle connut les inutilités et les corruptions du monde ; et je ne sais quels pressentiments d'une fin prochaine lui en donnèrent du dégoût. On la vit renoncer insensiblement aux plaisirs , et se faire une solitude où elle pût se dérober à sa propre grandeur , et jouir d'une paix profonde au milieu d'une cour tumultueuse.

Je sais ce que vous pensez , messieurs , que les princesses comme elle ne sont pas faites ordinairement pour la solitude ; qu'elles se doivent au public ; qu'encore qu'elles ne veuillent

être qu'à Dieu, leur condition les oblige à se prêter quelquefois au monde, pour être comme les liens entre les souverains et les sujets qui les approchent; pour remplir les jours vides des courtisans, et leur ôter l'ennui d'une triste et pénible oisiveté; pour calmer et suspendre, par d'honnêtes et nécessaires divertissements, les passions secrètes qui les dévorent, et pour entretenir entre eux la paix et la société, en les rassemblant tous les jours auprès du trône qu'ils révèrent.

Mais qui ne sait que, selon l'Apôtre<sup>1</sup>, « nous ne sommes pas débiteurs à la chair pour vivre selon la chair; » que le détachement du monde est la première vocation et le premier vœu de l'âme chrétienne; et que la religion de Jésus-Christ est une religion de séparation et de solitude? Il y a, direz-vous, un éloignement d'esprit et de mœurs, et une retraite en soi-même qui, dans le commerce des hommes, séparent invisiblement les justes d'avec les pécheurs, et mettent les uns à couvert des dissipations et des convoitises des autres.

Mais qu'il est difficile qu'au milieu de tant de passions, si l'innocence ne se perd, du moins elle ne s'affaiblisse! A force de voir la vanité, on s'accoutume à la connaître et à l'aimer. De tant d'objets qui frappent les sens, il s'en trouve toujours quelques uns qui se glissent jusqu'au cœur; et les saints Pères nous enseignent qu'il y a dans le siècle des séductions imperceptibles, et qu'il faut moins de force à y renoncer qu'à s'y maintenir avec la sagesse et la modération que Dieu demande.

Saintes vérités, dont notre princesse était pénétrée, que n'êtes-vous connues à ces âmes, dirai-je trompeuses, dirai-je trompées, qui, pour plaire à Dieu et pour plaire aux hommes, accommodent la religion avec les plaisirs; regardent quelquefois le ciel sans perdre la terre de vue, et se font honneur d'une dévotion qui n'exclut pas les empressements ni les affections du siècle; comme si l'on pouvait mêler aux grâces de Jésus-Christ les consolations et les joies humaines, et jouir de la paix de la sainte Sion parmi les troubles et la confusion de Babylone?

Madame la Dauphine voulut éviter ces dangers. Jeux, conversations, spectacles, rien ne la tira de sa solitude. L'exemple récent d'une reine que la France admirera et pleurera éternellement lui paraissait au-dessus de la portée de sa vertu. « Que suis-je, disait-elle, auprès d'une sainte en qui  
« la grâce avait purifié tous les sentiments de la nature, éga-  
« lement pieuse dans ses austérités et dans ses condescendau-  
« ces, qui savait trouver Dieu là même où souvent les autres  
« le perdent? » Ainsi, retenue par une triste et secrète lan-  
gueur, tantôt elle cultivait son esprit par la lecture des his-  
toires édifiantes, et nourrissait sa piété du suc et de la sub-  
stance des saintes Écritures; tantôt occupée à l'ouvrage, mê-  
lant industrieusement l'or à la soie, elle employait l'adresse,  
et, pour parler avec le Sage<sup>1</sup>, le conseil et la prudence de ses  
mains royales, à la décoration des autels et à la gloire du ta-  
bernacle; tantôt, après ses prières accoutumées, s'abaissant  
jusqu'à son néant, ou s'élevant jusqu'à Dieu par la foi et la  
méditation de ses mystères, elle lui demandait sa grâce, et  
lui offrait un cœur contrit et humilié.

C'est alors, mon Dieu, que vous lui parliez dans la soli-  
tude où vous-même l'aviez conduite : vous vouliez qu'elle  
mourût peu à peu et comme par degrés au monde; qu'elle  
perdît insensiblement le goût des plaisirs et des vanités, et  
qu'ayant à mourir dans votre paix et dans votre amour, sa vie  
fût auparavant cachée en vous avec Jésus-Christ.

Quelle vie, messieurs! Une vie souffrante et crucifiée. A ce  
mot, combien de tristes objets viennent s'offrir à ma pensée!  
une langueur qui semble d'abord plus incommode que dan-  
gereuse; des maux d'autant plus à craindre que, n'étant pas  
assez connus, ils n'étaient pas peut-être assez plaints; des re-  
mèdes aussi cruels que les maux mêmes; des douleurs vives et  
longues tout ensemble : les humiliations de l'esprit jointes à  
celles du corps; les forces de la nature usées par le soin  
même qu'on prend de la soutenir; l'art des guérisons impuis-  
sant, et toutes les ressources réduites à la patience et à la  
mort de cette princesse.

<sup>1</sup> PROV., XXXI, 23.



Je ne crains pas d'avancer ici le pitoyable récit de ses peines. Pourquoi ne dirais-je pas sans crainte ce qu'elle a prévu, ce qu'elle a souffert sans faiblesse ? Elle fit de tous ses maux, comme l'épouse des Cantiques <sup>1</sup>, un faisceau de myrrhe qu'elle reçut des mains de son bien-aimé, et qu'elle mit dans son sein, comme une marque précieuse de son amour et de ses volontés sur elle. Elle attendit ces mauvais jours que le ciel lui préparait, pour en composer avec soumission les exercices de sa piété et le cours de sa pénitence. Elle vit toutes les dimensions de sa croix, et résolut de s'y laisser attacher sans se plaindre, et de faire du supplice de ses péchés un sacrifice volontaire de sa vie. Prévenue des bénédictions et des miséricordes du Seigneur, au travers même des nuages qu'un corps corruptible et mourant élève jusque dans l'esprit, les yeux éclairés de sa foi découvrirent la main paternelle qui la frappait pour éprouver sa fidélité et sa confiance.

Loin d'étendre sa vue sur les espérances trompeuses d'un heureux avenir, elle se dit mille fois <sup>2</sup> : « Le jour du Seigneur approche. » Près de paraître devant le tribunal de sa justice, elle se présenta souvent à celui de sa miséricorde, après une exacte recherche de ses actions et de ses pensées. Péché, affections au péché, ombres et apparences de péché, elle vous poursuivait dans les plus secrets replis de son âme. Rien n'échappait aux soins ni aux lumières de sa pénitence ; elle craignait tout ; elle pesait tout au poids du sanctuaire, comptant pour grand tout ce qui peut déplaire à Dieu, quelque léger qu'il fût en lui-même, et considérant, non pas l'importance du commandement, mais la dignité du Dieu qui commande. Ne vous figurez pas ici une faiblesse de scrupule, mais une délicatesse de vertu, un grand désir de la pureté, et une humilité profonde. Trois jours lui suffisaient à peine pour régler ses confessions ordinaires ; et combien eut-elle dans le cours de sa maladie, pour repasser dans l'amertume de son âme toutes les années de sa vie, dérobant,

<sup>1</sup> CANT., I, 12. — <sup>2</sup> ISA., XIII, 6.

pour ainsi dire, à la douleur de ses maux tout le temps qu'elle pouvait donner au repentir de ses péchés?

Vous qui, dans vos confessions précipitées, n'examinez que la surface de votre âme, qui ne pouvez haïr vos péchés, que vous ne vous donnez pas le temps de connaître; qui, sous un air de pénitent, portez encore un cœur coupable; qui ne vous présentez au sacrement de réconciliation que pour arracher à l'Église une absolution qui vous lie encore davantage, et qui semblez, en retenant une partie de vos fautes, ne dire l'autre que pour apaiser les remords de vos consciences, condamnez-vous aujourd'hui sur les soins et sur l'exactitude de cette princesse.

Lavée dans le sang de l'Agneau, elle prit de nouvelles forces pour soutenir des maux pressants, et pour attendre une mort tardive. Quand elle vient en peu de temps, cette mort toujours amère et toujours cruelle, on n'a pas le loisir de la voir avec tout ce qu'elle a d'affreux. Les sens ont toute leur vigueur; on a, pour ainsi dire, son âme encore tout entière: on oppose à ces maux une constance ramassée<sup>1</sup>; la patience se soutient par le désir de vivre ou par l'espérance

<sup>1</sup> Dans l'*Oraison funèbre de madame Henriette d'Angleterre*, Bossuet a fait un usage très-juste du mot *ramasser*, appliqué au récit de cette mort soudaine et pour ainsi dire tragique, dont Fléchier jugeait l'assaut plus propre à inspirer du courage aux mourants. Nous venons d'entendre le disciple ou le copiste. Voici comment le maître avait parlé avant lui :

« Voyez combien sa mort a été terrible! Pouvait-elle venir plus prompte ou plus cruelle? C'est *ramasser* toutes ses forces; c'est unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle a fait, aux plus vives douleurs l'attaque la plus imprévue. »

C'est ici le langage de la vérité et de l'éloquence. La mort *ramasse toutes ses forces* pour accabler sa victime, la promptitude de la maladie, la multitude et la violence des maux, les crises et le déchirement de la douleur; et Bossuet a parfaitement signalé ce cortège de la mort, en indiquant toutes ses plus cruelles rigueurs envers l'infortunée Henriette d'Angleterre. Mais qu'est-ce qu'une *constance ramassée*? La constance ne saurait être éparpillée. Elle rallie toujours les éléments dont elle se compose, la force, le courage, la fermeté, la résignation; enfin elle *ramasse* tous ses appuis, et ne peut jamais être *ramassée*. On voit la différence des deux manières de Bossuet et de Fléchier; elle marque ici celle du bon et du mauvais goût. (MAURY.)

même de mourir. Mais lorsqu'il faut souffrir une longue et pénible langueur, qu'un cœur est rempli d'amertume et devient à charge à lui-même! qu'affaibli du passé, accablé du présent, on est encore effrayé de l'avenir! qu'il est à craindre que l'inquiétude et l'impatience ne diminuent un peu la soumission et la foi! Une pénitence continuée n'est pas toujours également volontaire, et on est las de porter sa croix quand il faut la porter si loin.

Madame la Dauphine, dans toute sa tribulation, n'est point sortie des mains de Dieu ni de l'ordre de sa providence : elle a vu, sans murmurer, le débris de son corps mortel; et, joignant à la fermeté qu'elle tenait de la nature celle que la piété lui avait acquise, elle a senti jusqu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les miséricordes divines. La maladie ou la santé lui devinrent indifférentes. Que demanda-t-elle à Dieu dans ses prières? Sa grâce, rien de plus. On faisait mille vœux pour sa guérison : on la priaît d'y joindre son intention. « Quelle intention puis-je avoir, disait-elle, sinon « que la volonté du Seigneur s'accomplisse? » Quel temps pensez-vous qu'elle voulait donner à ses peines? Autant qu'il en fallait pour expier ses péchés. Combien de fois s'unissant en esprit à Jésus-Christ crucifié, lui offrit-elle son cœur et son mal, afin qu'il fortifiât l'un, et qu'il augmentât ou adoucît l'autre! Combien de fois, humiliée mais non pas abattue, lui dit-elle avec un humble confiance, comme cet homme de l'Évangile <sup>1</sup> : « Si vous voulez me guérir, Seigneur, vous le « pouvez! » Mais aussi combien de fois, l'adorant comme sa fin et son principe, disait-elle ces paroles d'un roi soumis et pénitent : Ma vie est dans sa volonté : *vita in voluntate ejus* ?! C'est ainsi qu'elle s'élevait au-dessus d'elle-même, et de la mort qu'elle craignait.

La mort qu'elle craignait! ne fais-je point de tort à sa religion et à son courage, et ne me contredis-je point? Non, messieurs, cette crainte d'amour et de pénitence n'a rien de lâche. Elle se regardait comme une pécheresse frappée de la

<sup>1</sup> MATTH., VIII, 2. — <sup>2</sup> PSALM., XXIX, 6.

main de Dieu. Elle savait que les anges, tout spirituels et célestes qu'ils sont, ne sont pas assez purs en sa présence. Elle avouait qu'il y a dans la grandeur, quoique innocente, je ne sais quel esprit d'orgueil et de mollesse contraire à l'humilité et aux souffrances de Jésus-Christ. Aussi eut-elle recours aux remèdes de l'âme, dans le temps qu'elle méprisait ceux du corps. Sa conscience acheva de se purifier, et tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler son zèle et sa componction.

Avec quels sentiments de reconnaissance et d'amour reçut-elle le saint viatique ! Que n'êtes-vous à ma place dans cette chaire, éloquent et pieux prélat<sup>1</sup>, qui portiez ce pain vivant avec la parole de vie ! Vous l'avez vu, et vous diriez, en des termes plus énergiques, que, la foi ranimant la nature, elle sentit vivement la charité de Jésus-Christ ; qu'elle le vit au travers des voiles mystérieux qui le couvrent ; qu'elle sortit comme hors d'elle-même pour aller au-devant de lui ; qu'après d'inutiles efforts pour se relever, retombant comme sous le poids de la Divinité présente, par respect moins que par faiblesse, elle reçut ce dernier gage de son amour, comme le sceau de sa prédestination éternelle.

Que ne puis-je vous exprimer avec quelle présence d'esprit elle ménagea ce qui lui restait de moments précieux pour délier les nœuds qui l'attachaient encore au monde ! Avec quelle candeur elle ouvrit son cœur au roi, humiliée devant lui, et touchée non pas de sa grandeur, de sa gloire ou de sa puissance, Dieu seul, devant qui elle allait comparaître, lui paraissait grand ; mais de sa religion, de sa justice, de sa bonté, et du mérite de sa personne ! Avec quelle douceur elle leva vers Monseigneur ses yeux mourants et ses mains tremblantes ! ses yeux qu'elle avait toujours arrêtés sur lui, comme sur l'unique objet de sa tendresse, ses mains qu'elle avait si souvent levées au ciel, lorsqu'il s'exposait à tous les périls de la guerre, et qu'elle occupait, dans les transports de sa joie, à lui préparer des couronnes après ses victoires ! S'il

<sup>1</sup> M. Bossuet, évêque de Meaux.

restait encore en son cœur quelque endroit sensible, c'était à l'amour, à la gloire, et plus encore au salut de ce prince.

Tout s'attendrissait, tout fondait en larmes; la sainte onction qu'on lui donnait, les tristes prières qu'on faisait pour elle, la croix de Jésus-Christ qu'elle embrassait, le pardon qu'elle demandait tantôt à Dieu, tantôt aux hommes, la compassion qu'on avait pour elle, et celle qu'elle avait pour ceux qui l'avaient servie, causaient une douleur qui portait la consolation, mais aussi le trouble, dans l'âme : elle seule, messieurs, elle seule demeurait tranquille.

Maîtresse de son esprit, et tout occupée de ses devoirs, au milieu même des horreurs de la mort, elle voulut bénir les jeunes princes ses enfants, celui-là même qu'elle croyait être l'enfant de sa douleur; et, recueillant sa force avec sa sagesse : « Voyez, dit-elle, mes enfants, l'état où Dieu m'a mise, et que cela vous porte à le servir et à le craindre; rendez au roi et à Monseigneur l'obéissance que vous leur devez; souvenez-vous du sang dont vous êtes sortis, et ne faites rien qui en soit indigne. » Prince<sup>1</sup>, qui faites aujourd'hui les espérances et les délices de la France, que pourrais-je vous dire de plus touchant? Puissent ces efficaces et saintes paroles être éternellement gravées dans votre esprit; et, dans le temps que, sous les ordres du roi, dont le ciel a toujours béni les armes, un père victorieux va par mille actions éclatantes vous tracer le chemin de la gloire, puisse le pieux souvenir d'une mère infirme et mourante maintenir dans votre cœur une vive impression de la crainte de Dieu et de l'humilité chrétienne!

Vos souhaits seront accomplis, pieuse princesse : fermez, fermez pour jamais vos yeux à la vauité, que vous avez connue et que vous avez méprisée. Pour nous, mes frères, ouvrons-les pour la connaître et pour nous en désabuser. Quels conseils nous faut-il? quelles raisons? quels exemples? Nous voyons mourir tous les jours nos inférieurs, nos égaux, nos maîtres. Nous

<sup>1</sup> M. le duc de Bourgogne

portons en nous-mêmes une voix et une réponse de mort, comme parle l'Apôtre <sup>1</sup> ; une sentence qui se prononce et qui s'exécute incessamment, par l'affaiblissement et la diminution continue de notre vie ; et nous sommes aveugles et insensibles ! A la vue de cette mort que nous pleurons, touché de douleur et baigné de larmes, vous reconnûtes votre néant, grand roi, et vous dîtes : « C'est ainsi que nous finissons : voilà qui nous « égale tous. » Job, au milieu de ses infortunes, parlait ainsi <sup>2</sup>. « Celui-ci meurt dans les prospérités et dans les richesses, « celui-là dans la misère et dans l'amertume de son âme ; et « les uns et les autres dormiront ensemble dans la même « poussière. » Et vous, lorsque votre grandeur et votre puissance semblent éclater davantage, vous donnez à votre cour, et prenez pour vous-même, cette leçon si salutaire.

Pour nous, messieurs, nous voyons ce lugubre appareil et ces tristes cérémonies peut-être sans fruit et sans réflexions sur nous-mêmes. Une tristesse superficielle compose pour un temps le visage et la contenance ; mais l'esprit et le cœur n'en sont pas frappés. Notre penchant nous porte à des idées plus agréables : nous nous livrons à nos plaisirs, le siècle présent nous entraîne, les bons ou les mauvais succès nous enflent ou nous inquiètent ; nous ne pensons ni à la mort dont Dieu nous menace, ni à l'immortalité qu'il nous promet. Si nous n'étions chrétiens que pour cette vie, et si nous n'espérions qu'aux biens de ce monde, nous serions peut-être excusables ; mais, par la grâce de Jésus-Christ, nous sommes chrétiens pour l'autre vie, et c'est en Dieu seul que se fondent nos espérances.

Oublions donc ce qui n'est que périssable et passager, pour nous attacher à ce qui est notre partage éternel ; et, pour finir par où j'ai commencé, disons-nous sans cesse, selon le conseil de saint Augustin : « Toutes choses passent comme l'ombre, » pour nous exciter à la pénitence, ou pour renouveler

<sup>1</sup> *Ipsi in nobismetipsis responsum mortis habuimus.* (II. COR., 1, 9.)

<sup>2</sup> JOB, XXI, 23, 25 et 26.

notre ferveur, de peur de dire un jour inutilement : « Toutes choses ont passé comme l'ombre, » pour nous reprocher notre oisiveté, et pour nous plaindre de nos pertes irréparables. Fasse le ciel que nous profitions du temps, des grâces et des exemples que Dieu nous offre, et qu'après nous être unis à lui par la foi, nous jouissions de lui par la charité aux siècles des siècles !

---

---

## NOTICE

sur

CHARLES DE SAINTE-MAURE,

DUC DE MONTAUSIER.

---

Charles de Sainte-Maure naquit, dans le sein du calvinisme, le 6 d'octobre 1610 : il fut d'abord appelé le marquis de Salles ; il était le second fils de Léon de Sainte-Maure, seigneur de Puigné, baron de Montausier, et de Marguerite de Châteaubriant, née du second mariage de Philippe de Châteaubriant, comte et seigneur des Roches-Bariteaut, avec Gilberte du Puy-du-Fou. Philippe de Châteaubriant, seigneur, comme presque tous ceux de son nom, des Roches-Bariteaut, s'était distingué dans les guerres civiles, sous Charles IX, Henri III et Henri IV. La maison de Sainte-Maure avait plus de six cents ans d'antiquité ; celle de Châteaubriant était aussi fort ancienne. La première appartenait à la Touraine, et l'autre à la Bretagne. Le marquis de Salles perdit son père de très-bonne heure ; il resta avec son frère aimé Hector de Montausier, et sa sœur Catherine, mariée depuis, d'abord au marquis de Lénoncourt, ensuite au marquis de Laurières, de la maison de Pompadour, entre les mains de sa mère, âgée seulement de vingt-cinq ans. C'était une de ces femmes rares, qui n'ont aucune des faiblesses de leur sexe, et qui ne connaissent que leur devoir ; aussitôt après la perte de son mari, elle établit chez elle l'ordre le plus sévère, réduisit son domestique, bannit de sa demeure toute espèce de luxe, ne porta que des habits faits de ses propres mains, et s'appliqua sans réserve au soin de ses affaires et à l'éducation de ses enfants. Celle du jeune de Salles présentait beaucoup de difficultés : il avait un caractère ferme et franc, mais naturellement indocile, une humeur libre, qui paraissait indomptable, un esprit vif, que rien ne semblait pouvoir fixer. Plus d'une fois sa mère désespéra de surmonter ces obstacles ; mais ils cédèrent enfin : la lecture d'un de nos vieux poètes développa tout à coup, dans cet enfant si peu disciplinable, des penchants plus heureux et plus doux ; la poésie parut amollir ce qu'il y avait de dur et de sauvage dans son naturel : il prit du goût pour les lettres, et pour la conversation des gens instruits ; là



baronne de Montausier, charmée d'un changement sur lequel elle n'avait pas osé compter, se hâta de profiter de ces dispositions nouvelles : elle envoya ses deux fils à Sedan, pour qu'ils y finissent leurs études sous les maîtres les plus célèbres de la secte protestante. Ils partirent à cheval, avec très-peu de domestiques, au cœur de l'hiver, elle les avait accoutumés à supporter la fatigue et à braver l'intempérie des saisons. Les progrès et les succès du marquis de Salles répondirent aux espérances qu'il avait données en dernier lieu, après avoir inspiré tant de craintes : on vit se déployer par degrés toutes les excellentes qualités auxquelles tenaient ses défauts mêmes ; il s'affermi surtout dans cet amour de la littérature, dans cette passion pour la poésie et l'éloquence, qui, la première, avait fait sur lui de si favorables impressions, qui prépara son union avec mademoiselle de Rambouillet, et répandit sur tout le cours de sa vie tant de bonheur et tant d'éclat.

La guerre appela bientôt le courage du jeune descendant des Sainte-Maure et des Châteaubriant : après ses études, il se rendit à l'armée d'Italie ; il avait alors vingt-un ans ; il trouvait un puissant motif d'émulation dans l'exemple et dans la réputation naissante de son frère aîné Hector de Montausier, qui déjà s'était distingué par ses vertus militaires, et qui mourut en juillet 1635, des suites d'une blessure reçue au siège de Bormio. Il ne resta pas au-dessous d'un pareil modèle, et se piqua de suivre les traces glorieuses que lui montrait le souvenir de ses ancêtres, les barons de Montausier et les sires des Roches-Baritaut ; il fut, comme eux, un héros ; il se signala par un sang-froid qu'aucun péril ne pouvait troubler, et par une bravoure toujours égale aux plus grands dangers. Son avancement dans la carrière des armes fut aussi rapide que son mérite guerrier était éclatant : il obtint, à l'âge de vingt-huit ans, le grade de maréchal de camp et le gouvernement de l'Alsace : c'était le prix des services qu'il avait rendus dans cette province, où il continua de seconder les opérations du duc de Weimar et du maréchal de Guébriant, jusqu'à ce qu'il fut fait prisonnier à Dillingen. Sa captivité dura dix mois, pendant lesquels cet esprit actif, avide de connaître, et amoureux de la vérité, puisa l'aliment de sa noble curiosité dans de nouvelles recherches sur la religion. Deux grands intérêts l'occupaient alors : il avait conçu des doutes touchant la secte dans laquelle il était né, et il aimait mademoiselle de Rambouillet ; il se disposait insensiblement à renoncer à sa communion, qu'il finit par abjurer entre les mains de M. Faure, évêque d'Amiens ; et il voulait achever de mériter un cœur

et une main dont la pureté de son caractère, son zèle pour les lettres son talent pour la poésie, et particulièrement ses exploits, l'avaient presque entièrement rendu digne; car mademoiselle de Rambouillet, qui chérissait tous les genres de gloire, était surtout éprise de la gloire militaire; à tel point qu'elle s'était enflammée d'un amour imaginaire et romanesque pour l'illustre Gustave-Adolphe, sans l'avoir jamais vu, qu'elle avait le portrait de ce prince guerrier et conquérant dans son cabinet, et qu'elle l'appelait son héros et son amant. Le mariage de cette célèbre demoiselle avec M. de Montausier se fit en 1645; il avait été précédé d'une abjuration que, pour son importance, on peut mettre au-dessus de celle même de Turenne, célébrée, dans le temps, comme si heureuse, si décisive, et si triomphante pour la religion catholique.

Les troubles de la Fronde, où, comme dit Fléchier, les astres les plus éclatants souffrirent presque tous quelque éclipse, ne servirent qu'à faire briller davantage la probité fidèle ainsi que la rare valeur de M. de Montausier : il fut au tres-petit nombre de ceux qui ne s'écartèrent pas un seul moment de leur devoir; sans se laisser jamais éblouir ni par les fausses lueurs de l'esprit de parti, ni par l'éclat des exemples les plus séduisants, il ne vit le bien que dans les intérêts du trône et dans la défense de la cause royale; il servit avec toute l'ardeur de son caractère cette cause sainte, hors de laquelle, dans les États monarchiques, il ne peut y avoir que confusion et désordre, prétentions impies, et sacrilège anarchie : l'autorité de sa vertu sévère mettait un grand poids dans la balance, et plus d'une fois les rebelles éprouvèrent ce que peut le courage de l'homme de bien armé pour la justice : le seul aspect de ce visage qui respirait la menace, et de ce front où s'exprimait le reproche, jetait la terreur dans leurs rangs. M. de Montausier les mit souvent en déroute : il les battit et les châtia particulièrement à Montanié, en Périgord, où il reçut une blessure qui fit craindre pour sa vie, et dont il demeura toujours estropié; la marque ineffaçable de cette blessure semblait être un témoignage perpétuel de son dévouement et de sa fidélité. Louis XIV ne laissa pas sans récompense tant de preuves du zèle le plus pur et le plus ardent : nous avons dit tout ce qu'il fit pour madame de Montausier; il combla les deux époux de ses faveurs; il donna le gouvernement de la Normandie à M. de Montausier, et le créa duc et pair; enfin il le nomma gouverneur du Dauphin. Cet homme vertueux, dont l'envie elle-même respectait l'élévation, avait eu précédemment le gouvernement des provinces d'Angoumois et de Saintonge, le

gouvernement particulier des villes de Rouen, Caen, Dieppe et Pont-de-l'Arche, la lieutenance générale de la haute et basse Alsace ; partout sa conduite avait offert le modèle des qualités qu'exigent les fonctions publiques, quand l'orgueil, l'égoïsme et la mollesse ne les réduisent pas à n'être que des spéculations honteuses, ou de vains honneurs. « Les gouverneurs, disait-il, sont obligés à la résidence, « comme les évêques ; et si l'obligation n'est pas aussi étroite pour « les premiers dans les temps ordinaires, elle devient égale pour tous « dans les temps de calamité. » Il était toujours prêt à mettre en pratique une doctrine qui paraissait rigide, et qui n'était que juste. Une maladie contagieuse afflige la ville de Rouen ; on reconnaît bientôt que c'est la peste : rien n'arrête M. de Montausier, rien même ne retarde son départ ; il n'écoute ni les prières de ses amis, ni les larmes de sa famille ; il vole où son devoir l'appelle ; il se jette au milieu du danger, et brave le plus terrible des fléaux ; il se rend, sans songer au péril, dans tous les lieux où sa présence lui semble non-seulement nécessaire, mais utile ; « et par une exacte police, ainsi que s'exprime « Fléchier, qui coupait les communications mortelles pour en ouvrir « de salutaires, il sauve ce peuple, qui avait perdu toute espérance « de santé et toute mesure de prudence. » Telles furent les voies qui le conduisirent à l'emploi sublime et au suprême honneur d'élever l'héritier de la couronne.

Louis XIV, qui paraissait sentir d'autant mieux tout le prix d'une bonne éducation que la sienne avait été très-négligée, se félicita de pouvoir confier celle de son fils à un homme tel que le duc de Montausier. « Voilà, mon fils, dit-il au Dauphin en lui présentant le duc, « voilà l'homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation : « je n'ai pas cru pouvoir rien faire de meilleur pour vous et pour « mon royaume. Si vous suivez ses instructions et ses exemples, vous « serez tel que je vous désire ; si vous n'en profitez pas, vous serez « moins excusable que la plupart des princes dont on néglige ordinairement les premières années ; et moi je serai quitte envers tout le « monde, le choix que j'ai fait me mettant à couvert de tout reproche. » M. de Montausier se livra dès lors tout entier à des soins dont nul plus que lui ne pouvait apprécier l'importance ; il s'empressa d'associer à ses travaux deux hommes que lui montrait la renommée, et que lui indiquait sa conscience : Bossuet, dont le nom seul exprime la grandeur du génie et l'étendue des connaissances ; Huet, évêque d'Avranches, célèbre par sa profonde et vaste érudition ; il fit agréer par le roi l'un pour précepteur, l'autre pour sous-précepteur.

Aidé de ces collaborateurs si dignes de lui, et rempli des plus hautes pensées, il jeta le plan d'une éducation royale avec toute la magnificence qu'elle pouvait recevoir, et dans toutes les proportions qu'admettait l'état des esprits, de la civilisation et des lumières. Ce projet portait la même empreinte et offrait le même caractère que tous les ouvrages du siècle dans lequel il fut conçu : les dimensions en étaient amples et imposantes ; l'instruction du Dauphin devenait comme un centre vers lequel devaient tendre et où devaient aboutir tous les rayons de la science répandue dans le royaume, toutes les splendeurs des talents dont brillait la France. Les savants, les érudits les plus illustres, les écrivains les plus distingués étaient en quelque sorte convoqués autour de l'auguste enfant pour concourir au succès de son éducation ; leurs doctes veilles, dans des éditions préparées pour les études du jeune prince, épuraient les monuments de la littérature ancienne. Fléchier, à l'invitation du duc de Montausier, son ami, écrivait l'Histoire de l'empereur Théodose ; par les conseils de cet actif et sage gouverneur, Bossuet composait son Discours sur l'Histoire universelle, comme Fénelon, dans la suite, composa son Télémaque pour une éducation semblable : productions admirables dont nous jouissons, et dont nous sommes redevables, ainsi que de chefs-d'œuvre typographiques d'une élégance et d'une correction peu communes, à la haute idée que, dans le plus beau des âges de notre monarchie, on s'était formée de la culture des premières années d'un prince appelé par sa naissance à monter sur un trône. Cependant M. de Montausier ne put échapper à la malignité des contradictions et à l'importunité des censures : on lui reprocha de ne pas assez ménager son élève ; on prétendit qu'il l'accablait de trop de travail ; on calomnia son plan, plus propre, disait-on, à faire un savant qu'à former un roi. La tendresse maternelle de la reine fut séduite par ces critiques spécieuses qu'inspirait l'adulation, au gré et au profit de l'envie : cette princesse partagea l'avis des censeurs ; M. de Montausier craignit même que le roi ne les écoutât trop favorablement ; il lui remit un mémoire dans lequel il expliquait ses principes, développait sa méthode et justifiait ses vues. Louis XIV était fait pour l'entendre, et l'entendit ; l'approbation formelle du maître fit tomber en un moment tout ce vain bruit d'insinuations et de reproches, et le changea en un concert de louanges.

On a recueilli quelques traits remarquables de la manière dont M. de Montausier se conduisait avec son royal pupille, et profitait de certaines occasions pour graver dans ce jeune cœur d'instructifs

souvenirs. Un jour le jeune prince s'imagine que son gouverneur l'a frappé; furieux, il s'écrie : « Quoi! monsieur, vous osez me frapper!... « Qu'on m'apporte mes pistolets! » M. de Montausier le regarde, et dit froidement : « Apportez à Monseigneur ses pistolets. » Puis les lui remettant lui-même avec calme : « Voyez, ajoute-t-il, Monseigneur, « ce que vous voulez faire. » Le Dauphin déconcerté jette ses armes, fond en larmes, et le supplie à genoux de lui pardonner. « Voilà, « prince, reprend gravement le gouverneur, voilà où conduisent les « passions! » Une autre fois, comme il se promenait avec son élève dans la campagne, celui-ci, peu accoutumé au spectacle des champs, aperçut quelques chétives huttes, et demanda ce que ce pouvait être : M. de Montausier, sans répondre, le conduit droit vers l'une d'elles, et l'y fait entrer; le prince s'étonne d'y trouver des figures humaines : « Voyez, monseigneur, lui dit alors son guide, c'est sous ce « chaume, c'est dans cette misérable retraite, que logent le père et « la mère et les enfants, qui travaillent sans cesse pour payer l'or « dont vos palais sont ornés, et qui meurent de faim pour subvenir « aux frais de votre table. » Quand le Dauphin fut sorti des mains de son gouverneur, M. de Montausier continua d'exercer sur son ancien disciple une sorte d'autorité d'autant plus puissante peut-être, qu'elle n'était plus magistrale. A l'époque de la prise de Philisbourg, il lui écrivit une lettre que tout le monde connaît, et qu'on ne peut se lasser de transcrire et de reproduire; elle était ainsi conçue : « Monseigneur, je ne vous fais pas compliment sur la prise de Philis- « bourg; vous aviez une bonne armée, une excellente artillerie, et « Vauban. Je ne vous en fais pas non plus sur les preuves que vous « avez données de bravoure et d'intrépidité; ce sont des vertus héré- « ditaires dans votre maison : mais je me réjouis avec vous de ce que « vous êtes libéral, généreux, humain, faisant valoir les services des « autres, et oubliant les vôtres; c'est sur quoi je vous fais mon com- « pliment. » Cette lettre était bien du même homme qui, en terminant l'éducation du prince, lui avait dit du ton le plus ferme : « Mon- « seigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez; si vous ne « l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en consolerais. » Mot plein de force, énergique résumé de toutes les leçons qu'il avait données à l'héritier du trône!

Libre de ces hautes et pénibles fonctions, M. de Montausier, parvenu à l'âge de soixante ans, passa dans une espèce d'éméritat paisible le reste de sa noble vie : il s'arrachait de temps en temps aux douceurs du repos pour paraître à la cour, où peut-être il était plus estimé

que chéri ; on l'y craignait comme la vérité même , dont il était toujours l'organe. « Mes pères , disait-il , ont été toujours fidèles serviteurs des rois leurs maîtres , et jamais leurs flatteurs ; cette honnête « liberté dont je fais profession est un droit acquis , une possession « de ma famille , et la vérité est venue à moi de père en fils , comme « une portion de mon héritage. » Les Sainte-Maure s'étaient en effet signalés par cette sincérité si rare dans les palais des rois , et toute la franchise bretonne respirait dans les seigneurs des Roches , de l'illustre maison de Châteaubriant. Louis XIV ayant dit un jour à M. de Montausier qu'il venait d'abandonner enfin à la justice un assassin auquel il avait fait grâce après son premier crime , et qui avait tué vingt hommes : « Non , non , sire , lui répondit-il avec encore « plus de liberté et de brusquerie que de vérité , il n'en a tué qu'un , « et Votre Majesté en a tué dix-neuf. » Les goûts de sa jeunesse se réveillèrent avec vivacité dans les loisirs du dernier âge : les lettres , qui n'avaient jamais cessé d'avoir des attraits pour lui , devinrent encore plus chères à ses vieux ans ; elles étaient alors parmi nous dans toute la fleur de leur gloire : il goûtait les plus pures délices de l'esprit dans l'admiration des chefs-d'œuvre qui semblaient éclore de toutes parts , et dans le commerce des beaux génies qui se pressaient autour de lui : un seul d'entre eux lui avait d'abord inspiré quelque aversion ; son indignation s'était enflammée contre les satires de Boileau , et s'était même exprimée dans des termes pleins de colère et de dureté. Ménage prétend toutefois que M. de Montausier , dans sa jeunesse , avait lui-même composé des satires vives et âcres : ce sont ses expressions. Quoi qu'il en soit , Despréaux sut calmer , par le charme de la louange , ce courroux qu'avait excité l'âpreté de ses médisances , et il finit par obtenir son pardon. Il ne tint pas à quelques-uns de ces esprits qui se plaisent à semer la discorde parmi les âmes faites pour être unies , que M. de Montausier ne reçût aussi une impression fâcheuse contre Molière. On lui insinua que ce poète avait conçu , d'après lui , l'idée de son Misanthrope ; et la malveillance , dont heureusement les caleuls ne sont pas toujours justes , ne s'attendait guère à une réponse qui dut bien la déconcerter. « Je « me féliciterais beaucoup , dit-il , de ressembler au Misanthrope de « Molière. » Cette réponse le peignit tout entier : les désordres de la société offensaient plus cette âme droite , vertueuse et franche , que les convenances sociales ne la touchaient. M. de Montausier ne croyait pas que le ridicule pût jamais s'attacher aux excès mêmes de la probité et de la vertu ; le rire et le sarcasme des gens du monde

lui paraissaient frivoles et méprisables, quand il s'agissait des intérêts les plus graves et les plus sérieux ; son imposant dédain passait à travers les railleries, et les confondait ; l'autorité qu'il s'était acquise l'avait en quelque sorte constitué dans la charge de moniteur public ; il l'exerçait à-propos, sans être arrêté par aucune considération. « Nous l'avons vu , dit Fléchier, frappé de ces murmures importuns « qui interrompent les oraisons des fidèles, et troublent, dans la mai- « son de Dieu, le vénérable silence des saints mystères, se lever avec « indignation, et, faisant l'office des anciens diacres de l'Église, or- « donner qu'on fléchit les genoux et qu'on se tût devant la majesté pré- « sente, qui, pour être cachée, n'en était pas moins redoutable. » Cette inflexibilité de principes, et cette sévérité de conduite, ne nuisirent cependant jamais en lui à la bonté du caractère et à la sensibilité du cœur : on rapporte que jamais il ne put assister à un conseil de guerre, et donner sa voix pour une condamnation à mort.

Ses derniers instants furent très-pénibles et très-douloureux. Depuis quelques années il était attaqué d'un asthme qui le conduisit au tombeau. « La respiration qui nous fait vivre, dit son panégyriste, « le faisait mourir à tous moments. » Il expira dans les sentiments de la plus profonde piété, le 17 mai 1690, à l'âge de quatre-vingts ans moins cinq mois. Il avait eu, de son mariage avec mademoiselle de Rambouillet, deux filles, dont l'une mourut en bas âge, et l'autre fut mariée au comte de Crussol, duc d'Uzès, et vécut jusqu'en 1695. Celle-ci a laissé des Mémoires d'après lesquels le père Lepetit, jésuite, a composé une histoire de M. de Montausier, qui fut publiée en deux petits volumes in-12, en 1729; ouvrage utile, mais au-dessous du sujet. M. de Montausier méritait d'avoir un historien plus éloquent, plus capable de peindre avec force, avec relief, cette physionomie si prononcée, si originale, si vive, qui, par les seuls traits de la vertu et de la vérité, se fait remarquer parmi toutes les grandes figures que présente en foule le tableau du grand siècle.

L'oraison funèbre du duc de Montausier est une des plus belles compositions de Fléchier, qui n'eut pas comme Bossuet, ainsi que nous croyons l'avoir déjà fait observer, le bonheur de finir par son chef-d'œuvre : l'orateur approchait de sa cinquante-neuvième année lorsqu'il prononça ce discours ; dans l'espace de quatre mois, il écrivit et débita ses deux dernières oraisons funèbres ; ce qui montre quelle était sa facilité. Il vint exprès de Nîmes pour assister M. de Montausier au lit de la mort ; et l'amitié qui l'unissait à cet homme extraordinaire rend plus intéressantes les louanges qu'il donne à sa mémoire.

L'Académie française proposa l'éloge de Montausier pour le prix d'éloquence de 1781 : ce fut M. Garat qui remporta ce prix : M. Lacrosette l'aîné eut l'*accessit*. Les deux discours sont remarquables : celui de l'orateur couronné est plus brillant, mais trop chargé de lieux communs, de réflexions parasites, et de développements oiseux ; la composition de M. Lacrosette, moins élégante, est plus animée, plus naturelle, plus franche, plus véritablement oratoire : il y a dans ces deux morceaux une grande intelligence des moyens de la rhétorique ; mais plus d'esprit et de finesse dans le premier, plus d'âme et de chaleur dans le second. Sous le rapport de la diction, l'un et l'autre, le dernier surtout, sont trop peu corrects ; défaut qui fait mieux sentir tout le mérite de Fléchier, dont le style ingénieux a toujours autant de pureté que d'éclat, autant de correction que d'élévation.

D.....LT.

---



# Oraison Funèbre

DE TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR

MESSIRE

CHARLES DE SAINTE-MAURE,

DUC DE MONTAUSIER,

PAIR DE FRANCE,

Prononcée dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques,  
le 11 août 1690.

---

*Sicut ambulavit in conspectu tuo, in veritate et justitia, et recto corde locum, custodisti ei misericordiam grandem.*

Comme il a marché devant vous, Seigneur, dans la vérité, dans la justice et dans la droiture du cœur, vous lui avez conservé votre grande miséricorde.

(Au livre III des *Rois*, chap. III.)

Ce fut après un solennel et magnifique sacrifice<sup>1</sup>, où coula le sang de mille victimes, dans la ferveur de la prière, en présence du Dieu d'Israël, que Salomon, déjà rempli de son esprit et de sa sagesse, fit cet éloge du roi son père; et c'est dans la solennité des saints mystères, parmi les vœux et les suffrages des fidèles, à la face de ces autels où Jésus-Christ, sauveur du monde, hostie pure et salutaire, se présente aux yeux de ma foi, et s'immole pour les vivants et pour les morts, que j'applique ce même éloge à très-haut, très-puissant seigneur messire Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, gouverneur de Normandie, chevalier des ordres du Roi, ci-devant gouverneur de monseigneur le Dauphin.

<sup>1</sup> *Mille hostias obtulit Salomon.* (III. REC.) — *Apparuit autem Dominus Salomoni.* (Ibid.)

David avait mérité ces louanges ; ce roi qui se plaisait dans la vérité , qui marchait dans les sentiers de la justice , qui cherchait le Seigneur dans toute l'étendue de son cœur , qui chantait dans la paix des cantiques de Sion , qui brisait dans la guerre la force des Philistins ; ce roi selon le cœur de Dieu , observateur de ses ordonnances , zéléteur de sa sainte loi , ami des âmes simples et fidèles , ennemi des esprits doubles et des mauvais cœurs , pécheur par fragilité , pénitent par réflexion , juste et saint par la grâce et par la miséricorde de Dieu.

Je viens faire revivre ici les mêmes vertus et les mêmes miséricordes , et vous faire admirer un homme qui ne se détournait jamais de ses devoirs , qui , pour maintenir la raison , se roidit contre la coutume , qui n'eut jamais d'autre intérêt que celui de la vérité et de la justice , et qui , ayant eu part à toutes les prospérités du siècle , n'en a point eu à ses corruptions ; un homme d'une vertu antique et nouvelle , qui a su joindre la politesse du temps à la bonne foi de nos pères , en qui la fortune n'a fait que donner du crédit au mérite , qui a sanctifié l'honneur et la probité par les règles et les principes du christianisme , qui s'est élevé par une austère sagesse au-dessus des craintes et des complaisances humaines , et qui , toujours prêt à donner à la vertu les louanges qui lui sont dues , a fait craindre à l'iniquité le jugement et la censure ; vaillant dans la guerre , savant dans la paix ; respecté , parce qu'il était juste ; aimé , parce qu'il était bienfaisant ; et quelquefois craint , parce qu'il était sincère et irréprochable.

C'est vous , divine Providence , qui m'avez conduit en ces lieux , pour recevoir les derniers gages de son amitié , et pour recueillir les derniers soupirs de sa pénitence. Vous vouliez qu'il me fût connu tout entier , et qu'après avoir vu sa modération dans les temps heureux de sa vie , je fusse aussi , dans ses jours de douleur et d'infirmité , le témoin de sa patience. Vous avez couronné sa piété , et vous m'avez destiné à honorer sa mémoire : faites servir à votre gloire les grands exemples qu'il a donnés ; et comme vous formiez en lui , pour sa perfection ,

de saints désirs et de bonnes œuvres, inspirez-moi, pour l'édification de mes auditeurs, d'efficaces et justes louanges.

Ne craignez pas, messieurs, que l'amitié ou la reconnaissance me préviennent. Nous parlons devant Dieu en Jésus-Christ, dit l'Apôtre<sup>1</sup>; et je puis dire comme lui : « Vous savez, mes frères, « que la flatterie jusqu'ici n'a pas régné dans les discours que « je vous ai faits : » *Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis*<sup>2</sup>. Oserais-je dans celui-ci, où la franchise et la candeur font le sujet de nos éloges, employer la fiction et le mensonge ? Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient, pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne ? Ne me rends pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi qui n'en voulus jamais rendre qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne viens pas troubler ma paix par la flatterie, que j'ai haïe. Ne dissimule pas mes défauts, et ne m'attribue pas mes vertus : loue seulement la miséricorde de Dieu, qui a voulu m'humilier par les uns et me sanctifier par les autres.

Je me renferme donc dans les paroles de mon texte, et me destine à vous faire voir l'amour de la vérité, le zèle de la justice, l'esprit de droiture, qui sont le caractère de ce grand homme que vous regrettez et que vous louez avec moi. Si je n'observe pas dans ce discours tout l'ordre et toutes les règles de l'art, pensez qu'il y a je ne sais quoi de désordonné dans la tristesse; que les grands sujets sont à charge à ceux qui les traitent, et que c'est ici une effusion de mon cœur plutôt qu'un ouvrage et une méditation de mon esprit.

## PREMIÈRE PARTIE.

Quoiqu'il n'y ait rien de si naturel à l'homme que d'aimer et de connaître la vérité, il n'y a rien qu'il aime moins et qu'il cherche moins à connaître. Il craint de se voir tel qu'il

<sup>1</sup> II. COR., II, 16. <sup>2</sup> I. THESS., II, 5.

est, parce qu'il n'est pas tel qu'il devrait être ; et , pour mettre à couvert ses défauts , il couvre et flatte ceux des autres. Le monde ne subsiste plus que par ses complaisances mutuelles. Il semble que l'esprit de mensonge que Dieu menaçait de répandre sur ses prophètes <sup>1</sup> soit répandu sur tous les hommes. On n'a plus ni le courage de dire la vérité , ni la force de l'écouter. La sincérité passe pour incivilité et pour rudesse. Il n'y a presque plus d'amitié qui soit à l'épreuve de la franchise d'un ami. L'esprit , fécond en déguisements , s'étudie à défigurer , selon ses besoins ou ses intérêts , tantôt les vices , tantôt les vertus ; et la parole , qui est l'image de la raison et comme le corps de la vérité , est devenue l'organe de la dissimulation et du mensonge <sup>2</sup>.

Charles de Sainte-Maure se sauva , par la miséricorde de Dieu , de cette corruption commune. Il naquit avec ces inclinations libres et généreuses qui affranchissent l'âme de toute autre loi que de celle de ses devoirs. Le ciel versa dans son esprit et dans son cœur ces principes d'honneur et d'équité qui font qu'on produit sans rougir ses sentiments et ses pensées. La feinte ne pouvait rien ajouter à sa gloire , et l'art en lui ne pouvait mieux faire que la nature. Son illustre maison , dont l'origine s'est perdue dans les obscurités du temps , lui fournissait depuis sept cents ans de grands exemples. Il y trouvait une noblesse toujours pure par ses vertus , toujours utile par ses services , toujours glorieuse par son rang , par ses emplois , par ses alliances. Il voyait dans l'histoire ses ancêtres tantôt soutenant avec éclat les premières dignités du royaume , tantôt , dans l'assemblée des seigneurs de plusieurs provinces , s'intéressant pour les droits et pour les libertés des peuples , tantôt allant avec des troupes nombreuses , levées à leurs dépens , reprendre les terres que des seigneurs voisins leur avaient usurpées ; plus touchés de l'honneur que de l'intérêt ,

<sup>1</sup> III. REG., 22.

<sup>2</sup> *Ambitio multos mortalis falsos fieri subegit ; aliud clausum in peclore , aliud in lingua promptum habere.* (SALLUST., *Catil.*, X.)

aussi peu capables de souffrir une injustice que de la commettre.

Mais il racontait avec plaisir les services que son aïeul avait rendus à Henri IV, de glorieuse mémoire, et plus encore les conseils sages et libres qu'il lui donnait; ajoutant à son récit « que ses pères avaient toujours été fidèles serviteurs des rois « leurs maîtres, mais qu'ils n'avaient pas été leurs flatteurs; « que cette honnête liberté, dont il faisait profession, était « un droit acquis, et une possession de famille; et que la « vérité était venue à lui de père en fils, comme une portion « de son héritage. »

La mort lui enleva, dès les premières années de son enfance, un père dont la perte aurait été irréparable, s'il ne fût tombé sous la conduite d'une mère de l'ancienne maison de Châteaubriant; qui, renonçant d'abord à toute sorte de vanités et de plaisirs, pour vaquer dans une triste et laborieuse viduité aux affaires de sa famille, et contenant, sous les lois d'une austère vertu et d'une exacte modestie, une grande beauté et une florissante jeunesse, sacrifia toutes les douceurs et tout le repos de sa vie à la fortune et à l'éducation de ses enfants. Charles était encore en cet âge où l'on ne suit que les premiers instincts de la liberté. Un feu, que la raison n'avait pas encore modéré, le révoltait contre la discipline et la contrainte. Elle réprima, par une sage sévérité, les premières vivacités de son esprit et les saillies naturelles d'une fierté encore naissante. Elle le plia avec douceur sous le joug de l'autorité maternelle, l'accoutumant insensiblement à une vie simple et patiente; et, comme elle n'eut pas pour lui ces complaisances faibles qui amollissent la raison et le courage des enfants, elle ne souffrit pas en lui ces délicatesses qui affaiblissent le tempérament et la vigueur du corps et de l'âme.

Mais, hélas! elle employa ses premiers soins à lui apprendre les principes d'une fausse religion<sup>1</sup>. Égaré dès qu'il entra dans les voies de Dieu, nourri depuis par les maîtres mêmes

<sup>1</sup> A Sedan, sous le ministre du Moulia.

de l'erreur, et dans le sein, pour ainsi dire, de l'hérésie, il prit une profane nouveauté pour la vénérable antiquité de l'Église. Sensible à tous les malheurs du parti, attentif à tout ce qui flattait ses préventions, se mêlant, tout enfant qu'il était, dans les conversations et les disputes, il suppléait par son ardeur à ce qui manquait à sa connaissance; et, dans un âge où l'on ne sait pas encore sa religion, il défendait déjà la sienne.

O Dieu de vérité! vous n'avez pas fait cet esprit pour le mensonge : laissez couler sur lui, du sein de votre gloire, un de ces rayons pénétrants de votre grâce lumineuse qui portent le vrai dans le fond des cœurs; et ne permettez pas que l'erreur et la vanité le possèdent. Ou, si vous laissez croître ses ténèbres pour avoir plus de gloire à les dissiper, gardez-lui une miséricorde d'autant plus grande, que son zèle ardent et ses intentions sincères le justifient à lui-même, et qu'il croit faire honneur à la vérité dans l'hommage même qu'il rend au mensonge.

Vous dirai-je le progrès qu'il fit dans la connaissance des lettres humaines, le goût qu'il eut pour la poésie et pour l'éloquence, dont il apprit non-seulement toutes les beautés, mais encore toutes les règles; l'étude qu'il fit de cette noble et savante antiquité, qu'il regardait comme la source de la raison et de la politesse de nos siècles? Un amour curieux des livres, une avidité de savoir, une assiduité, et, si je l'ose dire, une intempérance de lecture, ont été les passions de sa jeunesse. Vous parlerai-je de ces campagnes où, la gloire allumant les premiers feux de son courage, il fit voir, dans les sièges de Rosignan et de Casal, par les services qu'il rendit, ceux que le prince et la patrie en pouvaient attendre? Animé par les exploits éclatants d'un frère dont la réputation ne pouvait égaler le mérite, il eut part aux louanges que lui donnèrent justement et ses ennemis et ses maîtres.

La bienséance et la coutume, et plus encore les devoirs de sa condition et de sa naissance, l'engagèrent à se mêler dans la foule des courtisans, pour révérer la grandeur et la

majesté d'un roi <sup>1</sup> plein de religion et de justice, et pour gagner la faveur et l'estime d'un grand ministre <sup>2</sup> qui connaissait la vertu et qui distribuait la fortune. On lui dit mille fois que la franchise n'était pas une vertu de la cour; que la vérité n'y faisait que des ennemis: qu'il fallait, pour y réussir, savoir, selon les temps, ou déguiser ses passions, ou flatter celles des autres; qu'il y avait un art innocent de séparer les pensées d'avec les paroles, et que la probité pouvait souffrir des complaisances mutuelles qui, étant devenues volontaires, ne blessent presque plus la bonne foi, et maintiennent la paix et la politesse du moude.

Ces conseils lui parurent lâches. Il allait porter son encens avec peine sur les autels de la fortune, et revenait chargé du poids de ses pensées, qu'un silence contraint avait retenues. Ce commerce continuel de mensonges ingénieux pour se tromper, injurieux pour se nuire, officieux pour se corrompre; cette hypocrisie universelle, par laquelle chacun travaille à cacher de véritables défauts, ou à produire de fausses vertus; ces airs mystérieux qu'on se donne pour couvrir son ambition ou pour relever son crédit: tout cet esprit de dissimulation et d'imposture ne convint pas à sa vertu. Ne pouvant s'autoriser encore contre l'usage, il fit connaître à ses amis qu'il allait à l'armée faire sa cour par des services effectifs, non pas par des offices inutiles; qu'il lui coûtait moins d'exposer sa vie que de dissimuler ses sentiments, et qu'il n'achèterait jamais ni de faveur ni de fortune aux dépens de sa probité.

Il ne voulut apprendre d'autre langage que celui de l'Évangile <sup>3</sup>, oui, oui, non, non; effectif dans ses résolutions, fidèle dans ses promesses, plus prêt à tenir sa parole qu'à la donner, tout vrai dans ses actions et dans sa conduite. Aussi n'eut-il besoin, pour s'élever dans sa profession, ni de sollicitations, ni d'artifices. Sa prudence, son application, sa valeur, lui attirèrent l'estime et la confiance des deux plus re-

<sup>1</sup> Louis XIII. — <sup>2</sup> Le cardinal de Richelieu.

<sup>3</sup> *Sit autem sermo vester, est, est, non, non.* (MATTH., v, 37.)

nommés capitaines<sup>1</sup> de son temps, qui, dans les guerres d'Allemagne, s'étaient servis utilement de son secours et de ses conseils dans la suite de leurs victoires.

L'Alsace, qui avait été le théâtre de ses travaux, en fut aussi la récompense. Quelle nouvelle matière de gloire pour lui ! l'ennemi redoutable et voisin ; un peuple qui n'était qu'à demi soumis, le peu de secours qu'il pouvait attendre, une province qu'on lui donnait plutôt à conquérir qu'à gouverner : tant de difficultés ne firent qu'animer sa constance ; et, par des combats presque journaliers, ayant affermi son gouvernement, il le rendit, par sa modération, un des plus heureux et des plus tranquilles du royaume.

Il revint à la cour, et ne se prévalut ni des louanges, ni des espérances qu'on lui donna : il joignait la retenue du jugement à la hardiesse du courage. Quoiqu'il aimât la gloire, il la cherchait dans ses actions, non pas dans le témoignage des hommes. Il n'a voulu contribuer à sa réputation autre chose que son mérite. De toutes les vérités, il n'a caché que celles qui lui étaient avantageuses, et rien n'a jamais pu affaiblir sa sincérité que sa modestie. Nous savons pourtant, messieurs, que jamais âme ne fut plus fière ni plus intrépide : on le vit, à la bataille de Cerné, charger trois fois les ennemis, couvert de sang et de poussière, et dresser aux pieds de son général, comme un honorable trophée, trois drapeaux qu'il leur enleva. Il parut avec deux cents hommes, durant le siège de Brisach, renversant sur les bords du Rhin deux mille Allemands à la vue de leur armée.

Mais viens-je faire ici l'histoire sanglante de ses combats ? et mon sujet n'a-t-il rien de plus édifiant et de plus doux ? Déjà se formaient dans le ciel ces nœuds sacrés qui devaient unir éternellement son cœur à celui de l'incomparable Julie<sup>2</sup>. Déjà s'allumaient dans son âme ces feux ardents et purs que la sagesse, la beauté, l'esprit, et un mérite universel, ont coutume de faire naître. L'admiration, l'estime, entretenaient cette sage

<sup>1</sup> Le duc de Weimar et le maréchal de Guébriant.

<sup>2</sup> Julie d'Angennes, depuis duchesse de Montausier.



et vertueuse passion, et plus encore une conformité de mœurs et d'inclination, qui fait les liaisons parfaites; même candeur dans leurs procédés, même élévation de génie et de courage, même penchant à la vertu, au préjudice de la fortune, même fidélité pour tous les devoirs de la vie, même goût pour la conversation et pour toutes sortes de belles-lettres, même plaisir à faire du bien; mais, parmi tant de ressemblance, une religion différente.

Tombez, tombez, voiles importuns qui lui couvrez la vérité de nos mystères; et vous, prêtres de Jésus-Christ, qui depuis si longtems offrez à Dieu, pour son salut, et vos vœux et vos sacrifices, prenez le glaive de la parole, et coupez sagement jusqu'aux racines de l'erreur, que la naissance et l'éducation avaient fait croître dans son âme. Mais par combien de liens était-il retenu? La chair et le sang qui l'attachaient auprès d'une mère qu'il aimait autant par reconnaissance et par raison que par tendresse de naturel; certaines vues d'honneur, qui lui faisaient craindre jusqu'aux moindres soupçons de changement et d'inconstance; le pouvoir que prenait sur lui une première impression de vérité ou de justice; les réponses que les oracles du parti lui avaient rendues, et les soins qu'il avait pris lui-même de s'aveugler par des lectures dangereuses, étaient autant d'engagemens qui le liaient à sa communion.

Mais aussi, dans les recherches de sa foi, il lui était échappé quelque doute: la lecture des histoires de l'Église lui avait fait entrevoir quelque nouveauté dans ces derniers tems; des contestations et des disputes qu'il avait eues, il était sorti je ne sais quelles clartés passagères, qui avaient laissé quelque trace de lumière dans son esprit. Il n'était pas de ces hommes tièdes à qui Dieu et le salut sont indifférens, qui demeurent sans mouvement où ils sont tombés, soit au midi, soit au septentrion, selon le langage de l'Écriture<sup>1</sup>, qui ignorent ce qu'ils croient, et n'ont une religion que par hasard, et non par lumière. Il savait rendre raison de sa foi, comme l'Apôtre le

<sup>1</sup> ECCL., XI, 3.

commande, et la connaissance que Dieu lui donna fut peut-être la récompense de son zèle.

Des lumières imperceptibles et successives dissipèrent une partie de ces nuages dont il était environné. Il demanda, et il reçut ; il frappa, et on lui ouvrit ; il reconnut dans l'Église de Jésus-Christ une puissance de décision qui nous fait croire ce qu'elle croit, pratiquer ce qu'elle ordonne, et tolérer même avec soumission ce qu'elle tolère ; et se faisant de cette créance une nécessité pour toutes les autres ; docile, humble, pénitent, surmontant le monde par sa foi et la nature par la grâce, il alla sous la conduite d'un grand prélat, au pied des autels, assujettir sa raison à l'autorité de l'Église, et faire un sacrifice de ses erreurs devant les ministres du Dieu de la vérité.

Quels ont été, depuis, les accroissements de sa foi ! Avec quelle reconnaissance et quelle joie chantait-il au Seigneur le cantique de sa délivrance ! Avec quel zèle exhortait-il quelques uns de ses domestiques à rentrer, comme lui, dans le bercail de Jésus-Christ, leur fournissant et les livres et les raisons les plus propres à les convaincre ! Avec quelle douceur et quelle charité consolait-il en ces derniers temps quelques uns de ses amis, dont il voyait la conscience irrésolue et inquiète ! Il les touchait par ses conseils et par sa propre expérience ; il leur racontait ses combats, pour les exciter à gagner sur eux la même victoire ; et, pour guérir leur opiniâtreté, il déplorait en leur présence la sienne propre.

Je ne vous dirai pas, messieurs, les commandements et les emplois de confiance qu'on lui destina ; les solennités de son mariage, où toute la France s'intéressa ; les gouvernements et les charges dont il fut pourvu dans des conjonctures où il était difficile de les soutenir. N'attendez pas que je vous le représente se déroband aux premières tendresses d'un chaste mariage, pour aller chercher la gloire sous les ordres d'un prince <sup>†</sup> toujours prêt à combattre, et toujours assuré de vaincre. Je ne viens pas non plus vous le faire voir condui-

<sup>†</sup> M. le prince de Condé.

sant le légat<sup>1</sup> de Sa Sainteté, montrant des vertus de l'ancienne Rome aux prélats de la nouvelle, et faisant admirer à cette nation une judicieuse sincérité, qui valait mieux que ses subtilités et ses adresses.

Il est temps de venir au point de sa réputation et de sa gloire. Dieu, dont la providence veille au bonheur de ce royaume, l'appela à l'instruction et à la conduite de monseigneur le Dauphin; et cette même sagesse qui, selon l'Écriture<sup>2</sup>, fait régner les rois, lui apprit l'art de former une âme royale.

Que lui manquait-il pour un si glorieux, mais si difficile ministère? Du savoir? Il avait acquis par ses lectures continues des habitudes dans tous les pays et dans tous les siècles; il était devenu, pour ainsi dire, le spectateur et le témoin de la conduite de tous les princes: il avait assisté à leurs conseils et à leurs combats: il conuissait toutes les routes de la vertu et de la gloire ancienne et nouvelle. De la probité? Rien n'était plus connu que son équité, son désintéressement, et la religion de sa parole: il pouvait instruire, sans se rétracter et sans se condamner soi-même: ses exemples n'affaiblissaient pas ses préceptes, et il n'avait point à justifier au prince ni aux courtisans la contrariété de ses mœurs et de ses règles. La piété? Il avait connu Dieu, et l'avait toujours glorifié; il avait regardé le libertinage comme un monstre, et dans la cour et dans les armées. Il avait appris dans la loi de Dieu ce qu'elle défend et ce qu'elle ordonne: censeur zélé des vices, sans aigreur, sans indiscretion; chrétien de bonne foi, sans superstition, sans hypocrisie.

Le roi, qui dans ses choix, en faisant justice au mérite, a toujours fait honneur à sa sagesse, s'applaudit même de celui-ci. Avec quelle confiance le substitua-t-il en sa place dans l'un de ses plus importants et plus indispensables devoirs! Avec quelle bonté voulut-il remettre lui-même ce dépôt sacré en des mains si pures et si fidèles! Ayant sur lui tout le gouvernement de son peuple, il lui donna toute la conduite

<sup>1</sup> Le cardinal Chigi, neveu d'Alexandre VI.

<sup>2</sup> PROV., VIII, 15.

de son fils ; il lui recommanda le soin de l'instruction , et se chargea des grands exemples : il voulut que le siècle présent jouît de la félicité de son règne , et laissa à la conscience et à l'habileté de ce prudent gouverneur les espérances du siècle à venir.

Aussi quelle reconnaissance fut la sienne ! Il sacrifia ses plaisirs , ses intérêts , et sa liberté ; il ne pensa plus qu'à ce jeune prince ; il n'eut plus d'esprit , il n'eut plus de cœur que pour lui. De peur de s'amollir par la tendresse , il emprunta l'autorité du roi ; de peur de rebuter par l'austérité des préceptes , il prit les entrailles du père ; et , par ce juste tempérament , il avançait en lui les fruits de la raison , et corrigeait les défauts de l'âge.

Sa principale occupation fut de l'accoutumer à connaître et à souffrir la vérité. Il savait que les grands naissent avec certaines délicatesses qui retiennent dans un timide respect les courtisans qui les approchent ; qu'on ne leur présente jamais des miroirs fidèles ; qu'avant qu'ils sachent qu'ils sont hommes et qu'ils sont pécheurs , on leur apprend qu'ils ont des sujets , et qu'ils sont les maîtres du monde.

Plus le prince qu'il gouvernait avait de bonté et de docilité naturelle , plus il éloignait tout ce qui pouvait le corrompre. Combien de fois arrêta-t-il une flatterie qui , comme un serpent tortueux , allait se glisser dans son âme ! Combien de fois éteignit-il l'encens dont la douce et maligne odeur aurait empoisonné une imagination encore tendre ! Combien de fois lui fit-il faire la différence d'un ami d'avec un flatteur !

<sup>1</sup> On connaît ces belles paroles qu'il adressa au grand Dauphin , après avoir terminé l'éducation de ce prince : « Monseigneur , si vous êtes « honnête homme , vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas , vous me « haïrez , et je m'en consolerais. » On se rappelle aussi cette fameuse lettre qu'il écrivit au même prince , en 1688 : « Monseigneur , je ne vous fais « pas compliment sur la prise de Philisbourg ; vous aviez une bonne « armée , des bombes , du canon , et Vauban. Je ne vous en fais point « aussi sur ce que vous êtes brave ; c'est une vertu héréditaire dans « votre maison : mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral , « généreux , humain , faisant valoir les services d'autrui , et oubliant les « vôtres : c'est sur quoi je vous fais mon compliment. »

Combien de fois leva-t-il d'une main sévère les premiers voiles qu'une cour artificieuse allait mettre devant ses yeux, pour lui cacher quelque vérité ou quelque devoir!

Permettez que je me le représente ici comme ce cavalier que vit saint Jean dans l'Apocalypse : il s'appelait fidèle et véritable, *fidelis et verax*<sup>1</sup> ; montrant à cet auguste enfant les sources du vrai et du faux, et lui formant dans le monde, que saint Augustin appelle la région des faussetés et des mensonges, une âme innocente et sincère. Il portait plusieurs couronnes, lui expliquant pour son instruction la différence des bons et des mauvais règnes. Il tenait en ses mains un glaive luisant, pour couper les filets de ses passions naissantes, et les discours et les exemples qui pourraient les entretenir. Voilà quel était son amour pour la vérité : voyons quel était son zèle pour la justice.

## SECONDE PARTIE.

Il est difficile, quand on aime la vérité, qu'on n'ait aussi du zèle pour la justice, tant par cette union qui lie toutes les vertus, que par certaines règles d'ordre et de proportion, que l'esprit cherche dans les actions aussi bien que dans les paroles. Ces deux inclinations furent également fortes en M. de Montausier.

Il y avait dans son cœur une loi d'équité sévère qui le portait à résister à toutes les passions désordonnées des hommes, et à rendre à chacun ou le service, ou l'honneur, ou la protection qu'il pouvait espérer de lui. On le vit, dans sa jeunesse, se faisant une espèce de crédit et d'autorité du fonds de ses bonnes intentions, pour s'opposer aux désordres, pour arrêter la fraude et la violence, et pour réduire tout à la discipline, supportant lui-même avec constance toutes les fatigues et toutes les contraintes que lui imposaient, dans les bornes de sa profession, la raison et l'ordre.

Cet esprit de justice n'a fait que croître avec son bonheur.

<sup>1</sup> APOC., XIX, 11.

Pour avoir sa protection , c'était assez d'être malheureux. Quelque inconnu qu'on fût , on n'avait besoin d'autre recommandation auprès de lui que de celle que porte avec soi la vertu et l'innocence persécutée. Il n'avait pas de ces froides indifférences , ni de ces faibles ménagements , qui font qu'on abandonne les affaires d'autrui pour ne s'en pas faire à soi-même. Partout où se pouvait étendre son pouvoir , l'oppression et l'injustice n'étaient pas libres ; celui-là ne pouvait s'assurer de son repos , qui troublait le repos des autres. A-t-il craint d'irriter les puissants , quand il a pu secourir les faibles ? A-t-il plié sous la grandeur , lorsqu'elle s'est trouvée injuste ? A-t-il manqué de hardiesse , et lui a-t-il fallu d'autre droit que celui de la protection et de la charité commune , quand il a pu défendre les gens de bien ?

N'a-t-il pas eu , dans la licence même de la guerre , une constante et scrupuleuse retenue dans un temps où la confusion régnait encore dans les armées , où l'on croyait que le soldat devait s'enrichir non-seulement des dépouilles de l'ennemi , mais encore de celles des peuples , et où , par des condescendances nécessaires , on pardonnait un peu d'avarice et de dureté , pour entretenir le courage et la bonne humeur des gens de guerre ? Il ne s'en tint pas à ces coutumes ; il se régla sur une prudente équité , non pas sur un barbare droit des armes : modeste , désintéressé , songeant à des acquisitions d'honneur et de gloire , non pas aux biens et aux commodités de la vie ; généreux pour les autres , sévère et dur à lui-même , partageant avec les moindres officiers ses biens par libéralité , et leurs fatigues par constance .

Il eut même des égards pour les ennemis , ne croyant pas que tout ce qui était permis fût expédient , et disant quelquefois : « Faisons-leur craindre notre valeur , non pas notre cupidité. » Aussi ne laissa-t-il jamais après lui de traces funestes de ses passages ; et sa conscience lui rendant justice à son tour , il n'eut pas besoin de réparer sur ses vieux ans les torts qu'il avait faits en sa jeunesse , ni de restituer aux enfants ce qu'il avait autrefois injustement exigé des pères .

Quelle pensez-vous que fût son occupation dans ses gouvernements? La justice. Plein des maximes d'honneur et de probité dont il savait toutes les lois, il retenait la noblesse dans l'ordre; il étouffait les querelles dans leur naissance, gagnant les uns par persuasion, arrêtant les autres par autorité, compensant les satisfactions avec les injures, rendant à l'honneur et au droit de chacun ce que l'avarice ou la colère en avait ôté, mettant les uns à couvert de l'insulte, et les autres hors d'état de nuire. Il coupait ainsi, par une équité décisive, sans préoccupation et sans intérêt, les racines des haines et des procès, et portait partout la modération et la paix, qui est le fruit de la justice.

Mais quel fut son zèle et sa vigilance dans les calamités publiques! Il jouissait à la cour de la douceur du repos, et de la gloire où le ciel venait d'élever sa famille, lorsqu'un mal funeste et contagieux se répandit et s'échauffa dans les principales villes de Normandie<sup>1</sup>, soit que l'intempérie des saisons eût laissé dans les airs quelque maligne impression, soit qu'un commerce fatal y eût apporté des pays éloignés, avec de fragiles richesses, des semences de maladie et de mort, soit que l'ange de Dieu eût étendu sa main pour frapper cette malheureuse province. Il y accourut. Dans cette affliction qui dérange tout, où d'ordinaire on est perdu parce qu'on est abandonné, où chacun, occupé de ses propres craintes, oublie les malheurs d'autrui, et où l'horreur d'une mort prochaine semble justifier les infidélités que l'on se fait les uns aux autres, la raison fit en lui ce que ne fait ordinairement ni le sang ni la nature. Il répondit à ceux qui lui représentaient ses dangers, « qu'il devait l'ordre et la protection à ce peuple; qu'étant établi pour le gouverner, il l'était aussi pour le secourir; et que sa vie ne lui était pas plus précieuse que son devoir. » Il ranima les citoyens par sa présence, les excitant à s'entraider par des offices mutuels; et, par une exacte police qui coupait les communications mortelles pour en ouvrir de salutaires, il sauva ce peuple, qui

<sup>1</sup> La peste de 1663.

avait perdu toute espérance de santé et toute mesure de prudence.

Mais à quoi m'arrêté-je, messieurs? N'ai-je pas de plus nobles idées à vous donner de sa vertu? Si la fidélité est une justice que chacun doit à son souverain, quel sujet en a jamais fourni de plus grands exemples? Que ne puis-je vous exprimer les sentiments d'admiration, de vénération, et, si je l'ose dire, de tendresse qu'il eut pour le roi! Par combien de liens tenait-il à lui! Tantôt il recueillait tous ses bienfaits dans son esprit, pour multiplier sa reconnaissance; tantôt il pensait à ses expéditions militaires, pour faire le récit de ses travaux et pour compter le nombre de ses victoires; tantôt il le voyait au milieu de sa magnificence et de sa splendeur, pour s'éblouir de sa majesté et se réjouir de sa gloire; et quelquefois il le dépouillait de toute idée de sa puissance et de sa grandeur, pour avoir le plaisir d'honorer gratuitement le mérite de sa personne. Que ne puis-je vous représenter la forte passion qu'il eut pour l'État, dont les intérêts lui furent plus chers et plus sensibles que les siens propres! Quelle était son indignation contre ceux à qui le bien public est indifférent, et qui, ne se comptant et ne se regardant qu'eux-mêmes, sans honneur et sans charité, abandonnent au hasard tout le reste du monde!

Dans le cours de ces fatales années où la discorde alluma dans le sein de la France le feu de tant de passions qui firent tant de malheureux et tant de coupables (ne craignez pas, messieurs, je parle d'un homme sage qui ne sortit jamais de ses devoirs, qui n'a besoin de grâce ni d'apologie, et de qui il n'y a point eu d'erreur à plaindre ni de faute à justifier), sa fidélité fut inébranlable. Retiré dans la province de Saintonge, où se formaient déjà des factions, il les arrêta par sa vigilance et par son courage. Les sollicitations d'un prince <sup>1</sup> qui l'honorait de sa bienveillance, les mécontentements qu'il avait reçus du ministre <sup>2</sup>, ne purent jamais le toucher. Il

<sup>1</sup> Le prince de Condé. — <sup>2</sup> Mazarin.



surmonta ces deux tentations délicates ; et lui seul peut-être a la gloire d'avoir résisté tout d'un coup , pour le service de son maître , à la force de l'amitié et au plaisir de la vengeance : il gagna la noblesse , déjà presque demi-séduite ; il fit des sièges , donna des combats , prit des villes , et prodigua son sang et sa vie pour assurer au roi cette province , que sa situation et les conjonctures du temps avaient rendue très-importante.

Quelle justice lui rendit-on ? On approuva ses services , et bientôt on les oublia. Dans ces jours de confusion et de trouble , où les grâces tombaient sur ceux qui savaient à propos se faire soupçonner ou se faire craindre , on le négligea comme un serviteur qu'on ne pouvait perdre , et l'on ne songea pas à sa fortune , parce qu'on n'avait rien à craindre de sa vertu. Mais sa constance le soutint , et la providence de Dieu réservait au roi l'honneur de récompenser cette âme fidèle.

Descendons à l'équité de son cœur dans sa conduite particulière. Quels furent ses sentiments pour ses amis ! Ici se réveille ma reconnaissance , mes entrailles s'émeuvent , et l'image d'un bonheur dont je jouissais me fait souvenir que je l'ai perdu. Sa bonté prévint pour cette fois son jugement : d'ailleurs son amitié ne se donnait point au hasard , c'était le prix de son estime. Elle ne s'affaiblissait jamais ni par le temps ni par l'absence , et rien ne dérangeait dans son cœur ce que le mérite y avait une fois placé. On ne craignait point avec lui les inégalités ni les défiances ; il ne savait se démentir , et sa bonne foi semblait lui répondre de celle des autres. Quelque indulgence qu'il eût pour ceux qu'il aimait , il ne s'aveuglait pas sur leurs défauts : également sincère et charitable , il avait le courage de les reprendre , ou le plaisir de les excuser. Fidèle dans leurs disgrâces , il osa les louer et les servir en des temps où les autres n'osaient presque pas les plaindre. Dans leurs prospérités , il estima leur modération , et se réserva le droit de les avertir de leur orgueil. Il leur laissait dans l'agréable commerce qu'il avait avec eux , toute la liberté

qu'il prenait lui-même de soutenir leurs opinions, et ne leur interdisait que la flatterie.

Avec quelle chaleur s'intéressait-il à leurs satisfactions ou à leurs peines! Les a-t-il jamais amusés par des caresses, quand ils ont attendu de lui des offices effectifs? Qui est-ce qui a jamais porté plus de vœux et plus de prières au pied du trône? J'ai cet avantage dans ce discours, qu'il n'y a personne ici de ceux qui ont eu part à son amitié qui ne reconnaisse et qui n'ait senti ce que je dis.

Vous le savez, nobles génies qui cultivez votre esprit, et qui rendez à Dieu, le Seigneur des sciences, l'hommage de vos pensées. Vous avez été souvent surpris et de ses bontés et de ses lumières. Il pesait les esprits, et donnait à chacun le rang qu'il méritait. Personne ne connut mieux l'excellence de leurs ouvrages, et personne ne sut mieux les estimer. Il les encourageait, et tâchait de les rendre utiles. Il leur procura souvent les grâces du roi, et leur donna toujours ce qui était en ses mains, et, ce qu'ils aimaient quelquefois davantage, la louange et la gloire.

Combien était-il juste et charitable à l'égard de ses domestiques! Chez lui les races se perpétuaient; les pères laissaient, comme un héritage à leurs enfants, la protection d'un si bon maître. Environné d'une foule de serviteurs, il cherchait à chacun une fortune qui lui fût propre. Désintéressé pour lui, empressé pour eux, il ne sentait jamais mieux son bonheur que lorsqu'il pouvait faire le leur. Le nombre pouvait être à charge à sa dépense, mais non pas à sa générosité. Il savait bien qu'il n'avait pas besoin de tout ce monde, mais il croyait que tout ce monde avait besoin de lui; et il le gardait moins pour servir d'éclat à sa grandeur, que pour servir de matière à sa bonté.

De ce même principe naissait son amour pour les pauvres. Aux termes de l'Écriture <sup>1</sup>, l'aumône est une justice. Ce que nous appelons un don, le Sage le nomme une dette <sup>2</sup>; et la

<sup>1</sup> TOB., XIV, 11. — <sup>2</sup> ECCL., IV, 8.

mesure de la miséricorde que nous attendons est la miséricorde que nous aurons faite. Pénétré de ces vérités, il répandait abondamment sur toutes sortes de misérables les secours de sa charité. Il n'attendit pas à la mort à consacrer à Jésus-Christ une partie de ses richesses; il savait qu'une charité tardive, selon les Pères de l'Église, avait plus d'avarice que de piété; qu'il faut exécuter soi-même son testament et ses legs pieux, et faire un sacrifice de religion et une distribution volontaire de ses aumônes.

Que ne puis-je révéler les secrets de sa charité? Vous verriez ici l'éducation d'une fille à qui la pauvreté pouvait donner de mauvais conseils; là, les études d'un pupille que Dieu, par le moyen de sa charité, a conduit aux fonctions de son sacerdoce: ici, une noblesse indigente poussée par ses charitables secours au service du prince et de la patrie: là, un mérite naissant, qu'aurait accablé le poids de sa mauvaise fortune, relevé par ses libéralités. Sortez de ces retraites où la misère et la honte vous cachent, familles infortunées, et dites-nous par quelles adresses il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues! Et vous, asiles sacrés des disgrâces de la nature ou de la fortune, monuments éternels de sa piété, hôpitaux dressés par ses soins et par ses bienfaits dans les villes de ses gouvernements, pour les mettre à couvert d'une importune mendicité, faites retentir jusqu'au ciel les vœux et les prières des pauvres que vous renfermez! Voilà sa justice, messieurs; il ne me reste plus qu'à vous montrer son esprit de droiture.

### TROISIÈME PARTIE.

La droiture est une pureté de motif et d'intention qui donne la forme et la perfection à la vertu, et qui attache l'âme au bien pour le bien même. C'est à cette génération simple et droite que l'esprit de Dieu promet, dans ses Écritures, tantôt les bénédictions qu'il verse sur ceux qui le craignent<sup>1</sup>, tantôt les lumières qu'il tire quand il veut du sein des ténèbres<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> PSALM., CXI, 1. — <sup>2</sup> Ibid., 4.

tantôt le plaisir des approbations et des louanges<sup>1</sup>, tantôt la joie d'une tranquille conscience<sup>2</sup>.

C'est ici la gloire de mon sujet. Quel homme est jamais moins entré dans les voies obliques des passions et des intérêts, que celui que nous regrettons? La connaissance de ses devoirs lui servait de raison pour les accomplir, et ses intentions étaient toujours aussi bonnes que ses actions. Quelles furent donc ses règles? L'ambition, selon lui, n'avait rien de noble; elle conduisait la vertu par des moyens et à des fins qui sont souvent indignes d'elle. Il disait quelquefois « que les ambitieux qu'on loue tant étaient dès glorieux qui font des bassesses, ou des mercenaires qui veulent être payés. » Aussi n'eut-il jamais en vue de bien faire pour être heureux; et ce qui le conduisit aux charges et aux dignités, il le fit pour les mériter, et non pas pour les obtenir.

L'intérêt et l'amour du bien ne purent jamais le tenter; et, dans tout le cours de sa vie, il n'eut ni le soin ni le désir d'en acquérir. La succession d'une tante<sup>3</sup>, dame d'honneur d'une grande reine, semblait devoir grossir le patrimoine de ses pères; mais, rebuté des affaires et des procès, dont son esprit était incapable, il relâcha ce qu'on voulut, et crut que c'était un gain que de savoir perdre. Contraint de racheter sa liberté après une longue prison durant les guerres d'Allemagne, il employa son argent et son crédit pour ramener les officiers qu'abandonnait à leur triste captivité l'indigence ou l'avarice de leurs familles.

Deux principes le firent agir, la probité, la religion: l'une lui donnait le désir d'être utile, l'autre le portait à travailler à son salut. Quels sincères enseignements a-t-il donnés à Monseigneur pour le bien public et pour sa gloire! Il n'y a rien de si difficile que d'élever un jeune prince qui est né pour la royauté. Il faut lui inspirer de la hardiesse sans présomption, lui faire sentir ce qu'il doit être, et lui faire connaître ce qu'il est. Il suffit de lui faire voir en éloignement le trône où

<sup>1</sup> PSALM., LXIII, 11. — <sup>2</sup> Ibid., CXVI, 12. — <sup>3</sup> Madame de Brassac.

il doit être assis, et de lui essayer, pour ainsi dire, la couronne, afin qu'il sache la porter quand la providence de Dieu la fera tomber sur sa tête. Il est nécessaire de lui donner tout ensemble les vertus d'un roi et celles d'un particulier; lui montrer la gloire du commandement et le mérite de l'obéissance, et lui apprendre à dire, comme ce centenier de l'Évangile : *Homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic : Vade, et vadit*<sup>1</sup>. Je vois des peuples sous ma puissance, mais j'ai une puissance au-dessus de moi; je commande des armées, mais j'exécute ce qu'on m'ordonne; j'ai des sujets, mais j'ai un maître.

C'étaient les enseignements que lui donnait M. le duc de Montausier. Il lui inspirait la modération, en lui élevant le courage. Il lui formait ce cœur docile que Salomon demandait à Dieu pour la conduite de son peuple. Il lui marquait les justes mesures de sa grandeur, en l'instruisant de ce qu'un roi doit à ses sujets, et de ce qu'un fils doit à son père.

Combien de fois lui a-t-il dit que la fin principale et la première loi du gouvernement était le bonheur des peuples; que la vérité et la fidélité sont les vertus essentielles des princes, qui sont les images du vrai Dieu, et les arbitres de la foi publique; et que les plus grands royaumes et les plus longs règnes n'étant devant Dieu qu'un point de grandeur et un moment de durée, les souverains devaient apprendre à être doux et modérés dans leur puissance, et soupirer après une gloire tout immortelle et toute divine! Que ne m'est-il permis d'exposer ici ces sages et saintes maximes que la fidélité lui fit écrire, que la modestie lui a fait cacher, et qui paraissent, selon ses désirs, avec plus d'éclat dans la vie du prince qui les pratique, soit qu'il aille lancer la foudre que le roi lui a mise en main, soit qu'il vienne jouir ici de la gloire qu'il s'est acquise? Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre et sensible joie il recueillit ce qu'il avait semé dans l'âme de ce jeune vainqueur, louant sa bonté, sa douceur, sa libéralité,

<sup>1</sup> MATTH., VII, 9.

sa religion et sa justice , et le félicitant de ses vertus , tandis que les autres le félicitaient de ses victoires !

N'était-ce pas ce même esprit de probité qui le poussait à donner tant de bons avis et de salutaires conseils ? Il eût voulu corriger tous les abus et réformer tous les défauts qu'il connaissait sur les idées de perfection que sa sagesse lui avait faites. Son âge , son crédit , ses dignités , et je ne sais quoi d'austère et de vénérable dans ses mœurs et dans sa personne , lui avaient acquis une espèce d'autorité universelle contre laquelle le monde n'osait réclamer.

Ceux même qui pouvaient ne pas aimer son zèle étaient obligés de le louer , et trouvaient de la vertu dans ses défauts mêmes. On pouvait jeter dans son âme quelques fausses impressions , mais il suivait toujours du moins l'ombre de la vérité et de la justice ; et quelque ascendant qu'on eût sur lui , on pouvait le prévenir , mais on ne pouvait le corrompre. S'il disputait avec ardeur , ce n'est pas qu'il voulût assujettir le monde à ses opinions , mais le réduire à la vérité qu'il connaissait , ou que du moins il croyait connaître : attaché à ses sentiments par persuasion et non par caprice , souvent contraire aux avis des autres parce que souvent ils étaient injustes ou déraisonnables , conservant toujours , dans les chaleurs et dans les vivacités de son esprit , la bonté et la tendresse même de son cœur.

Si sa droiture fut le motif de tant de vertus , sa religion fut le motif et la cause de sa droiture. Ne vous figurez pas une dévotion de spiritualités imaginaires , qui se nourrit de réflexions , et qui laisse les saintes pratiques. Sa foi était comme son cœur , simple et solide. Ne pensez pas à cette vaine et fastueuse religion qui se répand toute au dehors , et qui n'a que le corps et la superficie des bonnes œuvres ; tout était intérieur en lui. Loin d'ici cette piété d'imitation et de complaisance , qui porte dans le sanctuaire des vœux intéressés et profanes , qui , sous un feint amour de Dieu , couvrant les désirs et les espérances du siècle , fait servir les mystères et les sacrements de Jésus-Christ à l'ambition et à la fortune des

pêcheurs, par une affectation sacrilège ! Qui de vous oserait le soupçonner de respect humain ou d'hypocrisie ?

Il cherchait Dieu, selon le conseil de l'Apôtre<sup>1</sup>, dans la simplicité et la sincérité de son cœur. Y eut-il jamais une foi plus vive que la sienne ? On eût dit qu'il voyait à découvert les vérités du christianisme, tant il en était persuadé. Il les croyait et les aimait. L'insensé ferma devant lui ses lèvres impies, et, retenant sous un silence forcé ses vaines et sacrilèges pensées, se contenta de dire en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Il assistait tous les jours au saint sacrifice ; et son attention et sa modestie imprimaient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu et de la sainteté du culte. Nous l'avons vu, frappé de ces murmures importuns qui interrompent les oraisons des fidèles, et troublent dans la maison de Dieu le vénérable silence des saints mystères, se lever avec indignation, et, faisant l'office des anciens diacres de l'Église, ordonner qu'on fléchît les genoux, et qu'on se tût devant la majesté présente, qui, pour être cachée, n'en était pas moins redoutable.

Y eut-il jamais d'adoration plus spirituelle et plus véritable que celle qu'il rendait à Dieu ? Il le reconnaissait comme sa fin et son origine ; et, quoiqu'il eût pour lui cet amour de préférence qui lui donnait un empire absolu sur ses volontés, il se reprochait de n'avoir pas pour lui toute la tendresse et toute la sensibilité qu'il ressentait pour ses amis. Avec quelle effusion de cœur lui exprimait-il ses nécessités spirituelles et celles de sa famille, dans ces prières pures et tendres qu'il avait composées lui-même pour implorer ses miséricordes, ou pour lui offrir ses vœux et ses reconnaissances !

D'où puisait-il toutes ses lumières ? De la loi qui en est la source éternelle. Il avait lu cent treize fois le Nouveau-Testament de Jésus-Christ avec application et avec respect. Ministres de sa parole, destinés à la dispenser à ses peuples, l'avons-nous lue, l'avons-nous méditée si souvent ? Les premiers chrétiens faisaient autrefois enterrer avec eux les livres des

<sup>1</sup> II. COR., I, 12.

Évangiles, portant jusque dans le tombeau le trésor de leur foi et le gage de leur résurrection éternelle; et celui que nous louons aujourd'hui les tint jusqu'à sa mort entre ses mains, et voulut expirer, pour ainsi dire, dans le sein de la vérité et de la miséricorde de Jésus-Christ.

C'est ici, messieurs, l'endroit sensible de mon discours. Ne craignez pas pourtant que je me livre à ma douleur. J'ai vu cette grande miséricorde que Dieu lui avait réservée, et j'ai pour moi toutes les consolations de la foi et de l'espérance des Écritures. Dans la gloire d'une réputation qu'une vertu consommée lui avait acquise, et que l'envie n'osait plus lui disputer; dans une vigueur d'esprit et de corps que l'âge et les maladies semblaient avoir jusque là respectée, il tombe tout à coup dans ses ennuyeuses douleurs où l'on souffre sans secours et sans intervalle. La respiration qui nous fait vivre le fait mourir à tous moments. Les nuits plus tristes que les jours lui ôtent la douceur de la compagnie, et ne lui donnent pas celle du repos. Il ne peut ni s'étendre sur sa croix, ni trouver de situation ni de remède qui le soulage. Quels furent ses sentiments de piété dans ce temps de langueur et de patience!

Quel mépris du monde et de ses vanités! Il comptait ses prospérités temporelles, dont il avait toujours senti et le néant et le danger, et s'écriait en soupirant : « Serait-il possible, mon Dieu, que ce fût là ma récompense! » Quelle horreur, mais quel repentir du péché! Il repassait les années de sa vie dans l'amertume de son âme; et, se réveillant dans ses réflexions de pénitence : « Quatre-vingts ans, disait-il, quatre-vingts ans, Seigneur, passés à vous offenser! » Quelquefois se défiant de son propre cœur, et craignant qu'il ne fût pas assez profondément touché, il disait : « Vous m'avez appris, dans vos Écritures, que le cœur de l'homme est impénétrable : le mien n'aurait-il de plis et de replis que pour vous? Vous tromperais-je, me tromperais-je, ô mon Dieu? » Une sainte frayeur des jugements divins le saisissait. On voyait sa foi dans ses yeux et dans ses paroles. La confiance



chrétienne venant au secours : « J'approche , ajoutait-il , du  
« trône de votre grâce ; je vous amène un pécheur qui ne mé-  
« rite point de pardon : mais vous m'ordonnez de le deman-  
« der ; la miséricorde en vous est au-dessus du jugement ; le  
« sang de votre Fils n'est-il pas répandu pour moi , et n'est-ce  
« pas sa fonction d'effacer les péchés du monde ? »

Dans cette ferveur de piété , les heures fatales s'avancent.  
Encore un coup , divine Providence , étais-je attendu , étais-je  
destiné à être le témoin et comme le ministre de son sacrifi-  
ce ? Je vis ce visage que la crainte de la mort ne fit point pâ-  
lir ; ces yeux qui cherchèrent la croix de Jésus-Christ , et ces  
lèvres qui la baisèrent. Je vis un cœur brisé de douleur dans  
le tribunal de la pénitence , pénétré de reconnaissance et d'a-  
mour à la vue du saint viatique , touché des saintes onctions  
et des prières de l'Église ; je vis un Isaac , levant avec peine ses  
mains paternelles pour bénir une fille que la nature et la piété  
ont attachée à tous ses devoirs , aussi estimable par la tendresse  
qu'elle eut pour lui que par l'attachement qu'il eut pour elle ,  
et des enfants qui firent sa joie , et qui feront un jour sa gloire.  
Je vis enfin comment meurt un chrétien qui a bien vécu.

Que vous dirai-je , messieurs , dans une cérémonie aussi  
lugubre et aussi édifiante que celle-ci ? Je vous avertirai que  
le monde est une figure trompeuse qui passe , et que vos ri-  
chesses , vos plaisirs , vos honneurs , passent avec lui. Si la ré-  
putation et la vertu pouvaient dispenser d'une loi commune ,  
l'illustre et vertueuse Julie vivrait encore avec son époux : ce peu  
de terre que nous voyons dans cette chapelle couvre ces grands  
noms et ces grands mérites. Quel tombeau renferma jamais  
de si précieuses dépouilles ! La mort a rejoint ce qu'elle avait  
séparé. L'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cen-  
dre ; et tandis que leurs âmes , teintes du sang de Jésus-Christ ,  
reposent dans le sein de la paix , j'ose le présumer ainsi de son  
infinie miséricorde , leurs ossements humiliés dans la pou-  
sière du sépulcre , selon le langage de l'Écriture <sup>1</sup> , se réjouis-

• *Exultabunt ossa humiliata.* PSALM. , L, 10.

sent dans l'espérance de leur entière réunion et de leur résurrection éternelle.

Offrez pourtant pour eux , prêtres du Dieu vivant , vos vœux et vos sacrifices ; et vous , chastes épouses de Jésus-Christ , gardez religieusement ce dépôt sacré ; arrosez-le des larmes de votre pénitence ; attirez sur lui quelques regards de l'Agneau sans tache que vous suivez quand il va s'immoler sur tous ces autels , afin qu'étant purifiés , par cette divine oblation , des restes des fragilités humaines , ils chantent dans le ciel , avec vous , les miséricordes éternelles <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> S'il faut à l'orateur , comme au peintre , des physionomies à caractère , on peut dire qu'il n'y en eut jamais une plus marquée que celle du duc de Montausier. On connaît cette vertu rigide au milieu d'une cour ; cette âme inflexible , incapable et de déguisement et de faiblesse ; cette probité qui se révoltait contre la fortune , quand la fortune devait coûter quelque chose au devoir ; cet attachement à la vérité , et tous ces principes de conduite si fermes , que les âmes d'une honnêteté courageuse appellent tout simplement vertu , et que les âmes faibles ou viles ( ce qui est trop souvent la même chose ) sont convenues d'appeler misanthropie , pour n'avoir point à rougir. Pour tracer un pareil caractère , il fallait avoir une grande vigueur de pinceau ; et Fléchier ne l'avait pas. Son éloquence était plus dans son imagination que dans son âme ; et , par ses mœurs mêmes , il était trop loin de cette mâle austérité , pour la saisir et pour la peindre : ce n'était point à Atticus à faire l'éloge de Caton.

( THOMAS , *Essai sur les Éloges.* )

---

## NOTICE

### SUR MASCARON.

---

Jules Mascaron, connu des littérateurs par son *Oraison funèbre de Turenne*, souvent comparée au chef-d'œuvre de Fléchier, fut un des plus célèbres prédicateurs du siècle de Louis XIV. Il naquit à Marseille en 1634. Son père, avocat au parlement d'Aix, avait à cœur de perpétuer dans sa famille les talents oratoires qu'il possédait lui-même. Une éducation très-soignée développa bientôt les dispositions naturelles du fils; mais celui-ci préféra l'éloquence de la chaire à celle du barreau, et entra dans la congrégation de l'Oratoire. Ses premières prédications eurent tant de succès à Saumur, que le savant Tanne-guy le Fèvre, quoique protestant, ne put s'empêcher de dire : « Rien « de plus éloquent que ce jeune orateur : tout son extérieur répond « au ministère qu'il exerce. Ses discours sont écrits avec élégance ; « l'expression en est choisie, le récit clair, les ornements de bon goût ; « il instruit, il plaît, il touche. La fleur de notre jeunesse (protestante) « s'y porte en foule. Je me fais gloire d'y assister sans le moindre de- « guisement, et non pas comme quelques-uns des nôtres, qui, affli- « gés de ses succès, n'y vont que la tête cachée sous leur manteau. « Malheur à ceux qui prêcheront ici après Mascaron ! » Sentence qu'on n'admettrait pas aujourd'hui sans de grandes restrictions. Mascaron parcourut ensuite les principales villes de province avec des succès toujours croissants; mais les suffrages de la capitale pouvaient seuls établir solidement sa réputation comme orateur chrétien. Ses talents lui concilièrent à Paris la stérile approbation des connaisseurs, comme son zèle apostolique avait touché les cœurs dans ses précédents auditoires. Il prêcha à la cour de Versailles douze stations consécutives; et les hommes qui avaient déjà entendu les premiers essais de Bossuet furent encore captivés par l'éloquence de Mascaron. C'est, à vrai dire, le seul rapprochement que puissent faire entre l'un et l'autre les hommes qui aiment le plus ces sortes de parallèles. Un prédicateur ordinaire peut quelquefois, par des avantages accessoires, disputer à l'homme de génie la vogue d'une capitale : mais le temps remet les renommées à leur place; et, après un ou deux siècles, le nom de Bossuet brille d'un éclat immortel, tandis que bien des gens savent

à peine ce que fut Mascaron : souvent même la postérité pousse trop loin son indifférence, comme les contemporains avaient accordé trop légèrement leur admiration. Après avoir prêché à la cour l'Avent de 1666, lorsqu'il alla prendre congé du roi : « C'est moi, mon père, « lui dit le monarque, qui vous dois des compliments. Vos sermons « m'ont charmé : vous avez fait la chose du monde la plus difficile, qui « est de contenter une cour aussi délicate. » A l'époque où Louis XIV, esclave de ses passions, donnait de grands scandales, Mascaron, prêchant devant lui, sur la parole de Dieu, le premier dimanche du Carême de 1669, ne craignit point de rappeler la mission du prophète Nathan, chargé de la part du Seigneur d'aller annoncer à David la punition de son adultère ; et il accompagna ce trait de ces paroles que saint Bernard adressait aux princes : « Si le respect que j'ai pour « vous ne me permet de dire la vérité que sous enveloppes, il faut « que vous ayez plus de pénétration que je n'ai de hardiesse ; que vous « entendiez plus que je ne vous dis, et qu'en ne vous parlant pas plus « clairement, je ne laisse pas de vous dire ce que vous ne voudriez pas « qu'on vous dit. Si avec toutes ces précautions et tous ces ménagements la vérité ne peut vous plaire, craignez qu'elle ne vous soit « ôtée, et que Jésus-Christ ne venge sa parole outragée ! » Les courtisans ayant cherché à envenimer ce trait de hardiesse devant le roi, Louis XIV leur ferma la bouche, en leur disant : « Le prédicateur a « fait son devoir ; c'est à nous à faire le nôtre. » Lorsque Mascaron se présenta devant lui, ce prince, loin de témoigner le moindre ressentiment, le remercia de l'intérêt qu'il prenait à son salut, lui recommanda d'avoir toujours le même zèle à prêcher la vérité, et de l'aider, par ses prières, à obtenir de Dieu la victoire sur ses passions. On ne sait, dit le père de la Rue en rapportant ce trait, ce qu'on doit admirer le plus ici, de la droiture du roi ou de celle de son prédicateur, à qui l'on appliqua ces paroles du prophète : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebat*. Mascaron obtint de Louis XIV l'évêché de Tulle ; et ce prince lui dit, après le sermon d'adieu qui précéda son départ : « Dans vos autres sermons « vous nous avez touchés pour Dieu ; hier vous nous touchâtes pour « Dieu et pour vous. » Ce qui prouve qu'on chérissait la personne du prédicateur autant qu'on goûtait son éloquence. En 1671 le roi lui commanda deux oraisons funèbres, qui devaient être prononcées à deux époques très-rapprochées. On fit observer à Louis XIV que cette double commission pouvait devenir embarrassante pour l'orateur : « Songez, répondit-il, que c'est l'évêque de Tulle ; à coup sûr il s'en

« tirera bien. » Ces tours de force n'ont rien par eux-mêmes de merveilleux, et le monarque fit beaucoup plus d'honneur aux talents et aux vertus de Mascaron en le nommant à l'évêché d'Agen, dans l'espoir que son zèle vraiment évangélique pourrait ramener à l'Église les calvinistes de ce diocèse : on en comptait trente mille. Le succès répondit à l'attente du roi : la douceur du prélat, sa conduite irréprochable, et ses bonnes œuvres, opérèrent un grand nombre de conversions. Il se montrait partout à la tête des missions, encourageant ses collaborateurs par son exemple, réprimant par sa prudence le zèle indiscret de quelques religieux, dont les discours auraient pu aliéner les esprits et donner une fausse idée de la religion catholique. Ce fut par de tels procédés qu'il parvint à faire rentrer dans le bercail le plus grand nombre de brebis égarées. Il fonda à Agen un hôpital, qui fait encore aujourd'hui bénir sa mémoire. Rappelé à la cour en 1694, Mascaron n'y fut pas moins applaudi que dans les jours les plus brillants de sa jeunesse. Louis XIV lui dit : « Il n'y a que volre « éloquence qui ne vieillit point ; » flatterie charmante dans la bouche d'un grand monarque, devant qui Mascaron avait proclamé souvent d'austères vérités. Le prélat passa les derniers jours de sa vie dans son diocèse, où il mourut en 1703, à l'âge de soixante-neuf ans. Ses *Oraisons funèbres* ont été recueillies par le père Borde, de l'Oratoire, en 1740, in-12. Son chef-d'œuvre est l'*Oraison funèbre de Turenne* ; on distingue aussi celle du chancelier Séguier ; les autres sont fort défectueuses, et soutiennent mal la réputation que l'orateur obtint de son vivant.

« Si l'on avait à prononcer, dit M. Dussault, quelle est la plus éloquente et la plus belle des oraisons funèbres de Bossuet, on pourrait balancer entre quelques-uns de ses discours ; et les décisions du goût justifieraient peut-être l'embarras de l'admiration : mais Fléchier et Mascaron se sont élevés beaucoup au-dessus d'eux-mêmes dans l'éloge du maréchal de Turenne, où la noblesse du sujet paraît avoir agrandi la mesure de leur talent. Les applaudissements qu'ils reçurent retentissent encore ; ce fut Mascaron qui parla le premier. « M. de Tulle, dit « madame de Sévigné, a surpassé tout ce qu'on attendait de lui dans « l'oraison de M. de Turenne ; c'est une action pour l'immortalité. » Elle ajoute dans la lettre suivante : « On ne parle que de cette admirable oraison funèbre de M. de Tulle ; il n'y a qu'un cri d'admiration « sur cette action. Son texte était : *Domine, probasti me, et cognovisti me* ; et cela fut traité divinement. J'ai bien envie de la voir « imprimée. » Madame de Sévigné se trompe ici sur le texte. Ailleurs

elle demande à sa fille si elle a reçu cette oraison funèbre ; puis elle s'écrie : « Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette « pièce d'éloquence. On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser ; « mais je l'en défie. Il pourra parler d'un héros, mais ce ne sera pas « de M. de Turenne, et voilà ce que M. de Tulle a fait divinement, « à mon gré : la peinture de son cœur est un chef-d'œuvre. Je vous « avoue que j'en suis charmée ; et si les critiques ne l'estiment plus « depuis qu'elle est imprimée, *je rends grâces aux dieux de n'é-* « *tre pas Romain.* » Il paraît que madame de la Fayette n'applaudissait pas au discours de Mascaron autant que madame de Sévigné. C'est M. de Sévigné qui le fait entendre dans une de ses lettres. « Je « me révolte, dit-il, contre ce qu'elle nous maude de l'oraison funè- « bre de M. de Tulle, parce que je la trouve belle, et très-belle. » Madame de Sévigné reprend dans un autre endroit : « Je n'ai point eu « l'oraison funèbre de Fléchier : est-il possible qu'il puisse contester à « M. de Tulle ? Je dirais là-dessus un vers du Tasse, si je m'en sou- « venais. » Enfin ce discours lui parvient, et elle exprime ainsi son sentiment en connaissance de cause : « En arrivant ici, madame de « Lavardin me parla de l'oraison funèbre de Fléchier. Nous nous la « fimes lire, et je demande mille et mille pardons à M. de Tulle ; « mais il me parut que celle-ci était au-dessus de la sienne : je la « trouve plus également belle partout ; je l'écoute avec étonnement, « ne croyant pas qu'il fût possible de dire les mêmes choses d'une « manière toute nouvelle. En un mot, j'en fus charmée. » On voit que madame de Sévigné, si prévenue d'abord en faveur du discours de Mascaron, accorde, sans détour et sans réserve, la préférence à celui de Fléchier. Ce jugement a été confirmé par la postérité. L'oraison funèbre de Fléchier est supérieure à celle de Mascaron ; elle est *plus également belle* partout. L'exorde seul suffirait pour lui assurer le premier rang : cet exorde est une inspiration d'un bonheur singulier, et un morceau d'une perfection rare ; rien, dans Mascaron, n'en approche. C'est la fortune de Fléchier d'avoir rencontré cette idée si heureuse ; mais il appartenait à son goût de la bien mettre en œuvre, de la faire valoir, de ne lui rien ôter de son prix, de ne la point gâter : tel est le privilège du goût. Si la même pensée était échue à Mascaron, peut-être sous sa plume eût-elle perdu beaucoup de son éclat et de sa beauté. Sa manière n'est pas, à beaucoup près, aussi sûre que celle de Fléchier ; mais, dans les pages où il est irréprochable, où nul regret ne corrompt et n'altère le plaisir qu'il cause, quoique toujours d'une pureté moins parfaite, d'une élégance moins

exquise que celle de son rival, il le domine par d'autres mérites : il a plus de feu , plus de verve , plus de rapidité , plus de véhémence ; son style est plus mâle et plus plein , son expression plus profonde , son trait plus énergique. S'il a moins de grâce que Fléchier, il a aussi moins d'apprêt ; s'il ne connaît pas aussi bien que lui toutes les ressources de l'art, il en étale moins les prétentions et le faste ; s'il est plus négligé , il est plus naturel , moins compassé , moins symétrique : il paraît avoir plus de génie , et Fléchier plus d'esprit et de finesse. L'un suivit habilement le progrès des esprits et des lettres , et lui dut en partie ses perfections ; l'autre resta comme immobile , comme enchaîné dans les liens des anciennes habitudes , auxquelles ses défauts appartiennent , et ne dut ses beautés qu'à lui-même. »

M. Villemain a fait aussi , dans son *Essai sur l'Oraison funèbre*, le parallèle des deux panégyristes de Turenne. « L'ouvrage de « Fléchier, dit-il, est le chef-d'œuvre d'un art qui s'élève quelquefois « jusqu'au génie ; celui de Mascarón semble l'ébauche brillante du « génie , souvent égaré par un faux goût. Mascarón donne plus de « prise à la censure. Il est moins soigné que Fléchier, et, comme lui, « il tombe dans l'affectation. Il a tous les défauts de son rival ; et d'au- « tres plus choquants , parce qu'ils sont bizarres. Mais quelquefois « il s'élève , il s'anime : alors il est grand , et montre une âme élo- « quente ; sa diction même s'épure , et paraît avoir quelque chose de « naturel , d'énergique et de précis , qui n'exclut pas l'élégance , et « qui vaut mieux que l'harmonie. »

---

---

# Oraison Funèbre

DE

HENRI DE LA TOUR-D'AUVERGNE,

VICOMTE DE TURENNE,

Prononcée en 1675 aux Carmélites du grand couvent de Paris, où son cœur fut déposé.

---

*Proba me, Deus, et scito cor meum. (PSALM.,  
CXXXVIII, 23.)*

Éprouvez-moi, grand Dieu, et sondez le fond  
de mon cœur.

Il n'y a rien que l'homme puisse moins soutenir que l'examen de son cœur, soit que Dieu en soit le juge, ou que les hommes en soient les arbitres. Les lumières de Dieu vont découvrir jusque dans les plus secrets replis de notre âme mille défauts que notre amour-propre nous cache et nous déguise à nous-mêmes; et les hommes, tout aveugles qu'ils sont, n'ont pas laissé de conserver un reste de connaissance maligne, qui leur fait entrevoir ce qu'il faudrait pour faire un cœur parfait, mais qui leur donne un penchant secret à croire que ce cœur n'est plus qu'en idée, et qu'on n'en trouve point sur la terre.

Aussi la situation la plus raisonnable où l'homme de bien puisse être là-dessus est de craindre beaucoup les jugements de Dieu, et de se mettre fort peu en peine de ceux des hommes. Il faut qu'uniquement attentif aux idées de vertu et de gloire que cette règle lui propose, il oublie presque s'il y a des spectateurs sur la terre, pour ne songer qu'à ce Dieu qui est en même temps le spectateur, le juge et la couronne de ses actions. C'est là que le grand roi de qui j'ai emprunté les



paroles de mon texte tournait tous les mouvements de son cœur, lorsque par une fierté sainte et héroïque, dédaignant toutes les vaines opinions de la terre, il allait apprendre des jugemens de Dieu celui qu'il devait faire de ses pensées et de ses actions : *Proba me, Deus, et scito cor meum.*

Je sens bien, messieurs, que je trahis les plus chers sentimens de l'illustre mort que nous pleurons, lorsque j'entreprends d'exposer à vos yeux les trésors d'un cœur que la nature avait fait si grand, et que la grâce avait rendu si bon et si religieux. Jamais homme ne fut plus propre à donner de grands spectacles à l'univers; mais jamais homme ne songea moins aux applaudissemens des spectateurs; et dans ce moment je me représente si vivement de quel air ce grand homme rejetait les louanges, et je me sens si fort frappé de cette manière, qui, sans avoir rien de dur, mettait pourtant sur son visage tout le ressentiment d'une modestie indignée, qu'il s'en faut peu que je n'abandonne mon entreprise, et que je ne laisse à vos cœurs le soin de faire l'éloge d'un cœur que notre héros ne voulait être connu et approuvé que de Dieu seul : *Proba me, Deus, et scito cor meum.*

Et en vérité cette sorte d'éloge lui serait bien plus avantageuse que tout ce que l'éloquence pourrait produire de pompeux et de magnifique. Il y a de certains sujets où l'auditeur, touché par avance, s'irrite que l'orateur entreprenne de lui inspirer quelque chose de nouveau. Le cœur ne peut souffrir que l'esprit, par des pensées particulières, vienne diviser un sentiment général qui le remplit et qui l'occupe tout entier. C'est l'état où je vous trouve, messieurs; vous sentez bien plus de choses sur ce sujet que vous n'en pensez. Votre âme, pénétrée de tout ce qu'était ce grand homme, se sent pleine d'une foule d'idées qui, à force de se presser pour se faire voir tout à la fois, se confondent, et ne font qu'un seul sentiment de tout ce que la vertu d'un héros peut inspirer de respect, d'admiration, de tendresse et de douleur à ceux qui l'ont admiré, et qui l'ont aimé, et qui l'ont perdu. De sorte, messieurs, que votre imagination, élevée au-dessus d'elle-

même par la sublimité du sujet , poussée et soutenue par la tendresse et la douleur de vos cœurs, ne laisse rien à faire ni à vos pensées ni aux miennes ; et personne ne pourra me reprocher d'être demeuré au-dessous d'une si riche matière , à qui je ne puisse faire le même reproche avec justice , s'il était chargé du même emploi.

Eh ! où en serais-je réduit , messieurs , sans cette égalité d'impuissance , où la grandeur du sujet met tout ensemble les auditeurs et l'orateur ? Car je ne me cache point à moi-même la difficulté de mon entreprise , et le peu d'espérance qu'elle laisse d'un heureux succès. Je sais que , pour répondre dignement à ce que vous attendez , il faudrait que l'on pût dire de moi ce qu'un historien a dit de six combattants à qui deux armées remirent autrefois la décision de leurs intérêts : ils combattirent en hommes qui étaient animés de l'esprit et du cœur des deux grands peuples qui les employaient : *Magnorum exercituum animos gerentes*<sup>1</sup>. Pour louer dignement ce grand homme , ne faudrait-il pas que je fusse animé des sentiments de toute l'Europe ? de ceux de la cour , dont il était l'admiration ; de ceux des armées , dont il était l'âme et les délices ; de ceux des peuples , dont il était le bouclier et le défenseur ; de ceux de tout le royaume , dont il était l'ornement ; de ceux des ennemis , dont il était la terreur ; de ceux des honnêtes gens , dont il était le modèle ; et , plus que tout cela , de ceux de l'Église et des saints , dont il était l'amour et la joie ?

Souffrez donc que pour me soutenir un peu dans un si grand dessein , et pour ne pas m'égarer dans la recherche des qualités héroïques d'un si grand homme , je suive l'idée que les divines Écritures nous donnent en la personne d'un grand prince , d'un grand capitaine et d'un grand saint , et que , convaincu comme je le suis de la conformité du cœur de notre héros avec celui de David , j'adresse à toutes les conditions de la terre les paroles que David n'adressait qu'à Dieu : *Pro-*

Allusion au combat des Horaces et des Curiaces , décrit par Tite-Live.

*la me, et scito cor meum.* Sondez et examinez ce cœur, vous qui ne concevez point d'autre grandeur que celle qui vient des vertus militaires, et vous trouverez que, comme celui de David, il a eu toute la valeur et toute la conduite qui fait les grands capitaines. Sondez et examinez ce cœur, vous qui n'êtes sensibles qu'aux vertus douces de la morale et de la société civile, et vous trouverez que, comme celui de David, il a eu la bonté, la douceur, la modération, et toutes les qualités qui forment l'honnête homme et le sage. Sondez et examinez ce cœur, vous qui, plus éclairés que les autres, ne donnez votre approbation qu'aux vertus chrétiennes, et vous serez convaincus que, comme celui de David, il a été pénétré de foi, de religion, d'humilité, et de tous ces dons du Saint-Esprit qui font les chrétiens et les saints : *Proba me, et scito cor meum.* Voilà, messieurs, le sujet et la division du discours que je consacre à la gloire immortelle de très-haut et très-puissant prince Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal général des camps et armées du roi, colonel général de la cavalerie légère, gouverneur de la province du haut et bas Limosin.

### PREMIÈRE PARTIE.

Je sais, messieurs, que presque tous les peuples de la terre, quelque différents d'humeur et d'inclination qu'ils aient pu être, sont convenus en ce point d'attacher le premier degré de la gloire à la profession des armes : et soit que, par complaisance pour les plus forts, on ait voulu les élever sur tous les autres ; soit que, par flatterie, on se soit laissé aller à consacrer la passion dominante des grands, ou que véritablement on n'ait rien trouvé au-dessus de cette fermeté d'âme qui fait mépriser les périls et la mort même, rien n'est si établi dans le monde que la supériorité de la gloire qui vient de la valeur, des victoires et des triomphes.

Cependant, si ce sentiment n'était appuyé que sur l'opinion des hommes, on pourrait le regarder comme une erreur qui a fasciné tous les esprits, et dont le monde est assez ri-

goureusement puni par le trouble et la désolation que l'amour d'une telle gloire cause dans tout l'univers. Du moins ne croirais-je pas que la chaire de la vérité fût destinée à louer les erreurs du genre humain, ni que les ministres du Seigneur, qui ne trempent plus leurs mains dans le sang des victimes, dussent être les panégyristes de ces actions dont le récit entraîne avec soi l'idée de tant de meurtres et de carnages.

Mais quelque chose de plus réel et de plus solide me détermine là-dessus ; et si nous sommes trompés dans la noble idée que nous nous formons de la gloire des conquérants, grand Dieu, j'ose presque dire que c'est vous qui nous avez trompés ! car enfin, messieurs, sous quelle image plus pompeuse les saintes Écritures, qui doivent régler nos sentiments, nous représentent-elles Dieu même, que sous celle d'un général qui marche en personne à la tête des légions innombrables d'esprits qui combattent sous ses étendards ? Elles nous le font voir sur un char tout brillant d'éclairs, la foudre à la main. La terreur et la mort marchent devant sa face, renversent ses ennemis à ses pieds, et se faisant sentir aux choses insensibles même, ébranlent jusqu'à leurs fondements, et ouvrent la terre jusqu'aux abîmes. Le plus auguste des titres que Dieu se donne à lui-même, n'est-ce pas celui de Dieu des armées ? Les anges ne le font-ils pas retentir au-dessus de tous les autres dans le ciel même, qui est le centre de la paix ? Et enfin, lorsque Dieu paraît sur la montagne de Sinaï, comme législateur, pour parler d'un ton de grandeur et d'une voix de magnificence, ne donne-t-il pas ses lois parmi les éclairs et les foudres ?

Ainsi, messieurs, vous tous que la naissance et même la vocation du ciel appelle à cette glorieuse profession, qui est la défense des autels de Dieu, de l'autorité de votre prince, et de la sûreté de votre patrie, ne la regardez point comme un obstacle formel à votre salut et à votre gloire chrétienne. Ce que l'Église peut louer par la bouche de ses sacrés ministres, vous pouvez le pratiquer en chrétiens. Oui, vous le pouvez, et j'atteste

sur cette vérité la gloire immortelle de ces héros généreux qui ont autrefois composé les légions à qui la valeur et le courage donnèrent le nom de Fulminantes. L'Église leur a dressé des trophées sur la terre, et le ciel les a couronnés d'une gloire qui ne passera jamais. C'est parmi ces saints héros que nous pouvons croire qu'est placée l'âme de celui que nous venons de perdre, puisqu'avec leur courage et leur valeur, il a eu leur foi et leur religion.

M. de Turenne a eu tout ce qu'il fallait pour faire un des plus grands capitaines qui furent jamais. Sa grande naissance, qui, par la suite de mille héros, le faisait remonter jusques aux anciens comtes souverains d'Auvergne et dues d'Aquitaine, l'approchait par ses alliances de toutes les couronnes de l'Europe. Tous ces grands noms de France, Navarre, Angleterre, Écosse, Bourgogne, Sicile, Portugal, et tant d'autres si souvent répétés dans sa généalogie, ne l'entretenaient que de victoires et de triomphes. Il était né avec un grand sens naturel et une pénétration judicieuse, avec un corps de ce tempérament robuste que les anciens louaient si fort dans leurs héros, et qui, jusqu'à un âge avancé, l'a rendu capable de toutes les fatigues de la guerre. Il commença des l'âge de quatorze ans à porter les armes. Il ne pouvait apprendre ce glorieux métier sous un plus grand maître que le fameux Maurice, prince d'Orange, son oucle. Il passa par tous les degrés de la milice. La fortune lui fournit de grandes occasions, des combats, des sièges, des batailles, des révolutions subites, de grands événements. L'emploi le porta dans des pays différents; la victoire le suivit presque partout, et la gloire ne l'abandonna jamais. S'il n'a pas toujours vaincu, il a du moins toujours mérité de vaincre, puisque, dans l'une et dans l'autre fortune, il a également bien agi en brave soldat et en grand capitaine; et, sans aucune distinction de bons et de mauvais succès, il me paraît toujours le même en Hollande, en Italie, en Catalogne, en Allemagne, en France et en Flandre.

La Hollande admira dans ses premières campagnes une va-

leur qui lui devait être un jour si fatale ; et on ferait valoir ce qu'il fit à la levée du siège de Casal , au secours de Turin , à la route de Quiers , et au passage du Pô à Moncallier , si la gloire de cent autres miracles par lesquels il s'est élevé au-dessus de lui-même ne jetait un éclat assez vif pour effacer ceux de ses premières années.

Le malheur de Mariandal , arrivé par la faute d'un officier étranger , pouvait-il être plus glorieusement et plus utilement réparé que par cette présence admirable d'esprit avec laquelle M. de Turenne sauva le reste de l'armée ? Dans le trouble où de tels désordres jettent d'ordinaire un général , on eût regardé comme un coup de prudence de faire approcher de nos frontières les troupes qu'il avait sauvées dans la déroute. Mais notre héros , dont les vues étaient toujours plus étendues et plus justes que celles des autres hommes , leur donne le rendez-vous bien avant dans le pays ennemi ; favorise leur retraite , combattant plutôt en victorieux qu'en vaincu ; oblige , par cette marche et par cette résolution , comme il l'avait prévu , plusieurs princes d'Allemagne de joindre leurs troupes aux siennes ; et , commandant peu de temps après l'aile gauche de l'armée du roi à la fameuse bataille de Nordlingen , la fortune y seconda si bien les efforts qu'il fit pour retenir la victoire dans notre parti , qu'elle mérita qu'on lui pardonnât l'injustice de l'avoir abandonné au commencement de cette campagne.

Mais de quoi servent les armes , si par les combats et les victoires l'on ne se fait un chemin à la paix , qui , dans l'ordre légitime des choses , doit être la fin de la guerre ? M. de Turenne ravage comme un foudre tous les bords du Rhin , entre dans la Bavière le fer et le feu à la main , prend presque toutes les villes de cet État , défait les Bavares et les Impériaux , et force l'empereur , par tant de victoires , de consentir à la paix de Munster , qui assura au roi la conquête de l'Alsace.

Hélas ! malheureuse France , pour être défaite de cet ennemi , ne t'en restait-il pas assez d'autres , sans tourner tes mains contre toi-même ? Quelle fatale influence te porta à

répandre tant de sang, et à perdre tant de vaillants hommes qui eussent pu te rendre maîtresse de l'Europe? Que ne peut-on effacer ces tristes années de la suite de l'histoire, et les dérober à la connaissance de nos neveux! Mais puisqu'il est impossible de passer sur des choses que tant de sang répandu a trop vivement marquées, montrons-les du moins avec l'artifice de ce peintre qui, pour cacher la difformité d'un visage, inventa l'art du profil. Dérobons à notre vue ce défaut de lumière, et cette nuit funeste qui, formée dans la confusion des affaires publiques par tant de divers intérêts, fit égarer ceux mêmes qui cherchaient le bon chemin. Il est certain d'ailleurs que le côté que nous pouvons montrer de ce temps malheureux est si beau, si grand, si illustre pour M. de Turenne, et qu'il fit des choses si importantes pour l'État, et si glorieuses pour lui, à Bleneau, à Gergeau, à Villeneuve-Saint-Georges, à Étampes, et en cent autres endroits, que la mémoire en durera autant que la monarchie; et il semble qu'un homme qui n'eût pas songé à regagner le temps qu'un petit égarement presque forcé lui avait fait perdre n'eût point été capable d'aller si loin.

La suite de la guerre ne fut qu'une suite de gloire pour lui. La levée du siège d'Arras et celle du siège de Valenciennes sont deux monuments éternels de sa valeur et de sa prudence. Vainqueur dans l'un, et contraint de céder à la fortune dans l'autre, il fut également admirable dans tous les deux; car si dans le premier il parut avec tout ce que la valeur heureuse a d'éclat et de pompe, dans le second il fit voir tout ce que la valeur malheureuse a de fermeté et de ressources. Sa retraite eut l'air d'un triomphe pour lui; et, bien loin de désespérer de la république et de la fortune de son roi, il empêcha les ennemis de profiter de leur victoire, prit la Chapelle, et fit voir cette capacité admirable et consommée qui lui faisait trouver le moyen de profiter des disgrâces, et de se mettre en état, après les pertes, de donner souvent de la crainte, et toujours de l'admiration, à ses ennemis.

Ce fut la dernière fois qu'il eut besoin de cet art des res-

sources, qu'il savait mieux qu'aucun capitaine de son siècle. La fortune, d'accord avec son mérite, ne lui laissa plus que la gloire de vaincre, et de profiter de ses avantages. Ce n'est plus qu'un torrent impétueux de prospérité; et j'ai de la peine à suivre le vol de la victoire qui m'entraîne, pour me faire voir la prise de Saint-Venant, Mardick, Dunkerque, Furnes, Bergue, Dixmude, Ypres, et Oudenarde. La conquête de la plupart de ces villes fut le fruit de la sage et généreuse résolution que prit notre héros de différer à se rendre maître de Dunkerque qu'il assiégeait, pour aller battre les ennemis à la fameuse bataille des Dunes. Je ne sais si j'oserai dire qu'il fit dans cette campagne comme un abrégé de toute la gloire militaire, et qu'il conquiert toute l'Europe que son génie s'étendait également sur toutes les parties de la guerre, et qu'il était toujours le même, soit qu'il fallût conduire des sièges, ou prendre promptement le meilleur parti dans les occasions pressantes, ou exécuter avec vigueur ce qui était judicieusement résolu, ou vaincre en bataille rangée, et profiter sans relâche de ses victoires.

Tant de grandes actions, une suite si constante de glorieux succès, une réputation si pleine et si entière, semblaient être le plus doux et le plus digne fruit de tant de travaux; et on eût dit que le ciel ne pouvait plus rien pour lui, après lui avoir accordé toutes les couronnes que la gloire peut mettre sur la tête d'un sujet. Cependant ce qui eût été le terme et la fin des plus grands héros n'était qu'un chemin et un moyen au nôtre pour arriver à une plus grande gloire. Le Dieu des armées, par tant d'illustres emplois, par tant d'événements divers, tant de victoires et tant de triomphes, ne faisait que préparer un maître en l'art de la guerre au grand et invincible Louis; et il ne fallait pas moins que l'étude et l'expérience de près de cinquante années, pour faire quelque jour des leçons à un tel disciple. Que ne peut pas un grand maître lorsqu'il trouve un génie du premier ordre à former? A peine M. de Turenne a-t-il donné ses premiers conseils, qu'il se voit hors d'état d'en donner d'autres; prévenu par les lumières, par la pénétration, et par l'heureuse et sage impétuosité du courage de ce grand



monarque. Comme on voit la foudre , conçue presque en un moment dans le sein de la nue, briller, éclater, frapper, abatre; ces premiers feux d'une ardeur militaire sont à peine allumés dans le cœur du roi, qu'ils brillent, éclatent, frappent partout. Les murailles de Charleroi, Douai, Tournai, Ath, Lille, Alost, Oudenarde, tombent à ses pieds. La terreur saisit toute la Flandre, et l'étonnement passe au loin dans toute l'Europe. M. de Turenne est lui-même épouvanté de la rapidité et de la justesse de ce mouvement, lui qui, accoutumé à faire des choses extraordinaires, ne devait plus trouver dans la guerre de sujet d'admiration. Mais ce qui doit redoubler la nôtre, c'est que M. de Turenne a paru si grand aux yeux du roi qu'il a mérité que ce grand prince voulût bien s'appliquer dans les commencements à l'étudier; et, par la conformité de génie dans l'art de la guerre, le roi est si bien entré dans les manières de ce parfait capitaine, que M. de Turenne ne fit rien, il y a un an, pour chasser les Allemands du royaume, que le roi n'eût projeté dans son cabinet; et les ordres de ce grand monarque étaient si conformes aux projets de notre héros, que l'on ne sait s'il est plus glorieux au roi d'être entré de si loin dans les desseins d'un général consommé en l'art de la guerre et aidé de la vue des lieux, ou à M. de Turenne d'avoir prévenu par ses actions les ordres d'un maître si éclairé.

N'attendez pas de moi, messieurs, que je vous fasse ici une description particulière des actions immortelles de cette campagne, digne de l'envie des plus fameux conquérants qui furent jamais. Pour bien peindre de telles choses, il faut avoir un génie capable de les faire; et la postérité ne saurait jamais bien tout ce que ce grand homme fit voir de sagesse, de capacité, de pénétration, d'activité, de vigueur, à Sintzheim, à Ladembourg, à Entzem, à Mulhausen, à Turekein, si ce nouveau César n'avait lui-même laissé l'histoire de sa vie. Pour moi, dont le tyle, peu accoutumé à de telles matières, n'en pourrait que ternir l'éclat, quand je vois cette multitude innombrable d'Allemands qui menaçaient la France d'une inondation pareille à celle des Cimbres et des Teu-

tons, et que j'entends cet homme si sage, qui parlait toujours si modestement de l'avenir, promettre fièrement de leur faire repasser le Rhin, au delà duquel l'espérance de ravager nos plus riches provinces les avait attirés, il me semble qu'il y eut ici une inspiration d'en haut, et que non-seulement vaillant comme David, mais en quelque façon prophète comme lui, il parla de l'avenir aussi sûrement que le Dieu même qui l'inspirait pour le prévoir, et qui le soutenait pour l'exécuter.

« Assemblez-vous, ennemis d'Israël, dit le Dieu des armées, et vous serez vaincus : » *Congregamini, populi, et vincemini* <sup>1</sup>. » Renforcez votre ligue de l'union de cent peuples confédérés, vous serez vaincus : » *Confortamini, et vincemini* : « Faites des apprêts effroyables de guerre, vous serez vaincus : » *Accingite vos, et vincemini*. « Joignez la prudence à la force, tenez mille conseils de guerre; tous vos desseins seront renversés : » *Inite consilium, et dissipabitur*. « Promettez, espérez, menacez, il n'arrivera rien de ce que vous projetez : » *Loquimini verbum, et non fiet*. Voilà, messieurs, comme parle celui devant qui toutes les forces de la terre ne sont que du vent et de la fumée; et voilà ce que promet fièrement ce grand capitaine, cet autre David inspiré et animé de l'esprit de Dieu. Peuples que le Rhin sépare de nous, unissez-vous; sortez de vos forêts et de vos neiges, pour venir inonder les doux climats de la France; cercles de l'Empire, unissez toutes vos forces; vous serez vaincus, et il ne vous restera que de tristes et malheureux débris de vos armées, qui iront annoncer, à leur pays épuisé d'hommes et de soldats, votre défaite et la grandeur de mon roi. Il le dit, il l'exécute; il fait une marche de près de cent lieues; il conduit son armée et son artillerie par des chemins que les montagnes, les précipices, les torrents et les neiges rendaient presque inaccessibles à des voyageurs libres et déchargés : la marche se fait avec un secret si prodigieux, qu'on eût dit que les troupes étaient enveloppées d'un nuage épais

<sup>1</sup> ISA., VIII, 9.

qui en dérobaît la vue à tous les hommes. Il surprend les ennemis, il les attaque avec un nombre inégal : mais Dieu renouvelle ici les victoires prodigieuses des Machabées ; et, pour peindre la chose par les paroles mêmes de l'Écriture sainte et de l'Église, qui viennent si bien à mon sujet, à peine M. de Turenne lit-il briller dans ses étendards l'image éclatante du soleil de la France, que les yeux des ennemis en furent éblouis. Cette multitude se dissipe, ravie de mettre un grand fleuve entre leur fuite et l'ardeur de notre illustre général, qui ne leur donnait point de relâche : *Refulsit sol in clypeos aureos, et multitudo gentium dissipata est.*

Aussi ne fut-il jamais un triomphe plus pompeux que celui dont les peuples honorèrent M. de Turenne à son retour. Les couronnes de laurier et de chêne, les arcs de triomphe dont les Romains récompensaient la valeur de leurs généraux, approchent-ils des acclamations, des larmes de joie, des bénédictions de toutes les provinces qu'il traversa ? Ce héros si ennemi du faste, mais si sensible au plaisir de faire du bien, pouvait-il être plus agréablement convaincu de celui qu'il avait fait à toute la France que par la foule que faisaient sur son passage les vieillards et les jeunes gens, les hommes, les femmes et les enfants, et par cet empressement qu'ils avaient de voir, de saluer, d'approcher et de toucher celui qu'ils reconnaissaient pour leur libérateur, et à qui ils publiaient devoir leur honneur, leur vie, leurs biens, leur patrie et leur liberté ?

Les sages et heureux commencements de cette campagne ne nous promettaient pas de moindres succès ; et, sans le coup fatal qui nous a ravi ce grand capitaine, il fallait que la France songeât à quelque nouvelle manière de triomphe. Hélas ! l'eût-elle cru que la pompe en dût être si triste et si lugubre ? Ce n'était point se flatter de vaines espérances d'un avenir douteux, que de se promettre de telles choses d'un héros qui, à force de remporter des victoires, nous en avait fait perdre entièrement la surprise et presque la joie.

Nous attendions ces grands avantages avec une tranquil-

fité bien éloignée de la présomption inquiète que causent les désirs mal fondés : car que ne pouvait-on pas attendre d'un tel général à la tête de tant de braves soldats qui , renouvelant les sentiments des soldats d'Alexandre, se croyaient invincibles sous sa conduite? Qu'il y ait, disaient-ils tous d'une voix, des rivières entre nous et notre patrie; qu'on nous engage dans le cœur d'un pays ennemi; qu'on nous ordonne de combattre avec un nombre inégal contre toutes les forces de l'Empire; que des marais tremblants nous fassent craindre que la terre ne manque sous nos pieds : tant que ce grand homme sera à notre tête, nous ne craignons ni les hommes ni les éléments; et, déchargés du soin de notre sûreté par l'expérience et par la capacité du chef qui nous commande, nous ne songeons qu'à l'ennemi et à la gloire.

M. de Turenne a eu même en mourant un avantage qui manqua à ce conquérant de l'Asie. Alexandre ne trouva point d'ami assez fidèle pour venger sa mort, ni de successeur assez illustre pour maintenir et pour étendre ses conquêtes. M. de Turenne a trouvé l'un et l'autre Messieurs, ses neveux, qui, excités par leur propre vertu et par l'exemple d'un oncle si illustre, l'avaient si généreusement suivi dans toutes les occasions de danger et de gloire; tous les officiers et tous les soldats, remplis d'une nouvelle vigueur, comme s'ils avaient ramassé sur le cercueil de ce prince ces restes d'esprits que les anciens croyaient errer autour des corps morts, ou persuadés qu'ils combattaient encore à la vue de cette grande âme, firent d'abord sentir aux ennemis ce que peuvent des troupes disciplinées par un tel maître, et animées du désir de venger sa mort : et si ce grand homme était capable de quelque sentiment pour les choses de la terre, quelle serait sa joie de voir que le grand prince qu'il regardait comme le premier capitaine du monde, et pour la valeur et pour la capacité, soit venu ajouter les victoires d'Allemagne à celles de Flandre; qu'à ses approches et à son nom, que la gloire a fait résonner si souvent sur les bords du Rhin, les ennemis aient levé des sièges et fait des mouvements qui font voir que les héros ont l'art

de vaincre quelquefois leurs ennemis sans les combattre!

Toutes ces choses, messieurs, nous ont à la vérité rassurés de nos craintes : mais qu'est-ce qui sera capable de soulager notre douleur? La tristesse que la mort de M. de Turenne a causée n'est pas de la nature de celles qui s'évaporent avec les premières larmes et les premiers soupirs; elle a fait une impression trop durable sur tous les cœurs. La cour, les armées, la ville, les provinces, les peuples, s'en sont fait une douleur qui ne passera jamais. Vous ne l'avez point encore oublié, messieurs; cette funeste nouvelle se répandit par toute la France comme un brouillard épais qui couvrit la lumière du ciel, et remplit tous les esprits des ténèbres de la mort. La terreur et la consternation la suivaient. Personne n'apprit la mort de M. de Turenne, qui ne crût d'abord l'armée du roi taillée en pièces, nos frontières découvertes, et les ennemis prêts à pénétrer dans le cœur de l'État. Ensuite, oubliant l'intérêt général, on n'était sensible qu'à la perte de ce grand homme. Le récit de ce funeste accident tira des plaintes de toutes les bouches, et des larmes de tous les yeux. Chacun à l'envi faisait gloire de savoir et de dire quelque particularité de sa vie et de ses vertus. L'un disait qu'il était aimé de tout le monde sans intérêt; l'autre, qu'il était parvenu à être admiré sans envie; un troisième, qu'il était redouté de ses ennemis sans en être haï. Mais enfin ce que le roi sentit sur cette perte, et ce qu'il dit à la gloire de cet illustre mort, est le plus grand et le plus glorieux éloge de sa vertu. Les peuples répondirent à la douleur de leur prince. On vit, dans les villes par où son corps a passé, les mêmes sentiments que l'on avait vus autrefois dans l'empire romain, lorsque les cendres de Germanicus furent portées de la Syrie au tombeau des Césars. Les maisons étaient fermées; le triste et morne silence qui régnait dans les places publiques n'était interrompu que par les gémissements des habitants<sup>1</sup>;

<sup>1</sup> *Dies quo Germanici reliquæ tumulo Augusti inferebantur, modo per silentium vastus, modo ploratibus inquires.*

(TACIT., *Annal.*, III, 4.)

les magistrats en deuil eussent volontiers prêté leurs épaules pour le porter de ville en ville ; les prêtres et les religieux, à l'envi, l'accompagnaient de leurs larmes et de leurs prières. Les villes pour lesquelles ce triste spectacle était tout nouveau faisaient paraître une douleur encore plus véhémence que ceux qui l'accompagnaient ; et , comme si en voyant son cercueil on l'eût perdu une seconde fois , les cris et les larmes recommençaient <sup>1</sup>.

Ce regret n'a point été particulier à la France ; les étrangers, qui l'ont admiré pendant sa vie , l'ont pleuré à sa mort ; et je ne puis m'empêcher d'entrer ici dans un sentiment contraire à celui qu'eut David sur la mort de Saül et de Jonathas. Il ne voulait pas qu'on apprît aux Philistins la perte de ces illustres défenseurs d'Israël : *Nolite annuntiare in Geth , neque in plateis Ascalonis*. Non , non , que la Renommée porte la nouvelle de cette perte aux ennemis de la France. Partout où la vertu sera aimée , on regrettera cet illustre mort. Dans les cours les plus opposées à nos intérêts , il se trouvera des princes généreux qui donneront des éloges à sa mémoire , des regrets à sa perte , et des prières à son âme. Ceux même qui en feront un sujet de joie , et qui le témoigneront par des fêtes publiques , élèveront , sans le vouloir , un trophée à la gloire de M. de Turenne par l'aveu public de leur crainte , et par leurs réjouissances. Mais quel sentiment d'admiration les étrangers n'auraient-ils pas eu pour ce grand homme , s'ils l'avaient vu de près comme nous , et s'ils avaient connu les qualités incomparables de son âme !

Car comme la valeur , tout héroïque qu'elle est , ne suffit pas pour faire les héros , et qu'elle est semblable à ces étoiles qui brillent à la vérité , mais qui n'auraient que de mauvaises influences , si la conjonction de quelques astres bienfaisants ne les corrigeait : tout ce dehors si grand et si pompeux , que je viens d'étaler à vos yeux , ne suffirait pas pour donner une

<sup>1</sup> *Neque discerneres , proximos , alienos , virorum seminarumve placentus , nisi quod comitatum Agrippine longo marore fessum obvii et recentes in dolore anteibant.* ( TACIT. , *Annal.* , III , 1. )

gloire solide à M. de Turenne, si son cœur n'avait été animé de toutes les vertus qui font l'honnête homme et le sage. C'est la seconde partie de mon discours.

## SECONDE PARTIE.

Ce n'est proprement que dans son cœur que l'homme se trouve tout entier, et tel qu'il est véritablement. Partout ailleurs il peut être ou partagé ou déguisé; son esprit a de la peine à se parer des illusions de l'amour-propre, qui le représentent à lui-même tout autre qu'il n'est. Les actions par où l'on juge ordinairement de nous ne sont pas toujours des marques certaines des habitudes de notre âme : c'est quelquefois la nécessité qui nous y contraint, ou l'occasion qui nous y convie. Il y a même des moments heureux où l'ardeur d'une générosité sans réflexion nous y pousse; et dans toutes ces rencontres, à parler sainement des choses, il ne faut pas dire que l'homme ait la gloire de faire une action qu'on lui arrache ou qui lui échappe.

Mais cet homme, si suspect dans tout le reste, se trouve tel qu'il est dans son propre cœur. C'est là qu'il faut prendre les véritables traits de son portrait et la matière solide de ses louanges. C'est dans mon cœur que je suis véritablement tout ce que je suis, s'écrie le grand saint Augustin : *Cor meum ubi ego sum, quicumque sum*. Et dans les paroles que j'ai prises pour texte, après que David a convié Dieu de l'examiner tout entier, il s'arrête ensuite à son cœur, comme à l'unique sujet sur lequel tout cet examen doit tomber : *Proba me, Deus, et scito cor meum*.

Ainsi n'appréhendez pas, messieurs, qu'en me bornant à l'éloge du cœur de M. de Turenne, je vous fasse perdre quelque chose de ce grand homme, ni qu'il se trouve hors des limites de mon sujet quelque partie de cette précieuse matière, que je ne mette pas en œuvre. Il me serait bien plus aisé de prendre M. de Turenne par tout autre endroit que par celui de son cœur : c'est par là principalement qu'il se dérobe à mes yeux. Ce n'est pas que ce cœur se soit jamais

évanoué dans les chimères d'une fausse gloire, ou que les sentiers obscurs de la dissimulation, du péché et du mensonge me le cachent. Une route bien plus glorieuse me le fait perdre de vue : il a tenu un chemin si peu battu dans la carrière de la véritable gloire, que je n'y trouve ni trace ni adresse pour me guider. Accoutumés que nous sommes à ne voir aller les hommes que de biais et par des détours, j'ai de la peine à suivre un cœur qui, dans la poursuite de la gloire, ne s'est jamais ni arrêté ni égaré. De tous les motifs qui font agir les hommes, et qui corrompent dans la racine des fruits qui paraissent si beaux au dehors, je n'en trouve pas même l'ombre dans ce cœur. L'avarice, l'intérêt, l'amour-propre, la vanité, le plaisir, ces sources empoisonnées de toutes les actions des hommes, n'ont jamais infecté ce cœur.

Ce grand homme était si bien sorti de lui-même et de ses propres intérêts, qu'il n'y est jamais rentré par le moindre retour. Dans l'impétuosité qui le portait vers les grandes choses, il n'a jamais fait cette réflexion intéressée, que la belle idée de la gloire qui l'attirait pût devenir sa gloire particulière; et, pour vous le représenter d'un seul trait tel qu'il a été, il faut dire de lui comme du plus sage des Romains<sup>1</sup>, que l'amour-propre qui est tout borné en lui-même n'eut jamais de part ni dans ses desseins ni dans ses actions.

Jugez, messieurs, si de cette élévation il a pu seulement jeter les yeux sur les richesses, et en faire le motif de ses actions, lui qui ne daignait pas même les regarder comme des fruits honnêtes de ses travaux. Ce n'est pas qu'il affectât les manières de ces fameux capitaines dont Rome et Athènes ont tant célébré la glorieuse pauvreté. Sans avoir vécu comme eux, il a été ce qu'ils étaient; et si l'on faisait exactement l'anatomie du cœur de ces héros, peut-être trouverait-on que les Fabrice, les Camille et les Phocion se sont plus appliqués aux richesses par le soin laborieux de s'en priver, que M. de

<sup>1</sup> . . . . . *Nullosque Catonis in actus*

*Subrepsit, partemque tulit sibi nata voluptas.*

(LUCAN., *Pharsal.*, II, 390.)



Turenne par la noble indifférence d'en avoir ou de n'en avoir pas.

Si le roi d'Épire voulait éprouver la générosité de mon cœur, disait un de ces Romains, il devait le sonder par l'offre de tout son royaume : *Toto ei regno tentandus fui*. Il est honnête et glorieux de refuser les libéralités des rois, lorsqu'elles doivent être le motif ou la récompense d'une trahison ; mais, après tout, ce n'est que la gloire d'un crime évité. Un roi plus grand en toute manière que le roi d'Épire a tenté, s'il m'est permis de me servir de ce terme, l'indifférence que M. de Turenne avait pour le bien, par tout ce que le plus grand roi du monde peut faire pour le plus grand de ses sujets. Mais notre héros, indocile à souffrir de grandes richesses, n'a jamais pu consentir à en recevoir qu'autant qu'il en fallait pour mettre la bonté et la reconnaissance de son prince à couvert, sans risquer la gloire de sa modération et de son désintéressement.

Il regardait, à la vérité, les richesses comme des moyens nécessaires pour soutenir la grandeur de sa naissance et celle de ses illustres emplois. Mais, dégagé de l'erreur des autres hommes qui cherchent sans cesse des moyens pour une fin qui ne vient jamais, il ne songeait aux moyens que lorsque la fin qu'il s'était proposée le pressait. C'était à la veille de ses glorieuses campagnes qu'il songeait qu'il n'était pas riche : c'était dans la suite de l'emploi qu'il empruntait des sommes considérables pour des nécessités imprévues. Prenez garde, messieurs, que votre amour-propre ne vous fasse quelque surprise en cet endroit, et que vous n'alliez donner un nom peu honnête à un oubli plus glorieux que la plus sage précaution. Ce prince, assuré de l'amitié du roi et du secours de ses serviteurs, croyait qu'il lui était permis d'être négligent sur un point où les autres pèchent par un excès de prévoyance ; et je puis dire que M. de Turenne avait toute la gloire du désintéressement, sans avoir la honte de l'imprudence ; au lieu que les autres n'ont au dehors la gloire de la prudence, que parce qu'ils sont poussés au dedans par le motif d'un lâche et sordide intérêt.

Cependant la gloire de M. de Turenne ne me semblerait pas pleine et entière sur ce sujet, si, vainqueur de l'avarice par la facilité de ses inclinations naturellement grandes et généreuses, il n'avait jamais rien eu à combattre. La Providence a voulu qu'il ait eu une fois en sa vie des désirs, qu'il les ait vaincus glorieusement, et qu'il ait fait voir à toute la terre qu'il avait assez de force pour acquérir une vertu difficile et laborieuse, si le bonheur de son naturel ne l'eût pas rendu sans peine l'homme le plus vertueux de son siècle.

Voici, messieurs, une des actions de sa vie que les yeux du peuple n'ont peut-être pas remarquée, mais qui est si belle et si extraordinaire, que je ne puis me résoudre à la passer sous silence. M. de Turenne avait passionnément désiré le gouvernement d'Alsace et de Brisach. Des vues proportionnées à la grandeur de sa naissance et à l'élévation de son âme lui avaient mis ces désirs bien avant dans le cœur; il était encore en un âge où les passions sont les plus violentes: cette grande gloire qu'il s'est depuis acquise ne lui ôtait point encore la vue de ce que le monde appelle des établissements solides. L'occasion d'obtenir ce qu'il désirait se présente avec des circonstances si heureuses et si honnêtes, qu'on eût dit qu'il avait concerté avec la fortune l'exécution de son désir. Le gouverneur de Brisach avait été mis dans cette place importante de la main du duc de Weymar. A l'arrivée de M. de Turenne, qui venait commander l'armée du roi dans l'Alsace, il entre dans des soupçons et dans des frayeurs dont nous ignorons le sujet; il se retire, il abandonne sa place et la province à l'homme du monde qui en désirait le commandement avec plus de passion. Cette occasion, capable de faire naître l'envie d'un si bel établissement aux personnes qui n'y eussent jamais pensé, l'a fait perdre à notre héros qui y pensait depuis si longtemps. Il ne dépêche point de courrier à la cour pour demander la dépouille d'un homme, qui se dépouillait lui-même, et, par un désintéressement sans exemple, il rassure le gouverneur, le remet dans sa place, et le recommande à la cour. Conquérir l'Alsace, pren-

dre Brisach, se rendre maître de ce fameux passage du Rhin, ce serait l'effet d'une valeur héroïque<sup>1</sup>, mais dont les soldats, les officiers et la fortune qui veut avoir sa part dans tous les grands événements, partageraient la gloire avec M. de Turenne : mais vaincre ses désirs, vaincre la force de l'occasion, renoncer à Brisach et à l'Alsace, c'est une victoire que M. de Turenne remporte tout seul, et dont il ne partage la gloire avec personne.

Nos passions ne sont pas seulement violentes, elles sont adroites : repoussées par un endroit de notre âme, elles se représentent avec un nouveau visage d'un autre côté. Tel croit qu'il n'est pas honnête d'être intéressé pour soi-même, qui se persuade qu'il est permis de l'être pour ce que l'on aime; et il ne voit pas que son amour-propre le suit partout, et qu'il ne lui fait faire ce petit mouvement au dehors que pour le ramener dans son intérêt par un chemin dont il ne s'aperçoit pas. M. de Turenne a eu pour son illustre maison, pour ses chers amis, et pour ses fidèles serviteurs, toute la tendresse et tout l'empressement que la nature inspire à un bon cœur. L'absence ni le temps n'étaient point capables de ralentir l'ardeur de son amitié; mais il y avait en son cœur un amour prédominant à tous les autres : c'était l'amour de la justice. Elle était la règle inviolable de toutes ses actions; l'amitié ni la haine ne le pouvaient jamais préoccuper : il refusait des grâces à ses amis, qu'il accordait à ses ennemis, quand il les en croyait plus dignes que ceux qu'il aimait; et, sourd à toutes les plaintes de la nature et de l'amitié, il traitait ceux qui étaient capables de les faire, de petits esprits qui tournent toujours autour d'eux-mêmes, n'ayant pas assez de force pour s'en éloigner.

Aussi n'était-ce ni par l'intrigue d'un domestique intéressé,

<sup>1</sup> *Et certe in armis militum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus, multum juvant : maximam vero partem quasi suo jure fortuna sibi vindicat. Et quidquid est prospere gestum, id pene omne ducit summo at vero hujus gloriæ. C. Cæsar quam res paulo ante adeptus socium habes neminem.*

(CICER., pro Marc.)

ni par des assiduités étudiées, ni par l'utilité d'une liaison, que l'on se faisait une entrée dans le cœur de M. de Turenne. Le bonheur pouvait lui montrer ceux qui devaient être ses amis : mais il n'allait que jusque-là, le seul mérite faisait le reste ; car comme il n'avait point une froideur et une fierté capable de rebuter, il n'avait point aussi cet air caressant qui semble mendier le cœur de tout le monde, sans vouloir pourtant engager le sien. Personne n'a jamais pu se plaindre d'avoir été dédaigné avec mépris, ni d'avoir été amusé par de vaines espérances. Ce grand homme avait rendu l'accès de son cœur difficile sans être rude, et il en avait, pour ainsi dire, fortifié les premières avenues, parce qu'après les avoir une fois forcées par le mérite, le reste ne coûtait plus rien ni à prendre ni à conserver.

Je vous appelle à témoin de cette vérité, chers et illustres amis de cet homme incomparable. Fut-il jamais une amitié si entière, si douce et si sûre que la sienne ? Sa dissimulation vous a-t-elle jamais donné la peine de faire ces difficiles observations qu'il faut employer pour pénétrer le cœur humain ? L'inégalité de son humeur vous a-t-elle jamais obligés de prendre des mesures pour choisir les bons moments, et pour éviter les fâcheux ? Sa défiance vous a-t-elle jamais obligés à ces éclaircissements qui font perdre, à réparer des choses déjà faites, un temps qu'on emploierait bien plus agréablement à faire de nouveaux progrès dans l'amitié ? A-t-il jamais exigé de vous une servitude et une dépendance tyrannique ? Enfin, dans ce commerce qui vous ouvrait ce cœur jusqu'au fond, y avez-vous jamais rien trouvé qui méritât quelque indulgence de votre part ? Y avez-vous découvert quelque faiblesse et quelques sentiments qui marquassent la vanité et la corruption du siècle ? Avez-vous eu besoin de vous faire une religion de nous cacher quelque défaut secret ? Eussiez-vous désiré d'en ôter ou d'y ajouter quelque chose ? Si vous étiez les maîtres de vous former un cœur à vous-mêmes, en voudriez-vous un plus grand, plus droit, et plus parfait ? Hélas ! je le sens, messieurs, je touche à l'endroit de votre plaie le

plus douloureux et le plus sensible; et s'il vous était libre de m'interrompre, ne vous écrieriez-vous pas ici que vous n'y avez rien vu que de grand et d'héroïque; que tous ses sentimens étaient pour vous des leçons de sagesse et de vertu, des sujets d'admiration et d'amour, et la matière éternelle de vos larmes ou du moins d'un triste et précieux souvenir?

Eh! que ne doit-on pas croire d'un cœur en qui l'amour souverain de la vérité a été la source de mille vertus? Cet amour est le plus beau caractère d'une grande âme. Il est dans notre esprit le remède des erreurs et des illusions où notre ignorance nous expose : dans notre cœur il est le frein de nos passions, qui, fatiguées des reproches de la vérité, se lassent enfin et s'éteignent. Il est le lien le plus assuré de la société civile; et, si je puis le dire, cet amour nous rend, en quelque façon, incapables de tromper et d'être trompés. Mais, pour avoir cet amour dans un degré héroïque, il faut aimer la vérité par-dessus toutes choses, et n'aimer dans les choses que la vérité; car notre amour-propre, toujours attentif à nous faire quelque surprise, ne nous donne que trop souvent le change<sup>1</sup>. Nous aimons tous la vérité; mais nous ne l'aimons pas tous si uniquement, que nous n'aimions encore quelque chose avec elle; et, pour accorder en nous ces deux amours, nous nous laissons aller à croire que ce que nous aimons est la vérité. Un rayon de la lumière du ciel, qui préparait ce grand cœur à la connaissance des vérités de la foi, l'y disposait par cet amour naturel qu'il avait pour celles de la morale. C'était son inclination dominante; et son étude particulière était à ne montrer, à n'avoir et à n'être rien de faux. Ses actions étaient aussi sincères que ses paroles; ses paroles n'étaient que les images de ses pensées, et ses pensées étaient toutes heureusement réglées sur les idées de la vérité.

Il ne lui est jamais arrivé de chercher à paraître par de certaines choses, dont l'éclat et la belle apparence ne sont

<sup>1</sup> *Quicumque aliud amat, hoc quod amat volunt esse veritate.*  
(AUG., *Conf.*, X, 13.)

pas toujours soutenus d'un fonds d'honneur et de vérité. Il était naturellement libéral, les pauvres le savent; et il lui eût été facile de satisfaire cette noble inclination, s'il eût voulu se relâcher un peu sur la manière d'acquérir pour parvenir à la gloire de donner. Il n'a jamais balancé là-dessus, persuadé que la libéralité n'était plus une vertu, dès que l'on consentait à acquérir avec quelque empressement ou quelque injustice, pour donner avec pompe et avec éclat. Mais ce même homme à qui l'on n'eût pas arraché les sommes les plus petites, lorsque la moindre ombre de vanité se rencontrait à les donner, n'avait point de peine à se dépouiller même de son nécessaire, lorsque la moindre ombre de justice ou de bienséance pouvait ôter à ses largesses l'air du faste et de l'ostentation. C'est de cet amour pour la vérité que venait l'aversion qu'il avait de se justifier dans les choses que les faux bruits ou les mauvais offices pouvaient rendre suspectes. Content du témoignage de sa conscience, il ne voulait point devoir à une apologie ce qu'il devait à la vérité même. C'est de l'amour pour la vérité que venait cette modération admirable dans les rencontres où il semblait que l'intérêt de sa gloire dût exciter son ressentiment. Comme il allait jusqu'au fond des choses, il trouvait qu'il y a bien plus de gloire à vaincre sa passion qu'à venger une injure; et que ceux qui courent à la vengeance vont au plus aisé, et non pas au plus glorieux.

Cet amour lui faisait préférer la gloire d'une entreprise bien concertée, quoique malheureuse, au vain éclat de celles qui n'ont rien de bon que le succès. Enfin, c'est de cet amour de la vérité que venait cette naïveté admirable avec laquelle M. de Turenne se laissait voir tel qu'il était, sans rien exagérer par orgueil, sans rien abaisser par une fausse modestie, mais plus que tout cela par une si entière application à la vérité des choses, qu'elle lui faisait presque oublier si c'était de lui-même qu'il parlait. La peinture a besoin d'ombres et de jours pour donner du relief aux corps qu'elle représente, ou pour mettre les autres en éloignement; aussi ne fait-elle que des figures : la nature qui produit les choses véritablement

n'a pas besoin de ces artifices. Comme il ne fut jamais une vertu plus pleine et plus naturelle que celle de ce grand homme, il n'y en eut jamais de plus épurée de tout artifice. Il ne se cacliait point, il ne se montrait point; il parlait lorsqu'il le fallait, et de ses victoires et de ses désavantages, aussi peu attentif à relever la gloire des unes, qu'à déguiser le malheur des autres. Il ne songeait pas même à ces grandes ressources de gloire qui lui permettaient de faire des pertes sans s'appauvrir; et la même vérité qui lui faisait raconter le détail des victoires innombrables qu'il a remportées, lui faisait dire le particulier de quelques occasions où il n'avait pas été heureux; aussi éloigné dans ces récits du faste de la modestie que de celui de l'orgueil.

Dans ce moment votre imagination ne vous représente-t-elle pas vivement cette simplicité admirable qui régnait dans toutes les actions et dans toutes les manières de M. de Turenne? Ne croyez-vous pas voir ce prince se mêler dans la foule des courtisans et dans les assemblées même de la ville, avec la bonté et la familiarité d'un homme qui n'eût pas été distingué par tant d'endroits?

Pour moi, messieurs, je ne puis m'empêcher de peindre ce que je pense là-dessus, par des traits tout différents de ce que je veux représenter, et de rappeler dans votre mémoire ces siècles funestes de l'empire romain, où il n'était pas permis aux particuliers d'être vertueux et illustres, parce que les vices des princes ne laissaient ni vertu ni gloire impunie. Après avoir conquis des provinces et des royaumes, bien loin d'aspirer à l'honneur du triomphe, il fallait à son retour éviter la rencontre de ses amis, prendre la nuit, de peur de trop arrêter les yeux du public. Une embrassade froide, sans entretien et sans discours, était tout l'accueil que le prince faisait à un homme qui venait de sauver l'empire. Du cabinet de l'empereur où il ne faisait que passer, il était rejeté et confondu dans la foule des autres esclaves : *Exceptusque brevi osculo, nullo sermone, turbæ servientium immixtus est.* M. de Turenne a eu le bonheur de vivre et de servir sous un

monarque dont la vertu ne laisse rien à craindre à celle de ses sujets. Il n'y a point de grandeur ni de gloire qui puisse faire ombre à celle du soleil qui nous éclaire; et l'importance des services n'est jamais à charge à un prince convaincu par sa propre magnanimité qu'il les mérite. Aussi les distinctions d'estime et de confiance, de la part du roi, valaient à M. de Turenne la gloire d'un triomphe. Les récompenses fussent allées aussi loin que ces distinctions, si le roi eût trouvé en lui un sujet docile à recevoir des grâces; mais ce qui était l'effet d'une sage politique dans les temps malheureux où la vertu n'avait rien tant à craindre que son éclat, était en lui l'effet d'une modestie naturelle et sans art.

Il revenait de ses campagnes triomphantes avec la même froideur et la même tranquillité que s'il fût revenu d'une promenade, plus vide de sa propre gloire que le public n'en était occupé. En vain les peuples s'empressaient pour le voir; en vain dans les assemblées ceux qui avaient l'honneur de le connaître le montraient des yeux, du geste et de la voix, à ceux qui ne le connaissaient pas; en vain sa seule présence, sans train et sans suite, faisait sur les âmes cette impression presque divine qui attire tant de respect, et qui est le fruit le plus doux et le plus innocent de la vertu héroïque: toutes ces choses si propres à faire rentrer un homme en lui-même par une vanité raffinée, ou à le faire répandre au dehors par l'agitation d'une vanité moins réglée, n'altéraient en aucune manière la situation tranquille de son âme, et il ne tenait pas à lui qu'on n'oubliât ses victoires et ses triomphes.

Outre les sentiments que la religion lui inspirait sur ce sujet, ceux qu'il avait pour le roi et pour l'État lui ôtaient toutes les vues de sa gloire particulière; et il eût cru faire un larcin, de reteair pour lui-même quelque chose de ce qu'il croyait devoir tout entier à son prince et à sa patrie. Quel est le général d'armée qui s'avise de se faire une inquiétude de ce qui se passe dans les lieux éloignés de lui? N'arrive-t-il pas le plus souvent qu'une jalousie secrète leur fait craindre les avantages de la cause commune, lorsque leur gloire par-



ticulière ne s'y trouve pas, ou qu'il y a du danger qu'elle ne soit ou obscurcie ou balancée? Notre héros, défait de ces pernicieuses maximes, donnait ses désirs et ses craintes aux entreprises où il ne pouvait contribuer de ses soins et de sa personne. Il pratiquait sur ce point ce qu'il disait judicieusement en d'autres rencontres, qu'il fallait toujours craindre l'ennemi éloigné, et ne le craindre plus dès qu'il est présent. Ce capitaine intrépide et assuré contre l'ennemi qu'il avait en tête, portait ses craintes et ses désirs partout où le roi portait ses armes, en Flandre, en Sicile, en Catalogne; semblable à ce sage et généreux Caton qui, sans rien craindre pour lui-même, craignait pour toutes les parties de la république romaine : *Cunctisque timentem, securumque sui.*

Il a poussé cette délicatesse et les effets de cet amour si loin, qu'il semble que ce n'est pas ici le portrait d'un homme qui ait été tel qu'on le représente, mais la simple idée du sujet le plus zélé qui fut jamais : car hasarder simplement sa vie et sa fortune pour l'État, ce ne fut pas assez pour satisfaire une âme aussi héroïque et aussi remplie de l'amour de ses véritables obligations que celle de M. de Turenne; mais hasarder sa réputation pour son prince, renoncer à sa propre gloire pour l'intérêt de l'État, c'est le plus grand sacrifice qu'un grand capitaine puisse faire à son maître; et c'est, messieurs, ce qu'a fait M. de Turenne dans les deux dernières campagnes. Il y a un an que nous lui voyions faire le personnage de cet illustre Romain qui fut appelé l'épée de la république. Avec un nombre inégal et un désavantage qui le menaçait presque d'une défaite assurée, il cherche, il pousse, il bat à toute heure les ennemis. Cette année, au contraire, il se réduit au personnage de cet autre Romain qui fut appelé le bouclier de la république. Quoique le nombre et la valeur de ses troupes semblassent lui assurer la victoire, il fuit les occasions des combats et des batailles; différent de lui-même dans la conduite, mais semblable à lui-même dans l'ardeur pour le service de son prince et pour le bien de l'État. Il y a un an qu'il était en deçà du Rhin, où il fallait, à quelque prix

que ce fût, faire perdre aux Allemands l'envie de venir inonder la France, et pour cela les poursuivre et les battre sans relâche; cette année, il était au delà du Rhin, et il lui suffisait de maintenir l'armée du roi et d'assurer le repos de sa patrie.

Avouez, messieurs, que se servir de l'épée avec tant de risque, lorsque pour l'intérêt de sa gloire particulière il ne devait, ce semble, que se couvrir du bouclier; se couvrir simplement du bouclier, lorsqu'il pouvait en apparence se servir avec tant de gloire de l'épée; enfin s'exposer au danger et à la honte d'être vaincu, lorsque le service du roi demandait qu'il hasardât tout pour essayer de vaincre; fuir les occasions de combattre et de vaincre, lorsque pour le service du roi il suffisait de n'être pas vaincu, est une chose si rare, si singulière, si héroïque, qu'on peut dire qu'une telle action n'a point eu de modèle, et qu'elle ne sera jamais imitée.

Croyez-vous après cela, messieurs, que celui qui jusqu'ici nous a paru un héros hors de la portée même de l'imitation, pût encore trouver de quoi s'élever au-dessus de lui-même par la grandeur et par la droiture de ses sentiments? Vous persuaderez-vous, messieurs, qu'un grand homme de guerre, qu'un général d'armée ait pu faire des souhaits pour la paix? Croirez-vous qu'un homme puisse si bien faire la guerre, et songer à la finir? Je ne le croirais pas moi-même, si je ne parlais d'un héros qui nous avait accoutumés aux miracles et aux prodiges. Oui, messieurs, ce grand capitaine désirait ardemment la paix. Il voyait avec douleur les maux qu'entraîne après soi la nécessité de la guerre. Il laissait aux vertus médiocres ces lâches ménagements qui, pour faire durer la considération d'un particulier, font durer la misère des États; et, sans songer qu'il eût de quoi se rendre encore plus admirable dans la vie privée qu'à la tête des armées, il se hâtait de se dérober par la rapidité de ses victoires la matière de ses emplois. A l'entrevue des deux rois, il fut sans doute bien plus touché des réjouissances publiques avec lesquelles les Français et les Espagnols solennisèrent la naissance de la paix et l'espérance de la félicité publique, que de l'aveu

que le roi d'Espagne fit à sa gloire, lorsque, pressé par la force de la vérité, il confessa en présence des deux cours que les victoires de M. de Turenne lui avaient fait passer de mauvaises heures et de mauvaises nuits, lui dont la fière gravité aurait à peine permis qu'il avouât seulement que le soin de ce vaste empire, sur lequel le soleil ne se couche jamais, fût capable de troubler son repos.

Pour une telle vertu la terre n'a point de couronnes. Le laurier et l'olive joints ensemble n'en forment pas une assez belle pour une tête si illustre. Ce n'est que de votre main, grand Dieu, qu'une vertu si parfaite doit être couronnée. Souvenez-vous donc, Seigneur, de la douceur de ce nouveau David : *Memento, Domine, David, et omnis manusculdinis ejus*<sup>1</sup>. Donnez le repos de la sainte Sion à cette grande âme qui, par ses exploits, n'a songé qu'à contribuer à la paix des peuples qui vous adorent. Vos miséricordes, grand Dieu, nous donnent presque cette assurance; et ce n'était que pour le préparer aux couronnes éternelles que vous aviez rempli ce cœur de religion, de piété, et de toutes les vertus qui font les chrétiens. C'est la troisième partie de mon discours.

### TROISIEME PARTIE.

Tous les siècles et toutes les nations ont eu des hommes extraordinaires, que la valeur, la prudence, la fortune et la sagesse ont distingués des autres. L'ancienne Grèce et l'ancienne Rome nous ont laissé des modèles de grands princes, de vaillants capitaines, de sages et illustres citoyens; mais il est difficile de trouver dans un seul homme toutes les vertus qui ont fait les héros parmi les païens, et celles qui font les saints parmi les chrétiens. C'est pourtant le caractère véritable du prince que nous pleurons. Rome profane lui eût dressé des statues sous l'empire des Césars; et Rome sainte trouve de quoi l'admirer sous les pontifes de la religion de Jésus-Christ: car, messieurs, si le nombre des vertus morales de M. de Turenne était plus grand que celui de ses exploits, sa

<sup>1</sup> PSALM., CXXXI, 1.

religion le rend encore plus admirable que toutes les qualités naturelles de son âme.

De sorte, messieurs, qu'il me semble que je vous ai conduits dans cet éloge par des endroits semblables aux différentes parties du temple de Jérusalem. On rencontrait d'abord le parvis que la foule du peuple remplissait de tumulte ; on passait ensuite par les lieux sacrés où les victimes étaient égor-gées ; et l'on entrait enfin dans le sanctuaire que Dieu seul remplissait par la présence de sa grandeur, et qui , par une communication de sainteté, rendait les autres lieux majestueux et vénérables. Le cœur de ce grand homme a été le temple animé du Dieu vivant. Vous en avez vu d'abord les dehors tumultueux par ce bruit que font dans l'imagination les actions militaires, lors même que l'on ne fait que les dire. Vous êtes entrés ensuite dans cette partie de notre cœur où résident les passions différentes, et vous les avez toutes vues immolées à la gloire par la vertu de ce héros. Enfin me voici dans l'endroit de mon discours où il faut que je tire le rideau pour découvrir à vos yeux le sauctuaire de ce cœur que Dieu remplissait par sa majesté, et où il était comme sur un trône que la foi, l'espérance, la charité, l'humilité et les autres vertus chrétiennes lui dressaient. De ce lieu sacré je vois sortir des lumières qui se répandent sur tout ce que je viens de dire, qui sanctifient tous les éloges que j'ai donnés à ce grand homme, et qui, réformant tout ce que vos idées peuvent avoir eu de profane jusqu'ici, au lieu de vous le faire voir comme un César et un Alexandre dans la guerre, vous le représentent comme un David ou un Théodose, et comme un philosophe chrétien élevé dans l'école de Jérusalem, plutôt que comme un philosophe d'Athènes.

M. de Turenne, qui ne pouvait, ce semble, avoir que des défauts étrangers et comme hors de lui-même, fut engagé, par sa naissance et par son éducation, dans les erreurs de Calvin, qu'il trouva établies et dominantes dans son esprit avant que sa raison fût assez forte pour s'y opposer. Mais que ne peut la main toute-puissante qui opère le salut des

hommes? Les péchés et les erreurs même lui servent pour manifester les richesses de sa miséricorde et la gloire de ses élus; car s'il est vrai, selon saint Augustin, que beaucoup de malheureux égarés ont fait voir la beauté de leur génie et la grandeur de leur esprit dans la défense des erreurs qu'ils soutenaient : *In ipsis erroribus defendendis quam magna claruerunt ingenia*, ne peut-on pas dire que le temps que M. de Turenne a été dans l'erreur n'a servi qu'à faire l'épreuve de la sincérité de son cœur? S'il n'eût eu qu'une religion de politique, nous ne pleurerions pas à la vérité ces belles et nombreuses années qu'il a passées hors du sein de l'Église; mais peut-être faudrait-il pleurer devant Dieu celles qu'une foi feinte lui eût fait passer dans la véritable communion. Jamais homme, si je puis me servir de cette expression, n'a été de meilleure foi dans l'erreur que M. de Turenne; et, tant qu'il plut à celui qui avait marqué le temps où ce grand homme devait entrer dans le sein de Jérusalem de le laisser dans la malheureuse prévention de Babylone, rien ne fut capable de l'ébranler. Il fut pourtant attaqué par tout ce qu'il y a sur la terre de plus fort et de plus sensible. La conversion de M. le duc de Bouillon, son frère, le pressa non-seulement par tout ce que la chair et le sang ont de pouvoir dans ces sortes de changements, mais par tout ce que l'exemple d'un prince également grand par l'esprit, par le cœur, et par la force de la persuasion, pouvait avoir d'ascendant sur l'esprit d'un frère plein d'estime et de respect pour cet illustre aîné. La fortune et la gloire le sollicitèrent par tout ce qu'elles ont de force et d'attraits. Le roi, avant la paix des Pyrénées, eût honoré la plus grande vertu de son royaume de la première charge de sa couronne, si M. de Turenne eût cru qu'il eût été permis de s'élever aux plus grands honneurs de la terre, en foulant aux pieds la religion qu'il professait. Quelle perte, que tant de constance et de fermeté n'ait pas été employée pour la bonne cause! La Providence le permit, afin que la gloire de sa conversion ne fût pas douteuse, et qu'il parût aux yeux du bon et du mauvais parti que, sans le mé-

lange d'aucun motif humain , il n'avait été vaincu que par ces charmes de lumière dont parle saint Paul , qui , ayant gagné son cœur depuis si longtemps par l'amour de la vérité , chassèrent enfin de son esprit toutes les ténèbres de l'erreur.

Ce combat intérieur où M. de Turenne n'avait que Dieu pour spectateur, où il avait mille ennemis secrets qui s'opposaient à son salut, où il s'agissait non d'une couronne qui flétrit sur la tête du vainqueur, mais de cette couronne immortelle que Dieu a préparée à ceux qui le servent en esprit et en vérité, a été l'occasion de sa plus noble victoire et de son triomphe le plus illustre. Il employa pour se vaincre lui-même plus d'art, plus de sagesse et plus de courage qu'il n'en avait jamais employé à vaincre les autres; et, comme le premier pas vers la victoire est de bien connaître l'ennemi qu'on doit combattre, M. de Turenne n'oublia rien durant un long temps pour reconnaître le fort et le faible de sa première religion, qui, par une grâce singulière de Dieu, lui était devenue suspecte. Il écouta tous les avis qu'on lui donna; il frappa à la porte de la vérité par les prières et par les larmes; il se défia d'autrui et de lui-même, et, s'abandonnant tout entier à la conduite de Dieu qu'il cherchait avec tant de sincérité, il triompha dans son esprit de la vieille erreur, que le malheur de son éducation y avait établie; il triompha dans son cœur de la mauvaise honte, qui, parmi les hommes, fait passer pour faiblesse un changement, lors même qu'il conduit à la vérité ou à la vertu; il mit sa gloire à brûler ce qu'il avait jusqu'alors adoré, et à entrer avec autant d'humilité que de courage dans le sein de cette Église qui, charmée de ses vertus, soupirait depuis si longtemps après l'acquisition d'un tel fils.

Anges du premier ordre, esprits destinés par la Providence à la garde de cette grande âme, dites-nous quelle fut la joie de l'Église du ciel à sa conversion, et avec quelles réjouissances furent reçus les premiers parfums des oraisons de ce nouveau catholique, lorsque, du pied des autels de l'agneau sacrifié, vous les portâtes au pied de l'autel de l'agneau régnaant dans la gloire. Les vieillards couronnés, et les chœurs des

anges, n'en redoublèrent-ils pas la joie et l'harmonie du céleste cantique<sup>1</sup> ?

Pour vous, messieurs, vous n'avez pas oublié que l'Église de la terre regarda cette conversion avec autant de joie qu'elle eût fait celle d'un royaume tout entier. M. de Turenne, vainqueur des ennemis de l'État, ne causa jamais à la France une joie si universelle et si sensible, que M. de Turenne vaincu par la vérité, et soumis au joug de la foi.

Les bénédictions et les applaudissements ne s'arrêtèrent pas à cet illustre converti ; ils passèrent jusqu'à ce cher et illustre neveu, qui, par ses conférences fréquentes, avait contribué si efficacement à la conversion de ce grand homme. Certes, messieurs, si pour mériter l'honneur du triomphe parmi les Romains, et pour monter au Capitole avec la pourpre, il fallait avoir étendu les bornes de l'empire et défait des armées considérables ; quand la grandeur de la naissance, la profondeur du savoir, l'innocence, des mœurs, une sagesse consommée dans une grande jeunesse n'auraient pas assuré à ce prince la plus éminente dignité de l'Église, il suffisait d'avoir contribué en quelque chose à la conquête de cette grande âme, pour mériter d'entrer en triomphe, et couvert de la pourpre sacrée, dans le Capitole du monde chrétien.

Depuis que M. de Turenne fut devenu par sa conversion un nouvel enfant en Jésus-Christ, fut-il une piété plus sincère, une foi plus vive, une confiance en Dieu plus pleine et plus forte, une humilité plus profonde, et une religion plus entière ? Mais qu'est-ce que je fais ! Et, avant que d'avancer dans ce sanctuaire, ne faut-il pas que je prononce ici les mêmes paroles que disait autrefois le diacre, lorsque le prêtre était arrivé à la plus auguste partie des sacrés mystères ? *Sancta sanctis*, les choses saintes ne sont que pour les saints. Enfants du siècle, hommes nourris dans le mensonge et la va-

<sup>1</sup> Il faut l'avouer, Fléchier reste, comme orateur, fort au-dessous de Mascaron dans le récit de la conversion de Turenne. Mascaron y déploie au contraire un vrai talent, souvent aussi une belle manière d'écrire. On croit même quelquefois reconnaître dans son langage l'énergique accent et la simplicité sublime de Bossuet (MAURY.)

nité. jusqu'ici vous m'avez entendu, parce que j'ai dit des choses que le monde corrompu est capable d'admirer, quoiqu'il ne soit pas toujours capable de les faire. Mais m'entendrez-vous et me croirez-vous, lorsque je vous parlerai des sentiments que la religion et la piété lui inspiraient? Vous ne les avez pas entendus de sa bouche. M. de Turenne, content d'exposer aux yeux du siècle les dehors d'une vie sage et réglée, gardait, pour les conversations qu'il avait avec les serviteurs de Jésus Christ, des sentiments dont le monde n'était pas digne; et il n'avait garde d'exposer ces perles évangéliques à des profanes qui les eussent foulées aux pieds par leurs railleries sacrilèges. Aussi n'est-ce pas à vous que je donne ce cœur à examiner dans cette partie de mon discours; c'est à Dieu, c'est à ses saints, c'est à ces sacrées épouses de Jésus-Christ, qui par leur piété prennent plus d'intérêt à la religion de ce prince, que le sang ne leur en a fait prendre en tout le reste.

M. de Turenne avait une foi si vive et si pleine, que tout lui paraissait grand et majestueux dans l'Église. Il avait de la vénération pour les plus petites pratiques de la religion, dont les enfans du siècle ne font que de froides railleries; il regardait ces observances religieuses avec les mêmes sentiments qu'il faut considérer dans la nature les œuvres de Dieu, qui n'est pas tellement grand dans les ouvrages qui sont sortis de ses mains, qu'il ne soit encore admirable dans les plus petits. Si vous ne voyez pas cette grandeur, mondains, c'est qu'il y a deux sortes de vie dans le monde: l'une toute spirituelle, et l'autre toute dans les sens. Ces deux vies sont également incompréhensibles l'une à l'autre, parce qu'il y a un chaos impénétrable entre les deux: et comme les saints ne peuvent comprendre que les hommes faits pour jouir de Dieu s'occupent tout entiers du néant des créatures, les hommes charnels de leur côté ne peuvent donner le prix qu'il faut à tant de saintes pratiques d'humilité et de pénitence, qui leur paraissent comme un rien dans la religion. Vous croyez, messieurs, que c'est moi qui ai fait la distinction de ces deux vies, et que



je l'ai même empruntée de quelque contemplatif éclairé. Me croirez-vous, messieurs, quand je vous dirai que je n'ai fait en cela que redire fidèlement les sentiments de M. de Turenne, et les vues saintes et justes que sa foi lui donnait sur toutes les choses de la religion ? Et, en vérité, je n'ose vous blâmer de la peine que vous avez à le croire ; car enfin, est-ce dans la cour, est-ce dans les armées, est-ce sous le casque et sous la cuirasse que s'apprennent de telles vérités ? Non, messieurs, non, ni la chair ni le sang ne pouvaient lui avoir révélé de si grandes et de si sublimes vérités ; c'était le Père céleste qu'il servait avec une foi si pure, et une religion également éloignée de la dureté et de l'hypocrisie.

Que s'il avait une vénération si sincère pour les pratiques de pénitence et d'humilité, qui paraissent si petites, jugez, messieurs, de quelle manière il était touché de la grandeur des mystères, dont l'élévation est si propre à humilier l'esprit et le cœur de l'homme. M. de Turenne ne trouvait point à son gré de néant assez profond où la créature pût se réduire devant la majesté terrible du Dieu qui l'a faite et qui la soutient. Ce n'était pas assez pour lui d'offrir au Seigneur soir et matin le sacrifice de ses lèvres, il voulait être chrétien tout le jour, comme il le disait lui-même ; et il avait pitié de ces personnes aveugles qui, par une petite prière qu'ils offrent à Dieu le matin, croient avoir acheté le droit de l'oublier, et même de l'offenser, le reste de la journée. M. de Turenne n'estimait dans la religion que ces jours pleins et entiers dont parle David : *Dies pleni invenientur in eis* ; et mettant, pour ainsi dire, en faction tour à tour toutes les puissances de son âme, il s'efforçait de continuer par la droiture de ses intentions, par l'éloignement du péché, et par l'amour sincère du bien, le sacrifice de louanges que ses prières, ses saintes lectures, ses heures de retraite et ses pieuses réflexions commençaient et finissaient si fidèlement tous les jours.

Ne pensez pas, messieurs, que notre héros perdit à la tête des armées, et au milieu des victoires, ces sentiments de religion. Certes, s'il y a une occasion au monde où l'âme pleine

d'elle-même soit en danger d'oublier son Dieu, c'est dans ces postes éclatants où un homme par la sagesse de sa conduite, par la grandeur de son courage, par la force de son bras, et par le nombre de ses soldats, devient comme le Dieu des autres hommes, et, rempli de gloire en lui-même, remplit tout le reste du monde d'amour, d'admiration ou de frayeur. Les dehors même de la guerre, le son des instruments, l'éclat des armes, l'ordre des troupes, le silence des soldats, l'ardeur de la mêlée, le commencement, le progrès et la consommation de la victoire, les cris différents des vaincus et des vainqueurs, attaquent l'âme par tant d'endroits, qu'enlevée à tout ce qu'elle a de sagesse et de modération, elle ne connaît ni Dieu ni elle-même. C'est alors que les impies Salmonées osent imiter le tonnerre de Dieu, et répondre par les foudres de la terre aux foudres du ciel. C'est alors que les sacrilèges Antiochus n'adorent que leurs bras et leurs cœurs, et que les insolents Pharaons, enflés de leur puissance, s'écrient : « C'est moi qui me suis fait moi-même. » Mais aussi la religion et l'humilité paraissent-elles jamais plus majestueuses que lorsque, dans ce point de gloire et de grandeur, elles retiennent le cœur de l'homme dans la soumission et la dépendance où la créature doit être à l'égard de son Dieu ?

M. de Turenne n'a jamais plus vivement senti qu'il y avait un Dieu au-dessus de sa tête, que dans ces occasions éclatantes, où presque tous les autres l'oublent. C'était alors qu'il redoublait ses prières ; on l'a vu même s'écartier dans les bois, où, la pluie sur la tête et les genoux dans la boue, il adorait en cette humble posture ce Dieu, devant qui les légions des anges tremblent et s'humilient. Les Israélites, pour s'assurer la victoire, faisaient porter l'arche d'alliance

<sup>1</sup> Fléchier a aussi fait voir combien il est difficile d'accorder la modestie, et encore plus l'humilité chrétienne, avec la gloire militaire. Ce fonds d'idées est traité bien plus supérieurement dans Mascaron ; mais aussi c'est l'endroit triomphant de son discours : c'est ce qu'il a écrit de plus beau ; et, si j'ose le dire, vous croiriez presque entendre Bossuet. (LA HARPE.)

dans leur camp; et M. de Turenne croyait que le sien serait sans force et sans défense, s'il n'était tous les jours fortifié par l'oblation de la divine victime qui a triomphé de toutes les forces de l'enfer. Il y assistait avec une dévotion et une modestie capable d'inspirer du respect à ces âmes dures, à qui la vue des terribles mystères n'en inspirait pas.

Dans le progrès même de la victoire, et dans ces moments d'amour-propre où un général voit qu'elle se déclare pour son parti, sa religion était en garde pour l'empêcher d'irriter tant soit peu le Dieu jaloux, par une confiance trop précipitée de vaincre. En vain tout retentissait autour de lui des cris de victoire; en vain les officiers se flattaient et le flattaient lui-même de l'assurance d'un heureux succès: il arrêta tous ces emportements de joie où l'orgueil humain a tant de part, par ces paroles si dignes de sa piété: « Si Dieu ne nous soutient, et s'il n'achève son ouvrage, il y a encore assez de temps pour être battus. »

Aussi, comme il reconnaissait que toutes les victoires venaient de Dieu, il s'efforçait de les rendre dignes de Dieu. Après avoir vaincu les ennemis, il n'oubliait rien pour vaincre la victoire même. Vous savez que naturellement elle est cruelle, insolente, impie; M. de Turenne la rendait douce, raisonnable, et religieuse. Quels ordres ne donnait-il pas, quels efforts ne faisait-il pas pour arrêter le carnage, qui, après l'ardeur du combat, n'est plus qu'un crime et une brutalité barbare, pour empêcher la profanation des temples, l'incendie des maisons, les dégâts inutiles, et les abominations qui obligent si souvent les princes chrétiens à pleurer les plus justes et les plus glorieuses victoires!

Après un tel exemple, les faux politiques oseront-ils encore mettre, parmi leurs maximes impies, que la religion chrétienne n'est pas propre à faire de grands hommes de guerre? Les libertins oseront-ils tourner en ridicule ceux qui songent à apporter aux occasions dangereuses un cœur d'autant plus ferme et plus intrépide, que leur conscience est plus pure? O corruption! ô fantôme d'une fausse gloire!

ô ouvrage funeste de ce vieil ennemi du genre humain, qui n'a que trop réussi à ouvrir une porte assurée à la mort éternelle des âmes, dans un emploi où il y a tant de portes ouvertes à la mort du corps ! Quoi ! messieurs, des chrétiens peuvent-ils penser qu'un homme soutenu de la confiance qu'il a en Dieu, armé de la sûreté de sa conscience, animé de l'espérance des couronnes immortelles, convaincu qu'une des plus essentielles obligations que la religion lui impose est de combattre et de mourir, s'il le faut, pour le service de son prince et de sa patrie, soit moins généreux et moins vaillant qu'un impie présomptueux qui met toute son espérance en soi-même, et qui ne reconnaît point d'autre Dieu que son cœur et que son bras ? Messieurs, le pourrez-vous croire désormais ? Et si les exemples des Charlemagne, des Théodose, des David, qui ont plus remporté de victoires par leurs prières que par leurs épées, sont trop anciens et trop éloignés, ne serez-vous pas instruits par la piété et la religion du héros que vous venez de perdre ? Vous lui avez vu prendre au pied des autels les armes pour aller combattre les ennemis : vous lui avez vu rapporter au pied des autels ces mêmes armes, après les avoir vaincus. Avez-vous vu que sa religion l'ait troublé en donnant les ordres, qu'elle l'ait rendu timide dans l'exécution, qu'elle l'ait empêché de poursuivre chaudement la victoire, d'en tirer tous les avantages possibles pour le service de son maître ? Enfin, pour avoir de la religion, en était-il moins prudent, moins vaillant, moins heureux ? ou plutôt n'était-il pas heureux, sage et vaillant, parce qu'il avait de la religion ?

Et en vérité, messieurs, il semble qu'il était bien juste que le Dieu des armées combattît pour un prince qui com-

<sup>1</sup> Il n'y a que la religion qui rende les hommes braves, patients, intrépides par conscience; il n'y a qu'elle qui attache à la lâcheté et à l'indifférence pour son prince et pour sa patrie, non-seulement la honte, mais le crime, et la punition éternelle. Ces motifs subsistent après tous les autres; ils demeurent lorsque tout s'alarme et s'ébranle; ils rappellent même les autres sentiments, et s'en servent avec avantage; et, si l'on était fidèle à la religion, l'on serait invincible. (DUCRET, *Institution d'un prince.*)

battait pour lui avec tant de zèle et d'ardeur. Le soin d'acquérir de nouveaux sujets à son roi ne l'empêchait pas de songer aux conquêtes de Jésus-Christ, et à la conversion des hérétiques. C'étaient les victoires pour lesquelles il croyait qu'il lui était permis d'avoir de l'amour-propre, et dont il pouvait en quelque façon se glorifier. Il souhaitait avec tant de passion de ne voir qu'un pasteur et qu'un bercail dans l'Église, que je ne crains point de dire qu'avec plaisir il se fût fait anathème pour réunir les frères qu'il avait eus dans l'erreur à ceux que la vérité lui avait donnés. Il n'épargnait rien pour satisfaire cette sainte passion; il étudiait avec soin les meilleures manières de ramener les égarés; il avait des conférences fréquentes avec toutes les personnes qui, par leur savoir, leur zèle et leur charité, pouvaient avancer ce grand ouvrage. Au milieu de son camp, à la veille des plus importantes actions de la guerre, et quelques heures avant que de vaincre des armées entières, il écrivait de longues lettres, il donnait des avis, pour enlever à l'hérésie quelque ministre ou quelque personne considérable, qui, par l'éclat de sa conversion, pût procurer celle de plusieurs autres.

Comme il savait qu'il n'y a que trop d'hérétiques qui, pour me servir des termes de Tertullien, regardent la pauvreté comme une divinité plus redoutable que le Dieu même dont ils tiennent la vérité captive dans l'injustice, il n'épargnait ni son bien ni son crédit pour leur subsistance, et pour leur faire trouver dans l'Église véritable tout ce qu'ils perdaient de secours, d'appui et de biens en quittant la fausse. Il n'était hardi à demander des grâces au roi que sur ce sujet; et il fût allé jusqu'à l'importunité, si la religion de son prince n'eût prévenu son zèle. Ce zèle n'est pas éteint par sa mort; sa libéralité fait encore la guerre à l'hérésie: et il ne s'est pas contenté que l'exemple de sa conversion fût comme un phare qui avertît les hérétiques du chemin qu'il fallait tenir pour éviter les écueils; il a même préparé un port et un asile à ceux qui, se sauvant tout nus du naufrage, ont besoin de trouver sur la rive quelque main cha-

ritable qui leur aide à conserver une vie qu'ils viennent de garantir des flots. Tant de soin, tant d'application, tant de vues pour les intérêts de l'Église, ne méritent-ils pas qu'on lui donne les titres les plus pompeux dont les saints Pères aient honoré la mémoire des princes religieux? que l'on publie que, comme Constantin, il a été un évêque du dehors pendant sa vie, et qu'on lui donne, comme à ce grand empereur, le nom de très-saint et très-heureux après sa mort? Ce triste endroit de mon discours m'avertit ici qu'il faut que je dissipe quelques pensées sombres qui s'élèvent dans votre âme, et que je vous adresse les mêmes paroles que saint Ambroise employa autrefois dans l'Oraison funèbre du jeune Valentinien : *Audio vos dolere quod non accepit sacramenta baptismatis.* « Je vois, disait-il au peuple de Milan, que vous  
 « avez une extrême douleur de ce que l'empereur est mort  
 « sans avoir reçu le baptême. Mais, continue-t-il, il avait  
 « souhaité ce sacrement, il l'avait demandé avec ardeur et  
 « avec une foi vive : n'est-ce pas en avoir la grâce, quoiqu'on  
 « n'en ait pas reçu l'ablution? *Certe qui poposcit accepit.*  
 « Si les martyrs sont lavés dans leur sang sans le secours du  
 « baptême, pourquoi ne dirons-nous pas que l'illustre Valen-  
 « tinien a été baptisé par sa piété et par ses désirs? *Si suo san-  
 « guine abluuntur martyres, et hunc sua pietas abluit.* »

Je suis bien éloigné de croire que j'aie ni la sainteté ni la gravité du grand Ambroise, pour donner à mes sentiments un poids approchant de celui qu'avaient les pensées de ce grand saint. Mais aussi n'ai-je pas en main une matière plus favorable et des gages plus assurés du salut de M. de Turenne, que saint Ambroise n'en avait de celui de Valentinien? Notre héros avait été régénéré en Jésus-Christ par le baptême; il s'était uni à lui par la participation des divins mystères, en mangeant au pied des autels ce pain des forts qui soutient l'âme, et lui donne la force d'arriver à la sainte montagne de Dieu. Il avait une foi vive, une confiance de fils en la bonté du Père céleste : il sentait, comme il le disait lui-même au confident de sa piété, que l'amour de Dieu croissait en son

cœur. Ses mœurs étaient pures, ses intentions saintes; il avait un extrême éloignement du péché; il adorait Dieu en esprit et en vérité; il le priait avec une charité ardente et une humilité sincère; il est mort dans le devoir actuel d'un bon citoyen; ses désirs les plus ardents étaient de contribuer par ses victoires à une paix qui lui donnât le moyen de vaquer dans la retraite à cet unique nécessaire que Jésus-Christ nous enseigne dans l'Évangile.

Le beau spectacle que c'eût été pour le monde chrétien d'entendre dire à ce grand homme, après la paix, ce que dirent les Machabées, vainqueurs de tous leurs ennemis : *Ecce contriti sunt omnes adversarii nostri; ascendamus nunc mundare sancta et renovare!* « Voilà les ennemis de mon prince « vaincus, l'Europe paisible, et la France triomphante : montons sur la sainte montagne de Sion, pour y purifier et y « achever le temple que Dieu veut avoir dans nos cœurs. » Il l'eût fait, messieurs, il l'eût fait : on lui eût vu mettre toute sa gloire au pied de la croix, et descendre, par religion et par humilité, d'une élévation d'où les autres sont ordinairement précipités par quelques revers de fortune ou par la mort.

Ce grand et bel avenir, dont sa mort précipitée nous a fait perdre l'exemple, ne sera point perdu pour lui devant vous, grand Dieu! vous qui lisiez dans son cœur, vous qui voyiez ce désir sincère et empressé qu'il avait de sortir de l'Égypte pour vous aller adorer dans le désert. Votre puissance peut, quand elle veut, mettre les temps en abrégé, et donner à quelques jours le mérite de plusieurs années; et cette même puissance qui appelle les choses qui ne sont pas avec la même facilité que celles qui sont, ne donnera-t-elle pas la récompense de ce glorieux avenir à un héros qui s'en était presque attiré tout le mérite par l'ardeur et par la sincérité de ses désirs?

Mais quand ce cœur ne serait pas un fruit entièrement mûr pour le ciel, le Carmel, cette terre de grâces et de béné-

dictions où il a été transplanté, ne lui avancerait-il pas ce degré de chaleur et ce goût de sainteté qui le rendra propre pour l'éternité bienheureuse, tandis qu'il ne tombera pas une goutte de rosée sur les malheureuses montagnes où ce grand homme a été enlevé à la terre? *Montes Gelboe, nec ros nec pluvia cadat super vos.* L'oblation du sacrifice, l'élevation des mains de cet illustre prélat, dont la tendresse redoublera la religion, le zèle et la piété, les prières de ces saintes filles du Carmel, attireront sur ce cœur des rosées d'en haut assez abondantes pour lui donner sa dernière perfection.

Certes, l'on peut bien dire de M. de Turenne que la gloire qui l'a suivi durant toute sa vie l'a accompagné jusqu'après sa mort. Le roi, pour donner une marque immortelle de l'estime et de l'amitié dont il honorait ce grand capitaine, donne une place illustre à ses glorieuses cendres parmi ces maîtres de la terre, qui conservent encore dans la magnificence de leurs tombeaux une image de celle de leurs trônes. Ce sera là, messieurs, que les étrangers curieux, et la postérité savante, iront apprendre dans les ornements de l'architecture les actions éclatantes de ce prince, dont la réputation a rempli toute la terre, et remplira la suite des siècles. Ce sera la que, par des emblèmes ingénieux, on apprendra quelles ont été les vertus civiles et morales par lesquelles il a surpassé la sagesse des plus célèbres philosophes. Mais si dans ce superbe monument M. de Turenne trouve la gloire d'Athènes et de Rome; dans celui que la piété de son illustre maison lui élève dans ce saint lieu, nous pouvons dire que la gloire du Carmel lui est donnée: *Decor Carmeli datus est illi.* C'est ici que toutes les vertus chrétiennes feront le sujet de son épitaphe et la magnificence de son tombeau: c'est ici que l'on apprendra que la grandeur de la naissance, la vie de la cour, la profession des armes, la gloire des victoires et des triomphes, et les applaudissements du monde, n'ont pas été incompatibles dans le cœur de M. de Turenne avec l'humilité de la croix; et qu'une foi vive, une espérance ferme, une



charité ardente, un zèle animé pour la conversion des hérétiques, une haine constante du péché, un amour véritable pour le bien, une intention pure, et enfin une religion pleine et sincère, ont procuré devant Dieu, à ce parfait héros, une gloire plus solide, plus éclatante et plus durable que celle dont il a été couvert devant les hommes.



# TABLE.

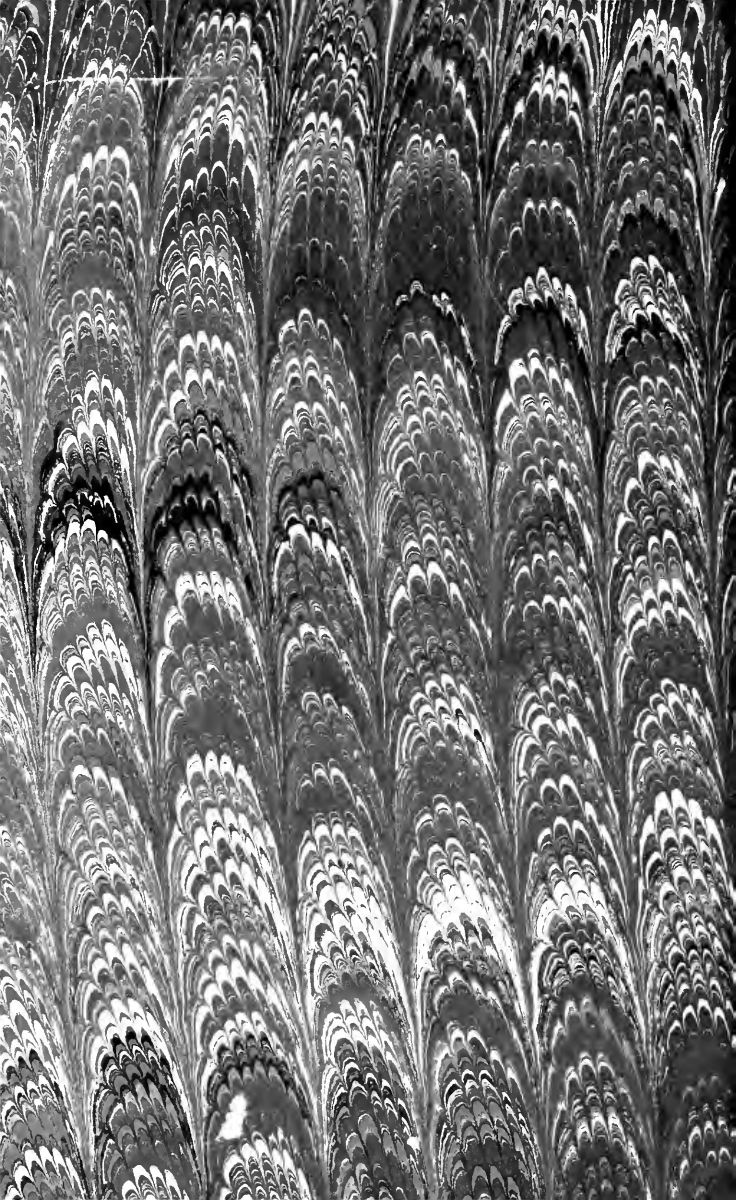
|   | Pages |
|---|-------|
| ESSAI sur l'oraison funèbre, par M. Villemain. . . . .                    | 1     |
| <b>OraisonS Funèbres de Bossuet.</b>                                      |       |
| NOTICE sur Bossuet. . . . .   | 1     |
| NOTICE sur Henriette-Marie de France. . . . .                             | 29    |
| Oraison Funèbre de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre. . . . . | 36    |
| NOTICE sur Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. . . . .       | 68    |
| Oraison Funèbre de Henriette d'Angleterre. . . . .                        | 75    |
| NOTICE sur Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. . . . .             | 107   |
| Oraison Funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche. . . . .                      | 112   |
| NOTICE sur Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine. . . . .        | 147   |
| Oraison d'Anne de Gonzague. . . . .                                       | 152   |
| NOTICE sur Michel le Tellier, chancelier de France. . . . .               | 187   |
| Oraison Funèbre de Michel le Tellier. . . . .                             | 192   |
| NOTICE sur Louis de Bourbon prince de Condé . . . . .                     | 228   |
| Oraison Funèbre de Louis de Bourbon. . . . .                              | 237   |
| <b>OraisonS Funèbres de Fléchier.</b>                                     |       |
| NOTICE sur Fléchier. . . . .  | 275   |
| NOTICE sur madame de Montausier. . . . .                                  | 284   |
| Oraison Funèbre de madame de Montausier. . . . .                          | 290   |
| NOTICE sur madame la duchesse d'Aiguillon. . . . .                        | 319   |
| Oraison Funèbre de madame la duchesse d'Aiguillon. . . . .                | 326   |
| NOTICE sur M. de Turenne. . . . .   | 348   |
| Oraison Funèbre de M. de Turenne. . . . .                                 | 560   |
| NOTICE sur M. de Lamoignon. . . . .                                       | 392   |
| Oraison Funèbre de M. de Lamoignon. . . . .                               | 397   |
| NOTICE sur madame la Dauphine. . . . .                                    | 417   |
| Oraison Funèbre de Madame la Dauphine. . . . .                            | 423   |
| NOTICE sur M. de Montausier. . . . .                                      | 444   |
| Oraison Funèbre de M. de Montausier. . . . .                              | 453   |
| <b>OraisonS Funèbres de Mascaron.</b>                                     |       |
| NOTICE sur Mascaron. . . . .  | 479   |
| Oraison Funèbre de M. de Turenne. . . . .                                 | 484   |













BX  
1756  
B7  
1854  
cop.2

Bossuet, Jacques Bènigne  
Oraisons funèbres  
de Bossuet

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 14 10 02 02 001 1